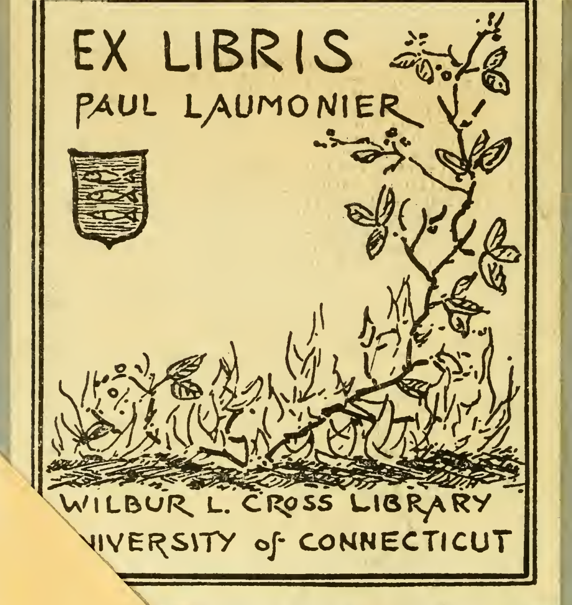
PQ75
.H4
1911
v.1

Marcel HERVIER

# LES
# Écrivains Français
## Jugés par leurs contemporains

I

LE XVI^E ET LE XVII^E SIÈCLE




840.9
H446
177070, t.1

BOOK 840.9.H446 t.1 c.1
HERVIER # LES ECRIVAINS FRANCAIS
JUGES PAR LEURS CONTEMPORAINS
3 9153 00185109 8

Date Due

LES

# ÉCRIVAINS FRANÇAIS

JUGÉS PAR LEURS CONTEMPORAINS

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE

**La Littérature française au XIX^e^ siècle**, par F. Strowski, professeur de littérature française à la Faculté des Lettres de l'Université de Bordeaux. 1 vol. in-12, broché. 3 fr. 50. — Relié toile.. 4 »

**La Littérature française par les textes**, par René Canat, ancien élève de l'École normale supérieure, professeur agrégé des lettres au lycée de Bordeaux, docteur ès lettres, lauréat de l'Académie française. 1 vol. in-12, broché. 3 50. — Relié toile.. 4 »

**La Littérature française par la dissertation** (sujets proposés, accompagnés de *plans de développements*, de *conseils* et d'*indications de lectures recommandées*), par M. Roustan, professeur agrégé des lettres au lycée de Lyon, docteur ès lettres.

Tome I. — *Le Dix-septième siècle.* 1 vol. in-12, broché....... 4 »

Tome II. — *Le Dix-huitième siècle.* 1 vol. in-12, broché..... 3 »

Tome III. — *Le Dix-neuvième siècle.* 1 vol. in-12, broché.... 5 »

Tome IV. — *Le Moyen âge et le Seizième siècle. Sujets généraux.* 1 vol. in-12, broché........................ *(En préparation.)*

**Histoire de la littérature française**, par René Doumic, de l'Académie française. 1 vol. in-12, broché. 3 50. — Relié toile. 4 »

**Histoire de la littérature latine**, par MM. Alf. Jeanroy et A. Puech, professeurs à la Faculté des lettres de l'Université de Paris. 1 vol. in-12, broché. 3 ». — Relié toile.......... 3 50

**Histoire de la littérature grecque**, par Max Egger, agrégé des lettres et de grammaire, professeur au lycée Henri IV, docteur de l'Université de Paris. 1 vol. in-12, br. 3 50. — Relié.. 4 »

**Auteurs français** (études critiques et analyses), par Léon Levrault, ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé des lettres, professeur au lycée Condorcet. 1 vol. in-12, broché. 3 50 — Relié toile........................................ 4 »

**Auteurs latins** (études critiques et analyses), par Léon Levrault. 1 vol. in-12, broché. 2 50. — Relié toile.................. 3 »

**Auteurs grecs** (études critiques et analyses), par Léon Levrault. 1 vol. in-12, broché. 2 50. — Relié toile.................. 3 »

**Les Écrivains français jugés par leurs contemporains**, par Marcel Hervier, agrégé des lettres, professeur de première au lycée de Nîmes.

Tome I. — *Seizième et Dix-septième siècles.* 1 v. in-16, relié toile. 4 50

Tome II. — *Dix-huitième et Dix-neuvième siècles.* 1 volume in-16, relié toile. ............................ *(En préparation.)*

**Études littéraires sur les auteurs français** prescrits pour l'examen du *brevet supérieur* (1910-1912), par MM. René Doumic et Léon Levrault. 1 vol. in-12, broché...................... 3 50

Collection " **Les Genres littéraires** ", par Léon Levrault. 12 volumes. Chaque volume in-18, broché...................... » 75

Collection " **La Composition française** " par M. Roustan. 6 volumes. Chaque volume in-18, broché...................... » 90

**Conseils généraux** (préparation à l'art d'écrire), par M. Roustan. 1 vol. in-18, broché...................................... 1 60

**La Composition littéraire, psychologique, pédagogique et morale.** 288 sujets proposés, accompagnés de plans, de conseils, de lectures recommandées, à l'usage de l'*enseignement secondaire des jeunes filles*, *des écoles normales primaires* et *des aspirants et aspirantes au brevet supérieur*, par M. Roustan, professeur agrégé des lettres au lycée de Lyon, docteur ès lettres, et E. Rayot, agrégé de philosophie, inspecteur d'Académie. 1 fort vol. in-12, broché...................................... 4 »

**Histoire de la Musique**, par Paul Landormy, ancien élève de l'École normale supérieure, professeur agrégé de philosophie. 1 vol. in-16, relié toile souple.......................... 4 »

LES

# ÉCRIVAINS FRANÇAIS

## JUGÉS PAR LEURS CONTEMPORAINS

JUGEMENTS RECUEILLIS,
COMMENTÉS, COMPLÉTÉS OU RECTIFIÉS

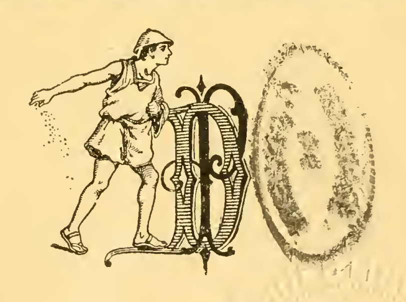
PAR

**Marcel HERVIER**

AGRÉGÉ DES LETTRES
PROFESSEUR DE PREMIÈRE AU LYCÉE DE NIMES

I

**LE XVI^e ET LE XVII^e SIÈCLE**



PARIS
LIBRAIRIE CLASSIQUE PAUL DELAPLANE
48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, 48

—



# PRÉFACE

La connaissance des textes littéraires est indispensable : rien ne peut la remplacer. La lecture des critiques modernes est utile pour compléter cette connaissance. Mais il est encore plus nécessaire pour porter sur les auteurs un jugement sain, en les replaçant dans leur milieu, de savoir quels ils furent et comment on parla d'eux en leur temps. Seuls les contemporains sont capables de nous l'apprendre. « Rien n'égale à mes yeux, dit Sainte-Beuve, les portraits faits par les contemporains, quand ceux-ci sont bien informés, ont l'esprit juste et la plume fidèle (1) ». Ce qui est vrai des personnes l'est aussi des œuvres. Le parti que le grand critique du XIXe siècle a tiré des documents qu'il savait exhumer, est un grand argument en faveur de cette méthode et de ma propre entreprise.

Les conséquences qui s'en dégagent sont d'ailleurs importantes. La première est que, malgré les variations de la critique dans ses procédés, l'opinion sur les grands auteurs n'a jamais changé et s'appuie presque toujours sur les mêmes raisons. « On se figure trop, dit encore très justement Sainte-Beuve, quand on vit à une époque déjà éloignée des contestations, qu'elles n'ont pas été jugées de leur temps comme on les juge après coup. Nous croyons trop découvrir la sagesse et le bon sens sur des questions dont les contemporains paraissent avoir été seulement les jouets et les dupes. C'est une erreur, c'est une petite flatterie qu'on se fait. Il y a eu, parmi les contemporains les plus engagés, bien des hommes qui ont vu juste et qui ont eu les mêmes pensées bien avant nous. Toutes les formes d'esprit et d'opinions sont, dans tous les temps, plus ou moins représentées par quelques-uns (2) ». S'il y eut des

(1) *Port-Royal*, t. IV, p. 516, note.
(2) *Port-Royal*, t. IV, p. 433.

réputations surfaites, il n'y a pas beaucoup d'exemples d'écrivains méconnus : ni d'Aubigné, ni Chénier, ne peuvent être cités, pour des raisons particulières à chacun. Tous les grands écrivains ont été admirés de leur vivant, et ils l'ont été pour les beautés que nous goûtons encore aujourd'hui. Il est curieux, en remontant aux jugements les plus anciens, de constater que bien des choses que la critique moderne a cru mettre en lumière, ont déjà été dites par les contemporains. Il est juste de rendre à leurs légitimes possesseurs le bien qu'on leur avait ravi, et de tirer cette conclusion banale, mais toujours bonne à répéter, qu'en critique comme ailleurs, il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

Inversement, les jugements d'autrefois étaient rendus d'après les principes du goût de l'époque, et si l'essence du beau est sans doute pour tous la même, on peut varier dans la recherche de ses manifestations. De là les différences qui distinguent les écoles, la faveur dont jouit un moment telle forme littéraire ou tel idéal de langage nécessairement passager. De là aussi, ce qui peut nous surprendre dans certains jugements contemporains. Il est cependant nécessaire de les rapporter pour avoir l'idée exacte qu'on se faisait de nos auteurs de leur vivant. Et ainsi cet ouvrage contient comme une histoire de la critique à travers notre littérature : on voit comment on jugeait au XVI^e et au XVII^e siècle, quels partis pris on apportait d'admiration pour les anciens et pour les règles. Aussi, nulle méthode, nul fondement raisonnablement établi ; et pourtant, malgré les recours à de fausses autorités, malgré les erreurs que la haine ou l'amitié entraînait, des jugements très sains, pleins de goût et de finesse, auxquels nous souscrivons volontiers.

D'autre part, les remarques et commentaires dont sont accompagnés les textes recueillis, pour les confirmer, les réfuter, les compléter selon les cas, permettent d'avoir, à côté du point de vue ancien, le point de vue moderne sur les écrivains envisagés. Tous les sujets d'étude qui se posent pour nos grands classiques sont par suite abordés dans cet ouvrage, et pour chacun d'eux on trouvera les documents importants et plus d'une fois difficiles à se procurer, et les idées qui sont indispensables, le tout classé d'une manière logique et claire.

J'ai mieux aimé, pour rendre le livre plus aisé à consulter, couper en deux un même texte quand ses deux parties avaient trait à deux points de vue différents, que d'amasser dans l'ordre chronologique, c'est-à-dire sans ordre, les jugements les plus hétéroclites. Il est moins difficile de rapprocher les deux morceaux d'un même passage qui sont à quelques pages de distance que de tirer de textes longs et non classés les idées dont on peut avoir besoin. Par la netteté des divisions, du développement, et enfin de la disposition typographique, j'ai songé à faciliter aux élèves et aussi à tous les lecteurs la lecture et l'usage de ce livre, sans rien sacrifier pour cela de l'exactitude et de la rigueur de la méthode historique. J'ai prétendu faire coexister l'intérêt scientifique et l'intérêt pédagogique, qui ne me semblent nullement incompatibles. Chacun pourra trouver ce qui lui convient : l'un prendra des documents pour des études érudites et critiques; un autre cherchera des matériaux pour bâtir une dissertation. Un troisième enfin peut-être ne cherchera que les moyens de respirer quelque temps dans l'atmosphère des siècles écoulés.

A côté de beaucoup de textes des contemporains sur les auteurs, on lira des textes tirés des auteurs mêmes que j'étudie. Je ne me suis pas fait scrupule de leur emprunter des confidences quand elles servaient à mieux les peindre, ou des jugements qu'ils devaient porter en connaissance de cause sur leurs propres écrits. Qui, mieux que Corneille, Racine ou Molière, pourrait nous dire comment ils comprenaient leur art, et ce qu'il convient de répondre aux critiques qu'on leur a adressées ? Il est même un auteur, dont il m'eût été difficile de parler, sans ce procédé : c'est d'Aubigné ; ses *Tragiques*, parus au XVII^e^ siècle, n'ont pas fait grand bruit alors et nous ne pouvions nous occuper que de ce seul ouvrage : le poète a dû fournir presque tout.

Si le XVII^e^ siècle est représenté par tous ses grands écrivains (1), le XVI^e^ siècle courait risque de paraître étriqué : c'est de propos délibéré qu'il n'est parlé pour cette époque que des auteurs qui figurent expressément aux divers programmes

(1) Saint-Simon a été réservé pour le XVIII^e^ siècle auquel il appartient réellement.

de l'enseignement secondaire. Il était inutile de surcharger un volume, déjà fort gros, d'études que les élèves, à qui ce livre est d'abord destiné, auraient négligées.

Il n'y a pas ici de *bibliographie* des auteurs. Les littératures que tout le monde a entre les mains donnent des renseignements suffisants : les répéter était superflu. Pour les ouvrages anciens, dont j'ai eu à me servir, j'ai, autant que possible, indiqué avec exactitude leur date, qui, du point de vue où je me plaçais, était un détail important ; leur titre est trànscrit avec soin, la première fois où ils sont cités, pour éviter les erreurs par similitude.

J'aurais eu beaucoup à faire si j'avais voulu rappeler tous les travaux modernes qui m'ont fourni bien des citations que je n'ai eu qu'à vérifier. Je ne pouvais pour chaque texte, que j'avais emprunté à une édition ou à un critique qui l'avait utilisé, donner une référence à cette source ; j'aurais fatigué le lecteur par des répétitions sans beaucoup de profit ; et d'ailleurs beaucoup de ces textes sont partout, et à qui faire remonter l'honneur de les avoir cités le premier? Qu'il me suffise donc de dire que je suis particulièrement redevable aux éditions des *Grands Écrivains de la France*, publiées à la librairie Hachette, et au cours de Bibliographie professé à la Sorbonne par M. Lanson de 1904 à 1907 (1).

J'ai dû, malgré tous les travaux modernes, entreprendre de nombreux dépouillements. J'ai fait tous mes efforts pour ne rien oublier d'essentiel : je suis pourtant certain d'avance que des jugements intéressants m'ont échappé. En dépit aussi de mon attention, des erreurs matérielles, dans un ouvrage aussi étendu et aussi minutieux, pourront se rencontrer. A ces imperfections, je prie d'être indulgent, si, en revanche, on trouve ici quelque chose de nouveau et d'utile.

Nîmes, 5 janvier 1911.

MARCEL HERVIER.

(1) Ce cours est actuellement publié à la librairie Hachette, sous le titre de *Manuel bibliographique de la littérature française moderne*. Les deux premiers fascicules, XVIe et XVIIe siècles, sont en vente.

LES

# ÉCRIVAINS FRANÇAIS

## JUGÉS PAR LEURS CONTEMPORAINS

---

# LE SEIZIÈME SIÈCLE [1]

---

## CHAPITRE PREMIER

### CLÉMENT MAROT

**(1497-1544)**

Marot. — Sa faveur à la Cour. — Ses idées religieuses. — Ses diverses œuvres. — Sa formation, son influence, son talent.

### ★ Marot, poète courtisan:

Dans les œuvres de Marot, il y a deux parts : l'une s'explique par les malheurs de sa vie, et c'est la seule connue aujourd'hui, parce qu'aussi bien c'est la seule lisible; l'autre a pour origine la situation officielle qu'il occupait : mais toutes deux ne se comprendraient pas si l'on ne savait d'abord et avant tout que Marot est un *poète courtisan :* valet de chambre de Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier, puis valet de chambre du roi après la mort de son père Jean, il jouit de la faveur la plus grande auprès de tous les princes. Je n'en donnerai qu'une preuve bien

---

N. B. — Un deuxième volume est consacré aux auteurs du dix-huitième et du dix-neuvième siècle.

(1) Voir page 103 les écrivains du dix-septième siècle.

probante : c'est l'assurance avec laquelle, à tant de reprises différentes, Clément malheureux invoque le secours du roi, même dans des circonstances où la conscience de cet ancien basochien, expert aux farces, n'était pas très tranquille. Il avait contribué un jour à délivrer un prisonnier que menait le guet : il fut appréhendé et mis lui-même en prison ; cela nous valut la fameuse et charmante *Epître au roi pour le délivrer de prison.* Le roi écouta de bonne grâce la prière. Nous avons encore la lettre que François Ier écrivit à cette occasion, et qui prouve au moins que le poète n'avait pas trop compté sur la protection royale :

**★ Protection de François Ier :**

1. « Ce jour (lundi 4 novembre 1527), par le sieur Castillon, ont été présentées à la Cour les lettres missives du Roi, dont la teneur suit :

« De par le Roi,

« Nos amés et féaux, nous avons été averti de l'emprisonnement de notre cher et bien-amé valet de chambre ordinaire, Clément Marot, et duement informé de la cause dudit emprisonnement, qui est pour raison de la rescousse de certains prisonniers. Et pour ce qu'il a satisfait à sa partie, et qu'il n'est détenu que pour notre droit, à cette fin nous voulons, nous mandons et très expressément enjoignons, que, toutes excusations cessantes, ayez à le délivrer et mettre hors desdites prisons. Si n'y faites faute, car tel est notre bon plaisir.

« Donné à Paris, ce 1er jour de novembre. Signé : François, et au-dessous : Robertet et Andry. » (*Registre secret de la Cour des Aides.*)

Le lendemain, 5 novembre, Marot était hors de prison.

Toutefois, les circonstances devinrent telles que malgré tout son désir de garder son poète favori, le Roi dut à la fin l'abandonner : mais les imprudences de Marot passaient toutes limites, et les questions religieuses les plus graves étaient en jeu. Ce ne furent sans doute d'abord que des légèretés, comme l'indique un contemporain :

### ★ Imprudences religieuses de Marot :

**2.** « Je me souviens avoir vu, de ma jeunesse, Dolet, un des premiers huguenots, qui, commençant par avoir assez légères opinions et de peu d'importance, tomba, en peu de temps, ès plus exécrables blasphèmes que j'ouis jamais. Marot, que je voyais plus souvent, ne lui en devait guère, et *sic de reliquis.* » (Cardinal de la Bourdaisière, *Lettre* à l'évêque Bernardin Bochetel, ambassadeur près l'Empereur.)

Les blasphèmes de Marot ne furent jamais bien graves : du moins ils semblent médiocres à nos yeux : il mangea de la viande en carême ou le vendredi ; il avait chez lui des livres défendus : si ce n'était pas très grave, du moins c'était symbolique et très compromettant à cette époque. Marot se défend vivement, aux différentes époques où il fut inquiété, de toute attache avec les réformés ; certains arguments sont bien faibles, comme celui-ci, où il tire parti d'une similitude de nom :

### ★ Les défenses de Marot :

**3.** Et pour montrer qu'à grand tort on me triste (1),
Clément n'est pas le nom de Luthériste,
Ains est le nom (à bien l'interpréter)
Du plus contraire ennemi de Luther :
C'est le saint nom du pape (2)...
(Cl. Marot, *Enfer*, t. I, p. 59, éd. Jannet.)

Les protestations sont ailleurs plus énergiques :

**4.** ...Point ne suis luthériste
Ni zwinglien, et moins anabaptiste :
Je suis de Dieu par son fils Jésus-Christ.
Je suis celui qui ai fait maint écrit,
Dont un seul vers on n'en saurait extraire
Qui à la loi divine soit contraire.
Je suis celui qui prens plaisir et peine

(1) On me tourmente.
(2) Clément VII, pape de 1523 à 1534. *L'Enfer* fut écrit en 1526 pendant que Marot était en prison à Chartres.

A louer Christ, et sa mère tant pleine
De grâce infuse : et pour bien l'éprouver,
On le pourra par mes écrits prouver.
Bref, celui suis qui crois, honore et prise
La sainte vraie et catholique Eglise ;
Autre doctrine en moi ne veux bouter (1)...

(Clément Marot, *Épître à Monsieur Bouchart, docteur en théologie*, 1525, t. I, p. 153.)

### ★ Le protestantisme de Marot :

Mais quand, après l'affaire des placards, Marot s'enfuit, il me semble que les molles défenses qu'il fait dans son *Épitre* de 1535 à laquelle nous renvoyons en note n'ont pas le même accent ; les faits d'ailleurs parlaient contre Marot : sa fuite était un demi-aveu ; il allait se réfugier à Ferrare, dans une cour à demi protestante. Plus tard, avec l'assentiment du roi, il est vrai, mais avec des tendances qui ne sont pas douteuses, il met des psaumes en vers français, alors qu'on défend les versions françaises des Livres saints; et enfin, quand la Sorbonne va agir contre lui, où s'enfuit-il pour trouver un refuge ? C'est à Genève, la ville de Calvin. Le séjour ne lui en est pas longtemps possible et il va mourir à Turin (1544) : mais cette retraite est, à mes yeux, une reconnaissance : Marot allait vers les siens.

Maintenant que nous avons précisé les idées religieuses de Marot, ajoutons bien vite qu'elles ne tiennent pas beaucoup de place dans ses préoccupations et dans son œuvre : ce serait le trahir que de leur attribuer plus d'importance que lui-même.

Revenons au poète, et à ses œuvres fort variées. Etienne Pasquier le juge dans son ensemble, avec une liberté qu'on n'attendrait pas d'un disciple de Ronsard :

### ★ Jugement de Pasquier :

5. « Le Roi Louis douzième étant décédé, lui succéda le grand Roi, François Ier de ce nom, qui fut restaurateur des bonnes lettres, et son exemple excita une infinité de bons esprits à

---

(1) Voyez aussi l'*Épitre au Roy, du temps de son exil à Ferrare* (1535) :
De Luthériste ils m'ont donné le nom ;
Qu'à droit ce soit, je leur réponds que non, etc...
(T. I, p. 215.)

bien faire, même (1) au sujet de la poésie française, entre lesquels Clément Marot et Melin de Saint-Gelais eurent le prix : aussi semblaient-ils avoir apporté du ventre de leurs mères la poésie. Car Jean Marot, père de Clément, fut poète assez élégant, duquel j'ai vu plusieurs petites œuvres poétiques qui n'étaient de mauvaise grâce ; et Octavian, père de Melin, mit en vers français toutes les épîtres d'Ovide... Or se rendirent Clément et Melin recommandables par diverses voies, celui-là pour beaucoup et fluidement, cestuy pour peu et gracieusement écrire... Quant à Clément Marot, ses œuvres furent recueillies favorablement de chacun. Il avait une veine grandement fluide, un vers non affecté, un sens fort bon, et encore qu'il ne fût accompagné de bonnes Lettres, ainsi que ceux qui vinrent après lui (2), si n'était-il si dégarni qu'il ne les mît souvent en œuvre fort à propos. Bref jamais livre ne fut tant vendu que le sien, je n'en excepterai un tout seul de ceux qui ont eu la vogue depuis lui. Il fit plusieurs œuvres, tant de son invention que traduction, avec un très heureux genius. Mais entre ses inventions je trouve le livre de ses *Épigrammes* très plaisant et entre ses traductions il se rendit admirable en celle des cinquante *Psaumes* de David, aidé de Vatable, professeur du Roi ès Lettres Hébraïques, et y besogna de telle main, que quiconque a voulu parachever le Psautier, n'a pu atteindre à son parangon (3) : ç'a été une Vénus d'Appelles. Ce bel esprit eut pour ennemi de sa vertu un Sagon, qui se mêla d'écrire contre lui, mais il y perdit sa peine. » (ÉTIENNE PASQUIER, *Recherches de la France*, liv. VI, ch. VI, p. 736, éd. 1617.)

Un premier trait que marque Pasquier, c'est l'influence exercée par Jean Marot sur son fils et le peu d'instruction de Clément : les deux choses se tiennent; par là Marot reste un poète attaché à la tradition du moyen âge, et se distingue de ceux qui bientôt vont faire la réforme poétique.

---

(1) Particulièrement.

(2) « S'il eût appris la science des latins, il fût devenu semblable à Virgile. » (SALMON MACRIN, ami de Marot.) Pourtant il traduisit des passages de Virgile, deux livres des *Métamorphoses* d'Ovide et des *Épigrammes* de Martial.

(3) Perfection.

### ★ La tradition du moyen âge :

Marot garde les genres que lui lèguent ses prédécesseurs, et les imite de très près : rondeaux, ballades fleurissent dans ses œuvres. Les excentricités de versification lui sont familières et on en trouve d'étranges dans certaines pièces :

.... Puisqu'en ce donc tous autres précellez,
Je vous supply, très noble Pré, scellez
Le mien acquit. Pour quoi n'est-il scellé ?
Le parchemin a long et assez lé.
Dites, sans plus : « il faut que le scellons, »
Scellé sera sans faire procès longs, etc. (1).
(*Épître à Monseigneur le chancelier Duprat*, 1527, t. I, p. 189.)

Et cela continue ainsi encore pendant plus de vingt vers. On obtenait grand succès par ces *vers équivoqués :* pour nous, c'est bien du temps et de l'esprit dépensés en pure perte. Pourtant ces exercices ont eu pour Marot cet avantage de lui apprendre à rimer *richement :* toutes ses pièces sont très bien rimées, avec une précision et une richesse qu'un Parnassien lui envierait.

Héritier du moyen âge, c'est lui que Marot a étudié, si peu qu'il ait étudié. Sa science n'était pas considérable et, poète mondain, il ne cherchait pas à l'accroître : Pasquier l'affirme, Marot lui-même (2), et d'autres encore.

### ★ Connaissances médiocres de Marot :

**6.** « O que si l'étude et la connaissance des langues se fussent rencontrées avec ce beau naturel dont le Ciel t'avait si libéralement pourvu, j'ose dire que la France n'eût jamais produit un plus excellent poète. Avec cela, ton pays ne laisse pas de t'être infiniment redevable de ce que voyant les auteurs de ton

(1) L'*Épître au Roy* de 1518 est encore pire :

En m'ébatant je fais rondeaux en rime,
Et en rimant bien souvent je m'enrime;
Bref, c'est pitié d'entre nous rimailleurs,
Car vous trouvez assez de rime ailleurs, etc.
(T. I, p. 149.)

Voilà les excès des grands rhétoriqueurs.

(2) Si peu que je comprisse aux vers latins.
La Cour du Roi, ma maîtresse d'école.
(*Épître au dauphin du temps de son exil*, 1535, t. I, p. 220.)

siècle écrire d'un style barbare, et que l'on n'entendait presque point, tu fus le premier des Français qui pris soin de cultiver ta langue, et de parler clairement et avec de nouvelles grâces. » (SCÉVOLE DE SAINTE-MARTHE, *Éloges des hommes illustres qui depuis un siècle ont fleuri en France dans la profession des Lettres, mis en français* par G. Colletet, Paris, 1644, in-4°, p. 65.)

Encore avait-il lu quelques auteurs. Lesquels? Marot nous renseigne :

**★ Ses lectures :**

7. J'ai lu des Saints la Légende Dorée (1),
J'ai lu Alain, le très noble orateur (2),
Et Lancelot, le très plaisant menteur (3);
J'ai lu aussi le Romant de la Rose
Maître en amours, et Valère (4) et Orose (5)
Comptants les faits des antiques Romains ;
Bref, en mon temps, j'ai lu des livres maints.
(CL. MAROT, *Élégies*.)

Ayant lu « des livres maints », il n'en a pas presque rien gardé ; certes, éditeur du *Roman de la Rose*, il s'en est souvenu : dans le *Temple de Cupidon* et ailleurs, il a usé et abusé de l'*allégorie*. Mais il travestit Virgile et Ovide lorsqu'il les traduit et n'a pas su puiser chez eux une inspiration nouvelle.

Cependant il y a chez lui des nouveautés que ses contemporains ont saluées, quoiqu'il n'ait pas su toujours tirer parti de ses inventions; quelques-unes sont peu heureuses, comme celle du *coq-à-l'âne*.

**★ Marot inventeur du « coq-à-l'âne » :**

8. « L'opinion qui met Marot parmi les poètes burlesques n'est ni nouvelle ni particulière aux écrivains de notre nation. Il y a plus de six vingt ans qu'Antoine Lulle, Espagnol de

(1) Par Jacques de Voragine, XIII^e siècle.
(2) Alain Chartier, poète du XV^e siècle.
(3) Le roman de Lancelot du Lac (*cycle de la Table ronde*).
(4) Valère Maxime, historien latin, sous Tibère.
(5) Paul Orose, historien espagnol, V^e siècle ap. J.-C.

Majorque, un des plus célèbres rhéteurs de son siècle, en a parlé en ces termes : « Il s'est introduit de nos jours, dit-il, « une espèce de poésie satirique et burlesque en France, qui « est une nation tout à fait tournée à la raillerie et aux subtilités, « où les bons mots et les rencontres ingénieuses semblent avoir « pris leur naissance. Cette sorte de poème s'appelle *coq-à-l'âne* « dans le pays, et il est constant que c'est Marot, poète épigram- « matique, facétieux et plaisant, qui l'a mis en usage dans ses « vers rimés en langue vulgaire. » (BAILLET, *Jugements des Savants*, t. IV, 1686, p. 61, éd. 1725.)

**★ Introducteur de l'églogue :**

**9.** « Clément Marot, après avoir traduit en vers français la première des églogues de Virgile, prit goût à ce genre d'écrire ; il en composa encore deux autres de son invention : l'une sur la mort de la Reine Louise, mère du Roi François Ier, et l'autre qu'il adressa au même prince sous les noms rustiques de Pan et de Robin ; ainsi l'on peut dire qu'il est le premier de nos poètes français qui ait fait des églogues de son invention (1). » (COLLETET, *Discours du poème bucolique*, n° 9 (cité par Goujet, *Bibliothèque française*, t. XI.)

Les qualités de Marot se montrent nettement dans cette *Églogue au Roi sous les noms de Pan et Robin ;* mais ce n'est pas encore par là que Marot a acquis, de son vivant et après sa mort, une gloire durable et méritée. C'est par ses *Épîtres* et ses *Épigrammes,* c'est-à-dire par deux genres poétiques tout à fait humbles. Il y excellait ; on le lisait partout avec avidité :

**★ Succès des « Épîtres » et des « Épigrammes » :**

**10.** « Et vraiment je ne m'émerveille point qu'entre une infinité de livres français, je n'en vois un tout seul qui ait été

---

(1) Il est à noter que du Bellay qui parle assez vivement de Marot dans sa *Deffence* comme nous le verrons plus loin, le cite sur ce point avec éloge, parce que Marot ici s'est inspiré des anciens pour enrichir la France d'un nouveau genre poétique : « Que plût aux Muses qu'en toutes les espèces de poésie que j'ai nommées, nous eussions beaucoup de telles imitations qu'est cette Eglogue de la naissance du fils de Monseigneur le Dauphin, à mon gré un des meilleurs petits ouvrages que fit oncques Marot. » (Livre II, ch. IV.)

autant de fois imprimé comme le Marot. Car combien qu'il n'eût le savoir correspondant à Ronsard, si avait-il une facilité d'esprit admirable, qui l'a fait tellement honorer par les nôtres que s'il se présente quelque épigramme ou autre trait de gentille invention, dont on ne sache le nom de l'auteur, on ne doute de le lui attribuer, et l'insérer dedans ses œuvres, comme sien. » (Étienne Pasquier, *Recherches de la France,* liv. VI, ch. VIII, p. 754, éd. 1617.)

Marot est donc le grand poète de son temps : il est loué des princes, des écrivains, ses amis, et même de ceux qui vont le combattre.

**★ Éloge de Marguerite :**

Marot ayant envoyé à Hélène de Tournon un dizain qu'il avait perdu, sans doute au jeu, Marguerite, sœur du roi, répondit par cet autre :

**11.** Si ceux à qui devez, comme vous dites,
Vous connaissaient comme je vous connais,
Quitte seriez des dettes que vous fîtes
Le temps passé tant grandes que petites,
En leur payant un dizain toutefois
Tel que le vôtre, qui vaut mieux mille fois
Que l'argent dû par vous, en conscience :
Car estimer on peut l'argent en poids,
Mais on ne peut, et j'en donne ma voix,
Assez priser votre belle science.

(Marguerite de Navarre.)

L'*Art poétique* de Thomas Sibilet, paru en 1548, est tout entier à la gloire de Marot, dont il fait le modèle et la source de la poésie.

Les poètes de la Pléiade ont célébré sa gloire dans des épitaphes en son honneur :

**★ Éloge de Jodelle :**

**12.** Quercy, la Cour, le Piémont, l'Univers
Me fit, me tint, m'enterra, me connut ;
Quercy mon los, la Cour tout mon temps eut ;
Piémont mes os, et l'Univers mes vers.

(Jodelle, *Épitaphe de Marot.*)

★ **Éloge de Du Bellay :**

**13.** Si de celui le tombeau veux savoir
Qui de Maro (1) avait plus que le nom,
Il te convient donc les lieux aller voir
Où France a mis le but de son renom.
Qu'en terre soit je te réponds que non,
Au moins de lui, c'est la moindre partie.
L'âme est au lieu d'où elle était sortie;
Et de ses vers, qui ont dompté la mort,
Les Sœurs lui ont sépulture bâtie
Jusques au ciel. Ainsi, *la Mort n'y mord* (2).

(Joachim du Bellay.)

Tous ainsi lui promettent une gloire éternelle. Mais ce même Du Bellay, formé par d'autres principes, poursuivant un idéal plus élevé, bat en brèche sa renommée et cherche à le « dépriser » : dans la *Deffence* il l'attaque à plusieurs reprises.

★ **Critiques de Du Bellay :**

**14.** « Qu'on ne m'allègue point ici quelques-uns des nôtres, qui sans doctrine, à tout le moins non autre que médiocre, ont acquis grand bruit en notre vulgaire. Ceux qui admirent volontiers les petites choses et déprisent ce qui excède leur jugement, en feront tel cas qu'ils voudront : mais je sais bien que les savants ne les mettront en autre rang que de ceux qui parlent bien français, et qui ont (comme disait Cicéron des anciens auteurs romains) bon esprit, mais bien peu d'artifice. » (Du Bellay, *Deffence...*, liv. II, ch. iii : « *Que le naturel n'est suffisant à celui qui en poésie veut faire œuvre digne de l'immortalité.* »)

Plus loin, parlant des *Épîtres* et des *Satires* ou *Coqs-à-l'âne*, toujours sans nommer Marot, c'est sa pratique que Du Bellay condamne (3).

Ces attaques sont celles d'un adversaire littéraire. Marot n'en fut

(1) Marot joue lui aussi sur la ressemblance de son nom avec le surnom de Virgile. Cf. *l'Enfer*, t. I, p. 59, éd. Jannet.

(2) C'est la devise de Marot.

(3) Voyez ce passage cité au ch. ii, n° 1, page 15.

pas diminué et quand, après le naufrage de la Pléiade, on chercha les vieux poètes français qu'on pût encore lire, Marot surnagea seul. On le fit inventeur des genres dont il avait hérité (1) et on donna son nom à une sorte de style plaisant et enjoué, cultivé au XVIIe et au XVIIIe siècle.

### ★ Le talent de Marot :

Quel est donc le caractère de cette poésie si goûtée et si imitée? « Il avait une veine grandement fluide », d'après Pasquier. Un partisan de Marot dit de même chez Du Bellay :

**15.** « Marot me plaît, dit quelqu'un, parce qu'il est facile et ne s'éloigne point de la commune manière de parler (2)... » (DU BELLAY, *Deffence*, liv. II, ch. I.)

La clarté et la facilité, voilà en effet ce qui frappe d'abord, quand on lit une épître de Marot. Mais s'il n'avait pas ajouté quelque chose encore, il se perdrait dans la foule des écrivains clairs et faciles,

On parle toujours de la « naïveté » (3) de Marot. Que faut-il entendre par là? Qu'est-ce que cet « élégant badinage » que Boileau a loué?

Nous avons montré les attaches que Marot gardait avec le passé qui l'avait formé, et combien peu il devait aux anciens et aux Italiens qui vont régner après lui. Il continue la tradition de la poésie vive et légère, de l'esprit gaulois, aigu, peu profond, peu sensible, porté à la raillerie sans avoir l'air d'y toucher. « Tout le

---

(1) Je fais allusion aux vers de Boileau dans l'*Art poétique* (ch. I). Le seul vers qui renferme quelque justesse est le dernier :

Et montra pour rimer des chemins tout nouveaux.

J'ai déjà parlé de la richesse de ses rimes. Il donna aussi l'exemple pour la succession régulière des rimes masculines et féminines. Cf. Du Bellay, *Deffence*, liv. II, ch. IX : « Il y en a qui fort superstitieusement entremêlent les vers masculins avec les féminins, comme on peut voir aux psaumes traduits par Marot; ce qu'il a observé (comme je crois) afin que plus facilement on les pût chanter sans varier la musique, pour la diversité des mesures qui se trouveraient à la fin des vers. Je trouve cette diligence fort bonne, pourvu que tu n'en fasses point de religion, jusques à contraindre la diction pour observer telles choses. »

(2) Bien entendu, ce n'est pas, pour Du Bellay, suffisant. Il ajoute un peu plus loin : « Quant à moi, telle superstition ne m'a point retiré de mon entreprise, parce que j'ai toujours estimé notre poésie française être capable de quelque plus haut et meilleur style que celui dont nous nous sommes si longuement contentés. » (*Ibid.*, même chapitre.)

(3) C'est le terme dont se sert Bussy-Rabutin dans une *Lettre à Furetière* du 4 mai 1686.

monde connaît, dit M. Lanson (1), cette grâce malicieuse, cette très peu candide et très naturelle simplicité (2), ces jets imprévus d'imagination ou d'ironie (3), cet art de dire les choses en se jouant, sans appuyer, et d'enfoncer profondément le trait dont l'atteinte est si légère. »

Ainsi la faculté dominante chez Marot, c'est l'esprit. Et cela le distingue en même temps de ses successeurs, qui, moins malheureux que lui, ont mis dans leurs vers plus d'émotion profonde et de sensibilité. Aussi par comparaison ceux-ci nous paraissent plus poètes. Mais il convient de faire une distinction qu'on n'a pas toujours faite : de là certaines erreurs d'appréciation. Brunetière prétend que « ses qualités sont à peine d'un poète, mais plutôt d'un prosateur qui aurait mis des rimes à sa prose (4) ». C'est en somme nier que Marot soit un poète. Il va trop loin : les idées de Marot peuvent être souvent vulgaires, mais elles sont aussi souvent subtiles et délicates, et il n'est pas indifférent qu'elles soient exprimées avec la forme du vers : elles prennent par là un tour plus vif et véritablement personnel ; ceci est à noter : Marot est un des premiers qui se soit créé un style.

Et d'autre part cet esprit railleur et faussement naïf ne peut-il convenir à la poésie? Dominés par l'idée romantique de la poésie passionnée, nous oublions qu'il y a une poésie gaie, d'un tour léger, enjoué et spirituel, nous sacrifions La Fontaine, Voltaire et Musset (5), ces conteurs charmants et fins dont Marot a été le vieux maître.

---

(1) *Littérature française*, Hachette et Cie, p. 243, 11e édit.

(2) Par exemple ce trait bien connu, de l'*Épître au Roy pour le délivrer de prison* :

Et m'excusez si pour le mien affaire
Je ne suis point vers vous allé parler :
Je n'ai pas eu le loisir d'y aller.

(3) Voyez maint détail de l'*Épître au Roy pour avoir été dérobé*, œuvre « excellente, trop plus que rose en douceur redolente » (Roger de Collerye, p. 45, éd. elzévirienne) :

Au demeurant le meilleur fils du monde...
Soyez certain qu'au partir du dit lieu
N'oublia rien fors qu'à me dire adieu.

et à la fin la manière dont il paiera sa dette au roi.

(4) *Manuel de littérature*, Delagrave, édit., p. 41.

(5) Le Musset des *Contes*, bien entendu, et non celui des *Nuits*.

# CHAPITRE II

## LA PLÉIADE.
## JOACHIM DU BELLAY. — PIERRE DE RONSARD.

I. La Pléiade. — Les idées de l'école nouvelle. — Enrichissement : 1° de la littérature : par l'emprunt aux anciens de genres nouveaux. — 2° De la langue : par les emprunts aux langues étrangères, aux patois, les créations de mots nouveaux et le retour aux vieux mots. — Caractère savant de l'école.

II. Joachim du Bellay (1525-1560). — Douceur de son caractère et de ses vers. — *L'Olive.* — Développement du sonnet. — *Les Regrets.* — Caractère et valeur du recueil.

III. Ronsard (1524-1585). — Sa gloire universelle ; éloges enthousiastes. — Sa vocation poétique : premières et secondes études. — Variété de son œuvre : les *Sonnets ;* les *Odes ;* les *Discours.* — La *Franciade.* — Le mètre et le sujet. — Caractères de l'imitation et du génie poétique chez Ronsard.

IV. Appendice : la réaction contre Ronsard. — Jugements de Montaigne, Godeau, Balzac, Chapelain, Boileau, Fénelon.

### LA PLÉIADE.

#### ★ L'école nouvelle :

Lorsque Ronsard, Du Bellay, et leurs amis, après les studieuses années passées sous la direction de Daurat, décidèrent d'entrer dans la carrière, après mûre réflexion, ils prirent position contre les écrivains qui les avaient précédés et ce n'est pas à la légère qu'ils proclamèrent qu'ils voulaient fonder une littérature nouvelle. Le manifeste de Du Bellay cria bien haut leurs intentions, et on trouve là, ainsi que dans quelques ouvrages, postérieurs il est vrai, de Ronsard, toutes les théories de la Pléiade (1).

---

(1) Pour la nouveauté de ces théories, et l'origine du nom de Pléiade, voici un passage intéressant de Ronsard. Il critique le style de Florent Chrestien qui l'a attaqué. Son ancien disciple avait dit :

> Bien qu'éloigné de ton sentier nouveau,
> Suivant la loi que tu as massacrée,
> Je n'ai suivi la Pléiade enivrée
> Du doux poison de ton brave cerveau.

Ronsard observe : (*De ton sentier nouveau.*) « Je suis bien aise de quoi tu con-

Elle rompt avec le passé, usé, fané, desséché, incapable de donner à leur pays la gloire littéraire qu'elle rêve pour lui et que d'autres pays possèdent déjà. L'antiquité vient d'être révélée à ces poètes, et ils se jettent vers elle, pour enrichir de ses dépouilles à la fois notre littérature et notre langue.

Laissons parler Du Bellay qui nous exprimera clairement ce que lui et ses amis vont faire :

### ★ Enrichissement de la littérature en empruntant les genres des anciens :

1. « Lis donc, et relis premièrement, ô poète futur, feuillette de main nocturne et journelle les exemplaires grecs et latins : puis me laisse toutes ces vieilles poésies françaises aux jeux floraux de Toulouse et au puy de Rouen : comme rondeaux, ballades, virelais, chants royaux, chansons et autres telles épiceries qui corrompent le goût de notre langue, et ne servent sinon à porter témoignage de notre ignorance. Jette toi à ces plaisants épigrammes, non point comme font aujourd'hui un tas de faiseurs de contes nouveaux, qui en un dizain sont contents n'avoir rien dit qui vaille aux neuf premiers vers, pourvu qu'au dixième il y ait le petit mot pour rire, mais à l'imitation d'un Martial, ou de quelque autre bien approuvé, si la lascivité ne te plaît, mêle le profitable avec le doux. Distille avec un style coulant et non scabreux (1) ces pitoyables élégies, à l'exemple d'un Ovide, d'un Tibulle et d'un Properce, y entremêlant quelquefois de ces fables anciennes, non petit ornement de poésie. Chante-moi ces Odes, inconnues encore de la Muse française, d'un luth bien accordé au son de la Lyre grecque et romaine; et qu'il n'y ait vers où n'apparaisse

---

fesses que mon sentier est nouveau... je ne reprends ceci pour faute, mais seulemen pour te montrer qu'en te voulant moquer tu as dit vérité... »

(*La Pléiade enivrée.*) « Je n'avais jamais ouï dire, sinon à toi, que les étoiles s'enivrassent, qui les veux accuser de ton propre péché. Ceux qui te connaissent savent si je mens ou non. La colère que tu décharges sur les pauvres astres ne vient pas de là. Il me souvient d'avoir autrefois accomparé sept poètes de mon temps à la splendeur des sept étoiles de la Pléiade, comme autrefois on avait fait des sept excellents poètes grecs qui florissaient presque d'un même temps. Et pource que tu es extrêmement marri de quoi tu n'étais du nombre, tu as voulu injurier telle gentille troupe avec moi. » (Ronsard, *Épître au lecteur*, en tête du *Recueil des œuvres*, éd. 1564, éd. Blanchemain, t. VII, p. 147.

(1) Rude.

quelque vestige de rare et antique érudition... Sur toutes choses prends garde que ce genre de poème soit éloigné du vulgaire, enrichi et illustré de mots propres et épithètes non oisifs, orné de graves sentences, et varié de toutes manières de couleurs et ornements poétiques...

« Quant aux épîtres, ce n'est un poème qui puisse grandement enrichir notre vulgaire (1), pource qu'elles sont volontiers de choses familières et domestiques, si tu ne les voulais faire à l'imitation d'élégies comme Ovide, ou sententieuses et graves, comme Horace. Autant te dis-je des satires que les Français, je ne sais comment, ont appelées *Coqs à l'âne*..... Tu as pour ceci Horace, qui selon Quintilien tient le premier lieu entre les satiriques. Sonne moi ces beaux sonnets, non moins docte que plaisante invention italienne... Pour le sonnet donc tu as Pétrarque et quelques modernes italiens. Chante moi d'une musette bien résonnante et d'une flûte bien jointe ces plaisantes églogues rustiques, à l'exemple d'un Théocrite et de Virgile; marines à l'exemple de Sannazar, gentilhomme napolitain... Adopte moi aussi en la famille française ces coulants et mignards hendécasyllabes, à l'exemple d'un Catulle... Quant aux comédies et tragédies, si les rois et les républiques les voulaient restituer en leur ancienne dignité qu'ont usurpée farces et moralités, je serais bien d'opinion que tu t'y employasses, et si tu le veux faire pour l'ornement de ta langue, tu sais où tu en dois trouver les archétypes. » (Du Bellay, *Deffence et illustration de la langue française*, 1549, 2e partie, ch. IV : « *Quels genres de poèmes doit élire le poète français.* »)

Les genres que Du Bellay recommande sont précisément ceux que la Pléiade a empruntés, alors qu'elle rejetait ceux que Du Bellay appelait des « épiceries » et J. Tabureau, des « espèces de vieille quincaille rouillée ». (*Dialogues*, éd. Conscience, p. 13.) Il faut y joindre encore le poème héroïque, le « long poème » auquel Du Bellay consacre tout le chapitre suivant de son ouvrage, en donnant pour modèles Homère et Virgile. Donc les exemples des anciens, dans les genres mêmes qu'ils ont cultivés, voilà ce que

(1) Notre langue française vulgaire.

Du Bellay propose, ce que la Pléiade a suivi ; il n'y a qu'une exception : celle du sonnet, où l'on imite un moderne, qu'on admirait comme un ancien, Pétrarque.

Mais cette imitation des anciens, se fera-t-elle dans leur langue ? Ce serait se détourner du but patriotique qu'on veut atteindre.

### ★ Nécessité patriotique d'écrire en français :

2. « Je supplie très humblement ceux auxquels les Muses ont inspiré leur faveur, de n'être plus Latineurs, ni Grécaniseurs, comme ils sont plus par ostentation que par devoir ; et prendre pitié, comme bons enfants, de leur pauvre mère naturelle : ils en rapporteront plus d'honneur et de réputation à l'avenir que s'ils avaient, à l'imitation de Longueil (1), Sadolet (2) ou Bembe (3), recousu ou rabobiné je ne sais quelles vieilles rapetasseries de Virgile et de Cicéron, sans tant se tourmenter ; car quelque chose qu'ils puissent écrire, tant soit elle excellente, ne semblera que le cri d'une oie au prix du chant de ces vieils cygnes, oiseaux dédiés à Phébus Apollon (4). » (RONSARD, *Préface sur la Franciade*, revue par Binet.)

Mais s'il faut écrire en français, notre langue possédera-t-elle toutes les ressources nécessaires ?

### ★ Enrichissement de la langue :

3. « Qui voudra de bien près y regarder, trouvera que notre langue française n'est si pauvre qu'elle ne puisse rendre fidèlement ce qu'elle emprunte des autres, si infertile qu'elle ne puisse produire de soi quelque fruit de bonne invention, au moyen de l'industrie et diligence des cultiveurs d'icelle, si quelques-uns se trouvent tant amis de leur pays et d'eux-

(1) Humaniste belge (1490-1522) cicéronien.

(2) Prélat et érudit italien (1477-1547) cicéronien.

(3) Cardinal et érudit italien (1470-1557) ; il ne lisait pas son bréviaire, de peur de gâter son latin cicéronien.

(4) Je fus premièrement curieux de latin ;
Mais, connaissant, hélas ! que mon cruel destin
Ne m'avait dextrement pour le latin fait naître,
Je me fis tout français, aimant certes mieux être
En ma langue ou second ou le tiers, ou premier,
Que d'être sans honneur à Rome le dernier.

(RONSARD, *Poèmes : A Pierre l'Escot*, t. VI, p. 191, éd. Blanchemain.)

mêmes qu'ils s'y veuillent employer. » (Du Bellay, *Deffence*, I, 4.)

Les moyens pour fournir ce qui manque à notre langage national sont nombreux, et tous sont bons ; mais il faut savoir en user modérément; l'excès est blâmable, mais les maîtres n'y sont pas tombés : ce sont des disciples trop hardis, comme du Bartas, qui ont discrédité les procédés sagement employés par Ronsard.

**★ Emprunts aux langues étrangères :**

4. « Je veux bien avertir celui qui entreprendra un grand œuvre qu'il ne craigne point d'inventer, adopter et composer à l'imitation des Grecs quelques mots français, comme Cicéron se vante d'avoir fait en sa langue... Ne crains donc, poète futur, d'innover quelques termes, en un long poème principalement, avec modestie toutefois, analogie et jugement de l'oreille... Entre autres choses, se garde bien notre poète d'user de noms propres latins ou grecs, chose vraiment aussi absurde que si tu appliquais une pièce de velours vert à une robe de velours rouge... Dis Hercule, Thésée, Achille, Ulysse... Tu dois pourtant user en cela de jugement, et discrétion, car il y a beaucoup de tels noms, qui ne se peuvent approprier en français, les uns monosyllabes, comme *Mars*, les autres dissyllabes comme *Vénus*, aucuns de plusieurs syllabes comme *Jupiter*... Par quoi je renvoie tout au jugement de ton oreille. » (Du Bellay, *Ibid.*, II, 6.)

**★ Emprunts aux patois :**

5. « Tu sauras dextrement choisir et approprier à ton œuvre les mots plus significatifs des dialectes de notre France, quand mêmement tu n'en auras point de si bons ni de si propres en ta nation; et ne se faut soucier si les vocables sont *gascons*, *poitevins*, *normands*, *manceaux*, *lyonnais*, ou d'autres pays, pourvu qu'ils soient bons, et que proprement ils signifient ce que tu veux dire, sans affecter par trop le parler de la Cour, lequel est quelquefois très mauvais pour être le langage de Damoiselles et jeunes Gentilshommes qui font plus profession de bien combattre que de bien parler. » (Ronsard, *Abrégé de l'Art poétique*, à Alphonse Delbene, 1565.)

**★ Création de mots nouveaux :**

**6.** « Davantage, je te veux bien encourager de prendre la sage hardiesse d'inventer des vocables nouveaux, pourvu qu'ils soient moulés et façonnés sur un patron déjà reçu du peuple... Si les vieux mots abolis par l'usage ont laissé quelque rejeton, comme les branches des arbres coupés se rajeunissent de nouveaux drageons, tu le pourras provigner, amender et cultiver, afin qu'il se repeuple de nouveau : exemple de *lobbe* qui est un vieil mot français qui signifie moquerie et raillerie, tu pourras faire sur le nom le verbe *lobber*, qui signifiera moquer et gaudir, et mille autres de telle façon (1). » (Ronsard, Préface sur la *Franciade*, revue par Binet.)

**★ Retour aux vieux mots :**

**7.** « Quant au reste, use de mots purement français, non toutefois trop communs, non point aussi trop inusités, si tu ne voulais quelquefois usurper et quasi comme enchâsser ainsi qu'une pierre précieuse et rare quelques mots antiques en ton poème, à l'exemple de Virgile... Pour ce faire te faudrait voir tous ces vieux romans et poètes français, où tu trouveras un *ajourner*, pour *faire jour* (que les praticiens se sont fait propre) *anuiter*, pour *faire nuit*... Ne doute point que le modéré usage de tels vocables ne donne grande majesté tant au vers comme à la prose. » (Du Bellay, *Deffence*, II, 6.)

L'on voit tous ces préceptes accompagnés du conseil de modération, et de respect pour la langue française, sa tradition, sa douceur, son esprit.

Ronsard ne voulait pas qu'on parlât « grec et latin », et quand plus tard la mode italienne risquait de déformer notre langue en

---

(1) Ronsard avait de même dit dans son *Abrégé de l'Art poétique*, en soulignant ce que l'entreprise avait de hardi et d'anti-populaire : « De tous vocables quels qu'ils soient, en usage ou hors d'usage, s'il reste encore quelque partie d'eux, soit en nos verbe, adverbe ou participe, tu le pourras par bonne et certaine analogie faire croître et multiplier, d'autant que notre langue est encore pauvre, et qu'il faut mettre peine, quoi que murmure le peuple, avec toute modestie de l'enrichir et cultiver. Exemple des vieux mots : puisque le nom de *verve* nous reste, tu pourras faire sur le nom le verbe *verver* et l'adverbe *vervement ;* sur le nom d'*essoine*, *essoiner*, *essoinement*, et mille autres tels. »

favorisant l'invasion d'un grand nombre de mots étrangers, comme Henri Estienne, il prit fermement parti pour défendre les vieux mots purement français. D'Aubigné nous rapporte le discours suivant qu'il tenait à ses disciples :

### ★ Ronsard contre l'italianisme :

8. « Mes enfants, défendez votre mère contre ceux qui veulent faire servante une damoiselle de bonne maison. Il y a des vocables qui sont français naturels, qui sentent le vieux, mais le libre français, comme *dougé*, *tenue*, *empour*, *dorne*, *bauger*, *bouge*, et autres de telle sorte. Je vous recommande par testament que vous ne laissiez point perdre ces vieux termes, que vous les employiez et défendiez hardiment contre des marauds qui ne tiennent pas élégant ce qui n'est point écorché du latin et de l'italien, et qui aiment mieux dire *collauder*, *contemner*, *blasonner*, que *louer*, *mépriser*, *blâmer*. Tout cela c'est pour l'écolier de Limousin. » (D'Aubigné, *Tragiques : Aux lecteurs.*)

Malgré ces précautions prudentes, l'inspiration de cette école la détournait du public ignorant ; érudite, savante par ses procédés et sa technique, cette poésie s'adresse à ceux qui, connaissant l'antiquité, pourront goûter et estimer « l'artifice » avec lequel on a ravi aux anciens leurs beautés pour les faire nôtres. C'est ainsi que Ronsard dit dans une de ses préfaces :

### ★ Inspiration élevée non populaire :

9. « Je ne fais point de doute que ma poésie tant variée ne semble fâcheuse aux oreilles de nos rimeurs, et principalement des courtisans, qui n'admirent qu'un petit sonnet pétrarquisé, ou quelque mignardise d'amour, qui continue toujours en son propos; pour le moins, je m'assure qu'ils ne me sauraient accuser sans condamner premièrement Pindare, auteur de telle copieuse diversité, et outre que c'est la sauce à laquelle on doit goûter l'ode. » (Ronsard, *Odes : Épître au lecteur*, 1550) (1).

---

(1) Qu'on lise encore ces vers pleins à la fois de netteté et d'orgueil :

Il n'y avait Français, tant fût-il bien appris,
Qui n'honorât mes chants et qui n'en fût épris ;

Cette réforme ne se fit pas sans résistances ; les partisans de Marot et de « la littérature facile » soutinrent les genres attaqués ; il y eut des polémiques, des réponses au manifeste de Du Bellay. Pourtant, la nouvelle école triompha, et bientôt elle trouva des disciples nombreux, et souvent médiocres. Montrant que le succès engendre de mauvais imitateurs, Pasquier écrit à Ronsard :

### ★ Succès de la réforme poétique :

**10.** « Autant en est-il advenu à notre poésie française, en laquelle vous et le sieur Du Bellay ayant plus heureusement rencontré que l'on n'avait jamais espéré entre les nôtres, chacun s'est fait accroire à part soi qu'il aurait même part au gâteau, et à tant une infinité ont mis la plume à l'envi. Si bien ou mal je ne dirai pas que la postérité en jugera, mais eux-mêmes le pourront connaître, d'autant que nous voyons leurs livres mourir du vivant de leurs auteurs. » (Étienne Pasquier, *Lettres*, liv. I : *Lettre à Ronsard*, 1555, t. I, p. 26, éd. 1619, in-8°.)

Mais pour les chefs, on leur promettait et eux-mêmes se promettaient une gloire immortelle : nous le verrons à propos de Du Bellay et de Ronsard.

---

Car tous ceux que la France en ce savoir estime,
S'ils ne portent au cœur une envieuse lime,
Justes confesseront, écrire je le puis,
Qu'indompté du travail, tout le premier je suis
Qui de Grèce ai conduit les Muses en la France,
Et premier mesuré leurs pas à ma cadence ;
Si qu'en lieu du langage et romain et grégeois
Premier les fis parler le langage françois,
Tout hardi m'opposant à la tourbe ignorante ;
Et plus elle criait, plus elle était ardente
De déchirer mon nom et plus me diffamait,
Plus d'un courage ardent ma vertu s'allumait
Contre ce populaire, imitant mille choses
Dedans les livres grecs divinement encloses.
Je fis des mots nouveaux, je restaurai les vieux,
Bien peu me souciant du vulgaire envieux,
Médisant, ignorant, qui depuis a fait compte
De mes vers qu'au premier il me tournait à honte.

(Ronsard, *Poèmes : Discours contre Fortune, à Odet de Colligny, cardinal de Chastillon*, t. VI, p. 159, éd. Blanchemain.)

## JOACHIM DU BELLAY (1525-1560).

Du Bellay, avec la *Deffence* et l'*Olive*, recueil de sonnets amoureux, semblait, en ouvrant la voie (1549), prendre la direction du mouvement : en réalité il n'était qu'un porte-parole, et Ronsard resta le chef incontesté, reconnu de son ami Du Bellay lui-même. Sa nature d'ailleurs, douce et un peu molle, manquait de la vigueur nécessaire à un chef d'école; il savait se faire aimer, mais il n'aurait pas su diriger.

### ★ Douceur de son caractère :

**11.** « Joachim du Bellay, gentilhomme angevin, et poète excellent, n'a été moins regretté après sa mort, qu'il a été renommé, honoré, et admiré durant sa vie : car ceux qui l'ont connu, l'ont trouvé prompt et aigu en inventions, discret et modeste en paroles, subtil en ses discours, doux en sa conversation, prévoyant ès choses soupçonneuses, ouvert en celles qui étaient assurées, juste et entier en ses promesses, et au surplus toujours garni d'un si bon nombre de considérations qu'il était autant difficile aux mauvais de le tromper, comme aux bons facile de s'en aider; avec toutes lesquelles et autres bonnes parties, joint sa bonne érudition assez témoignée en ses œuvres, il eût pu se rendre le premier de ceux qui ont depuis couru la carrière des Muses, si une mort inopinée n'eût mis fin à sa vie, lorsqu'il était en la fleur de son âge et en la force de son étude. » (Du Verdier, *Bibliothèque française*, 1585, t. IV, p. 535, éd. 1772.)

Quand il mourut, tout jeune, à trente-cinq ans, il fut regretté très vivement, pour toutes ces aimables qualités.

### ★ Sa mort prématurée :

**12.** « Mais cette manière de regret que chacun a pour la perte d'un homme docte est bien petite à la comparaison des mortelles angoisses que souffrent ceux, lesquels, outre la plainte commune des lettres, endurent encore leurs passions privées pour avoir perdu un ferme et constant ami que la bonté du naturel, l'amour de la vertu, l'affection des sciences, et le

plaisir de la conversation leur avaient conjoint, avec telle ressemblance de mœurs, d'affections et d'esprits, qu'il n'était possible les séparer, sinon avecques même douleur que le corps se sépare de son âme (1). » (*Lettre du 3 janvier 1560*, de C. Aubert, avocat, à M. Morel.)

Tous les contemporains sont d'accord pour voir en lui une âme douce et bonne ; il n'est pas étonnant qu'on retrouve le même caractère dans ses vers.

★ **Douceur de ses vers :**

**13.** D'où vient que quand je pense à la Muse gentille (2)
Du docte Du Bellay, que le ciel a ravi,
Mon cœur qui de jeter soupirs n'est assouvi
Me rend comme une souche ou un tronc inutile?
La vertu, le savoir, le doux et grave style
De son divin esprit me poussent à l'envi,
Et moi qui tant de biens ensemble oncques ne vis
Trouve pour tel sujet ma Muse trop débile...
(Sonnet de Damoiselle Ant. Deloines, *Sur la mort de Du Bellay*.)

Avec la *Deffence*, œuvre confuse et inégale, Du Bellay publiait l'*Olive* : ce recueil ne contient pas ses meilleurs vers, au témoignage même de Pasquier :

★ **L' « Olive » :**

**14.** « Quant aux œuvres de Du Bellay, combien que du commencement son *Olive* fut favorisée, si crois-je que ce fut plutôt pour la nouveauté que pour la bonté; car ôtez trois ou

(1) Le même Aubert, dans une *Élégie en l'honneur de J. Du Bellay*, qui fait partie du *Tombeau* du poète, reprend les mêmes idées :

Du Bellay envers tous se montre droiturier
Prudhomme, craignant Dieu, sage, discret, entier,
Non ingrat du plaisir, de conscience bonne,
Profitant à chacun, et n'offensant personne,
Bénin, libéral, humble, et doux à ses amis,
Et constant à tenir ce qu'il avait promis ;
Il couvrait néanmoins sous son courtois langage
Un magnanime cœur témoin de son lignage.

(2) De même Scévole de Sainte-Marthe ; *Sonnet* sur Du Bellay : *Cette âme gentille...*

quatre sonnets qu'il déroba de l'Italie, le demeurant est fort faible. Il y a en lui plusieurs belles odes et chants lyriques, plusieurs belles traductions, comme les quatre et sixième livres de Virgile; toutefois il n'y a rien de si beau que ses *Regrets* qu'il fit dans Rome, auxquels il surmonta soi-même. » (Étienne Pasquier, *Les Recherches de la France*, liv. VI, ch. vii, p. 746, éd. 1617.)

La nouveauté dans l'*Olive*, c'était l'emploi du sonnet. Les contemporains lui en font gloire, malgré quelques contestations.

**★ Le sonnet mis en honneur :**

**15.** « Celui qui premier apporta l'usage des sonnets fut le même Du Bellay par une cinquantaine dont il nous fit présent en l'honneur de son *Olive*, lesquels furent très favorablement reçus par la France : encore que je sache bien que Ronsard en une Élégie qu'il adresse à Jean de la Pérouse, au premier livre de ses Poèmes, l'attribue à Pontus de Tiart : mais il s'abuse, et je m'en crois, pour l'avoir vu et observé. L'*Olive* courait par la France deux ans, voire trois, avant les *Erreurs amoureuses* de Tiart... Il (Du Bellay) se trompette aussi avoir été le premier sonneur de sonnets :

Par moi les grâces divines
Ont fait sonner assez bien
Sur les rives angevines
Le sonnet italien.

(Étienne Pasquier, *Ibid.*, liv. VI, ch. vii, p. 740, éd. 1617.)

On va même plus loin, et on lui attribue l'honneur d'avoir introduit l'emploi des pointes à la fin du sonnet.

**★ La pointe du sonnet**

**16.** Et Du Bellay quittant cette amoureuse flamme,
Premier fit le sonnet sentir son épigramme;
Capable le rendant, comme on voit, de pouvoir
Tout plaisant argument en ses vers recevoir (1).

(Vauquelin de la Fresnaye, *Art poétique*, p. 35, éd. Pélissier.)

(1) Cf. Colletet, *Traité du sonnet*, p. 32, éd. 1658 : « Du Bellay fut le premier de tous les poètes qui enrichit la fin du sonnet de quelque pointe d'esprit. »

En réalité, il y a excès dans ces éloges. Certes, on peut reconnaître que Du Bellay a fait, comme Ronsard, un heureux emploi du sonnet, que leur exemple a contribué à lui donner une belle place à côté des nobles genres venus de l'antiquité. Mais Du Bellay n'est pas le premier à l'avoir introduit : Marot lui-même en a traduit quelques-uns de Pétrarque, et pour la pointe finale, Mellin de Saint-Gelais avait un peu frayé la voie.

C'est dans les deux recueils que Du Bellay publia à son retour de Rome que ces qualités se révélèrent surtout.

### ★ Les « Antiquités » et les « Regrets » :

**17.** « On y voit (dans ses écrits) une si heureuse abondance et une telle facilité de s'exprimer agréablement, qu'on le peut nommer avec raison l'Ovide de son siècle.... Jamais ouvrage français ne fut lu plus volontiers ni avec plus de plaisir par toute la France, que ces deux précieux livres qu'il composa sur le sujet de la ville de Rome; en l'un desquels il parle des Antiquités et des vieilles ruines de cette fameuse et superbe ville, et dans l'autre des mœurs corrompues de la cour des papes, et des diverses nations qui la fréquentaient de son temps; ce qu'il représente de fort bonne grâce, et comme dans un véritable tableau avec des vers aigus et des pointes subtiles (1). » (SCÉVOLE DE SAINTE-MARTHE, *Éloges des hommes*

---

(1) « De ses ouvrages l'on estime particulièrement ses *Regrets*, qu'il fit à Rome, lorsqu'il était à la suite du cardinal son parent, ses *Jeux rustiques*, et les autres choses qu'il fit pour Marguerite. femme de Philibert duc de Savoie. Mais il ne fut pas heureux dans ses pièces latines qu'il fit tout de même à Rome. » (*Éloges des hommes savants tirés de l'histoire de* DE THOU, par A. Teissier, t. II, p. 176, éd. 1697.)

Du Bellay composa en effet des pièces latines, lui qui avait fulminé contre ceux qui portent du bois en la forêt (*Deffence*, II, 12). Elles sont intéressantes pour la biographie du poète ; et il y a plus d'un rapprochement à faire entre elles et les *Antiquités* ou les *Regrets*. En traitant des sujets semblables en latin et en français, il a prouvé par l'exemple combien il valait mieux écrire en « son vulgaire ». Voyez dans la thèse de M. Chamard sur Du Bellay, la liste des thèmes communs aux *Poemata* et aux *Regrets*. Voici à titre de curiosité le correspondant en latin du fameux sonnet 31 : « *Heureux qui comme Ulysse a fait un beau voyage* ».

Felix qui mores multorum vidit et urbes,
    Sedibus et potuit consenuisse suis.
Ortus quæque suos cupiunt, externa placentque
    Pauca diu, repetunt et sua lustra feræ.
Quando erit, ut notæ fumantia culmina villæ,
    Et videam regni jugera parva mei ?
Non septemgemini tangunt mea pectora colles,
    Nec retinet sensus Tybridis unda meos.

*illustres... mis en français* par G. Colletet, Paris, 1644, p. 136 et 138.)

Ce qui frappa naturellement alors les lecteurs, c'est le côté satirique de ces sonnets : il s'y trouvait des attaques très vives, contre les mœurs, et même contre les personnes, qui purent faire scandale. Le cardinal Du Bellay, protecteur du poète, qui était son intendant, dut sans doute se formaliser d'une publication faite sans son aveu, car Joachim s'en justifie dans une lettre qu'il lui adresse ; loin de vouloir l'attaquer, il a souvent défendu son maître :

### ★ Les personnalités dans les « Regrets » :

**18.** « Au contraire se trouvera qu'en plusieurs endroits, je me suis en devoir de le défendre (votre honneur), mêmement au sonnet que j'ai aussi enclos ci-dedans auquel je parle apartement de vous et non par métaphore ou allégorie (1)... Ce qui m'a fait ainsi toucher les Caraffes (2) en quelque endroit, a été l'indignité de quoi ils usaient en votre endroit, dont je ne pouvais quelquefois ne me passionner et en déchargeais ma colère sur le papier. » (J. du Bellay, *Lettre au cardinal Du Bellay*, 31 juillet 1559, p. p. de Nolhac, 1883, p. 47.)

Ces personnalités sont souvent très obscures : elles appellent un commentaire explicatif, et déjà il était nécessaire pour les lecteurs du XVIe siècle.

### ★ Obscurité de certaines allusions :

**19.** « Les poèmes de Du Bellay, que j'ai relus trois ou quatre fois depuis ton départ, me plaisent de plus en plus. Cependant

---

Non mihi sunt cordi veterum monumenta Quiritum,
Nec statuæ, nec me picta tabella juvat :
Non mihi Laurentes Nymphæ, sylvæque virentes,
Nec mihi, quæ quondam, florida rura placent.
(*Poemata*, f° 13, v°.)

(1) Le sonnet 49 qui se termine par ces deux vers :

Voyant mon cher seigneur en danger d'abîmer (dans les flots)
Il me plaît de courir une même fortune.

C'est le seul sonnet où Du Bellay ait daigné parler de son protecteur ; encore n'a-t-il pas prononcé son nom.

(2) Dans les sonnets 103 à 105, dirigés contre le pape Jules III et son favori le cardinal del Monte, ancien montreur de singes.

il y a un certain nombre de choses qui m'échappent parce que je ne saisis pas l'allusion même... Ce qu'il écrit ne peut avoir été écrit que par lui, étant donnés son érudition variée, son goût très raffiné. Car je n'ai encore lu personne qui promette ou même possède déjà réellement en français un tel éclat de style et une grâce si continue. » (*Lettre latine* du chancelier Olivier à Frédéric Morel, 27 août 1558.)

Le chancelier Olivier a bien raison de relever l'érudition variée du poète qui accroît la difficulté du jugement que nous devons porter des *Regrets*. Dans ces sonnets, pleins d'attaques personnelles ou de lamentations intimes, qui semblent parties du cœur, il n'est pas une pièce où l'on ne puisse signaler une ou plusieurs imitations soit des écrivains latins, soit des poètes italiens modernes. Le poète érudit n'était pas mort, même quand il ne s'agissait de faire parler que l'indignation ou la douleur.

### ★ Valeur des « Regrets » :

Et néanmoins, malgré l'abus des réminiscences ou des imitations directes, le sentiment n'est pas étouffé chez le poète. Le XVIe siècle voyait surtout la satire dans les *Regrets*, et en effet, avec le *Poète courtisan*, Du Bellay y a préludé brillamment à la satire que Ronsard, puis Régnier illustreront. Mais nous y goûtons surtout le premier exemple d'une poésie intime et mélancolique. Les *Épîtres* de Marot traitent bien de sujets personnels ; mais, même dans ses malheurs, il reste gai, spirituel, parce qu'il est joyeux de tempérament. Du Bellay donne une autre note, crée véritablement un genre et lui donne un style : son talent consiste à dire des choses très simples, les aventures de la vie journalière, en les relevant par une expression choisie, fine, délicate, pittoresque, en un mot artistique. Il nous intéresse par sa tristesse rêveuse, toute moderne par le sentiment qui l'inspire (1), par l'élégance sobre et nette de son style, par la sûreté avec laquelle il manie ses rythmes (2). C'est un poète charmant, élégant, discret ; la « douceur de son âme gentille » continue à plaire à tous ceux qui le lisent.

---

(1) Bien avant Volney et Chateaubriand, il a découvert la poésie des ruines (*Antiquités*).

(2) Il a contribué par son *Poète courtisan* écrit en vers de douze pieds à remettre l'alexandrin en honneur. Les sonnets de l'*Olive* étaient en vers de dix pieds. Ceux des *Regrets* sont tous des alexandrins.

## RONSARD (1524-1585).

Si jamais un poète fut célébré, glorifié, adoré presque, c'est Ronsard de son vivant, et au moment de sa mort. Sans parler de tous les honneurs dont il fut comblé à la cour, qu'on se rappelle ces disciples qui l'écoutaient (1), l'imitaient, le chantaient; qu'on jette les yeux sur une édition de Ronsard, on verra à la fin, rassemblées sous le titre : *le Tombeau de Ronsard*, cinquante pièces de vers grecs, latins, français, italiens, composées en son honneur. Qu'on en lise quelques-unes, on pourra juger des excès auxquels une admiration déréglée conduit. Daurat, son vieux maître, dit qu'en Ronsard sont morts Homère, Virgile, Eschyle, Euripide, Sophocle, Théocrite, Pindare, Horace. Un autre dit encore :

**★ Admiration universelle du génie de Ronsard :**

**20.** Comme la poésie avec lui prit naissance,
Elle est morte avec lui; Phébus, qui sort de France,
Fait en leur mont natal les Muses retourner ;
Calliope (2) sans plus en France est demeurée,
Et délaissant ses sœurs, de deuil toute éplorée,
Ne veut de son Ronsard la tombe abandonner.

(R. Estienne, *Stances sur le trépas de Ronsard; Le tombeau de P. de Ronsard*).

Le cardinal du Perron n'allait pas moins loin lorsqu'il disait publiquement dans son *Oraison funèbre* du poète :

**21.** « Certes pouvons-nous bien dire, pour le moins de la poésie française, qu'elle a accompli son tour et sa révolution dans le cercle et dans le période de sa vie. Il l'a vue en son orient, il l'a vue en son occident, il l'a vue naître, il l'a vue mourir avec lui; elle a eu un même berceau, elle aura une même sépulture (3) ». (Du Perron, *Oraison funèbre de Ronsard*, p. 1178, éd. de Ronsard, Buon, 1609.)

---

(1) Cf. nº 8, de ce chapitre.

(2) Muse de la poésie épique : allusion à la *Franciade*.

(3) Dès les premières lignes, l'orateur disait : « Ce ne sont point ici les obsèques d'un homme vulgaire, et ordinaire comme les autres, ce sont les funérailles du père commun des Muses et de la poésie. » (Du Perron, *Oraison funèbre de Ronsard*, p. 1108, éd. Buon, 1609.)

Mais le comble est certainement atteint par le bibliographe La Croix du Maine, qui, un an avant la mort de Ronsard, précise ainsi les circonstances de sa naissance.

**★ Naissance de Ronsard :**

**22.** « Pierre de Ronsard, gentilhomme vendômois, fils de Messire Louis de Ronsard, sieur de la Possonnière, près Montoire au Maine, en laquelle terre ledit Pierre de Ronsard naquit : elle est située au bas Vendômois, qui est du spirituel du Maine, et du temporel de Chartres, et par conséquent il est Mançois, ou né au pays et comté du Maine, ce que je dis expressément, de peur qu'il n'en advienne dispute entre les nations qui se le voudront attribuer et vendiquer, comme leur nourrisson, sans certitude de sa vraie patrie, et lieu de son origine et naissance, pour laquelle chose l'on a vu sept bien fameuses villes disputer d'Homère et débattre son pays. » (La Croix du Maine, *Bibliothèque française*, 1584, t. II, p. 316-317, éd. 1772.)

On n'hésite pas à le mettre en parallèle avec Homère ; on voit en lui un poète parfait. Un esprit ferme et lucide, comme celui de Pasquier, juge avec tout le monde qu'il est tel.

**★ Ronsard est un modèle :**

**23.** « Ronsard est celui que je mets devant tous les autres sans aucune exception et réserve. Car, ou jamais notre poésie n'arriva et n'arrivera à sa perfection, ou, si elle y est arrivée, c'est en notre Ronsard qu'il la faut telle reconnaître. » (Étienne Pasquier, *Recherches de la France*, liv. VI, ch. viii, p. 754, éd. 1617.)

Cette renommée dépasse bien vite les frontières de la France ; en Italie même on l'admire, comme l'anecdote suivante le prouve :

**★ Gloire à l'étranger :**

**24.** « Si faut-il que je dise ce mot de M. de Ronsard, qui est : que moi étant un jour à Venise chez un des principaux imprimeurs, ainsi que je lui demandais un Pétrarque en grosse lettre, grand volume et commenté, il y eut un grand

magnifique près de moi, s'amusant à lire quelque livre, qui m'oyant, me dit, moitié en italien, moitié en assez bon français, car il avait été autrefois ambassadeur en France, qui me dit : « Mon gentilhomme, je m'étonne comment vous êtes « curieux de chercher un Pétrarque parmi nous, puisque vous « en avez un en votre France plus excellent deux fois que le « nôtre, qui est M. de Ronsard. » Et là-dessus se mit à l'exalter par-dessus tous les poètes qu'il avait jamais lus, et m'entretint tout un long temps non seulement de ce sujet, mais de plusieurs autres beaux... Voilà le bel honneur que déféra ce bon vieillard magnifique à M. de Ronsard, comme il avait raison. » (BRANTÔME, *Hommes illustres et grands capitaines français : Le grand roi Henri II*, t. I, p. 311, éd. Buchot.)

Après ces éloges qui tiennent parfois de l'hyperbole, il convient d'écouter ceux qui apportent des exemples et des preuves pour justifier leur admiration.

### ★ Appréciation générale de Du Verdier :

**25.** « De quelle gravité a-t-il chanté ses *Hymnes*, plus doctes que ceux d'Orphée, et sa *Franciade*, autant ou plus grave que l'*Iliade* d'Homère ? Avec quelle grâce a-t-il accommodé ce que de plus beau il a tiré des Grecs et autres auteurs ? De combien de mots propres, et comparaisons singulières et belles a-t-il enrichi notre langue ? Pourrait-on trouver de plus belles descriptions que les siennes ? Non certainement, car il représente si naïvement par ses vers à l'esprit de celui qui lit les choses qu'il décrit, qu'il semble qu'on les voie et qu'on y soit. Bref, c'est le premier poète de ce siècle, et si oserai bien assurer à la vérité qu'il n'y a eu de son temps poète latin, italien, ni français, qui ait mieux fait que lui, soit Bargæus (1), l'Arioste, Tasso, et Bartas qui tiennent les premiers rangs des modernes et lesquels ne lui sauraient ôter ni emporter cet honneur. Et

(1) Bargæus (1517-1596) nom latin du poète italien Pierre Angelio, né à Barga, en Toscane, auteur d'un poème latin sur la chasse, en six livres, et d'une *Syriade* en douze livres, sur le même sujet que la *Jérusalem délivrée* du Tasse. Sa célébrité au XVIe siècle fut très grande.

Bartas le confesse aussi en un endroit de sa *Seconde semaine*, par ces vers :

L'autre, ce grand Ronsard, qui pour orner sa France,
Le Grec et le Latin dépouille d'éloquence,
Et d'un esprit hardi manie heureusement
Toute sorte de vers, de style et d'argument.

(Du Verdier, *Bibliothèque française*, 1585, t. V, p. 326, éd. 1772.)

Dans ce passage, plusieurs des tentatives et des innovations de Ronsard sont signalées à sa gloire ; ici, on insiste sur les qualités de son esprit et de sa science :

**★ Jugement de De Thou :**

**26.** « Il semble qu'il a égalé les plus fameux poètes de l'antiquité et qu'il a surpassé plusieurs d'entre eux. Car, comme il avait une imagination vive et un jugement merveilleux (ce qui se trouve rarement dans une même personne), ces deux qualités, jointes au talent qu'il avait pour la poésie et au soin qu'il prit de mêler avec adresse l'art avec la nature, et l'esprit des Muses grecques et latines avec celui des françaises, le rendirent le plus accompli de tous les poètes qui ont fleuri depuis le siècle d'Auguste. » (*Éloges des hommes savants tirés de l'histoire de* de Thou, par A. Teissier, t. II, p. 116, éd. 1697.)

Ce poète si complet s'était de bonne heure senti appelé par la Muse ; sa vocation naquit dès ses premières années :

**★ La vocation poétique de Ronsard :**

**27.** Je n'avais pas quinze ans que les monts et les bois (1)
Et les eaux me plaisaient plus que la cour des rois,
Et les noires forêts épaisses de ramées,
Et du bec des oiseaux les roches entamées;
Une vallée, un antre en horreur obscurci,

---

(1) Ailleurs sa vocation poétique s'éveille encore plus tôt :

Je n'avais pas douze ans qu'au profond des vallées,
Dans les hautes forêts des hommes reculées,
Dans les antres secrets de frayeur tout couvers,
Sans avoir soin de rien je composais des vers....

(Ronsard, *Poèmes A Pierre l'Escot*, livre II, t. VI, p. 191, éd. Blanchemain.)

Un désert effroyable était tout mon souci ;
Afin de voir au soir les nymphes et les fées
Danser dessous la lune en cotte par les prées...
Or je ne fus trompé de ma jeune entreprise;
Car la gentille Euterpe, ayant ma dextre prise...
Ayant dessus mon chef son haleine soufflée
Me hérissa le poil de crainte et de fureur,
Et me remplit le cœur d'ingénieuse erreur,
En me disant ainsi : « Puisque tu veux nous suivre,
Heureux après ta mort nous te ferons revivre
Par longue renommée... »

(Ronsard, *Hymne de l'Automne*, t. V, p. 189.)

Mais il joignit à l'inspiration divine tout ce que peut donner le travail assidu et patient. Dès l'époque où il n'était que page, il étudiait Virgile et les poètes français antérieurs :

**★ Premières études de Ronsard :**

28. « Il ne laissait toutefois d'avoir toujours en main quelque poète français, qu'il lisait avec jugement, et principalement (comme lui-même m'a maintes fois raconté) un Jean le Maire des Belges, un *Roman de la Rose*, et les œuvres de Clément Marot, lesquelles il a depuis appelées, comme on lit que Virgile disait de celles d'Ennie, les nettoyures dont il tirait comme par une industrieuse lavure de riches limures d'or. » (Cl. Binet, *Vie de Ronsard.*)

Plus tard, délivré de la tutelle de son père, obligé de renoncer, à cause de sa surdité précoce, à « s'avancer près des grands par le chemin des courtisans » (Binet), il se remit à l'étude, avec Baïf, sous la direction de l'helléniste Daurat. Pendant sept ans, il continua de s'armer, avec quelle ardeur, nous le savons par son biographe :

**★ Nouvelles études sous Daurat :**

29. « Nous ne pouvons oublier de quel désir et envie ces deux futurs ornements de la France s'adonnaient à l'étude : car Ronsard qui avait été nourri jeune à la cour, accoutumé à veiller tard, continuait à l'étude jusques à deux ou trois heures du matin, et se couchant réveillait Baïf qui se levait et prenait

la chandelle et ne laissait refroidir la place. » (Cl. Binet, *Ibid.*)

Pourtant Ronsard ne publiait rien : il fallut pour le décider que Du Bellay, plus pressé que lui, cherchât à lui enlever la gloire qui lui appartenait légitimement (1). Dès lors, son œuvre s'accroît sans cesse, jusqu'à former l'immense recueil que nous possédons.

Le premier caractère de ces poésies, dont on s'aperçut dès l'abord, c'est leur prodigieuse variété : Ronsard a abordé tous les genres.

**★ Variété de son œuvre :**

**30.** « ... Il avait une âme universellement née à la poésie, vu que quelque sujet qui lui ait jamais été proposé, il l'a traité si dignement que nul autre ne s'en pouvait mieux acquitter, distribuant également l'excellence de son esprit à tous ses ouvrages. Car à l'heure qu'il a pris des sujets pleins de variété, comme sont les matières d'amour, il a si bien contenté ceux qui les ont lus, que l'on a dit qu'il ne se pouvait rien voir de plus agréable. Comme il a traité des arguments de guerres et de combats, il a tellement étonné tout le monde, que l'on a pensé qu'il ne se pouvait rien imaginer de plus épouvantable. Mais quand il s'est mis à écrire des points de théologie et de religion, ç'a été lors qu'il a ravi les esprits de telle sorte, que l'on a trouvé qu'il ne se pouvait rien appréhender ni concevoir de plus admirable. » (Du Perron, *Oraison funèbre*, p. 1171.)

En mettant en lumière la même idée, la page suivante, célèbre d'ailleurs, de Pasquier porte des jugements détaillés sur un assez grand nombre des œuvres de Ronsard.

**★ Jugement de Pasquier :**

**31.** « Surtout on ne peut assez haut louer la mémoire du grand Ronsard... Jamais poète n'écrivit tant comme lui, j'entends de ceux dont les ouvrages sont parvenus jusques à nous : et toutefois, en quelque espèce de poésie où il ait appliqué son esprit, en imitant les anciens, il les a ou sur-

---

(1) La brouille ne dura pas, et « Ronsard ayant incité Du Bellay à continuer ses *Odes*, ils redoublèrent leur amitié. » (Cl. Binet.)

montés ou pour le moins égalés, car quant à tous les poètes qui ont écrit en leurs vulgaires, il n'a point son pareil. Pétrarque s'est rendu admirable en la célébration de sa Laure, pour laquelle il fit plusieurs sonnets et chansons ; lisez la Cassandre de Ronsard, vous y trouverez cent sonnets qui prennent leur vol jusqu'au ciel, vous laissant à part les secondes et troisièmes amours de Marie et d'Hélène. Car en ses premières, il voulut contenter son esprit, et aux secondes et troisièmes vaquer seulement au contentement des sieurs de la cour (1). Davantage, Pétrarque n'écrivit qu'en un sujet, et cestui en une infinité. Il a en notre langue représenté un Homère, Pindare, Théocrite, Virgile, Catulle, Horace, Pétrarque, et par même moyen diversifié son style en autant de manières qu'il lui a plu, ores d'un ton haut, ores moyen, ores bas : chacun lui donne la gravité et [à] Du Bellay la douceur. Et quant à moi, il me semble que quand Ronsard a voulu doux-couler, comme vous voyez dans ses Élégies, vous n'y trouverez rien de tel en l'autre... En Ronsard, je ne fais presque nul triage. Tout y est beau, et ne m'émerveille point que Marc Antoine de Muret et Remy Belleau, tous deux personnages de marque, n'aient estimé faire tort à leurs réputations, celui-là en commentant les Amours de Cassandre, et cetui celles de Marie. Ses Odes, ses Sonnets, ses Élégies, ses Églogues, ses Hymnes, bref tout est admirable en lui ; mais sur toutes choses ses Hymnes (dont il fut le premier introducteur) et entre elles celles des *Quatre saisons de l'année* (2); entre ses Odes, celle qu'il fit sur la mort de la Reine de Navarre, qu'il appelle *Hymne triomphal* (3), et l'autre qu'il adressa à Messire Michel de l'Hospital, depuis chancelier de France (4).

(1) Dans ses *Lettres*, Pasquier dit encore : « Lorsque sous les noms de Marie et Hélène, il se proposa de complaire aux courtisans, il me semble que je ne lis plus Ronsard, le lisant. » (Livre XVIII, t. II, p. 431, éd. 1619.) Guillaume Colletet, qui rapporte ce jugement de Pasquier, dit « que s'il y a beaucoup de doctrine dans la Cassandre, il trouve qu'il y a beaucoup plus de douceur et de délicatesse dans les autres. Ce que Ronsard, ajoute-il, reconnut franchement lui-même, lorsqu'il dit que sa Muse était blâmée à son commencement pour être trop savante et trop obscure; mais qu'il s'était depuis peu un peu plus accommodé au sentiment du vulgaire. » (Goujet, *Bibliothèque française*, t. XII, p. 117.)

(2) *Hymnes*, livre II, hymnes III-VI, t. V, éd. Blanchemain.

(3) *Odes*, livre V, ode V, t. II, p. 313.

(4) *Ibid.*, livre I, ode X, t. II, p. 68.

Il n'est pas qu'en folâtrant, il ne passe d'un long entrejet les poètes qui voulurent faire les sages. Lisez son voyage d'Ercueil, où il contrefait l'ivrogne, en une drôlerie qu'il fit avec tous ceux de sa volée, rien n'est plus accompli, ni plus poétique. Lisez un petit livre qu'il intitula : *les Folastries*, où il se dispensa plus licencieusement qu'ailleurs de parler de métier de Vénus (et pour cette cause l'a depuis retranché de ses œuvres), il serait impossible de vous en courroucer sinon en riant. Il dérobait hardiment des traits d'uns et autres auteurs, mais avec un larcin si noble et industrieux qu'il n'eût point craint d'y être surpris : le premier plan des *Quatre saisons de l'année* est dans une vingtaine des vers Maccoronées de Merlin de Cocquayo. Et sur ce plan il en bâtit quatre Hymnes qui sont des plus belles de toutes les siennes. » (Etienne Pasquier, *Les Recherches de la France,* liv. VI, ch. vii, p. 746-7, éd. 1617.)

**★ Les « Sonnets » amoureux :**

Sur les *Sonnets* amoureux de Ronsard, Pasquier exprime les idées essentielles : beaucoup de science comme toujours chez ce poète et ceux de la même école ; de là des obscurités, de la lourdeur, du pédantisme incompatible avec le sentiment qui devrait seul régner ; mais ailleurs un souffle de passion vraie ou une idée simplement ingénieuse et délicate a chassé les souvenirs érudits, et alors on a une pièce d'un charme pénétrant, d'une élégance qu'aucun mot rude ou déplacé ne détruit. S'il est vrai que de tels sonnets se trouvent dans les recueils dédiés à Marie et Hélène, et que là Ronsard ait voulu « contenter les sieurs de la cour », il eût dû s'apercevoir que l'inspiration savante, si prisée de lui, n'aboutissait qu'à une poésie raide et sèche, bien éloignée des modèles qu'il se proposait.

**★ Les « Odes » :**

Dans les *Odes*, l'effort d'imitation est encore plus grand. Pindare et Horace tour à tour sont pas à pas suivis par lui : il va jusqu'à essayer de faire passer en français la forme de leurs strophes : il a composé des odes saphiques et ses odes pindariques comprennent strophe, antistrophe et épode. La technique antique devient la sienne, et de plus il chante des mythes à la manière de Pindare ; c'était assurément faire fausse route et ne chercher à plaire qu'à

quelques savants, admirateurs de la difficulté vaincue. Et pourtant cette tentative n'est pas méprisable : il a voulu traiter de grands sujets ; il a donné à la poésie française un ton noble et presque religieusement inspiré qui lui avait fait défaut jusqu'alors ; et enfin c'était la poésie lyrique qu'il créait en même temps qu'il introduisait le nom même de l'*Ode*. Il s'en glorifiait avec raison, et ses contemporains ne lui contestent pas l'honneur de cette invention.

**★ Ronsard introducteur de l'Ode :**

**32.** « Quant tu m'appelleras le premier auteur lyrique français et celui qui a guidé les autres au chemin de si honnête labeur, lors tu me rendras ce que tu me dois, et je m'efforcerai te faire apprendre qu'en vain je ne l'aurai reçu... Dès le même temps que Clément Marot (seule lumière en ses ans de la vulgaire poésie) se travaillait à la poursuite de son psautier, [j'] osai le premier des nôtres enrichir ma langue de ce nom, Ode, comme l'on peut voir par le titre d'une imprimée sous mon nom dedans le livre de Jacques Peletier, du Mans, l'un des plus excellents poètes de notre âge, afin que nul ne s'attribue ce que la vérité commande être à moi (1). »
Ronsard, Préface en tête des *Odes*, 1550.)

---

(1) Cf. *Odes*, livre I, ode IV.

Afin que la nymphe voie
Que mon luth premièrement
Aux Français montra la voie
De sonner si proprement,
Et comme imprimant ma trace
Au chant attique et romain,
Callimach, Pindare, Horace,
Je déterrai de ma main.

(T. II, p. 51, éd. Blanchemain.

Cf. *Poème* à Jean de la Péruse.

Du Bellay, d'autre part, dit au soixantième sonnet de l'*Olive*

Divin Ronsard, qui de l'arc à sept cordes
Tiras premier au but de la Mémoire
Les traits ailés de la française gloire,
Que sur ton luth hautement tu accordes :
Fameux harpeur, et prince de nos Odes, etc...

Peletier, du Mans, *Art poétique*, livre II : « Ce nom d'*Ode* a été introduit de notre temps par Pierre de Ronsard : auquel je ne faillirai de témoignage, que lui, étant encore en grande jeunesse, m'en montra quelques-unes de sa façon, en notre ville du Mans, et me dit dès lors qu'il se proposait ce genre d'écrire, à l'imitation d'Horace ; comme depuis il a montré à tous les Français et encore plus par sus sa première intention, à l'imitation du premier des lyriques, Pindare. » (1555.)

Dans toutes les œuvres de Ronsard, si nous les passions en revue, nous saisirions de même l'intention d'enrichir la France d'un genre cultivé chez les anciens : en composant des *Hymnes* (1), il veut rivaliser avec Callimaque ou les Hymnes homériques ; dans les *Élégies*, il lutte avec Ovide ou Tibulle ; avec ses *Églogues* et son *Bocage royal*, il veut implanter l'*Idylle* de Théocrite et Virgile ou imiter les *Sylves* de Stace. Il est pourtant une sorte de poèmes où il n'eut pas de modèles, et c'est là précisément qu'il s'est montré le plus grand, parce que, affranchi du souci de l'imitation, il s'inspirait seulement de ce qu'il voyait autour de lui : il s'agit de ses *Discours*. Guidé par son patriotisme, il y trouve l'éloquence (2) ; répondant à des attaques injustes, il manie le fouet de la satire avec une verve sans égale. Aussi le succès de ce recueil fut-il grand :

**★ Les « Discours » :**

**33.** « Les troubles étant survenus vers l'an 1560, par l'introduction de la nouvelle religion, il écrivit contre ceux qui étaient d'avis de la soutenir par les armes. Il y avait plusieurs esprits gaillards de cette partie, qui par un commun vœu armèrent leurs plumes contre lui. Je lui imputais à malheur que lui, auparavant chéri, honoré, courtisé par tant d'écrits, se fût fait nouvelle butte de moquerie, mais certes il eut intérêt de faire ce coup d'essai : parce que les vers que l'on écrivit contre eux aiguisèrent et sa colère et son esprit de telle façon que je suis contraint de me démentir et dire qu'il n'y a rien de si beau en tous ses œuvres que les réponses qu'il leur fit, soit à repousser leurs injures, soit à haut-louer l'honneur de Dieu et de son Église (3). » (Étienne Pasquier, *Les Recherches de la France*, liv. VI, ch. vii, p. 747, éd. 1617.)

---

(1) A propos des *Hymnes*, voici une anecdote rapportée par Brantôme qui prouve la hauteur où la poésie de Ronsard pouvait parvenir, puisqu'on y cherchait le même genre de consolation que Caton dans le *Phédon* :

« Chastellard, gentilhomme français, amoureux de Marie Stuart, par deux fois ayant outragé la reine, fut condamné à mort. Et le jour venu, ayant été mené sur l'échafaud, avant mourir avait en ses mains les hymnes de M. de Ronsard ; et pour son éternelle consolation, se mit à lire tout entièrement l'hymne de la mort, qui est très bien fait et propre pour faire abhorrer la mort, ne s'aidant autrement d'autre livre spirituel, ni de ministre ni de confesseur. » (Brantôme, *Vies des Dames illustres : Marie Stuart*, t. II, p. 149, éd. Buchon, Panthéon littéraire.)

(2) Voyez le *Discours des misères de ce temps* à Catherine de Médicis (1563) et la *Continuation* (1564).

(3) Allusion à la *Réponse de Pierre de Ronsard aux injures et calomnies de je ne sais quels prédicantereaux et ministreaux de Genève* (1563).

Quelle que soit la renommée que Ronsard ait acquise par toutes ces œuvres diverses, aucune ne lui attira tant d'éloges dithyrambiques que le grand poème, promis pendant de longues années, qui devait en France tenir lieu d'une *Iliade* ou d'une *Énéide*. Dès les premières années de la carrière poétique de Ronsard, la *Franciade* était annoncée et glorifiée à l'avance :

### ★ Annonce de la « Franciade » :

**34.** « Si ne voudrais-je pas entrer en lice pour débattre la vérité de nos histoires, ni l'éplucher si privément, pour ne tollir ce bel état où se pourra fort escrimer notre poésie française, maintenant non pas accoutrée, mais, comme il semble, faite tout à neuf, par notre Ronsard, notre Baïf, notre Du Bellay, qui en cela avancent bien tant notre langue, que j'ose espérer que bientôt les Grecs ni les Latins n'auront guère, pour ce regard, devant nous, si non possible, que le droit d'aînesse. Et certes je ferais grand tort à notre rythme (car j'use volontiers de ce mot, et il ne me déplaît), pour ce qu'encore que plusieurs l'eussent rendue mécanique, toutefois je vois assez de gens qui sont à même pour la ranoblir, et lui rendre son premier honneur : mais je lui ferais, dis-je, grand tort de lui ôter maintenant ces beaux contes du roi Clovis, auxquels déjà je vois, ce me semble, combien plaisamment, combien à son aise s'y égayera la veine de notre Ronsard en sa *Franciade*. J'entends sa portée, je connais l'esprit aigu, je sais la grâce de l'homme : il fera ses besognes de l'oriflan, aussi bien que les Romains de leurs anciles, *et des boucliers du ciel en bas jetés*, ce dit Virgile (*Énéide*, VIII, 664)... ; il se parlera de nos armes encore dans la tour de Minerve. » (La Boétie, *De la servitude volontaire*.)

Ce poème épique était le rêve de la nouvelle école. Longtemps on attendit ; enfin en 1572, quelques jours après la Saint-Barthélemy, Ronsard fit paraître les quatre premiers chants de la *Franciade*... et il ne continua pas : nous en dirons tout à l'heure les raisons.

Le succès ne fut pas en rapport avec l'effort : pourquoi ?

Ce qui a manqué à Ronsard, c'est l'inspiration personnelle : il a suivi pas à pas Virgile et Homère, et il le confesse naïvement.

### ★ Homère et Virgile démarqués dans la « Franciade »

**35.** « J'ai patronné mon œuvre (dont ces quatre premiers livres te serviront d'échantillons) plutôt sur la naïve facilité d'Homère que sur la curieuse diligence de Virgile, imitant toutefois à mon possible de l'un et de l'autre l'artifice et l'argument, plus bâti sur la vraisemblance que sur la vérité. » (RONSARD, *Au lecteur*, en tête de la *Franciade.*)

Il leur a tout pris : la manière de conduire l'action, les procédés de développement épique, les machines, le merveilleux : il a fait un catalogue de tout ce qui se trouvait chez Homère et Virgile, et croyant posséder la recette du poème épique parfait, il a utilisé par raisonnement ce qui était naturel chez l'un et adroitement combiné avec l'inspiration patriotique chez l'autre. Il n'a pas connu les conditions de la poésie héroïque, et de là son échec. Les conseils que le poète donne dans sa *préface* pour bâtir une œuvre de ce genre sont curieux et significatifs :

### ★ La recette du poème épique :

**36.** « Tu dois davantage, lecteur, illustrer ton œuvre de paroles recherchées et choisies et d'arguments renforcés, tantôt par fables, tantôt par quelques vieilles histoires, pourvu qu'elles soient brièvement écrites et de peu de discours, l'enrichissant d'épithètes significatifs, et non oisifs, c'est-à-dire qui servent à la substance des vers, et par excellentes, et toutefois rares, sentences... Le poète bien avisé, plein de laborieuse industrie, commence son œuvre par le milieu de l'argument, et quelquefois par la fin ; puis il déduit et poursuit si bien son argument par le particulier accident et événement de la matière qu'il s'est proposé d'écrire, tantôt par personnages parlans les uns aux autres, tantôt par songes, prophéties, et peintures insérées contre le dos d'une muraille et des harnois, et principalement des boucliers, ou par les dernières paroles des hommes qui meurent, ou par augures et vols d'oiseaux et fantastiques visions de Dieux et de démons, ou monstrueux langages des chevaux navrés à mort, tellement que le dernier acte de l'ouvrage se colle, se lie et s'enchaîne si bien et si à propos l'un dedans l'autre, que la fin se rapporte dextrement

et artificiellement au premier point de l'argument. » (Ronsard, Préface sur la *Franciade*.)

L'excès de science et d'artifice, l'abus des souvenirs mythologiques, l'emploi de toutes les situations déjà connues par les poètes antérieurs (1), refroidissaient un poème dont le héros, en outre, n'était pas trop illustre (2).

Une nouvelle raison de l'échec vient, dit-on, du mètre choisi. La *Franciade* est écrite en décasyllabes ; c'était le vers des Chansons de gestes. Mais depuis, l'alexandrin, grâce surtout à la Pléiade, avait fait son chemin. Il est certain que Ronsard sentit le besoin de se justifier et il revint à plusieurs reprises sur cette question.

### ★ Le mètre de la « Franciade » :

**37.** « Si tu me dis, lecteur, que je devais composer mon ouvrage en vers alexandrins, pour ce qu'ils sont pour le jourd'hui plus favorablement reçus de nos seigneurs et dames de la cour et de toute la jeunesse française, lesquels vers j'ai remis le premier en honneur, je te réponds qu'il m'eût été cent fois plus aisé d'écrire mon œuvre en vers alexandrins qu'aux autres, d'autant qu'ils sont plus longs, et par conséquent, moins sujets, sans la honteuse conscience que j'ai qu'ils sentent trop leur prose. » (Ronsard, *Au lecteur*, en tête de la *Franciade*.)

**38.** « Il ne faut t'émerveiller, lecteur, de quoi je n'ai composé ma *Franciade* en vers alexandrins, qu'autrefois en ma jeunesse, par ignorance, je pensais tenir en notre langue le rang des

---

(1) Ceci aide à faire comprendre le fameux quatrain placé à la fin de la *Franciade* et qu'il ne faut pas interpréter à contre-sens :

> Les Français qui mes vers liront,
> S'ils ne sont et Grecs et Romains,
> En lieu de ce livre ils n'auront
> Qu'un pesant faix entre les mains.

(2) Ajoutons que l'action, très lente, était peu intéressante. Voyez le sonnet ironique de Du Bellay dans les *Regrets* (sonnet 23) ; en voici la fin :

> Ton Francus, cependant, a beau hausser les voiles,
> Dresser le gouvernail, épier les étoiles,
> Pour aller où il dût être ancré désormais :
> Il a le vent à gré, il est en équipage,
> Il est encor pourtant sur le Troyen rivage,
> Aussi crois-'e, Ronsard, qu'il n'en partit jamais.

carmes héroïques... Depuis, j'ai vu, connu et pratiqué par longue expérience que je m'étais abusé ; car ils sentent trop la prose très facile, et sont trop énervés et flasques ;... au reste ils ont trop de caquet, s'ils ne sont bâtis de la main d'un bon artisan. » (Ronsard, Préface sur la *Franciade*, revue par Binet.)

Les excuses données par Ronsard sont assez étranges, et elles se trouvent en contradiction avec un autre texte :

**39.** « Si je n'ai commencé ma *Franciade* en vers alexandrins, lesquels j'ai mis (comme tu sais) en vogue et en honneur, il s'en faut prendre à ceux qui ont puissance de me commander et non à ma volonté ; car cela est fait contre mon gré, espérant un jour la faire marcher à la cadence alexandrine ; mais pour cette fois il faut obéir (1). » (Ronsard, *Abrégé de l'Art poétique*, alinéa ajouté en 1573.)

Contre son gré, Ronsard a dû choisir le décasyllabe. Ronsard n'était donc pas libre ? Qui a pu lui imposer ce mètre ? La réponse se tire d'autres aveux du poète. Dans son *Avis au lecteur*, il s'excuse de parler des soixante et trois rois de France « plus longuement que l'art virgilien ne le permet ».

### ★ La « Franciade » composée par ordre :

**40.** « Et si tu me dis que d'un si grand nombre je ne devais élire que les principaux, je te réponds que Charles notre seigneur et roi, par une généreuse et magnanime candeur, n'a voulu permettre que ses aïeux fussent préférés les uns aux autres, afin que la bonté des bons et la malice des mauvais lui fussent comme un exemple domestique pour le retirer du vice et le pousser à la vertu. » (Ronsard, *La Franciade : Avis au lecteur.*)

Ainsi le roi surveillait la composition du poème : poète lui-même, il ne devait pas ménager les recommandations, les conseils ; qui sait si la collaboration royale n'alla pas plus loin qu'on ne pense ? Elle alla certainement jusqu'à imposer le vers de dix syllabes, et

(1) On connaît quatorze vers alexandrins s'appliquant à Francus, mais on ne sait si c'est un essai primitif, ou la forme dans laquelle il voulait continuer. (Voyez H. Estienne, *De la précellence du langage français*, éd. Huguet, p. 54.)

les justifications de Ronsard ne sont que pour la galerie. En tout cas, dès la mort du roi (1574), le poète renonce à son entreprise ; il écrit :

Si le roi Charles eût vécu,
J'eusse achevé ce long ouvrage ;
Si tôt que la mort l'eut vaincu,
Sa mort me vainquit le courage.

En réalité, il sentait qu'il faisait fausse route, et il ne tenait pas, puisque les ordres du roi ne le pressaient plus, à prolonger l'expérience. Ainsi s'explique l'abandon et en même temps l'échec de la *Franciade.*

Dans cette œuvre manquée, il est cependant possible de trouver quelques beaux passages. H. Estienne, dans sa *Précellence du langage français,* prend plaisir à en tirer quelques comparaisons pour montrer la supériorité du poète français sur tous ses prédécesseurs grecs, latins ou italiens (1). Il n'avait que l'embarras du choix ; car l'abondance des imitations chez Ronsard crée à son propos un sujet d'étude tout à fait considérable : la question des sources où il puise est fort intéressante et nécessaire pour qui veut pouvoir juger équitablement son génie. Nous nous bornerons à définir le caractère de cette imitation :

### ★ Caractère de l'imitation :

Il ne traduit point ; ainsi il ne prend jamais d'un bout à l'autre un sonnet chez Pétrarque ; il s'inspire de l'idée, ou emprunte quelque détail; le reste lui appartient ; il est donc à la fois savant et personnel, ce que marque justement le cardinal du Perron ; et ainsi il prépare et annonce les classiques :

**41.** « Il usa de leurs richesses (des anciens) si industrieusement, qu'elles paraissaient sans comparaison plus belles comme il les mettait en œuvre dedans ses écrits, que dedans les livres de leurs premiers auteurs, combien qu'au commencement les oreilles de la plupart des Français, qui n'étaient pas encore accoutumées à ces ornements étrangers, fissent quelque difficulté de les supporter, rejetant tantôt la hardiesse des conceptions, qui étaient poétiques et élevées, tantôt la licence des constructions et des façons de parler, qui étaient

(1) Cf. édition Huguet, p. 53 et 54.

imitées et empruntées des autres nations, et tantôt la nouveauté des mots lesquels il se voyait contraint d'inventer, pour tirer notre langue de la pauvreté et de la nécessité. » (Card. du Perron, *Oraison funèbre*, p. 1170.)

Ronsard ne se borne pas à prendre aux anciens la matière de ses poésies, comme nous l'avons dit jusqu'ici ; il leur doit encore le ton élevé de son œuvre ; disciple surtout des Grecs, il leur a emprunté l'idée de l'inspiration divine et de la mission du poète interprète des Dieux, le sentiment de la nature et de la beauté plastique, et dans les moindres sujets, il a su relever et anoblir les idées par la recherche de l'expression artistique.

Mais c'est en vain qu'il eût « feuilleté de main nocturne et journelle les exemplaires grecs et latins » (1), si le ciel en naissant ne l'eût formé poète. Tous, amis et ennemis, ont reconnu son talent poétique. Ce qu'il avait de plus remarquable, c'était l'imagination.

**★ L'imagination poétique chez Ronsard:**

**42.** « L'imagination, il l'avait si vive et constante tout ensemble, que quand il est question de représenter quelque chose, les autres sont froids et languissants auprès de lui. Ceux qui auront vu les Hymnes qu'il a faits des quatre saisons... confirmeront assez mon opinion. » (Du Perron, *Ibid.*, p. 1171-2.)

Essentiellement pittoresque dans les ouvrages descriptifs, mélancolique et voluptueux à la fois dans les pièces où s'expriment ses propres sentiments, tel est le génie de Ronsard, génie audacieux et novateur, puissant et orgueilleux, que nous dépeint fort bien Du Bellay dans un sonnet placé en tête des œuvres de son ami :

**43.** Comme un torrent qui s'enfle et renouvelle
Par le dégoût des hauts sommets chenus,
Froissant et ponts et rivages connus,
Se fait, hautain, une trace nouvelle,

Tes vers, Ronsard, qui par source immortelle
Du double mont sont en France venus,
Courent, hardis, par sentiers inconnus
De même audace et de carrière telle.

Du Bellay, *Œuvres* de Ronsard, p. XXVI, t. I, éd. Blanchemain.)

(1) Du Bellay, *Deffence*, II, IV.

## APPENDICE : LA RÉACTION CONTRE RONSARD.

Malgré leurs exagérations, les contemporains de Ronsard l'ont admiré pour de justes motifs, et pour les raisons mêmes qui sont les nôtres aujourd'hui. Ils ont seulement manqué de mesure, et n'ont pas fait assez le départ entre le bon et le mauvais ; Ronsard est inégal, mais c'est un précurseur dont l'œuvre porta des fruits que d'autres cueillirent. La sagesse s'exprime par la bouche de Montaigne dans ce bref jugement :

### ★ Jugement de Montaigne :

**44.** « Aux parties en quoi Ronsard et Du Bellay excellent, je ne les trouve guère éloignés de la perfection ancienne. » (MONTAIGNE, *Essais*, II, XVII, t. IV, p. 261, éd. Jouaust.)

Le cardinal Du Perron est ailleurs plus réservé et plus près de la vérité que dans son *Oraison funèbre*, où le panégyrique était forcé.

### ★ Jugement de Du Perron :

**45.** « Ronsard fait bien aux œuvres de longue haleine, vous y trouverez quelquefois dix ou douze vers qui sont bas, mais après il vous paye de quelque chose d'excellent; quand sa fureur le prend, il est admirable, son esprit s'élève dans les nues : nous n'avons point eu de poète vraiment poète que lui ; que ses *Saisons* sont bien faites ! que la description de la lyre à Béraud est admirable! que le discours au Ministre est excellent! Ronsard, à mon avis, était l'homme qui avait le plus beau génie que poète ait jamais eu, je dis de Virgile et d'Homère. Il y a cela que les autres sont venus en une langue faite, et lui est venu lorsque la langue était à faire : car c'est lui qui l'a mise hors d'enfance : auparavant c'était une pauvre chose que notre langue. Ronsard est admirable en beaucoup d'endroits, et se sert si bien des fables, il les agence si bien, qu'il semble qu'elles soient à lui et il y met toujours une queue du sien, qui n'en doit point au reste... » (*Perroniana*, p. 333, éd. 1694, Cologne.)

Mais bientôt arrive une réaction terrible, dont le champion redoutable est Malherbe : on sait quel fut le sort de son exemplaire de

Ronsard ; nous aurons à étudier plus loin les idées de Malherbe et leur opposition plus ou moins profonde avec celles de son prédécesseur. Quoi qu'il en soit, la renommée du grand poète fléchit ; les jugements qu'on porte sur son œuvre et son talent, sauf l'exception que présente Chapelain, sont de plus en plus sévères, jusqu'à la condamnation sans appel de Boileau dans son *Art poetique.* Nous avons rassemblé ici quelques témoignages pour qu'on juge, par l'antithèse avec ceux qui précèdent, du dédain injuste où un nouvel idéal littéraire avait jeté un artiste, respectable malgré ses erreurs.

**★ Jugement de Godeau :**

**46.** « Les noms de Ronsard et Du Bellay ne doivent jamais être prononcés sans imprimer dans l'esprit de ceux qui les écoutent une secrète révérence. Mais la passion qu'ils avaient pour les anciens était cause qu'ils pillaient leurs pensées plus qu'ils ne les choisissaient, et que, mesurant la suffisance des autres par celle qu'ils avaient acquise, ils employaient leurs épithètes sans se donner la peine de les déguiser pour les adoucir, et leurs fables sans les expliquer agréablement, et considérer d'assez près la nature des matières auxquelles ils les faisaient servir... Malherbe connut le goût du siècle auquel il écrivait. » (Godeau, *Discours sur les œuvres de M. de Malherbe*, 1630, t. I, p. 377, Malherbe, éd. Lalanne.)

**★ Jugement de Balzac :**

**47.** « Ce poète si célèbre et si admiré a ses défauts et ceux de son temps. Ce n'est pas un poète bien entier, c'est le commencement et la matière d'un poète. On voit dans ses œuvres des parties naissantes et à demi animées d'un corps qui se forme et qui se fait, mais qui n'a garde d'être achevé. C'est une grande source, il le faut avouer ; mais c'est une source trouble et boueuse ; une source, où non seulement il y a moins d'eau que de limon, mais où l'ordure empêche de couler l'eau. Du naturel, de l'imagination, de la facilité, tant qu'on veut ; mais peu d'ordre, peu d'économie, point de choix, soit pour les paroles, soit pour les choses ; une audace insupportable à changer et à innover ; une licence prodigieuse à former de mauvais mots et de mauvaises locutions, à employer indiffé-

remment tout ce qui se présentait à lui, fût-il condamné par l'usage, traînât-il par les rues, fût-il plus obscur que la plus noire nuit de l'hiver, fût-ce de la rouille et du fer gâté. La licence des poètes dithyrambiques, la licence même du menu peuple, à la fète des Bacchanales et aux autres jours de débauche, était moindre que celle de ce poète licencieux ; et si on ne dit pas absolument que le jugement lui manque, c'est lui faire grâce de se contenter de dire que, dans la plupart de ses poèmes, le jugement n'est pas la partie dominante, et qui gouverne le reste. Pour la doctrine, dont on parle, et la connaissance des bons livres, ceux qui en parlent se moquent des gens d'en parler ainsi... Appellent-ils doctrine une lecture crue et indigeste ; de la philosophie hors de sa place, des mathématiques à contre-temps, du grec et du latin grossièrement et ridiculement travestis ? A proprement parler, ces bonnes gens étaient des fripiers et des ravaudeurs. Ils traduisaient mal au lieu de bien imiter. J'oserais dire davantage, ils barbouillaient, ils défiguraient, ils déchiraient dans leurs poèmes les anciens poètes qu'ils avaient lus, et n'y voit-on pas encore maintenant Pindare et Anacréon écorchés tout vifs, qui crient miséricorde aux charitables lecteurs, qui font pitié à ceux qui les reconnaissent en cet état-là (1)? » (Balzac, *Entretiens. Comparaison*

(1) Dans une lettre latine adressée à Jean Silhon, Balzac porte sur la Pléiade et Ronsard un autre jugement, semblable dans certains détails, mais pourtant moins sévère dans l'ensemble. Voici la traduction des passages importants : « ... Peu de temps après [les poètes anciens et grossiers] vinrent des écrivains qui adoucirent la rudesse de leur style, autant que leur époque le permettait. Ils avaient beaucoup de lecture, un talent fécond, un génie vif, mais ils ignoraient ou plutôt ne soupçonnaient même pas la pureté et la correction du style et leur bonté naturelle et la vigueur de leur inspiration devaient se gâter par l'imitation indistincte des Latins et des Grecs. Celui que la génération de nos pères a proclamé le Restaurateur de notre langue, était particulièrement atteint de cette maladie. Il y a en lui à louer, mais beaucoup plus à critiquer : il réussit mal dans ses créations de mots, il était à la fois négligent et hardi, et comme un torrent, il coule parfois avec abondance, mais toujours plein de fange. Cet homme, assuré du jugement de la postérité, estimait mauvais de réfléchir, même un moment, sur un mot douteux ou une pensée suspecte. Il aimait écrire deux cents vers avant son repas et autant après... Je n'ignore pas pourtant que ce poète d'une grâce imparfaite trouve encore aujourd'hui des partisans... Mais si le destin l'avait fait vivre de notre temps, sans aucun doute éclairé par de meilleurs exemples, il aurait effacé dans ses œuvres beaucoup de choses, et, vu son caractère facile, il y aurait reconnu de l'archaïsme suffisamment, de la dureté en plus grande quantité, de mauvaises expressions en nombre innombrable. » (*Epistolæ selectæ*, p. 64, t. II de l'éd. des *Œuvres*, 1665, in-fol.)

*de Ronsard et de Malherbe : Entretien XXXI*, p. 304 sq., éd. 1657.)

★ **Jugement de Chapelain :**

48. « Vous me demandiez par l'une de vos précédentes si l'épithète de *Grand* (1) que j'avais donné à Ronsard était sérieux ou ironique et vouliez mon sentiment exprès là-dessus... Ronsard sans doute était né poète autant ou plus que pas un des modernes, je ne dis pas français, mais encore espagnols et italiens. Ç'a été l'opinion de deux grands savants de delà les monts, Sperone et Castelvetro... Mais ce n'est pas plus leur sentiment que le mien propre qui m'oblige à rendre ce témoignage de son mérite. Il n'a pas à la vérité les traits aigus de Lucain et de Stace, mais il a quelque chose que j'estime plus, qui est une certaine égalité nette et majestueuse qui fait le vrai corps des ouvrages poétiques, ces autres petits ornements étant plus du sophiste et du déclamateur que d'un esprit véritablement inspiré par les Muses. Dans le détail où je le trouve plus approchant de Virgile, ou pour mieux dire d'Homère que pas un des poètes que nous connaissons, et je ne doute point que, s'il fût né dans un temps où la langue eût été plus achevée et plus réglée, il n'eût pour ce détail emporté l'avantage sur tous ceux qui font ou feront jamais des vers en notre langue. Voilà ce qui me semble candidement de lui pour ce qui regarde son mérite dans la poésie française. Ce n'est pas à cette heure que je ne lui trouve bien des défauts hors de ce feu et de cet air poétique qu'il possédait naturellement, car on peut dire qu'il était sans art et qu'il n'en connaissait point d'autre que celui qu'il s'était formé lui-même dans la lecture des poètes grecs et latins, comme on le peut voir dans le traité qu'il en a fait à la tête de sa *Franciade*, d'où vient cette servile et désagréable imitation des anciens que chacun remarque dans ses ouvrages, jusqu'à vouloir introduire dans tout ce qu'il faisait en notre langue tous ces noms des Déités grecques, qui passent au peuple, pour qui est faite la poésie, pour autant de galimatias, de barbarismes et de paroles

(1) Dans une lettre du 26 avril 1640.

de grimoire, avec d'autant plus de blâme pour lui qu'en plusieurs endroits il déclame contre ceux qui font des vers en langues étrangères, comme si les siens en particulier n'étaient pas étrangers et inintelligibles.

« C'est là un défaut de jugement insupportable de n'avoir pas songé au temps où il écrivait, ou une présomption très condamnable de s'être imaginé que pour entendre ce qu'il faisait, le peuple se ferait instruire des mystères de la religion païenne. Le même défaut de jugement paraît dans son grand ouvrage, non seulement dans ce menu de termes et matières inconnues à ce siècle, mais encore dans le dessein, lequel, par ce qu'on en voit, se fait connaître assez avoir été conçu sans dessein, je veux dire sans un plan certain et une économie vraiment poétique, et marchant simplement sur les pas d'Homère et de Virgile, dont il faisait ses guides, sans s'enquérir où ils le menaient. Ce n'est qu'un maçon de poésie, et il n'en fut jamais architecte, n'en ayant jamais connu les vrais principes ni les solides fondements sur lesquels on bâtit en sûreté.

« Avec tout cela, je ne le tiens nullement méprisable, et je trouve chez lui, parmi cette affectation de paraître savant, toute une autre noblesse que dans les afféteries ignorantes de ceux qui l'ont suivi, et jusqu'ici, comme je donne à ces derniers l'avantage dans les ruelles de nos dames, je crois qu'on le doit donner à Ronsard dans les bibliothèques de ceux qui ont le bon goût de l'Antiquité. » (CHAPELAIN, *Lettre à Balzac*, 27 mai 1640, t. I, p. 631 sq., éd. Tamizey de Larroque.)

★ **Dernier jugement de Boileau** (1) :

**49.** « Ce n'est donc point la vieillesse des mots et des expressions dans Ronsard qui a décrié Ronsard : c'est qu'on s'est aperçu tout d'un coup que les beautés qu'on y croyait voir n'étaient point des beautés ; ce que Bertaut, Malherbe, de Lingendes et Racan, qui vinrent après lui, contribuèrent beaucoup à faire connaître, ayant attrapé dans le genre sérieux

(1) Je juge superflu de rappeler la condamnation trop connue qui se trouve au premier chant de l'*Art poétique*, vers 123-130.

le vrai génie de la langue française, qui bien loin d'être en son point de maturité du temps de Ronsard, comme Pasquier se l'était persuadé faussement (1), n'était pas encore sortie de sa première enfance. » (BOILEAU, *Réflexions critiques sur Longin : Réflexion VII*, 1693.)

**★ Jugement, moins sévère, de Fénelon :**

**50.** « Ronsard avait trop entrepris tout à coup. Il avait forcé notre langue par des inversions trop hardies et obscures; c'était un langage cru et informe. Il y ajoutait trop de mots composés, qui n'étaient point encore introduits dans le commerce de la nation : il parlait français en grec, malgré les Français mêmes. Il n'avait pas tort, ce me semble, de tenter quelque nouvelle route pour enrichir notre langue, pour enhardir notre poésie et pour dénouer notre versification naissante. Mais, en fait de langue, on ne vient à bout de rien sans l'aveu des hommes pour lesquels on parle. On ne doit jamais faire deux pas à la fois; et il faut s'arrêter dès qu'on ne se voit pas suivi par la multitude. La singularité est dangereuse en tout : elle ne peut être excusée dans les choses qui ne dépendent que de l'usage. L'excès choquant de Ronsard nous a un peu jetés dans l'extrémité opposée : on a appauvri, desséché et gêné notre langue. » (FÉNELON, *Lettre à l'Académie, V : Projet de poétique*, 1715.)

---

(1) Cf. nº 23 de ce chapitre.

## CHAPITRE III

### FRANÇOIS RABELAIS

### (1495-1553)

Rabelais. — Sa personne. — Légende et Vérité. — Les ouvrages de Rabelais. — Condamnation du Parlement, de Calvin, de Du Verdier. — Défense de Rabelais. — Jugements favorables. — Utilité de ses ouvrages. — Sa science. — Fondement de ses idées. — Les allusions. — Vogue de son œuvre. — Son style et son influence.

La vie et la personne de Rabelais ont été défigurées de bonne heure par des légendes dont la critique moderne a grand'peine à se débarrasser. La nature de son ouvrage le plus célèbre a contribué beaucoup à l'éclosion et à la ropagation de ces erreurs.

#### ★ La personne de Rabelais :

Sans vouloir représenter Rabelais comme un saint homme, ce moine défroqué n'eut pas une existence de débauché et d'athée. C'était un érudit qui vivait au milieu des livres ; un savant médecin dont les leçons étaient estimées ; un habile homme qui s'était ménagé des protecteurs puissants. En 1538, un de ses amis, Gilbert Duchet, dans des vers latins où il montre la philosophie entraînant ses fidèles dans les espaces éthérés, dit :

1. « Parmi eux au premier rang, apparaît Rabelais, maître suprême dans les études qui te révèlent, ô sagesse sacrée (1). » (*Revue des Études rabelaisiennes*, t. I, p. 202.)

Toutefois Rabelais n'est pas un pur spéculatif ; il aime la vie large, gaie, avec ses amis. De son vivant même, la légende commença à prendre corps, puisque l'une des plus furieuses attaques qu'on ait lancées contre lui est celle de Gabriel de Puits-Herbaut, qui dès 1549 écrit :

---

(1) In primis sane Rabelaesum, principem eumdem
Supremum in studiis diva tuis sophia.

**★ Le Rabelais légendaire :**

2. « Que peut-il manquer à Rabelais pour être absolument méchant, lui qui n'a ni crainte de Dieu, ni respect des hommes? Il foule aux pieds et ridiculise tout ce qui est divin et humain... Il passe ses jours entiers à boire, à faire la débauche, à suivre les odeurs de cuisine, à imiter le singe, comme dit le proverbe; de plus il souille un misérable papier d'écrits impies, il vomit le poison qu'il veut répandre partout : en un mot, homme à la langue impie et incontinente. » (GABRIEL DE PUITS-HERBAUT, *Theotimus, sive de tollendis et expurgandis malis libris, iis præcipue quos vix incolumi fide ac pietate plerique legere queant*, 1549.)

C'est là l'origine de tous les faux bruits, en même temps que l'épitaphe que lui consacre Ronsard, simple plaisanterie qu'on prit pour argent comptant (1) :

**★ Épitaphe de Rabelais par Ronsard :**

3. Si d'un mort qui pourri repose
Nature engendre quelque chose,
Et si la génération
Se fait de la corruption,
Une vigne prendra naissance
De l'estomac et de la panse
Du bon Rabelais qui boivait
Toujours cependant qu'il vivait..
Jamais le soleil ne l'a vu,
Tant fût-il matin, qu'il n'eût bu;
Et jamais au soir la nuit noire,
Tant fût tard, ne l'a vu sans boire;
Car altéré, sans nul séjour,
Le galant boivait nuit et jour...
Or toi, quiconque sois, qui passes,
Sur sa fosse répands des tasses,
Répands du bril et des flacons,
Des cervelas et des jambons;

(1) Cf. l'article de Laumonier, *Revue des Études rabelaisiennes*, t. I.

Car si encor dessous la lame
Quelque sentiment a son âme,
Il les aime mieux que les lis
Tant soient-ils fraîchement cueillis.

(Ronsard, *Le recueil des Épitaphes*, t. VII, p. 273, éd. Blanchemain.)

En réalité, sa vie, agitée sans doute, fut surtout celle d'un savant (1); le *pantagruélisme* ne fut guère pour lui qu'un délassement (2). Et cependant que de discussions, d'anathèmes, de solutions divergentes sur ces fantaisies et les problèmes qu'on a soulevés à leur propos!

### ★ Nature des ouvrages de Rabelais :

Le *Gargantua* et le *Pantagruel* sont-ils de simples romans d'aventures et d'imagination? L'auteur n'a-t-il cherché qu'à faire rire, ou a-t-il eu de plus hautes ambitions, cachant la « substantifique moelle » sous l'écorce bouffonne? Ces ambitions, quelles seraient-elles? Ce roman est-il à clef; faut-il y voir les portraits de grands personnages du XVIe siècle? N'y a-t-il pas des attaques hardies contre des puissances redoutables comme la Sorbonne et la papauté, et à côté de la grossièreté du langage et des tableaux, l'inspiration « libertine » n'est-elle pas suffisante pour faire condamner l'ouvrage?

Ces questions se sont posées dès l'apparition des différents livres de *Pantagruel;* la Sorbonne, le Parlement prirent parti. La publication du quatrième livre fut suspendue par un arrêt du Parlement, du 1er mars 1552, portant que :

### ★ Leur interdiction :

4. « Attendu la censure faite par la Faculté de théologie contre certain livre mauvais exposé en vente sous le titre de

---

(1) Il a édité différents ouvrages de médecine : *Epistolæ medicinales Manardi*, les *Aphorismes* d'Hippocrate. Sur ces publications, cf. l'article de M. Plattard dans la *Revue des Études rabelaisiennes*. Il publia encore une *Topographie de l'ancienne Rome* par Marliani et raconta les fêtes données à Rome par son protecteur le cardinal du Bellay (*Sciomachie*).

(2) Le *Premier livre de Pantagruel* parut en 1533 ; *Gargantua* vers 1535. Le *Deuxième livre de Pantagruel* en 1542, le *troisième* en 1546, le *quatrième* incomplet en 1547, complet en 1552. Le *cinquième livre* est posthume. Il fut publié incomplet en 1562, complet en 1564 (cf. plus loin, note 2, page 54).

*Quatrième livre de Pantagruel*, avec privilège du roi..., la cour ordonne que le libraire sera promptement mandé en icelle, et lui seront faites défenses de vendre et exposer ledit livre dedans quinzaine : pendant lequel temps ordonne la cour au procureur du roi d'avertir ledit seigneur roi de la censure faite sur ledit livre par ladite Faculté de théologie, et lui en envoyer un double pour suivre son bon plaisir. »

Rabelais dut faire agir auprès du roi pour que l'interdiction fût levée, et dans une lettre mise en tête du *Quart livre,* il se justifia des accusations portées contre lui et fit sonner bien haut l'approbation royale :

### ★ Défense de Rabelais :

**5.** « Vous êtes dûment averti, prince très illustre, de quants grands personnages j'ai été et suis journellement stipulé, requis et importuné pour la continuation des mythologies pantagruéliques : alléguant que plusieurs gens langoureux, malades ou autrement fâcheux et désolés, avaient, à la lecture d'icelles, trompé leurs ennuis, temps joyeusement passé, et reçu allégresse et consolation nouvelle...

« La calomnie de certains cannibales, misanthropes, agélastes (1) avait tant contre moi été atroce et déraisonnée qu'elle avait vaincu ma patience, et plus n'étais délibéré en écrire un iota. Car l'une des moindres contumélies dont ils usaient était que tels livres tous étaient farcis d'hérésies diverses : n'en pouvaient toutefois une seule exhiber en endroit aucun ; de folâtreries joyeuses, hors l'offense de Dieu et du Roi, prou (2) ; c'est le sujet et thème unique d'iceux livres ; d'hérésies point, sinon, perversement et contre tout usage de raison et de langage commun, interprétant ce que, à peine de mille fois mourir, si autant possible était, ne voudrais avoir pensé : comme qui pain interpréterait pierre ; poisson, serpent ; œuf, scorpion...

« De telles calomnies avait été le défunt roi François, d'éterne mémoire, averti ; et curieusement, ayant, par la voix et pro-

---

(1) Ennemis du rire.
(2) Assez.

nonciation du plus docte et fidèle anagnoste (1) de ce royaume, ouï et entendu lecture d'iceux livres miens (je le dis, parce que méchamment l'on m'en a aucuns supposé faux et infâmes), n'avait trouvé passage aucun suspect, et avait eu en horreur quelque mangeur de serpents, qui fondait mortelle hérésie sur un N pour un M par la faute et négligence des imprimeurs. Aussi avait (2) son fils, notre tant bon, tant vertueux et des cieux béni roi Henry, lequel Dieu nous veuille longuement conserver : de manière que, pour moi, il vous avait octroyé privilège et particulière protection contre les calomniateurs. » (Rabelais, *Lettre à Monseigneur Odet de Châtillon*, en tête du *Quatrième livre*.)

Dès le début un double courant se manifeste touchant cette œuvre : les uns la condamnent pour des raisons religieuses ou des scrupules de délicatesse, les autres admirent sa fantaisie et rient de bon cœur.

**★ Condamnation de Calvin :**

**6.** « Les autres, comme Rabelais, Degouea, Despériers... après avoir goûté l'Evangile, ont été frappés d'un même aveuglement [que Dolet et autres]... Les chiens dont je parle, pour avoir plus de liberté à dégorger leurs blasphèmes sans répréhension, font des plaisants : ainsi voltigent par les banquets et compagnies joyeuses, et là, en causant à plaisir, ils renversent, en tant qu'en eux est, toute crainte de Dieu, vrai est, qu'ils s'insinuent par petits brocards et farceries, sans faire semblant de tâcher sinon à donner du passe-temps à ceux qui les écoutent : néanmoins leur fin est d'abolir toute révérence de Dieu. Car, après avoir bien tourné autour du pot, ils ne feront point difficulté de dire que toutes religions ont été forgées au cerveau des hommes... » (Calvin (3), *Traité des Scandales*, p. 1350. *Recueil des opuscules*, Genève, 1611, in-fol.)

---

(1) Lecteur.

(2) Son fils avait fait de même.

(3) Au jugement de Calvin, s'oppose celui de Théodore de Bèze, poète en même temps que théologien :

*Qui sic nugatur, tractantem ut seria vincat,*
*Seria cum faciet, dic rogo quantus erit?*

(L'auteur dont les plaisanteries l'emportent sur celui qui traite des sujets sérieux, quand il écrira sérieusement, dites-moi, je vous prie, quelle sera sa valeur ?)

**★ Condamnation de Du Verdier :**

7. «.... Il me déplaît grandement qu'il me faille mettre en cette Bibliothèque plusieurs auteurs, dont les uns ont écrit goffement (1), aucuns impudiquement, et en toute lascivité, autres hérétiquement ; et qui pis est, s'en est trouvé un nommé François Rabelais, moqueur de Dieu et du monde, lequel, quoique docte, a néanmoins mis parmi ses écrits des traits d'impiété et (si j'ose dire) ressentant l'athéisme à pleine gorge. La mémoire de tous lesquels auteurs mériterait d'être ensevelie aux plus profondes ténèbres de silence, et couverte entièrement des eaux de l'oubli... Mais que pouvait-il écrire autre chose qu'impure, quand (comme dit le proverbe) il ne peut sortir du sac que ce qui est ? Car, si Rabelais passait les gonds de modestie et d'honnêteté à écrire, sa vie était de même, et non moins insolente que ses écrits ; ainsi qu'a témoigné de lui un bon personnage, non moins pourvu d'érudition que de piété, à qui tels livres ont été en horreur (2). » (Du Verdier, *Bibliothèque française*, t. III, p. 670, éd. 1772.)

En face de ces jugements sévères, il en est de très favorables. Montaigne ne cherchait dans Rabelais que son plaisir :

**★ Jugement de Montaigne :**

8. « Entre les livres simplement plaisans, je trouve, des modernes, le *Decameron* de Boccace, Rabelais... dignes qu'on s'y amuse. » (Montaigne, *Essais*, II, viii, t. III, p. 122, éd. Jouaust.)

De Thou acceptait pour vraies les légendes qui couraient sur l'auteur, mais ne condamnait pas pour cela l'ouvrage :

---

(1) Grossièrement.

(2) Du Verdier cite ensuite en latin les invectives de G. de Puits-Herbaut dont nous avons donné plus haut un passage (nº 2). Plus tard, il est revenu sur sa sentence et a parlé plus favorablement de Rabelais : « J'ai parlé de Fr. Rabelais en ma Bibliothèque, suivant la commune voie et par ce qu'on peut juger par ses œuvres ; mais la fin qu'il a faite fera juger de lui autrement qu'on en parle communément. Quant à ses œuvres, on y découvre un merveilleusement bel esprit. Son malheur est que chacun s'est voulu mêler de pantagruéliser, et sont sortis plusieurs livres sous son nom ajoutés à ses œuvres qui ne sont de lui, comme *l'Ile sonante* faite par un Écolier de Valence, et autres. » (*Prosopographie*, 1605, p. 2452.)

Les dernières lignes posent la question de l'authenticité du *Cinquième livre*, encore discutée aujourd'hui. On est porté à admettre qu'une partie de ce livre appartient à Rabelais. (Cf. *Revue des Études rabelaisiennes*, passim.)

**★ Jugement de De Thou :**

**9.** « De Thou, se trouvant à Chinon, logea dans une maison, qui autrefois avait appartenu à François Rabelais, médecin célèbre, savant dans les langues grecque et latine, et fort habile dans sa profession. Il avait absolument abandonné ses études sur la fin de ses jours, et s'était jeté dans le libertinage et dans la bonne chère. Il soutenait que la plaisanterie était le propre de l'homme, et sur ce pied-là, s'abandonnant à son génie, il avait composé un livre très ingénieux, où, avec une liberté de Démocrite, et une plaisanterie souvent bouffonne et basse, il divertit ses lecteurs sous des noms empruntés, par le ridicule qu'il donne à tous les états de la vie et à toutes les conditions du royaume. » (De Thou, *Mémoires*, liv. VI, p. 670, éd. du *Panthéon littéraire*.)

Le cardinal Du Perron allait jusqu'à l'enthousiasme, s'il faut croire à ce récit

**★ Admiration du cardinal du Perron :**

**10.** « Le livre de Rabelais a été pendant longtemps dans une si grande estime, que du temps du cardinal Du Perron, qui était regardé comme le chef de la littérature de France, et auquel il était d'usage de présenter ceux qui voulaient en faire profession, il ne manquait jamais de demander aux candidats: *Avez-vous lu l'Auteur?* Cet auteur tout court était Rabelais. » (La Croix du Maine, *Bibliothèque française*, note, t. II, p. 232, éd. 1772.)

Plus pondéré, Pasquier aime à y rire et à s'y instruire

**★ Jugement de Pasquier :**

**11.** « Cestui [Rabelais] ès gaietés qu'il mit en lumière, se moquant de toutes choses, se rendit le non-pareil. De ma part, je reconnaîtrai franchement avoir l'esprit si folâtre, que je ne me lassai jamais de le lire, et ne lus oncques que je n'y trouvasse matière de rire, et d'en faire mon profit tout ensemble. » (Étienne Pasquier, *Recherches de la France*, liv. VI, ch. vi, p. 737, éd. 1617.)

Quel est le profit qu'on peut tirer de Rabelais ? C'est d'abord qu'il nous fait oublier nos peines.

### ★ Utilité de Rabelais :

**12.** Épitaphe de Rabelais. — « Peut-être voudra-t-on voir en lui un bouffon, un farceur qui débitait des bons mots pour attraper de bons repas. Non, non, ce n'était ni un bouffon, ni un charlatan de place publique, mais un homme, qui, grâce à la pénétration de son esprit d'élite, saisissait le côté ridicule des choses humaines,... un autre Démocrite qui se riait des vaines terreurs, des espérances non moins vaines du vulgaire et des grands de la terre, ainsi que des labeurs anxieux qui remplissaient cette courte vie. » (Pierre Boulanger, médecin poitevin, dans son livre *Hippocratis aphorismorum paraphrasis poetica*, 1587 ; cité par Moland, éd. *Rabelais*, p. xxxvii.)

D'autre part, si Rabelais a choisi un genre bouffon, il n'a pas laissé sa science à la porte, et malgré tout elle apparaît et nous instruit :

### ★ Sa science :

**13.** « Il n'y a point de doute... qu'il eût pu doctement traiter des matières hautes et sérieuses, et qu'il s'en fût aussi dignement acquitté que pas un autre de son siècle. Mais après avoir exactement considéré tous les auteurs tant anciens que modernes, il les méprisa tous pour embrasser le seul Lucien, qu'il trouva le plus conforme à son humeur, et s'adonna tout à fait à l'imiter. Aussi fut-ce à son exemple qu'il inventa des fables en français, lesquelles, sous des contes véritablement frivoles et ridicules, et des rêveries toutes pures, ne laissent pas de faire avouer au lecteur que, pour docte qu'il soit, cette lecture le rend plus savant encore et le divertit agréablement. » (Scévole de Sainte-Marthe, *Éloges des hommes illustres*... mis en français par G. Colletet, Paris, 1644, p. 62.)

### ★ Fondement de ses idées :

Il aborde parfois des sujets sérieux : l'éducation de Pantagruel est suivie par lui en grand détail, et l'on parle sans rire de la *pédagogie* de Rabelais. Il a des traits bien vifs non seulement contre les gens

d'église, mais encore contre les gens de justice. Tout un livre est consacré à la question du mariage, question très débattue au xvi<sup>e</sup> siècle. Sur ces points divers les idées de Rabelais sont personnelles, originales, instructives. Elles se rattachent d'ailleurs toutes à une idée fondamentale, qui ne peut nous étonner chez un humaniste de la Renaissance : c'est l'amour de la nature, bonne dans toutes ses manifestations, et par suite haine de ce qui la déforme ou la détruit : mauvaise éducation, religion mal comprise, pouvoir tyrannique. On s'explique alors aisément les attaques dont il a été l'objet et les interprétations qu'on a données de son œuvre.

Ajoutons tout ce qu'il y a de réalité contemporaine à côté des invraisemblances comiques d'un récit imaginaire. On l'a remarqué d'assez bonne heure :

### ★ Les réalités dans Rabelais :

**14.** « Dans ce lieu [à Meudon] il ne composa pas comme aucuns ont cru son Pantagruélisme, mais plus vraisemblablement, ce fut dans une maison nommée la Douïnière, du bourg de l'abbaye de Notre-Dame de Seuillé près Chinon, qui a fourni de matière à cette fameuse satire. Le commerce que Rabelais avait avec les religieux de ce monastère... lui fait emprunter souvent, dans sa narration, le personnage du sacristain, du bâton de la Croix, du clos de vigne de Seuillé, de Lerné, de Basché, de la sibylle de Pansoult qui sont lieux voisins de cette abbaye dont il fait mention. » (*Vie de Rabelais* (anonyme) en tête des *Épîtres de Rabelais*, par les frères Scévole de Sainte-Marthe, Paris, Sercy, 1651.)

La critique moderne est allée bien plus loin dans cette voie : M. Lefranc a établi que les voyages fantastiques de Panurge ont pour but l'un la Chine, l'autre la découverte du passage nord-ouest ! Bien des récits ne s'expliquent que par une connaissance très exacte de l'histoire du temps : les allusions sont perpétuelles.

### ★ Vogue de Rabelais :

Le genre créé par Rabelais fut vite en vogue. Dans un temps où les scrupules sur la propriété littéraire n'existaient guère, Rabelais dut se défendre contre les contrefaçons

Le privilège accordé par Henri II, le 6 août 1550, pour l'impression de la suite des *Faits et Dits héroïques de Pantagruel*, indique que des éditions corrompues avaient été faites au préjudice de

Rabelais, et que plusieurs « livres scandaleux » « faux et supposés » avaient été imprimés « à son grand déplaisir, préjudice et ignominie ». Le plus connu est le *Disciple de Pantagruel* paru dès 1538, où déjà apparaît l'idée des voyages de Panurge que Rabelais ne racontera que plus tard.

Il y eut toute une lignée de conteurs issus de lui.

**★ Les imitateurs de Rabelais :**

**15.** « Il n'y a personne de nous qui ne sache combien le docte Rabelais, en folâtrant sagement sur son Gargantua et Pantagruel, gagna de grâce parmi le peuple. Il se trouva peu après deux singes qui se persuadèrent d'en pouvoir faire tout autant, l'un sous le nom de Léon l'Adulfy (1) en ses *Propos rustiques*, l'autre sans nom en son livre des *Fanfreluches*. Mais autant y profita l'un que l'autre, s'étant la mémoire de ces deux livres perdue. » (ETIENNE PASQUIER, *Lettres*, liv. I : *Lettre à Ronsard*, 1555, p. 25, t. I, éd. 1619, in-8°.)

**★ Son style :**

Ce qu'on chercha surtout à imiter dans Rabelais, c'est l'extérieur, c'est-à-dire la manière d'écrire et de conter. Cette phrase riche et sonore, ce vocabulaire trouble, mais prodigieusement varié, cette gaieté intarissable que les mots seuls suffisent à faire naître, ces plaisanteries de tout ordre, les unes fines et ingénieuses, les autres, il faut bien le reconnaître, d'une grossièreté qui révolte : tout cela concourt à former l'art de Rabelais (2) ; mais il ne peut être supportable que chez lui. Cependant son influence est grande sur tant de conteurs *gaulois* qui sont venus après lui.

Elle n'est pas moindre dans le domaine des idées ; sans doute on se trompe souvent sur son compte et on le juge d'une manière erronée ; il n'en est pas moins vrai qu'il prêtait à l'usage qu'on a fait de lui; qu'on ne s'étonne pas de le voir considéré comme l'arsenal des « libertins ».

---

(1) Pseudonyme et anagramme de Noël du Fail. Il n'est pas simple copiste de Rabelais ; il a un talent personnel véritable pour représenter d'une manière pittoresque les mœurs rustiques. On a aussi de lui les *Baliverneries* ou *Contes d'Eutrapel*. Voy. Huguet, *Prosateurs du XVIe siècle* (Hachette).

(2) Lire l'analyse précise des procédés du style de Rabelais dans l'ouvrage de M. Lanso : *l'Art de la Prose* (librairie des *Annales*).

**★ Influence sur les libertins :**

**16.** « .... Les libertins ont en main le Rabelais, comme l'enchéridion du libertinage. Ce vaurien ne mérite pas la peine qu'on en parle ; je dis seulement que pour le bien qualifier, il faut dire de lui que c'est la peste et la gangrène de la dévotion. Il est impossible d'en lire une page sans danger d'offenser Dieu mortellement, je dis quand même il ne serait point défendu par les censures ecclésiastiques. Je proteste en conscience que je n'en ai jamais lu quatre lignes de suite ; mais, à voir ce qui est rapporté de lui dans les œuvres de maître Étienne Pasquier, lesquelles j'ai assez diligemment feuilletées, j'estime que Rabelais est un très maudit et pernicieux écrivain, qui suce peu à peu l'esprit de piété, qui dérobe insensiblement l'homme de soi-même, qui anéantit le sentiment de religion,... qui a fait plus de dégât en France par ses bouffonneries que Calvin par ses nouveautés. » (Père Garasse, *Doctrine curieuse*, 21e section, 1623.)

Ce sont là de bien gros mots ; c'est attribuer à Rabelais plus d'importance qu'il n'en a. Ne cherchons pas dans son œuvre plus que l'auteur ne voulait : il veut seulement faire rire, et parfois instruire par le moyen même de ce rire. Boileau avait raison en disant que c'est la « Raison habillée en masque » (1). Mais prétendre avec La Bruyère que « son livre est une énigme, quoi qu'on veuille dire, inexplicable », c'est se méprendre, quoique plus d'un point reste aujourd'hui encore obscur (il est vrai que nous avons des curiosités et des exigences scientifiques qu'on n'avait pas autrefois). En revanche, la fin de la remarque de La Bruyère est juste, et nous y souscrivons complètement :

**★ Jugement de La Bruyère :**

**17.** « ... C'est un monstrueux assemblage d'une morale fine et ingénieuse et d'une sale corruption. Où il est mauvais, il passe bien loin au delà du pire, c'est le charme de la canaille : où il est bon, il va jusques à l'exquis et à l'excellent, il peut être le mets des plus délicats. » (La Bruyère, *Les Caractères : Des ouvrages de l'esprit*, n° 43.)

---

(1) Rapporté par d'Olivet, *Histoire de l'Académie française*, t. II, p. 338, éd. 1730.

# CHAPITRE IV

## MICHEL DE MONTAIGNE

### (1533-1592)

I. Montaigne. — Sa personne physique et morale. — Son caractère d'après sa vie.
II. Les « Essais ». — Le titre ; le sujet. — Le « moi » de Montaigne. — Intérêt personnel et général. — Valeur psychologique.
III. Les idées de Montaigne sur la politique, la douleur et la mort. — Le scepticisme de Montaigne.
IV. La composition et le style des « essais ». — Les additions, les digressions, les emprunts et les citations, la langue, les gasconismes, l'invention des mots, les images.
V. Appendice : Montaigne au xvii^e^ siècle. — Jugements de Balzac, Pascal, Port-Royal, Nicole, Bossuet, Ch. Sorel, Malebranche, M^me^ de Sévigné, Huet.

### MONTAIGNE. — SA PERSONNE ET SON CARACTÈRE

Si l'on veut connaître Montaigne, le moyen est simple : ouvrez les *Essais* au hasard, vous ne manquerez pas de le trouver occupé à se peindre. Comment, par exemple, était-il au physique?
Voici ce qu'il nous répond :

**★ Portrait de Montaigne par lui-même :**

**1.** « Or je suis d'une taille un peu au-dessous de la moyenne. Ce défaut n'a pas seulement de la laideur, mais encore de l'incommodité, à ceux mêmement qui ont des commandements et des charges... Les autres beautés sont pour les femmes; la beauté de la taille est la seule beauté des hommes. Où est la petitesse, ni la largeur et rondeur du front, ni la blancheur et douceur des yeux, ni la médiocre forme du nez, ni la petitesse de l'oreille et de la bouche, ni l'ordre et la blancheur des dents, ni l'épaisseur bien unie d'une barbe brune à écorce de châtaigne, ni le poil relevé, ni la juste

proportion de tête, ni la fraîcheur du teint, ni l'air du visage agréable, ni un corps sans senteur, ou légitime proportion des membres peuvent rendre un homme avenant. J'ai au demeurant la taille forte et ramassée, le visage non pas gras, mais plein, la complexion entre le jovial et le mélancolique, moyennement sanguine et chaude,... la santé forte et allègre, jusques bien avant en mon âge, rarement troublée par les maladies. J'étais tel, car je ne me considère pas à cette heure que je suis engagé dans les avenues de la vieillesse, ayant pièça franchi les quarante ans (1). » (*Essais*, liv. II, ch. XVII, t. IV, p. 223 sq., éd. Jouaust.)

Cet exemple nous avertit que les œuvres de Montaigne sont la source essentielle à laquelle il faut s'adresser, et nous ne manquerons pas de le faire. Mais s'il est bon de savoir comment il se jugeait lui-même et ce qu'il a voulu faire, il convient aussi de chercher comment il fut estimé en son temps. Nous mêlerons donc les deux genres de textes, complétant les uns par les autres.

Nous venons de voir quelle était l'apparence de Montaigne ; nous savons même que malgré son âge, il avait la santé fort bonne. Mais nous avons bien d'autres détails pour compléter ce portrait : la complaisance avec laquelle, surtout dans la dernière partie des *Essais* (voyez en particulier le chapitre XII du livre III, *de l'Expérience*), il parle de l'état de son corps, de ses maladies, des soins qu'il leur donne, ne nous laisse rien ignorer.

Pour le moral, il en est de même, pour une raison que nous aurons à dire tout à l'heure. Les traits sont nombreux, et ne concordent pas toujours. Montaigne nous explique pourquoi :

### ★ Portrait moral de Montaigne :

**2.** « Non seulement le vent des accidents me remue selon son inclination, mais en outre je me remue et trouble moi-même par l'instabilité de ma posture ; et qui y regarde primement ne se trouve guère deux fois en même état. Je donne à mon âme tantôt un visage, tantôt un autre, selon le côté où je la couche. Si je parle diversement de moi, c'est que je me regarde diversement. Toutes les contrariétés s'y trouvent, selon quelque tour et en quelque façon : honteux, insolent ;

(1) Ceci date le passage : il a été écrit après 1573.

bavard, taciturne; laborieux, délicat; ingénieux, hébété; chagrin, débonnaire; menteur, véritable; tout cela, je le vois en moi aucunement, selon que je me vire. » (*Essais*, liv. II, ch. I, t. III, p. 7.)

Le personnage est très complexe, et ce n'est que peu à peu qu'on réussira à se le représenter. Né d'une excellente famille de bourgeois bordelais, conseiller au parlement de Bordeaux, il résigne ces fonctions le 24 juillet 1570 en faveur de son ami Florimond de Rémond, pour se retirer dans sa demeure. Il n'avait pas voulu pousser plus loin sa carrière publique ; il n'avait pas d'ambition :

**★ Absence d'ambition :**

3. « Quant à l'ambition, qui est voisine de la présomption, ou fille plutôt, il eût fallu, pour m'avancer, que la fortune me fût venu querir par le poing; car de me mettre en peine pour une espérance incertaine, et me soumettre à toutes les difficultés qui accompagnent ceux qui cherchent à se pousser en crédit sur le commencement de leur progrès, je ne l'eusse su faire. Je m'attache à ce que je vois et que je tiens, et ne m'éloigne guère du port;... et je suis d'avis que, si ce qu'on a suffi à maintenir la condition en laquelle on est né et dressé, c'est folie d'en lâcher la prise sur l'incertitude de l'augmenter. » (*Essais*, liv. II, ch. XVII, t. IV, p. 232.)

Montaigne est sincère ; mais nous savons qu'il est plein de contradictions ; c'est évidemment par ambition qu'il désira l'ordre de Saint-Michel, et la manière dont il en parle (alors qu'il pouvait n'en rien dire) montre qu'il fut déçu, lorsque, après tant de démarches très certaines pour l'obtenir, il vit l'ordre déprécié par la manière dont Henri III l'accordait :

**★ L'Ordre de Saint-Michel :**

4. « Je requérais de la fortune, autant qu'autre chose, l'ordre Saint-Michel, étant jeune, car c'était lors l'extrême marque d'honneur de la noblesse française et très rare. Elle me l'a plaisamment accordé; au lieu de me monter et hausser de ma place pour y avaindre, elle m'a bien plus gracieusement traité : elle l'a ravalé et rabaissé jusques à mes épaules et au-dessous. » (*Essais*, liv. II, ch. XII, t. IV, p. 118.)

C'est par présomption ou vanité que, lors de son voyage à Rome, il n'eut de cesse qu'il n'eût obtenu une bulle de citoyen romain (1) ; et malgré l'inanité de cette faveur (qu'il reconnaît d'ailleurs), il ne laisse pas d'en être très fier, puisqu'il rapporte tout au long le texte latin de la bulle, en la faisant précéder de ces lignes où perce la satisfaction :

**★ Montaigne citoyen romain :**

**5.** « Parmi ses faveurs vaines, je n'en ai point qui plaise tant à cette niaise humeur qui s'en paît chez moi, qu'une bulle authentique de bourgeoisie romaine qui me fut octroyée dernièrement que j'y étais (2), pompeuse en sceaux et lettres dorées, et octroyée avec toute gracieuse libéralité. Et parce qu'elles se donnent en divers style plus ou moins favorable, et qu'avant que j'en eusse vu, j'eusse été bien aise qu'on m'en eût monstré un formulaire, je veux, pour satisfaire à quelqu'un (3), s'il s'en trouve malade de pareille curiosité à la mienne, la transcrire ici en sa forme (*suit le texte*). N'étant bourgeois d'aucune ville, je suis bien aise de l'être de la plus noble qui fut et qui sera oncques. » (*Essais*, liv. III, ch. IX : *De la vanité*, t. VI, p. 210.)

L'ambition de Montaigne se contente donc malgré tout à peu de frais. En politique, il ne veut pas se lancer, dans l'époque troublée où il vit (4) : fidèle à la royauté, ami du roi de Navarre, il attend les événements.

---

(1) « Je recherchai pourtant et employai tous mes cinq sens de nature pour obtenir le titre de citoyen romain, ne fût-ce que pour l'ancien honneur et religieuse mémoire de son autorité. J'y trouvai de la difficulté ; toutefois je la surmontai, n'y ayant employé nulle faveur, voire ni la science seulement d'aucun Français. L'autorité du pape y fut employée par le moyen de Filippo Musotti, son maggior-domo, qui m'avait pris en singulière amitié, et s'y peina fort... C'est un titre vain ; tant y a que j'ai reçu beaucoup de plaisir de l'avoir obtenu. » (MONTAIGNE, *Journal de voyage*, publié en 1774.)

(2) Pendant son séjour à Rome (1581).

(3) Mais surtout à lui-même.

(4) De plus, il ne juge pas que les procédés des négociations politiques conviennent à son tempérament De là sa retraite. Dans d'autres circonstances, il eût agi « Aussi ne sont aucunement de mon gibier les occupations publiques ; ce que ma profession en requiert, je l'y fournis en la forme que je puis la plus privée. Enfant, on m'y plongea jusques aux oreilles, et il succédait : si m'en dépris-je de belle heure. J'ai souvent depuis évité de m'en mêler, rarement accepté, jamais requis.... Il y a des voies moins ennemies de mon goût et plus conformes à ma portée, par

**★ Montaigne et la politique :**

**6.** « Je suivrai le bon parti jusques au feu, mais exclusivement si je puis. Que Montaigne (1) s'engouffre quant et (2) la ruine publique, si besoin est ; mais s'il n'est pas besoin et s'il ne sert, je saurai bon gré à la fortune qu'il se sauve ; et autant que mon devoir me donne de corde, je l'emploie à sa conservation. » (*Essais*, liv. III, ch. I, t. V, p. 170.)

Mais cette réserve n'est pas indifférence. Il était fort bien renseigné sur les choses de son pays, capable même d'éclairer les hommes politiques :

**7.** « Il [de Thou] tira encore bien des lumières de Michel de Montagne, alors maire de Bordeaux (1582), homme franc, ennemi de toute contrainte, et qui n'était entré dans aucune cabale, d'ailleurs fort instruit de nos affaires, principalement de celles de la Guyenne, sa patrie, qu'il connaissait à fond. » (De Thou, *Mémoires*, liv. II, p. 592 (*Panthéon littéraire.*)

C'est évidemment à cette connaissance, à ses relations politiques, au fait qu'il ne s'était compromis avec aucun parti, sans parler de la gloire qu'il devait à ses écrits, qu'il dut d'être élu maire de Bordeaux. Sans doute ici il n'y eut de sa part aucune démarche, il essaya même de se soustraire à cette charge, affirme-t-il. Mais pourtant il l'exerça, il fut réélu, et il parle de sa mairie d'un ton rien moins que détaché : c'est évidemment pour lui une belle page de sa vie.

**★ La mairie de Montaigne :**

**8.** « Messieurs de Bordeaux m'élurent maire de leur ville, étant éloigné de France (3) et encore plus éloigné d'un tel pensement. Je m'en excusai, mais on m'apprit que j'avais tort, le commandement du roi aussi s'y interposant. C'est une charge qui en doit sembler d'autant plus belle qu'elle n'a ni

---

lesquelles si elle m'eût appelé autrefois au service public et à mon avancement vers le crédit du monde, je sais que j'eusse passé par-dessus la raison de mes discours pour la suivre. » (*Essais*, liv. III, ch. I, t. V, p. 174.)

(1) Le château de Montaigne.

(2) En même temps que.

(3) Il était alors en Italie, aux bains della Villa, près de Lucques (1581).

loyer ni gain, autre que l'honneur de son exécution. Elle dure deux ans, mais elle peut être continuée par seconde élection : ce qui advient très rarement. Elle le fut à moi, et ne l'avait été que deux fois auparavant, quelques années y avait, à Monsieur de Lansac, et fraîchement à Monsieur de Biron, maréchal de France, en la place duquel je succédai ; et laissai la mienne à Monsieur de Matignon, aussi maréchal de France : glorieux de si noble assistance (1). » (*Essais*, liv. III, ch. x, t. IV, p. 217.)

Tèlles sont la personne de Montaigne et sa vie publique ou privée ; mais ni l'un ni l'autre ne nous intéresseraient aujourd'hui, il serait pour nous un inconnu, s'il n'avait écrit les *Essais*.

## LES « ESSAIS ».

Le fruit des lectures, réflexions, observations de toutes sortes que, depuis sa retraite dans son château, Montaigne avait accumulées, il le livra modestement au public sous le titre d'*Essais*, et l'ouvrage fut vite célèbre.

### ★ Éloge et gloire des « Essais » :

**9.** « Les œuvres mêlées qu'il voulut donner à la France sous ce modeste titre d'*Essais*, quoiqu'à cause de l'élégance de son

(1) On a reproché à Montaigne sa conduite lors de la peste de Bordeaux ; on lui a fait un crime de n'être pas revenu dans la ville pour l'élection de son successeur ; or c'était là une affaire où sa présence n'était pas indispensable, et s'il l'avait fallu, il serait rentré (Cf. *Lettre aux Jurats du 30 juillet 1585*, t. VII, p. 318). Il était prêt à se dévouer pour les cas qui en valaient la peine. « Aucuns disent de cette mienne occupation de ville, écrit-il, que je m'y suis porté en homme qui s'émeut trop lâchement et d'une affection languissante ; et ils ne sont pas éloignés du tout d'apparence... De cette langueur naturelle on ne doit pourtant tirer aucune preuve d'impuissance, et moins de méconnaissance et ingratitude envers ce peuple, qui employa tous les plus extrêmes moyens qu'il eût en ses mains à me gratifier, et avânt m'avoir connu, et après ; et fit bien plus pour moi en me redonnant ma charge qu'en me la donnant premièrement. Je lui veux tout le bien qu'il se peut ; et certes si l'occasion y eût été, il n'est rien que j'eusse épargné pour son service. Je me suis ébranlé pour lui comme je fais pour moi-même... J'étais préparé à m'embesogner plus rudement un peu, s'il en eût été grand besoin... Je ne laissai, que je sache, aucun mouvement que le devoir requît en bon escient de moi... Nos hommes sont si formés à l'agitation et ostentation que la bonté, la modération, l'équabilité, la constance et telles qualités mornes et obscures ne se sentent plus. » (*Essais*, liv. III, ch. x, t. VI, p. 242 sq.) Ce passage est évidemment un plaidoyer *pro domo sua*.

style, la naïve liberté de parler qui s'y rencontre et la docte variété des matières qu'il traite, il leur eût pu donner justement un titre plus pompeux et plus magnifique, témoigneront toujours cette vérité que j'annonce [son insigne vertu]. La publication d'un si rare ouvrage lui acquit une telle réputation de suffisance et de bonté, non seulement parmi les siens, mais encore parmi les nations étrangères, que Rome même, qui se vante d'être la Reine de toutes les cités du monde, ne dédaigna point de l'honorer du droit de bourgeoisie, et de le recevoir volontairement au nombre de ses citoyens. » (Scévole de Sainte-Marthe, *Éloges des hommes illustres*, 1598, mis en français par G. Colletet, Paris, 1644, p. 150.)

D'autres ont aussi disserté sur ce titre choisi par Montaigne, qui depuis a fait fortune en Angleterre et en France ; La Croix du Maine ajoute à ses conjectures l'attrait d'une anecdote qui nous représente Montaigne au vif :

### ★ Le titre des « Essais » :

**10.** «... Pour revenir à parler de ce seigneur de Montagne, je dirai librement que les œuvres qu'il a mis en lumière sont tellement suffisantes pour témoigner de sa grande doctrine et jugement émerveillable, et encore de sa diverse leçon, ou variété d'auteurs qu'il a lus, qu'il n'est besoin en ceci d'en parler plus avant, à l'endroit de ceux qui auront considéré la structure de ce beau livre, qu'il a intitulé *Essais* : lequel a été imprimé à Bordeaux chez Simon de Meillanges, l'an 1580, en deux volumes, et depuis encore l'an 1582, par lui-même, et à Rouen aussi et autres divers lieux, tant cet ouvrage a été bien reçu de tous hommes de lettres. Et afin d'éclaircir le titre de ce livre, qu'il appelle *Essais*, et pour dire ce qu'il contient, et pour quelle raison il l'a ainsi intitulé, j'en dirai ici mon avis en passant. En premier lieu, ce titre ou inscription est fort modeste, car si on veut prendre ce mot d'*Essais*, pour coup d'essai, ou apprentissage, cela est fort humble et rabaissé, et ne ressent rien de superbe ou arrogant ; et si on le prend pour essais ou expériences, c'est-à-dire, discours pour se façonner sur autrui, il sera encore bien pris en cette façon :

car ce livre ne contient autre chose qu'une ample déclaration de la vie dudit sieur de Montagne, et chacun chapitre contient une partie d'icelle : en quoi me plaît fort la réponse que ledit sieur fit au Roi de France Henri III, lorsqu'il lui dit que son livre lui plaisait beaucoup. « Sire, répondit l'auteur, il faut « donc nécessairement que je plaise à Votre Majesté, puisque « mon livre lui est agréable, car il ne contient autre chose qu'un « Discours de ma vie et de mes actions. » J'ai entendu qu'il s'en trouve aucuns, lesquels ne louent pas assez dignement ce livre d'Essais, et n'en font pas autant de cas comme il le mérite; mais pour donner mon jugement en ceci, j'ose assurer (sans que je craigne que les hommes exempts de passion ou affection particulière m'en puissent démentir) que ce livre est très recommandable, soit pour l'institution de toutes personnes, et pour autres choses très remarquables qui sont comprises en icelui. Et afin de dire en un mot ce que j'en pense, je dirai que si Plutarque est tant estimé pour ses beaux œuvres, celui-ci le doit être pour l'avoir imité de si près, principalement en ses opuscules. » (La Croix du Maine, *Bibliothèque française*, t. II, p. 130, éd. 1772.)

Montaigne aurait été flatté de ce rapprochement avec un de ses maîtres ; l'autre à qui il doit presque autant, c'est Sénèque ; or Pasquier fait cette comparaison, en même temps qu'il indique les principaux points d'étude à propos des *Essais* :

### ★ Intérêt varié des « Essais » :

11. « J'aime, respecte et honore sa mémoire autant et plus que de nul autre. Et quant à ses *Essais* (que j'appelle chefs-d'œuvre), je n'ai livre entre les mains que j'ai tant caressé que celui-là. J'y trouve toujours quelque chose à me contenter. C'est un autre Sénèque en notre langue. A toutes ces manières de parler de Gascogne et autres mots inusités que je ne puis faire passer à la montre, j'oppose une infinité de beaux traits français et hardis, une infinité de belles pointes qui ne sont propres qu'à lui, selon l'abondance de son sens; et ne puis encore offenser quand il se débonde à parler de lui. Cela est dit d'un tel air, que j'y prends autant de plaisir, comme s'il

parlait d'un autre. Mais surtout son livre est un vrai séminaire de belles et notables sentences, dont les unes sont de son estoc, et les autres transplantées si heureusement, et d'une telle naïveté dans son fonds, qu'il est malaisé de les juger pour autres que siennes... Tout son livre n'est pas proprement un parterre, ordonné de divers carreaux et bordures, ains comme une prairie diversifiée pêle-mêle et sans art de plusieurs fleurs. Vous n'y rencontrerez que sentences, les unes courtes, les autres plus longues, mais toutes en général pleines de moelle. Et au surplus divers sujets, qui en les lisant vous garantissent du sommeil, encore qu'en quelques-uns j'y souhaiterais je ne sais quoi de retranchement. Comme au chapitre des vers de Virgile et surtout en celui du Boiteux : car en l'un et en l'autre, il me semble avoir fait un échange de sa liberté contre une licence extraordinaire. » (Et. Pasquier, *Lettres*, liv. XVIII, Lettre 1, p. 381 sq., t. II, éd. 1619.)

Quels sont le sujet des *Essais* et le but de Montaigne en les écrivant, quelles sont ses idées sur les problèmes les plus importants, comment l'ensemble de l'ouvrage est-il composé et écrit, voilà les questions que soulève ce dernier passage.

### ★ Le sujet des « Essais ».

Montaigne ne s'est pas lassé de dire en toute occasion de quoi traitaient ses *Essais* : sa personne y est continuellement au premier plan et tout entière :

**12.** « C'est ici un livre de bonne foi, lecteur; il t'avertit dès l'entrée que je ne m'y suis proposé aucune fin que domestique et privée... Je veux qu'on m'y voie en ma façon simple, naturelle et ordinaire, sans étude et artifice, car c'est moi que je peins. » (*Essais :* Au lecteur, t. I, p. 1.)

**13.** « Ce sont ici mes humeurs et opinions; je les donne pour ce qui est en ma créance, non pour ce qui est à croire; je ne vise ici qu'à découvrir moi-même, qui serai par adventure autre demain, si nouveau apprentissage me change. Je n'ai point l'autorité d'être cru, ni ne le désire, me sentant trop mal instruit pour instruire autrui. » (*Essais*, liv. I, ch. XXII, t. II, p. 24.)

**14.** « Ce n'est pas ici ma doctrine, c'est mon étude; et ce n'est pas la leçon d'autrui, c'est la mienne. Et me doit-on pourtant savoir mauvais gré si je la communique? Ce qui me sert peut aussi par accident servir à un autre. Au demeurant, je ne gâte rien, je n'use que du mien; et si je fais le fol, c'est à mes dépens et sans l'intérêt de personne. » (*Essais*, liv. II, ch. VI, t. III, p. 67.)

**15.** « Je ne fais point de doute qu'il ne m'advienne souvent de parler de choses qui sont ailleurs plus richement traitées chez les maîtres du métier, et plus véritablement. C'est ici purement l'essai de mes facultés naturelles, et nullement des acquises; et qui me surprendra d'ignorance, il ne fera rien contre moi, car à peine répondrai-je à autrui de mes discours, qui ne m'en réponds point à moi-même, ni n'en suis satisfait... Ce sont ici mes fantaisies par lesquelles je ne tâche point à donner à connaître les choses, mais moi. » (*Essais*, liv. II, ch. X, t. III, p. 117.)

**16.** « Je me suis ordonné d'oser dire tout ce que j'ose faire, et me déplais des pensées mêmes impubliables. La pire de mes actions et conditions ne me semble pas si laide comme je trouve laid et lâche de ne l'oser avouer. » (*Essais*, liv. III, ch. V, t. V, p. 254.)

Étrange entreprise, semble-t-il, de n'écrire que pour se dénigrer soi-même. Elle naquit d'abord de l'ennui de Montaigne oisif.

### ★ Origine des « Essais ».

**17.** « C'est une humeur mélancolique, et une humeur par conséquent très ennemie de ma complexion naturelle, produite par le chagrin de la solitude en laquelle il y a quelques années je m'étais jeté, qui m'a mis premièrement en tête cette rêverie de me mêler d'écrire. Et puis, me trouvant entièrement dégarni et vide de toute autre matière, je me suis présenté moi-même à moi pour argument et pour sujet. » (*Essais*, liv. II, ch. VIII, t. III, p. 78.)

Puis il comprit le parti que lui-même tirait de son effort de réflexion sur lui-même.

**★ Leur utilité pour leur auteur :**

**18.** « Et quand personne ne me lira, ai-je perdu mon temps de m'être entretenu tant d'heures oisives à pensements si utiles et agréables? Moulant sur moi cette figure, il m'a fallu si souvent me têtonner et composer pour m'extraire que le patron s'en est fermi et aucunement formé soi-même. Me peignant pour autrui, je me suis peint en moi de couleurs plus nettes que n'étaient les miennes premières. Je n'ai pas plus fait mon livre que mon livre m'a fait : livre consubstantiel à son auteur, d'une occupation propre, membre de ma vie, non d'une occupation tierce et étrangère comme tous les autres livres. Ai-je perdu mon temps de m'être rendu compte de moi, si continuellement, si curieusement? » (*Essais*, liv. II, ch. XVIII, t. IV, p. 266 (addition de 1595.)

Enfin il songea à l'utilité que ce portrait pourrait avoir pour les autres, sinon il n'aurait pas publié cet ouvrage, bravant les idées courantes sur la modestie.

**★ Leur utilité pour les lecteurs :**

**19.** « Il n'est description pareille en difficulté à la description de soi-même, ni certes en utilité... La coutume a fait le parler de soi vicieux, et le prohibe obstinément en haine de la vantance, qui semble toujours être attachée aux propres témoignages... Mais quand il serait vrai que ce fût nécessairement présomption d'entretenir le peuple de soi, je ne dois pas, suivant mon général dessein, refuser une action qui publie cette maladive qualité, puisqu'elle est en moi, et ne dois cacher cette faute que j'ai non seulement en usage, mais en profession, etc. » (*Essais*, liv. II, ch. VI, t. III, p. 68.)

**20.** « C'est un usage de notre justice d'en condamner aucuns pour le seul exemple des autres. On ne corrige pas celui qu'on pend; on corrige les autres par lui. Je fais de même. Mes erreurs sont tantôt naturelles et irrémédiables; mais ce que les honnêtes hommes profitent au public en se faisant imiter, je le profiterai à l'aventure à me faire éviter. Publiant et accusant mes imperfections, quelqu'un apprendra à les craindre. » (*Essais*, liv. III, ch. VIII, t. VI, p. 80.)

### ★ Absence de présomption :

**21.** « Voire, mais on me dira que ce dessein de se servir de soi pour sujet à écrire serait excusable à des hommes rares et fameux, qui, par leur réputation, auraient donné quelque désir de leur connaissance... Il messied à tout autre de se faire connaître qu'à celui qui a de quoi se faire imiter, et duquel la vie et les opinions peuvent servir de patron... Les autres ont pris cœur de parler d'eux pour y avoir trouvé le sujet digne et riche ; moi, au rebours, pour l'avoir trouvé si stérile et si maigre qu'il ne peut y échoir soupçon d'ostentation. » (*Essais*, liv. II, ch. XVIII, t. IV, p. 263.)

Et cependant, malgré les protestations de Montaigne, les critiques ne furent pas longues à se faire jour :

### ★ Montaigne s'estime trop :

**22.** « Pendant qu'il fait contenance de se dédaigner, je ne lus jamais Auteur qui s'estimât tant que lui : car qui aurait rayé tous les passages qu'il a employés à parler de soi, et de sa famille, son œuvre serait raccourci d'un quart, à bonne mesure, spécialement en son troisième livre, qui semble être une histoire de ses mœurs et actions ; chose que j'attribue aucunement à la liberté de sa vieillesse, quand il le composa. » (PASQUIER, *Lettres*, *l. c.*)

Nous verrons ces reproches se renouveler au XVIIe siècle ; ce sera même un des griefs les plus graves qu'on aura contre lui : il parle trop de soi. D'avance, Montaigne a répondu, en protestant de la pureté de ses intentions, et Mlle de Gournay a insisté à son tour, en montrant l'intérêt psychologique, la valeur générale de ce livre.

### ★ Intérêt général des « Essais ».

**23.** « Revenons cependant pour dire que la plus générale censure qu'on fasse de notre livre, c'est que son auteur s'y dépeint. Quoi, le vulgaire le blâme d'avoir parlé de soi-même, et ne loue pas de n'avoir rien fait qu'il n'ait osé dire en public?... Mon père a pensé ne te pouvoir rien mieux apprendre que l'usage de toi-même, et te l'enseigne, tantôt par raison, tantôt

par épreuve. Si sa peinture est vicieuse ou fausse, plains-toi de lui; si elle est bonne et vraie, remercie-le, de n'avoir voulu refuser à ta discipline le point le plus instructif de tous, c'est l'exemple. Tu prends au reste singulier plaisir qu'on te fasse voir ou qu'on te fasse toi-même un chef d'armées et d'État; il faut être honnête homme avant que d'être l'un ni l'autre parfaitement; nos *Essais* te donnent, aux exemples de leur ouvrier, fablature de particulière efficace pour devenir tel. » (Mlle de Gournay, Préface sur les *Essais*, 1635.)

**★ Étude de l'homme intérieur :**

**24.** « Vous le voyez d'un particulier et spécial dessein anatomiste universel de l'homme intérieur; et de plus raviseur et fleau continu des erreurs communes. Ses compagnons enseignent la sagesse; il désenseigne la sottise. Il évente cent mines nouvelles, mais combien difficilement éventables. Davantage, il a cela de propre à lui que vous diriez qu'il ait épuisé les sources du jugement, et qu'il ait tant jugé qu'il ne reste plus que juger après. » (Mlle de Gournay, *Ibid.*)

En se fouillant lui-même, Montaigne a peint la nature humaine ; car « tout homme porte en soi la forme entière de l'humaine condition ». Et c'est pour cela, qu'en dépit de ce que sa manière avait de déplaisant pour les gens du XVIIe siècle, il était toujours goûté et lu par eux; il était digne d'être le bréviaire des honnêtes gens, selon le mot du cardinal Du Perron : car il est classique par son goût de l'analyse psychologique et morale, et il a poussé si avant ses recherches que plus d'un moraliste de l'âge suivant se borne à répéter les idées de Montaigne en les dépouillant seulement de leur forme trop personnelle.

## LES IDÉES DE MONTAIGNE.

Tout en s'étudiant lui-même, Montaigne a parlé de bien des sujets, et sur chacun son opinion est importante, surtout en raison de l'influence qu'il a exercée. Mais il a touché à trop de choses pour que nous puissions passer en revue toutes ses idées. Nous ne prendrons que les opinions controversées.

Montaigne a touché à l'enseignement et à l'éducation dans un chapitre célèbre; mais tout le monde est d'accord sur le libéralisme

du programme tracé par Montaigne, et sur sa conformité avec l'idéal qu'on se propose dans les études classiques, où l'on veut former un homme qui raisonne juste, et non un savant (1).

En politique, les idées de Montaigne concordent avec sa conduite : il ne se compromet pas. Mais en outre, de l'observation des malheurs qui ont accompagné dans son pays les guerres religieuses et civiles et les essais de réforme, il a tiré des conclusions qui tendent au « conservatisme » absolu.

### ★ Politique conservatrice :

**25.** « Il y a grand doute s'il se peut trouver si évident profit au changement d'une loi reçue, telle qu'elle soit, qu'il y a de mal à la remuer : d'autant qu'une police, c'est comme un bâtiment de diverses pièces jointes ensemble d'une telle liaison qu'il est impossible d'en ébranler le moindre que tout le corps ne s'en sente... Je suis dégoûté de la nouveauté, quelque visage qu'elle porte, et ai raison, car j'en ai vu des effets très dommageables. » (*Essais*, liv. I, ch. XXIII, t. I, p. 167.)

**26.** « Selon mon humeur, ès affaires publiques, il n'est aucun si mauvais train, pourvu qu'il ait de l'âge et de la constance, qui ne vaille mieux que le changement et le remuement. Nos mœurs sont extrêmement corrompues, et penchent d'une merveilleuse inclination vers l'empirement; de nos lois et usances, il y en a plusieurs barbares et monstrueuses; toutefois pour la difficulté de nous mettre en meilleur état et le danger de ce croulement, si je pouvais mettre une cheville à notre roue et l'arrêter en ce point, je le ferais de bon cœur. Le pis que je trouve en notre état, c'est l'instabilité; et que nos lois, non plus que nos vêtements, ne peuvent prendre aucune forme arrêtée. Il est bien aisé d'accuser d'imperfection une police, car toutes choses mortelles en sont pleines; il est bien aisé d'engendrer à un peuple le mépris de ses anciennes observances, jamais homme n'entreprit ce rôle qui n'en vînt à bout; mais d'y rétablir un meilleur état en la place de celui qu'on a ruiné, à cela plusieurs se sont morfondus de ceux qui l'ont entrepris. » (*Essais*, liv. II, ch. XVII, t. IV, p. 251.)

---

(1) Cf. G. Compayré, *Les Grands Éducateurs : Montaigne* (Paris, Paul Delaplane).

Il y a, semble-t-il, moins de netteté dans les opinions qui concernent la manière de vivre, le plaisir et la douleur, et enfin la mort. Oublions toutes les discussions des critiques modernes sur l'épicurisme de Montaigne, ou son stoïcisme, bornons-nous à ce qu'il dit et à ce qu'ont raconté ceux qui l'ont connu.

Certes, Montaigne a des délicatesses : il se plaint beaucoup et nous raconte en détail les souffrances que sa pierre lui fait endurer. Mais en même temps il nous rapporte des e mples de son endurance physique.

**★ Résistance à la douleur :**

**27.** « Je me plains, je me dépite quand les aigres pointures me pressent, mais je n'en viens point au désespoir et à la rage; et aux intervalles de cette douleur excessive, je me remets soudain en ma forme ordinaire : je devise, je ris, j'étudie sans émotion et altération, d'autant que mon âme ne prend autre alarme que la sensible et la corporelle; ce que je dois certainement au soin que j'ai eu à me préparer par étude et par discours à tels accidents. » (*Essais*, liv. II, ch. XXXVII, t. V, p. 117 (texte de 1588.)

Pour la mort, il s'y est préparé de longue main, il ne la craint ni ne la cherche, et l'attend avec fermeté :

**★ Préparation à la mort :**

**28.** « Tout au commencement de mes fièvres et des maladies qui m'atterrent, entier encore et voisin de la santé, je me réconcilie à Dieu par les derniers offices chrétiens; et m'en trouve plus libre et déchargé, et me semble en avoir d'autant meilleure raison de la maladie. De notaire et de conseil, il m'en faut moins que de médecins. Ce que je n'aurai établi de mes affaires, tout sain, qu'on ne s'attende point que je le fasse malade. Ce que je veux faire pour le service de la mort est toujours fait ; je n'oserais le délayer d'un seul jour. » (*Essais*, liv. III, ch. IX, t. VI, p. 182.)

Qu'ont valu ces belles résolutions devant la mort même ? C'est là qu'on peut juger de la sincérité des idées exprimées auparavant.

La mort de Montaigne, loin de démentir ces passages, les éclaire,

et elle a été appréciée par les contemporains dans des termes qui précisent pour nous la figure de Montaigne.

### ★ Récit de la mort de Montaigne :

**29.** « Il mourut en sa maison de Montaigne, où lui tomba une esquinancie sur la langue, de telle façon qu'il demeura trois jours entiers, plein d'entendement sans pouvoir parler. Au moyen de quoi, il était contraint d'avoir recours à sa plume, pour faire entendre ses volontés. Et comme il sentit sa fin approcher, il pria par un petit bulletin sa femme de semondre quelques gentilshommes siens voisins, afin de prendre congé d'eux. Arrivés qu'ils furent, il fit dire la messe en sa chambre ; et comme le prêtre était sur l'élévation du *Corpus Domini*, ce pauvre gentilhomme s'élance au moins mal qu'il put, comme à corps perdu, sur son lit, les mains jointes : et en ce dernier acte rendit son esprit à Dieu : qui fut un beau miroir de l'intérieur de son âme. » (Ét. Pasquier, *Lettres*, liv. XVIII, Lettre 1, t. II, p. 384, éd. 1619.)

### ★ Jugement des contemporains :

**30.** « Pourquoi regarder cette fin comme un malheur ? Lui-même sourirait de nous, s'il nous voyait lamenter. J'imagine qu'il a accueilli la mort avec enjouement, et qu'il en a triomphé même alors qu'elle semblait le vaincre. » (Juste Lipse, *Lettre à Mlle de Gournay*, 23 mai 1593.)

**31.** « Toute l'étude de Michel de Montaigne eut pour but de repousser la douleur, d'être indifférent aux cruautés de la fortune, supérieur à tous les maux, et enfin de mépriser la mort même, quand elle se présenterait. Il y a peu d'années que la France et notre Aquitaine ont été privées de ce soleil éclatant de science et d'éloquence. Si la mort cruelle ne l'eût ravi, il eût achevé les livres de philosophie stoïcienne et chrétienne qu'il avait entrepris. En homme habile à la pratique des choses, et comblé de toutes les gloires que procurent les belles-lettres, il s'était fortifié contre tous les assauts de la mort et les tempêtes menaçantes de la mauvaise fortune, si bien qu'il ne parut jamais troublé et conserva partout le même

visage. » (Florimond de Rémond, *Erreur populaire ou fable de la fausse papesse Jeanne* (en latin), Cologne, 1614, in-12, p. 186.)

Ce témoignage a assez de poids pour lever tous les doutes : c'est celui d'un ami fort intime, et nul mieux que lui ne pouvait comprendre les *Essais* et connaître l'état d'esprit et les intentions de leur auteur.

### ★ Le scepticisme de Montaigne :

Si l'on a discuté longuement sur l'épicurisme et le stoïcisme de Montaigne, on ne s'est pas mieux entendu sur son *scepticisme*. On l'a vu dans un chapitre interminable (1) dresser en bataille tous les arguments qui montrent la faiblesse de l'homme, le néant de sa science, l'incertitude de ses jugements, les erreurs de ses sens ; mais à quoi aboutit cet exposé ? Qu'on lise au moins l'*Apologie de Raymond de Sebond* jusqu'au bout, et l'on trouvera ces lignes :

**32.** « Et par conséquent se trompent et mentent les sens de nature, prenant ce qui apparaît pour ce qui est, à faute de bien savoir que c'est qui est. Mais qu'est-ce donc qui est véritablement? ce qui est éternel... Il faut conclure que Dieu seul est, non point selon aucune mesure du temps, mais selon une éternité immuable et immobile... A cette conclusion si religieuse, d'un homme païen (2), je veux joindre seulement ce mot, d'un témoin de même condition (3)... O la vile chose, dit-il, et abjecte que l'homme, s'il ne s'élève au-dessus de l'humanité! Voilà un bon mot et un utile désir, mais pareillement absurde. Car de faire la poignée plus grande que le poing, la brassée plus grande que le bras, et d'espérer enjamber plus que de l'étendue de nos jambes, cela est impossible et monstrueux : ni que l'homme se monte au-dessus de soi et de l'humanité; car il ne peut voir que de ses yeux ni saisir que de ses prises. Il s'élèvera si Dieu lui prête extraordinairement la main. Il s'élèvera abandonnant et renonçant à ses propres moyens, et se laissant hausser et soulever par les moyens purement célestes. C'est à notre foi chrétienne,

(1) Livre II, ch. xii (*Apologie de Raymond de Sebond*).
(2) Plutarque, que Montaigne transcrit d'après Amyot.
(3) Sénèque.

non à sa vertu stoïque de prétendre à cette divine et miraculeuse métamorphose. » (*Essais*, liv. II, ch. XII, t. IV, p. 164 sq.)

Ainsi ce prétendu scepticisme de Montaigne n'est pas définitif; il y a moyen de s'en échapper par la *foi*. La religion surnaturelle est hors des atteintes de la critique purement rationnelle et donne la seule certitude dont on ne puisse douter.

Mais quelle raison poussait Montaigne vers ce scepticisme, provisoire si l'on va jusqu'au bout, définitif pourtant sur les sujets ordinaires ? Le spectacle que lui offrait un temps malheureux, où l'on massacrait impitoyablement pour des opinions non pas même condamnées, mais seulement discutées, lui a inspiré cette peinture presque satirique, destinée à faire comprendre l'horreur et l'injustice des guerres soutenues ou des sentences rendues au nom d'une vérité incertaine et changeante. « Qu'est-ce à dire, écrit M. Lanson, sinon que Montaigne donne le scepticisme pour remède au fanatisme? » (1)

### LA COMPOSITION ET LE STYLE DES « ESSAIS ».

Je ne puis entrer dans de plus longs détails : aussi bien, trouverions-nous des difficultés à cause des contradictions où tombe Montaigne, par tempérament sans doute, il nous en a avertis (2), mais aussi parce qu'il a changé avec l'âge. Ses *Essais* ne sont pas un ouvrage un par la composition et fait d'une fois. C'est une marqueterie (le mot est de lui) où il ajoute sans cesse un morceau sans se soucier de l'harmonie de l'ensemble. De là les enrichissements d'une édition à l'autre (3). Montaigne s'en justifie ainsi :

#### ★ Les additions :

**33.** « J'ajoute, mais je ne corrige pas. Premièrement, parce que celui qui a hypothéqué au monde son ouvrage, je trouve apparence qu'il n'y ait plus de droit : qu'il die, s'il peut, mieux, ailleurs, et ne corrompe la besogne qu'il nous a vendue. De

(1) *Littérature française*, p. 329, 11e édition.
(2) Cf. no 2 du présent chapitre.
(3) L'édition de 1580 n'avait que deux livres. Celle de 1588 comprend trois livres et six cents additions aux deux premiers. L'édition posthume de 1595, publiée par Mlle de Gournay, contient un grand nombre de nouvelles additions.

telles gens il ne faudrait rien acheter qu'après leur mort. Qu'ils y pensent bien avant que de se produire : qui les haste? [Mon livre est toujours un, sauf qu'à mesure qu'on se met à le renouveler, afin que l'acheteur ne s'en aille les mains du tout vides, je me donne loi d'y attacher (comme ce n'est qu'une marqueterie mal jointe), quelque emblème supernuméraire. Ce ne sont que surpoids qui ne condamnent point la première forme, mais donnent quelque prix particulier à chacune des suivantes par une petite subtilité ambitieuse. De là toutefois il adviendra facilement qu'il s'y mêle quelque transposition de chronologie, mes contes prenant place selon leur opportunité, non toujours selon leur âge] (1). Secondement, à cause que, pour mon regard, je crains de perdre au change; mon entendement ne va pas toujours avant; il va à reculons parfois... Je suis envieilli de huit ans depuis mes premières publications; mais je fais doute que je sois amendé d'un pouce. » (*Essais*, liv. III, ch. IX, t. VI, p. 149.)

Dans ce livre grossi à l'aventure, il est naturel que les digressions abondent. Montaigne le reconnaît à l'occasion, sans pour cela les condamner :

### ★ Les digressions :

**34.** « Cette farcissure est un peu hors de mon thème. Je m'égare, mais plutôt par licence que par mégarde : mes fantaisies se suivent, mais parfois c'est de loin, et se regardent,

(1) Les lignes entre crochets sont une addition de 1595. Il faut remarquer que les additions sont souvent plus libres et hardies que le premier texte. De là ces réflexions de Mlle de Gournay à propos de l'édition qu'elle venait de publier : « Je voudrais qu'ils [les *Essais*] se fussent rendus plus clairs en quelques lieux, et qu'en quelques autres, ils n'eussent pas dit si brusquement des choses de dangereuse interprétation si elles ne sont à plein éclaircies. J'entends bien qu'ils se sont contentés de l'intelligence des sages seulement, et ne les puis accuser d'avoir méprisé celle des ignorants, puisqu'aussi bien ne les peut-on servir sans se faire tort. Mais il fallait avoir égard aux esprits qui ont la volonté bonne et les forces médiocres. Ce livre n'est pas l'entretien des apprentis ; il s'appelle la leçon des maîtres. C'est le bréviaire des demi-dieux, le contrepoison d'erreur, le hors-de-page des âmes, la résurrection de la vérité, l'hellébore du sens humain et l'esprit de la raison. Ces grands écrits de l'antiquité sont les plus beaux par où ils lui ressemblent le plus; mais le dernier tome est la consommation et la perfection des deux premiers. Au surplus, c'est un vin qui s'amende en vieillissant. Je l'ai trouvé meilleur le quatrième an que le premier jour... » (Mlle DE GOURNAY, *Lettre à Juste Lipse*, 25 avril 1595.)

mais d'une vue oblique. Les noms de mes chapitres n'en embrassent pas toujours la matière; souvent ils la dénotent seulement par quelque marque... J'aime l'allure poétique, à sauts et à gambades... [C'est l'indiligent lecteur qui perd mon sujet et non pas moi ; il s'en trouvera toujours en un coin quelque mot qui ne laisse pas d'être battant, quoiqu'il soit serré.] Je vais au change indiscrètement et tumultuairement; [mon style et mon esprit vagabondent de même]. » (*Essais*, liv. III, ch. IX, t. VI, p. 203.)

Montaigne n'est pas dupe de son décousu : il est, dans une certaine mesure, volontaire; il reproduit la variété de la réalité ; c'est pour ainsi dire un essai d'une méthode de recherche de la vérité, fondée sur la raison toujours chancelante et l'expérience, encore incomplète et obscure dans ses résultats.

Montaigne, qui lit beaucoup, ne craint pas d'enrichir, de surcharger même ses *Essais* de tout ce qui lui paraît bon dans ses lectures.

**★ Les emprunts et les citations :**

**35.** « Je ne compte pas mes emprunts ; je les pèse ; et si je les eusse voulu faire valoir par nombre, je m'en fusse chargé deux fois autant : ils sont tous, ou peu s'en faut, de noms si fameux et anciens qu'ils me semblent se nommer assez sans moi... A escient j'en cache l'auteur... Je veux qu'ils donnent une nazarde à Plutarque sur mon nez et qu'ils s'échaudent à injurier Sénèque en moi. » (*Essais*, liv. II, ch. X, t. III, p. 119 (texte de 1595.)

**36.** « Quelqu'un pourrait dire de moi que j'ai seulement fait ici un amas de fleurs étrangères ; que je n'y ai fourni du mien que le filet à les joindre. Certes, j'ai donné à l'opinion publique que ces ornements empruntés m'accompagnent, mais je n'entends pas qu'ils me couvrent et qu'ils me cachent : c'est le rebours de mon dessein, qui ne veux faire montre que du mien, et de ce qui est mien par nature ; et, si je m'en fusse cru, à tout hasard, j'eusse parlé tout fin seul... Je dérobe mes larcins et les déguise... Comme ceux qui dérobent les chevaux, je leur peins le crin et la queue, et parfois je les éborgne... » (*Essais*, liv. III, ch. XII, t. VI, p. 299.)

Ainsi se forme cet ensemble considérable, agréable et utile, mine inépuisable pour les générations qui ont suivi. Chacun peut y trouver son compte, à cause même de cette liberté de la composition, comme l'indique Pasquier.

**★ Jugement sur la composition des « Essais » :**

37. « Vous désirez savoir de moi quel jugement je fais des *Essais* du feu seigneur de Montaigne, ami commun de nous deux quand il vivait... Rien ne me déplaît en iceux, encore que tout ne m'y plaise. Il était personnage hardi, qui se croyait et comme tel se laissait aisément emporter à la beauté de son esprit. Tellement que par ses écrits il prenait plaisir de déplaire plaisamment. De là vient que vous trouverez en lui plusieurs chapitres dont le chef ne se rapporte aucunement à tout le demeurant du corps, fors aux pieds : je veux dire aux dix ou douze lignes dernières du chapitre ou en peu de paroles, vers un autre endroit ; et néanmoins le chapitre sera quelquefois de douze feuillets et plus. Tels trouverez-vous ceux dont les titres sont l'*Histoire de Spurina*, *Des Coches*, *De la Vanité*, *De la Physionomie*, *De la Ressemblance des enfants à leurs pères*, *Des Boiteux* ; et surtout celui *Des Vers de Virgile*, qu'il pouvait à meilleur compte intituler *Coq-à-l'Ane*, pour s'être donné pleine liberté de sauter d'un propos à autre, ainsi que le vent de son esprit donnait le vol à sa plume... Mais quoi ? je vous répondrai à tout ce que dessus pour lui... Prenez de lui ce qui est bon, sans vous attacher à aucune courtisanie ; ne jetez point l'œil sur le titre, ains sur son discours ; il vous apporte assez de matière pour vous contenter. C'est en quoi il s'est voulu de propos délibéré moquer de nous, et par aventure de lui-même, par une liberté particulière qui était née avec lui. Il n'y a chapitre plus long que celui qu'il intitule *l'Apologie de Raymond de Sebond*, ni auquel il se soit donné si ample carrière : car il contient quatre-vingts feuillets. Sebond était à nous auparavant inconnu ; et néanmoins la moindre partie est de cet Espagnol ; tout le demeurant est de notre Montaigne. » (Et. Pasquier, *Lettres*, liv. XVIII, lettre 1, *A Monsieur de Pelgé, conseiller du roi et maître en sa chambre des comptes de Paris*, t. II, p. 377, éd. 1619.)

Ce qui « est de notre Montaigne » plus que les idées, plus que la composition, c'est le *style*, création perpétuelle ; il en parle modestement lui-même :

**★ La langue de Montaigne :**

**38.** « Le parler que j'aime, c'est un parler simple et naïf, tel sur le papier qu'à la bouche, un parler succulent et nerveux, court et serré, plutôt difficile que ennuyeux, éloigné d'affectation et d'artifice, déréglé, décousu et hardi ; chaque lopin y fasse son corps ; non pédantesque, non fratesque, non plaideresque, mais plutôt soldatesque... » (*Essais*, liv. I, ch. XXVI, t. II, p. 64.)

**39.** « Mon langage n'a rien de facile et fluide : il est âpre, ayant ses dispositions libres et déréglées, et me plaît ainsi; mais je sens bien que parfois je m'y laisse trop aller, et qu'à force de vouloir éviter l'art et l'affectation, j'y retombe d'une autre part... Je suis la forme de dire qui est née avec moi, simple et naïve autant que je puis... Mon langage français est altéré et en la prononciation et ailleurs, par la barbarie de mon cru : car je ne vis jamais homme des contrées de deçà qui ne sentît bien évidemment son ramage et qui ne blessât les oreilles qui sont pures françaises. » (*Essais*, livre II, ch. XXII, t. IV, p. 220.)

Montaigne connaissait ses défauts et cependant il ne s'en corrigeait pas.

**★ Les gasconismes :**

**40.** « Je lui montrai plusieurs manières de parler familières non aux Français, ains seulement aux Gascons, *un Pate-nostre, un debte, un couple, un rencontre, les bêtes nous flattent, nous requierent, et non nous à elles : ces ouvrages sentent à l'huile et à la lampe*. Et surtout je lui remontrai, que je le voyais habiller le mot de *jouir* du tout à l'usage de Gascogne, et non de notre langue française : *Ni la santé que je jouis jusqu'à présent*, etc... Plusieurs autres locutions lui représentai-je... et estimai qu'à la première et prochaine impression que l'on ferait de son livre, il donnerait ordre de les corriger. Toutefois non seule-

177070

ment il ne le fit; mais comme ainsi soit qu'il fût prévenu de mort, sa fille par alliance l'a fait rimprimer, tout de la même façon qu'il était, et nous avertit par son Epitre Liminaire, que la dame de Montaigne le lui avait envoyé tout tel que son mari projetait de le remettre au jour. » (Et. Pasquier, *Lettres*, liv. XVIII, lettre 1, p. 380, t. II, éd. 1619.)

Le patois de Gascogne ne l'effraie pas. Il avait en effet le sentiment de l'insuffisance de la langue en son temps et de l'instabilité du langage ; pourquoi corriger quelque chose qui sera vite vieux ?

**41.** « J'écris mon livre à peu d'hommes et à peu d'années : si c'eût été une matière de durée, il l'eût fallu commettre à un langage plus ferme. Selon la variation continuelle qui a suivi le nôtre jusques à cette heure, qui peut espérer que sa forme présente soit en crédit d'ici à cinquante ans? » (*Essais*, liv. III, ch. IX, t. VI, p. 182.)

Pour remédier encore à la pauvreté du français, il invente volontiers des mots.

### ★ Invention des mots :

**42.** « Il s'est dispensé plusieurs fois d'user de mots inaccoutumés, auxquels, si je ne m'abuse, malaisément baillera-il vogue : *gendarmer* pour braver ; *abrier* pour mettre à l'abri ; *silence* pour *parlier* ; réduit en *enfantillage*, pour ce que nous disons au rang d'enfance ; *asture* pour à cette heure, et autres de même trempe ; pour le moins ne vois-je point, que jusques à hui, ils soient tombés en commun usage. » (Et. Pasquier, *Lettres*, liv. XVIII, lettre 1, p. 378, t. II, éd. 1619.)

On lui reprocha aussi d'emprunter trop de mots au latin ; mais, sa fille d'alliance, opposée comme on sait aux réformes appauvrissantes de Malherbe, réclame la liberté de recourir à la source première de notre idiome.

### ★ Emprunts au latin :

**43.** « Premièrement, on l'accuse de quelque usurpation du latin, et de la fabrique de nouveaux mots et phrases atitrées. Je réponds que je leur donne gagné, s'ils peuvent dire père ni mère,

frère, sœur, boire, manger, etc... ni tout le reste en somme des plus communs vocables qui tombent en notre usage, sans parler latin. Oui, mais le besoin d'exprimer nos conceptions, dit quelqu'un d'eux, nous a contraints à l'emprunt de ceux-là. Ma réplique est : que le besoin de mon père, tout de même l'a contraint d'emprunter outre toi ceux-ci, pour exprimer ses conceptions qui sont outre les tiennes... J'aime à dire gladiateur, j'aime à dire escrimeur à outrance : aussi fait ce livre. » (M<sup>lle</sup> de Gournay, Préface sur les *Essais*.)

**★ Les images :**

Qu'il parle latin ou gascon ou français, Montaigne ne ressemble à personne : son style étincelle d'images sans cesse renaissantes ; c'est une débauche de métaphores ou de comparaisons colorées ou expressives, neuves et imprévues ; elles s'opposent et s'entre-choquent en antithèses miroitantes : on ne peut lire une page des *Essais* sans être comme ébloui par ce mouvement et ce scintillement perpétuels, où l'on ne sent pourtant aucun effort. Cette prose peut rivaliser pour les images avec la poésie de Victor Hugo.

## APPENDICE : MONTAIGNE AU XVII^e SIÈCLE.

Comme pour Ronsard, il me paraît bon de réunir quelques jugements du XVII^e siècle sur Montaigne. Mais tandis que Ronsard n'avait plus d'admirateurs, la renommée de Montaigne ne subit pas d'éclipse, et s'il est discuté, réfuté même, il est toujours lu et goûté ; il n'a pas cessé de l'être jusqu'à nos jours.

**★ Jugements de Balzac :**

44. « Montaigne sait bien ce qu'il dit ; mais sans violer le respect qui lui est dû, je pense aussi qu'il ne sait pas toujours ce qu'il va dire. S'il a dessein d'aller en un lieu, le moindre objet qui lui passe devant les yeux le fait sortir de son chemin pour courir après ce second objet. Mais l'importance est qu'il s'égare plus heureusement qu'il n'allait tout droit. Ses digressions sont très agréables et très instructives. Quand il quitte le bon, d'ordinaire il rencontre le meilleur, et il est certain qu'il ne change guère de matière que le lecteur ne gagne en ce changement. Il faut avouer qu'en certains endroits il

porte bien haut la raison humaine : il l'élève jusques où elle peut aller, soit dans la politique, soit dans la morale. Pour le jugement qu'il fait des livres et des auteurs, c'est une autre chose. Assez souvent il prend la fausse monnaie pour la bonne, et le bâtard pour le légitime. Il hasarde les choses, comme il les pense d'abord, au lieu de les examiner après les avoir pensées, au lieu de se défier de sa propre connaissance, et de s'en rapporter à son Turnèbe plutôt que de s'en croire soi-même.

« Aux autres lieux de son livre, je suis tout à fait pour sa liberté. Ce qu'il dit de ses inclinations, de tout le détail de sa vie privée est très agréable. Je suis bien aise de connaître ceux que j'estime, et, s'il y a moyen, de les connaître tout entiers, et dans la pureté de leur naturel. Je veux les voir, s'il est possible, dans leurs plus particulières et leurs plus secrètes actions. Il m'a donc fait grand plaisir de me faire son histoire domestique. » (BALZAC, *Entretiens : De Montaigne et de ses Écrits.* Entretien XVIII, p. 209 sq., éd. 1657.)

**45.** « [Montaigne] vivait sous le règne des Valois, et de plus il était Gascon. Par conséquent il ne se peut pas que son langage ne se sente des vices de son siècle et de son pays. Il faut avouer avec tout cela que son âme était éloquente ; qu'elle se faisait entendre par des expressions courageuses ; que dans son style il y a des grâces et des beautés au-dessus de la portée de son siècle. » (BALZAC, *Entretiens : Qu'au temps de Montaigne la langue était encore rude.* Entretien XIX, p. 216, éd. 1657.)

### ★ Jugements de Pascal :

Les passages où Pascal a parlé de Montaigne sont trop facilement accessibles et entraînent trop de discussions pour que je m'attarde à les citer. On se reportera à l'*Entretien avec M. de Saci sur Épictète et Montaigne* et aux *Pensées,* section I, n° 18 ; section II, n°s 62, 63, 64, 65 ; section V, n° 325 (Édition Brunschvicg, librairie Hachette).

### ★ Jugements de Port-Royal :

**46.** « Le pyrrhonisme n'est pas une secte de gens qui soient persuadés de ce qu'ils disent, mais c'est une secte de menteurs. Aussi se contredisent-ils souvent en parlant de leur opinion,

leur cœur ne pouvant s'accorder avec leur langue, comme on peut le voir dans Montaigne, qui a tâché de le renouveler au dernier siècle. » (*Logique de Port-Royal*, 1er Discours, p. 7, éd. Jourdain, Hachette.)

**47.** « Un des caractères les plus indignes d'un honnête homme est celui que Montaigne a affecté de n'entretenir ses lecteurs que de ses humeurs, de ses inclinations, de ses fantaisies, de ses maladies, de ses vertus et de ses vices ; et il ne naît que d'un défaut de jugement aussi bien que d'un violent amour de soi-même. Il est vrai qu'il tâche autant qu'il peut d'éloigner de lui le soupçon d'une vanité basse et populaire, en parlant librement de ses défauts, aussi bien que de ses qualités, ce qui a quelque chose d'aimable par une apparence de sincérité ; mais il est facile de voir que tout cela n'est qu'un jeu et un artifice qui doit le rendre encore plus odieux. Il parle de ses vices pour les faire connaître, et non pour les faire détester ; il ne prétend pas qu'on doive moins l'en estimer ; il les regarde comme des choses à peu près indifférentes, et plutôt galantes que honteuses;... mais quand il appréhende que quelque chose le rabaisse un peu, il est aussi adroit que personne à le cacher ; c'est pourquoi un auteur célèbre de ce temps remarque agréablement, qu'ayant eu soin fort inutilement de nous avertir en deux endroits de son livre, qu'il avait un page qui était un officier assez peu utile en la maison d'un gentilhomme de six mille livres de rente, il n'avait pas eu le même soin de nous dire qu'il avait eu aussi un clerc, ayant été conseiller du parlement de Bordeaux ; cette charge, quoique très honorable en soi, ne satisfaisant pas assez la vanité qu'il avait de faire paraître partout une humeur de gentilhomme et de cavalier, et un éloignement de robe et des procès.

« Il y a apparence qu'il ne nous eût pas celé cette circonstance de sa vie, s'il eût pu trouver quelque maréchal de France qui eût été conseiller de Bordeaux, comme il a bien voulu nous faire savoir qu'il avait été maire de cette ville ; mais, après nous avoir avertis qu'il avait succédé en cette charge au maréchal de Biron et qu'il l'avait laissée au maréchal de Matignon.

« Mais ce n'est pas le plus grand mal de cet auteur que la vanité, et il est plein d'un si grand nombre d'infamies honteuses

et de maximes épicuriennes et impies, qu'il est étrange qu'on l'ait souffert si longtemps dans les mains de tout le monde; et qu'il y ait même des personnes d'esprit qui n'en connaissent pas le venin.

« Il ne faut d'autres preuves de son libertinage que cette manière même dont il parle de ses vices; car, reconnaissant en plusieurs endroits qu'il avait été engagé en un grand nombre de désordres criminels, il déclare néanmoins en d'autres qu'il ne se repent de rien, et que, s'il avait à revivre, il revivrait comme il a vécu ;... paroles horribles, et qui marquent une extinction entière de tout sentiment de religion (1). » (*Ibid.*, 3e partie, ch. xx, i, vi, p. 242.)

★ **Jugement de Nicole :**

**48.** « Montaigne est un homme qui, après avoir promené son esprit par toutes les choses du monde, pour juger ce qu'il y a en elles de bien et de mal, a eu assez de lumière pour en reconnaître la sottise et la vanité. Il a très bien découvert le néant de la grandeur et l'inutilité des sciences; mais comme il ne connaissait guère d'autre vie que celle-là, il a conclu qu'il n'y avait donc rien à faire qu'à tâcher de passer agréablement le petit espace qui nous est donné. » (Nicole, *Essais de morale.*)

★ **Jugement de Bossuet :**

**49.** « ... Quoi! tout meurt, tout est enterré?... Je le vois bien, votre esprit est rempli de tant de belles sentences, écrites si éloquemment qu'un Montaigne, je le nomme, vous a débitées; qui préfèrent les animaux à l'homme, leur instinct à notre raison, leur nature simple, innocente et sans fard, c'est ainsi qu'on parle, à nos raffinements et à nos malices. Mais, dites-moi, subtil philosophe, qui vous riez si finement de l'homme qui s'imagine être quelque chose, compterez-vous encore pour rien de connaître Dieu? Connaître une première nature, adorer son éternité, admirer sa toute-puissance, louer sa sagesse, s'abandonner à sa providence, obéir à sa volonté, n'est-ce rien qui nous distingue des bêtes? Tous les saints dont nous hono-

(1) Cf. la critique de Sainte-Beuve, *Port-Royal*, liv. III, ch. ii et iii.

rons aujourd'hui la glorieuse mémoire ont-ils vainement espéré en Dieu? Et n'y a-t-il que les épicuriens et les sensuels qui aient connu droitement ce que c'est que l'homme? » (Bossuet, *Sermon sur les conditions nécessaires pour être heureux*, 3e point, prêché le jour de la Toussaint, 1669; p. 404, éd. Rébelliau.)

**★ Défense de Ch. Sorel :**

**50.** « Les *Essais* de Michel de Montaigne... sont faits sur divers sujets sans ordre ni liaison, et le corps de leurs discours a encore un plus grand mélange. Cela n'empêche pas que des gens de toutes qualités ne les élèvent au-dessus de la plupart des ouvrages qu'ils ont vus, et n'en fassent leur principale étude... L'auteur y entremêle des pensées rares et hardies qui sont toutes de lui, lesquelles ne tendent qu'à faire connaître à l'homme sa faiblesse et sa vanité, et à le porter à la recherche de la vertu et de la félicité par des voies légitimes. Mais pour ce que chacun n'est pas de ce sentiment, il faut savoir ce qui se dit de part et d'autre pour juger de ce qu'on doit croire. Puisque cet ouvrage a tant de cours, et qu'on rencontre souvent l'occasion d'en parler, et que même on peut être en balance si on en doit faire la lecture, il est bon de découvrir le bien et le mal qu'on lui attribue. (*Suivent les critiques qu'on adresse, pour le fond ou la forme, à Montaigne et que Sorel ramasse dans Pasquier, Balzac, etc... Puis, il y répond :*)... Il n'y a point d'auteur au monde plus capable de faire connaître aux hommes ce qu'ils sont et ce qu'ils peuvent, et de faire observer les cachettes et les ressorts des esprits; tellement que l'on conclut que son livre doit être le manuel ordinaire des gens de la cour et du monde... Nonobstant tout ce qu'on dit contre Montaigne pour le peu de choix des matières de ses *Essais*, rien ne doit empêcher qu'on n'en fasse estime, puisque les bonnes choses ne laissent pas de s'y trouver en quantité... On souhaiterait seulement qu'il eût un peu plus d'ordre et de retenue dans ses écrits; mais puisqu'on n'y saurait rien changer sans les rendre tout autres que ce qu'ils sont, il les faut laisser dans un état qui leur a déjà acquis tant de réputation... Nonobstant tous ces reproches (*ceux de Balzac dans ses « Entretiens »*), M. de Montaigne ne

laissera point de passer dans la croyance de la postérité pour un grand auteur et pour un homme de rare mérite. » (Charles Sorel, *Bibliothèque française*, passim, 2e éd., p. 80-91, 1667.)

★ **Jugement de Malebranche :**

**51.** « Les *Essais* de Montaigne nous peuvent aussi servir de preuve de la force que les imaginations ont les unes sur les autres : car cet auteur a un certain air libre, il donne un tour si naturel et si vif à ses pensées qu'il est malaisé de le lire sans se laisser préoccuper. La négligence qu'il affecte lui sied assez bien, et le rend aimable à la plupart du monde sans le faire mépriser ; et sa fierté est une certaine fierté d'honnête homme, si cela se peut dire ainsi, qui le fait respecter sans le faire haïr. L'air du monde et l'air cavalier soutenus par quelque érudition font un effet si prodigieux sur l'esprit, qu'on l'admire souvent et qu'on se rend presque toujours à ce qu'il décide, sans oser l'examiner, et quelquefois même sans l'entendre. Ce ne sont nullement ses raisons qui persuadent : il n'en apporte presque jamais des choses qu'il avance, ou pour le moins il n'en apporte presque jamais qui aient quelque solidité. En effet il n'a point de principes sur lesquels il fonde ses raisonnements, et il n'a point d'ordre pour faire les déductions de ses principes. Un trait d'histoire ne prouve pas ; un petit conte ne démontre pas ; deux vers d'Horace, un apophtegme de Cléoménès ou de César ne doivent pas persuader des gens raisonnables. Cependant ses *Essais* ne sont qu'un tissu de traits d'histoire, de petits contes, de bons mots, de distiques et d'apophtegmes...

« Il n'est pas seulement dangereux de lire Montaigne pour se divertir, à cause que le plaisir qu'on y prend engage insensiblement dans ses sentiments : mais encore parce que ce plaisir est plus criminel qu'on ne pense. Car il est certain que ce plaisir naît principalement de la concupiscence ; et qu'il ne fait qu'entretenir et que fortifier les passions ; la manière d'écrire de cet auteur n'étant agréable que parce qu'elle nous touche, et qu'elle réveille nos passions d'une manière imperceptible...

« Montaigne était aussi pédant que plusieurs autres... : car je ne parle pas ici de pédant à longue robe : la robe ne peut pas faire le pédant. Montaigne qui a tant d'aversion pour la

pédanterie pouvait bien ne porter jamais robe longue, mais il ne pouvait pas de même se défaire de ses propres défauts. Il a bien travaillé à se faire l'esprit cavalier, mais il n'a pas travaillé à se faire l'esprit juste, ou pour le moins il n'y a pas réussi. Ainsi il s'est plutôt fait un pédant à la cavalière, et d'une espèce toute singulière, qu'il ne s'est rendu raisonnable, judicieux et honnête homme.

« Le livre de Montaigne contient des preuves si évidentes de la vanité et de la fierté de son auteur, qu'il paraît peut-être assez inutile de s'arrêter à les faire remarquer ; car il faut être bien plein de soi-même pour s'imaginer, comme lui, que le monde veuille bien lire un assez gros livre, pour avoir quelque connaissance de nos humeurs. Il fallait nécessairement qu'il se séparât du commun et qu'il se regardât comme un homme tout à fait extraordinaire...

« C'est donc une vanité, et une vanité indiscrète et ridicule à Montaigne, de parler avantageusement de lui-même à tous moments. Mais c'est une vanité encore plus extravagante à cet auteur de décrire ses défauts. Car, si l'on n'y prend garde, on verra qu'il ne découvre guère que les défauts dont on fait gloire dans le monde, à cause de la corruption du siècle ; qu'il s'attribue volontiers ceux qui peuvent le faire passer pour esprit fort, ou lui donner l'air cavalier, et afin que par cette franchise simulée de la confession de ses désordres on le croie plus volontiers lorsqu'il parle à son avantage... J'aime mieux un homme qui cache ses crimes avec honte, qu'un autre qui les publie avec effronterie ; et il me semble qu'on doit avoir quelque horreur de la manière cavalière et peu chrétienne dont Montaigne représente ses défauts.

« Mais il faut faire justice à tout le monde, et dire de bonne foi quel était le caractère de l'esprit de Montaigne. Il avait peu de mémoire, encore moins de jugement, il est vrai ; mais ces deux qualités ne font point ensemble ce que l'on appelle ordinairement dans le monde beauté d'esprit. C'est la beauté, la vivacité et l'étendue de l'imagination qui font passer pour un bel esprit. Le commun des hommes estime le brillant et non pas le solide, parce que l'on aime davantage ce qui touche les sens que ce qui instruit la raison. Ainsi, en prenant beauté

d'imagination pour beauté d'esprit, on peut dire que Montaigne avait l'esprit beau et même extraordinaire. Ses idées sont fausses, mais belles; ses expressions irrégulières ou hardies, mais agréables; ses discours mal raisonnés, mais bien imaginés. On voit dans tout son livre un caractère d'original, qui plaît infiniment; tout copiste qu'il est, il ne sent point son copiste; et son imagination forte et hardie donne toujours le tour d'original aux choses qu'il copie. Il a enfin ce qu'il est nécessaire d'avoir pour plaire et pour imposer; et je pense avoir montré suffisamment que ce n'est point en convainquant la raison qu'il se fait admirer de tant de gens, mais en leur tournant l'esprit à son avantage par la vivacité toujours victorieuse de son imagination dominante. » (MALEBRANCHE (1), *Recherche de la vérité*, liv. II, IIIe partie : *De l'imagination*, ch. V, 1675.)

**★ Jugement de Mme de Sévigné :**

**52.** « En voici un [amusement] que j'ai trouvé : c'est un tome de Montaigne que je ne croyais pas avoir apporté ; ah ! l'aimable homme! qu'il est de bonne compagnie! c'est mon ancien ami; mais à force d'être ancien, il m'est nouveau. Je ne puis pas lire ce que dit le maréchal de Montluc du regret qu'il a de ne s'être pas communiqué à son fils, et de lui avoir laissé ignorer la tendresse qu'il avait pour lui, sans avoir les larmes aux yeux. Lisez cet endroit-là, je vous prie, et me dites comme vous vous en trouverez; c'est à Mme d'Estissac, *de l'amour des pères envers leurs enfants*. Mon Dieu ! que ce livre est plein de bon sens (2)! » (Mme DE SÉVIGNÉ, *Lettre à Mme de Grignan*, 6 octobre 1679, t. VI, p. 40, éd., Monmerqué.)

**★ Jugement de Huet :**

**53.** « Les *Essais* de Montaigne sont de véritables *Montaniana*, c'est-à-dire un recueil des pensées de Montaigne, sans ordre

(1) La Bruyère faisant allusion à Balzac (du moins on le suppose) et à Malebranche dit dans ses *Caractères* : « Deux écrivains, dans leurs ouvrages, ont blâmé Montaigne, que je ne crois pas, aussi bien qu'eux, exempt de toute sorte de blâme. Il paraît que tous deux ne l'ont estimé en aucune manière. L'un ne pensait pas assez pour goûter un auteur qui pense beaucoup ; l'autre pense trop subtilement pour s'accommoder de pensées qui sont naturelles. » (*Des ouvrages de l'esprit*, nº 44.)

(2) Le 25 octobre, elle redit encore : « J'ai de bons livres et surtout Montaigne que faut-il encore quand ou ne vous a point ? » (T. VI, p. 64.)

et sans liaison. Ce n'est pas peut-être ce qui a le moins contribué à le rendre si agréable à notre nation, ennemie de l'assujettissement que demandent les longues dissertations, et à notre siècle, ennemi de l'application que demandent les traités suivis et méthodiques. Son esprit libre, son style varié, et ses expressions métaphoriques lui ont principalement mérité cette grande vogue, dans laquelle il a été pendant plus d'un siècle, et où il est encore aujourd'hui : car c'est pour ainsi dire le bréviaire des honnêtes paresseux, et des ignorants studieux, qui veulent s'enfariner de quelque connaissance du monde, et de quelque teinture des lettres. A peine trouverez-vous un gentilhomme de campagne qui veuille se distinguer des preneurs de lièvres, sans un Montaigne sur sa cheminée. Mais cette liberté, qui a son utilité, quand elle a ses bornes, devient dangereuse quand elle dégénère en licence. Telle est celle de Montaigne, qui s'est cru permis de se mettre au-dessus des lois de la modestie et de la pudeur. Il faut respecter le public, quand on se mêle de lui parler, comme on fait quand on s'érige en auteur. La source de ce défaut dans Montaigne a été sa vanité et son amour-propre. Il a cru que son mérite l'affranchissait des règles, qu'il devait donner l'exemple et non pas le suivre. Ses partisans ont beau excuser cette vanité qu'on lui a tant reprochée : tous ces tours et cet air de franchise qu'il prend n'empêchent pas qu'on entrevoie une affectation secrète de se faire honneur de ses emplois, du nombre de ses domestiques et de la réputation qu'il s'était acquise...

« Pour son style, il est d'un tour véritablement singulier, et d'un caractère original. Son imagination vive lui fournit sur toutes sortes de sujets une grande variété d'images, dont il compose cette abondance d'agréables métaphores, dans lesquelles aucun écrivain ne l'a jamais égalé. C'est sa figure favorite, figure qui selon Aristote est la marque d'un bon esprit, parce qu'elle vient de la fécondité du fonds qui produit ces images, de la vivacité qui les découvre facilement et à propos, et du discernement qui fait choisir les plus convenables. » (*Huetiana*, p. 15 sq., éd. 1723, Amsterdam.).

---

# CHAPITRE V

## MATHURIN RÉGNIER. AGRIPPA D'AUBIGNÉ.

I. MATHURIN RÉGNIER (1573-1613). — Régnier, disciple de Desportes et de Ronsard. — Caractère de ses *Satires :* les sources, la valeur morale, l'observation des mœurs ; la poésie réaliste, parfois licencieuse. — Le style négligé : opposition à Malherbe.

II. AGRIPPA D'AUBIGNÉ (1550-1630). — Son œuvre oubliée, et pourquoi. — Origine des *Tragiques.* — Négligence du style. — Obscurité du texte. — Sujet du poème. — Hardiesse des inventions poétiques et liberté des idées politiques.

### MATHURIN RÉGNIER (1573-1613).

Régnier est neveu du poète Desportes ; ce fait n'est pas négligeable, non seulement parce que cette parenté fut une des causes qui tournèrent Régnier vers la poésie, mais encore parce qu'elle le porta à considérer son oncle comme un modèle.

#### ★ Régnier disciple de Desportes et de Ronsard :

1. Or, Rapin, quant à moi, qui n'ai point tant d'esprit,
Je vais le grand chemin que mon oncle m'apprit.
(RÉGNIER, *Satire IX.*)

Or le grand chemin de Desportes, c'était celui de Ronsard : Régnier se rattache donc au chef de la Pléiade.

Mais si au point de vue de la langue surtout et de la syntaxe, Régnier continue la tradition antérieure, par le genre des sujets qu'il traite il s'en affranchit nettement. Sans doute il est aisé de trouver des pièces d'inspiration satirique dans Ronsard et Du Bellay : mais le genre littéraire de la satire, à proprement parler, n'existe pas. Il se crée à la fin du XVIe siècle, trouve ses modèles en Italie et dans l'antiquité, et toute une école satirique, très libre d'allures, se forme alors, dont Régnier n'est que le représentant le plus illustre.

Il a éclipsé en effet tous les autres par sa gloire et la supériorité réelle de son œuvre.

### ★ Renommée et caractère des « Satires » :

2. « Celui qui l'emporta bien loin dessus les autres dans ce genre d'écrire (*la satire*), qui offusqua les Motin, les Berthelot et les Sigognes, et qui devint même plus qu'Horace et plus que Juvénal en notre langue, ce fut l'illustre Régnier; esprit en cela d'autant plus admirable qu'entre les nôtres, il n'y en avait pas encore eu qu'il eût pu raisonnablement imiter... Mais si d'un côté il y eut beaucoup de difficultés dans ce travail pour Régnier, il y eut beaucoup de gloire pour lui à l'entreprendre, puisqu'il y réussit de telle sorte que le vrai caractère de la satire se rencontre dans les siennes, car la satire n'a pour fin et pour objet que l'imitation des actions humaines. Quel autre poète les a mieux et plus vivement représentées aux yeux des hommes? Et comme ces actions sont diverses, quel autre en a mieux encore représenté l'agréable variété? Dans la vive peinture qu'il en a faite, ne rend-il pas les uns dignes de pitié et de commisération, les autres dignes de mépris et de haine, les autres dignes de risée... avec tant de sel et de pointes d'esprit, des ironies tellement naturelles et avec des railleries si naïves qu'il est bien malaisé de le feuilleter sans rire et sans en même temps concevoir l'aversion qu'il prétend inspirer des imperfections et des crimes des hommes?... Comme il avait exactement feuilleté les écrits des anciens poètes latins que j'ai nommés et italiens modernes, il ne feint point d'en transporter les plus beaux traits dans ses écrits, et d'enrichir ainsi la pauvreté de notre langue de leurs plus superbes dépouilles.

« Aussi dès qu'il eut publié les *Satires*, on peut dire qu'elles furent reçues avec tant d'applaudissements que jamais ouvrage n'a mieux été reçu parmi nous (1). Les différentes éditions

(1) Les *Satires* étaient recherchées en manuscrit, avant leur impression, comme le prouve le journal de l'Estoile : « Le jeudi 15 (janvier 1609) M. D. P. (du Puy) m'a prêté deux satires de Régnier, plaisantes et bien faites, comme aussi ce poète excelle en cette manière d'écrire, mais que je me suis contenté de lire, pour ce qu'il est après à les faire imprimer.

« Le lundi 26, j'ai acheté les *Satires* du sieur Régnier, dont chacun fait cas comme

qui en ont été faites dans presque toutes les bonnes villes de France et dans la Hollande même, sont des preuves immortelles de cette vérité que j'avance (1). » (Colletet, *Vie de Régnier*, cité par Courbet, Notice de son édition, Lemerre in-8°, 1875, p. LXIII.)

Ce sont des caractères analogues que glorifie en lui Mlle de Scudéry :

**★ Jugement de Mlle de Scudéry :**

**3.** « Regarde (2) cet homme négligemment habillé et assez malpropre. Il se nommera Régnier, sera neveu de Desportes, et méritera beaucoup de gloire. Il sera le premier qui fera des satires en français (3) ; et quoiqu'il ait regardé quelques fameux originaux parmi ceux qui l'auront précédé, il sera pourtant un original lui-même en son temps. Ce qu'il fera bien sera excellent, et ce qui sera moindre aura toujours quelque chose de piquant. Il peindra les vices avec naïveté et les vicieux fort plaisamment. Enfin il se fera un chemin particulier entre les poètes de son siècle, où ceux qui le voudront suivre s'égareront bien souvent. » (Mlle de Scudéry, *Clélie*, t. VIII, partie IV, liv. II.)

**★ Les sources des « Satires » :**

Parmi les motifs d'admirer Régnier, Mlle de Scudéry trouve qu'il est original, malgré les modèles latins qu'elle rappelle. On a prouvé par une étude minutieuse combien en effet il avait puisé chez eux (4), et de plus chez les poètes de la Pléiade, en particulier Ronsard, chez

---

d'un des bons livres de ce temps. » (L'Estoile, *Registre journal de Henri IV*, t. II, p. 494, éd. Champollion.)

(1) De 1613 à 1626, les *Satires* sont réimprimées chaque année ; il y eut cinq éditions en 1614. Les impressions hollandaises sont dues aux Elzévirs (1642 et 1652).

(2) La Muse Calliope, sur l'Hélicon, apparaissant à Hésiode endormi, lui montre les poètes qui doivent venir après lui.

(3) Erreur ; les *Satires* de Vauquelin de la Fresnaye (1536-1606) avaient précédé.

(4) Boileau savait bien tout ce que Régnier devait à Horace ou Juvénal dont il était lui-même le débiteur. Dans son *Art poétique*, après avoir parlé des satiriques latins, il ajoute :

De ces maîtres savants disciple ingénieux,
Régnier seul parmi nous formé sur leurs modèles,
Dans son vieux style encore a des grâces nouvelles.
(Chant II, vers 168-170.)

son oncle Desportes, chez Montaigne, et enfin chez les Italiens, chez Arioste (1) ou Berni (2) : il n'est pas de sujet que Régnier n'ait emprunté. Rien dans son œuvre ne lui appartient en propre (3).

Très classique donc pour l'invention, puisqu'il ne cherche pas la nouveauté des sujets, Régnier est original d'abord par les conséquences morales de ses *Satires*. Colletet les indiquait. Son ami Motin vantait aussi ses leçons dans une pièce placée en tête des œuvres de Régnier :

**★ La Moralité des « Satires » :**

4. Ta libre et véritable voix
Montre si bien l'erreur des hommes,
Le vice du temps où nous sommes
Et le mépris qu'on fait des lois,
Que ceux qu'il te plaît de toucher
Des poignants traits de ta satire,
S'ils n'avaient honte de pécher,
En auraient de te l'ouïr dire.

(MOTIN, *Ode à Régnier.*)

Il s'ensuit que, malgré tant d'emprunts qu'il a faits à des écrivains antérieurs, Régnier a encore versé dans ses vers le fruit de ses observations sur ses contemporains : c'est une galerie de portraits vivants qui nous instruit des mœurs de cette époque. Aussi ne s'étonne-t-on pas d'entendre Boileau porter ce jugement si flatteur :

**★ L'observation chez Régnier :**

5. « Le célèbre Régnier, c'est-à-dire le poète français qui, du consentement de tout le monde, a le mieux connu avant Molière les mœurs et les caractères des hommes. » (BOILEAU, *Cinquième Réflexion sur Longin.*)

En quelques traits, il campe et fait vivre le courtisan, le poète ridicule ou fanfaron, l'insolent fier de sa noblesse. Sa *Macette*, dont

(1) Arioste (1474-1533), auteur du *Roland furieux*, mais aussi de *Satires* à la manière d'Horace.

(2) Berni (1490?-1536), créateur du genre *bernesque*, sorte de burlesque adouci. Certains de ses *Capitoli* ont une verve assez âpre.

(3) Sur cette question des sources, voyez surtout la thèse de M. Vianey, *Mathurin Régnier*, Hachette, in-8°, 1896.

la dévotion hypocrite cherche à entraîner une jeune fille au vice, est une digne préface au *Tartufe.*

Mais déjà dans cette pièce, la hardiesse du sujet peut effaroucher les oreilles ; ce n'est rien à côté de certaines autres, où la liberté de Régnier se donne trop carrière. Nul n'en était choqué en un temps où paraissait la *Parnasse satirique,* recueil de pièces grossières auquel notre poète n'a pas craint de collaborer.

Mais dès le milieu du XVIIe siècle, les scrupules de Boileau montrent que le goût a changé :

**★ Licence excessive de Régnier :**

6. Heureux, si ses discours, craints du chaste lecteur,
Ne se sentaient des lieux où fréquentait l'auteur,
Et si, du son hardi de ses rimes cyniques,
Il n'alarmait souvent les oreilles pudiques !
Le latin, dans les mots, brave l'honnêteté :
Mais le lecteur français veut être respecté ;
Du moindre sens impur la liberté l'outrage,
Si la pudeur des mots n'en adoucit l'image.
Je veux dans la satire un esprit de candeur,
Et fuis un effronté qui prêche la pudeur.

(BOILEAU, *Art poétique*, ch. II, vers 171-180.)

Licencieux souvent, pittoresque presque toujours, tel apparaît Régnier : il avait les qualités du poète réaliste. Mais dans sa vie désordonnée, les vers occupent peu de place, et il fuit le travail ; par son talent et par son goût déjà classique, il était digne de collaborer à l'œuvre entreprise par Malherbe : mais sa parenté avec Desportes le tourna contre lui : de là son opposition à certains de ses principes et la polémique qu'il soutint contre eux (1).

S'il blâme Malherbe d'être trop minutieux et de couper les ailes de l'inspiration, il est naturel que sa profession de foi, dérivée d'ailleurs de sa pratique, soit toute contraire. Voici quel est le portrait de sa Muse :

**★ Le style de Régnier :**

7. Rien que le naturel sa grâce n'accompagne ;
Son front, lavé d'eau claire, éclate d'un beau teint ;
De roses et de lys la nature l'a peint,

(1) Voyez : *Le dix-septième siècle*, ch. I, no 10, l'extrait de la *Satire IX*, où il critique Malherbe.

Et, laissant là Mercure et toutes ses malices,
Les nonchalances sont ses plus grands artifices.
(Régnier, *Satire IX :* A Rapin.)

Il abandonne volontiers ses œuvres à ceux qui épluchent chaque mot, car ce n'est pas pour eux qu'il a écrit et il ne se soucie pas du jugement des pédants :

**★ Opposition à Malherbe :**

8. Qu'un chacun taille, rogne et glose sur mes vers ;
Qu'un rêveur insolent (1) d'ignorance m'accuse,
Que je ne suis pas net, que trop simple est ma Muse,
Que j'ai l'humeur bizarre, inégal le cerveau,
Et s'il lui plait encor, qu'il me relie en veau.
(Régnier, *Satire XII*, vers 28-32.)

Malgré sa négligence, la verve de Régnier dissimule assez bien ses défauts ; le pittoresque et le réalisme font oublier l'absence d'élévation et de lyrisme ; la vie de ses tableaux pris dans la nature, le mouvement dramatique de son vers cachent l'absence d'invention, l'imitation trop fidèle, pour ne pas dire le plagiat des auteurs français ou italiens.

## AGRIPPA D'AUBIGNÉ (1550-1630).

Le farouche huguenot, qui représente aujourd'hui pour nous l'inspiration poétique chez les protestants au XVIe siècle, a laissé des œuvres volumineuses et variées : histoire universelle de son temps, pamphlets divers (*le Baron de Fœneste, la Confession de Sancy*), poésies amoureuses et de circonstance, poèmes restés inédits pendant longtemps (*la Création* en 15 chants), enfin et surtout une œuvre étrange, mi-poème, mi-satire, *les Tragiques*, dont nous nous occuperons uniquement.

**★ Ses poésies méconnues :**

Si nous cherchons chez les contemporains des jugements sur d'Aubigné, le soldat, le partisan nous seront bien décrits ; mais nous trouverons peu de chose sur l'écrivain ; Brantôme par exem-

(1) Il désigne Malherbe. Voyez : *Le dix-septième siècle*, ch. I, n° 9. Régnier répond sans doute à une critique analogue à celle que contient ce texte.

ple, dans l'énumération des mestres-de-camp huguenots, se borne à dire :

9. « D'Aubigné, qui est bon, celui-là, pour la plume et pour le poil ; car il est bon capitaine et soldat, très savant et très éloquent, et bien disant s'il en fut oncques. » (Brantôme, *Capitaines illustres*.)

Si, remarquant que *les Tragiques* ont paru pour la première fois en 1616 (1), bien que composés depuis longtemps, nous essayons de savoir ce qu'on en a pensé au xviie siècle, nous constatons que personne n'en a rien dit, pas même les bibliographes : Charles Sorel, dans sa *Bibliothèque française*, parle de l'*Histoire* de D'Aubigné, du *Baron de Fœneste*, loue son esprit satirique (2e éd., p. 336), mais ne dit rien de ses poésies, et en particulier des *Tragiques*. De même Baillet, à la fin du siècle, dans ses *Jugements des savants* (1686), est muet sur D'Aubigné : sa renommée est l'œuvre du xixe siècle. Jamais poète ne fut plus complètement inaperçu en son temps.

Force nous est de recourir pour *les Tragiques* à ce qu'en dit l'auteur lui-même.

### ★ Origine des « Tragiques ».

Il nous apprend dans sa *Vie à ses enfants* quand il commença son poème ; c'est en 1577, à Castel-Jaloux que D'Aubigné,

10. « ... étant au lit de ses blessures, et même les chirurgiens les jugeant douteuses, fit écrire sous soi (2), par le juge du lieu, les premières clauses de ses *Tragiques*. » (D'Aubigné, *Vie à ses enfants*, p. 46, éd. Lalanne.)

### ★ Pourquoi ils restent ignorés :

Nous sommes moins étonnés après cela du peu de succès qu'obtinrent *les Tragiques* quand ils parurent : ils étaient vieux avant de naître ; ils rappelaient un temps depuis longtemps oublié ; déjà Henri IV avait pansé les plaies des guerres religieuses.

La forme même était vieille : D'Aubigné, disciple de Ronsard

---

(1) La seconde et dernière édition jusqu'au xixe siècle parut sans lieu ni date vers 1620.

(2) Sous sa dictée.

qu'il avait connu (1), avait gardé la langue et les procédés de la Pléiade : vocabulaire confus et envahi de mots savants, inspiration érudite qui réclame un commentaire perpétuel (2).

A ce défaut s'ajoute le peu de soin que l'auteur apportait au détail du style : l'obscurité, les incorrections fleurissent chez lui.

Dans la *Préface aux lecteurs* en tête des *Tragiques*, il s'en explique par la bouche du serviteur qui est supposé publier l'ouvrage sans l'aveu de son maître.

### ★ Négligences du style :

**11.** « Vous trouverez en ce livre un style souvent trop concis, moins poli que les œuvres du siècle, quelques rimes à la règle de son siècle, ce qui ne paraît pas aujourd'hui aux pièces qui sortent de mêmes mains, et notamment en quelques-unes faites exprès à l'envi de la mignardise qui court...

« Les plus gentilles de ses pièces sortaient de sa main ou à cheval, ou dans les tranchées, se délectant non seulement de la diversion, mais encore de repaître son esprit de viandes hors de temps et de saison... Ce qui nous fâchait le plus, c'était la difficulté de lui faire relire. Quelqu'un dira : « Il y paraît « en plusieurs endroits » ; mais il me semble que ce qui a été moins parfait, par sa négligence, vaut bien encore la diligence de plusieurs. » (*Aux lecteurs*, p. 7, éd. Read.)

L'excuse est un peu cavalière, comme celle qu'il donnait dans ce quatrain, placé en tête des *Œuvres mêlées* parues en 1629 :

### ★ Obscurités du texte :

AUX CRITIQUES.

**12.** Correcteurs, je veux bien apprendre
De vous, je subirai vos lois,
Pourvu que pour me bien entendre
Vous me lisiez plus d'une fois.

---

(1) Voyez ch. II, n° 8, p. 19.

(2) Il aurait bien fait de publier, comme il le promettait, « les Commentaires de tous les points difficiles qui vous renverraient à une pénible recherche de l'histoire ou à l'Onomasticon ». (*Aux lecteurs*, p. 12.)

Le malheur, c'est qu'en le lisant plusieurs fois, on peut bien pénétrer certaines pensées, les fautes ne sont pas supprimées pour cela, et il reste encore des obscurités insurmontables.

Le travail de la lime, la clarification que plus de sévérité pour soi amènerait, voilà ce qui manque à l'inspiration, d'ailleurs élevée et passionnée, de D'Aubigné.

Pour son sujet, il le définit en ces termes :

### ★ Le sujet du poème :

**13.** « La matière de l'œuvre a pour sept livres sept titres séparés, qui toutefois ont quelque convenance, comme des effets aux causes. Le premier livre s'appelle *Misères*, qui est un tableau piteux du royaume en général, d'un style bas et tragique, n'excédant que fort peu les lois de la narration. Les *Princes* viennent après, d'un style moyen, mais satirique en quelque façon. En celui-là il a égalé la liberté de ses écrits à celle des vies de son temps, dénotant le sujet de ce second pour instrument du premier. Et puis il a fait contribuer aux causes des misères l'injustice, sous le titre de *la Chambre dorée* (1) ; mais ce troisième de même style que le second. Le quart, qu'il appelle *les Feux* (2), est tout entier au sentiment de la religion de l'auteur et d'un style tragique moyen. Le cinquième sous le nom de *Fers* (3), d'un style tragique élevé, plus poétique et plus hardi que les autres... Le livre qui suit le cinquième s'appelle *Vengeances* (4) : théologien et historial. Lui et le dernier, qui est le *Jugement* (5), d'un style élevé tragique, pourront être blâmés pour la passion partisane ; mais ce genre d'écrire a pour but d'émouvoir, et l'auteur le tient quitte s'il peut cela sur les esprits déjà passionnés, ou pour le moins æquanimes. » (D'Aubigné, *Aux lecteurs*, t. I, p. 9 et 10, éd. Read.)

Le but du poète est donc d'émouvoir : et tous les moyens lui sont bons. Nulle invention ne lui paraît trop hardie, malgré les

(1) La Chambre « de justice jadis, d'or maintenant parée ».

(2) C'est-à-dire les Bûchers ; ce chant énumère les martyrs de la foi.

(3) Récit des guerres religieuses.

(4) Tableau des châtiments infligés ici-bas par Dieu aux persécuteurs de son Église.

(5) Peinture des châtiments après la mort. Description de la fin du monde et du jugement dernier.

jugements de ceux à qui il soumit son œuvre longtemps avant de la publier.

★ **Hardiesse des inventions poétiques :**

**14.** « Rapin (1), un des plus excellents esprits de son siècle, blâma l'invention des tableaux célestes, disant que nul n'avait jamais entrepris de peindre les affaires de la terre au ciel, bien les célestes en terre. L'auteur se défendait par les inventions d'Homère, de Virgile, et de nouveau du Tasse, qui ont peint les conseils tenus au ciel, les brigues et partialités des célestes sur les affaires des Grecs, des Romains, et depuis, des chrétiens. Ce débat les poussa à en croire de très doctes personnages, lesquels, ayant demandé de voir la tissure de l'œuvre pour en juger, approuvèrent l'invention ; si bien que je garde curieusement des lettres sur ce sujet dérobées à mon maître incurieux, surtout celle de Monsieur de Sainte-Marthe, qui ayant été un des arbitres, dit ainsi : « Vous vous égayez dans « le ciel pour les affaires du ciel même ; j'y ai pris tel goût que « je crains votre modestie. Au lieu donc de vous décourager, « si vous aviez quelque chose de plus haut que le ciel, vous y « devriez loger ce qui est tout céleste. » (*Aux lecteurs*, p. 9 et 10, *Ibid.*)

Si D'Aubigné recourt aux procédés de la poésie la plus hardie pour rehausser ses chants, il ne recule pas non plus devant l'expression très vive de ses sentiments religieux ou politiques ; cette indépendance pouvait être dangereuse.

★ **Liberté des idées politiques** :

**15.** « La liberté de ses autres écrits a fait dire à ses ennemis qu'il affectait plus le gouvernement aristocratique que le monarchique, de quoi il fut accusé envers le roi Henri quatrième, étant lors roi de Navarre (2). Ce prince, qui avait déjà lu tous *les Tragiques* plusieurs fois, les voulut faire lire encore pour justifier ces accusations, et, n'y ayant rien trouvé que

---

(1) Mort en 1608. Le cinquième chant, *les Fers*, dont il s'agit ici, était donc composé avant cette date et sans doute longtemps avant. Cf. n° 15.

(2) Il s'ensuit que *les Tragiques* étaient écrits avant 1589.

supportable, pourtant, pour en être plus satisfait, appela un jour notre auteur en présence des sieurs du Fay et du Pin;... interrogé promptement quelle était de toutes administrations la meilleure, il répondit que c'était la monarchique, selon son institution entre les Français, et qu'après celle des Français, il estimait le mieux celle de Pologne... J'ai voulu alléguer ces choses pour justifier ses écrits, esquels vous verrez plusieurs choses contre la tyrannie, nulle contre la Royauté. » (*Aux lecteurs*, p. 12, *Ibid.*)

La passion politique ou religieuse, voilà ce qui guide ce poète, ce qui le rend, malgré ses défauts et ses difficultés, encore aujourd'hui intéressant pour nous : car cette passion lui inspire, à côté de violences outrées et pénibles, des traits d'une poésie ardente ou élevée qui suffisent à le classer parmi les grands poètes.

FIN DU SEIZIÈME SIÈCLE

# LE DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

## CHAPITRE PREMIER

### LA POÉSIE DE 1600 A 1660. MALHERBE ET LES INDÉPENDANTS.

I. MALHERBE (1555-1628). — Le personnage. — Son caractère.
II. LE CHEF D'ÉCOLE. — Influence sur la langue, sur la versification. — Opposition de Régnier.
III. LE POÈTE. — *Les Larmes de Saint Pierre.* — Lenteur de son travail. — Limites de son génie. — Jugements de Chapelain, Balzac. — Perfection de la forme. — Influence de Malherbe.
IV. LES DISCIPLES DE MALHERBE ET LES INDÉPENDANTS. — Maynard (1582-1646). — Racan (1589-1670). — Théophile (1590-1626). — Saint-Amant (1594-1661).
V. LA POÉSIE BURLESQUE. — Sa vogue et sa décadence. — Attaques de Balzac, Sorel, Guéret.

### MALHERBE (1555-1628) : LE PERSONNAGE.

Malherbe vivait sous Henri IV ; il n'avait pas moins que le Roi Vert-Galant, le tempérament vif et vigoureux, comme il avait, aussi bien que son maître, l'esprit net, précis et peu porté aux chimères. C'est une intelligence lucide dans un corps vigoureux. Sept ans avant sa mort, il écrivait :

**★ Vigueur de sa constitution :**

1. « Je n'ai, grâces à Dieu, de quoi murmurer contre la constitution que la nature m'avait donnée. Elle était si bonne, qu'en l'âge de soixante et dix ans je ne sais que c'est d'une seule des incommodités dont les hommes sont ordinairement

assaillis en la vieillesse. » (MALHERBE, *Lettre à Balzac*, 1625, t. IV, p. 95, éd. Lalanne.)

Il devint courtisan alors qu'il avait déjà un certain âge. Il s'était imposé par sa valeur, bien plus que par ses charmes. Sa conversation était pénible :

### ★ Sa conversation :

2. « Malherbe disait les plus jolies choses du monde ; mais il ne les disait point de bonne grâce, et il était le plus mauvais récitateur de son temps. Nous l'appelions l'Antimondory ; il gâtait ses beaux vers en les prononçant. Outre qu'on ne l'entendait presque pas, à cause de l'empêchement de sa langue et de l'obscurité de sa voix, il crachait pour le moins six fois, en récitant une stance de quatre vers. Et ce fut ce qui obligea le Cavalier Marin à dire de lui, qu'il n'avait jamais vu d'homme plus humide ni de poète plus sec. » (BALZAC, *Entretiens : De Malherbe*, Entretien XXXVII, p. 355, éd. 1657.)

Ses manières avaient une rudesse toute provinciale et une franchise parfois injurieuse. Ce récit bien connu en est une preuve :

### ★ Sa brusquerie :

3. « Sa conversation [de Malherbe] était brusque : il parlait peu, mais il ne disait mot qui ne portât. Quelquefois même il était rustre et incivil, témoin ce qu'il fit à Desportes. Régnier l'avait mené dîner chez son oncle ; ils trouvèrent qu'on avait déjà servi. Desportes le reçut avec toute la civilité imaginable, et lui dit qu'il lui voulait donner un exemplaire de ses *Psaumes*, qu'il venait de faire imprimer. En disant cela, il se met en devoir de monter à son cabinet pour l'aller querir. Malherbe lui dit rustiquement qu'il les avait déjà vus, que cela ne méritait pas qu'il prît la peine de remonter, et que son potage valait mieux que ses *Psaumes*. Il ne laissa pas de dîner, mais sans dire mot, et après dîner ils se séparèrent et ne se sont pas vus depuis. Cela le brouilla avec tous les amis de Desportes, et Régnier, qui était son ami, et qu'il estimait pour le genre

satirique à l'égal des anciens, fit une satire contre lui, qui commence ainsi :

« *Rapin le favori*, etc... »
(Racan, *Vie de Malherbe*, 1672 (1).)

A cette rudesse s'ajoutaient une grande fierté, une conscience très nette de sa valeur; il se rend lui-même témoignage de l'éternité de ses œuvres :

Ce que Malherbe écrit dure éternellement.

Il ne croyait pas qu'on pût l'égaler : de là ce trait piquant :

**★ Son orgueil :**

**4.** « Il se louait très volontiers, et feu M. Maynard m'a raconté plus d'une fois que Madame la princesse du Conti disant à ce bonhomme, qui l'était allé voir : « Je vous veux « montrer les plus beaux vers du monde, que vous n'avez point « encore vus, » il lui répondit brusquement et avec émotion : « Pardonnez-moi, madame, je les ai vus, car puisqu'ils sont « les plus beaux du monde, il faut nécessairement que ce soit « moi qui les aie faits. » (*Lettres de Costar*, p. 126, 1658, in-4°.)

Cette fierté n'était pas sans raison ; son rôle d'une part fut très grand, et son œuvre, si elle n'est pas abondante, justifie la gloire dont il a joui.

## MALHERBE : LE CHEF D'ÉCOLE.

Dans une époque de liberté indisciplinée et de production confuse, Malherbe fit entendre la voix de la raison et du bon sens. Dans sa chambre de l'hôtel de Bellegarde, il groupa quelques disciples auxquels il inculqua ses théories sur l'art et la langue : c'est une véritable école littéraire dont il était le chef incontesté. Racan, son disciple, nous apprend quels étaient ses auditeurs habituels et quelle estime leur maître faisait d'eux :

**★ Ses disciples :**

**5.** « Il [Malherbe] avait pour ses écoliers les sieurs de Touvant, Colomby, Maynard et de Racan. Il en jugeait diversement,

(1) Avant cette date, Pellisson et Tallemant s'étaient déjà servis de cette *Vie* manuscrite.

et disait en termes généraux que Touvant faisait fort bien des vers, sans dire en quoi il excellait; que Colomby avait fort bon esprit, mais qu'il n'avait point le génie de la poésie ; que Maynard était de tous celui qui faisait le mieux des vers, mais qu'il n'avait point de force et qu'il s'était adonné à un genre de poésie auquel il n'était pas propre, voulant dire ses épigrammes, et qu'il n'y réussirait pas, parce qu'il n'avait pas assez de pointe ; pour Racan, qu'il avait de la force, mais qu'il ne travaillait pas assez ses vers ; que le plus souvent, pour mettre une bonne pensée, il prenait de trop grandes licences, et que de ces deux derniers on ferait un grand poète. » (RACAN, *Vie de Malherbe.*)

Nous savons par maint récit comment Malherbe donnait son enseignement : ce n'étaient pas des leçons suivies, sur un plan tracé, mais des observations inspirées par la lecture des ouvrages anciens ou nouveaux. Ronsard, Desportes ou Régnier, sans parler des poésies composées par les élèves ou le poete même, étaient le point de départ de ses critiques vives et minutieuses.

Qu'il s'agît du choix des mots, de l'art de rimer ou de l'invention poétique, la grande règle, c'était toujours le *bon sens.*

### ★ Malherbe et la langue française :

**6.** « Quand on lui demandait son avis de quelque mot français, il renvoyait ordinairement aux crocheteurs du port au Foin, et disait que c'étaient ses maîtres pour le langage (1). » (RACAN, *Ibid.*)

L'action de Malherbe n'était pas inutile ; il luttait contre l'envahissement des mots italiens ou des patois, et Balzac a tort de se moquer de cette minutie dont le but n'était pas d'appauvrir la langue, mais de lui garder sa pureté.

**7.** « Vous vous souvenez du vieux pédagogue de la cour qu'on appelait autrefois le tyran des mots et des syllabes, et qui s'appelait lui-même, lorsqu'il était en belle humeur, le grammairien en lunettes et en cheveux gris. N'ayons point dessein d'imiter ce que l'on conte de ridicule de ce vieux docteur. Notre ambition se doit proposer de meilleurs exemples. J'ai pitié d'un homme qui fait de si grandes affaires entre *pas* et

(1) Cf. page 108, n° 10, ce qu'en dit Régnier.

*point;* qui traite l'affaire des participes et des gérondifs comme si c'était celle de deux peuples voisins l'un de l'autre et jaloux de leurs frontières. Ce docteur en langue vulgaire avait accoutumé de dire que depuis tant d'années il travaillait à dégasconner la cour et qu'il n'en pouvait venir à bout. La mort l'attrapa sur l'arrondissement d'une période, et l'an climatérique l'avait surpris délibérant si *erreur* et *doute* étaient masculins ou féminins. Avec quelle attention voulait-il qu'on l'écoutât quand il dogmatisait de l'usage et de la vertu des particules! » (BALZAC, *Socrate chrétien*, 1652, *Discours* X; *Œuvres*, t. II, p. 261.)

Malherbe n'était pas moins sévère, ni moins juste quand il parlait de la versification; il était particulièrement difficile sur le chapitre des rimes :

### ★ La versification :

**8.** « Voici particulièrement de quoi il le blâmait [Racan] : premièrement, de rimer indifféremment aux terminaisons en *ant* et en *ent*, comme *innocence* et *puissance, apparent* et *conquérant*, *grand* et *prend;* et voulait qu'on rimât aussi bien pour les yeux que pour les oreilles. Il le reprenait aussi de rimer le simple et le composé, comme *temps* et *printemps*, *séjour* et *jour*. Il ne voulait pas aussi qu'il rimât les mots qui avaient quelque convenance, comme *montagne* et *campagne*, *défense* et *offense*, *père* et *mère*, *toi* et *moi*. Il ne voulait pas non plus que l'on rîmât les mots qui dérivaient les uns des autres, comme *admettre*, *commettre*, *promettre* et autres, qu'il disait qui dérivaient de *mettre*. Il ne voulait point encore qu'on rimât les noms propres les uns contre les autres, comme *Thessalie* et *Italie*, *Castille* et *Bastille*, *Alexandre* et *Lysandre;* et sur la fin il était devenu si rigide en ses rimes qu'il avait même peine à souffrir que l'on rimât les verbes de la terminaison en *er* qui avaient tant soit peu de convenance, comme *abandonner*, *ordonner*, *pardonner*, et disait qu'ils venaient tous trois de *donner*. La raison qu'il disait pourquoi il fallait plutôt rimer des mots éloignés que ceux qui avaient de la convenance est que l'on trouvait de plus beaux vers en les rapprochant qu'en rimant ceux qui avaient presque une même

signification, et s'étudiait fort à chercher des rimes rares et stériles, sur la créance qu'il avait qu'elles lui faisaient produire quelques nouvelles pensées, outre qu'il disait que cela sentait son grand poète de tenter les rimes difficiles qui n'avaient point encore été rimées. » (Racan, *Vie de Malherbe.*)

Ennemi d'une versification négligée, il l'était aussi inversement d'une recherche excessive dans les pensées, repoussant l'afféterie italienne, et d'un étalage indiscret de science, condamnant l'érudition de Ronsard. Il voulait qu'on fût *naturel.*

### ★ L'inspiration poétique :

**9.** « Il avait aversion contre les fictions poétiques, et en lisant une épître de Régnier à Henri-le-Grand qui commence :

Il était presque jour, et le ciel souriant...

et où il feint que la France s'enleva en l'air pour parler à Jupiter et se plaindre du misérable état où elle était pendant la Ligue, il demanda à Régnier en quel temps cela était arrivé, et disait qu'il avait toujours demeuré en France depuis cinquante ans et qu'il ne s'était point aperçu qu'elle se fût enlevée de sa place. » (Racan, *Ibid.*)

Bien entendu, ces théories n'étaient pas admises sans protestation, et Régnier, qui avait ses raisons d'en vouloir à Malherbe, est l'écho des critiques ou des moqueries qu'on adresse au législateur nouveau :

### ★ Les critiques de Régnier :

**10.** ... Contraire (1) à ces rêveurs dont la Muse insolente,
Censurant les plus vieux, arrogamment se vante
De reformer les vers, non les tiens seulement,
Mais veulent déterrer les Grecs du monument,
Les Latins, les Hébreux et toute l'antiquaille,
Et leur dire en leur nez qu'ils n'ont rien fait qui vaille.
Ronsard en son métier n'était qu'un apprentif ;
Il avait le cerveau fantastique et rétif ;
Desportes n'est pas net, Du Bellay trop facile ;
Belleau ne parle pas comme on parle à la ville ;

(1) Il s'adresse à Rapin, dont il admire le talent, contraire en cela aux réformateurs qui blâment tout ce qui n'est pas conforme à leurs règles.

Il a des mots hargneux, bouffis et relevés
Qui du peuple aujourd'hui ne sont pas approuvés.
Comment ! il nous faut donc, pour faire une œuvre grande,
Qui de la calomnie et du temps se défende,
Qui trouve quelque place entre les bons auteurs,
Parler comme à Saint-Jean parlent les crocheteurs !...

Cependant leur savoir ne s'étend seulement
Qu'à regretter un mot douteux au jugement,
Prendre garde qu'un *qui* ne heurte une diphtongue,
Epier si des vers la rime est brève ou longue,
Ou bien si la voyelle, à l'autre s'unissant,
Ne rend point à l'oreille un vers trop languissant,
Et laissent sur le verd le noble de l'ouvrage.
Nul aiguillon divin n'élève leur courage ;
Ils rampent bassement, faibles d'inventions,
Et n'osent, peu hardis, tenter les fictions,
Froids à l'imaginer : car s'ils font quelque chose,
C'est proser de la rime et rimer de la prose,
Que l'art lime et relime, et polit de façon
Qu'elle rend à l'oreille un agréable son ;
Et voyant qu'un beau feu leur cervelle n'embrase,
Ils attifent leurs mots, enjolivent leur phrase,
Affectent leur discours tout si relevé d'art,
Et peignent leurs défauts de couleur et de fard.

(Régnier, *Satire IX.*)

L'opposition à Malherbe n'existe pas seulement chez les disciples naturels des écoles antérieures ; mais un groupe nombreux de jeunes poètes échappe à sa suprématie, et malgré le talent qu'ils lui reconnaissent (1), ne se plient pas à son enseignement (2).

---

(1) Par exemple Théophile :

Je ne fus jamais si superbe
Que d'ôter aux vers de Malherbe
Le français qu'ils nous ont appris,
Et, sans malice et sans envie,
J'ai toujours lu dans ses écrits
L'immortalité de sa vie.

(*Prière aux poètes*, t. II, p. 176, éd. elzévirienne.)

(2) C'est ainsi que nous voyons des arguments analogues à ceux de Régnier

L'action de Malherbe reste donc incomplète, et Boileau sera nécessaire.

### MALHERBE : LE POÈTE.

Aux préceptes Malherbe joint l'exemple : ses poésies sont conformes à ses propres règles. Il faut excepter toutefois le poème imité de l'Italien Tansile, *les Larmes de saint Pierre,* composé dès 1587, dont Ménage nous dit :

### ★ « Les Larmes de saint Pierre ».

**11.** « Malherbe fit ce poème étant encore fort jeune... Il n'est pas si poli que ses autres ouvrages, et j'ai souvent ouï dire à M. Guyet et M. de Racan que l'auteur le désavouait (1). Cependant on ne peut nier qu'il n'y ait beaucoup de belles choses. » (Ménage, *Remarques sur les poésies de Malherbe*, 1666, p. 226, éd. 1689 des *Œuvres* de Malherbe.)

Cette œuvre de jeunesse est antérieure aux théories. Plus tard Malherbe se consacre à des genres tout différents : peu sensible et par conséquent peu propre à la poésie amoureuse, il a surtout

repris un peu plus tard par un ami de Théophile, le poète Frenicle, qui contre les nouveaux poètes et leur manière d'écrire dirige ces vers :

Tous leurs écrits ne sont que matières frivoles
Où la conception s'accommode aux paroles.
Ils préfèrent toujours la rime à la raison,
Et leur impertinence est sans comparaison.
Pourvu que dans leurs vers soient ces mots de merveille,
De charme, de beauté, d'ange, de non-pareille,
De grâce, d'adorable, et de divinité,
Les esprits ignorants ont tant de vanité,
Et leur présomption si doucement les trompe
Que pour un petit livre enflé de vaine pompe
Ils croyent surpasser les travaux glorieux
De tant d'hommes savants qui sont entre les dieux
Et blâment sans raison les œuvres de Ronsard
Pour se faire paraître excellents en son art.
Je ne puis plus souffrir cette sotte ignorance,
Il me déplaît de voir mépriser la science
De tant de bons auteurs, dont les doctes écrits
Ravissaient en leur temps les plus rares esprits.

(*Œuvres poétiques,* Paris, 1625, p. 95 ; cité par M. Brunot, *Doctrine de Malherbe*, p. 541.)

(1) Cette indication est confirmée par Chapelain dans une *Lettre* à M. Chevreau du 14 septembre 1660 où il dit que Malherbe a désavoué lui-même ce poème en sa présence « comme un avorton de sa jeunesse ».

composé des œuvres inspirées par les circonstances politiques auxquelles il a su donner un tour qui les relève, les sauve de la banalité et de l'oubli, une fois les circonstances passées ; tel est l'art que loue en lui son panégyriste Godeau :

### ★ Éloge général de Godeau :

**12.** « Pour prouver que Malherbe est poète, et donner à sa poésie le nom qui lui appartient,... il suffit de lire une de ses belles odes, où il représente avec tant de naïveté les plus illustres événements de l'état, les désirs, les doutes et les autres passions dont les personnes qu'il introduit pouvaient être agitées, ou l'ont véritablement été ; où la bienséance est si religieusement observée, les anciennes fables expliquées de si bonne grâce, et celles de son invention mises avec tant d'artifice ; où le style est si éclatant par les figures qui l'embellissent, lorsque son sujet le demande, et si délicat quand il ne lui permet pas de s'élever beaucoup, qu'il faut avouer que jamais homme ne modéra la chaleur de son esprit avec plus de jugement, et ne mérita mieux la qualité d'excellent poète. » (Godeau, *Discours sur les œuvres de M. de Malherbe*, 1630, p. 379 et 380, t. I, éd. Lalanne.)

Godeau s'abuse en croyant que Malherbe avait besoin de modérer « la chaleur de son esprit ». On sait au contraire que son inspiration était longue à venir et que Malherbe avait le travail difficile.

### ★ Lenteur du travail de Malherbe :

**13.** « Il n'avait pas beaucoup de génie ; la méditation et l'art l'ont fait poète. Il lui fallait du temps pour mettre une pièce en état de paraître. On dit qu'il fut trois ans à faire l'Ode pour le premier président de Verdun, sur la mort de sa femme, et que le président était remarié avant que Malherbe lui eût donné ces vers... Le bonhomme barbouilla une demi-rame de papier pour corriger une seule stance. C'est une de celles de l'*Ode* à M. de Bellegarde ; elle commence ainsi :

> Comme en cueillant une guirlande
> L'homme est d'autant plus travaillé, etc. »

(Tallemant des Réaux, *Historiettes : Malherbe*, t. I, p. 239. éd. Monmerqué, 1840.)

Nous devons donc convenir que les facultés poétiques de Malherbe sont très bornées et être d'accord avec Boileau :

**★ Limites du génie poétique de Malherbe :**

**14.** « La vérité est que la nature ne l'avait pas fait grand poète. Mais il corrige ce défaut par son esprit et par son travail; car personne n'a plus travaillé ses ouvrages que lui, comme il paraît assez par le petit nombre de pièces qu'il a faites. Notre langue veut être extrêmement travaillée. » (Boileau, *Lettre à Maucroix*, citée par d'Olivet, *Histoire de l'Académie*, t. II, p. 128, éd. 1730.)

Pour aller jusqu'au bout de l'idée, Malherbe serait à peine poète, si même il l'était ; il serait seulement un habile versificateur et un très bon écrivain : il semble que ce soit l'opinion de derrière la tête de Chapelain :

**★ Jugements de Chapelain :**

**15.** « Quant à l'homme que vous appelez mon prototype, il a valu beaucoup en son temps, mais non pas assez pour me rendre son imitateur, comme vous le supposez. Plus jeune de douze ans que je ne suis, j'ai remarqué en lui des défauts où j'eusse été bien marri d'ètre tombé... Je reviens à ce moderne dont vous me faites l'écolier avec si peu de fondement et vous dis qu'il était parfait en ce métier, de la sorte que le commun en imagine la perfection. Je vous dis qu'il tournait mieux le vers ni que moi ni que vous-même. Mais je vous dis aussi qu'il ignorait la poésie, de la sorte que tous les magistrats des bons âges l'ont connue, et qu'il l'ignorait beaucoup plus que vous ni que moi-même, c'est-à-dire extrèmement. » (Chapelain, *Lettre à M<sup>lle</sup> de Gournay*, 10 déc. 1632, t. I, p. 18.)

**16.** « Je l'estime peu pour la haute poésie et pour les choses qu'il y fait principalement considérer. Il l'arguait et voulait que cette ignorance fût une vertu dont il a longtemps infecté son siècle. C'était un borgne dans un royaume d'aveugles, et comme il avait ses lumières fort bornées, je crois qu'un homme de lettres doit bien se garder de le prendre pour guide dans les opinions qu'il doit suivre, s'il ne veut broncher bien lourdement. Ce qu'il a d'excellent et d'incomparable, c'est

l'élocution et le tour du vers et quelques élévations nettes et pompeuses dans le détail qu'on pourra bien imiter, mais jamais égaler. Ces parties toutefois ne sont guère plus poétiques qu'oratoires, et ceux-là ne lui ont guère fait de tort qui ont dit de lui que ses vers étaient de fort belle prose rimée. » (CHAPELAIN, *Lettre à Balzac*, 10 juin 1640, t. I, p. 636.)

Nos critiques modernes n'ont rien dit d'autre que Chapelain quand ils ont montré que Malherbe avait tué le *lyrisme* et l'avait remplacé par l'*éloquence*, tirée du développement des *lieux communs*. Mais, malgré tout, la gloire de Malherbe reste suffisamment grande, puisqu'il a réformé la versification et la langue ; c'est de quoi il est presque toujours loué et non de la beauté de ses inventions poétiques :

### ★ Jugement de Balzac :

**17.** « Le premier, ou un des premiers, François Malherbe a vu le chemin de la poésie ; au milieu des brouillards de l'erreur et de l'ignorance, le premier il se tourna vers la lumière et satisfit aux oreilles les plus délicates. Il ne supporta pas que les Français se nourrissent des premiers fruits venus. Il enseigna ce que c'était que d'écrire purement et avec scrupule, il enseigna que dans les mots et les phrases le choix est la source de l'éloquence et qu'une disposition convenable des idées et des mots est souvent plus importante que les idées mêmes et les mots... Toujours constant avec lui-même et semblable à lui-même, il a été guidé par la raison dans toutes ses entreprises. Recherchant avec un goût très perspicace et très pur ses propres fautes et la multitude de celles des autres, il réforma les esprits de ses concitoyens, avec un si heureux succès que la foule des auteurs châtiés dont la France est aujourd'hui peuplée est due à sa seule discipline. Il n'y eut personne à qui notre littérature doive davantage (1). » (BALZAC, *Lettre latine à Silhon*, t. II, p. 65, col. 1, des *Œuvres latines*, éd. in-folio.)

De même, M^lle^ de Scudéry admire son style, loue son influence et fait ses réserves sur son génie poétique :

(1) Comparez ce jugement avec le célèbre passage de Boileau dans l'*Art Poétique*, ch. I, vers 131-142.

**★ Jugement de Mlle de Scudéry :**

**18.** « Redouble ton attention et regarde avec plaisir un homme qui aura l'avantage d'avoir changé la langue de son pays, et de telle sorte perfectionné la poésie française, qu'il sera le modèle des plus parfaits qui le suivront, et qu'il servira d'autorité à tous les poètes de sa nation. Il se nommera Malherbe, et sera d'une naissance très noble, mais si maltraité de la fortune, qu'il sera toujours malheureux. Ce sera lui qui concevra parfaitement l'idée de la belle poésie française, et trouvera l'art de faire des vers qui seront tout à la fois magnifiques et naturels, qui auront de la majesté et de la douceur, de l'harmonie et de la justesse. Il ne paraîtra pas avoir plus d'esprit qu'un autre, mais la beauté de ses expressions le mettra au-dessus de tous. Il n'aura pourtant pas l'âme délicate pour l'amour, quoiqu'il ait une délicatesse d'esprit admirable dans ses vers. Mais enfin il sera universellement reconnu pour un homme digne de toutes les louanges que la belle poésie peut faire; aussi sera-t-il loué généralement de tout le monde, quoiqu'il soit destiné à ne louer presque jamais les ouvrages de personne. » (Mlle de Scudéry, *Clélie*, partie IV, liv. II, t. VIII, p. 858, éd. 1660.)

Chapelain même, que nous avons vu si sévère pour le talent de Malherbe, ne peut lui refuser toute valeur, et quand il veut citer des modèles de poésie parfaite, des exemples de strophes bien construites et adaptées au sujet traité, il est amené naturellement à le citer :

**★ Perfection de la forme :**

**19.** « Ils [les panégyriques] se font en stances dont se forment des odes, comme Malherbe a composé celui de M. de Bellegarde et après lui presque tous ses successeurs, jugeant cette mesure et ces cadences plus agréables que celles des vers continus. Je suis pour ces dernières, quoique je n'improuve pas les autres. Les stances de longs vers, comme celles de Malherbe pour le voyage de Henri IV en Limosin, peuvent aussi soutenir l'éloge des grandes actions. Les sonnets mêmes n'y sont pas mal propres, si c'est un bon ouvrier qui les fait,

et il y en a de Malherbe et d'autres qui ne font point de tort à leur matière élevée et qui n'en rabaissent pas la hauteur. » (CHAPELAIN, *Lettre à Colbert*, 18 nov. 1662, t. II, p. 274.)

Ainsi parti de l'imitation des Italiens, Malherbe s'est affranchi peu à peu et, de plus en plus sévère pour lui-même, il est parvenu à une plénitude de forme, à un éclat de style qui semblent faire de lui un grand poète. Par opposition avec les autres poètes qui déclinent souvent avec l'âge, il s'est élevé sans cesse, à mesure qu'il avançait, parce que ses vers sont œuvre de raison plus que de sentiment.

Sa pièce la plus parfaite est celle qu'il a composée la dernière, à l'âge de soixante-treize ans, l'*Ode pour le Roi, allant châtier la rébellion des Rochellois*. C'est à l'envoi de cette pièce où il est loué que Richelieu répondit par cette lettre pleine d'éloges d'autant plus précieux qu'ils partaient de plus haut :

### ★ Éloge de Richelieu :

**20.** « Monsieur, j'ai vu vos vers qui font voir que M. de Malherbe sera toujours le même, tant qu'il plaira à Dieu de le conserver. Je ne dirai pas seulement que je les ai trouvés excellents, mais bien que personne de jugement ne les lira qui ne les reconnaisse et avoue tels. Les meilleurs esprits vous doivent cet hommage d'approuver ce qui vient de vous comme parfait. Je prie Dieu que d'ici à trente ans, vous nous puissiez donner de semblables témoignages de la verdeur de votre esprit, que les années n'ont pu faire vieillir qu'autant qu'il fallait pour les épurer entièrement de ce qui se trouve quelquefois à redire en ceux qui ont peu d'expérience aux jeunes gens... Assurez-vous que j'embrasserai tous vos intérêts comme les miens propres. » (RICHELIEU, *Lettre à Malherbe*, de la Rochelle pendant le siège, t. I, p. L, éd. Lalanne.)

Ne faisons pas, malgré tout, Malherbe plus grand qu'il n'est. Boileau loue dans l'*Art poétique* le grammairien et le versificateur sans faire même allusion à la valeur du poète. Restons, nous aussi, dans de sages limites, comme Sorel, qui dans des termes un peu vagues sans doute, mais justes en somme, n'exagère ni ne diminue la valeur de cet écrivain :

### ★ La place et l'influence de Malherbe :

**21.** « Il faut demeurer d'accord qu'on a une extrême obligation à cet auteur de s'être courageusement employé à corriger le langage trop licencieux de ses prédécesseurs et de ceux qui écrivaient de son temps : ceux qui allaient souvent ouïr ses instructions en firent bien leur profit ; la plupart des bons écrivains d'aujourd'hui ont été de ce nombre ou sont les disciples de ses disciples. On l'a estimé principalement pour ses ouvrages de poésie et pour avoir su donner à ses vers un beau tour, qui les rend infiniment agréables. » (Ch. Sorel, *Bibliothèque française*, p. 260, 2e éd., 1667.)

## LES DISCIPLES DE MALHERBE ET LES INDÉPENDANTS.

Parmi les disciples de Malherbe, deux seulement ont conservé quelque renommée : c'est d'ailleurs une renommée plus nominale que réelle. Qui lit, en dehors de quelques pièces, les poésies de Racan ou de Maynard (1)?

Cependant ils ont eu peut-être plus de talent que Malherbe, leur maître : il est vrai qu'ils n'ont pas eu comme lui un sentiment élevé de leur fonction et du rôle qu'ils avaient à remplir.

### ★ François Maynard (1582-1646) :

Maynard échappe à nos prises par toute une partie de son œuvre, dont il a rougi lui-même. Son ami Gomberville, en présentant les poésies de Maynard au public, tâche de présenter sa défense, mais en vain :

### ★ Les poésies de Maynard :

**22.** « Je n'ai pas craint d'abuser de l'amitié qu'il me porte, ni de faire violence à sa résolution pour acquérir à mon siècle la gloire d'avoir eu plus d'un Malherbe. Il a fallu malgré lui qu'il se soit rendu à l'importunité de mes sollicitations. Enfin je suis demeuré le maître de son esprit aussi bien que de ses vers ;... il est vrai qu'il a supprimé un grand nombre d'excellentes pièces, et qu'étant devenu trop prudent en devenant

(1) Cf. no 5 du présent chapitre.

sexagénaire, il est tombé dans un tel excès de scrupule, que de la crainte de scandaliser quelque âme faible, il a passé jusqu'à l'injustice de persécuter l'innocence, j'entends celle de ses Épigrammes, que son humeur trop sévère a violemment condamnées à une prison perpétuelle. Je sais qu'elles étaient épigrammes, c'est-à-dire charmantes, délicieuses, capables de tenter l'esprit, et d'émouvoir quelque peu de désordre en la partie inférieure de l'homme. Mais si ces qualités sont des crimes, il faut priver la nature de la plus belle partie d'elle-même ; il faut bannir des villes leur principale gloire et leur véritable ornement ; il faut peupler les déserts et les cloîtres de toutes les belles femmes, il faut que le monde soit le partage des laides et des vieilles. Car sans rien donner à la passion que j'ai pour les vers de mon ami, que peuvent avoir ses épigrammes, que n'aient les beautés les plus innocentes ? Si elles brûlent, c'est par la nécessité de leur nature, et non par la liberté de leur élection ; si elles blessent, c'est contre leur dessein, et si elles font des captifs, elles les font si peu volontairement, qu'elles rougissent de leur propre conquête. Mais quelque innocentes qu'elles soient, M. Maynard veut qu'elles soient criminelles. » (GOMBERVILLE, Préface des *Œuvres* de Maynard, p. 13, Paris, 1646, in-4°.)

Si Maynard a gardé un rang honorable, c'est par ses autres poésies, odes ou sonnets, où il suit la trace de Malherbe ; c'est la même inspiration générale, qui tourne à l'éloquence et au lieu commun. Son style et sa versification sont très justement jugés par Pellisson qui l'avait fréquenté :

**★ Style et versification :**

**23.** « Ses vers ont une facilité, une clarté, une élégance et un certain tour que peu de personnes sont capables d'imiter. Deux choses, si je ne me trompe, ont produit principalement ce bel effet. Premièrement, comme il le reconnaît lui-même en la dix-septième de ses lettres, il affecte de détacher tous ses vers les uns des autres ; d'où vient qu'on en trouve fort souvent cinq ou six de suite, dont chacun a son sens parfait.

Nos beaux soleils vont achever leur tour.
Livrons nos cœurs à la merci d'Amour.
Le temps qui fuit, Cloris, nous le conseille.
Mes cheveux gris me font déjà frémir.
Dessous la tombe il faut toujours dormir.
Elle est un lit où jamais on ne veille.

« En second lieu, il observe partout dans ses expressions une construction simple, naturelle, où il n'y ait ni transposition, ni contrainte. De sorte qu'encore qu'il travaillât avec un soin incroyable, il semble que tous ses mots lui tombent fortuitement sous la plume; et que quand il eût voulu, il aurait eu peine à les ranger autrement. » (Pellisson, *Histoire de l'Académie*, 1653, p. 263 et 264, éd. 1730.)

Il ne suit pas toujours les règles précises du sonnet, et s'autorise en cela de l'exemple de son maître, contre lequel on ne peut, lui semble-t-il, rien dire :

### ★ Les sonnets et les règles :

**24.** « Sous prétexte de combattre la forme de ces sonnets, elle [l'Envie] tâchera d'en détruire la matière, elle voudra que mon ami comparaisse devant des juges corrompus, qu'il rende raison de son attentat, et déclare en vertu de quoi il a été si osé de ne pas observer en ces sonnets cette conformité de rimes que tous les autres poètes ont pratiquée. Dès à présent il lui répond qu'il n'est pas l'auteur de cette innovation, qu'il en a les exemples dans Malherbe même, et quand il aurait failli en cela, qu'il rencontre sa justification dans la gloire d'imiter un si grand homme. Il ajoute, pour couper racine aux différends, que si elle ne trouve pas bon de nommer Sonnets des poèmes de quatorze vers, dont les deux premiers quatrains ne sont pas composés de rimes semblables, qu'elle leur donne le nom ou d'Epigramme ou de Madrigal ou tel autre qu'elle avisera pour le mieux. Si elle n'est pas satisfaite, il avoue qu'il a tort d'avoir violé les anciennes coutumes et qu'il ne l'a fait que par l'impuissance de les suivre. » (Gomberville, Préface des *Œuvres* de Maynard, p. 15.)

Cette modestie nous enlève le droit d'être trop sévères. L'ambition cependant rongea le cœur de Maynard ; il étouffait au fond de sa province, et souhaitait que les bonnes grâces de Richelieu vinssent l'en tirer : il resta à Aurillac et peut-être cela a-t-il nui au développement de sa poésie comme à l'éclat de sa gloire (1).

### ★ Honorat de Racan (1589-1670) :

Racan au contraire vécut longtemps à Paris avant de se retirer dans son château; mais il était paresseux. Voici les renseignements précis que nous donne sur sa science et son génie un homme qui le connaissait personnellement :

### ★ Génie de Racan :

**25.** « Je vous dirai que M. de Racan était mal fait de corps et brillait peu dans la conversation, mais ne laissa pas d'écrire admirablement bien en prose et en vers. Il était très peu savant dans la langue latine, qu'il n'eut jamais assez d'esprit pour bien apprendre, ce qui faisait qu'il disait à tout le monde qu'il n'en savait pas un mot. Cela n'était pas véritable : il entendait assez bien les poètes latins pour les pouvoir lire en leur langue...

« Il se mit tout de bon à apprendre l'art de la poésie sous Malherbe, qui trouva ses premières productions assez bonnes pour mériter les savantes ratures dont sa main n'était pas chiche... Il ne pouvait pas naître sous une meilleure constellation ni être formé d'une meilleure main. Il fit en peu de temps un progrès considérable... Il était né poète sans le savoir...

---

(1) Dans une ode à Richelieu, se disant près d'aller rejoindre aux enfers le roi qui sut protéger les lettrés, il écrit :

Mais s'il demande à quel emploi
Tu m'as occupé dans le monde,
Et quels biens j'ai reçus de toi,
Que veux-tu que je lui réponde

Rien, répondit le ministre. Sur la porte de son cabinet, Maynard plaça cette inscription :

Las d'espérer et de me plaindre
Des muses, des grands et du sort,
C'est ici que j'attends la mort,
Sans la désirer ni la craindre.

Il ne savait rien, mais il était poète. Il eut bien des concurrents et peu de semblables.

« A peine eut-on vu à la cour les premiers essais de sa muse que tout le monde en devint amoureux jusqu'à donner même de la jalousie à Malherbe, qui croyait devoir être seul adoré; mais il se trompait beaucoup, à mon sens. Racan l'aurait surpassé, sans doute, s'il ne se fût obstiné à le suivre trop en esclave, et au lieu d'être le laquais ou le page de Malherbe... s'il eût eu assez d'audace pour ne se pas croire inférieur à son maître, il l'aurait sans doute autant surpassé que Virgile surpasse Théocrite et Hésiode. » (*Lettre* de l'abbé de Marolles, citée par Latour, éd. elzévir de Racan, t. I, p. LXVII).

Les critiques sont unanimes à reconnaître la supériorité du talent naturel chez Racan et la haine du travail et de la contrainte.

### ★ Facilité naturelle de Racan :

**26.** « Racan a été parmi nous un de ces esprits faciles et heureux, en qui le génie supplée au savoir, et dont les ouvrages ne sentent ni la contrainte ni l'étude. Il n'a rien fait que de naturel. » (P. Bouhours, *La manière de bien penser dans les ouvrages de l'esprit*, 2e dialogue, 1687.)

**27.** « Racan avait plus de génie que Malherbe, mais il est plus négligé, et songe trop à le copier. Il excelle surtout, à mon avis, à dire les petites choses; et c'est en quoi il ressemble mieux aux anciens, que j'admire surtout par cet endroit. » (Boileau, *Lettre à Maucroix*, citée par d'Olivet, *Histoire de l'Académie*, t. II, p. 128, éd. 1730.)

On ne s'étonnera pas que Racan fût un élève indiscipliné. Il ne prenait dans les préceptes de son maître que ce qui lui plaisait. Il nous dit lui-même à propos d'une opinion de son maître :

### ★ Indépendance par rapport à Malherbe :

**28.** « Malherbe et Maynard étaient d'avis de couper le sens des vers de suite de quatre vers en quatre vers; mais moi qui me suis toujours opposé tant que j'ai pu aux gênes où l'on voulait mettre notre poésie, je n'y ai jamais su consentir, et

me semblait que ce serait faire des stances et non pas des vers de suite. » (Racan, *Lettre à M. Chapelain*, 25 oct. 1654.)

De même, à une époque où les règles s'étaient imposées à tous, regrettant le vieux temps, l'auteur des *Bergeries* demandait plus de liberté :

**★ Ce qu'il pense des règles au théâtre :**

**29.** « L'unité du lieu, du temps et de l'action sont sans doute nécessaires ; mais cette trop grande rigueur que l'on y apporte met les plus beaux sujets dans les gênes, et est cause que les comédies ne sont pas aussi agréables aux esprits médiocres qui remplissent les trois parts de l'hôtel de Bourgogne, et qui sont ceux, à mon avis, que l'on doit le plus considérer, si l'on veut acquérir de la réputation en ce genre d'écrire...

« L'on en dirait autant du *Cid*, si l'on le voulait réduire dans l'unité de lieu ; et cependant il a été approuvé de toute la cour, où sont les juges compétents en cette matière, pour un chef-d'œuvre, et vous trouverez bien peu de fables ni d'histoires qui puissent souffrir cette perfection que vous y désirez, M. Chapelain et vous. L'*Antigone*, la *Médée*, la *Sophonisbe* et la *Marianne*, qui sont les plus belles qui soient venues à ma connaissance du temps passé et du présent, y souffrent de grandes contraintes, inutilement. Quand elles se seraient un peu plus relâchées, elles n'en auraient pas été moins agréables aux auditeurs... » (Racan, *Lettre à M. l'abbé Ménage*, 17 oct. 1654.)

Il apparaît par ces textes que la tyrannie de Malherbe n'était guère puissante, puisque ses plus proches disciples savaient s'y soustraire. Que dire des autres écrivains qui, à la suite de Régnier, écrivent à leur fantaisie?

**★ Les poètes indépendants :**

L'école indépendante est florissante, et la gloire de Théophile ou de Saint-Amant n'est pas moindre alors que celle des poètes réguliers. Leur malheur, pour la postérité, est d'avoir voulu continuer le passé, quand se préparait l'avenir : ils avaient assez de génie pour surpasser Malherbe ou tout autre. Mais leur sentiment sincère

de la nature, les qualités de mouvement et de réalisme qu'ils avaient dans leur style, n'étaient pas mis en valeur, développés ou réglés par un travail sérieux ou des connaissances suffisantes.

Saint-Amant se fait gloire de son ignorance; il reconnaît ne pas savoir le latin et ajoute :

### ★ Ignorance de Saint-Amant :

**30.** « Il est vrai que la conversation familière des honnêtes gens et la diversité des choses merveilleuses que j'ai vues dans mes voyages tant en Europe qu'en Afrique et en Amérique, jointes à la puissante inclination que j'ai eue dès ma jeunesse à la poésie m'ont bien valu une étude. » (Préface de ses *Œuvres*) (1).

Théophile trace sa poétique en face de celle de Malherbe

### ★ Poétique de Théophile :

**31.** Imite qui voudra les merveilles d'autrui ;
Malherbe a très bien fait, mais il a fait pour lui.
Mille petits voleurs l'écorchent tout en vie.
Quant à moi, ces lauriers ne me font point d'envie;
J'approuve que chacun écrive à sa façon ;
J'aime sa renommée et non pas sa leçon.
Ces esprits mendiants, d'une veine infertile,
Prennent à tout propos ou sa rime ou son style,
Et de tant d'ornements qu'on trouve en lui si beaux
Joignent l'or et la soie à de vilains lambeaux
Pour paraître aujourd'hui d'aussi mauvaise grâce
Que parut autrefois la corneille d'Horace (2).
Ils travaillent un mois à chercher comme à *fils*
Pourra s'apparier la rime de *Memphis*...

---

(1) Il nous fait ailleurs un aveu de même nature, touchant par sa naïveté, et nous montre en même temps à quelles sources il s'adresse : « Particulièrement j'ai pris quelque plaisir à de certains petits essais de poèmes héroïques dont, parmi les modernes, le cavalier Marin nous a donné les premiers exemples dans son livre intitulé *la Sampogna*. Ce sont des descriptions de quelques aventures célèbres dans la Fable ancienne, qui s'appellent en grec *idilios*, à ce que j'ai ouï dire. » (Saint-Amant, *Avertissement au lecteur des Œuvres diverses*, t. I, p. 12, éd. Livet, 1855.)

(2) Cf. *Épîtres*, I, III, 17.

Mon âme, imaginant, n'a point la patience
De bien polir les vers et ranger la science.
La règle me déplaît, j'écris confusément :
Jamais un bon esprit ne fait rien qu'aisément.
Autrefois, quand mes vers ont animé la scène (1),
L'ordre où j'étais contraint m'a bien fait de la peine.
Ce travail importun m'a longtemps martyré (2) ;
Mais enfin grâce aux dieux, je m'en suis retiré...
Je veux faire des vers qui ne soient pas contraints,
Promener mon esprit par de petits desseins,
Chercher des lieux secrets où rien ne me déplaise,
Méditer à loisir, rêver tout à mon aise (3),
Employer toute une heure à me mirer dans l'eau,
Ouïr, comme en songeant, la course d'un ruisseau,
Écrire dans un bois, m'interrompre, me taire,
Composer un quatrain sans songer à le faire.

(THÉOPHILE, *Élégie à une dame.*)

C'est aussi « sans y songer » qu'avec une pareille méthode Théophile devait parfois réussir, le plus souvent s'égarer. Mlle de Scudéry le juge ainsi très justement :

### ★ Jugement sur Théophile de Viau (1590-1626) :

**32.** « Ensuite regarde cet homme noir et basané : il se nommera Théophile ; son destin ne sera pas heureux ; il naîtra avec un grand génie pour les vers, son imagination aura de la hardiesse, et si son jugement pouvait retenir son impétuosité, et corriger ce que sa versification aura de mau-

(1) Allusion à sa tragédie, *Pyrame et Thisbé*, d'ailleurs non conforme aux règles.

(2) Martyrisé.

(3) Il eut, hélas ! tout le loisir de rêver, non sur les bords d'un ruisseau, mais au fond du Châtelet, emprisonné sous l'accusation d'athéisme, à l'instigation du P. Garasse, l'auteur de la *Doctrine curieuse*. Il n'échappa à la mort que pour être banni du royaume. Il mourut à trente-six ans (1626). Il composa dans sa prison une longue apologie qui figure dans ses *Œuvres*. M. Lachèvre a publié toutes les pièces de ce procès retentissant et symbolique : c'est une des phases de la lutte entre l'esprit moderne et l'esprit de tradition et de fanatisme. Voici ce que Malherbe disait des malheurs de Théophile : « Pour moi, je pense vous avoir déjà écrit que je ne le tiens coupable de rien, que de n'avoir rien fait qui vaille au métier dont il se mêlait. » (*Lettre à Racan*, 4 novembre 1623.)

vais, il ferait des choses admirables; mais il ne lui sera pas possible, et tout ce qui partira de bon de son esprit, sera comme l'or dans les mines, qu'on voit toujours mêlé avec de la terre et de la poussière. » (Mlle DE SCUDÉRY, *Clélie*, éd. 1660, p. IV, liv. II. t. VIII, p. 859.)

### ★ Saint-Amant (1594-1661) :

Saint-Amant vécut plus longtemps que Théophile et put voir les débuts d'une nouvelle réforme poétique. C'est lui le créateur et l'initiateur d'un genre dont nous allons parler tout à l'heure : le *burlesque*. Ses qualités et ses défauts sont voisins de ceux de Théophile : il aime la nature, et la décrit avec un goût peu sûr; d'ailleurs, nulle contrainte, ainsi que nous avons vu. Parlant de son *Moyse sauvé*, Chapelain, tout pédant qu'il soit, et orfèvre, il est vrai peu heureux, en la matière, marque avec justesse les points faibles du poète :

### ★ Son « Moyse sauvé » jugé par Chapelain :

**33.** « Le poème épique dont on vous a parlé est un idille que le gros (1) appelle héroïque, à cause qu'il y veut décrire les actions de Moyse, sous le titre de *Moyse sauvé* (2). Il le partage en trois livres de douze ou quinze cents vers chacun; le premier s'appellera le matin, le second le midi, et le troisième, le soir, et tout l'ouvrage ne doit avoir qu'un seul jour d'étendue. Il m'en a récité trois ou quatre cents vers où il y a force descriptions où il m'a semblé grand peintre des choses qui tombent sous les sens, et quand il n'aurait que cette partie, son travail plaira aux esprits du temps et ne sera pas mésestimable. Pour vous satisfaire et quelque petit nombre d'autres qui ont votre goût, je souhaiterais qu'il fût peintre des sentiments, et qu'il représentât bien les mœurs et les passions, qui me semble, avec nos anciens, la principale vertu de la poésie, et celle qui touche, qui émeut, qui persuade et qui ravit, et peut être l'aura-t-il aussi bien que l'autre, afin que vous ne preniez pas mon souhait pour un désespoir et pour une tacite condamnation. Je ne vous puis

(1) Saint-Amant avait un embonpoint proverbial. Tallemant des Réaux (t. III, p. 310) dit : « En une épître à M. d'Orléans, sur la prise de Gravelines, il s'appelle le *gros* Virgile : il eût mieux fait de dire le *gros* ivrogne. »

(2) Il ne parut qu'en 1653.

que dire de l'économie, car il ne me l'a point discourue, mais je crains qu'Aristote n'y soit choqué, et à vous dire vrai, il me surprendrait fort si le hasard n'y avait plus de part que l'art, et je le tiendrais à plus grande merveille qu'aucune de celles que nous avons vues de lui. » (CHAPELAIN, *Lettre à Balzac*, 18 mai 1638, t. I, p. 237 et 238.)

**34.** « Saint-Amant s'est sanctifié par l'entreprise de son *Moyse* dont il fait un idille héroïque tout rempli de descriptions, et belles en vérité, mais il tombe lorsqu'il faut faire parler si bien qu'il entretient l'imagination et ne remue point les entrailles. » (CHAPELAIN, *Ibid.*, 3 janvier 1639, t. I, p. 353 et 354.)

## LA POÉSIE BURLESQUE.

De Saint-Amant et de Théophile, poètes réalistes, amateurs d'une poésie un peu grosse pour faire rire, dérive tout un genre, le *burlesque,* qui eut une vogue inouie pendant quelques années.

C'est un mélange affecté d'archaïsme et de locutions populaires, de calembours et de moqueries qui s'exercent d'ordinaire sur un sujet d'apparence sérieuse (1). Tout le monde se mit à faire du burlesque au détriment des autres genres :

### ★ Succès du burlesque :

**35.** « La poésie amoureuse a régné plus que les autres, et a fait faire beaucoup de sonnets et d'élégies ; puis celle-ci a fait place à la poésie burlesque et à la satirique, qui ont produit quantité de madrigaux, d'épigrammes, de bouts-rimés, et même de longs poèmes de ce style. Nous avons eu si grand nombre de ces sortes d'ouvrages qu'on a eu raison d'en être satisfait. » (CH. SOREL, *De la connaissance des bons livres,* ch. I, p. 10, éd. 1672.)

Mais quelques esprits virent le danger. Balzac fait ses réserves :

### ★ Réserves de Balzac :

**36.** « Ne saurait-on rire en bon français, et en style raisonnable? Pour se réjouir, faut-il aller chercher un mauvais

---

(1) Cf. les textes cités relatifs au burlesque dans Vial et Denise, *Idées et doctrines littéraires du XVII[e] siècle* (Delagrave).

jargon, dans la mémoire des choses passées, et tâcher de remettre en usage des termes que l'usage a condamnés ? Est-il impossible de donner un spectacle aux sujets de Louis quatorzième, à moins que de remuer un fantôme qui représente le siècle de François Ier, à moins que d'évoquer l'âme de Clément Marot et de désenterrer une langue morte ?...

« Dans les plus viles matières, il se trouve quelque prix et quelque valeur : et s'il fallait irrémissiblement que le style de Marot et que le genre burlesque périssent, je serais de l'avis de M. le marquis de Montausier : en cette générale proscription je demanderais grâce pour les *Aventures de la Souris* (1), pour la *Requête* de Scarron au Cardinal, et pour celle des Dictionnaires à l'Académie (2). » (BALZAC, *Entretiens : Du style burlesque*, Entretien XXXVIII, p. 364 et 369, éd. 1657.)

Dans son roman de *Clélie*, Mlle de Scudéry, montrant les poètes futurs, annonce et décrit les variétés du burlesque dont elle condamne les plus basses :

### ★ Jugement sévère de Mlle de Scudéry :

**37.** « Il y aura plusieurs poètes, qui confondront la poésie galante et enjouée avec la poésie burlesque, que les Français prendront des Italiens. Il y a pourtant une grande distinction à faire de l'une à l'autre, et il y aura même plusieurs genres de vers burlesques, car il y en aura dont la plaisanterie consistera aux inventions et aux pensées, et non pas au style. Il y en aura aussi qui ne sera véritablement burlesque que par les expressions, et il y en aura d'une sorte si populaire, si basse, si rampante, si grossière et qui donnera de si laides images que mes compagnes et moi [les Muses] désavouerons presque toujours les poètes qui en seront capables. Cependant il y en aura un nombre infini, qui croiront qu'il ne faudra que parler comme le peuple et que penser comme lui pour être plaisants. » (Mlle DE SCUDÉRY, *Clélie*, p. IV, liv. II, t. VIII, p. 866, éd. 1660.)

---

(1) Par Sarrasin.
(2) Par Ménage.

Charles Sorel dénonça avec beaucoup de précision les dangers pour la langue et l'esprit du succès scandaleux du burlesque.

### ★ Condamnation motivée de Ch. Sorel.

38. « C'est s'abuser de croire que le style comique de Marot et de Saint-Gelais que quelques-uns tâchent d'imiter, ait été un style burlesque pour ces anciens poètes; car le langage dont ils usaient n'était pas extraordinaire en leur temps comme il est en celui-ci : ils usaient des termes qui avaient cours alors, et qui n'étaient point fantasques comme ceux qu'on a introduits dans la nouvelle manière de vers, où l'on fait entrer tout ce qu'on se peut imaginer de badin et de niais pour les pensées, avec l'emploi de tous les proverbes ou quolibets des Halles, et de quantité de mots anciens ou étrangers... On ne voit rien de si commun aujourd'hui que cette sorte de style; il semble que toute la France soit malade du burlesque : il n'y a personne qui ne s'estime capable d'en faire. Quantité de gens sans étude, et de toutes conditions, et même des femmes et des filles s'entr'écrivent des lettres en vers, quoique jusques à ce temps-ci, plusieurs n'eussent osé mettre la main à la plume. Il faut remarquer pourtant que quelque bassesse qu'ait ce style, il a son excellence particulière. Scarron ayant été le premier qui nous ait donné de ces sortes d'ouvrages, il les a rendus si agréables que ceux qui viennent après lui ont peine à l'égaler : quand on ne fait que suivre quelqu'un, on n'est pas en état de l'atteindre. Cet agréable poète peut être mis hors du commun; on a dû trouver bon qu'étant toujours malade il ait pris cet exercice pour un soulagement dans ses douleurs...

« L'accoutumance qu'on a eue à un méchant style va corrompre insensiblement le style noble et sérieux qu'il faut employer aux grands sujets. Ceci a été la cause seule qu'on a commencé de négliger la sévérité des lois de la poésie... On ne voit plus que des vers irréguliers grands ou petits, selon qu'ils viennent au bout de la plume ; la discipline poétique est tellement relâchée qu'il se trouve des poètes, surtout entre les poètes de théâtre, qui ne prennent presque plus la peine de rimer, comme cela est nécessaire pour aider à la cadence des

bons vers ; de là ou peut juger ce que deviendra notre poésie si on continue à négliger les mesures et les rimes (1). » (CH. SOREL, *De la connaissance des bons livres*, traité II : *De la poésie française*, p. 249 sq., éd. 1672.)

Le burlesque finit par tomber sous ces coups répétés auxquels s'ajouta pour donner le coup de grâce, non pas Boileau (2), mais Guéret (3), avec son *Parnasse réformé* où il montre Ovide se plaignant de d'Assoucy, Virgile se lamentant d'avoir été travesti en burlesque :

**★ Intervention définitive de Guéret :**

**39.** « On a tourné notre sérieux en goguenard, et parce qu'on n'a pu suivre la majesté de nos vers latins, on nous a rabaissés

---

(1) Ce sont les idées de Boileau dans l'*Art poétique :*

Le style le moins noble a pourtant sa noblesse.
Au mépris du bon sens, le *burlesque* effronté
Trompa les yeux d'abord, plut par sa nouveauté.
On ne vit plus en vers que pointes triviales ;
Le Parnasse parla le langage des halles ;
La licence à rimer alors n'eut plus de frein ;
Apollon travesti devint un Tabarin.
Cette contagion infecta les provinces,
Du clerc et du bourgeois passa jusques aux princes :
Le plus mauvais plaisant eut ses approbateurs ;
Et jusqu'à d'Assouci tout trouva des lecteurs.
Mais de ce style enfin la cour désabusée
Dédaigna de ces vers l'extravagance aisée,
Distingua le naïf du plat et du bouffon,
Et laissa la province admirer le Typhon.
Que ce style jamais ne souille votre ouvrage.
Imitons de Marot l'élégant badinage,
Et laissons le burlesque aux plaisants du Pont-Neuf.

(*Art Poétique*, ch. I, vers 80-97.)

(2) Boileau, certes, est ennemi du mauvais burlesque ; mais en qualité de poète satirique, il n'est pas ennemi du burlesque en lui-même, puisqu'il en a essayé un nouveau genre avec le *Lutrin ;* il dit dans la Préface : « C'est un burlesque nouveau dont je me suis avisé en notre langue : car au lieu que dans l'autre burlesque Didon et Enée parlaient comme des harengères et des crocheteurs, dans celui-ci une horlogère et un horloger parlent comme Didon et Enée. Je ne sais donc si mon poème aura les qualités propres à satisfaire un lecteur ; mais j'ose me flatter qu'il aura au moins l'agrément de la nouveauté, puisque je ne pense pas qu'il y ait d'ouvrage de cette nature en notre langue — la *Défaite des Bouts-Rimés* de Sarrasin étant plutôt une pure allégorie qu'un poème comme celui-ci. »

(3) Ménage donne une grande importance à l'intervention de Guéret : « J'ai vu de mon temps que la poésie française était infectée de burlesque. Je ne sais même si l'on n'aurait point un jour travesti l'Ecriture sainte sans Guéret. » (*Menagiana*, t. I, p. 175, éd. 1713.) En 1669, le *Parnasse* avait déjà huit éditions.

jusqu'au style des carrefours, et l'on nous a rendus ridicules, ne pouvant nous rendre admirables. Qui peut voir sans indignation les ordures qu'on a pris plaisir de ramasser pour nous défigurer davantage; tout ce qu'il y a de barbare nous sert d'ornements, et l'on dirait qu'on ne nous a contrefaits ainsi que pour épouvanter le lecteur par des expressions bizarres et extraordinaires... Les termes de panse, de dondon, de gautier garguille et mille autres plus méchants encore sont les riches expressions de cette sorte de vers, et c'est un genre d'écrire où l'élégance consiste principalement dans la barbarie. A ce compte il est bien aisé de se faire auteur : si l'on n'a pas l'avantage de produire les grandes choses de soi-même, ni d'imiter ceux qui les ont faites, au moins on n'a qu'à barbouiller les bons livres; cette manière d'agir est en usage, et l'on est aujourd'hui réputé pour habile homme, pourvu qu'on ait l'esprit d'être ridicule. » (GUÉRET, *le Parnasse réformé*, 1668, p. 22 sq., éd. 1674.)

---

# CHAPITRE II

## LA PROSE DE 1600 A 1650.

I. Honoré d'Urfé (1568-1625). — L'*Astrée,* roman pastoral. — Sa diffusion. — Son influence au théâtre, dans le roman. — Valeur et défauts de l'*Astrée.* — Critiques de Sorel contre les romans.
II. René Descartes (1596-1650). — Le *Discours de la Méthode* : son but, sa clarté, l'emploi du français. — Le style de Descartes : ses qualités. — Influence du cartésianisme ; diffusion de sa méthode dans le monde et parmi les philosophes. — Malebranche. — Fénelon. — Bossuet : danger que Descartes renferme à ses yeux.
III. Guez de Balzac (1594-1654). — Sa vogue et ses critiques. — Pédantisme, hyperboles. — Son style pur, ses périodes. — Jugements de Sorel, Bouhours, Bossuet, Boileau.
IV. Vincent Voiture (1598-1648). — Ses succès dans le monde. — Agrément de son style. — Sa négligence. — Estime des grands écrivains.
V. L'Hotel de Rambouillet et la préciosité. — Le rôle des femmes en France. — Portraits de la marquise de Rambouillet. — Son salon. — *La Guirlande de Julie.* — Influence sur la langue. — Portraits de la *Précieuse.* — Excès dans la langue, — La préciosité en province. — Chute de la préciosité.

Ce chapitre contient l'histoire de la prose dans la première moitié du XVII^e siècle : ceci explique qu'il parle d'auteurs si dissemblables ; leur place était là, et ils devaient tous y être par le rôle considérable qu'ils ont joué en leur temps ou après leur mort, qu'il s'agisse de sentiments et de psychologie avec d'Urfé et les Précieuses, d'idées philosophiques avec Descartes, ou de style et de langue avec Balzac et Voiture.

### HONORÉ D'URFÉ (1568-1625).

**★ L' « Astrée », roman pastoral :**

1. « Honoré d'Urfé, homme de fort grande qualité dans le Lyonnais, et très enclin à l'amour, voulant faire valoir un

grand nombre de vers qu'il avait composés pour ses maîtresses, et rassembler en un corps plusieurs aventures qui lui étaient arrivées, s'avisa d'une invention très agréable. Il feignit que dans le Forez, petit pays contigu à la Limagne d'Auvergne, il y avait eu, du temps de nos premiers rois, une troupe de bergers et de bergères qui habitaient sur les bords de la rivière du Lignon, et qui, assez accommodés des biens de la fortune, ne laissaient pas néanmoins, par un simple amusement et pour leur seul plaisir, de mener paître eux-mêmes leurs troupeaux. Tous ces bergers et toutes ces bergères étant d'un fort grand loisir, l'amour, comme on le peut penser, et comme il le raconte lui-même, ne tarda guère à les y venir troubler, et produisit quantité d'événements considérables. D'Urfé y fit arriver toutes ses aventures, parmi lesquelles il en mêla beaucoup d'autres, et enchaîna les vers dont j'ai parlé... : il soutint tout cela d'une narration également vive et fleurie, de fictions très ingénieuses et de caractères aussi finement imaginés qu'agréablement variés et bien suivis. Il composa ainsi un roman qui lui acquit beaucoup de réputation, et qui fut fort estimé, même des gens du goût le plus exquis ; bien que la morale en fût vicieuse, ne prêchant que l'amour et la mollesse, et allant quelquefois jusqu'à blesser un peu la pudeur. Il en fit quatre volumes qu'il intitula *Astrée*, du nom de la plus belle de ses bergères... Le grand succès de ce roman échauffa si bien les beaux esprits d'alors, qu'ils en firent à son imitation quantité de semblables, dont il y en avait même de dix et douze volumes ; et ce fut quelque temps comme une espèce de débordement sur le Parnasse. » (BOILEAU, *Discours sur le Dialogue des héros de roman*, 1710.)

Voilà en quels termes, certes flatteurs, cent ans après la publication du premier volume de l'*Astrée* (1610), Boileau rendait compte de l'origine, du succès et de l'influence de ce roman célèbre.

D'Urfé créait un genre nouveau : le roman pastoral, et charmait les esprits fatigués des horreurs de la guerre civile. De lui, Pasquier fait dater une ère nouvelle :

**★ Jugement de Pasquier :**

**2.** « Je vous puis dire, comme chose très vraie, qu'à la

première ouverture du livre, lisant une infinité de beaux et riches traits sur la description de votre pays de Forest, j'ai été surpris d'une telle honte qu'aussitôt je me suis condamné de me blottir dedans les forêts, et mes livres de mener vie solitaire, comme hermites, pour n'être vus. Mes enfants, leur ai-je dit, il est meshuy temps que sonnions la retraite, nous sommes d'un autre monde ; ce je ne sais quoi qui donne la vie aux livres est terni dedans ma vieillesse ; et à peu dire, le temps qui court maintenant est revêtu de toute autre parure que le nôtre. Et me faisant de cette façon mon procès et à mes livres, voici le jugement que j'ai fait du vôtre. Premièrement je trouve l'économie générale d'une merveilleuse bienséance. Car vous étant proposé de célébrer sous noms couverts plusieurs seigneurs, dames, et anciennes familles de votre pays de Forest, avez, sur la rencontre de ce nom, fait entrer en jeu sur l'échafaud nymphes, bergers et bergères, sujet convenable aux bois et forêts. Et au regard du particulier qui concerne vos amours, en avez dextrement étalé l'histoire... Conclusion, je trouve tout ce que j'ai lu de votre livre, richement beau, et vos lettres de pareille étoffe... » (ETIENNE PASQUIER, *Lettres*, liv. XVIII : *Lettre à M. d'Urfé*, t. II, p. 418 sq., éd. 1619.)

### ★ Diffusion de l' « Astrée » :

La vogue du roman s'étendit partout. On ne parle que des aventures de ses héros dans la société polie. Le cardinal de Retz et son entourage se posent des questions sur la géographie de l'*Astrée*, et « celui qui ne répond pas bien paie pour chaque faute une paire de gants de frangipane » (Tallemant des Réaux). Mademoiselle écrit à Mme de Motteville qu' « elle voudrait pouvoir mener la vie pastorale des bergers du Lignon ». Plus tard Mme de Sévigné croit trouver sur les bords de l'Allier les bergers de l'*Astrée* et appelle l'abbé Bayard le druide Adamas. (*Lettre* du 20 mai 1676.)

La bourgeoisie n'est pas moins conquise. Les jeunes filles, dit Du Ryer dans une comédie de 1635, se laissent prendre au premier venu :

> bien poli, bien frisé,
> Pourvu qu'il sache un mot des livres de l'*Astrée*.

Dans la littérature, le succès amène l'imitation dans tous les genres. La pastorale dramatique dérive directement du roman.

### ★ Influence sur le théâtre :

3. « Pendant quarante ans, on a tiré presque toutes les pièces de théâtre de l'*Astrée*, et les poètes se contentaient ordinairement de mettre en vers ce que M. d'Urfé y fait dire en prose aux personnages. Ces pièces s'appelaient des pastorales, auxquelles des comédies succédèrent. J'ai connu une dame qui ne pouvait s'empêcher d'appeler des comédies des pastorales longtemps après qu'il n'en était plus question (1). » (*Segraisiana*, p. 117, éd. 1723, Amsterdam.)

Il y a là quelque exagération, puisque Segrais oublie Corneille qui n'a pas fait de pastorale ; mais néanmoins l'influence est indéniable. Sur le roman elle est encore plus grande. Le même Segrais déclare dans une préface :

### ★ Influence sur le roman :

4. « Qu'il a pris le nom de nymphes et de bergères à la manière de l'*Astrée*, donnant à entendre par celui de nymphes les princesses et les dames d'éminente condition, par celui de bergers les gentilshommes ou les personnes privées. » (SEGRAIS, Préface du poème d'*Athis*, 1853.)

Les romans de bergerie et tous les romans prétendus historiques (2) sont sortis de l'*Astrée*. Dans la préface du *Grand Cyrus*, Mlle de Scudéry dit prendre pour modèle Héliodore et d'Urfé : « Ce sont les seuls maîtres que j'imite et qu'il faut imiter. » Elle l'imite d'abord par la longueur de ses romans : on rattachait ce genre à l'épopée et comme elle, il devait se développer avec ampleur, à

(1) La Fontaine, qui dit en 1687 que

Des bergères d'Urfé chacun est idolâtre,

tire encore de l'*Astrée* un opéra pastoral, *Galathée* (1691).

(2) A côté du roman pastoral, il y a aussi dans l'*Astrée* un roman historique, rappelant l'histoire du ve siècle et les invasions. D'Urfé s'était aidé des conseils et de l'érudition du jurisconsulte Jean Papon, lieutenant général de Montbrison (HUET, *Lettre à Mlle de Scudéry*, 15 décembre 1699).

l'aide d'épisodes nombreux retardant le dénouement (1). De même que d'Urfé représentait des princes sous le costume des bergers, sous l'habit antique des héros de *Clélie* Mlle de Scudéry peint des princes ou des bourgeois de son temps.

On reconnut bien vite cependant les dangers et les excès de ces romans, à commencer par l'*Astrée* elle-même. Sorel, que nous rencontrons à chaque pas dans cette période de la littérature, batailla vigoureusement. Il ne méconnaît pas le mérite du roman de d'Urfé :

**★ Mérite de l' « Astrée » :**

**5.** « Notre nation n'est pas demeurée dans cette honte de ne pouvoir imiter les étrangers : ils ont même été surpassés par l'*Astrée* de Messire Honoré d'Urfé, ouvrage très exquis, dont plusieurs aventures sont dans le genre vraisemblable, et les Discours en sont agréables et naturels. Il s'y trouve quantité d'histoires détachées qui se racontent, lesquelles nous fournissent des exemples de toutes les sortes d'accidents qui peuvent arriver entre les personnes qui aiment, et cela est parfaitement accommodé au temps que cela est introduit, quoiqu'on tienne que de plus ce sont toutes aventures modernes qui ont été déguisées de cette façon. » (Ch. Sorel, *Bibliothèque française*, p. 176, 2e éd., 1667.)

Mais il s'était moqué vivement par un roman satirique, *le Berger extravagant*. Il y montre les invraisemblances de cette vie pastorale. Lysis détraqué par l'*Astrée* rencontre un vrai paysan :

**★ Critiques de Sorel : invraisemblance :**

**6.** « Gentil berger, lui dit-il, apprends-moi quelles sont ici tes occupations : songes-tu aux rigueurs de Clorinde ? Combien y a-t-il que tu n'as fait de chansons pour elle? Montre-moi de tes vers, je te prie. » — Ce berger qui n'entendait non plus ses mignardises que s'il eût parlé en langage barbare, s'étonna

(1) « Le roman et le poème ne diffèrent que d'une chose, savoir que l'un est en prose et que l'autre est en vers. » (Desmarets de Saint-Sorlin, à propos de *Clovis*, autographe cité par Kerviler : *Revue historique et nobiliaire*, t. IX, p. 394, 1878).
La Calprenède se vante de faire parler ses héros d'une manière approchante de celle d'Homère, de Virgile, du Tasse et des autres écrivains de même nature. (Préface de la troisième partie de *Cassandre*.)

beaucoup de sa façon, ne sachant quel homme c'était ; toutefois, comprenant son discours du mieux qu'il lui était possible, il lui répondit : « Je ne sais ce que vous me voulez dire du coq d'Inde ; pour une chanson, j'en achetai une l'autre jour à Paris, au bout du Pont-Neuf ; et pour des vers, si ce sont des vers de terre que vous me demandez, j'en ai chez moi plein le cul d'une bouteille ; ils me servent à pêcher à la ligne quand je veux me récréer. » (Ch. Sorel, *le Berger extravagant*, 1627.)

Il indique aussi les dangers moraux :

**★ Danger moral :**

7. « Que maudits soient ceux qui les ont faits [les romans] !... Les livres de Calvin ne sont pas si damnables. Cela trouble l'esprit des jeunes gens, et comme ils voient que là-dedans l'on ne parle que de jouer, de danser et de se réjouir avec les demoiselles, ils veulent faire tous de même et font enrager leurs parents... Les romans sont bons pour des hobereaux qui n'ont rien à faire. » (Ch. Sorel, *Ibid.*)

Sorel est revenu à la charge plus tard, lorsqu'à l'*Astrée* s'était ajoutée toute la floraison des romans qui en dérivent. Il critique d'abord les romans de bergerie et se décerne un témoignage de satisfaction :

**★ Le « Berger extravagant » de Sorel :**

8. « Ce sont des histoires de bergers qui sans avoir beaucoup de soin de leurs troupeaux, ne pensent qu'à faire l'amour. Tout cela est encore mêlé d'enchantements et de fables poétiques, et ce qu'on y trouve en général de peu vraisemblable, c'est que ces personnages rustiques font leurs recherches avec les mêmes artifices que les courtisans les plus polis. Ils écrivent des lettres fort éloquentes et fort tendres ; ils composent des vers merveilleux et les chantent si bien qu'ils ravissent ceux qui les écoutent, mais avec cela il leur arrive des aventures si éloignées de raison, qu'on doit avoir quelque obligation au livre de l'anti-roman qui contient l'histoire du berger extravagant, lequel n'a d'extravagance que pour se moquer

de celle de ces autres bergers et de tous les personnages de nos romans. » (Ch. Sorel, *De la connaissance des bons livres*, traité II, ch. ii, *Censure des romans*, p. 112, éd. 1672, Amsterdam.)

Il relève ensuite toutes les fautes et invraisemblances qu'on trouve dans les autres romans :

**★ Des romans modernes et de leurs absurdités :**

9. « On a fait des livres dans ces derniers temps que l'on a cru n'être point sujets à la même répréhension [que les romans de bergerie]... Mais quoiqu'ils ne racontent ni fables ni enchantements, ils ne laissent pas de nous rapporter beaucoup de choses absurdes. Ce sont des amours de seigneurs et de dames de haute qualité, et même de princes et de princesses, qui sont accompagnés de ballets, de carrousels, et d'autres galanteries de cour, et même de combats singuliers, de batailles, et de voyages, desquels les événements sont donnés pour tout naturels, parce qu'il n'y a ni miracles, ni magie; néanmoins la plupart ne sont point faisables et il y en a une telle quantité les uns sur les autres qu'il n'est pas croyable qu'il arrive de si bizarres aventures à un homme seul. Afin de leur faire avoir plus de crédit, le sujet en est pris d'ordinaire des fortunes de quelques rois ou capitaines anciens, comme d'Alexandre, de Pyrrhus, de César, ou de Pompée, et même de quelques princes qui ont vécu de nos jours..... Les hommes qui n'ont point d'étude croient qu'en lisant cela, non seulement ils se divertiront, mais qu'ils s'instruiront des affaires anciennes et des nouvelles. C'est plutôt le moyen d'oublier l'histoire quand on la saurait, que de la chercher dans ces sortes de livres; car ils la déguisent de telle façon et la déchirent si pitoyablement, que n'étant plus la même, à peine y peut-on reconnaître les noms des choses... Les auteurs de tels livres savent si peu les coutumes des nations qu'ils les décrivent toutes de même manière, donnant de la douceur et de la civilité à des Scythes et à des Indiens, et faisant vivre avec toutes les politesses de nos villes ceux qui sont encore logés dans des cavernes avec les bêtes farouches

et sous des taudis de feuillages... Il y en a même qui manquent aux choses les plus vulgaires et les plus connues, comme aux façons de combattre et de s'armer. Prenez garde à ceci, vous qui lisez avec tant d'attention quelques romans des plus fameux de ce siècle. Vous verrez là que tous les guerriers qui étaient du temps d'Alexandre et de César mettent la lance en arrêt pour combattre, et qu'étant armés de pied en cap, ils ont des casques à visière, qui est une sorte d'arme qui n'a été en usage que longtemps depuis... Les casques fermés font merveille dans la *Cassandre :* si l'on les en avait retirés, l'on détruirait tout l'édifice : ils font qu'un chevalier prend l'assurance d'aller dans un camp ennemi, ou dans une ville assiégée, et jusques au palais des rois, sans être connu, et que par ce moyen il accomplit de généreuses entreprises... » (CH. SOREL, *Ibid.*)

★ **Du peu d'invention des romans :**

«... Il y a si peu d'invention que non seulement les auteurs se dérobent les uns les autres, mais ils se dérobent eux-mêmes, pour ce qu'ils s'y servent quantité de fois d'une même sorte d'aventures... Considérez si tout leur sujet n'est pas seulement de quelques fils de rois tenus pour simples chevaliers dans la cour d'autres rois qui ne manquent point d'avoir des filles à marier, lesquelles ces jeunes princes aiment et en sont aimés, auparavant même que leur condition leur soit découverte. Enfin après beaucoup de services rendus au père contre ses ennemis, son ingratitude les fait retirer vers l'autre parti, et par une merveille étrange un seul homme fait alors changer la fortune des armées et des royaumes... L'un ou l'autre de ces amants ou tous les deux ensemble tombent entre les mains des corsaires et de leurs ennemis et sont longtemps prisonniers. et s'ils sortent d'un malheur, ils retombent après dans un autre. Il se trouve de malheureuses princesses qui sont perdues et recouvrées quatre ou cinq fois de suite, et enlevées par diverses gens, tellement que cela fait la division la plus remarquable de leurs longues histoires; aussi, comme l'on demandait un jour à une bonne fille à quoi elle en était de la

lecture d'un de ces sortes de livres, elle répondit avec naïveté qu'elle en était au quatrième enlèvement.

« Les personnages de leurs livres sont tous jeunes et tous amoureux, et tous beaux, et tous blonds, fussent-ils de Mauritanie... C'est un miracle semblable de les faire tous savants et tous judicieux, et de les faire tous parler de même que s'ils étaient orateurs ou poètes, ou s'ils avaient fait leur cours en philosophie... Les romans sont si longs que l'on veut, attachant des incidents les uns avec les autres : c'est comme la corde ou la natte qu'on peut allonger sans fin, y ajoutant toujours de la filasse ou de la paille. » (CH. SOREL, *Ibid.*, p. 113 sq.)

Plus que les critiques de Sorel, ou les moqueries de Boileau dans son *Dialogue des Héros de roman*, ce qui devait tuer ces romans interminables et fatigants, c'est l'exemple d'un roman court et puissant, *la Princesse de Clèves* de Mme de la Fayette.

## RENÉ DESCARTES (1596-1650).

Il ne nous appartient pas d'entrer dans l'étude critique du système de Descartes, même à travers ses contemporains. Nous voulons seulement marquer la valeur littéraire de son œuvre et rappeler son influence considérable.

Depuis longtemps connu d'un groupe de penseurs, Descartes, retiré en Hollande, gardant secret par prudence le *Traité du Monde* où il suivait la doctrine condamnée de Galilée, finit par donner au public un Essai de sa méthode nouvelle (1637).

### ★ « Discours de la Méthode » :

**10.** «... Afin que vous sachiez ce que j'ai envie de faire imprimer, il y aura quatre traités, tous en français, et le titre en général sera : *Le projet d'une science universelle qui puisse élever notre nature à son plus haut degré de perfection. Plus, la dioptrique, les météores et la géométrie où les plus curieuses matières que l'auteur ait pu choisir, pour rendre preuve de la science universelle qu'il propose, sont expliquées en telle sorte que ceux même qui n'ont point étudié les peuvent entendre.* En ce projet, je découvre une partie de ma méthode ; je tâche à démontrer l'existence de Dieu et l'âme séparée du corps, et j'y ajoute

plusieurs autres choses qui ne seront pas, je crois, désagréables au lecteur. » (DESCARTES, *Lettre au P. Mersenne*, mars 1636, t. I, p. 339, éd. Tannery.)

Descartes explique ailleurs la valeur et le sens du premier ouvrage du recueil :

### ★ But du « Discours de la méthode » :

**11.** « ... Je n'ai su bien entendre ce que vous objectez touchant le titre ; car je ne mets pas *Traité de la Méthode*, mais *Discours de la Méthode*, ce qui est le même que *Préface* ou *Avis touchant la Méthode*, pour montrer que je n'ai pas dessein de l'enseigner, mais seulement d'en parler ; car, comme on peut voir de ce que j'en dis, elle consiste plus en pratique qu'en théorie ; et je nomme les traités suivants des *Essais de cette méthode*, pour ce que je prétends que les choses qu'ils contiennent n'ont pu être trouvées sans elle, et qu'on peut connaître par eux ce qu'elle vaut. Comme aussi j'ai inséré quelque chose de métaphysique, de physique et de médecine dès le premier discours, pour montrer qu'elle s'étend à toutes sortes de matières. » (DESCARTES, *Ibid.*, mars 1637, t. I, p. 349, éd. Tannery.)

Son biographe juge sainement de ce *Discours* en disant :

### ★ Clarté de l'exposition :

**12.** « C'est moins un traité dogmatique de sa philosophie qu'une narration familière de ses études et de ses imaginations qu'il a cru devoir écrire d'un style simple et négligé, pour être plus clair, et pour se rendre plus intelligible aux esprits les plus médiocres. » (A. BAILLET, *Vie de M. Descartes*, liv. IV, ch. II, t. I, p. 284, 1691, in-4°.)

Et Baillet rapporte une lettre où Descartes, s'expliquant sur l'obscurité de certains passages (sur l'existence de Dieu surtout), dit qu'il n'a pu aller jusqu'au bout de ses pensées dans un livre où il a voulu « que les femmes mêmes pussent entendre quelque chose ».

L'ambition de Descartes fut en effet de répandre ses idées non seulement parmi les philosophes de profession, mais encore dans le

monde des non-initiés. C'est pourquoi il fit une révolution propre à scandaliser les pédants ; il écrivit en français et fut presque obligé de s'en justifier.

**★ Raison de l'emploi du français :**

**13.** « Si j'écris en français, qui est la langue de mon pays, plutôt qu'en latin, qui est celle de mes précepteurs, c'est à cause que j'espère que ceux qui ne se servent que de leur raison naturelle toute pure, jugeront mieux de mes opinions que ceux qui ne croient qu'aux livres anciens ; et pour ceux qui joignent le bon sens avec l'étude, lesquels seuls je souhaite pour mes juges, ils ne seront point, je m'assure, si partiaux pour le latin, qu'ils refusent d'entendre mes raisons pour ce que je les explique en langue vulgaire. » (DESCARTES, *Discours de la Méthode*, 6e partie.)

Le *Discours,* il est vrai, fut mis bientôt après en latin : mais le coup était porté. Sans doute les autres ouvrages de Descartes parurent d'abord en latin, mais ils furent vite traduits en français. Le duc de Luynes et Clerselier s'en chargèrent pour les *Méditations* et les *Réponses aux objections* et portèrent leur travail à leur maître :

**★ Les « Méditations » en français :**

**14.** « Sous prétexte de revoir ces versions, il se donna la liberté de se corriger lui-même, et d'éclaircir ses propres pensées. De sorte qu'ayant trouvé quelques endroits où il croyait n'avoir pas rendu son sens assez clair dans le latin pour toutes sortes de personnes, il entreprit de les éclaircir dans la traduction par quelques petits changements, qu'il est aisé de reconnaître à ceux qui confèrent le français avec le latin... Cet éclaircissement... est nécessaire pour faire voir que la traduction française vaut beaucoup mieux que l'original latin (1). » (A. BAILLET, *Vie de M. Descartes*, liv. VI, ch. IX, t. II, p. 173.)

Descartes tenait donc à être lu de ses compatriotes. Comment écrit-il ? Le style du philosophe est loué, mais sans excès, parce que

(1) Il en est de même pour les *Principes* traduits par l'abbé Picot.

les qualités qu'on y trouvait n'avaient rien de supérieur à celles de Balzac dont il n'avait ni l'élégance ni le brillant (1). Les appréciations de Baillet sont très mesurées ; l'admiration aveugle du disciple ne l'emporte pas jusqu'à faire de Descartes un écrivain sans égal :

★ **Style de Descartes :**

**15.** « Quant à la langue française en particulier, il était fort aise de pouvoir se conformer au génie qui régnait dans le siècle, parce que le bon sens lui avait fait connaître que ceux même qui tâchent de ne penser que comme pense le petit nombre des personnes sages, doivent s'étudier à parler comme parle la multitude des honnêtes gens... Hors quelques minuties de néant qui dépendent de la vicissitude des temps et du caprice de ceux qui gouvernent les langues vivantes, on peut assurer que le style de M. Descartes a des qualités qui seront de tous les siècles : la propriété des termes, la facilité du tour, la netteté de l'expression... » (A. Baillet, *Ibid.*, t. II, liv. VIII, ch. iii, p. 472 et 473.)

En parlant de la correspondance, très abondante, de Descartes, Baillet porte un jugement analogue et nous apprend que le philosophe aurait pu, s'il l'avait trouvé utile, donner une parure plus éclatante à sa pensée, en suivant la manière de Balzac.

★ **Propriété et netteté :**

**16.** « Ces lettres ne cèdent à aucun des autres ouvrages de M. Descartes. Elles nous représentent encore mieux la politesse de son esprit, qui semble n'avoir pu se placer si naturellement dans ses écrits dogmatiques... A n'en considérer que l'excellence du style et de l'expression qui n'en fait que la moindre qualité, M. de Sorbière assure qu'elles étaient capables de le dégoûter de celles de quelques auteurs célèbres

---

(1) C'est avec raison que Sainte-Beuve dit en parlant de lui : « Il n'a pas eu [le succès littéraire et mondain], et ce n'est que par une fiction rétrospective, par une pure construction de leur esprit, que d'habiles critiques de nos jours lui ont prêté une réputation autre que philosophique, et ont fait du *Discours de la Méthode* une des époques de notre langue. Jamais Descartes, de son vivant, n'a eu d'influence comme écrivain. Ce n'est qu'un témoin de la langue de son temps ; il la parlait bien et l'écrivait naturellement, mais on ne peut dire qu'il l'ait fait avancer ; réservons cet honneur entier à Pascal. » (*Port-Royal*, t. V, p. 373, note.)

dans le genre épistolaire, qu'il trouvait puériles auprès de celles-ci... L'éclaircissement des difficultés qu'il y explique ne s'y fait pas d'une manière dogmatique, ni par les formes ordinaires des arguments, mais avec une netteté de style si grande, et d'un tour si aisé, que sans la grandeur des pensées, son lecteur se croirait volontiers capable d'en dire autant que lui. Cette netteté ne consiste pas dans le choix affecté des paroles ; et jamais il n'a eu la complaisance de vouloir flatter l'oreille par la mesure et la cadence d'une période nombreuse, si l'on en excepte un très petit nombre de lettres faites pour répondre à M. de Balzac, dans la vue de se divertir avec cet ami (1). Néanmoins il a toujours eu grand soin d'appliquer les mots les plus propres à chaque chose et d'employer des termes si significatifs qu'ils semblent porter avec eux toute la lumière qui leur est nécessaire. Mais les principales qualités qui règnent dans ces lettres, sont la force des raisons et la clarté du sens, qui sont les deux choses seules qu'un philosophe doive envisager, et où M. Descartes paraît avoir excellé sur ceux qui avaient traité les mêmes sujets avant lui. » (A. Baillet, *Ibid.*, t. II, liv. VII, ch. xix, p. 401.)

Le style de Descartes est un style lumineux et plein, un style de géomètre, mais non d'artiste.

**★ Influence de Descartes :**

Le succès de la philosophie de Descartes fut prompt : de son vivant, un de ses disciples, Réneri, l'enseigna publiquement à l'université d'Utrecht (Baillet, t. II, liv. II, ch. ii, p. 11 sq.). On sait que Descartes, attiré en Suède pour instruire la reine Christine, avait refusé d'aller en Angleterre où on désirait sa venue (Baillet, t. II, liv. V, ch. ix, p. 67), qu'il entretint une active correspondance avec la princesse palatine Elisabeth. Sa renommée est universelle (2).

(1) Voyez la lettre de Descartes sur les *Lettres* de Balzac, nº 42 de ce chapitre.

(2) Nous nous en tiendrons à un seul témoignage dont l'ardeur est suffisamment explicite : « Pour vous dire naturellement ma pensée, tout ce qu'il y a jamais eu de grands philosophes et d'intimes confidents des secrets de la nature, n'étaient que des nains et des pygmées auprès de vous... Je ne puis me refuser de rendre hautement ce témoignage pour le plaisir et le fruit que j'ai trouvé dans la lecture de vos ouvrages ; en second lieu, pour vous faire connaître qu'il y a des Anglais qui savent estimer tout leur prix votre personne et vos productions, et qui sont remplis d'admiration pour vos divines qualités. » (Morus, *Lettre latine à Descartes*; 11 décembre 1648, t. V, p. 237 et 238 ; éd. Tannery.)

En France, la connaissance de sa philosophie se répand parmi les savants, mais aussi dans la société.

La doctrine cartésienne est admirée et acceptée en partie par les jansénistes (1). Le timide Nicole en proclame la nouveauté et la valeur avec la chaleur d'un néophyte :

### ★ Admiration de Nicole :

**17.** « On avait philosophé trois mille ans durant sur divers principes, et il s'élève dans un coin de la terre un homme qui change toute la face de la philosophie et qui prétend faire voir que tous ceux qui sont venus avant lui n'ont rien entendu dans les principes de la nature. Et ce ne sont pas seulement de vaines promesses, car il faut avouer que ce nouveau venu donne plus de lumières sur la connaissance des choses naturelles que tous les autres ensemble n'en avaient donné. » (NICOLE, *Essais de morale : 1er Traité de la faiblesse de l'homme*, 1671, 1er vol. p. 29, éd. 1730.)

Tous les philosophes, même ses adversaires, estiment et son caractère et sa vigueur de pensée.

### ★ Estime de ses adversaires :

**18.** « Ses adversaires conviennent entre eux que ce que M. Descartes propose dans ce *Discours* n'est pas mal imaginé, et qu'encore que cela soit nouveau, il n'y paraît rien d'odieux, ni rien qui rebute notre esprit. Ils reconnaissent que pas un des modernes n'a mieux rêvé que lui, et qu'on y trouve une profondeur de méditation qui lui est particulière (2). » (A. BAILLET, *Vie de M. Descartes*, t. I, liv. IV, ch. II, p. 283.)

(1) Les auteurs de l'*Art de penser* ou *Logique de Port-Royal* (Arnauld et Nicole) parlant des réflexions nouvelles qui s'y trouvent, déclarent qu'ils en ont emprunté « quelques-unes des livres d'un célèbre philosophe de ce siècle qui a autant de netteté d'esprit qu'on trouve de confusion dans les autres » (*1er Discours*). Ils ont eu en effet communication du manuscrit inédit des *Regulæ ad directionem ingenii* (qui ne parurent qu'en 1701) et s'en sont servi dans le ch. II de la 4e partie sur l'analyse.

(2) Gassendi, qui est épicurien, écrit à Descartes : « Le révérend P. Mersenne m'a beaucoup obligé de me faire participant de ces sublimes *Méditations* que vous avez écrites touchant la première philosophie : car certainement la grandeur du sujet, la force des pensées et la pureté de la diction m'ont plu extraordinairement. Aussi, je vous félicite volontiers de ce que avec tant d'esprit et de bonheur vous travaillez si heureusement à l'avancement des sciences, et que vous commencez à nous découvrir

Le médecin Pierre Borel, auteur d'une *Vie de Descartes* (1656), écrit non sans hyperbole :

**★ Diffusion de sa doctrine :**

**19.** « Peu d'années après sa mort, il n'était pas plus possible de compter le nombre de ses disciples que celui des étoiles du ciel ou des sables de la mer. » (A. BAILLET, *Ibid.*, t. II, p. 499.)

Le public n'est pas moins enthousiaste. Rohault fit des conférences publiques sur la philosophie de Descartes :

**★ Conférences publiques :**

**20.** « Le grand nombre de personnes de condition qui se trouvent en cette assemblée (où les dames tiennent souvent le premier rang) et qui n'en sortent jamais qu'avec applaudissement et admiration, doit convier tous ceux qui ont quelque désir de connaître et de se détromper, à l'honorer quelquefois de leur présence. » (CLERSELIER, Préface du 2e vol. des *Lettres* de Descartes.)

**★ Descartes et Aristote :**

Les collèges même sont gagnés : alors les partisans de la tradition et de l'autorité d'Aristote s'émurent. L'Université de Paris, plus de vingt ans après la mort de Descartes (1671), présenta au Parlement une requête pour faire interdire l'enseignement de sa philosophie. Peut-être l'aurait-elle emporté sans l'intervention de Boileau, qui fit courir une parodie de cette requête en faveur d'Aristote, avec l'arrêt rendu en conséquence. Entre beaucoup de détails relatifs aux découvertes scientifiques contraires à Aristote, on trouve :

---

des choses qui ont été inconnues à tous les siècles passés. » (GASSENDI, *Lettre à Descartes*, en tête des 5es Objections (en latin), t. VII, p. 256, édition Tannery.)

Leibniz, comme on sait, rechercha tous les manuscrits de Descartes, en prit des copies. Libre disciple du maître, il dit : « Je vois que beaucoup de jeunes gens courent après la matière subtile et les petits globes de Descartes, pour avoir de quoi parler et pour se donner le droit de mépriser les anciens et de négliger l'érudition, qu'il faudrait pourtant puiser dans les sources... J'estime Descartes infiniment ; il était très savant, et avait plus lu que ses sectateurs ne s'imaginent. On peut dire qu'il est un de ceux qui ont le plus ajouté aux découvertes de leurs prédécesseurs. Mais ceux qui se contentent de lui se trompent fort. Cela est vrai jusque dans la géométrie même... » (LEIBNIZ, *Lettre à Pellisson*, 19 novembre 1691, éd. Foucher de Careil, t. I, p. 206.)

**21.** «... Que Gassendi, Descartes, Rohault, Denis, Cordemoy, de Launoy et leurs adhérents seront conduits à Athènes et condamnés à faire amende honorable devant toute la Grèce, pour avoir composé des livres diffamatoires et injurieux à la mémoire du défunt seigneur Aristote.... » (BOILEAU, *Requête en faveur d'Aristote.*)

Dans l'*Arrêt burlesque* qui suit, Boileau bannit plaisamment la raison des collèges et renvoie les régents à leurs cahiers où la substance d'Aristote, qu'ils n'ont jamais lu, est condensée. La raison pourtant devait l'emporter.

### ★ Le Cartésianisme au XVII[e] siècle :

Qui, en effet, n'est pas cartésien dans la seconde moitié du siècle? La Fontaine peut-être, qui réfute la théorie des animaux machines, mais n'en admire pas moins cette « philosophie subtile, engageante et hardie », et le génie de son auteur :

**22.** Descartes, ce mortel dont on eût fait un dieu
Chez les païens, et qui tient le milieu
Entre l'homme et l'esprit...
(LA FONTAINE, *Fables : Disc. à M[me] de la Sablière.*)

M[me] de Sévigné non plus n'est pas cartésienne, mais pourtant elle veut apprendre la philosophie de Descartes à son médecin à Vichy (*Lettres* du 1[er] juin 1676) et s'en instruire elle-même pour suivre les discussions (8 juillet 1676). Sa correspondance nous montre combien elles étaient en effet vives et fréquentes même entre gens du monde. Dans son propre salon on discute sur le fondement de la connaissance chez Descartes, et son fils Charles est ardent à jouer un rôle (*Lettre* du 16 septembre 1680). Elle nous fait assister à un autre débat dans un autre salon :

### ★ Discussions dans les salons :

**23.** « Je dînai hier chez M[lle] de Goileau, qui vous adore ; c'était un dîner de beaux esprits : l'abbé de Polignac (1), l'abbé de Rohan, son docteur, un abbé David, Corbinelli. Ils discoururent après le dîner fort agréablement sur la philosophie de

(1) Le futur cardinal, auteur de *L'Anti-Lucrèce.*

votre *père* Descartes (1); ils avaient bien de la peine à comprendre le mouvement que Dieu donne à la boule poussée par l'autre; ils voulaient que la première communiquât son mouvement, et vous savez comme l'abbé de Polignac et Corbinelli criaient là-dessus : cela me divertissait, et me faisait souvenir grossièrement de ma petite cartésienne, que j'étais si aise d'entendre, quoique indigne (2). » (Mme DE SÉVIGNÉ, *Lettre à Mme de Grignan*, 16 février 1689.)

Ce qui attire, c'est la clarté et l'aisance apparente de cette philosophie, et ce qui retient ensuite, c'est la rigueur de la méthode.

**★ Raisons du succès :**

**24.** [La philosophie de Descartes] « me paraît d'autant plus belle qu'elle est facile, et qu'elle n'admet dans le monde que des corps et du mouvement, ne pouvant souffrir tout ce dont on ne peut avoir une idée claire et nette. Sa métaphysique me plaît aussi ; ses principes sont aisés et les inductions naturelles. Que ne l'étudiez-vous ? elle vous divertirait avec Mlle de Bussy. Mme de Grignan la sait à miracle et en parle divinement. » (CORBINELLI, *Lettre à Bussy-Rabutin*, 15 juillet 1673 : Mme de Sévigné, *Grands Écrivains de la France*, t. III, p. 216.)

Corbinelli écrit encore un peu plus tard au même Bussy :

**25.** « Je la trouve délicieuse, non seulement parce qu'elle détrompe d'un million d'erreurs où est tout le monde, mais encore parce qu'elle apprend à raisonner juste. » (CORBINELLI, *Lettre à Bussy*, 23 août 1673, t. III, p. 223.)

Cette méthode nouvelle est regardée comme une révolution :

**★ Nouveauté de la méthode :**

**26.** « Avant M. Descartes, on raisonnait plus commodément ; les siècles passés sont bien heureux de d'avoir pas eu cet homme-là. C'est lui, à ce qu'il me semble, qui a amené cette

(1) Mme de Grignan était très cartésienne.
(2) Voyez la discussion sur la philosophie cartésienne dans *les Femmes savantes*, a. III, sc. II, vers 880 sq.

nouvelle manière de raisonner, beaucoup plus estimable que sa philosophie même, dont une bonne partie se trouve fausse ou incertaine, selon les propres règles qu'il nous a apprises. » (FONTENELLE, *Digression sur les anciens et les modernes*, 1688, p. 142, éd. 1690, Londres.)

L'opposition avec le passé, et surtout avec Aristote, est vivement marquée par Malebranche :

**★ Sa valeur :**

**27.** « … C'est après avoir ainsi digéré les principes de la philosophie de Descartes et d'Aristote, qu'on rejette l'un et qu'on approuve l'autre ; que l'on peut même assurer du dernier qu'on n'expliquera jamais aucun phénomène de la nature par les principes qui lui sont particuliers, comme ils n'y ont encore de rien servi depuis deux mille ans, quoique sa philosophie ait été l'étude des plus habiles gens dans presque toutes les parties du monde ; et qu'au contraire on peut dire hardiment de l'autre, qu'il a pénétré ce qui paraissait le plus caché aux yeux des hommes et qu'il leur a montré un chemin très sûr pour découvrir toutes les vérités, qu'un entendement limité peut comprendre. » (MALEBRANCHE, *Recherche de la vérité*, 1674, t. I, liv. I, ch. III, p. 25, éd. 1700.)

La méthode cartésienne est celle de Malebranche, disciple à la fois respectueux et libre :

**★ Elle est adoptée par Malebranche :**

**28.** « Ceux-là sont peu raisonnables qui méprisent la philosophie de M. Descartes sans la savoir, et par cette unique raison qu'il paraît comme impossible qu'un homme seul ait trouvé la vérité dans des choses aussi cachées que sont celles de la nature. Mais s'ils savaient la manière dont ce philosophe a vécu, les moyens dont il s'est servi dans ses études pour empêcher que la capacité de son esprit ne fût partagée par d'autres objets que ceux dont il voulait découvrir la vérité, la netteté des idées sur lesquelles il a établi sa philosophie, et généralement tous les avantages qu'il a eus

sur les anciens par les nouvelles découvertes, ils en recevraient sans doute un préjugé plus fort et plus raisonnable que celui de l'antiquité, qui autorise Aristote, Platon et plusieurs autres. Cependant je ne leur conseillerais pas de s'arrêter à ce préjugé, et de croire que M. Descartes est un grand homme, et que sa philosophie est bonne, à cause des choses avantageuses que l'on en peut dire. M. Descartes était homme comme les autres (1) ; il n'y a aucun de ses ouvrages, sans même excepter sa géométrie, où il n'y ait quelque marque de la faiblesse de l'esprit humain. Il ne faut donc point le croire sur sa parole, mais le lire comme il nous en avertit lui-même, avec précaution, en examinant s'il ne s'est point trompé, et ne croyant rien de ce qu'il dit, que ce que l'évidence et les reproches secrets de notre raison nous obligeront de croire. Car, en un mot, l'esprit ne sait véritablement que ce qu'il voit avec évidence. » (MALEBRANCHE, *Ibid.*, t. I, liv. III, 1re partie, ch. IV, p. 383, éd. 1700.)

Tandis que Malebranche pousse jusqu'à ses limites le système de Descartes, les plus autorisés des écrivains catholiques adoptent sa méthode ; Fénelon recourt au doute méthodique et au principe de l'évidence :

### ★ Elle est adoptée par Fénelon :

**29.** « Il me semble que la seule manière d'éviter toute erreur est de douter sans exception de toutes les choses dans lesquelles je ne trouverai pas une pleine évidence. Je me défie donc de tous mes préjugés ; la clarté avec laquelle j'ai cru jusqu'ici voir diverses choses n'est point une raison de les supposer vraies. Je me défie de tout ce qu'on appelle impression des sens, principes accoutumés, vraisemblances : je ne veux rien croire, s'il n'y a rien qui soit parfaitement certain ; je veux que ce soit la seule évidence et l'entière certitude des choses qui me force à y acquiescer, faute de quoi je les lais-

(1) « M. Descartes était homme comme nous ; on ne vit jamais plus de solidité, plus de justesse, plus d'étendue et plus de énétration d'esprit, que celle qui paraît dans ses ouvrages ; je l'avoue, mais il n'était pas infaillible. » (MALEBRANCHE, *Recherche de la vérité*, liv. VI, 2e partie, ch. IX, p. 493.)

serai au nombre des douteuses. » (Fénelon, *Traité de l'Existence et des attributs de Dieu*, 2e partie, ch. i.)

### ★ Descartes et Bossuet :

Bossuet, au témoignage de l'abbé Le Dieu, mettait le *Discours de la Méthode* au-dessus de tous les ouvrages de Descartes et de tous ceux de son siècle. Son traité de *la Politique tirée de l'Écriture Sainte* est ordonné selon la méthode cartésienne, et dans le deuxième point du *Sermon sur la Mort*, pour lutter contre les libertins, il a cherché à prouver l'immatérialité de l'âme (d'où il fait découler l'immortalité) par des arguments qui supposent les principes cartésiens (distinction de la pensée et de l'étendue, etc.). Mais, avec ses yeux perçants, Bossuet a vu ce qui se préparait par la diffusion de cette philosophie fondée sur le mécanisme, et souvent mal comprise :

### ★ Danger futur du Cartésianisme :

**30.** « Pour ne vous rien dissimuler, je vois non seulement en ce point de la nature et de la grâce, mais encore en beaucoup d'autres articles très importants de la religion, un grand combat se préparer contre l'Église, sous le nom de la philosophie cartésienne. Je vois naître de son sein et de ses principes, à mon avis mal entendus, plus d'une hérésie ; et je prévois que les conséquences qu'on en tire contre les dogmes que nos pères ont tenus, la vont rendre odieuse, et feront perdre à l'Église tout le fruit qu'elle en pouvait espérer, pour établir dans l'esprit des philosophes la divinité et l'immortalité de l'âme.

« De ces mêmes principes mal entendus, un autre inconvénient terrible gagne sensiblement les esprits : car sous prétexte qu'il ne faut admettre que ce qu'on entend clairement (ce qui, réduit à de certaines bornes, est très vraisemblable), chacun se donne la liberté de dire : « J'entends ceci et je n'entends pas cela » ; et sur ce seul fondement, on approuve et on rejette tout ce qu'on veut ; sans songer qu'outre nos idées claires et distinctes, il y en a de confuses et de générales qui ne laissent pas d'enfermer

des vérités si essentielles qu'on renverserait tout en les niant. Il s'introduit, sous ce prétexte, une liberté de juger, qui fait que, sans égard à la tradition, on avance témérairement tout ce qu'on pense ; et jamais cet excès n'a paru, à mon avis, davantage que dans le nouveau système (1)... » (BOSSUET, *Lettre à un disciple du P. Malebranche*, 21 mai 1687.)

Dans une autre lettre importante, il a montré quelle position était la sienne en face de Descartes :

### ★ Ce que Bossuet en garde :

**31.** « Vous dites que la doctrine que vous attaquez (2) a eu le bonheur de me plaire ; ce sont vos termes ; et vous dites aussi dans la préface... que vous ne prenez la peine de combattre cette doctrine que parce qu'elle est contraire à la religion. Je veux croire pour ma satisfaction que vous n'avez pas songé à lier ces choses ensemble : mais la foi dans un chrétien et encore dans un évêque qui la prêche depuis tant d'années sans en être repris, est un dépôt si précieux et si délicat qu'on ne doit pas aisément se laisser attaquer par cet endroit-là, en quelque manière que ce soit, surtout par un confrère qu'on aime et qu'on estime autant que vous. Je vous dirai donc franchement ce que je pense sur la doctrine de Descartes ou des Cartésiens. Elle a des choses que j'improuve fort, parce qu'en effet je les crois contraires à la religion, et je souhaite que ce soit celles-là que vous ayez combattues... Descartes a dit d'autres choses que je crois utiles contre les athées et les libertins, et pour celles-là, comme je les ai trouvées dans Platon, et, ce que j'estime beaucoup plus, dans saint Augus-

---

(1) Celui de Malebranche. Pascal avait déjà nettement vu chez Descartes le caractère mécanique et par suite hostile à l'idée religieuse : « Je ne puis pardonner à Descartes : il aurait bien voulu, dans toute sa philosophie, pouvoir se passer de Dieu ; mais il n'a pu s'empêcher de lui faire donner une chiquenaude, pour mettre le monde en mouvement ; après cela, il n'a plus que faire de Dieu. » (PASCAL, *Pensées*, sect. II, 77, éd. Brunschvicg.)

(2) Dans son ouvrage intitulé : *Censura philosophiæ Cartesianæ* (1689), Huet, nous dit Mme de Sévigné, « attaque vivement M. Descartes, sans autre raison que de plaire à M. de Montausier, car on prétend qu'il n'entend pas ce qu'il improuve. » (*Lettre* du 15 juin 1689.)

tin (1), dans saint Anselme (2), quelques-unes dans saint Thomas et dans les autres auteurs orthodoxes, aussi bien ou mieux expliquées que dans Descartes, je ne crois pas qu'elles soient devenues mauvaises depuis que ce philosophe s'en est servi ; au contraire, je les soutiens de tout mon cœur, et je ne crois pas qu'on les puisse combattre sans quelque péril. » (BOSSUET, *Lettre à Huet*, évêque d'Avranches, 18 mai 1689.)

Bossuet avait raison de voir un grand combat se préparer : dès la fin du XVII^e^ siècle les champions de l'esprit indépendant, Fontenelle, Bayle, qui sont cartésiens, commencent la lutte. Dans la querelle des anciens et des modernes, il faut voir aussi une conséquence de la lutte entre Descartes et l'esprit d'autorité. La croyance au progrès, qui mènera tout le XVIII^e^ siècle, c'est Descartes qui, par ses découvertes et ses théories, a commencé à l'établir.

---

(1) Le principe fondamental de Descartes : *je pense, donc je suis*, se trouve dans saint Augustin. A ce propos, rappelons que le procédé de la *table rase* n'est qu'un procédé, et que dans sa reconstruction Descartes retrouve plus d'une idée des anciens philosophes : « Selon Morhosius, si l'on savait parfaitement l'histoire de la naissance et des progrès de la philosophie, si l'on avait au moins quelque connaissance des dogmes des anciens philosophes, il serait aisé d'y trouver les semences de tous les principes de Descartes... Foucher, le restaurateur de la philosophie académicienne, a merveilleusement renforcé l'opinion de ceux qui veulent que la plus grande partie des opinions métaphysiques de Descartes a été avancée par Platon et les académiciens... D'autres savants ont cru que notre philosophe avait voulu faire revivre la morale des stoïciens dans la sienne (Leibn. Epist.)... Quelques-uns ont aussi remarqué que dans Lucrèce, Cicéron, Sénèque et Plutarque il se trouve des semences dont nous voyons les fruits dans les écrits de Descartes. » (BAILLET, *Vie de M. Descartes*, II, p. 531 sq.)

Ne nous hâtons pas de triompher de Descartes, et de l'accuser d'avoir tout emprunté aux philosophes antérieurs. Jugeons de lui, comme faisait Pascal : « Je voudrais demander à des personnes équitables si ce principe : « La matière est dans une incapacité invincible de penser », et celui-ci : « Je pense, donc je suis », sont en effet les mêmes dans l'esprit de Descartes et dans l'esprit de saint Augustin qui a dit la même chose douze cents ans auparavant.

« En vérité, je suis bien éloigné que Descartes n'en soit pas le véritable auteur, quand même il ne l'aurait appris que dans la lecture de ce grand saint ; car je sais combien il y a de différence entre écrire un mot à l'aventure, sans y faire une réflexion plus longue et plus étendue, et apercevoir dans ce mot une suite admirable de conséquences, qui prouve la distinction des natures matérielle et spirituelle, et en faire un principe ferme et soutenu d'une physique entière, comme Descartes a prétendu faire. » (PASCAL, *De l'esprit géométrique*, p. 192, éd. Brunschvicg).

(2) La preuve de l'existence de Dieu tirée de l'idée de perfection est connue sous le nom de preuve de saint Anselme (preuve ontologique). Mais Descartes en a renversé les termes.

## GUEZ DE BALZAC (1594-1654).

Les progrès dont la poésie était redevable à Malherbe n'avaient pas eu leur équivalent dans la prose ; en vain Malherbe, dans ses traductions, en particulier celle du XXXII^e livre de Tite-Live, à laquelle il renvoyait lui-même comme à un modèle, avait essayé d'un style pur : les grincheux n'y trouvaient qu' « un bouillon d'eau claire » (1). La gloire de ce perfectionnement du style et de la phrase dans la prose revient à Guez de Balzac.

Dès ses débuts, il fit grand bruit. Malherbe, qui le vit débuter, annonçait en lui :

### ★ Malherbe admirateur de Balzac :

32. « Le restaurateur de la langue française. Il jugeait bien qu'ayant commencé de bonne heure à adoucir la rudesse du style de son temps, il le porterait avec l'âge à la perfection où on l'a vu avant qu'il mourût (2). » (*Segraisiana*, p. 5, éd. 1723, Amsterdam.)

Son succès était sans exemple.

### ★ Vogue de Balzac :

33. « Rien n'est égal à l'empressement que témoignait le public pour avoir les *Lettres* de M. de Balzac, lorsqu'il s'en imprimait de nouvelles. C'était le présent le plus agréable

(1) Ajoutons le témoignage de Vaugelas qui dit : « Un des plus célèbres auteurs de notre temps que l'on consultait comme l'oracle de la pureté du langage, et qui sans doute y a extrêmement contribué, n'a pourtant jamais connu la *netteté* du style, soit en la situation des paroles, soit en la forme et en la mesure des périodes, péchant d'ordinaire en toutes ces parties, et ne pouvant seulement comprendre ce que c'était que d'avoir le *style formé*, qui en effet n'est autre chose que de bien arranger ses paroles et de bien former et lier ses périodes. Sans doute cela lui venait de ce qu'il n'était né qu'à exceller dans la poésie, et de ce tour incomparable de vers qui, pour avoir fait tort à sa prose, ne laisseront pas de le rendre immortel ; je dois ce sentiment à sa mémoire qui m'est en singulière vénération, mais je dois aussi ce service au public d'avertir ceux qui ont raison de l'imiter en d'autres choses, de ne l'imiter pas en celle-ci. » (Vaugelas, *Remarques sur la langue française*, 1647, t. II, p. 361, éd. Chassang.)

(2) Pourtant Malherbe dit un jour à Gomberville, à propos des premières lettres de Balzac : « Pardieu ! pardieu ! toutes ces badineries-là me sont venues à l'esprit ; mais je les ai rebutées. » (Tallemant des Réaux, *Historiettes*, t. IV, p. 89.)

Mais ce n'est sans doute qu'une boutade, et elle porte, me semble-t-il, plus sur le fond que sur la forme.

que les galants pussent faire à leurs maîtresses. La galanterie, comme à présent, n'étouffait pas le goût de la littérature; c'était à qui en aurait des premiers, et les libraires savaient très bien profiter de cette impatience du public. Ils faisaient accroire qu'ils n'avaient pas encore fait leurs présents, pour vendre les exemplaires plus chers. » (*Menagiana*, 1693, t. II, p. 137, éd. 1713.)

Dans cet engouement, Sorel ne veut voir que le désir de plaire au cardinal de Richelieu :

**34.** « Jamais aucunes lettres n'ont été tant recherchées et tant estimées que celles de Jean-Louis Guez, seigneur de Balzac... Pour ce que le cardinal de Richelieu, premier ministre de l'État, lui avait fait l'honneur de lui écrire une lettre qui fut dès lors imprimée parmi les siennes, et qui était assez avantageuse pour lui (1), beaucoup de gens croyaient qu'il n'était pas fort éloigné de la perfection, que les autres s'imaginaient; et après l'assurance qu'un grand cardinal lui avait donnée (ainsi que notre auteur disait lui-même), c'eût été errer avec les Turcs et les Infidèles de n'être pas du sentiment de cet oracle du siècle. » (SOREL, *Bibliothèque française*, p. 120, 2e éd., 1667.)

Mais ailleurs Sorel reconnaît combien la faveur de Balzac était réelle par l'influence immédiate qu'il exerça :

### ★ Son style est à la mode :

**35.** « Quand les premières œuvres de M. de Balzac furent mises au jour, tant de gens aimèrent son style qu'on entendait partout des périodes entières de ses *Lettres*. Ses plus agréables façons de parler furent suivies; son *à moins que* fut trouvé si beau qu'on s'en servit partout. Si on y voulait prendre garde, on trouverait que cet auteur a fait mettre en

(1) Voici un fragment de cette lettre : « Les conceptions de vos lettres sont fortes, et aussi éloignées des imaginations ordinaires qu'elles sont conformes au sens commun de ceux qui ont le jugement relevé; la diction en est pure, les paroles autant choisies qu'elles le peuvent être pour n'avoir rien d'affecté, le sens clair et net, et les périodes accomplies de tous leurs nombres... » (CARDINAL DE RICHELIEU, *Lettre à Balzac*, 4 février 1624, t. I, p. 1, éd. 1665, in-fol.)

usage plusieurs autres façons de parler ; aussi on n'a jamais tâché d'imiter aucun tant que lui. » (Ch. Sorel, *De la connaissance des bons livres : Du nouveau langage français*, p. 399, éd. 1672.)

Ce ne fut pourtant pas sans conteste que s'établit sa renommée. Des batailles grammaticales se livrèrent alors :

**★ Attaques contre Balzac :**

**36.** « Dans le commencement que M. de Balzac fit paraître ses écrits, tout le monde se déchaîna contre lui. On ne voyait que libelles dont il ne pouvait découvrir les auteurs... » (*Menagiana*, t. I, p. 135, éd. 1713.)

Il y a là une allusion à la lutte que Balzac soutint avec le P. Goulu, général des Feuillants, auteur de deux volumes : *Lettres de Phyllarque à Ariste*, qui ne sont que critiques ou calomnies contre Balzac. Celui-ci se défendit : par la *Relation à Ménandre* (Maynard) et les *Passages défendus* qui parurent beaucoup plus tard (1644). François Ogier écrivit l'*Apologie pour M. de Balzac* (1627) (non sans soupçon d'avoir été aidé par celui qu'il glorifiait).

La vanité de Balzac lui attira encore d'autres affaires. Il insulta maladroitement au malheur de Théophile, qui lui répondit par une lettre fort vive, où les attaques ne sont pas ménagées et ne sont pas sans justesse :

**★ Jugement de Théophile :**

**37.** « Dans la vanité que vous avez d'exceller aux lettres humaines, vous avez fait des inhumanités qui ont quelque chose de la brutalité ou de la fièvre chaude... Vos missives diffamatoires sont composées avec tant de peine que vous vous châtiez en mal faisant... Je sais que votre esprit n'est pas fertile : cela vous pique injustement contre moi. Si la nature vous a maltraité, je n'en suis pas cause ; elle vous vend chèrement ce qu'elle donne à beaucoup d'autres ; encore vous est-il avantageux, qu'étant né pour être ignorant, vos soins et vos veilles qui vous ont donné tant de fièvre, vous ont acquis aussi quelque teinture des bonnes lettres.

« Vous savez la grammaire française, et le peuple pour le

moins croit que vous avez fait un livre. Les savants disent que vous pillez aux particuliers ce que vous donnez au public et que vous n'écrivez que ce que vous avez lu. Ce n'est pas être savant que de savoir lire. S'il y a de bonnes choses dans vos écrits, ceux qui ne les connaissent pas ne vous en peuvent point louer, et ceux qui les connaissent savent qu'elles ne sont pas à vous... Votre style a des flatteries d'esclave pour quelques grands, et des railleries de bouffon pour d'autres. Vous traitez d'égal avec des cardinaux et des maréchaux de France. En cela vous oubliez d'où vous êtes né : c'est une faute de mémoire qui a besoin d'un peu de jugement... Quand vous tenez quelque pensée de Sénèque ou de César, il vous semble que vous êtes censeur ou empereur romain. » (Théophile, *Lettre à Balzac : Œuvres*, t. II, p. 286, éd. elzévirienne.)

Les flagorneries de Balzac, ses manies de « malade imaginaire », son peu d'invention, voilà les défauts que marque la plume irritée de Théophile. Sorel insiste sur sa pédanterie : c'est Balzac qu'il a voulu représenter dans le pédant ridicule de son roman *Francion* (1622) sous le nom d'Hortensius. Voici quelques traits de la scène principale où il figure :

### ★ Le pédantisme de Balzac :

**38.** « Après cela l'on vint à parler des livres, et il dit qu'il y en avait de si mal faits qu'après la bière et les médecines il n'avait jamais rien trouvé de si mauvais ; que pour lui, il cherchait tous les remèdes imaginables contre l'ignorance de son siècle, et qu'il avait vu l'idée de l'éloquence. Là-dessus il usa de tant de termes extraordinaires que Francion ne les put davantage souffrir sans lui demander s'il fallait parler comme il faisait, vu qu'il n'avait rien en son style que des hyperboles étranges, et des comparaisons tirées de si loin que cela ressemblait aux rêveries d'un homme qui a la fièvre chaude, ou au langage de l'Empereur des petites maisons. — Quoi ? reprit Hortensius, trouvez-vous des taches et des défauts dans le soleil ? Sachez qu'il y a longtemps que j'ai passé les autres, et que j'ai trouvé ce qu'ils cherchent.

« ... Voyant qu'il regardait fixement dans son chapeau sans détourner sa vue, il [Francion] le lui ôta des mains, pour voir

ce qu'il y avait dedans. Il trouva au fond un grand libelle, où il y avait écrit : *Compliment pour l'entrée*, *Entretien sérieux*, *Interlocution joviale*, *Compliment pour la sortie ;* et ensuite de ces titres, il y avait de fort belles façons de parler, qui étaient toutes nouvelles. — Quoi, ce dit Francion, sont-ce là les choses que vous avez à nous dire ? Vous n'avez qu'à vous en aller, nous serons tout aussi satisfaits quand nous lirons ceci...

« Francion, après son départ, se mit à lire les feuillets des livres qu'il lui avait prêtés, et vit que c'étaient des discours adressés à plusieurs personnes. Le jugement qu'il en fit fut qu'à la vérité il y avait d'assez bonnes choses ; mais qu'en récompense, il y en avait de si mauvaises que les unes méritaient des couronnes, les autres méritaient le fouet. Outre cela, ce qui y était bon était dérobé des livres anciens, et ce qui était impertinent venait de l'auteur. Néanmoins il pouvait bien être que tout cela semblât fort spécieux à des ignorants, comme ceux qui l'estimaient ; lesquels n'avaient garde de découvrir les larcins, parce qu'ils n'avaient jamais lu aucun bon livre. Il n'y avait rien là-dedans à apprendre que des pointes, qui avaient beaucoup d'air de celles de Turlupin, lesquelles étaient mêlées hors de propos parmi les choses sérieuses. L'auteur écrivait à des cardinaux et à d'autres personnes graves, comme s'il eût parlé à des gens voluptueux qui eussent aimé à ouïr conter des bouffonneries. Francion y remarqua bien d'autres particularités dont il se gaussa avec Raymond, s'étonnant comment l'on avait tant estimé de tels ouvrages, et comment celui qui les avait faits pouvait avoir la présomption qu'il témoignait dans ses écrits. » (Ch. Sorel, *Histoire comique de Francion*, 1622, t. II, p. 298 sq., passim, éd. 1731.)

Cette présomption était le point faible de Balzac ; il avait conscience de sa valeur et n'avait pas honte de quêter des éloges, en distribuant les siens à l'aventure.

### ★ Son peu de jugement et ses hyperboles :

**39.** « Ce ne fut pas moi qui avançai dans une certaine compagnie que le jugement n'était pas la partie despotique ou dominante dans l'esprit de Balzac, encore que souvent il

se soit plaint de sa mauvaise mémoire pour tirer de l'avantage du premier. Mais j'avoue que je ne m'y opposai pas formellement... Tout ce qu'il a fait m'a toujours fort plu en diverses façons, et j'ai souvent soutenu que difficilement pouvait-on coucher en plus beaux termes les choses qu'il disait, mais qu'à la vérité assez de personnes ne les eussent pas voulu dire, et en eussent peut-être substitué d'autres en leur place, qui se fussent trouvées plus appropriées à ce qu'il traitait. Tant y a qu'on ne saurait nier avec raison qu'il n'ait extrêmement mérité de notre langue, et s'il eût pu attendre là-dessus les louanges qu'il voulait extorquer presque par force, je pense que peu de personnes les lui eussent refusées. Que voulez-vous, tout le monde a son faible, le sien était de ce côté- là...

« Je ne m'étonne point si le cardinal de Richelieu déclara hautement qu'il ne voulait point être loué par un homme capable de donner au moindre des siens les mêmes éloges qu'il eût pu recevoir de lui... Il trouvait qu'il n'écrivait rien pour l'âme, mais simplement pour les oreilles, *nugas canoras*, et il était persuadé qu'on ne pouvait lui retrancher ses hyperboles qu'il débitait si agréablement, non plus que son cacozèle, sans le dénuer de son principal ornement... Mais, laissant le sentiment des autres à part, je tiens que Balzac a possédé une des plus excellentes plumes dont notre langue se puisse vanter. Quand je laisse dire aux autres qu'il manque de jugement, ce n'est pas que je prétende qu'il en fut dépourvu absolument... Je pense qu'on peut soutenir que l'éloquence de Balzac était accompagnée de jugement en ce qui concernait le choix des mots, leur disposition, et le beau tour d'une période, ce qu'il a reconnu mieux peut-être que personne de son siècle ; mais qu'à l'égard de la pensée, et des matières qu'il traitait, ce même jugement ne jouait pas si bien son jeu et l'abandonnait très souvent. » (La Motte le Vayer, *Hexaméron rustique*, 5e *journée : De l'éloquence de Balzac*, p. 111 sq., 1671.)

Donc pauvreté du fond (1), peu de discernement dans le choix

(1) Sorel se contredit sur ce point, ce qui n'a rien d'étonnant chez ce polygraphe fécond, à plusieurs années de distance. Il dit en effet : « Il est certain que son génie était

des idées, voilà ce qu'on reproche à Balzac, avec exagération sans doute ; car, avant lui, qui, en dehors de Montaigne, avait exprimé tant d'idées abstraites ou générales, empruntées souvent aux anciens, c'est vrai, mais nouvelles alors pour les lecteurs français ? C'est par lui qu'elles sont entrées dans le domaine public et sont devenues des lieux communs.

Ce qui enchanta ses contemporains, c'est son style. L'on ne put guère en son temps lui adresser de critiques sur ce point.

### ★ Pureté de son style :

**40.** « Quant aux mots, ils [nos ennemis] n'y touchent point, confessant que ce sont les plus propres de notre langue, et qu'il n'y a rien d'étranger, ni de barbare, qui corrompe la pureté de la diction. En quoi... ils admireront, s'il leur plaît, l'artifice et la dextérité de M. de Balzac, qui, sans se départir des termes qui sont dans la bouche de toute la cour, et n'en recevant aucun que l'usage ne lui donne, sait représenter le bien et le mal en son extrémité : ce qui est presque impossible à faire si nous n'avons recours à nos pères ou à nos voisins, et ne parlons par conséquent un langage ou trop vieux ou trop nouveau. C'est pourquoi il a bien fallu récompenser (1), par l'invention et par la structure de la phrase, ce qui manque à la force des mots. » (François Ogier, *Apologie pour M. de Balzac*, p. 115 et 116, Paris, Morlot, 1627, in-8°.)

### ★ Harmonie des périodes

**41.** « Les accords de la musique et les nombres des vers ne sont pas plus justes ni plus réglés que les cadences de ses

---

si fertile qu'on ne saurait lui contester qu'il n'ait avancé beaucoup de choses qui étaient de sa seule production (et non simplement traduites des anciens). Il suffit de remontrer à ceux qui ne sont pas entièrement persuadés de la valeur de ses écrits, qu'en quelques endroits il a des discours agréables pour tout le monde, et que leur caractère est puissant et ingénieux; que ses périodes sont bien tournées, et capables de persuader ce qu'il désire ; qu'il a fait plusieurs lettres qui sont telles qu'elles ne sauraient être mieux ; et pour ce qui est de ses autres ouvrages, qu'il s'y trouve des raisonnements qui n'ont rien qui les surpasse pour leur netteté et pour leur force et leur manière charmante de s'exprimer. D'un autre côté on peut repartir que ses expressions sont un peu affectées, et que plusieurs de ses discours sont des amplifications continuelles, qu'il multiplie par trop ses comparaisons, comme s'il avait crainte de n'avoir pas assez insinué dans les esprits ce qu'il a envie de leur faire comprendre. » (Ch. Sorel, *De la connaissance des bons livres : Du bon style*, p. 376, éd. 1672.)

(1) Compenser.

périodes... Si M. de Balzac faisait lui-même une langue, et mêlait à son choix les consonnantes et les voyelles en la composition de ses mots, afin qu'il n'y eût aucune sorte de discordance, ni de rudesse, il ne contenterait pas les bonnes oreilles plus qu'il ne les contente : car il est vrai qu'elles demeurent toujours satisfaites à la dernière syllabe de ses paroles, et ne trouvent jamais ni trop, ni trop peu d'une seule lettre. » (François Ogier, *Ibid.*, p. 320 et 321.)

Les admirateurs tombent volontiers dans l'excès et l'hyperbole, ce qui n'était pas pour déplaire à la vanité de notre auteur ; Descartes perd toute sa réserve de philosophe :

### ★ Admiration de Descartes :

**42.** « Quelque dessein que j'aie en lisant ces lettres, soit que je les lise pour les examiner, ou seulement pour me divertir, j'en retire toujours beaucoup de satisfaction ; et, bien loin d'y trouver rien qui soit digne d'être repris, parmi tant de belles choses que j'y vois, j'ai de la peine à juger quelles sont celles qui méritent le plus de louange. La pureté de l'élocution y règne partout, comme fait la santé dans le corps, qui n'est jamais plus parfaite que lorsqu'elle se fait le moins sentir. La grâce et la politesse y reluisent comme la beauté dans une femme parfaitement belle, laquelle ne consiste pas dans l'éclat de quelque partie en particulier, mais dans un accord et un tempérament si juste de toutes les parties ensemble, qu'il n'y en doit avoir aucune qui l'emporte par-dessus les autres... Dans ces épîtres, ni l'étendue d'un discours très éloquent, qui pourrait seul remplir suffisamment l'esprit des lecteurs, ne dissipe et n'étouffe point la force des arguments, ni la grandeur et la dignité des sentences, qui pourrait aisément se soutenir par son propre poids, n'est point ravalée par l'indigence des paroles ; mais, au contraire, on y voit des pensées très relevées, et qui sont hors de la portée du vulgaire, fort nettement exprimées par des termes qui sont toujours dans la bouche des hommes et que l'usage a corrigés ; et de cette heureuse alliance des choses avec le discours, il en résulte des grâces si faciles et si naturelles qu'elles ne sont pas moins

différentes de ces beautés trompeuses et contrefaites, dont le peuple a coutume de se laisser charmer, que le teint et le coloris d'une belle et jeune fille est différent du fard et du vermillon d'une vieille coquette (1). » (DESCARTES, *Lettre à M** : Jugement sur quelques lettres de Balzac.*)

Ces derniers éloges révèlent un enthousiasme aveugle : la simplicité n'est pas le fait de Balzac.

Nous aurons plus de confiance dans les grammairiens qui ont reconnu franchement ce que la langue française et surtout la prose lui devaient. Malgré tout, Sorel lui rend justice. Après avoir raconté les polémiques auxquelles ont donné lieu les ouvrages de Balzac, il dit pour terminer :

### ★ Les imitateurs de Balzac :

**43.** « On doit avouer que, quelque chose qu'on ait dit de lui, beaucoup de gens lui ont été redevables pour la satisfaction qu'ils ont eue en lisant ses œuvres, et pour ce qu'il a enseigné à ceux qui ont voulu écrire, comment ils pouvaient donner plus de douceur et de force à leur langage, en se servant adroitement de son exemple, et que d'autres par émulation ont été excités à avoir plus de soin des ornements de leurs discours qu'ils n'avaient eu auparavant, ayant joint la netteté et l'agrément à la solidité. Mais pour continuer d'exposer la vérité toute pure, on doit déclarer que comme un bien ne vient jamais sans un mélange de mal, pour quelques bons auteurs que son imitation a fait produire, il s'est trouvé tant d'auteurs extravagants que la fertilité en est devenue importune ; car dès qu'on eut aperçu que son premier livre avait acquis tant de crédit, on ne vit plus partout que des faiseurs de lettres, entre lesquels plusieurs ne l'imitaient que mal à propos et en des choses où ils devaient moins l'imiter... Il ne faut point le tenir coupable de la pro-

(1) Descartes montre encore que Balzac a eu aussi « l'art de persuader, qui est le comble et la perfection de l'éloquence ». Il a su « conserver la force et la majesté de l'éloquence des premiers siècles ». Il le défend du reproche de vanité, parce qu'il a librement parlé de lui-même ; il en appelle à la postérité qui « admirera la candeur et l'ingénuité de cet esprit élevé au-dessus du commun ». Il ne restera rien des « calomnies injustes et ridicules » lancées contre lui par « tant de libelles diffamatoires » (allusion aux *Lettres de Phyllarque*). Cette lettre est un véritable panégyrique.

duction de tant de sortes d'écrivains. C'est la fatalité de tous les hommes excellents d'avoir de bons et de mauvais imitateurs. » (Ch. Sorel, *Bibliothèque française*, p. 136, 2e éd., 1667.)

Le témoignage du P. Bouhours n'est pas moins probant :

**★ Rôle de Balzac selon Bouhours :**

44. « Après tant de réformations la langue ne laissa pas de changer encore vers le milieu du dernier règne. Balzac fut le principal auteur de ce changement, en donnant à notre langue un tour et un nombre qu'elle n'avait point auparavant. Il fit à peu près comme ces habiles architectes qui changent et qui ajoutent quelque chose à un superbe bâtiment pour le rendre régulier : nous devons à ce grand homme le bel arrangement de nos mots et la belle cadence de nos périodes. » (P. Bouhours, *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, 1671, 2e Entretien : *La langue française*, p. 170, éd. 1734.)

« Il faut lire Balzac, car il a de grandes beautés, et on apprend beaucoup en le lisant : mais il ne faut pas trop l'imiter. Il est aisé de parler mal en voulant parler aussi bien que lui... » (P. Bouhours, *Ibid.*, p. 182.)

La restriction finale s'accentue de plus en plus à mesure qu'on s'éloigne de l'époque où Balzac était nouveau.

Pour former l'orateur, Bossuet le juge utile, mais peu de temps :

**★ Jugement de Bossuet :**

45. « Les *Œuvres diverses de Balzac* peuvent donner quelque idée du style fin et tourné délicatement. Il y a peu de pensées (1) ; mais il apprend par là même à donner plusieurs formes à une idée simple. Au reste, il le faut bientôt laisser ; car c'est le style du monde le plus vicieux, parce qu'il est le plus affecté et le plus contraint. Mais il parle très proprement, et a enrichi la langue de belles locutions et de phrases très nobles. » (Bossuet, *Sur le style et la lecture des écrivains et des Pères de l'Église pour former un orateur*, 1669.)

(1) « Il y a des discours éloquents et très futiles, qui sont composés, si j'ose ainsi dire, de jolis riens. Tels sont ceux de Balzac, qui se vantait d'avoir trouvé l'art de parler, et de n'avoir rien à dire. » (*Carpentariana*, p. 144, éd. 1724.)

Boileau enfin, représentant d'une génération et d'un idéal littéraire différents, juge déjà Balzac *historiquement*, indiquant quel fut son rôle et de quels défauts il est encore plein :

### ★ Décadence de Balzac à la fin du siècle :

**46.** « Dans quelle estime n'ont point été il y a trente ans les ouvrages de Balzac! On ne parlait pas de lui simplement comme du plus éloquent homme de son siècle, mais comme du seul éloquent. Il a effectivement des qualités merveilleuses. On peut dire que jamais personne n'a mieux su sa langue que lui, et n'a mieux entendu la propriété des mots et la juste mesure des périodes; c'est une louange que tout le monde lui donne encore. Mais on s'est aperçu tout d'un coup que l'art où il s'est employé toute sa vie était l'art qu'il savait le moins, je veux dire l'art de faire une lettre; car bien que les siennes soient toutes pleines d'esprit et de choses admirablement dites, on y remarque partout les deux vices les plus opposés au genre épistolaire, c'est à savoir l'affectation et l'enflure; et on ne peut plus lui pardonner ce soin vicieux qu'il a de dire les choses autrement que ne les disent les autres hommes. De sorte que tous les jours on rétorque contre lui ce même vers que Maynard a fait autrefois à sa louange :

Il n'est point de mortel qui parle contre lui.

Il y a pourtant encore des gens qui le lisent; mais il n'y a plus personne qui ose imiter son style, ceux qui l'ont fait s'étant rendus la risée de tout le monde (1). » (Boileau, *Réflexions critiques sur Longin*, Réflexion VII, 1693.)

## VINCENT VOITURE (1598-1648).

Si Balzac avait donné à la phrase française le tour oratoire, le nombre dont elle avait manqué jusqu'alors, Vincent Voiture, par sa parole autant que par ses lettres, donna le modèle d'un esprit de société, fin, léger, nécessaire pour éviter le pédantisme et l'em-

(1) Boileau s'amusa un jour à écrire au duc de Vivonne, sur son entrée dans le phare de Messine (1675), deux lettres, l'une en style de Balzac, l'autre en style de Voiture.

phase que Balzac aurait implantés. Voiture régna sur la société de son temps par le prestige de son seul génie.

**★ Voiture dans le monde :**

47. « Il avait plusieurs talents avantageux dans le commerce du monde, et entre autres ceux de réussir admirablement en conversation familière, et d'accompagner d'une grâce qui n'était pas ordinaire tout ce qu'il voulait faire ou qu'il voulait dire. Il avait la parole agréable, la rencontre heureuse, la contenance bien composée... Encore qu'il ait passé la meilleure partie de sa vie dans les divertissements de la Cour, il ne laissait pas d'avoir beaucoup d'étude et de connaissance des bons auteurs. Il possédait bien ce qu'on appelle les belles-lettres : et ce qui l'a fait valoir davantage, est qu'il en savait, autant que personne, le droit usage, et avait une grande adresse à s'en servir. Quand il traitait de quelque point de science ou qu'il donnait son jugement de quelque opinion, il le faisait avec beaucoup de plaisir de ceux qui l'écoutaient, d'autant plus qu'il s'y prenait toujours d'une façon galante, enjouée, et qui ne sentait point le chagrin et la contention de l'École. Il entendait la belle raillerie, et tournait agréablement en jeu les entretiens les plus sérieux. Cette merveilleuse adresse d'esprit l'a fait bien accueillir des premiers seigneurs de la Cour et des princes mêmes... Il s'est trouvé pourvu par la nature de lettres de faveur et de je ne sais quel caractère qui l'a fait chérir et honorer des plus grands, au delà de sa condition, puisque, étant d'une naissance médiocre, il est mort entre les plus grandes connaissances et les plus célèbres amitiés de la Cour. » (MARTIN DE PINCHÊNE, *Œuvres de Voiture : Au lecteur*, 1650.)

Les dames surtout estimèrent son esprit :

**★ Son succès auprès des dames :**

48. « Je me trompe fort si le suffrage d'un homme, pour qualifié qu'il soit dans l'ordre de la fortune et de la suffisance, lui est plus avantageux que l'approbation de ces femmes illustres qui ont fait de son entretien et de ses écrits un de leurs plus agréables divertissements. Ce sexe a le goût très exquis

pour la délicatesse de l'esprit, et il faut prendre ses mesures bien justes pour être toujours lu ou écouté favorablement au cercle et au cabinet. C'est en quoi celui dont je t'entretiens a été un grand maître; il a très bien pratiqué cet oracle des anciens que c'est bien souvent un tour d'adresse que d'éviter de plaire aux docteurs. Aussi voulait-il plaire à d'autres, je veux dire à la Cour, dont les dames font la plus belle partie. » (Pinchêne, *Ibid.*)

Il voulait plaire surtout à l'Hôtel de Rambouillet dont il était l'âme. C'est là que Tallemant nous le montre :

**★ Voiture improvisateur :**

**49.** « Il [Voiture] avait soin de divertir la société de l'Hôtel de Rambouillet. Il avait toujours vu des choses que les autres n'avaient point vues ; aussi, dès qu'il y arrivait, tout le monde s'assemblait pour l'écouter. Il affectait de composer sur-le-champ. Cela lui peut être arrivé bien des fois, mais bien des fois aussi il a apporté les choses toutes faites de chez lui. Néanmoins c'était un fort bel esprit, et on lui a l'obligation d'avoir montré aux autres à dire les choses galamment. C'est le père de l'ingénieuse badinerie ; mais il n'y faut chercher que cela, car son sérieux ne vaut pas grand'chose, et ses Lettres, hors les endroits qui sont si naturels, sont pour l'ordinaire mal écrites. On a eu grand tort de n'en pas ôter au moins les grosses ordures (1)... Il faut avouer aussi qu'il est le premier qui a amené le libertinage dans la poésie ; avant lui, personne n'avait fait des stances inégales, soit de vers, soit de mesure. » (Tallemant, *Historiettes*, t. IV, p. 34.)

Tallemant, avec sa langue acérée, mêle toujours à l'éloge des critiques, parfois injustifiées. Ici cependant il faut reconnaître qu'il est perspicace, il voit le défaut de Voiture : il a de l'esprit, mais il n'a que cela. Il manque de sérieux et de profondeur : il plaît souvent, il ne cherche jamais à instruire.

Mais prenons-le tel qu'il est. Ses œuvres, tout imparfaites, furent très goûtées pour les qualités variées que Pinchêne énumère :

(1) Les *Œuvres de Voiture* parurent après sa mort, en 1650, in-4°, par les soins de son neveu Martin de Pinchêne, assisté de Conrart et de Chapelain.

**★ Agrément de son style :**

**50.** « Il suffit que je te die de ses Lettres que tu n'y trouveras pas une uniformité de style lassante et ennuyeuse; que tu y verras les inventions, les figures et les paroles même extrêmement variées, et que tout y est écrit facilement et nettement, avec un air et un agrément tout particulier. Il se pourra faire que sa manière d'écrire te semblera un peu familière, pour quelques personnes de la condition de celles à qui il écrivait; mais tu considéreras qu'il s'était acquis ce privilège par l'habitude qu'il avait contractée de traiter de cette sorte avec les plus grands, et par la liberté qu'ils lui en donnaient eux-mêmes... Il en a usé toutefois avec beaucoup de discrétion, et dans des matières si chatouilleuses et si délicates, il s'est toujours gouverné avec beaucoup de jugement.

« Pour ce qui est de sa poésie, si elle ne te semble écrite avec tout l'art et toutes les règles qu'une sévérité bien exacte le peut requérir, tu y rencontreras en récompense un si beau génie, des passions si tendres et si bien couchées et partout des grâces si naturelles et si naïves que tu avoueras qu'il n'y a point d'art ni d'étude qui les vaille. Ce n'est pas pourtant qu'il en ait manqué en ce qu'il a fait; mais il l'a conduit avec tant d'adresse qu'il n'y paraît pas, et n'y éclate point, au prix de la beauté du naturel. Il faut encore ajouter à cela, qu'il n'a jamais fait profession de poésie que pour son divertissement et sans regarder sa gloire. » (Pinchêne, *Œuvres de Voiture : Au lecteur.*

On est unanime à reconnaître l'originalité et le caractère inimitable de cette manière d'écrire.

**★ Jugement de Sorel :**

**51.** « Ce style agréable et familier est en crédit maintenant pour se divertir avec ses amis, et il faut donner la gloire à M. de Voiture de l'avoir inventé, en quoi on lui a beaucoup d'obligation, de nous avoir garantis de l'importunité des anciens compliments dans nos lettres et d'avoir introduit une plus belle et plus facile méthode d'écrire. » (Ch. Sorel, *Bibliothèque française*, p. 143, 2e éd., 1667.)

★ **Jugement de Pellisson :**

**52.** « Sa prose est ce qu'il y a de plus châtié et de plus exact; elle a un certain air de galanterie, qui ne se trouve point ailleurs, et quelque chose de si naturel, et de si fin tout ensemble, que la lecture en est infiniment agréable. Ses vers ne sont peut-être guère moins beaux, encore qu'ils soient plus négligés. Il méprise souvent les règles, mais en maître, comme un homme qui se croit au-dessus d'elles, et qui ne daignerait pas se contraindre pour les observer. Ce qu'il y a de plus à louer en tous ses écrits, c'est que ce ne sont pas des copies, mais des originaux; et que sur la lecture des anciens et des modernes, de Cicéron, de Térence, de l'Arioste, de Marot et de plusieurs autres, il a formé je ne sais quel caractère nouveau, qu'il n'a imité de personne, et que personne presque ne peut imiter de lui. » (PELLISSON, *Histoire de l'Académie*, p. 282 et 283, 1653, éd. 1730.)

★ **Jugement de Vaugelas :**

**53.** « En cette sorte de lettres (*les Lettres galantes*), la France peut se vanter d'avoir une personne à qui tout le monde le cède. Athènes même, ni Rome, si vous en ôtez Cicéron, n'ont pas de quoi le lui disputer, et je le puis dire hardiment, puisqu'à peine paraît-il qu'un genre d'écrire si délicat leur ait été seulement connu. Aussi tous les goûts les plus exquis font leurs délices de ses lettres, aussi bien que de ses vers et de sa conversation, où l'on ne trouve pas moins de charmes. Je tiendrais le public bien fondé à intenter action contre lui pour lui faire imprimer ses œuvres. » (VAUGELAS, *Remarques sur la langue française*, 1647, t. II, p. 210, éd. Chassang.)

Cette réputation et ce goût pour les écrits de Voiture subsistent presque entiers même après la chute des Précieuses.

M^me^ de Sévigné, ancienne Précieuse, trouve en lui « un esprit libre, badin et charmant » (*Lettre* du 24 novembre 1679).

Saint-Évremond fait quelques restrictions, mais admire complètement ce qu'il a de bon.

★ **Jugement de Saint-Évremond :**

**54.** « Je pardonnerais aussi peu à Voiture qu'à Corneille ce

qui n'est pas noble] un grand nombre de *Lettres* qu'il devrait avoir supprimées, si lui-même les avait fait mettre au jour; mais il était comme ces pères, également bons et discrets, à qui la nature laisse de la tendresse pour leurs enfants, et qui aiment, en secret, ceux qui n'ont point de mérite, pour n'exposer pas au public, par cette amitié, la réputation de leur jugement. Il pouvait donner tout son amour à quelques-uns de ses ouvrages; car ils ont je ne sais quoi de si ingénieux et de si poli, de si fin et de si délicat, qu'ils font perdre le goût des *sels attiques*, et des *urbanités romaines;* qu'ils effacent tout ce que nous voyons de plus spirituel chez les Italiens, et de plus galant chez les Espagnols. » (SAINT-ÉVREMOND, *De quelques livres espagnols, italiens et français*, 1671, t. II, p. 106, éd. 1726.)

Le P. Bouhours tient à montrer qu'il est grammairien en parlant de la négligence de Voiture (1).

**✶ Négligence de Voiture :**

**55.** « J'ai été surpris, en relisant les *Lettres* de M. de Voiture, de rencontrer dans une page cinq fois le mot d'*honneur*, sans parler d'*extrême* et d'*extrêmement*, qu'il dit à toute heure, et que j'ai compté sept fois dans une lettre qui n'a qu'une page et demie. J'ai cru d'abord que l'auteur ne répétait pas ces mots pour rien; qu'il voulait se réjouir, ou réjouir les autres par une répétition plaisante : mais, après y avoir regardé de près, je n'y ai pas trouvé le mot pour rire; et il m'est venu en l'esprit que ce pourrait bien être une négligence... Peut-être qu'étant tout appliqué à trouver de jolies choses et à tourner finement ses pensées, il ne songeait pas assez aux paroles et négligeait un peu la justesse de l'expression... Apparemment ce n'est pas là ce qui a fait admirer les *Lettres* de M. de Voiture. Elles sont admirables avec ces petites négligences; mais quand ces négligences n'y seraient pas, on ne les en admirerait

(1) Il a d'abord écrit ce jugement dans son premier ouvrage : « Quoique le style de Voiture ne soit pas toujours fort châtié, parce qu'il n'a jamais revu ses ouvrages, et que ce n'est pas lui qui les a fait imprimer, la lecture de ses *Lettres* ne laisse pas d'être fort utile. Si on n'y trouve pas la même pureté de langage [que chez Balzac], on y trouve une naïveté et une délicatesse qui ne se rencontrent point partout ailleurs. » (P. BOUHOURS, *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, 1671, 2e Entretien : *La langue française*, p. 182, éd. 1734.)

peut-être pas moins, et je crois que s'il les avait fait imprimer lui-même, il les aurait rendues plus exactes. J'ai appris dans les *Entretiens d'Ariste et d'Eugène* qu'il y a une négligence qui ne gâte rien, qui plaît même, et qui pare quelquefois le discours, et que c'est celle qui est opposée à l'affectation ; mais qu'il y en a une autre, qui sied mal, qui choque toujours, bien loin de plaire, et que c'est celle qui est opposée à l'exactitude. La première fait qu'on pardonne plus aisément la seconde à M. de Voiture. Car enfin, si nous en croyons M. Costar, il a recherché sur toutes choses cette sorte de négligence qui sied si bien aux belles personnes, qui fait tant valoir les avantages de leur naissance, et qui, après avoir charmé les yeux, laisse encore à l'imagination le plaisir de se figurer ce que les grâces de l'art auraient ajouté à celles de la nature... De sorte que ce qui paraît négligence en lui, est un artifice caché qui se déguise sous la forme de son contraire, pour agir avec plus d'adresse et avec plus de sûreté. » ( P. Bouhours, *Doutes sur la langue française*, p. 234 sq., Avignon, 1674.)

Qui ne sait enfin l'admiration qu'avaient pour Voiture les grands écrivains du siècle de Louis XIV ? La Fontaine reconnaissait maître Vincent pour son maître. La Bruyère dit qu'il est « plus facile de le négliger que de l'imiter, et que le petit nombre de ceux qui courent après lui ne peut l'atteindre. » (*Des ouvrages de l'Esprit*, n° 45.) Enfin Boileau, à la fin de sa carrière, s'adresse ainsi à l'*Équivoque:*

★ **Estime et restrictions de Boileau :**

**56.** Le lecteur ne sait plus admirer dans Voiture
De ton froid jeu de mots l'insipide figure :
C'est à regret qu'on voit cet auteur si charmant,
Et pour mille beaux traits vanté si justement,
Chez toi toujours cherchant quelque finesse aiguë,
Présenter au lecteur sa pensée ambiguë,
Et souvent, du faux sens d'un proverbe affecté,
Faire de son discours la piquante beauté.
(Boileau, *Satire XII : Sur l'équivoque*, 1705, vers 41-48.)

Boileau ne dissimule pas les défauts de Voiture, imputables au temps où il vivait; mais il continue à goûter son charme, et cette

admiration si tenace est la meilleure preuve du *rôle* important joué par Voiture, en face de Balzac.

### L'HOTEL DE RAMBOUILLET ET LA PRÉCIOSITÉ.

Voiture fleurit à l'Hôtel de Rambouillet.

Il est utile de rappeler l'importance de ce salon et de la vie mondaine, et les dangers que purent faire courir les excès où l'on tomba à un certain moment.

Huet explique les causes pour lesquelles les salons eurent alors tant d'influence et pourquoi les femmes y jouèrent un rôle prépondérant :

### ★ Rôle des femmes en France :

**57.** « La politesse de notre galanterie vient, à mon avis, de la grande liberté dans laquelle les hommes vivent en France avec les femmes. Elles sont presque recluses en Italie et en Espagne, et sont séparées des hommes par tant d'obstacles qu'on les voit peu et qu'on ne leur parle presque jamais : de sorte qu'on a négligé de les cajoler agréablement, parce que les occasions en étaient rares. L'on s'applique seulement à surmonter les difficultés de les aborder, sans s'amuser aux formes. Mais, en France, les dames vivant sur leur bonne foi et n'ayant point d'autres défenses que leur vertu et leur propre cœur, elles s'en sont fait un rempart plus fort et plus sûr que toutes les clefs, que toutes les grilles et que toute la vigilance des duègnes. Les hommes ont donc été obligés d'attaquer ce rempart dans les formes, et ont employé tant de soins et d'adresse pour le réduire qu'ils s'en sont fait un art presque inconnu aux autres peuples. » (Huet, *De l'origine des romans*, 1678, p. 161-162, 2e édition.)

De là les usages galants et les raffinements excessifs où l'on finit par arriver ; mais aussi l'adoucissement des mœurs et l'épuration du langage, résultats non négligeables.

La part de la marquise de Rambouillet y est très grande. Tallemant nous a longuement instruits du caractère de la marquise et de la manière dont on vivait en son hôtel :

**★ La marquise de Rambouillet :**

58. « Dès vingt ans elle ne voulut plus aller aux assemblées du Louvre ; chose assez étrange pour une jeune et belle personne et qui est de qualité. Elle disait qu'elle n'y trouvait rien de plaisant que de voir comme on se pressait pour y entrer, et que quelquefois il lui est arrivé de se mettre en une chambre pour se divertir du méchant ordre qu'il y a pour ces choses-là en France. Ce n'est pas qu'elle n'aimât le divertissement, mais c'était en particulier.

« L'hôtel de Rambouillet était, pour ainsi dire, le rendez-vous de ce qu'il y avait de plus galant à la cour, et de plus poli parmi les beaux esprits du siècle... M^me^ de Rambouillet est encore présentement d'humeur à se divertir de tout. Un de ses plus grands plaisirs était de surprendre les gens.

« M^me^ de Rambouillet est un peu trop complimenteuse pour certaines gens qui n'en valent pas trop la peine ; mais c'est un défaut que peu de personnes ont aujourd'hui, car il n'y a plus guère de civilité. Elle est un peu trop délicate, et le mot de teigneux dans une satire ou dans une épigramme lui donne, dit-elle, une vilaine idée.

« Elle lit toute une journée sans la moindre incommodité, et c'est ce qui la divertit le plus. Je la trouve un peu trop persuadée, pour ne rien dire de pis, que la maison des Savellis est la meilleure maison du monde. » (TALLEMANT DES RÉAUX, *Historiettes*, t. III, passim.)

Tous ses contemporains font son portrait dans les termes les plus flatteurs et proclament le rôle littéraire qu'elle a joué.

M^lle^ de Scudéry la représente sous le nom de Cléomire :

**★ Son portrait par M^lle^ de Scudéry :**

59. « L'esprit de Cléomire n'est pas un de ces esprits qui n'ont de lumière que celle que la nature leur donne, car elle l'a cultivé soigneusement ; et je pense pouvoir dire qu'il n'est point de belles connaissances qu'elle n'ait acquises. Elle sait diverses langues, et n'ignore presque rien de ce qui mérite d'être su ; mais elle le sait sans faire semblant de le savoir, et

on dirait, à l'entendre parler, tant elle est modeste, qu'elle ne parle de toutes choses admirablement comme elle le fait, que par le simple bon sens commun et par le seul usage du monde. Cependant elle se connaît à tout ; les sciences les plus élevées ne passent pas sa connaissance; les arts les plus difficiles sont connus d'elle parfaitement... Au reste, jamais personne n'a eu une connaissance si délicate qu'elle pour les beaux ouvrages de prose ni pour les vers ; elle en juge pourtant avec une modération merveilleuse, ne quittant jamais la bienséance de son sexe, quoiqu'elle soit beaucoup au-dessus... Il n'y a personne en toute la Cour, qui ait quelque esprit et quelque vertu, qui n'aille chez elle. Rien n'est trouvé beau, si elle ne l'a approuvé : il ne vient pas même un étranger qui ne veuille voir Cléomire et lui rendre hommage; et il n'est pas jusqu'aux excellents artisans qui ne veuillent que leurs ouvrages aient la gloire d'avoir son approbation. Tout ce qu'il y a de gens qui écrivent en Phénicie ont chanté ses louanges ; et elle possède si merveilleusement l'estime de tout le monde qu'il ne s'est jamais trouvé personne qui l'ait pu voir sans dire d'elle mille choses avantageuses, sans être également charmé de sa beauté, de son esprit, de sa douceur et de sa générosité. » (M^lle^ de Scudéry, *Artamène ou le Grand Cyrus*, t. VII, 1653, p. 489.)

Segrais lui donne les mêmes qualités :

★ **Jugement de Segrais :**

**60.** « M^me^ de Rambouillet était admirable; elle était bonne, douce, bienfaisante et accueillante, et elle avait l'esprit droit et juste. C'est elle qui a corrigé les mauvaises coutumes qu'il y avait avant elle. Elle s'était formé l'esprit dans la lecture des bons livres italiens et espagnols, et elle a enseigné la politesse à tous ceux de son temps qui l'ont fréquentée. Les princes la voyaient, quoiqu'elle ne fût point duchesse. Elle était aussi bonne amie et elle obligeait tout le monde. Le cardinal de Richelieu avait pour elle beaucoup de considération. » (*Segraisiana*, p. 219, éd. 1723, Amsterdam.)

Enfin Fléchier, en prononçant l'oraison funèbre de Julie d'Angennes, duchesse de Montausier, loue la fille de la marquise de dons tout voisins, et évoque le salon de l'incomparable Arthénice :

### ★ L'Hôtel loué par un évêque :

**61.** « Vous dirai-je qu'elle pénétrait dès son enfance les défauts les plus cachés des ouvrages d'esprit, et qu'elle en discernait les traits les plus délicats? que personne ne savait mieux estimer les choses louables, ni mieux louer ce qu'elle estimait? qu'on gardait ses lettres comme le vrai modèle des pensées raisonnables et de la pureté de notre langue? Souvenez-vous de ces cabinets que l'on regarde encore avec tant d'admiration, où l'esprit se purifiait, où la vertu était révérée sous le nom de l'incomparable Arthénice, où se rendaient tant de personnes de qualité et de mérite, qui composaient une cour choisie, nombreuse sans confusion, modeste sans contrainte, savante sans orgueil, polie sans affectation. Ce fut là que, tout enfant qu'elle était, elle se fit admirer de ceux qui étaient eux-mêmes l'ornement et l'admiration de leur siècle. » (FLÉCHIER, *Oraison funèbre de Mme de Montausier*, 1672.)

Il ne faut pourtant pas regarder le salon de Mme de Rambouillet comme une succursale de l'Académie : les distractions mondaines tenaient le premier rang (voy. Tallemant) ; les discussions littéraires venaient à l'occasion, comme de nouvelles distractions (1) ; rien d'exclusif ni de pédant. Et c'est de quoi Balzac loue particulièrement la maîtresse de maison dans une lettre à Chapelain :

### ★ Absence de pédantisme :

**62.** « Monsieur, c'est à mon gré une belle chose que ce sénat féminin qui s'assemble tous les mercredis chez Madame... Il y a longtemps que je me suis déclaré contre cette pédanterie de l'autre sexe, et que j'ai dit que je souffrirais plus volontiers une femme qui a de la barbe que la femme savante... Tout de bon si j'étais modérateur de la police, j'enverrais filer toutes les femmes qui font des livres, qui se travestissent par l'esprit,

(1) On connaît la querelle des sonnets de Job et d'Uranie, le jugement sur *Polyeucte* (voyez ch. III, no 59), l'anecdote relative au sermon prêché par Bossuet et le mot de Voiture.

qui ont rompu leur rang dans le monde. Il y en a qui jugent aussi hardiment de nos vers et de notre prose que de leur point de Gènes et de leurs dentelles... On ne parle jamais du *Cid* qu'elles ne parlent de l'unité du sujet, de la règle des vingt-quatre heures. O sage Arthénice ! que votre bon sens et votre modestie valent bien mieux que tous les arguments et toutes les figures qui se débitent chez M^me^ la ***. » (BALZAC, *Lettre à Chapelain*, 30 septembre 1638.)

La combinaison de l'esprit galant et du goût littéraire en honneur à l'Hôtel se révèle dans la fameuse *Guirlande de Julie.*

### ★ « La Guirlande de Julie ».

**63.** « Jamais l'amour n'a inventé de galanterie plus ingénieuse, plus polie, et plus nouvelle que *la Guirlande de Julie*, dont le duc de Montausier régala Julie d'Angennes au premier jour de l'an, lorsqu'il la recherchait en mariage. Il fit peindre séparément en miniature toutes les plus belles fleurs par un excellent peintre (1) sur des morceaux de vélin de même grandeur. Il fit ménager au bas de chaque figure assez d'espace pour y faire écrire un madrigal sur le sujet de la fleur qui y était peinte et à la louange de Julie. Il pria les beaux esprits de ce temps-là, qui presque tous étaient de ses amis, de se charger de la composition de ces pièces, après s'en être réservé la meilleure partie. Il fit écrire au bas de chaque fleur son madrigal par un homme qui avait beaucoup de réputation alors pour la beauté de son écriture (2). Il fit ensuite relier tout cela magnifiquement (3) : il en fit faire deux exemplaires tout pareils et fit enfermer chacun dans un sac de peau d'Espagne. Voilà le présent que Julie trouva à son réveil sur sa toilette le premier jour de l'an 1633 ou 1634 (4). » (*Huetiana*, p. 104, éd. 1723, Amsterdam.)

D'autre part, la langue fut modifiée par cette élite de seigneurs, de grandes dames et d'écrivains qui fréquentaient l'hôtel de Ram-

(1) Robert.
(2) Jarry.
(3) Par le Gascon.
(4) En réalité 1641.

bouillet; on s'y piquait de parler et d'écrire avec pureté et délicatesse et l'autorité de leur exemple devint grand : Vaugelas se guide d'après leurs décisions. L'auteur d'une *Rhétorique française* les met au-dessus de la tradition et de l'école.

### ★ Influence sur la langue :

**64.** « Par le nom de Puristes, on entend parler de ceux qui paraissent souvent au cercle, chez les Ministres, et dans les grandes compagnies, qui observent soigneusement les défauts de leur langue, qui choisissent les mots, qui adoucissent les phrases, et qui tâchent tous les jours de joindre la netteté du tour à la beauté du raisonnement ; il me semble qu'on démentirait ses propres lumières, si l'on préférait le français de l'Université au français du Louvre, et si l'on aimait mieux s'exprimer en homme d'affaires et de trafic que de parler en homme de Cour et d'Académie. » (René Bary, *La Rhétorique française... et où le sentiment des puristes est rapporté sur les usages de notre langue.* Privilège du 30 novembre 1652 ; nouvelle éd. 1659, p. 224.)

Telle est l'influence exercée par l'Hôtel de Rambouillet. Mais ce cercle ne resta pas unique. Beaucoup de dames de la noblesse ou de la haute bourgeoisie se plurent à recevoir les écrivains ; les caractères de délicatesse et de recherche subtile s'exagérèrent ; alors naquit la *préciosité*.

Qu'est-ce qu'une Précieuse? L'abbé de Pure et Somaize se sont chargés de nous l'apprendre.

### ★ Définitions de la Précieuse :

**65.** « La différence de ces beautés et de celles du commun est une chose assez particulière... C'est que l'ordinaire des belles dames est de prêter l'oreille à ceux qui les traitent de belles, mais la modestie défend à leur langue d'en dire le moindre mot... La Précieuse doit savoir en douze façons pour le moins dire qu'elle est belle, sans qu'on puisse imputer à orgueil ce qu'elle peut dire de soi-même...

« L'objet principal et qui occupe tous leurs soins, c'est la recherche des bons mots et des expressions extraordinaires ; c'est à juger des beaux discours et des beaux ouvrages, pour

conserver dans l'Empire des conversations un juste tempérament entre le style rampant et le pompeux. Elles se donnent encore charitablement la peine de censurer les mauvais vers et de corriger les passables; de travailler les dons de l'esprit et les mettre si bien en œuvre qu'ils puissent arrêter les sens, élever le commerce de leurs plaisirs, et les rendre aussi spirituels que sensibles.

« On dit qu'il y a une espèce de religion parmi elles et qu'elles font quelque sorte de vœux solennels et inviolables, et qu'elles jurent, en pleine conversation, de garder toute leur vie... Le premier est de subtilité dans les pensées; le second est de méthode; le troisième est celui de la pureté de style. Pour avoir quelque chose de commun avec les plus parfaites sociétés, elles en font un quatrième, qui est la guerre immortelle contre le Pédant et le Provincial, qui sont leurs deux ennemis irréconciliables. Mais pour enchérir encore pardessus cette dernière pratique, elles en font un cinquième, qui est celui de l'extirpation des mauvais mots. » (Abbé de Pure, *La Précieuse ou le Mystère des Ruelles*, 1656.)

**66.** « ...Je suis résolu de faire voir intelligiblement ce que c'est que Précieuse; et pour en venir plus facilement à bout, il est nécessaire de savoir qu'il n'y a que quatre sortes de femmes. Les premières sont tout à fait ignorantes, ne savent ce que c'est que de livres et de vers... Les secondes ne lisent pas plus que les premières, et quoiqu'elles ne se mêlent ni de juger des vers, ni d'en lire, elles ne laissent pas que d'avoir autant d'esprit que de jugement... Les troisièmes sont celles qui, ayant ou un peu plus de bien ou un peu plus de beauté que les autres, tâchent de se tirer hors du commun; et pour cet effet, elles lisent tous les romans et tous les ouvrages de galanterie qui se font. Toutes sortes de personnes sont bien venues chez elles; elles reçoivent des vers de tous ceux qui leur en envoient, et elles se mêlent bien souvent d'en juger, bien qu'elles n'en fassent pas, s'imaginant qu'elles les connaissent parfaitement parce qu'elles en lisent beaucoup. Elles ne sauraient souffrir ceux qui ne savent ce que c'est que galanterie, et comme elles tâchent de bien parler, disent quelquefois des mots nouveaux sans s'en apercevoir, qui étant

prononcés avec un air dégagé et avec toute la délicatesse imaginable, paraissent souvent aussi bons qu'ils sont extraordinaires; et ce sont ces aimables personnes que Mascarille a traitées de ridicules dans ses *Précieuses*, et qui le sont en effet sur son théâtre par le caractère qu'il leur a donné, qui n'a rien qu'une personne puisse faire naturellement, à moins que d'être folle ou innocente. Les quatrièmes sont celles qui ayant de tout temps cultivé l'esprit que la nature leur a donné, et qui, s'étant adonnées à toutes sortes de sciences, sont devenues aussi savantes que les plus grands auteurs de leur siècle et ont appris à parler plusieurs belles langues aussi bien qu'à faire des vers et de la prose. Ce sont de ces deux dernières sortes de femmes dont M. de Somaize parle dans son dictionnaire sous le nom de Précieuses : les unes sont des Précieuses galantes ou Précieuses du second ordre, et les autres sont de véritables Précieuses. » (Somaize, *Le grand dictionnaire des Précieuses*, Préface (1661), t. 1, p. 9., éd. Livet.)

★ **Les excès dans la langue :**

**67.** « C'est en ce temps [le temps de Voiture] que ces sortes de femmes appelées Précieuses, après avoir été dans les ténèbres, et n'avoir jugé des vers et de la prose qu'en secret, commencèrent à le faire en public, et que rien n'était plus approuvé sans leurs suffrages. Cette puissance, qu'alors elles usurpèrent, s'est depuis augmentée, et elles ont porté si loin leur empire que, non contentes de juger des productions de l'esprit de tout le monde, elles ont voulu se mêler elles-mêmes d'écrire; et pour ajouter quelque chose à ce qui avait paru devant elles, on les a vu faire un nouveau langage, et donner à notre langue cent façons de parler qui n'avaient point encore vu le jour (1)... Il faut savoir quelles sont les parties essen-

(1) C'est à tort que La Bruyère fait retomber sur l'Hôtel de Rambouillet la responsabilité de ces erreurs ; sa critique n'a droit de s'adresser qu'aux cercles imitateurs et dégénérés : « L'on a vu, il n'y a pas longtemps, un cercle de personnes des deux sexes, liées ensemble par la conversation et par un commerce d'esprit. Ils laissaient au vulgaire l'art de parler d'une manière intelligible ; une chose dite entre eux peu clairement en entraînait une autre plus obscure, sur laquelle on enchérissait par de vraies énigmes, toujours suivies de longs applaudissements ; par tout ce qu'ils appelaient délicatesse, sentiments, tour et finesse d'expression, ils étaient

tielles d'une Précieuse... Je suis certain que la première partie d'une Précieuse est l'esprit, et que pour porter ce nom il est absolument nécessaire qu'une personne en ait ou affecte de paraître en avoir, ou du moins qu'elle soit persuadée qu'elle en a... Qu'on ne me vienne donc pas conter toutes ces chimères : que les Précieuses sont des filles qui ne se veulent point marier, qu'il faut qu'elles soient âgées de quarante-cinq ans, qu'elles soient laides, et cent autres choses de cette nature, que l'erreur du vulgaire a produites avec aussi peu de raison que de fondement. Je sais bien que l'on me demandera si toutes les femmes d'esprit sont précieuses; je réponds à cette demande que non, et que ce sont seulement celles qui se mêlent d'écrire ou de corriger ce que les autres écrivent, et surtout celles qui inventent des façons de parler bizarres par leur nouveauté et extraordinaires dans leurs significations. » (SOMAIZE, *Ibid.*, 1661, t. I, p. 23, éd. Livet.)

La contagion passa en province, où l'on essaya de copier l'exemple de Paris ; on connaît le récit piquant de Chapelle et Bachaumont :

**★ La préciosité en province :**

**68.** « Dans cette même chambre, nous trouvâmes grand nombre de dames, qu'on nous dit être les plus polies, les plus qualifiées et les plus spirituelles de la ville, quoique pourtant elles ne fussent ni trop belles, ni trop bien mises. A leurs petites mignardises, leur parler gras, et leurs discours extraordinaires, nous crûmes bientôt que c'était une assemblée des Précieuses de Montpellier; mais bien qu'elles fissent de nouveaux efforts à cause de nous, elles ne paraissaient que des Précieuses de campagne, et n'imitaient que faiblement les nôtres de Paris. Elles se mirent exprès sur le chapitre des beaux-esprits, afin de nous faire voir ce qu'elles valaient par le commerce qu'elles ont avec eux. Il se commença donc une conversation assez plaisante :

---

enfin parvenus à n'être plus entendus et à ne s'entendre pas eux-mêmes. Il ne fallait, pour fournir à ces entretiens, ni bon sens, ni jugement, ni mémoire, ni la moindre capacité ; il fallait de l'esprit, non pas du meilleur, mais de celui qui est faux, et où l'imagination a trop de part. » (LA BRUYÈRE, *Caractères*, ch. V : *De la société et de la conversation*, n° 65, 1688.)

Les unes disaient que Ménage
Avait l'air et l'esprit galant ;
Que Chapelain n'était pas sage,
Que Costar n'était pas pédant.

« Les autres croyaient M. de Scudéry :

Un homme de fort bonne mine
Vaillant, riche, et toujours bien mis,
Sa sœur une beauté divine
Et Pellisson un Adonis.

« Elles en nommèrent encore une très grande quantité, dont il ne nous souvient plus. Après avoir bien parlé de si beaux esprits, il fut question de juger de leurs ouvrages. Dans l'*Alaric* et dans le *Moyse*, on ne loua que le jugement et la conduite ; et dans la *Pucelle*, rien du tout ; dans Sarrasin, on n'estima que la lettre de M. Ménage, et la préface de M. Pellisson fut traitée de ridicule ; Voiture même passa pour un homme grossier. Quant aux romans, *Cassandre* fut estimée pour la délicatesse de la conversation ; *Cyrus* et *Clélie* pour la magnificence de l'expression et la grandeur des événements. Mille autres choses se débitèrent encore plus surprenantes que tout cela. » (CHAPELLE ET BACHAUMONT, *Voyage en Provence*, 1663.)

### ★ Chute de la préciosité :

Bientôt les attaques se multiplièrent et déconsidérèrent ces prétentions pédantes et quintessenciées. On peut se demander si Somaize, qui compile le Dictionnaire des expressions précieuses est favorable ou non à l'idéal dont il trace le tableau ; en tout cas, il a contribué à le faire sombrer.

Déjà Molière a joué *les Précieuses ridicules*. Enfin toute une génération nouvelle d'écrivains prêche le retour au naturel. Ils l'emportent ; à la fin du siècle, l'abbé de Bellegarde emprunte à Molière, Boileau, et surtout Racine tous ses exemples de style élégant et poli, et parle ainsi du précieux ;

### ★ Son décri à la fin du siècle :

**69.** « Il y a autant de différence entre le bon langage et le langage précieux qu'entre les belles personnes et les personnes

fardées, qui n'ont que de faux agréments et qui empruntent tout leur éclat des couleurs artificielles, à quoi elles ont recours pour éblouir le monde. Le génie français qui est naturel et sincère ne peut souffrir tout ce qui a l'air d'affectation ; ceux qui ont un véritable goût de notre langue n'ont pas moins d'aversion pour les expressions qu'on nomme précieuses, qu'on en a dans le commerce du monde pour de certaines gens qui n'ont rien de naturel et qui semblent n'agir que par ressorts. Pour bien parler, comme pour plaire, il faut n'affecter rien. L'affectation dont je parle en matière de langage consiste quelquefois dans de certains mots à qui on donne des sens détournés et mystérieux, ou qui paraissent extraordinaires à cause de leur nouveauté : elle consiste aussi dans le tour ou dans l'assemblage de certaines expressions, qui naturellement ne devraient point être ensemble, mais on les lie par pure affectation pour se distinguer du commun et ne parler pas comme l'on parle ordinairement. » (ABBÉ DE BELLEGARDE, *Réflexions sur l'élégance et la politesse du style*, 1695, p. 60.)

La préciosité néanmoins n'a pas été inutile. Elle a donné quelques expressions heureuses à la langue, a affiné l'esprit et les sentiments : la psychologie amoureuse de Racine n'aurait peut-être pas eu tant de profondeur et de délicatesse si les femmes n'avaient régné pendant tout le siècle et si Mlle de Scudéry n'avait fait la *Carte du Tendre*.

# CHAPITRE III

## CORNEILLE

## (1606-1684)

I. Corneille ; sa personne ; son caractère.

II. L'œuvre de Corneille ; jugements généraux.

III. Les œuvres de Corneille ; jugements particuliers. — 1° Les premières pièces (1629-1636). — 2° Les chefs-d'œuvre (1636-1643) : *Le Cid, Horace, Cinna, Polyeucte.* — 3° Jusqu'à la chute de *Pertharite* (1643-1652) : *Pompée, Le Menteur, Rodogune, Théodore, Héraclius, Don Sanche, Nicomède, Pertharite.* — 4° Le retour au théâtre et les dernières pièces (1659-1674). — 5° Les œuvres diverses. — 6° Les écrits théoriques.

IV. Le style de Corneille.

### CORNEILLE : SA PERSONNE, SON CARACTÈRE.

**★ Portrait physique de Corneille :**

**1.** « M. Corneille était assez grand et assez plein, l'air fort simple et fort commun, toujours négligé et peu curieux de son extérieur. Il avait le visage assez agréable, un grand nez, la bouche belle, les yeux pleins de feu, la physionomie vive, des traits fort marqués et propres à être transmis à la postérité dans un médaillon ou dans un buste. » (Fontenelle, *Vie de Corneille*, 1685, dans l'*Histoire de l'Académie* par d'Olivet, p. 234, éd. 1730.)

Le témoignage de Fontenelle, neveu de Corneille, est celui d'un homme qui l'a connu personnellement, dans sa vieillesse seulement, il est vrai ; malgré la parenté qui l'unissait à lui, il n'a pas flatté son modèle, il a mis au tableau les ombres nécessaires, qu'accentuent des auteurs qui n'avaient pas de raison pour peindre en beau le poète.

**★ Portrait physique et moral de Corneille :**

**2.** « A voir M. de Corneille, on ne l'aurait pas pris pour un homme qui faisait si bien parler les Grecs et les Romains et

qui donnait un si grand relief aux sentiments et aux pensées des héros. La première fois que je le vis, je le pris pour un marchand de Rouen. Son extérieur n'avait rien qui parlât pour son esprit; et sa conservation était si pesante qu'elle devenait à charge, dès qu'elle durait un peu. Une grande princesse, qui avait désiré de le voir et de l'entendre, disait fort bien qu'il ne fallait pas l'écouter ailleurs qu'à l'hôtel de Bourgogne. Certainement M. Corneille se négligeait trop, ou pour mieux dire, la nature qui lui avait été si libérale en des choses extraordinaires l'avait comme oublié dans les plus communes. Quand ses familiers amis, qui auraient souhaité de le voir parfait en tout, lui faisaient remarquer ces légers défauts, il souriait et disait : « Je n'en suis pas moins pour cela Pierre de Corneille. » (Vigneul-Marville [Bonaventure d'Argonne], *Mélanges d'histoire et de littérature*, 1701, t. I, p. 167 et 168.)

L'intention satirique du portrait est évidente (1). Néanmoins le fond reste vrai ; et il faut surtout retenir cet aveu de Corneille lui-même : il avait conscience de son infériorité dans le commerce habituel ; peu brillant et timide, il n'était pas fait pour le monde, pour la vie superficielle des salons ; sa vie amoureuse est peu féconde en aventures, pour cette raison même ; jeune, il se voit supplanté auprès de celle qu'il aimait par un rival mieux pourvu et il s'en vengea par la comédie de *Mélite* (1629) ; plus tard, ses cheveux gris l'empêchèrent d'être aussi vif qu'il l'aurait désiré auprès d'une comédienne jeune et galante, Marquise du Parc. Cette timidité se traduisait par l'embarras de sa conversation : il n'avait pas la repartie prompte et cependant ses pamphlets ou ses lettres, lors de la querelle du *Cid*, renferment plus d'un trait acéré. C'est cette opposition entre Corneille pris à l'improviste, et Corneille réfléchissant à loisir, qu'a voulu marquer La Bruyère dans un passage bien connu :

**3.** « Un autre est simple, timide, d'une ennuyeuse conversation ; il prend un mot pour un autre, et il ne juge de la bonté de sa pièce que par l'argent qui lui en revient (2) ; il ne

(1) Elle se retrouve dans les portraits de La Fontaine et de La Bruyère, par le même auteur, que nous citons plus loin.

(2) On trouve de même dans le *Carpentariana* : « Corneille avec son patois normand vous dit franchement qu'il ne se soucie point des applaudissements qu'il obtient

sait pas la réciter, ni lire son écriture. Laissez-le s'élever par la composition : il n'est pas au-dessous d'AUGUSTE, de POMPÉE, de NICOMÈDE, d'HÉRACLIUS ; il est roi, et un grand roi ; il est politique, il est philosophe ; il entreprend de faire parler des héros, de les faire agir ; il peint les Romains : ils sont plus grands et plus Romains dans ses vers que dans leur histoire. » (LA BRUYÈRE, *Caractères : Des jugements*, n° 56.)

L'éloge s'enfle au point de faire oublier la première partie de l'antithèse; cependant La Bruyère n'invente rien. Le trouble de Corneille allait réellement jusqu'à ne savoir pas lire ses propres vers et à les gâter par sa mauvaise diction :

**★ Corneille lecteur :**

4. « M. Corneille reprochait un jour à M. de Bois-Robert qu'il avait mal parlé d'une de ses pièces, étant sur le théâtre. « Comment pourrais-je avoir mal parlé de vos vers sur le « théâtre, lui dit M. de Bois-Robert, les ayant trouvés admi- « rables dans le temps que vous les barbouilliez en ma « présence ? » Il voulait dire par là que M. Corneille lisait mal ses vers, qui étaient d'ailleurs très beaux lorsqu'on les entendait dans la bouche des meilleurs acteurs du monde. » (*Menagiana*, 1693, t. I, p. 312, éd. 1713.)

Dans une lettre à Pellisson, Corneille cite des vers qu'il composa vers 1638, où il dit sans détours :

5. Et l'on peut rarement m'écouter sans ennui,
Que quand je me produis par la bouche d'autrui.

---

ordinairement sur le théâtre, s'ils ne sont suivis de quelque chose de plus solide. »

Le trait paraît un peu excessif et tend à représenter Corneille comme un homme intéressé. Il est vrai qu'on trouve dans ses *Œuvres diverses* plusieurs pièces où il se plaint des retards apportés au paiement de sa pension. C'est lui aussi qui, par ses succès, imposa aux acteurs des droits d'auteur plus considérables. Ce n'était pas cependant un quémandeur, comme tant d'autres alors. Le même La Bruyère l'oppose à Chapelain : « Chapelain était riche et Corneille ne l'était pas :... l'on a toujours demandé pourquoi, dans telle ou telle profession, celui-ci avait fait sa fortune, et cet autre l'avait manquée. » (*Des Jugements*, n° 14.) Il ne faut pas d'ailleurs exagérer la pauvreté légendaire de Corneille. L'histoire du « soulier » est controuvée. M. Lanson, dans son volume sur *Corneille* (*Grands écrivains français*, Hachette), a bien montré que s'il eut des moments de gêne causée par les dépenses de l'établissement de ses enfants, il ne fut jamais dans la misère.

et il ajoute :

« ... J'ai toujours eu assez d'esprit pour connaître mes défauts, malgré l'amour-propre qui semble être attaché à notre métier. » (*Œuvres* de Corneille, éd. Marty-Laveaux, *Collection des Grands Écrivains de la France* (Hachette), t. X, p. 477.)

Cette franchise témoigne en faveur de la simplicité de Corneille. D'ailleurs ces défauts n'ont pu lui nuire que de son vivant ; seuls, restent ses vers pour le faire admirer.

### ★ Le goût de Corneille :

Avait-il autant de clairvoyance pour juger, en matière littéraire, du bon et du mauvais ? Certes, il n'écrivait pas ses beaux vers sans s'en douter ; mais il avait certaines préventions, dont son tour d'esprit et la carrière qu'il a suivie peuvent rendre compte, et qu'on a souvent signalées.

6. « Le grand Corneille, prince des poètes dramatiques français, m'a avoué non sans peine et quelque honte qu'il préférait Lucain à Virgile. Mais cela est plus excusable [que chez Malherbe] dans un poète de théâtre, qui cherchant à plaire au peuple, et s'étant fait un long usage de tourner ses pensées de ce côté-là, y avait aussi formé son goût, et n'était plus touché que de ce qui touche le plus le vulgaire, de ces sentiments héroïques, de ces figures brillantes et de ces expressions relevées. » (Huet, *Origines de Caen*, ch. xxxiv, éd. 1702, p. 545, 546.)

Boileau fait aussi allusion à ce goût de Corneille pour Lucain dont il admirait à tort et à l'excès, trouvait-il, « la force des pensées et la majesté du raisonnement » (expressions de Corneille : *Au lecteur*, en tête de *Pompée*) :

7. Tel excelle à rimer qui juge sottement ;
Tel s'est fait par ses vers distinguer dans la ville
Qui jamais de Lucain n'a distingué Virgile.

(*Art poétique*, ch. iv, vers 82-84.)

**★ Corneille et ses rivaux :**

Nous aurons à montrer cependant la souplesse du goût de Corneille pour s'adapter à celui de ses auditeurs. Mais il n'a pu se plier au goût des délicats que dans sa vieillesse représentaient Quinault, puis Racine. Il n'est pas bien sûr qu'il ait compris tout de suite ce que valait ce rival.

8. « Racine étant allé lire au grand Corneille la seconde de ses tragédies qui était *Alexandre*, Corneille lui donna beaucoup de louanges, mais en même temps lui conseilla de s'appliquer à tout autre genre de poésie qu'au dramatique, l'assurant qu'il n'y était pas propre. Corneille était incapable d'une basse jalousie : s'il parlait ainsi à Racine, c'est qu'il le pensait ainsi ; mais vous savez qu'il préférait Lucain à Virgile... » (*Lettre de Valincour à l'abbé d'Olivet : Hist. de l'Acad.*, p. 373, éd. 1730.)

Plus tard, Corneille a pu s'emporter contre Racine ridiculisant un de ses vers (1) ; mais à cette époque, il n'y avait certes aucune « basse jalousie » dans son esprit : ses rapports avec Rotrou, avec Chapelain, rédacteur des *Sentiments de l'Académie*, prouvent qu'il n'était ni envieux ni rancunier.

## L'ŒUVRE DE CORNEILLE : JUGEMENTS GÉNÉRAUX.

**★ Le théâtre français quand Corneille commença d'écrire :**

9. « ... Vous savez les obligations que lui a notre poésie ; vous savez en quel état se trouvait la scène française lorsqu'il commença à travailler. Quel désordre ! quelle irrégularité ! Nul goût, nulle connaissance des véritables beautés du théâtre ; les auteurs aussi ignorants que les spectateurs ; la plupart des sujets extravagants et dénués de vraisemblance ; point de mœurs, point de caractères ; la diction encore plus

(1) A propos du vers emprunté au *Cid*, que Racine applique à son vieux sergent dans *les Plaideurs* :

Ses rides sur son front ont gravé ses exploits.

Corneille s'écria : « Ne tient-il donc qu'à un jeune homme de venir ainsi tourner en ridicule les vers des gens ? »

vicieuse que l'action, et dont les pointes et de véritables jeux de mots faisaient le principal ornement ; en un mot, toutes les règles de l'art, celles même de l'honnêteté et de la bienséance, parfois violées. » (Jean Racine, *Discours prononcé à l'Académie française*, le jour de la réception de MM. Th. Corneille et Bergeret, le 2 janvier 1685.)

Les témoignages d'admiration pour le génie du créateur de l'art dramatique sont innombrables ; nous choisissons seulement les plus significatifs et les plus célèbres.

### ★ Supériorité universelle de Corneille :

**10.** « ... Par-dessus tout et hors de pair, je mets Corneille Je ne puis parler de cet homme sans respect, sans vénération... Le théâtre n'a rien vu ni montré de si beau que ses ouvrages ; l'esprit, la conduite, le travail, les vers, et surtout les sentiments honnêtes et les mouvements de la droite raison y brillent avec tant d'éclat et de douceur tout ensemble, que cela me paraît au delà de tous les exemples et au-dessus de toute imitation... Corneille, au dire même des grands hommes, a une chose qui lui appartient à lui seul, qui lui est propre, et d'où personne n'a encore pu approcher : c'est qu'il n'y a rien de si divers, de si changeant dans toutes ses pièces, qu'il n'unisse par des traits si adroits et si bien ajustés qu'il semble que la suite soit naturelle et sans art, et que les événements supposés sont confondus avec les véritables. Jamais le vers ne le fait éloigner de la chose ; jamais la rime ne l'oblige d'extravaguer ; jamais les grands mots ne sont violemment appliqués : tout y paraît naturel et lié, plutôt par l'ordre des choses que de l'ouvrage, et par l'enchaînure des sujets que par les soins de l'esprit. » (Abbé de Pure, *La Précieuse ou le Mystère des Ruelles*, 1656, t. I, p. 357-360.)

Les comédiens, enrichis par ses pièces, lui témoignent volontiers leur reconnaissance ; l'un d'eux s'exprime ainsi, en dédiant son œuvre à Corneille :

### ★ Respect et admiration des comédiens :

**11.** « ... En vous seul, je révère plus qu'Aristote, plus que Sénèque, plus que Sophocle, plus qu'Euripide, plus que Térence,

plus qu'Horace, plus que Plaute, et généralement plus que tous ceux qui se sont mêlés de donner des règles à notre théâtre. » (De Villiers, en tête de sa tragi-comédie : *Le Festin de Pierre ou le Fils criminel*, 1660.)

Le public du théâtre manifestait aussi son admiration à son auteur favori :

★ **Popularité de Corneille :**

**12.** « Il serait malaisé d'exprimer les applaudissements que ses ouvrages reçurent. La moitié du temps qu'on donnait aux spectacles s'employait en des exclamations qui se faisaient de temps en temps aux plus beaux endroits, et lorsque par hasard il paraissait lui-même sur le théâtre, la pièce étant finie, les exclamations redoublaient et ne finissaient point qu'il ne se fût retiré, ne pouvant plus soutenir le poids de tant de gloire. » (Perrault, *Hommes illustres*, 1696, t. I, p. 165, éd. 1701.)

★ **Jugement de Chapelain :**

Quand Colbert demanda (1662) à Chapelain et Costar une liste des écrivains auxquels le roi pourrait accorder une pension, Chapelain ne put pas ne pas y faire figurer Corneille, et tout en le critiquant, lui adresser des éloges.

**13.** « Corneille (Pierre) est un prodige d'esprit et l'ornement du théâtre français. Il a de la doctrine et du sens, lequel paraît néanmoins plus dans tout le détail de ses pièces que dans le gros, où très souvent le dessein est faux, à les faire tomber parmi les plus communes, si ce défaut d'art général n'était récompensé amplement par l'excellence du particulier, qui ne saurait être plus exquis dans l'exécution des parties. Hors du théâtre, on ne sait s'il réussirait en prose et en vers, agissant de son chef ; car il a peu d'expérience du monde, et ne voit guère rien hors de son métier. Les paraphrases sur l'*Imitation de Jésus-Christ* sont très belles, mais c'est plus traduction qu'invention. » (*Continuation des Mémoires de littérature...* de M. de Salengre, Paris, 1726, t. II, p. 48 et 49.)

La liste définitive, d'après la rédaction de Costar, porte:

« Au Sieur de Corneille, premier poète dramatique du monde, deux mille livres. »

Les adversaires même de Corneille reconnaissent son génie et s'inclinent devant lui : nous aurons l'occasion de le voir dans la querelle du *Cid*. Voici un journaliste qui tour à tour attaque et défend le poète, avec le souci surtout de faire du bruit et d'être remarqué :

**★ Jugement d'un journaliste :**

**14.** « Je confesse avec tout le monde qu'il est le prince des poètes français, et je n'ai cité *Rodogune* et *Cinna* que pour faire voir que l'on ne peut rien trouver d'achevé que parmi ses ouvrages, qu'il n'y a que lui seul qui se puisse fournir des exemples de pièces parfaites, et qu'il a pris son vol si haut que l'âge l'oblige, malgré lui, de descendre un peu. Je sais qu'il a l'honneur d'avoir introduit la belle comédie en France, d'avoir purgé le théâtre de quantité de choses que l'on y veut faire remonter. Je sais de plus que ses pièces ont eu le glorieux avantage d'avoir formé quantité d'honnêtes gens, qu'elles sont dignes d'être conservées dans les cabinets des princes, des ministres et des rois, qu'elles sont plutôt faites pour instruire que pour divertir, et que, quoique nous en ayons vu depuis un temps de fort brillantes, leur éclat n'a servi qu'à faire découvrir plus de beautés dans celles de ce grand homme et qu'à les faire voir dans leur jour. » (Donneau de Visé, *Nouvelles nouvelles*, 3e partie, 1663 (*Recueil de dissertations* de l'abbé Granet, 1740, t. I, p. 132.)

C'est là une appréciation juste et équitable. Le critique a su marquer l'influence *morale* du théâtre cornélien, son intérêt *psychologique* et *politique*, sa *nouveauté* et sa *perfection*. L'abbé d'Aubignac lui-même, qui s'irritait que Corneille ne vînt pas le consulter, tout en relevant une foule de fautes dans ses pièces, lui adresse des éloges conformes à ceux des autres.

**★ Jugements d'un critique de profession :**

**15.** « Ce qui les a [les pièces de Corneille] si hautement élevées par-dessus les autres de notre temps, n'a pas été

l'intrigue, mais le discours; leur beauté ne dépend pas des actions, dont elles sont bien moins chargées que celles des autres poètes, mais de la manière d'exprimer les violentes passions qu'il y introduit; jusque-là même qu'on y voit des actions défectueuses si bien environnées d'entretiens ingénieux et puissants qu'elles n'ont été reconnues que des habiles; elles ont tant de lumière dans les discours qu'elles éblouissent et plaisent si fort qu'elles nous ôtent la liberté de juger du reste. » (Abbé d'Aubignac, *Pratique du théâtre*, 1657, IV, 2, p. 261, éd. 1715.)

**16.** « Je demeure d'accord, et jamais je ne l'ai dénié, que M. Corneille a mis sur le théâtre des choses dignes de notre estime, que jusqu'ici les autres poètes n'ont point égalées. Il a fait éclater quelquefois des sentiments nobles et singuliers, il a quelquefois traité les passions avec beaucoup d'art, il a poussé des vers bien tournés, avec de la force et de la justesse; mais il faut, aussi, confesser qu'il a plusieurs fois péché contre les règles de la vraisemblance la plus sensible, et choqué les esprits les plus communs; il s'est relâché souvent en des sentiments peu raisonnables; [il a] introduit des passions nouvelles et peu théâtrales, et souffert des vers rudes, chargés d'obscurités et de façons de parler peu françaises; et comme on n'a jamais vu condamner en ses Poèmes ce qu'un homme de bon sens a bien reçu, j'avoue que je n'ai pu jamais applaudir à ses dérèglements. » (Abbé d'Aubignac, *Seconde dissertation concernant le Poème dramatique : Recueil* de Granet, t. I, p. 226.)

Nous aurons à revenir sur ces « fautes » de Corneille, sur les passions nouvelles qu'il prête à ses personnages, et le style dont il les fait parler; l'abbé d'Aubignac n'a pas entièrement tort : Corneille n'est pas toujours parfait; mais sa clairvoyance s'accentue de malveillance, sinon de jalousie et de rancune. Plus nobles étaient les sentiments qui guidaient un poète, ami, quoique rival, de Corneille. Dans sa pièce de *Saint-Genest* (1646), inspirée de *Polyeucte*, Rotrou, par un anachronisme célèbre, fait dire par la bouche de son personnage, qui est un comédien :

**★ Jugement d'un poète :**

**17.** Nos plus nouveaux sujets, les plus dignes de Rome,
Et les plus grands efforts des veilles d'un grand homme

A qui les rares fruits que la Muse produit
Ont acquis sur la scène un légitime bruit,
Et de qui certes l'art comme l'estime est juste,
Portent les noms fameux de Pompée et d'Auguste.
Ces poèmes sans prix où son illustre main
D'un pinceau sans pareil a peint l'esprit romain,
Rendront de leurs beautés votre oreille idolâtre,
Et sont aujourd'hui l'âme et l'amour du théâtre.
(Rotrou, *Le Véritable Saint-Genest*, acte I, sc. v.)

Déjà, au début de la carrière de Corneille, Rotrou avait manifesté ses sentiments à son égard. En tête de la première édition de *la Veuve* (1634) figurent, conformément à l'usage de ce temps, des pièces de différents poètes en l'honneur de l'auteur et de son œuvre. Ces pièces sont au nombre de vingt-six et sont signées d'initiales, ou de noms aujourd'hui sombrés dans l'oubli. Mais on y remarque ceux de Scudéry, de Boisrobert, de Claveret, qui depuis... se tournèrent contre Corneille triomphant à l'excès. Il y a aussi le poète tragique Du Ryer et enfin Rotrou. Quoi de plus modeste et de plus respectueux que ces vers :

**18.** Pour te rendre justice autant que pour te plaire,
Je veux parler, Corneille, et ne me puis plus taire.
Juge de ton mérite, à qui rien n'est égal,
Par la confession de ton propre rival...
Je vois que ton esprit, unique de son art,
A des naïvetés plus belles que le fard,
Que tes inventions ont des charmes étranges,
Que leur moindre incident attire des louanges,
Que par toute la France on parle de ton nom,
Et qu'il n'est plus d'estime égale à ton renom.
Depuis, ma Muse tremble et n'est plus si hardie...
Adieu ; fais-nous souvent des enfants si parfaits
Et que ta bonne humeur ne se lasse jamais.

(Rotrou (1)

(1) On trouvera la pièce complète et six des autres dans l'ouvrage de Roger Le Brun, *Corneille devant trois siècles*, Paris, 1906, p. 143 sq. L'édition des *Grands Écrivains de la France* (Hachette) donne toutes les pièces.

Il me paraît utile d'ajouter deux autres pièces de vers, pour montrer l'excès de ces admirations souvent complaisantes, et aussi la justesse de certaines appréciations.

### ★ Jugements d'autres poètes :

**19.** POUR LA VEUVE DE MONSIEUR CORNEILLE :

AUX DAMES.

Le soleil est levé ; retirez-vous, étoiles (1) ;
Remarquez son éclat à travers de ses voiles ;
Petits feux de la nuit qui luisez en ces lieux,
Souffrez le même affront que les autres des cieux.
Orgueilleuses beautés que tout le monde estime,
Qui prenez un pouvoir qui n'est pas légitime,
Clarice vient au jour ; votre lustre s'éteint ;
Il faut céder la place à celui de son teint,
Et voir dedans ces vers une double merveille :
La beauté de la Veuve, et l'esprit de Corneille.

(DE SCUDÉRY.)

**20.** A MONSIEUR CORNEILLE.

*Sonnet.*

Tous ces présomptueux dont les faibles esprits
S'efforcent vainement de te suivre à la trace
Se trouvent à la fin des Corneilles d'Horace (2)
Quand ils mettent au jour leurs comiques écrits.

Ce style familier, non encore entrepris,
Ni connu de personne, a de si bonne grâce
Du théâtre français changé la vieille face,
Que la scène française en a perdu le prix.

---

(1) Le vers est resté célèbre et est souvent cité ; mais cité seul, il est pris à contre-sens. Les étoiles sont les belles dames du temps, non les auteurs dramatiques. Le soleil, ce n'est pas Corneille, mais Clarice, l'héroïne de la comédie. Le thème est banal : c'est celui qu'on retrouve dans les sonnets de *la Belle Matineuse* de Voiture ou de Malleville.

(2) Allusion à Horace, *Épîtres*, I, III, vers 18-20, et jeu de mot.

Saint Amant (1), ne crains plus d'avouer ta patrie,
Puisque ce dieu des vers est né dans la Neustrie,
Qui pour se rendre illustre à la postérité,

Accomplit en nos jours l'incroyable merveille
De cet oiseau fameux parmi l'antiquité,
Nous donnant un Phœnix sous le nom de Corneille.

(Du Petit Val (2)

Autant Scudéry est pompeux et précieux à la fois, autant le poète aujourd'hui sans nom, sans doute un ami de Corneille, malgré quelques gaucheries ou traits de mauvais goût, est juste et modéré : le deuxième quatrain définit parfaitement le caractère des premières œuvres de Corneille.

Parmi ces contemporains de Corneille, plusieurs ont su l'apprécier en bons termes. Cependant ce sont des contemporains d'une génération postérieure qui ont su pénétrer le plus profondément dans l'intelligence de son théâtre et de son génie : peut-être l'antithèse avec Racine mettait-elle en plus vive lumière les qualités de son prédécesseur.

Saint-Évremond, bien que né en 1610, exprime ses sentiments à une époque où la gloire de Corneille commence à être battue en brèche par une jeune renommée ; avec Mme de Sévigné, il représente les partisans irréductibles du créateur de la tragédie française.

On connaît la pittoresque et familière exclamation de la marquise, après avoir critiqué le *Bajazet* de Racine :

### ★ Jugement d'une mondaine :

**21.** « Vive donc notre vieil ami Corneille ! Pardonnons-lui de méchants vers, en faveur des divines et sublimes beautés qui nous transportent : ce sont des traits de maître qui sont inimitables. Despréaux en dit encore plus que moi ; et en un mot, c'est le bon goût : tenez-vous-y. » (Mme de Sévigné, *Lettre à Mme de Grignan*, 16 mars 1672.)

Les appréciations de Saint-Évremond sont plus longuement motivées, et révèlent un esprit fin, habitué aux dissertations psychologiques et critiques.

---

(1) Saint-Amant était aussi de Rouen.
(2) Libraire et poète de Rouen.

**★ Jugement d'un mondain :**

**22.** « J'avoue que nous excellons aux ouvrages de théâtre, et je ne croirai point flatter Corneille, quand je donnerai l'avantage à beaucoup de ses tragédies sur celles de l'antiquité... Chez Corneille la grandeur se connaît par elle-même. Les figures qu'on y emploie sont dignes d'elle, quand il veut la parer de quelque ornement; mais d'ordinaire, il néglige ces vains dehors : il ne va point chercher dans les cieux de quoi faire valoir ce qui est assez considérable sur la terre; il lui suffit de bien entrer dans les choses et la pleine image qu'il en donne fut la véritable impression qu'aiment à recevoir les personnes de bon sens... Corneille a cru que ce n'était pas assez de les faire agir [les personnages], il est allé au fond de leur âme chercher le principe de leurs actions; il est descendu dans leur cœur pour y voir former les passions et y découvrir ce qu'il y a de plus caché dans leurs mouvements... Corneille ne dérobe rien de ce qui se passe : il met en vue toute l'action, autant que le peut souffrir la bienséance : mais aussi donne-t-il au sentiment tout ce qu'il exige, conduisant la nature sans la gêner ou l'abandonner à elle-même. Il a ôté du Théâtre des Anciens ce qu'il y avait de barbare. Il a adouci l'horreur de leur scène par quelques tendresses d'amour judicieusement dispensées; mais il n'a pas eu moins de soin de conserver aux sujets tragiques notre crainte et notre pitié, sans détourner l'âme des véritables passions qu'elle y doit sentir, à des petits soupirs ennuyeux qui, pour être cent fois variés, sont toujours les mêmes. » (SAINT-ÉVREMOND, *Sur les tragédies*, t. III, p. 253 sq; éd. 1726.)

Sur la noblesse du théâtre de Corneille, sur l'accord de sa conception tragique avec l'idéal de ses contemporains, sur la profondeur de la psychologie cornélienne, et la part de convention qui se trouve dans toute représentation de la nature, sur le rôle de l'amour dans ses pièces, Saint-Évremond est exact, et nous pouvons souscrire à ce qu'il dit, aujourd'hui encore. Quelle que soit sa prévention en faveur de son auteur favori, il ne dissimule pas ses fautes, et constate le déclin de Corneille vieillissant :

**23.** « Il serait au-dessus de tous les tragiques de l'antiquité,

s'il n'avait été au-dessous de lui en quelques-unes de ses pièces. Il est si admirable dans les belles qu'il ne se laisse pas souffrir ailleurs médiocre. Ce qui n'est pas excellent en lui me semble mauvais, moins pour être mal, que pour n'avoir pas la perfection qu'il a su donner à d'autres choses. Ce n'est pas assez à Corneille de nous plaire légèrement ; il est obligé de nous toucher. S'il ne ravit nos esprits, ils emploieront leurs lumières à connaître avec dégoût la différence qu'il y a de lui à lui-même... Avec Corneille, nos âmes se préparent à des transports, et si elles ne sont pas enlevées, il les laisse dans un état plus difficile à souffrir que la langueur. Il est malaisé de charmer éternellement, je l'avoue, et il est malaisé de tirer un esprit de sa situation quand il nous plaît, d'enlever une âme hors de son assiette ; mais Corneille, pour l'avoir fait trop souvent, s'est imposé la loi de le faire toujours : qu'il supprime ce qui n'est pas assez noble pour lui, il laissera admirer des beautés qui ne lui sont communes avec personne. » (SAINT-ÉVREMOND, *De quelques livres espagnols, italiens et français*, 1671, t. III, p. 105, éd. 1726.)

Cette admiration qu'on voudrait toujours ressentir pour Corneille, Saint-Évremond, instruit par son long séjour en Angleterre, nous apprend qu'elle se manifestait en dehors de la France. Il écrit à Corneille lui-même, en 1666 :

### ★ Corneille à l'étranger :

**24.** « ... Je vous puis répondre que jamais réputation n'a été si bien établie que la vôtre en Angleterre et en Hollande. Les Anglais, assez disposés naturellement à estimer ce qui leur appartient, renoncent à cette opinion souvent bien fondée, et croient faire honneur à leur Ben Johnson (1) de le nommer le Corneille de l'Angleterre. M. Waller (2), un des plus beaux esprits du siècle, attend toujours vos pièces nouvelles, et ne manque pas d'en traduire un acte ou deux en vers anglais pour sa satisfaction particulière. Vous êtes le seul de notre nation dont les sentiments aient l'avantage de toucher les siens. Il

(1) Ben Johnson (1574-1637), auteur d'un *Séjan* et d'un *Catilina*.
(2) Waller (Edmond) (1605-1687), poète anglais, élégant et froid, ami de Saint-Évremond, habitué du salon de Mme de Mazarin.

demeure d'accord qu'on parle et qu'on écrit bien en France ; il n'y a que vous, dit-il, de tous les Français qui sache penser. M. Vossius (1), le plus grand admirateur de la Grèce, qui ne saurait souffrir la moindre comparaison des Latins aux Grecs, vous préfère à Sophocle et à Euripide (2). » (SAINT-ÉVREMOND, *Lettre à Corneille*, 1666, t. III, p. 49, éd. 1726.)

Quiconque parle de Corneille croit indispensable de le comparer aux tragiques grecs, et de tenir au moins la balance égale, s'il ne la fait pencher en faveur du tragique français ; c'est un refrain qui revient partout. Ce fut de même une habitude d'établir un parallèle entre lui et Racine : chaque écrivain à la fin du XVII[e] siècle a écrit le sien ; nous retrouvons ici encore Saint-Évremond :

**25.** « Dans la tragédie, Corneille ne souffre point d'égal, Racine de supérieur : la diversité des caractères permettant la concurrence si elle ne peut établir l'égalité. Corneille se fait admirer par l'expression d'une grandeur d'âme héroïque, par la force des passions, par la sublimité du discours ; Racine trouve son mérite en des sentiments plus naturels, en des pensées plus nettes, dans une diction plus pure et plus facile. Le premier enlève l'âme, l'autre gagne l'esprit ; celui-ci ne donne rien à censurer au lecteur, celui-là ne laisse pas le spectateur en état d'examiner. Dans la conduite de l'ouvrage, Racine plus circonspect, ou se défiant de lui-même, s'attache aux Grecs, qu'il possède parfaitement ; Corneille, profitant des lumières que le temps apporte, trouve des beautés qu'Aristote ne connaissait pas. » (SAINT-ÉVREMOND, *Jugement sur quelques auteurs français*, 1692, t. I, p. 258, éd. 1726.)

Il convient de rappeler ici ce que Racine, dans un discours dont nous avons déjà cité un fragment, proclamait à la gloire de son

(1) Vossius (Isaac) (1618-1689), bibliothécaire de Christine de Suède, appelé par Charles II en Angleterre.

(2) La renommée de Corneille était européenne. Fontenelle dit à propos du *Cid* : « M. Corneille avait dans son cabinet cette pièce traduite en toutes les langues de l'Europe, hors l'esclavonne et la turque. Elle était en allemand, en anglais, en flamand, et par une exactitude flamande on l'avait rendue vers pour vers. Elle était en italien et, ce qui est plus étonnant, en espagnol. Les Espagnols avaient bien voulu copier une pièce dont l'original leur appartenait. » (*Vie de P. Corneille*, d'Olivet, *Hist. de l'Acad.*, p. 218.) Il s'agit de la tragédie de Diamante (né en 1626), *El honrador de su patre* (1658) que Voltaire a voulu croire antérieure au *Cid*.

prédécesseur et rival. Après avoir tracé le tableau du théâtre avant Corneille (1), il s'exprime ainsi :

★ **Jugement de Racine :**

**26.** « Dans cette enfance, ou, pour mieux dire, dans ce chaos du poème dramatique parmi nous, votre illustre frère (2), après avoir quelque temps cherché le bon chemin, et lutté, si je l'ose ainsi dire, contre le mauvais goût de son siècle (3), enfin inspiré d'un génie extraordinaire, et aidé de la lecture des anciens, fit voir sur la scène la raison, mais la raison accompagnée de toute la pompe, de tous les ornements dont notre langue est capable ; accorda heureusement la vraisemblance et le merveilleux, et laissa bien loin derrière lui tout ce qu'il avait de rivaux, dont la plupart, désespérant de l'atteindre, et n'osant plus entreprendre de lui disputer le prix, se bornèrent à combattre la voix publique déclarée pour lui, et essayèrent en vain, par leurs discours et par leurs frivoles critiques, de rabaisser un mérite qu'ils ne pouvaient égaler (4).

« La scène retentit encore des acclamations qu'excitèrent à leur naissance *le Cid*, *Horace*, *Cinna*, *Pompée* (5), tous ces chefs-d'œuvre représentés depuis sur tant de théâtres, traduits en tant de langues (6), et qui vivront à jamais dans la bouche des hommes. A dire le vrai, où trouvera-t-on un poète qui ait possédé à la fois tant de grands talents, tant d'excellentes parties (7), l'art, la force, le jugement, l'esprit ? Quelle noblesse, quelle économie (8) dans les sujets ! Quelle véhémence dans les passions ! Quelle gravité dans les sentiments ! Quelle dignité, et en même temps quelle prodigieuse variété dans les caractères ! Combien de rois, de princes, de héros de toutes nations nous a-t-il représentés, toujours tels qu'ils

(1) Cf. dans ce même chapitre, le n° 9.

(2) Il s'adresse à Thomas Corneille.

(3) Allusion aux comédies antérieures au *Cid*.

(4) Il s'agit de la querelle du *Cid*. Racine rappelle seulement les « critiques frivoles » des poètes comme Scudéry et Mairet, et oublie, à cause du lieu où il parle, les *Sentiments de l'Académie*.

(5) Pour le choix de *Pompée*, plutôt que de *Polyeucte*, voir plus loin, nos 56 sq.

(6) Voyez la note 2 de la page précédente.

(7) Qualités.

(8) Arrangement harmonieux des parties.

doivent être, toujours uniformes avec eux-mêmes (1), et jamais ne se ressemblant les uns aux autres ! Parmi tout cela, une magnificence d'expression proportionnée aux maîtres du monde qu'il fait souvent parler, capable néanmoins de s'abaisser quand il veut, et de descendre jusqu'aux plus simples naïvetés du comique (2), où il est encore inimitable ; enfin, ce qui lui est surtout particulier, une certaine force, une certaine élévation, qui surprend, qui enlève, et qui rend jusqu'à ses défauts, si on lui en peut reprocher quelques-uns, plus estimables que les vertus des autres (3) : personnage véritablement né pour la gloire de son pays ; comparable, je ne dis pas à tout ce que l'ancienne Rome a eu d'excellents tragiques, puisqu'elle confesse elle-même qu'en ce genre elle n'a pas été fort heureuse, mais aux Eschyle, aux Sophocle, aux Euripide, dont la fameuse Athènes ne s'honore pas moins que des Thémistocle, des Périclès, des Alcibiade, qui vivaient en même temps qu'eux.

« ... Lorsque dans les âges suivants, on parlera avec étonnement des victoires prodigieuses et de toutes les grandes choses qui rendront notre siècle l'admiration de tous les siècles à venir, Corneille, n'en doutons point, Corneille tiendra sa place parmi toutes ces merveilles. » (Jean Racine, *Discours prononcé à l'Académie française à la réception de MM. Th. Corneille et Bergeret*, le 2 janvier 1685.)

L'éloge est d'autant plus remarquable qu'il tombait de la bouche de Racine, qui, du vivant de Corneille, avait lancé contre lui mainte allusion désobligeante (4). S'élevant au-dessus des discussions mesquines, il a su parler le langage de la postérité à laquelle il fait allusion.

L'année suivante, c'est-à-dire du vivant même de Racine, et par conséquent avec quelque partialité en faveur de celui qui peut se défendre, Longepierre, dans les *Jugements des savants*, fait paraître son parallèle. Racine l'emporte parce qu'il consulte religieusement la nature. Toutefois Corneille est apprécié avec équité :

(1) *Constants* depuis le début jusqu'au dénouement.

(2) Allusion au *Menteur*.

(3) Il faut admirer la délicatesse de Racine, qui, pour excuser les obscurités et l'excès dans la noblesse et l'élévation, c'est-à-dire l'emphase, rattache ces défauts aux qualités indiscutables de Corneille et le montre supérieur par ses défauts même à tous ses contemporains.

(4) Cf. première préface de *Britannicus*.

★ **Parallèle de Longepierre :**

**27.** « M. Corneille a un talent extraordinaire pour peindre. On dirait qu'il tient la nature au-dessous de lui, et que, méprisant les idées qu'elle peut lui offrir, il ne veuille puiser que dans son génie, qui lui fournit en abondance ces traits singuliers et plus grands que nature. Ce qui fait que ces portraits sont toujours merveilleux et ne sont pas toujours ressemblants, et qu'ils brillent et se font admirer par ce qu'ils ont de rare et d'extraordinaire. »

Dans son dernier alinéa, Longepierre ramène, bien entendu, la comparaison avec les tragiques anciens :

« Et pour les comparer aux plus grands hommes que l'antiquité ait produits en ce genre d'écrire pour la tragédie, disons que Corneille approche davantage de Sophocle et que M. Racine ressemble plus à Euripide (1). » (LONGEPIERRE, *Parallèle de M. Corneille et de M. Racine* (1686), pour les *Jugements des Savants* de Baillet, t. V, p. 438) (2).

La même préférence secrète pour Racine guide La Bruyère dans son parallèle ; il faut y ajouter un parti pris d'originalité qui le pousse à renverser les jugements ordinaires et à trouver la tendresse chez Corneille et la force chez Racine (ce qui d'ailleurs n'est pas faux). Je rappellerai le début qui a rapport à Corneille seul, et où sont résumés les éloges et les critiques qu'on peut lui adresser :

★ **Jugement de La Bruyère :**

**28.** « Corneille ne peut être égalé dans les endroits où il excelle : il a pour lors un caractère original et inimitable ; mais il est inégal. Ses premières comédies sont sèches, languissantes, et ne laissaient pas espérer qu'il dût ensuite aller si loin ; comme ses dernières font qu'on s'étonne qu'il ait pu

(1) Repris par La Bruyère à la fin de son parallèle, ce trait semble appelé par les besoins de l'antithèse plus que par le souci de la vérité. On conçoit que l'on compare Racine et Euripide, son modèle dans plusieurs tragédies. Mais il n'y a rien de commun entre Corneille et Sophocle à qui Corneille n'a même pas emprunté son *Œdipe ;* aucun point de ressemblance dans le génie ne permet non plus de les rapprocher. Cf. n° 30 du présent chapitre, la fin de la réflexion de Boileau.

(2) On trouvera d'autres extraits du parallèle de Longepierre dans le chapitre VII sur Racine.

tomber de si haut. Dans quelques-unes de ses meilleures pièces, il y a des fautes inexcusables contre les mœurs, un style de déclamateur qui arrête l'action et la fait languir, des négligences dans les vers et dans l'expression qu'on ne peut comprendre en un si grand homme. Ce qu'il y a eu en lui de plus éminent, c'est l'esprit, qu'il avait sublime, auquel il a été redevable de certains vers, les plus heureux qu'on ait jamais lus ailleurs, de la conduite de son théâtre, qu'il a quelquefois hasardée contre les règles des anciens, et enfin de ses dénoûments, car il ne s'est pas toujours assujetti au goût des Grecs et à leur grande simplicité : il a aimé au contraire à charger la scène d'événements dont il est presque toujours sorti avec succès ; admirable surtout par l'extrême variété et le peu de rapport qui se trouve pour le dessein entre un si grand nombre de poèmes qu'il a composés... » (La Bruyère, *Les Caractères*, 1688 : *Des ouvrages de l'esprit*, nº 54.)

De son côté, si Boileau donne, dans l'*Art poétique*, des préceptes qui sont la mise en théorie de la pratique de Racine, son ami, ailleurs, juge impartial, il a mieux encore que La Bruyère rendu justice à Corneille et devancé la postérité.

### ★ Jugement de Boileau :

**29.** « M. Despréaux n'a jamais prétendu préférer Racine à Corneille ; il tenait entre eux la balance égale, jugeant de leurs vers à peu près comme Juvénal a jugé de ceux d'Homère et de Virgile : « *Dubiam facientia carmina palmam* ». *Polyeucte* lui paraissait le chef-d'œuvre du grand Corneille. Il ne connaissait rien au-dessus des trois premiers actes des *Horaces ;* il n'avait point de termes assez forts pour exalter *Cinna*, à la réserve des vers qui ouvrent la pièce, dont il avouait s'être moqué dans le troisième chant de son *Art poétique*. La raison qu'il en donnait, c'est qu'ils ne signifient rien et sentent le déclamateur. » (*Bolæana*, CVII, t. V, p. 101, éd. Saint-Marc, 1740.)

**30.** « Corneille est celui de tous nos poètes qui a fait le plus d'éclat en notre temps ; et on ne croyait pas qu'il pût y avoir en France un poète digne de lui être égalé. Il n'y en a

point en effet qui ait eu plus d'élévation et de génie, ni qui ait plus composé. Tout son mérite pourtant, à l'heure qu'il est, ayant été mis par le temps comme dans un creuset, se réduit à huit ou neuf pièces de théâtre qu'on admire, et qui sont, s'il faut ainsi parler, comme le midi de sa poésie, dont l'orient et l'occident n'ont rien valu. Encore, dans ce petit nombre de bonnes pièces, outre les fautes de langue qui y sont assez fréquentes, on commence à s'apercevoir de beaucoup d'endroits de déclamation qu'on n'y voyait point autrefois. Ainsi, non seulement on ne trouve point mauvais qu'on lui compare aujourd'hui M. Racine, mais il se trouve même quantité de personnes qui le lui préfèrent. La postérité jugera qui vaut mieux des deux ; car je suis persuadé que les écrits de l'un et de l'autre passeront aux siècles suivants : mais jusque-là ni l'un ni l'autre ne doit être mis en parallèle avec Euripide et avec Sophocle, puisque leurs ouvrages n'ont point encore le sceau qu'ont les ouvrages d'Euripide et de Sophocle, je veux dire l'approbation de plusieurs siècles. » (Boileau, *Réflexions critiques sur Longin :* Réflexion VII, 1693.)

Dès le XVII^e siècle, le départ s'était fait entre l'excellent et le médiocre dans l'œuvre de Corneille, et Boileau le premier a indiqué quelles pièces survivraient aux autres. Chez La Bruyère, il y avait encore incertitude : nous voyons *Œdipe* placé à côté d'Horace. Mais Boileau distingue *Polyeucte*, *Horace* et *Cinna*, sans parler bien entendu du *Cid* qui est indiscuté, pour les mettre au premier plan. On peut aisément conjecturer les quatre ou cinq autres pièces qu' « on admire » avec celles-là : *Rodogune*, *Pompée*, *le Menteur*, *Nicomède*. En revanche, La Bruyère a su marquer avec beaucoup de force des qualités très diverses de Corneille, soit dans l'*invention* soit dans la *disposition*, soit dans l'*élocution :* variété des sujets, complexité des intrigues, sublimité de certains vers, tout cela ayant pour cause l'élévation de son esprit.

Ce génie d'une hauteur singulière, voilà ce qui a frappé plus d'un contemporain, ce qui nous frappe encore aujourd'hui, Corneille l'avait naturellement, mais il le développa par l'heureux choix des sujets qu'il traita. Ce n'est pas sans raison qu'il y a tant de pièces romaines dans son théâtre, ce n'est pas seulement parce que l'Espagne était à la mode en son temps qu'il a emprunté aux dramaturges de ce pays autant de sujets : il y avait assurément

entre le tempérament de Corneille et le génie espagnol des affinités et des ressemblances. Le poète en avait conscience, car on le voit s'enorgueillir de puiser à cette source; à propos du *Menteur*, qu'il emprunte d'Alarcon, il dit :

### ★ Corneille et l'Espagne :

**31.** « J'ai cru que nonobstant la guerre des deux couronnes, il m'était permis de trafiquer en Espagne. Si cette sorte de commerce était un crime, il y a longtemps que je serais coupable, je ne dis pas seulement pour *le Cid*, où je me suis aidé de Don Guilhem de Castro, mais aussi pour *Médée* dont je viens de parler, et pour *Pompée* même, où, pensant me fortifier du secours de deux latins, j'ai pris deux Espagnols, Sénèque et Lucain étant tous deux de Cordoue. » (CORNEILLE, *Le Menteur : Épître*, 1644.)

Aux pièces que cite le poète on pourrait en ajouter bien d'autres, soit dans les premières (*l'Illusion comique*), soit dans la suite de sa carrière (*Cinna*, pris aussi à Sénèque, *Don Sanche d'Aragon, la Suite du Menteur*, emprunts à Lope de Vega).

Mais à côté des Espagnols chevaleresques, grandiloquents, enclins même à l'emphase, Corneille a traité de nombreux sujets tirés de l'histoire, et en particulier de l'histoire de Rome. Outre le goût de ses contemporains pour l'histoire et la politique dont Corneille a eu soin de remplir ses pièces, il y a évidemment à relever ce fait que la grandeur de l'esprit cornélien s'accordait avec la grandeur réelle ou supposée des héros qu'il représentait. Il était à l'aise pour exprimer des sentiments héroïques, et ne craignait pas de les attribuer même aux femmes :

### ★ L'héroïsme chez Corneille :

**32.** « J'aime mieux qu'on me reproche d'avoir fait mes femmes trop héroïnes, par une ignorante et basse affectation de les faire ressembler aux originaux qui en sont venus jusqu'à nous, que de m'entendre louer d'avoir efféminé mes héros par une docte et sublime complaisance au goût de nos délicats, qui veulent de l'amour partout (1), et ne permettent

(1) Allusion à Quinault.

qu'à lui de faire auprès d'eux la bonne ou la mauvaise fortune de nos ouvrages. » (Corneille, *Sophonisbe : Au lecteur*, 1664.)

De ce penchant à l'héroïsme qui a naturellement pour effet le développement de la volonté dans les personnages, au détriment des passions, signes de faiblesse, il s'ensuit que la part de l'amour est réduite (1). Il n'est pourtant pas supprimé : avec ses contemporains, Corneille pensait qu'il en fallait toujours dans une pièce et partout il a mis une intrigue amoureuse ou plutôt galante : rarement il a peint l'amour, rarement il a fait dépendre de ce sentiment l'intérêt essentiel de sa tragédie ; même dans *le Cid* ou dans *Polyeucte*, où l'amour s'exprime avec tant de profondeur émouvante, il ne règne pas en maître dans l'âme ; d'autres idées luttent contre lui. Nous n'avons pas à nous étonner d'entendre le poète dire à Saint-Évremond :

### ★ L'amour chez Corneille :

33. « J'ai cru jusques ici que l'amour était une passion trop chargée de faiblesse pour être la dominante dans une pièce héroïque ; j'aime qu'elle y serve d'ornement, et non pas de corps, et que les grandes âmes ne la laissent agir qu'autant qu'elle est compatible avec de plus nobles impressions (2). Nos doucereux et nos enjoués sont de contraire avis (3). » (Corneille, *Lettre à Saint-Évremond*, 1666.)

C'est par d'autres côtés que Corneille se fait admirer : nous avons signalé cette grandeur héroïque des personnages qui a mérité à celui qui les a dépeints le nom de « grand ». Nous ajouterons encore ce goût de l'histoire, particulièrement de l'histoire ancienne

(1) Il arrive aussi par là que le principe de l'émotion tragique n'est pas toujours chez Corneille identique à celui qu'avaient fixé les anciens. Il y a une grande part de vérité dans ce que dit Boileau : « Pouvez-vous nier que ce ne soit dans Tite-Live... que M. de Corneille a pris ses plus beaux traits, a puisé ces grandes idées qui lui ont fait inventer un nouveau genre de tragédie inconnu à Aristote ? car c'est sur ce pied, à mon avis, qu'on doit regarder quantité de ses plus belles pièces de théâtre, où, se mettant au-dessus des règles de ce philosophe, il n'a point songé, comme les poètes de l'ancienne tragédie, à émouvoir la pitié et la terreur, mais à exciter dans l'âme des spectateurs, par la sublimité des pensées et par la beauté des sentiments, une certaine admiration, dont plusieurs personnes, et les jeunes gens surtout, s'accommodent souvent beaucoup mieux que des véritables passions tragiques. » (*Lettre à Perrault*, 1700.)

(2) Cf. *Pompée*, acte II, sc. III, et surtout acte IV, sc. II.

(3) Nouvelle allusion à Quinault et de plus à Racine.

par lequel il a su retrouver, dans une mesure qu'il ne faut pas exagérer, la couleur antique ou espagnole. Certes Corneille n'est pas historien, surtout au sens où nous l'entendons aujourd'hui ; mais il y a pourtant quelque chose de romain dans *Horace* ou *Cinna*, une fierté castillane dans *le Cid* ou *Don Sanche :* ses personnages ne sont pas seulement des Français de son temps, comme on l'a reproché à Racine (1), et nous acceptons ce jugement de Saint-Évremond :

**★ L'histoire dans Corneille :**

**34.** « Corneille qui fait mieux parler les Grecs que les Grecs, les Romains que les Romains, les Carthaginois que les citoyens de Carthage ne parlaient eux-mêmes, Corneille qui presque seul a le bon goût de l'antiquité, a eu le malheur de ne pas plaire à notre siècle pour être entré dans le génie de ces nations et avoir conservé à la fille d'Asdrubal son véritable caractère (2). Ainsi, à la honte de nos jugements, celui qui a surpassé tous nos auteurs, et qui s'est peut-être surpassé lui-même à rendre à ces grands noms tout ce qui leur était dû, n'a pu nous obliger à lui rendre tout ce que nous lui devions, asservis par la coutume aux choses que nous voyons en usage, et peu disposés par la raison à estimer des qualités et des sentiments qui ne s'accordent pas aux nôtres. » (SAINT-ÉVREMOND, *Dissertation sur la tragédie de Racine intitulée « Alexandre »*. *A M^me Bourneau*, t. II, p. 449, éd. 1726.)

Non moins remarquable que cette élévation héroïque et que cette puissance pour faire revivre les époques disparues et entrer dans leurs idées, est l'habileté que Corneille a déployée pour se renouveler à mesure qu'il avançait dans sa carrière. Cette variété de son théâtre vient autant du choix des sujets que de la transformation de son idéal tragique ; pour le choix des sujets, il suffit de se reporter à la liste de ses œuvres ; pour la manière de les traiter, de lire les *Examens* et les *Préfaces* de Corneille, qui s'enorgueillit volontiers de ses tours de force (3) ou de ses inventions (4) : quant

(1) « Racine n'a presque jamais peint que des Français, et que le siècle présent, même quand il a voulu peindre un autre siècle, et d'autres nations. On voit dans Corneille toutes les nations et tous les siècles qu'il a voulu peindre. » (FONTENELLE, *Vie de Corneille*.)

(2) Allusion à la tragédie de *Sophonisbe*.

(3) Cf. *Examen d'Héraclius ;* c'est là qu'il dit que « le sujet d'une belle tragédie doit n'être pas vraisemblable ».

(4) Cf. *Examen de Nicomède*.

à la transformation de son idéal, il s'en rendait peu compte lui-même; mais Saint-Évremond l'a bien vue :

**★ Évolution de l'idéal tragique de Corneille :**

**35.** « Il est certain que personne n'a mieux entendu la nature que Corneille : mais il l'a expliquée différemment selon ses temps différents. Etant jeune, il en exprimait les mouvements ; étant vieux, il nous en découvre les ressorts. Autrefois il donnait tout au sentiment, il donne plus aujourd'hui à la connaissance ; il ouvre le cœur avec tout son secret, il le produisait avec tout son trouble. » (SAINT-ÉVREMOND, *A un auteur qui me demandait mon sentiment sur une pièce où l'héroïne ne faisait que se lamenter*, t. III, p. 202, éd. 1726.)

La distinction est très juste et très finement observée ; que l'on compare *le Cid* avec *Nicomède*, la preuve sera éclatante : dans l'un la passion « avec tout son trouble », le pathétique le plus émouvant : dans l'autre, l'analyse de tous les « ressorts » par les personnages mêmes, qui ont pleine « connaissance » de ce qu'ils font et veulent. Le goût de la psychologie, la prépondérance donnée peu à peu à l'élément intellectuel sur la passion et le sentiment ; voilà les causes de ces oppositions.

D'ailleurs ce renouvellement perpétuel, en même temps que l'originalité de Corneille, ressortira de la revue même que nous allons faire de ses œuvres principales.

## LES ŒUVRES DE CORNEILLE : JUGEMENTS PARTICULIERS.

### *1° Les premières pièces (1629-1636).*

**★ « Mélite » :**

**36.** « La nouveauté de ses incidents qui commencèrent à tirer la comédie de ce sérieux obscur où elle était enfoncée y fit courir tout Paris, et Hardy (1), qui était alors l'auteur fameux du théâtre, et associé pour une part avec les comédiens, à qui il devait fournir six tragédies tous les ans, surpris

(1) « Dont la veine était plus féconde que polie » (Corneille, *Examen de Mélite*).

des nombreuses assemblées que cette pièce attirait, disait chaque fois qu'elle était jouée : « Voilà une jolie bagatelle. » C'est ainsi qu'il appelait ce comique aisé (1) qui avait si peu de rapport avec la rudesse de ses vers. » (*Mercure Galant*, octobre 1684 : *Notice nécrologique sur Corneille.*)

La simplicité du ton, voilà en effet la qualité essentielle des comédies de Corneille à ses débuts ; il la recherche par vraisemblance, parce que ce sont des personnages de la vie ordinaire qu'il porte à la scène ; il veut les faire parler comme dans la réalité (2) ; mais c'est aussi par principe : dans la comédie, on doit reproduire avec exactitude les modèles qu'on a choisis :

★ « **La Veuve** » :

**37.** « La comédie n'est qu'un portrait de nos actions et de nos discours, et la perfection des portraits consiste en la ressemblance. Sur cette maxime, je tâche de ne mettre en la bouche de mes acteurs que ce que diraient vraisemblablement en leur place ceux qu'ils représentent, et de les faire discourir en honnêtes gens, et non pas en auteurs. Ce n'est qu'aux ouvrages où le poète parle qu'il faut parler en poète ; Plaute n'a pas écrit comme Virgile, et ne laisse pas d'avoir bien écrit. Ici donc, tu ne trouveras en beaucoup d'endroits qu'une prose rimée, peu de scènes toutefois sans quelque raisonnement assez véritable, et partout une conduite assez industrieuse. » (Corneille, *La Veuve* (3) : *Au lecteur*, 1634.)

Mais Corneille ne devait pas tarder à s'engager dans une autre voie et à y marquer sa trace d'une manière plus profonde.

---

(1) Dans son *Examen*, Corneille n'a pas manqué de signaler cette cause de son succès : « La nouveauté de ce genre de comédie, dont il n'y a point d'exemple en aucune langue, et le style naïf qui faisait une peinture de la conversation des honnêtes gens, furent sans doute cause de ce bonheur surprenant, qui fit alors tant de bruit. On n'avait jamais vu jusque-là que la comédie fît rire sans personnages ridicules, tels que les valets bouffons, les parasites, les capitaines, les docteurs, etc. » (*Examen de Mélite.*) Ainsi, du premier coup, Corneille s'affranchissait de la tradition.

(2) Voyez la scène célèbre de la *Galerie du Palais*, acte IV, sc. XIII.

(3) A propos de *la Veuve*, voyez les nos 18, 19 et 20 du présent chapitre.

## 2° *Les chefs-d'œuvre* (*1636-1643*).

### *Le Cid (1636).*

**★ Source du « Cid » :**

On a raconté souvent comment M. de Chalon, secrétaire des commandements de la reine-mère, retiré à Rouen, aurait exhorté Corneille à se tourner vers la tragédie, et lui aurait même indiqué un sujet :

**38.** « Le genre de comique que vous embrassez ne peut vous procurer qu'une gloire passagère, vous trouverez dans les Espagnols des sujets qui, traités dans notre goût par des mains comme les vôtres, produiront de grands effets. Apprenez leur langue, elle est aisée; je vous offre de vous montrer ce que j'en sais, et, jusqu'à ce que vous soyez en état de lire par vous-même, de vous traduire quelques endroits de Guilhem de Castro. » (De Beauchamps, *Recherches sur les théâtres de France*, t. II, p. 146, 1735.)

Bien que par l'intermédiaire de cet historien, l'anecdote remonte au P. de Tournemine, elle n'a pas une valeur indiscutable. Elle ne tient pas compte de *l'Illusion comique* (1636), antérieure au *Cid*, où se trouve déjà visiblement l'inspiration espagnole, ni de *Médée*, tragédie qui est de 1635. Le génie propre de Corneille et son goût personnel le tournaient suffisamment vers l'Espagne et la tragédie.

Il n'en est pas moins vrai que le sujet a été emprunté à Guilham de Castro. Le poète lui-même le dit : ses ennemis le lui reprochèrent. Mairet, faisant parler l'auteur espagnol, l'accuse de plagiat :

**★ Rapport avec Guilhem de Castro :**

**39.** Ingrat, rends-moi mon *Cid* jusques au dernier mot.
Après tu connaîtras, Corneille déplumée,
Que l'esprit le plus vain est souvent le plus sot,
Et qu'enfin tu me dois toute ta renommée.

(Mairet, *L'auteur du vrai « Cid » espagnol à son traducteur français.*)

Scudéry reprit la même critique ; il suffit, pour la réduire à néant, de la réponse de Corneille lui-même :

**40.** « Vous avez voulu me faire passer pour un simple traducteur, sous ombre de soixante et douze vers que vous marquez sur un ouvrage de deux mille, et que ceux qui s'y connaissent n'appelleront jamais de simples traductions ; vous avez déclamé contre moi, pour avoir tu le nom de l'auteur espagnol, bien que vous ne l'ayez appris que de moi et que vous sachiez fort bien que je ne l'ai celé à personne, et que même j'en ai porté l'original en sa langue à Monseigneur le cardinal votre maître et le mien... » (CORNEILLE, *Lettre apologétique au Sr Scudéry*, 1637.)

La défense est bonne : il y a loin de l'original à la copie ; si quelques passages sont imités, l'inspiration de l'ensemble et le système dramatique sont si différents qu'il ne peut pas être question de plagiat ; allons plus loin : imiter ainsi, c'est inventer.

Le succès fut tout de suite éclatant.

### ★ Succès du « Cid » :

**41.** « Je vous souhaiterais ici, pour y goûter, entre autres plaisirs, celui des belles comédies qu'on y représente, et particulièrement d'un *Cid* qui a charmé tout Paris. Il est si beau qu'il a donné de l'amour aux dames les plus continentes (1), dont la passion a même plusieurs fois éclaté au théâtre public. On a vu seoir en corps aux bancs de ses loges ceux qu'on ne voit d'ordinaire que dans la chambre dorée et sur le siège des fleurs de lys. La foule a été si grande à nos portes, et notre lieu s'est trouvé si petit que les recoins du théâtre qui servaient les autres fois comme de niches aux pages, ont été des places de faveur pour les cordons bleus et la scène y a été d'ordinaire parée de croix de chevaliers de l'ordre. » (MONDORY, *Lettre à Balzac*, 18 janvier 1637.)

(1) « Il est malaisé de s'imaginer avec quelle approbation cette pièce fut reçue de la cour et du public. On ne se pouvait lasser de la voir, on n'entendait autre chose dans les compagnies, chacun en savait quelque partie par cœur, on la faisait apprendre aux enfants et, en quelques endroits de la France, il était passé en proverbe de dire : « Cela est beau comme *le Cid*. » (PELLISSON, *Histoire de l'Académie*, t. I, p. 110, éd. 1730.)

L'envie ne tarda pas à se faire jour, que Corneille lui-même l'ait provoquée en publiant sa hautaine *Excuse à Ariste* :

> Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée,
> Et pense toutefois n'avoir point de rival,
> A qui je fasse tort en le traitant d'égal :

que Richelieu ait donné lui-même le signal et comme le mot d'ordre (1). En tout cas, il en résulta une querelle littéraire, retentissante, féconde en pamphlets de toutes sortes, qu'il serait long de raconter dans le détail. Nous n'en tirerons que ce qui peut intéresser l'étude de la pièce elle-même.

Après les escarmouches du début, plus pleines d'injures que d'arguments, Scudéry fit paraître ses *Observations sur « le Cid »*.

### ★ Observations de Scudéry :

**42.** « .... Je prétends prouver contre cette pièce du « *Cid* » :

*Que le sujet n'en vaut rien du tout,*
*Qu'il choque les principales règles du Poème dramatique,*
*Qu'il manque de jugement en sa conduite,*
*Qu'il a beaucoup de méchants vers,*
*Que presque tout ce qu'il a de beautés sont dérobées,*
*Et qu'ainsi l'estime qu'on en fait est injuste.*

« ... Il faut que le premier acte, dans cette espèce de poème (tragi-comédie), embrouille une intrigue, qui tienne toujours l'esprit en suspens et qui ne se démêle qu'à la fin de tout l'ouvrage. Le nœud gordien n'a pas besoin d'avoir un Alexandre dans *le Cid* pour le dénouer : le père de Chimène y meurt presque dès le commencement; dans toute la pièce, elle ni Rodrigue ne poussent et ne peuvent pousser qu'un seul mouvement; on n'y voit aucune diversité, aucune intrigue, aucun nœud. Et le moins clairvoyant des spectateurs devine, ou plutôt voit la fin de cette aventure aussitôt qu'elle est commencée (2).

---

(1) « Quand *le Cid* parut, Richelieu en fut aussi alarmé que s'il avait vu les Espagnols devant Paris. Il souleva les auteurs contre cet ouvrage, et il se mit à leur tête. » (FONTENELLE, *Vie de Corneille*, d'Olivet, *Hist. de l'Acad.*, p. 219, éd. 1730.)

(2) La critique est fausse : l'action essentielle n'est pas la mort du comte. La poursuite de Chimène est pour Rodrigue un danger sérieux qui constitue une intrigue et dont l'issue est douteuse.

« ... Il est vrai que Chimène épousa le Cid, mais il n'est point vraisemblable qu'une fille d'honneur épousa le meurtrier de son père (1).

« Toutes ces belles actions que fit le Cid en plusieurs années sont tellement assemblées par force en cette pièce pour la mettre dans les vingt-quatre heures, que les personnages y semblent des dieux de machine qui tombent de ciel en terre (2).

« Disons encore que le théâtre en est si mal entendu, qu'un même lieu, représentant l'appartement du roi, celui de l'Infante, la maison de Chimène et la rue, presque sans changement de face, le spectateur ne sait le plus souvent où sont les acteurs (3). Maintenant, pour la versification, j'ajoute qu'elle est la meilleure de cet auteur; mais elle n'est point assez parfaite, pour avoir dit lui-même qu'il quitte la terre, que son vol le cache dans les cieux... » (SCUDÉRY, *Observations sur « le Cid »*, 1637.)

Scudéry n'a pas toujours tort dans ses observations, mais la conclusion qu'il en tire : *que l'estime qu'on fait du « Cid » est injuste*, est erronée.

L'on sait que le poème et les observations de Scudéry furent soumis au jugement de l'Académie : de là les *Sentiments de l'Académie sur « le Cid »*, dont la rédaction fut si difficile, puisqu'il s'agissait de contenter le Cardinal, Scudéry et Corneille à la fois : car les académiciens n'étaient pas tous « ligués » contre le poète, et c'est sans enthousiasme qu'ils se mirent à leur besogne (4). Chapelain fut

(1) Chimène n'épouse pas Rodrigue à la fin de la pièce. « Pour ne pas contredire l'histoire, dit Corneille, j'ai cru ne me pouvoir dispenser d'en jeter quelque idée, mais avec incertitude de l'effet ; et ce n'était que par là que je pouvais accorder la bienséance du théâtre avec la vérité. » (*Examen du Cid.*)

(2) Juste ; Corneille le reconnaît : « Je ne puis dénier que la règle des vingt et quatre heures presse trop les incidents de cette pièce, etc... » (*Ibid.*)

(3) C'est encore vrai. « Passons à l'unité de lieu, qui n'a pas donné moins de gêne en cette pièce... Tout s'y passe donc dans Séville, et garde ainsi quelque espèce d'unité de lieu en général ; mais le lieu particulier change de scène, et tantôt c'est le palais du roi, tantôt l'appartement de l'infante, tantôt la maison de Chimène, et tantôt une rue ou place publique, etc... » (*Ibid.*).

(4) Cf. *Lettre* de Chapelain à Balzac (13 juin 1637) : « J'apprends avec plaisir que *le Cid* ait fait en vous le même effet qu'en tout notre monde. La matière, les beaux sentiments que l'espagnol lui avait donnés et les ornements qu'a ajoutés notre poète français ont mérité l'applaudissement du peuple et de la cour, qui n'étaient point encore accoutumés à de telles délicatesses.... L'affaire est passée en

le rédacteur du texte définitif. Cette critique est trop longue pour être citée ; nous en reproduirons seulement la fin :

★ **Observations de l'Académie :**

43. « Après tout il faut avouer qu'encore qu'il ait fait le choix d'une matière défectueuse (1), il n'a pas laissé de faire éclater en beaucoup d'endroits de si beaux sentiments et de si belles paroles, qu'il a en quelque sorte imité le ciel, qui, en la dispensation de ses trésors et de ses grâces, donne indifféremment la beauté du corps aux méchantes âmes et aux bonnes. Il faut confesser qu'il y a semé un bon nombre de vers excellents, et qui semblent avec quelque justice demander grâce pour ceux qui ne le sont pas. Aussi les aurions-nous remarqués particulièrement, comme nous avons fait les autres, n'était qu'ils se découvrent assez d'eux-mêmes, et que d'ailleurs nous craindrions qu'en les ôtant de leur situation, nous ne leur ôtassions une partie de leur grâce, et que commettant une espèce d'injustice pour vouloir être trop juste, nous ne diminuassions leurs beautés à force de les vouloir faire paraître. Ce qu'il y a de mauvais dans l'ouvrage n'a pas laissé même de produire de bons effets, puisqu'il a donné lieu aux observations qui lui ont été faites dessus, et qui sont remplies de beaucoup de savoir et d'élégance (2)... Enfin nous concluons qu'encore que le sujet du *Cid* ne soit pas bon, qu'il pèche dans son dénouement (3), qu'il soit chargé d'épisodes inutiles (4), que la bienséance y manque en beaucoup de lieux (5), aussi

---

procès ordinaire, et moi qui vous parle en ai été le rapporteur... Dieu veuille que nous en sortions plus à notre honneur que ceux qui nous ont rendus juges souverains et réguliers par leur déférence. » (T. I, p. 156).

Le 22 août 1637, il écrit encore au même : « Ce qui m'embarrasse, et avec beaucoup de fondement, est d'avoir à choquer et la cour et la ville, les grands et les petits, l'une et l'autre des parties contestantes, et en un mot tout le monde en me choquant moi-même sur un sujet qui ne devait point être traité par nous. » (T. I, p. 164). Ainsi, Chapelain dans le fond n'avait aucune animosité contre Corneille, et même jugeait favorablement *le Cid*.

(1) Parce qu'elle n'est pas conforme aux préceptes d'Aristote sur le *vraisemblable* dans la tragédie.

(2) Allusion à Scudéry.

(3) Il n'est pas « selon l'art ».

(4) Le rôle de l'infante.

(5) « La bienséance des mœurs d'une fille introduite comme vertueuse n'y est gardée par le poète, lorsqu'elle se résout à épouser celui qui a tué son père. » *Sentiments de l'Académie*.)

bien que la bonne disposition du théâtre (1), et qu'il y ait beaucoup de vers bas, et de façons de parler impures; néanmoins la naïveté et la véhémence de ses passions, la force et la délicatesse de plusieurs de ses pensées, et cet agrément inexplicable qui se mêle dans tous ses défauts, lui ont acquis un rang considérable entre les poèmes français de ce genre. Si son auteur ne doit pas toute sa réputation à son mérite, il ne la doit pas toute à son bonheur, et sa nature lui a été assez libérale pour excuser la fortune si elle lui a été prodigue ». (Chapelain, *Sentiments de l'Académie sur « le Cid »*.)

Dans l'ensemble, la critique de Chapelain, pointilleuse assurément et parfois fausse, est néanmoins très modérée de forme et de ton, et l'auteur avait raison de dire dans une lettre:

**★ Valeur des « Sentiments de l'Académie » :**

**44.** « Si vous me demandez ce qui m'en semble, je vous confesserai que j'en tiens le biais de l'introduction adroit, ayant à choquer le jugement de la cour et du peuple; que j'en crois la doctrine solide, et qu'à mon avis la modération et l'équité y règnent partout. » (Chapelain, *Lettre à Balzac*, 25 janvier 1638, t. I, p. 194.)

Mais cette « doctrine solide » sur laquelle il s'appuie, voilà justement le point faible. Et lui et Scudéry attaquent Corneille au nom des *règles* qu'il a violées : c'est un crime d'avoir réussi contre l'avis des « doctes ». Balzac nous exprime fort bien l'avis juste et raisonnable, en mettant l' « agrément inexplicable » de la pièce au-dessus de la vaine observation des règles. Il s'adresse à Scudéry qui lui a envoyé ses *Observations :*

**★ Jugement de Balzac :**

**45.** « Considérez, Monsieur, que toute la France entre en cause avec lui, et qu'il n'y a pas un des juges, dont le bruit est que vous êtes convenus ensemble, qui n'ait loué ce que vous désirez qu'il condamne. De sorte que, quand vos arguments seraient invincibles, et que votre adversaire même y acquiescerait, il aurait de quoi se consoler glorieusement de la

(1) Il s'agit des changements de lieux trop fréquents.

perte de son procès, et vous pourrait dire que d'avoir satisfait tout un royaume est quelque chose de plus grand et de meilleur que d'avoir fait une pièce régulière... Il y a des beautés parfaites qui sont effacées par d'autres beautés qui ont plus d'agrément et moins de perfection. Et, parce que l'acquis n'est pas si noble que le naturel, ni le travail des hommes si estimable que les dons du Ciel, on vous pourrait encore dire que savoir l'art de plaire ne vaut pas tant que savoir plaire sans art. Aristote blâme la *Fleur* d'Agathon, quoiqu'il dise qu'elle fût agréable ; et l'*Œdipe* peut-être n'agréait pas, quoique Aristote l'approuve. Or s'il est vrai que la satisfaction des spectateurs soit la fin que se proposent les spectacles, et que les maîtres mêmes du métier aient quelquefois appelé de César au peuple, le *Cid* du poète français ayant plu, aussi bien que la *Fleur* du poète grec, ne serait-il point vrai qu'il a obtenu la fin de la représentation et qu'il est arrivé à son but, encore que ce ne soit pas par le chemin d'Aristote, ni par les adresses de sa *Poétique ?* Mais vous dites qu'il a ébloui les yeux du monde, et vous l'accusez de charme et d'enchantement. Je connais beaucoup de gens qui feraient vanité d'une telle accusation... Ce serait, à dire vrai, une belle chose de pouvoir faire des prodiges innocemment, de faire voir le soleil quand il est nuit... C'est ce que vous reprochez à l'auteur du *Cid*, qui, vous avouant qu'il a violé les règles de l'art, vous oblige de lui avouer qu'il a un secret qui a mieux réussi que l'art même ; et, ne vous niant pas qu'il a trompé toute la cour et tout le peuple, ne vous laisse conclure de là sinon qu'il est plus fin que toute la cour et que tout le peuple, et que la tromperie qui s'étend à un si grand nombre de personnes est moins une fraude qu'une conquête... Ainsi vous l'emportez dans le cabinet, et il a gagné au théâtre... » (Balzac, *Lettre à Scudéry*, 27 août 1637.)

Cette lettre fameuse, aux périodes et aux antithèses si bien ajustées, si chaleureuse dans la défense du poète attaqué, est d'une justesse parfaite : le point de vue auquel s'est placé le célèbre épistolier est si conforme à celui de nous autres, modernes, que nous n'avons pas un mot à y changer.

Mais quel est le « charme » par lequel *le Cid* a « conquis » la cour et le peuple ? C'est un charme de jeunesse libre et hardie, de poésie profonde et émouvante, surtout d'amour vibrant ; c'est un merveilleux poème d'amour dont on s'enivre encore aujourd'hui.

Et pourtant, c'est cette peinture de l'amour que l'on trouvait contraire aux bienséances ; c'est cette puissance de leur passion qu'on reprochait à Rodrigue et à Chimène.

Le prince de Conti condamne l'amoureux et le duelliste :

### ★ Le personnage de Rodrigue :

**46.** « Rodrigue n'obtiendrait pas le rang qu'il a dans la comédie, s'il ne l'eût mérité par deux duels, en tuant le comte et en désarmant Don Sanche ; et si l'histoire le considère davantage par le nom de *Cid* et par ses exploits contre les Maures, la comédie l'estime beaucoup plus par sa passion pour Chimène et par ses deux combats particuliers. » (Prince de Conti, *Traité de la comédie et des spectacles selon la tradition de l'Église*, 1667.)

Chimène est jugée tantôt trop passionnée, tantôt trop froide.

### ★ Caractère de Chimène :

**47.** « Au moins ne peut-on nier qu'elle ne soit. contre la bienséance de son sexe, amante trop sensible et fille trop dénaturée... Nous la blâmons de ce que son amour l'emporte sur son devoir, et qu'en même temps qu'elle poursuit Rodrigue, elle fait des vœux en sa faveur. » (Chapelain, *Sentiments de l'Académie*.)

**48.** « Chimène, au lieu de tâcher d'émouvoir le roi, lui dit des pointes (1), et le roi lui devrait dire : « Allez, ma mignonne, vous avez l'esprit bien joli, mais vous n'êtes guère affligée. » (*Jugement du « Cid » composé par un bourgeois de Paris, marguillier de sa paroisse*, 1637, Recueil de Granet, t. I, p. 107.)

Ni l'un ni l'autre des deux auteurs n'a raison : ils ont négligé le combat qui se livre en elle, comme dans Rodrigue, et qui fait la beaut de leurs rôles. Leurs entrevues sont sans doute peu vraisemblables,

(1) Cf. acte II, sc. VIII, vers 660 sq. Au vers 680, l'Académie mit en note : « Chimène en tout cet endroit paraît trop subtile pour une affligée. »

mais elles débordent de sentiments qui font pleurer; on est ému, c'est l'essentiel; et le fougueux défenseur des règles, l'abbé d'Aubignac, finit par dire :

**★ L'expression de la passion :**

**49.** « Il n'y a point d'apparence que Rodrigue, tout sanglant du meurtre du père de Chimène, aille rendre visite à cette fille, ni qu'elle le reçoive ; et néanmoins leur conversation est remplie de si beaux sentiments que plusieurs n'ont pas reconnu ce défaut, et que ceux qui l'ont reconnu l'ont toléré... Quand Don Sanche apporte son épée à Chimène, il ne doit pas souffrir qu'elle s'emporte à de longues plaintes par la fausse croyance que Rodrigue est mort, dont il la peut détromper par une seule parole ; mais ce qu'elle dit est si agréable qu'on ne voudrait pas que Don Sanche fût plus prudent et qu'il eût fait perdre un si beau discours... Les stances de Rodrigue, où son esprit délibère entre son amour et son devoir, ont ravi toute la cour et tout Paris. » (Abbé d'Aubignac, *Pratique du théâtre*, 1657, IV, 2, p. 261 ; IV, 4, p. 282, éd. 1715.)

On est ravi ; les bienséances sont oubliées. Bossuet à son tour s'en indigne :

**★ Jugement de Bossuet :**

**50.** « Dites-moi, que veut un Corneille, dans son *Cid*, sinon qu'on aime Chimène, qu'on l'adore avec Rodrigue, qu'on tremble avec lui lorsqu'il est dans la crainte de la perdre, et qu'avec lui on s'estime heureux lorsqu'il espère de la posséder ? » (Bossuet, *Maximes sur la Comédie*, IV, p. 9, éd. 1694.)

C'est bien effet ce que s'est proposé Corneille, parce que la terreur et la pitié sont le but de la tragédie ; mais quand Bossuet condamne, nous admirons.

## *Horace (1640.*

**★ Silence après « le Cid » :**

**51.** « Il [Corneille] ne fait plus rien, et Scudéry a du moins gagné cela en le querellant qu'il l'a rebuté du métier et lui a

tari sa veine. Je l'ai, autant que j'ai pu, réchauffé et encouragé à se venger de Scudéry et de sa protectrice, en faisant quelque nouveau *Cid* qui attire encore les suffrages de tout le monde et qui montre que l'art n'est pas ce qui fait la beauté. Mais il n'y a pas moyen de l'y résoudre, et il ne parle plus que des règles et que des choses qu'il eût pu répondre aux Académiciens, s'il n'eût point craint de choquer les puissances, mettant au reste Aristote entre les auteurs apocryphes, lorsqu'il ne s'accommode pas à ses imaginations. » (CHAPELAIN, *Lettre à Balzac*, 15 janvier 1639.)

Corneille ne refit pas un nouveau *Cid :* mûri par cette lutte, rendu défiant par tant d'attaques, craignant toujours le reproche de plagiaire, il se tourna vers l'histoire romaine, et choisit un sujet dont la matière semblait très pauvre. Quant au silence de plus de trois ans qui sépare *le Cid* d'*Horace*, il ne faut pas nous en étonner à l'excès : le poète a pu avoir quelques moments de découragement : mais il faut se rappeler que la querelle n'était pas un moment favorable pour concevoir et écrire une nouvelle tragédie et que l'année 1640 vit coup sur coup paraître deux tragédies de Corneille auxquelles il dut travailler simultanément.

Pour éviter les critiques malveillantes dont *le Cid* avait été poursuivi, le Normand Corneille crut habile de lire sa pièce, comme pour la soumettre à leur jugement, aux personnages qu'il avait le plus à redouter : la lecture eut lieu chez Bois-Robert ; Chapelain, l'abbé d'Aubignac y assistaient. La pièce ne fut pas ménagée par eux. D'Aubignac a indiqué plus tard quelles fautes il trouva dans *Horace :* duplicité d'action, — bienséances violées dans le meurtre de Camille (1), — caractère froid et odieux de Valère (2), particulièrement au cinquième acte.

---

(1) « La scène ne donne point les choses comme elles ont été, mais comme elles devaient être... C'est pourquoi la mort de Camille par la main d'Horace, son frère, n'a pas été approuvée au théâtre, bien que ce soit une aventure véritable, et j'avais été d'avis, pour sauver en quelque sorte l'histoire et tout ensemble la bienséance de la scène, que cette fille désespérée, voyant son frère l'épée à la main, se fût précipitée dessus ; ainsi elle fût morte par la main d'Horace, et lui eût été digne de compassion, comme un malheureux innocent. L'histoire et le théâtre auraient été d'accord. » (*Pratique du théâtre*, II, 1, p. 58, éd. 1715.)

Voyez la réponse de Corneille dans son *Examen*.

(2) « Selon l'humeur des Français, il devrait chercher une plus noble voie pour venger sa maîtresse, et nous souffririons plus volontiers qu'il étranglât Horace que de lui faire un procès. » (*Pratique du théâtre*, IV, 6, p. 305, éd. 1715.) Voyez encore la réponse de Corneille à la fin de son *Examen*.

Les remèdes que propose l'abbé nous semblent assez étranges, et nous préférons encore ce que Corneille a choisi.

Chapelain s'en prit aussi au dénoûment, et comme le précédent, indiqua au poète le moyen de le rendre meilleur (1).

Le poète ne les écouta pas, et sa pièce fut applaudie.

### ★ Succès d'« Horace » :

**52.** « M. Corneille... a toujours cru que le Cardinal et une autre personne de grande qualité avaient suscité cette persécution contre *le Cid*, témoin ces paroles qu'il écrivit à un de ses amis et des miens, lorsque ayant publié l'*Horace*, il connut un bruit qu'on ferait encore des observations et un nouveau jugement sur cette pièce : « Horace fut condamné par les duumvirs, mais il fut absous par le peuple. » (PELLISSON, *Histoire de l'Académie française*, p. 127, éd. 1730.)

L'une des critiques de l'abbé d'Aubignac était cependant sérieuse, et dans son *Examen* de 1660, Corneille lui-même se l'est adressée ;

### ★ Duplicité d'action :

**53.** « ... Le second défaut est que cette mort [la mort de Camille] fait une action double par le second péril où tombe Horace après être sorti du premier. L'unité de péril d'un héros dans la tragédie fait l'unité d'action ; et quand il en est garanti, la pièce est finie, si ce n'est que la sortie même de ce péril l'engage si nécessairement dans un autre, que la liaison et la continuité des deux n'en fasse qu'une action ; ce qui n'arrive point ici, où Horace revient triomphant sans aucun besoin de tuer sa sœur, ni même de parler à elle ; l'action serait suffisamment terminée par sa victoire. Cette chute d'un péril en l'autre, sans nécessité, fait ici un effet d'autant plus mauvais que d'un péril public, où il y va de tout l'État, il

---

(1) « ... Dès l'année passée, je lui dis qu'il fallait changer son cinquième acte des *Horaces*, et lui dis par le menu comment, à quoi il avait résisté toujours depuis, quoique tout le monde lui criât que la fin était brutale et froide, et qu'il en devait passer par mon avis. Enfin, de lui-même, il vint me dire qu'il se rendait et qu'il le changerait, et que ce qu'il ne l'avait pas fait était pour ce qu'en matière d'avis, il craignait toujours qu'on ne les lui donnât par envie et pour détruire ce qu'il avait bien fait. » (CHAPELAIN, *Lettre à Balzac*, 18 novembre 1640, t. I, p. 722, note.)

tombe en un péril particulier, où il n'y va que de sa vie; et, pour dire encore plus, d'un péril illustre, où il ne peut succomber que glorieusement, en un péril infâme, dont il ne peut sortir sans tache. » (CORNEILLE, *Examen d'Horace*, 1660.)

Ces observations sont justes, mais elles sont bien sévères, et un peu étroites : il n'y a peut-être pas, au sens strict du mot, unité d'action parce qu'il n'y a pas unité de péril ; mais au moins il y a unité d'intérêt, et pour nous modernes, cela peut suffire ; le personnage d'Horace reste au premier plan du commencement à la fin ; qu'il ne soit pas toujours sympathique, c'est une autre affaire, mais nous ne cessons pas de nous intéresser à son sort.

En tout cas, il y a dans les lignes que nous venons de citer l'ingénuité d'un homme bien sûr des autres mérites de sa tragédie : la beauté du récit du combat, dont d'Aubignac lui-même louait l'habile disposition, la grandeur héroïque des caractères, la peinture heureusement variée des différentes sortes de patriotisme.

## *Cinna (1640).*

### ★ Succès de la pièce :

**54.** « Ce poème a tant d'illustres suffrages qui lui donnent le premier rang parmi les miens, que je me ferais trop d'importants ennemis si j'en disais du mal, etc... » (CORNEILLE, *Examen de Cinua*, 1660.)

Pour la pièce de *Cinna*, nous ne trouvons plus en effet de critiques comme pour *le Cid* et encore *Horace :* le succès est si grand que Corneille attend trois ans avant d'imprimer sa pièce. La pièce est régulière ; le sujet était propre à intéresser les spectateurs du XVIIe siècle ; mais ce qui les captivait le plus n'était pas ce qui nous retient aujourd'hui ; et il n'en faut pour preuve que la lettre célèbre de Balzac à Corneille sur cette tragédie.

### ★ Jugement de Balzac :

**55.** « ... Vous nous faites voir Rome tout ce qu'elle peut être à Paris, et ne l'avez point brisée en la remuant. Ce n'est point une Rome de Cassiodore, et aussi déchirée qu'elle était au siècle des Théodorics : c'est une Rome de Tite-Live, et aussi

pompeuse qu'elle était au temps des premiers Césars. Vous avez même trouvé ce qu'elle avait perdu dans les ruines de la république, cette noble et magnanime fierté ; et il se voit bien quelques passables traducteurs de ses paroles et de ses locutions, mais vous êtes le vrai et fidèle interprète de son esprit et de son courage. Je dis plus, Monsieur, vous êtes souvent son pédagogue et l'avertissez de la bienséance quand elle ne s'en souvient pas. Vous êtes le réformateur du vieux temps, s'il a besoin d'embellissement ou d'appui. Aux endroits où Rome est de brique, vous la rebâtissez de marbre (1) : quand vous trouvez du vide, vous le remplissez d'un chef-d'œuvre ; et je prends garde que ce que vous prêtez à l'histoire est toujours meilleur que ce que vous empruntez d'elle. La femme d'Horace et la maîtresse de Cinna, qui sont deux véritables enfantements, et les deux pures créatures de votre esprit (2), ne sont-elles pas aussi les principaux ornements de vos deux poèmes ? Et qu'est-ce que la saine antiquité a produit de vigoureux et de ferme dans le sexe faible, qui soit comparable à ces nouvelles héroïnes que vous avez mises au monde ? à ces Romaines de votre façon ? Je ne m'ennuie point depuis quinze jours de considérer celle que j'ai reçue la dernière. Je l'ai fait admirer à tous les habiles de notre province ; nos orateurs et nos poètes en disent merveilles ; mais un docteur de mes voisins, qui se met d'ordinaire sur le haut style, en parle, certes, d'une étrange sorte... Il se contentait le premier jour de dire que votre Émilie était la rivale de Caton et de Brutus, dans la passion de la liberté ; à cette heure, il va bien plus loin : tantôt il la nomme la possédée du démon de la République, et quelquefois la belle, la raisonnable, la sainte et l'adorable furie. Voilà d'étranges paroles sur le sujet de votre Romaine, mais elles ne sont pas sans fondement. Elle inspire en effet toute la conjuration, et donne chaleur au parti, par le feu qu'elle jette dans l'âme du chef... C'est à mon gré une personne si excellente que je pense dire peu à son avantage de dire que vous êtes beau-

(1) La critique se sent à travers l'éloge.
(2) Sabine et Émilie ne sont pas des personnages historiques, ce sont des inventions du poète pour les besoins de l'intrigue.

coup plus heureux en votre race que Pompée en la sienne, et que votre fille Émilie vaut sans comparaison davantage que Cinna son petit-fils... Il vous est obligé de son mérite comme à Auguste de sa dignité : l'empereur le fit consul, et vous l'avez fait honnête homme ; mais vous l'avez pu faire par les lois d'un art qui polit et orne la vérité, qui permet de favoriser en imitant, qui quelquefois se propose le semblable et quelquefois le meilleur... » (BALZAC, *Lettre à Corneille*, 17 janvier 1643.)

Cette lettre montre très finement la part d'invention et d'idéalisation qu'il y a dans les pièces historiques de Corneille ; elle indique ce qu'il y a d'excessif dans le caractère d'Émilie, et de médiocre dans celui de Cinna. Mais surtout elle nous apprend, par le fait que Balzac parle d'eux seuls, qu'ils apparaissaient alors comme les personnages principaux : il n'est pas question d'Auguste (1). Or il n'en est pas de même pour nous, et pour Corneille aussi : d'après le second titre de la tragédie et les premières lignes de la dédicace à M. de Montauron (2) ; c'est Auguste, semble-t-il, qui tient le rôle essentiel.

On conçoit d'ailleurs que les spectateurs, prévenus en faveur des conjurés parce qu'ils paraissent dès le début sur la scène et mal disposés pour Auguste à cause du tableau qu'on nous a fait de ses crimes, ne pussent se ressaisir, et continuent à s'intéresser jusqu'au bout aux personnages sympathiques du début. Mais c'est évidemment la lutte qui se passe dans l'âme d'Auguste qui doit attirer ensuite l'attention.

Cet Auguste, quel est-il ? On l'a interprété de diverses manières. On n'a voulu voir en lui qu'un tyran cruel et pusillanime qui pardonne par peur (Schlegel). Mais Corneille lui-même dit que « ce monarque était tout généreux » : il n'est pas douteux que ce soit l'héroïsme de la clémence que Corneille ait voulu nous faire admirer. Quand Auguste arrive à ce degré suprême où il s'écrie :

---

(1) Le prince de Conti met aussi au premier plan l'amour d'Émilie et de Cinna : « En voyant jouer *Cinna*, on se récrie beaucoup plus sur toutes les choses passionnées qu'il dit à Emilie et sur toutes celles qu'elle lui répond que sur la clémence d'Auguste, à laquelle on songe peu et dont aucun des spectateurs n'a jamais pensé à faire l'éloge en sortant de la comédie. » (*Traité de la Comédie et des Spectacles*, 1667.)

(2) « Je vous présente un tableau d'une des plus belles actions d'Auguste. Ce monarque était tout généreux, etc... »

Je suis maître de moi comme de l'univers :
Je le suis, je veux l'être...
Soyons ami, Cinna, c'est moi qui t'en convie,

peut-on songer à autre chose qu'à une grandeur d'âme sublime, et ne devons-nous pas, comme Condé à vingt ans, verser des larmes (1) ?

### *Polyeucte (1643).*

Sans s'en douter, Corneille revint avec cette pièce aux origines mêmes de notre théâtre, d'abord tout religieux. Le succès le récompensa encore.

**★ Succès de « Polyeucte » :**

**56.** « J'ai ouï dire qu'ils (les comédiens) ne s'étaient pas mal trouvés des sujets saints, et qu'ils avaient gagné plus d'argent au *Polyeucte* qu'à quelque autre tragédie qu'ils aient représentée depuis. » (Abbé de Villiers, *Entretien sur les tragédies du temps*, 1675, Recueil de Granet, t. I, p. 29.)

Un sonnet du poète Dalibray constate aussi ce succès et précise en même temps l'intérêt religieux que présentait la pièce.

**57.** Honte du temps passé, merveille de notre âge,
Exemple inimitable à la postérité,
Il ne te restait plus qu'à faire un saint ouvrage,
Pour te mieux assurer de l'immortalité.

Tu l'as fait, cher Corneille, et sans apprentissage,
Ce chef-d'œuvre qu'en vain d'autres avaient tenté.
Aux yeux même du ciel tu rends la scène sage,
Et tu fais sans dégoût parler de piété.

Toi seul as rencontré cet art si souhaitable,
Qui sait mêler l'utile avec le délectable ;
*Polyeucte*, à la fois, nous charme et nous instruit.

Il rallume en nos cœurs une foi refroidie,
Et dans les saints discours l'on ne fait point de fruit,
Ou bien l'on en doit faire à voir ta tragédie.

(Dalibray.)

(1) Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, ch. xxxii. Il ajoute : « C'étaient là des larmes de héros. Le grand Corneille faisant pleurer le grand Condé d'admiration est une époque bien célèbre dans l'histoire de l'esprit humain. »

*Polyeucte* est une pièce édifiante, et non seulement elle suscite d'autres pièces religieuses (Corneille se répète avec *Théodore*, Rotrou fait *Saint-Genest*), mais encore elle amène un abbé poète à dire :

**58.** « ... Cette tragédie est remplie de si beaux et de si grands traits de religion, et qui en laissent de si hautes idées, qu'en la relisant plusieurs fois, j'ai désiré voir accomplir le projet d'un théâtre chrétien, dont on parla il y a quelques années. » (Abbé du Jarry, Préface de ses *Poésies sacrées*, 1715.)

Tous ne furent pas cependant aussi favorables à *Polyeucte*. Avant même qu'il parût, il était sévèrement critiqué, et presque chassé de la scène où il devait paraître.

### ★ Jugement de l'Hôtel de Rambouillet :

**59.** « Avant que l'on jouât *Polyeucte*, Corneille le lut à l'Hôtel de Rambouillet, souverain tribunal des affaires d'esprit en ce temps-là. La pièce y fut applaudie autant que le demandaient la bienséance et la grande réputation que l'auteur avait déjà. Mais quelques jours après, Voiture vint trouver Corneille, et prit des tours fort délicats pour lui dire que *Polyeucte* n'avait pas réussi comme il le pensait ; que surtout le christianisme avait extrêmement déplu. Corneille, alarmé, voulut retirer la pièce d'entre les mains des comédiens qui l'apprenaient, mais enfin il la leur laissa sur la parole d'un d'entre eux, qui n'y jouait point, parce qu'il était trop mauvais acteur. Était-ce donc à ce comédien à juger mieux que l'Hôtel de Rambouillet ? » (Fontenelle, *Vie de Corneille*, d'Olivet, *Hist. de l'Acad.*, p. 221, édit. 1730.)

Il n'est pas difficile de voir ce qui choqua les beaux esprits de l'Hôtel : c'est le mélange de la galanterie et du christianisme ; les critiques (1) d'alors se sont chargés de nous renseigner.

---

(1) Je ne parle pas de Boileau dont l'opinion, en définitive, reste incertaine. S'il est vrai, comme nous l'avons vu plus haut (nº 29) qu'il regardât *Polyeucte* comme le chef-d'œuvre de Corneille, comment put-il écrire dans l'*Art poétique* :

De la foi d'un chrétien les mystères terribles
D'ornements égayés ne sont pas susceptibles ?
(Chant III, vers 199 et 200.)

★ **Mélange de la galanterie et du christianisme :**

**60.** « Que les auteurs prennent garde de ne pas mêler aux tragédies saintes les galanteries du siècle, et de faire paraître des passions humaines, qui donnent de mauvaises idées aux spectateurs, et les portent à des pensées vicieuses. Car ce mélange fait qu'elles deviennent odieuses par la sainteté du sujet, ou que la sainteté du sujet est méprisée par la complaisance que plusieurs ont à cette coquetterie. C'est la faute où M. Corneille est tombé dans *le Martyre de Polyeucte*, où, parmi tant de propos chrétiens et tant de beaux sentiments de la religion, Pauline fait avec Sévère un entretien si peu convenable à une honnête femme... » (Abbé d'Aubignac, *Pratique du théâtre*, 1657, IV, 6 (1).

Le prince de Conti va plus loin encore et indique clairement à quoi s'attachait l'attention des spectateurs :

**61.** « En vérité, y a-t-il rien de plus sec et de moins agréable que ce qui est de saint dans cet ouvrage ? Y a-t-il personne qui ne soit mille fois plus touché de l'affliction de Sévère, lorsqu'il trouve Pauline mariée, que du martyre de Polyeucte? » (Prince de Conti, *Traité de la comédie*, 1667.)

C'est injustice pure, et méconnaissance du véritable intérêt de cette tragédie. L'erreur s'est maintenue longtemps (2). Saint-Évremond, tout admirateur qu'il est de Corneille, condamne Polyeucte pour la froideur de ce personnage, qui ne l'est pas.

---

(1) Chapitre manuscrit dirigé contre *Polyeucte* et *Théodore*.
(2) Elle se retrouve chez Voltaire :

De Polyeucte la belle âme
Aurait faiblement attendri,
Et les vers chrétiens qu'il déclame
Seraient tombés dans le décri,
N'eût été l'amour de sa femme
Pour ce païen, son favori,
Qui méritait bien mieux sa flamme
Que son bon dévot de mari.
(*Lettre* à M. Palkener en tête de *Zaïre*.)

**62.** « L'esprit de notre religion est directement opposé à celui de la tragédie. L'humilité et la patience de nos saints sont trop contraires à la vertu des héros que demande le théâtre. Quel zèle, quelle force le ciel n'inspire-t-il pas à Néarque et à Polyeucte? et que ne font pas ces nouveaux chrétiens pour répondre à ces heureuses inspirations? L'amour et les charmes d'une jeune épouse chèrement aimée ne font aucune impression sur l'esprit de Polyeucte... Insensible aux prières et aux menaces, Polyeucte a plus d'envie de mourir pour Dieu que les autres hommes n'en ont de vivre pour eux. Néanmoins, ce qui eût fait un beau sermon faisait une misérable tragédie, si les entretiens de Pauline et de Sévère, animés d'autres sentiments et d'autres passions, n'eussent conservé à l'auteur la réputation que les vertus chrétiennes de nos martyrs lui eussent ôtée. » (SAINT-ÉVREMOND, *De la tragédie ancienne et moderne*, 1672, t. III, p. 175 et 176, éd. 1726.)

C'est faute d'avoir compris le sens de cette tragédie qu'avec Polyeucte on a aussi mal jugé Pauline :

### ★ Pauline :

**63.** « Madame la Dauphine disait l'autre jour, en admirant Pauline de *Polyeucte* : « Eh bien! voilà la plus honnête « femme du monde, qui n'aime point du tout son mari! » (Mme DE SÉVIGNÉ, *Lettre* du 28 août 1680.)

Erreur grave : tous ces jugements nous paraissent faux aujourd'hui. Rien n'est plus touchant que cette tragédie : il y a lutte émouvante dans le cœur de Polyeucte entre l'amour terrestre et l'amour céleste ; les sentiments de Pauline pour son mari deviennent plus vifs à mesure que ses dangers sont plus grands, et précisément l'étude psychologique de cet amour qui croît est une des beautés de la pièce. Pour Sévère, il joue le rôle traditionnel de l'amoureux, c'est-à-dire de celui qui aime sans être aimé (ici il fut aimé) : c'est un rôle de pure galanterie et nous jugeons que Corneille ne l'a inventé que pour plaire au goût de ses contemporains. S'il nous intéresse encore, c'est par son caractère d'honnête homme et ses idées de païen tolérant, non par ses lamentations amoureuses.

## 3° *Jusqu'à la chute de « Pertharite »* (1643-1652).

### *Pompée (1643).*

**64.** « J'ai fait *Pompée* pour satisfaire à ceux qui ne trouvaient pas les vers de *Polyeucte* (1) si puissants que ceux de *Cinna*, et leur montrer que j'en saurais bien retrouver la pompe quand le sujet le pourrait souffrir. » (CORNEILLE, *Épître en tête du « Menteur »*.)

Le ton particulier du style dans cette pièce vient du modèle que Corneille avait choisi : il l'indique lui-même dans son *Examen :*

**★ L'imitation de Lucain :**

**65.** « Pour le style, il est plus élevé en ce poème qu'en aucun des miens, et ce sont sans contredit les vers les plus pompeux que j'aie faits. La gloire n'en est pas toute à moi. J'ai traduit de Lucain tout ce que j'y ai trouvé de propre à mon sujet, et, comme je n'ai point fait de scrupule d'enrichir notre langue du pillage que j'ai pu faire chez lui, j'ai tâché pour le reste à entrer si bien dans sa manière de former ses pensées et de s'expliquer que ce qu'il m'a fallu y joindre du mien sentît son génie, et ne fût pas indigne d'être pris pour un larcin que je lui eusse fait. » (CORNEILLE, *Examen de Pompée*, 1660.)

Aussi il est aisé de comprendre l'admiration que Brébeuf, traducteur de Lucain, exprime, bien que nous ne puissions nous y associer entièrement (2).

---

(1) Dans l'*Examen de Polyeucte*, Corneille dit encore : « Le style n'en est pas si fort ni si majestueux que celui de *Cinna* et de *Pompée ;* mais il a quelque chose de plus touchant. »

(2) Boileau se moquera de Brébeuf qui étale

> De morts et de mourants cent montagnes plaintives.

L'exagération et le mauvais goût ne sont pas moindres chez Corneille ;

> Ces montagnes de morts privés d'honneurs suprêmes,
> Que la nature force à se venger eux-mêmes,
> Et dont les troncs pourris exhalent dans les vents
> De quoi faire la guerre au reste des vivants.
> (*Pompée*, acte I, sc. I, vers 9-12.)

**★ Hommage de Brébeuf :**

**66.** « Je ne me suis pas satisfait moi-même dans les sujets que Monsieur de Corneille a traités, et ses nobles expressions étaient si présentes à mon esprit qu'elles n'étaient pas un médiocre empêchement aux miennes. Dans ce poème inimitable qu'il a fait de la *Mort de Pompée*, il a traduit avec tant de succès, ou même rehaussé avec tant de force ce qu'il a emprunté de Lucain, et il a porté si haut la vigueur de ses pensées et la majesté de son raisonnement qu'il est sans doute un peu malaisé de le suivre. » (BRÉBEUF, *La Pharsale : Avertissement des VII^e et VIII^e livres*, 1654.)

Le titre même de cette pièce pose une question que Corneille n'a pas voulu laisser sans réponse : quel est le héros de la tragédie ? On lit dans l'*Examen*:

**★ Le héros dans « Pompée » et l'unité d'action :**

**67.** « Il y a quelque chose d'extraordinaire dans le titre de ce poème, qui porte le nom d'un héros qui n'y parle point ; mais il ne laisse pas d'en être en quelque sorte le principal acteur, puisque sa mort est la cause unique de tout ce qui s'y passe. J'ai justifié ailleurs l'unité d'action qui s'y rencontre par cette raison que les événements y ont une telle dépendance l'un de l'autre que la tragédie n'aurait pas été complète si je ne l'eusse poussée jusqu'au terme où je la fais finir. » (CORNEILLE, *Examen de Pompée*, 1660.)

Le poète a raison ; Pompée « invisible et présent » domine toute la pièce, il est sans cesse question de lui ; un personnage de premier plan, sa veuve Cornélie, ne vit que par son souvenir et se charge de nous le rappeler.

**★ Cornélie :**

**68.** « De toutes les veuves qui ont jamais paru sur le théâtre, je n'aime à voir que la seule Cornélie, parce qu'au lieu de me faire imaginer des enfants sans père et une femme sans époux, ses sentiments tout romains rappellent dans mon esprit l'idée de l'ancienne Rome et du grand Pompée. » (SAINT-ÉVREMOND, *Dissertation sur la tragédie de Racine intitulée « Alexandre ». A M^me Bourneau*, t. II, p. 455, éd. 1726.)

Une des raisons qui attiraient le public aux pièces de Corneille, c'est la politique qui les remplit. *Pompée,* comme *Cinna* et plus tard *Sertorius*, renferme une délibération politique célèbre, dès l'ouverture de la scène. L'abbé d'Aubignac a trouvé à la condamner :

### ★ La délibération du 1er acte :

**69.** « Celle d'Auguste a ravi tous les spectateurs, et celle de Ptolémée a passé pour une chose commune, ni bonne, ni mauvaise. » (D'Aubignac, *Pratique du théâtre*, IV, 4, 1657, p. 283, éd. 1715.)

Il énumère ensuite longuement les raisons, souvent fausses, de cette infériorité. Contre lui, nous estimons que cette discussion qui porte sur un très grave objet, où les personnages sont vivants et fort bien observés, doit intéresser et ouvre la tragédie d'une façon très originale.

## *Le Menteur (1644), comédie.*

**70.** « J'ai fait *le Menteur* pour contenter les souhaits de beaucoup, qui, suivant l'humeur des Français, aiment le changement, et après tant de poèmes graves dont nos meilleures plumes ont enrichi la scène, m'ont demandé quelque chose de plus enjoué qui ne serait qu'à les divertir ;... dans celui-ci, j'ai voulu tenter ce que pourrait l'agrément du sujet dénué de la force des vers. » (Corneille, *Épître* en tête du *Menteur*.)

Ce caractère du style comique est encore relevé par Corneille dans un passage curieux où il témoigne du succès de sa pièce :

### ★ Succès du « Menteur » :

**71.** La pièce a réussi, quoique faible de style (1),
Et d'un nouveau proverbe elle enrichit la ville,
De sorte qu'aujourd'hui presque en tous les quartiers,
On dit, quand quelqu'un ment, qu'il revient de Poitiers.
Et pour moi, c'est bien pis, je n'ose plus paraître :
Ce maraud de farceur (2) m'a si bien fait connaitre

(1) C'est Cliton, le valet du Menteur qui parle.
(2) Le farceur Jodelet qui jouait le rôle de Cliton.

Que les petits enfants, sitôt qu'on m'aperçoit,
Me courent dans la rue et me montrent au doigt,
Et chacun rit de voir les courtauts de boutique,
Grossissant à l'envi leur chienne de musique,
Se rompre le gosier, dans cette belle humeur,
A crier après moi : *Le Valet du Menteur.*

(CORNEILLE, *La Suite du Menteur*, acte I, sc. III.)

On considère souvent *le Menteur* comme le premier modèle de la comédie de caractères ; on se fonde sur un mot faussement attribué à Molière :

**★ Molière et « le Menteur » :**

72. « Sans *le Menteur*, j'aurais sans doute fait quelques pièces d'intrigue, *l'Etourdi*, *le Dépit amoureux* ; mais peut-être n'aurais-je pas fait *le Misanthrope.* » (NEUFCHATEAU, *L'Esprit du Grand Corneille*, t. 1, p. 149.)

C'est trop donner au *Menteur* : c'est un vice tout superficiel qui est représenté dans Dorante, et qui donne surtout occasion à une intrigue compliquée, sans cesse rebondissante ; pour son action, comme pour la vivacité du style, cette comédie est plus à rapprocher de *l'Étourdi* que du *Misanthrope.*

La comédie se propose de plaire, mais aussi de corriger les mœurs. Or quel profit tirer du *Menteur* qui n'est pas puni ? Pour punir son Dorante, Corneille commença par écrire *la Suite du Menteur* : ce fut un échec.

**★ « La Suite du Menteur » (1645) :**

73. « Avec ses mauvaises habitudes, il a perdu presque toutes ses grâces, et il semble avoir quitté la meilleure part de ses agréments, lorsqu'il a voulu se corriger de ses défauts. » (CORNEILLE, *Épître* en tête de *la Suite du Menteur.*)

Averti, le poète expliqua comment ce n'est pas en punissant un coupable qu'on inspire au spectateur de bonnes actions. (Dorante d'ailleurs, n'est pas puni, mais se transforme.)

Comment dégager la moralité ? De deux façons :

**★ La morale du « Menteur » :**

74. « ... D'abord, en semant adroitement des sentences et

des réflexions morales; secondement, en offrant la naïve peinture des vices et des vertus. Pourvu qu'on les sache mettre en leur jour, et les faire connaître par leurs véritables caractères, celles-ci se feront aimer, quoique malheureuses, et ceux-là se feront détester, quoique triomphants... Je m'assure que toutes les fois que *le Menteur* a été représenté, bien qu'on l'ait vu sortir du théâtre pour aller épouser l'objet de ses derniers désirs, il n'y a eu personne qui se soit proposé son exemple pour acquérir une maîtresse, et qui n'ait pris toutes ses fourbes, quoique heureuses, pour des friponneries d'écolier, dont il faut qu'on se corrige avec soin, si l'on veut passer pour honnête homme. » (CORNEILLE, *Épître* en tête de *la Suite du Menteur*.)

Il y a quelque exagération à propos de Dorante : il n'est pas haïssable malgré tout. « Son talent de mentir est un vice dont les sots ne sont point capables (1). » C'est par les sentences morales surtout que Corneille a atteint son but : il suffit de lire le rôle de Géronte, père de Dorante, en particulier les reproches qu'il adresse à son fils (acte V, scène III) pour voir l'heureux parti, qu'il a tiré de ce moyen.

## *Rodogune (1645).*

### ★ Sa place dans le théâtre de Corneille :

**75.** « La pièce de Rodogune est celle qui, au jugement du public, a mis M. Corneille à son période et à son solstice, et M. Bayle (janvier 1685) dit que depuis ce temps il ne fit plus que se maintenir dans le degré où il était parvenu. » (BAILLET, *Jugements des Savants*, t. V, p. 352.)

**76.** « Il [Corneille] a écrit quelque part (2) que pour trouver la plus belle de ses pièces, il fallait choisir entre *Rodogune* et *Cinna* ; et ceux à qui il en a parlé ont démêlé sans beaucoup de peine qu'il était pour *Rodogune*. Il ne m'appartient nullement de prononcer sur cela ; mais peut-être préférait-il *Rodogune* parce qu'elle lui avait extrêmement coûté ; il fut plus d'un an à en disposer le sujet. Peut-être voulait-il, en mettant

(1) Discours du poème dramatique.
(2) Dans l'*Examen de Rodogune*.

son affection de ce côté-là, balancer celle du public qui paraît être de l'autre. » (FONTENELLE, *Vie de Corneille*, d'Olivet, *Hist. de l'Acad.* p. 223, éd. 1730.)

**★ Jugement de Saint-Évremond :**

77. « Je n'ai jamais douté de votre inclination à la vertu ; mais je ne vous croyais pas scrupuleux jusqu'au point de ne pouvoir souffrir Rodogune sur le théâtre parce qu'elle veut inspirer à ses amants le dessein de faire mourir leur mère, après que la mère a voulu inspirer à ses enfants le dessein de faire mourir leur maîtresse. Je vous supplie, Monsieur, d'oublier la bonté de notre naturel, l'innocence de nos mœurs, l'humanité de notre politique pour considérer les coutumes barbares et les maximes criminelles des princes de l'Orient. Quand vous aurez fait réflexion qu'en toutes les familles royales de l'Asie, les pères se défont de leurs enfants sur le plus léger soupçon, que les enfants se défont de leur père par l'impatience de régner, que les maris font tuer leurs femmes et les femmes empoisonner leurs maris, que les frères comptent pour rien le meurtre des frères ; quand vous aurez considéré un usage si détestable, établi parmi les rois de ces nations, vous vous étonnerez moins que Rodogune ait voulu venger la mort de son époux sur Cléopâtre, qu'elle ait voulu assurer sa vie, recouvrer sa liberté et mettre un amant sur le trône, par la perte de la plus méchante femme qui fut jamais. Corneille a donné aux jeunes princes tout le bon naturel qu'ils auraient dû avoir pour la meilleure mère du monde. Il a fait prendre à la jeune reine le parti qu'exigeait d'elle la nécessité de ses affaires.

« Peut-être me direz-vous que ces crimes-là peuvent s'exécuter en Asie et ne se doivent pas représenter en France. Mais quelle raison vous oblige de refuser notre théâtre à une femme qui n'a fait que conseiller le crime pour son salut et de l'accorder à ceux qui l'ont fait eux-mêmes sans aucun sujet ? Pourquoi bannir de notre scène Rodogune et y recevoir avec applaudissement Électre et Oreste ? Pourquoi Atrée y fera-t-il servir à Thyeste ses propres enfants dans un festin ? Pourquoi Néron y fera-t-il empoisonner Britannicus ? Pourquoi Hérode, roi des Juifs, roi de ce peuple aimé de Dieu,

fera-t-il mourir sa femme? Pourquoi Amurat fera-t-il étrangler Roxane et Bajazet ? Et venant des Juifs et des Turcs aux Chrétiens, pourquoi Philippe II, ce prince si catholique, fera-t-il mourir dom Carlos sur un soupçon fort mal éclairci ? La Nouvelle la plus agréable que nous ayons a renouvelé la mémoire d'une chose ensevelie (1) et a produit une tragédie en Angleterre (2), dont le sujet a su plaire à tous les Anglais. Rodogune, cette pauvre princesse opprimée, n'a pas demandé un crime pour un crime ; elle a demandé sa sûreté qui ne pouvait s'établir que par un crime, mais un crime à l'égard d'un Capucin plus qu'à l'égard d'un Ambassadeur, un crime dont Machiavel aurait fait une vertu politique et que la méchanceté de Cléopâtre peut faire passer pour une justice légitimement exercée.

« Une chose que vous trouviez fort à redire, Monsieur, c'est qu'on ait rendu une jeune princesse capable d'une si forte résolution. Je ne sais pas bien son âge ; mais je sais qu'elle était reine et qu'elle était veuve. Une de ces qualités suffit pour faire perdre le scrupule à une femme à quelque âge que ce soit. Faites grâce, Monsieur, faites grâce à Rodogune ; le monde vous fournira de plus grands crimes que le sien, où vous pourrez faire un meilleur usage de la vertueuse haine que vous avez pour les méchantes actions. » (SAINT-ÉVREMOND, *Défense de « Rodogune » à M. de Barillon* (3), 1677, t. IV, p. 53, éd. 1726.)

## *Théodore (1646).*

### ★ Son échec :

78. « La représentation de cette tragédie n'a pas eu grand éclat (4). » (CORNEILLE, *Examen de Théodore*, 1660.)

### ★ Raisons de la chute :

79. « Il ne faut pas s'imaginer que toutes les belles histoires puissent heureusement paraître sur la scène, parce que sou-

(1) *Dom Carlos*, nouvelle historique par Saint-Réal.
(2) Composée par M. Otway (1676).
(3) Ambassadeur extraordinaire de France en Angleterre.
(4) Il n'y eut que cinq représentations.

vent toute leur beauté dépend de quelque circonstance que le théâtre ne peut souffrir... La *Théodore* de M. Corneille, par cette même raison, n'a pas eu le même succès ni toute l'approbation qu'elle méritait. C'est une pièce dont la constitution est très ingénieuse, où l'intrigue est bien conduite et bien variée, où ce que l'histoire donne est fort bien manié, où les changements sont fort judicieux, où les mouvements et les vers sont dignes du nom de l'auteur. Mais parce que tout le théâtre tourne sur la prostitution de Théodore, le sujet n'en a pu plaire. Ce n'est pas que les choses ne soient expliquées par des manières de parler fort modestes et des adresses fort délicates; mais il faut avoir tant de fois dans l'imagination cette fâcheuse aventure, et surtout dans les récits du quatrième acte, qu'enfin les idées n'y peuvent être sans dégoût. » (Abbé d'Aubignac, *Pratique du théâtre*, 1657, II, 1, p. 56, éd. 1715.)

## *Héraclius (1646 ou 1647).*

L'obscurité de cette tragédie est proverbiale. Boileau l'appelait une « espèce de logogriphe » (1). C'est à elle qu'il songeait en écrivant dans l'*Art poétique* :

**80.** Je me ris d'un auteur, qui, lent à s'exprimer,
De ce qu'il veut, d'abord, ne sait pas m'informer;
Et qui, débrouillant mal une pénible intrigue,
D'un divertissement me fait une fatigue.
(Boileau, *Art poétique*, 1674, ch. III, vers 29-32.)

D'ailleurs l'aveu du poète est significatif :

### ★ Obscurité reconnue par l'auteur :

**81.** « Le poème est si embarrassé qu'il demande une merveilleuse attention. J'ai vu de fort bons esprits, et des personnes des plus qualifiées à la cour, se plaindre de ce que sa représentation fatiguait autant l'esprit qu'une étude sérieuse. Elle n'a pas laissé de plaire; mais je crois qu'il l'a fallu voir plus d'une fois pour en remporter une entière intelligence. » (Corneille, *Examen d'Héraclius*, 1660.)

(1) *Bolæana*, CX, p. 88, t. V, éd. Saint-Marc.

Je passe sur l'*Andromède* (1650) dont le succès fut grand, mais dû surtout aux machines du sieur Torelli, pour arriver à une tentative originale.

### *Don Sanche d'Aragon (1650), comédie héroïque.*

#### ★ Sources et demi-échec :

**82.** « Cette pièce est toute d'invention, mais elle n'est pas toute de la mienne. Ce qu'a de fastueux le premier acte est tiré d'une comédie espagnole intitulée *el Palacio confuso* (1) ; et la double reconnaissance qui finit le cinquième est prise du roman de *D. Pélage* (2). « Elle eut d'abord grand éclat sur le théâtre ; mais une disgrâce particulière fit avorter toute sa bonne fortune. Le refus d'un illustre suffrage dissipa les applaudissements que le public lui avait donnés trop libéralement, et anéantit si bien tous les arrêts que Paris et le reste de la cour avaient prononcés en sa faveur, qu'au bout de quelque temps elle se trouva reléguée dans les provinces, où elle conserve encore son premier lustre. » (Corneille, *Examen de Don Sanche*, 1660.)

Quel est cet « illustre suffrage » dont le refus a nui à la pièce? On en a discuté ; l'opinion la plus généralement admise est celle de la Monnoye : « La Monnoye, dont le jugement a une grande valeur, nous apprend qu'il s'agit de Louis de Bourbon, prince de Condé. » (Baillet, *Jugements des Savants*, t. V, p. 354, note, éd. 1722.)

Condé ne dut certes pas se placer au point de vue des règles pour condamner cette pièce : c'est sa fierté de prince qui se révolta sans doute de voir porter sur la scène les exploits d'un aventurier. C'était en effet assez hardi et nouveau ; mais il y a encore une autre nouveauté dans cette pièce, signalée par le nom même que lui a donné Corneille, et dont il se justifie dans la lettre célèbre à M. de Zuylichem qui se trouve en tête de *Don Sanche*.

#### ★ Nouveauté de « Don Sanche » :

**83.** « Voici un poème d'une espèce nouvelle, et qui n'a point d'exemple chez des anciens... Je vous avouerai... que

(1) Attribuée par les uns à Mira de Mescua, par les autres à Lope de Vega.

(2) Roman français du sieur de Jouvenel, 1645, 2 vol. in-8°. Cf. sur ces sources l'édition de M. F. Hémon, chez Delagrave.

je me suis trouvé fort embarrassé à lui choisir un nom. Je n'ai jamais pu me résoudre à celui de tragédie, n'y voyant que les personnages qui en fussent dignes (1)... Je dirai que *Don Sanche* est une véritable comédie, quoique tous les acteurs y soient rois ou grands d'Espagne, puisqu'on n'y voit naître aucun péril par qui nous puissions être portés à la pitié ou à la crainte... Ce n'est pas que je n'aie hésité quelque temps, sur ce que je n'y voyais rien qui pût émouvoir le rire. Cet agrément a été jusqu'ici tellement de la pratique de la comédie que beaucoup ont cru qu'il était aussi de son essence; et je serais encore dans ce scrupule, si je n'en avais été guéri par votre Heinsius... Après l'autorité d'un si grand homme, je serais coupable de chercher d'autres raisons, et de craindre d'être mal fondé à soutenir que la comédie se peut passer du ridicule. J'ajoute à celle-ci l'épithète de *héroïque*, pour satisfaire aucunement à la dignité de ses personnages, qui pourrait sembler profanée par la bassesse d'un titre que jamais on n'a appliqué si haut. » (CORNEILLE, *Lettre à M. de Zuylichem*, en tête de *Don Sanche* (2).)

## *Nicomède (1651), tragédie.*

**★ But de « Nicomède » :**

84. « La représentation n'en a point déplu, et ce ne sont pas les moindres vers qui soient sortis de ma main. Mon principal but a été de peindre la politique des Romains au dehors, et comme ils agissaient impérieusement avec les rois leurs alliés ; leurs maximes pour les empêcher de s'accroître, et les soins qu'ils prenaient de traverser leur grandeur quand elle commençait à leur devenir suspecte, à force de s'augmenter et de se rendre considérable par de nouvelles conquêtes. » (CORNEILLE, *Au lecteur* en tête de *Nicomède*).

Le caractère historique de cette pièce ne peut donc être nié, puisque Corneille lui-même a révélé quelle fut son ambition. Dans

(1) Parce que ce sont des rois et des princes.

(2) Cette lettre renferme en outre des idées très curieuses sur la tragédie qui peut exciter la terreur et la pitié « par la vue des malheurs arrivés aux personnes de notre condition ». C'est déjà la théorie du drame bourgeois de Diderot.

l'ambassadeur Flaminius, dans le roi Prusias, il a peint cette politique. Mais ce n'est pas le seul intérêt de *Nicomède*. C'est encore l'auteur qui nous indique le second.

**★ Caractère de la tragédie :**

85. « Voici une pièce d'une constitution assez extraordinaire : aussi est-ce la vingt et unième que j'ai fait voir sur le théâtre ; et après y avoir fait réciter quarante mille vers, il est bien malaisé de trouver quelque chose de nouveau, sans s'écarter un peu du grand chemin et se mettre au hasard de s'égarer. La tendresse et les passions, qui doivent être l'âme des tragédies, n'ont aucune part en celle-ci ; la grandeur de courage y règne seule et regarde son malheur d'un œil si dédaigneux qu'il n'en saurait arracher une plainte. Elle y est combattue par la politique, et n'oppose à ses artifices qu'une prudence généreuse, qui marche à visage découvert, qui prévoit le péril sans s'émouvoir et ne veut point d'autre appui que celui de sa vertu et de l'amour qu'elle imprime dans les cœurs de tous les peuples... Ce héros de ma façon sort un peu des règles de la tragédie, en ce qu'il ne cherche point à faire pitié par l'excès de ses malheurs ; mais le succès a montré que la fermeté des grands cœurs, qui n'excite que de l'admiration dans l'âme du spectateur, quelquefois est aussi agréable que la compassion que notre art nous commande de mendier par leurs misères. » (CORNEILLE, *Au lecteur* en tête de *Nicomède* (1), 1651.)

## *Pertharite (1652).*

*Théodore* en 1646 n'avait guère réussi ; *Pertharite* échoua piteusement (2). Corneille accepta philosophiquement cet échec.

**★ Chute de « Pertharite » :**

86. « La mauvaise réception que le public a faite à cet ouvrage m'avertit qu'il est temps que je sonne la retraite. » (CORNEILLE, *Au lecteur* en tête de *Pertharite*.)

---

(1) Voyez plus haut la note 1, page 20 et n° 35, page 203.
(2) Il fut joué une fois suivant Voltaire, deux fois suivant la plus commune opinion.

La pièce, dont certaines situations rappellent celles d'*Andromaque*, fut surtout desservie par le moment peu favorable où elle parut : on était en pleine Fronde ; la misère régnait partout. Scarron en témoigne.

**★ Une raison de la chute :**

87. Rien n'est plus pauvre que la scène
Qu'on vit opulente autrefois
Quoique le plaisir de nos rois.
Il n'est saltimbanque en la place
Qui mieux ses affaires ne fasse
Que le meilleur comédien,
Soit français, soit italien.
De Corneille les comédies
Si magnifiques, si hardies,
De jour en jour baissent de prix.

(SCARRON, *Epître chagrine : Œuvres*, 1667, t. 1, p. 27.)

## *4° Le retour au théâtre et les dernières pièces (1659-1674).*

Sept ans, Corneille resta fidèle à sa décision : il fit beaucoup de vers, mais non pour le théâtre. Il y revint pourtant, sur des ordres pressants, et il continua une fois qu'il eut recommencé ; mais malgré les succès qu'il obtint, il ne fit plus rien qui approchât de ses œuvres anciennes : des vers, des scènes, quelques caractères rappellent le grand Corneille ; il n'y a pas une œuvre qui se soutienne entière : *Sertorius*, la meilleure, n'est pas toujours très vivante.

### **Œdipe (1659),** *tragédie.*

Cependant le poète se faisait illusion : encouragé par Fouquet, il se mit avec joie à sa disposition :

88. Je sens le même feu, je sens la même audace
Qui fit plaindre le Cid, qui fit combattre Horace ;
Et je me trouve encor l'âme qui crayonna
L'âme du grand Pompée et l'esprit de Cinna.

Choisis-moi seulement quelque nom dans l'histoire
Pour qui tu veuilles place au temple de la Gloire...
Tu me verras le même, et je te ferai dire,
Si jamais pleinement ta grande âme m'inspire,
Que dix lustres et plus n'ont pas tout emporté
Cet assemblage heureux de force et de clarté,
Ces prestiges secrets de l'aimable imposture
Qu'à l'envi m'ont prêtée et l'art et la nature.
(*Vers à Fouquet*, vers 33 sq., t. VI, p. 123, éd. Marty-Laveaux.)

Le surintendant proposa trois sujets à Corneille qui choisit *Œdipe ;* ce fut « un ouvrage de deux mois » (*Au lecteur*). Cependant le succès fut grand : cela ressort des vers faibles et vagues du gazetier Loret :

**★ Succès d' « Œdipe » :**

**89.** Monsieur de Corneille l'aîné
Depuis peu de temps a donné
A ceux de l'hôtel de Bourgogne
Son dernier ouvrage ou besogne :
Ouvrage grand et signalé
Qui *l'Œdipe* est intitulé ;
Ouvrage, dis-je, dramatique,
Mais si tendre et si pathétique,
Que sans se sentir émouvoir
On ne peut l'entendre ou le voir.
Jamais pièce de cette sorte
N'eut d'élocution si forte ;
Jamais, dit-on, dans l'univers
On n'entendit de si beaux vers (1).
(Loret, *Muse historique*, 25 janvier 1659.)

(1) On peut toutefois penser que les auditeurs voulaient faire leur cour à Fouquet ou étaient de fidèles partisans du poète. L'abbé d'Aubignac, tout malveillant qu'il est, n'a pas tout à fait tort de dire : « A l'exemple de cette statue de Memnon qui rendait ses oracles sitôt que le soleil la touchait de ses rayons, M. Corneille a repris ses esprits et sa voix à l'éclat de l'or qu'un grand ministre du temps a fait briller dans l'obscurité de sa retraite ; la couleur et le son de ce beau métal l'ont

### ★ « La Toison d'Or » (1660) :

Dans la tragédie à machines que Corneille écrivit ensuite, comme pour *Andromède*, le succès fut plus pour le spectacle que pour le poète : on fut frappé

Par ses surprenantes machines
Par ses concerts délicieux,
Par le brillant aspect des Dieux,
Par des incidents mémorables,
Par cent ornements admirables,
Dont Sourdéac, marquis normand,
Pour rendre le tout plus charmant,
Et montrer sa magnificence,
A fait l'excessive dépense
Et si splendide, sur ma foi,
Qu'on dirait qu'elle vient d'un roi.
(LORET, *Muse historique*, 19 février 1661.)

## *Sertorius (1662).*

L'enthousiasme du gazetier Loret ne connaît pas de bornes quand il rend compte de cette pièce :

### ★ Succès de « Sertorius » :

90. Depuis huit jours les beaux esprits
Ne s'entretiennent dans Paris
Que de la dernière merveille
Qu'a produite le grand Corneille,
Qui, selon le commun récit,
A plus de beautés que son *Cid*,

---

réveillé et remis sur le théâtre. Il se connaissait mieux néanmoins que personne, il sentait bien que ses forces étaient diminuées, ou pour parler plus véritablement, que le monde n'était plus en état d'être généralement abusé par les illusions de sa poésie... Aussi est-il certain que l'*Œdipe* qu'un charme si grand et invincible fit naître dans sa solitude, a fort mal répondu au bruit de son nom et à l'attente du public... Car pour en venir à cette pièce, il ne fut jamais un sujet plus horrible, une conduite plus déréglée et une versification plus mauvaise, et si la petite cabale de M. Corneille n'eût prévenu les jugements des simples et que la faveur n'eût point exigé de nos courtisans des applaudissements intéressés, cette pièce fut tombée dès la première représentation. « (*Troisième dissertation... sur la tragédie d'Œdipe*, 1643, Recueil de Granet, t. II, p. 15 et 16.)

A plus de forces et de grâces
Que *Pompée* et que les *Horaces*,...
Savoir le grand *Sertorius*,
Qu'au Marais du Temple l'on joue ;
Sujet que tout le monde avoue
Être divinement traité
Nonobstant la stérilité ;
Et c'est en un semblable ouvrage,
Ce qu'on admire davantage ;
On ne voit en cette action
Tendresse, amour, ni passion (1),
Ni d'extr'ordinaire spectacle (2),
Et passe pourtant pour miracle.
(LORET, *Muse historique*, 4 mars 1662.)

Nous retrouvons encore les partis pris de l'abbé d'Aubignac, qui veut blâmer, là où tout le monde admire.

★ **Critique de l'abbé d'Aubignac :**

**91.** « ... Ils y ont trouvé quelque scène brillante par la grandeur des raisonnements, ou par la véhémence des passions, et sans rien examiner au delà, on a voulu que tout le reste fût digne d'une pareille estime. Et quand on leur a découvert la faiblesse et le manque des autres endroits, ils en ont été bien convaincus, mais ils ont voulu se défendre par un « qu'importe ! »... Aussi quand le *Sertorius* parut sur le théâtre, tous ceux qui l'avaient vu ne faisaient bruit que de deux endroits excellents...

« Le plus grand défaut d'un poème dramatique est lorsqu'il a trop de sujet et qu'il est chargé d'un trop grand nombre de personnages différemment engagés dans les affaires de la scène... Or je crois qu'il est bien difficile de trouver un poème dramatique des anciens ou des modernes plus vicieux en cette

(1) Ce sont les termes mêmes de Corneille dans sa *Préface :* « Ne cherchez point dans cette tragédie les agréments qui sont en possession de faire réussir au théâtre les poèmes de cette nature ; vous n'y trouverez ni tendresses d'amour, ni emportements de passions, ni descriptions pompeuses, ni narrations pathétiques. Je puis dire toutefois qu'elle n'a point déplu... »

(2) Allusion à *la Toison d'Or* qui avait précédé.

*Polymythie* que le *Sertorius* de M. Corneille : car il contient cinq histoires qui peuvent toutes, indépendamment l'une de l'autre, fournir des sujets raisonnables à cinq pièces de théâtre. » (ABBÉ D'AUBIGNAC, *Seconde dissertation...*, 1663, Recueil de Granet, t. I, p. 229 sq.)

Le journaliste De Visé prit la défense de Corneille attaqué, traita l'abbé de Zoïle, et contredit ses affirmations.

★ **Défense de De Visé :**

**92.** « Vous devez être persuadé que personne n'entrera dans vos sentiments puisque tout Paris n'a pu s'empêcher de dire qu'il n'y avait presque point de sujet dans le *Sertorius*, et que cette tragédie n'a été admirée que pour les beaux vers et la force des raisonnements qui s'y trouvent (1). » (DE VISÉ, *Défense de « Sertorius » de M. de Corneille*, 1663, Granet, t. I, p. 314.)

Quant à cette scène que tout le monde goûtait, elle est de même nature que la grande scène de *Cinna*, ou la scène initiale de *Pompée :* c'est une délibération entre Sertorius et Pompée. (Acte III, sc. I.)

★ **La grande scène de « Sertorius » :**

**93.** « L'idée qu'on se pourrait former de deux grands hommes, qui ont de grands intérêts à démêler, est encore surpassée par la scène de Pompée et de Sertorius. Il semble que M. Corneille ait eu des mémoires particuliers sur les Romains. » (FONTENELLE, *Vie de Corneille*, d'Olivet, *Hist. de l'Académie*, p. 229, éd. 1730.)

Aux critiques qui trouvaient Pompée bien imprudent de venir conférer avec son ennemi dans une ville dont Sertorius était maître, Corneille répondait par plusieurs arguments, mais surtout il disait :

**94.** « Vous la pardonnerez [l'imprudence de Pompée] au plaisir qu'on a pris à cette conférence, que quelques-uns des premiers de la Cour, et pour la naissance et pour l'esprit, ont estimée autant qu'une pièce entière. » (CORNEILLE, Préface de *Sertorius*.)

(1) C'est aussi l'opinion du poète qui dit dans sa *Préface* : « Le sujet est simple, et du nombre de ces événements connus où il ne nous est pas permis de rien changer... »

La vigueur du style, la justesse des expressions, l'emploi des termes techniques au lieu de la vague phraséologie des poètes de son temps, c'est là ce qu'on admirait et qui justifie dans une certaine mesure cette anecdote bien connue :

★ **Mot de Turenne :**

**95.** « M. de Turenne, s'étant un jour trouvé à une représentation de *Sertorius*, il s'écria à deux ou trois endroits de la pièce : « Où donc Corneille a-t-il appris l'art de la guerre? » *Parnasse français*, article *Corneille.*)

## *Sophonisbe (1663).*

Cette pièce souleva des polémiques auxquelles Corneille depuis longtemps n'était plus habitué.

Donneau de Visé, que nous avons déjà cité (1) ouvrit le feu (2).

★ **Critique de De Visé :**

**96.** « Tout y ennuie, rien n'y attache, personne n'y fait assez de pitié pour être plaint et aimé, ni assez d'horreur pour exciter beaucoup de haine; mais plusieurs s'y font railler et mépriser tout ensemble; elle produit des effets contraires à la grande tragédie et fait rire en beaucoup d'endroits, et fait même en quelques autres concevoir des pensées que la bienséance me défend d'expliquer. » (De Visé, *Nouvelles Nouvelles*, 1663, Granet, t. I, p. 129.)

Le grief que fit valoir l'abbé d'Aubignac était d'avoir pris un sujet déjà traité avec succès sur la scène française :

★ **Critique de D'Aubignac :**

**97.** « Les personnes d'honneur n'ont pas approuvé... que M. Corneille ait pris ce sujet que M. Mairet avait autrefois mis sur le théâtre assez heureusement; c'était une matière con-

(1) Cf. nos 14 et 92 de ce chapitre.

(2) Il commença par attaquer la *Sophonisbe*, puis, après le pamphlet de D'Aubignac, la défendit, comme il répondit à la *Seconde dissertation* de l'abbé sur *Sertorius*, par une *Défense de* « *Sertorius* ». L'ordre des trois dissertations de D'Aubignac, *Sophonisbe, Sertorius, Œdipe*), est inverse de l'ordre chronologique des pièces.

sommée, à laquelle il ne fallait pas toucher. La croyance de mieux faire que tous les autres ne devait pas soulever M. Corneille contre un homme mort au théâtre... Aussi la justice publique l'a-t-elle vengé; et M. Corneille qui voyait tout le Parnasse au-dessous de lui, a donné sujet de le mettre au-dessous d'un autre auquel on ne pensait plus; car il est certain que la *Sophonisbe* de Mairet est plus judicieuse et mieux conduite que celle-ci, les personnages y sont plus héroïques et la bienséance mieux observée. » (D'Aubignac, *Première dissertation* [sur *Sophonisbe*], Granet, t. I, p. 136 et 137.)

De Visé, défendant maintenant Corneille, revendiqua le droit de traiter des sujets auxquels on a déjà travaillé. Malgré tout, la tragédie de Mairet, qu'on ne lit peut-être guère, est restée une date dans l'histoire littéraire (1), tandis que celle de Corneille reste enfouie au milieu de ses dernières tragédies.

C'est la décadence irrémédiable. Par acquit de conscience, les gazetiers continuent de louer le poète ; mais ce sont éloges sans portée.

### *Agésilas (1666).*

Robinet a beau vanter :

Le charmant Agésilaus
Où sa veine coule d'un flus
Qui fait admirer à son âge
Ce grand et rare personnage,
(*Lettre en vers à Madame*, 6 mars 1666.)

c'est l'*Alexandre* de Racine, joué trois mois avant que l'on admire, et Boileau n'est que le porte-parole du public quand il s'écrie :

Après l'Agésilas
Hélas!

(1) La *Sophonisbe* de Mairet fut la première pièce régulière. « Ce fut M. Chapelain qui fut cause que l'on commença à observer la règle de vingt-quatre heures dans les pièces de théâtre ; et parce qu'il fallait premièrement la faire agréer aux comédiens, qui imposaient alors la loi aux auteurs, sachant que M. le comte de Fiesque, qui avait infiniment de l'esprit, avait du crédit auprès d'eux, il le pria de leur en parler, comme il fit. Il communiqua la chose à M. Mairet, qui fit la *Sophonisbe*, qui est la première pièce où cette règle est observée. » (*Segraisiana*, éd. 1723, p. 116.)

Pourtant, Corneille y avait tenté encore du nouveau : la pièce est écrite en « vers libres rimés » et le poète l'indiqua sur le titre même de l'ouvrage, ce qui prouve qu'il attachait à cet essai quelque importance. Il revendiquait, dans l'*Épître au lecteur*, comme il l'avait fait souvent déjà, le droit de hasarder des nouveautés. « On court, à la vérité, quelque risque de s'égarer. » Mais « chacun peut hasarder à ses périls ».

## *Attila (1667).*

Cette tragédie fut jouée par la troupe de Molière qui la paya deux mille livres au poète. Elle eut vingt représentations de suite, d'après le registre de La Grange. Robinet crie encore au succès :

**98.** Cette dernière des merveilles
De l'aîné des fameux Corneilles
Est un poème sérieux
Où cet auteur glorieux
Avecque son style énergique
Des plus propres pour le tragique
Nous peint en peignant Attila
Tout à fait bien ce règne-là.
Et de telle façon s'explique
En matière de politique
Qu'il semble avoir, en bonne foi,
Été grand ministre ou grand roi.
Tel est enfin ce grand ouvrage
Qu'il ne se sent point de son âge,
Et que d'un roi des plus mal né,
D'un héros qui saigne du nez,
Il a fait, malgré les critiques,
Le plus beau de ses dramatiques.

(Robinet, *Lettre en vers à Madame*, 13 mars 1667.)

On sent là l'éloge traditionnel ; on rappelle les qualités ordinaires du poète, sa vieillesse ; on signale aussi ce qu'a de bizarre le sujet (1) ; et nous voyons enfin que les critiques furent vives. Boileau exprime

(1) Le dénouement s'en fait par un saignement de nez du roi des Huns.

encore le sentiment des gens éclairés en conseillant au poète de s'arrêter :

Mais, après l'Attila
Hola (1)!

La même année, le 16 novembre, paraissait *Andromaque*.

Corneille commençait à se douter cependant qu'il n'était plus le même et qu'il ne répondait pas aux désirs des spectateurs nouveaux. Dans une épître au Roi, de l'année 1667, il dit :

**★ Affaiblissement de Corneille. Changement du goût :**

**99.** Que ne peuvent, grand roi, tes hautes destinées
Me rendre la vigueur de mes jeunes années!
Qu'ainsi qu'au temps du *Cid*, je ferais de jaloux!
Mais j'ai beau rappeler un souvenir si doux,
Ma veine, qui charmait alors tant de balustres (2),
N'est plus qu'un vieux torrent qu'ont tari douze lustres;
Et ce serait en vain qu'aux miracles du temps
Je voudrais opposer l'acquis de quarante ans.
Au bout d'une carrière et si longue et si rude,
On a trop peu d'haleine et trop de lassitude :
A force de vieillir, un auteur perd son rang;
On croit ses vers glacés par la froideur du sang;
Leur dureté rebute et leur poids incommode,
Et la seule tendresse est toujours à la mode.

(CORNEILLE, *Au roi sur son retour de Flandre*, 1667.)

Pourtant, trois ans plus tard, il revenait encore au théâtre, et en concurrence avec son heureux rival, faisait aussi une *Bérénice*.

## *Tite et Bérénice (28 novembre 1670).*

**100.** « La Muse du cothurne a refusé à l'auteur ses faveurs accoutumées, au lieu de lui en accorder de nouvelles; et par

(1) Dans la *Satire IX*, il rappelle la dureté des noms et des vers :

Et si le roi des Huns ne lui charme l'oreille
Traiter de visigoths tous les vers de Corneille.

(Vers 179-180.)

(2) Piliers devant les lits des princes.

un caprice impitoyable, elle l'a fait entrer en lice avec un aventurier qui ne lui en contait que depuis trois jours ; elle l'a abandonné à sa verve caduque, au milieu de sa course, et s'est jetée du côté du plus jeune. » (Abbé de Villars, *Critique de Bérénice* (1), 2e partie : Granet, t. II, p. 209.)

*Psyché*, tragédie-ballet (16 janvier 1671), pourrait nous arrêter un peu : mais Corneille n'y fut que versificateur, pour aider Molière pressé. Il trouva d'ailleurs des accents jeunes et charmants, qui sont restés célèbres. (Acte III, sc. III.)

*Pulchérie* (1672) accentue la décadence : « Pulchérie n'a point réussi », dit sèchement Mme de Coulanges à Mme de Sévigné le 24 février 1673.

*Suréna* (décembre 1674) disparaît sans éclat.

### ★ La dernière pièce de Corneille :

**101.** « On joue à l'Hôtel de Bourgogne une nouvelle pièce de M. Corneille l'aîné, dont j'ai oublié le nom, qui fait, à la vérité du bruit, mais pas eu égard au renom de l'auteur. Aussi dit-on que M. de Montausier lui dit en raillant : « Monsieur Corneille, j'ai vu le temps où je faisais d'assez bons vers ; mais, ma foi, depuis que je suis vieux, je ne fais rien qui vaille. Il faut laisser cela pour les jeunes gens. » (Bayle, *Lettre à M. Minutoli de Rouen*, 15 décembre 1674.)

Il y avait longtemps que le poète eût dû suivre l'exemple de M. de Montausier : il ne s'y décida qu'à l'âge de soixante-huit ans.

## 5° *Les œuvres diverses.*

Les œuvres diverses comprennent quelques pièces de circonstance dont nous avons eu l'occasion de citer des passages et des traductions.

Parmi ces traductions, les unes sont d'inspiration religieuse : c'est la traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ*, de l'*Office de la Vierge*, des *Hymnes du Bréviaire romain*, etc. ; les autres traduisent des poèmes latins modernes.

---

(1) Sur *Bérénice*, voir le volume de M. Michaut (société française d'édition, 1907).

L'*Imitation* parut par fragments : commencée dès 1651 (1), elle fut continuée pendant la retraite de Corneille après *Pertharite*.

Ce fut pour le poète une bonne entreprise financière.

### ★ Succès de l' « Imitation » :

**102.** « Il a cru que la muse chrétienne siérait mieux à son âge et qu'elle ne lui serait pas infructueuse. Aussi ne s'est-il pas trompé, car je lui ai ouï dire que son *Imitation* lui avait valu plus que la meilleure de ses comédies, et qu'il avait reconnu, par le gain considérable qu'il a fait, que Dieu n'est jamais ingrat envers ceux qui travaillent pour lui. » (GUÉRET, *La Promenade de Saint-Cloud*, 1669, p. 63, éd. Monval.)

Cet ouvrage d'édification et d'humilité (2) fut long et pénible pour le poète, qui y trouva de nombreuses difficultés :

### ★ Difficultés de l'ouvrage :

**103.** « Le peu de disposition que les matières y ont à la poésie, le peu de liaison, non seulement d'un chapitre avec l'autre, mais d'une période même avec celle qui la suit, et les répétitions assidues qui se trouvent dans l'original sont des obstacles assez malaisés à surmonter, et qui par conséquent méritent bien que vous me fassiez quelque grâce. Que si outre ces trois difficultés, vous voulez bien en considérer encore trois

(1) Les éditions partielles paraissent en 1651 (vingt premiers chapitres) ; 1652 (livres I et II, six premiers chapitres) ; 1653 (livre III, ch. VII-XII) ; 1654 (livre I, II, III). L'édition complète est de 1656 et fut très souvent réimprimée.

(2) Il ne renonçait pas pour cela à la gloire que son théâtre lui avait donnée. Dans l'*Épître au pape Alexandre VII*, en tête de l'*Imitation*, on lit ces lignes curieuses : « [Les pensées de la mort] me plongèrent dans une réflexion sérieuse qu'il fallait comparaître devant Dieu, et lui rendre compte du talent dont il m'avait favorisé. Je considérai ensuite que ce n'était pas assez de l'avoir si heureusement réduit à purger notre théâtre des ordures que les premiers siècles y avaient incorporées et des licences que les derniers y avaient souffertes ; qu'il ne me devait pas suffire d'y avoir fait régner en leur place les vertus morales et politiques, et quelques-unes même des chrétiennes, qu'il fallait porter ma reconnaissance plus loin et appliquer toute l'ardeur du génie à quelque nouvel essai de ses forces qui n'eût point d'autre but que le service de ce grand maître et l'utilité du prochain. C'est ce qui m'a fait choisir la traduction de cette sainte morale, qui par la simplicité de son style ferme la porte aux plus beaux ornements de la poésie, et bien loin d'augmenter ma réputation, semble sacrifier à la gloire du souverain auteur tout ce que j'en ai pu acquérir en ce genre d'écrire. » (Éd. Marty-Laveaux, *Grands Écrivains*, Hachette, t. VIII, p. 5.)

autres de la part du traducteur, peu de connaissance de la théologie, peu de pratique des sentiments de dévotion, et peu d'habitude à faire des vers d'ode et de stances, j'ose m'assurer que vous me pardonnerez aisément les défauts que je vois moi-même dans cet ouvrage, sans pouvoir l'en purger au point qu'on peut raisonnablement attendre d'un homme à qui les vers ont acquis quelque réputation. » (CORNEILLE, *Au lecteur.*)

Enfin, par reconnaissance pour d'anciens maîtres ou par amitié, le grand Corneille s'est plusieurs fois asservi à mettre en vers français des vers latins modernes. On le lui a reproché.

**104.** « J'aime bien mieux qu'il fasse cela (une traduction de Stace) que de traduire des vers de jésuites (1), ou ceux d'un certain moine de Saint-Victor (2); et il me semble qu'une plume illustre comme la sienne ne doit s'occuper qu'à ce que l'antiquité rend vénérable. » (GUÉRET, *La Promenade de Saint-Cloud*, 1669, p. 64, éd. Monval.)

## 6° *Les écrits théoriques de Corneille.*

Corneille ne fut pas seulement auteur dramatique : il réfléchit aussi sur son art et sut, comme on a pu le voir dans les pages qui précèdent, se juger avec perspicacité, et discuter des règles qu'il convenait d'appliquer. Mais, chose curieuse, sauf quelques passages isolés, c'est assez tard, et après avoir composé tous ses chefs-d'œuvre, qu'il publia des écrits théoriques : ce sont les *Examens* et les *Trois Discours* qu'il inséra dans l'édition de 1660. La pratique a donc précédé la théorie : voilà pourquoi ses théories s'adaptent parfaitement à sa pratique. Mais en même temps Corneille avait à se défendre, et souvent il faut voir une réponse et de la polémique dans une page de calmes considérations. Pour rendre compte du contenu de ces *Trois Discours* et de leur esprit, il suffira ici de cet extrait d'une lettre de Corneille :

**105.** « Je suis à la fin d'un travail fort pénible sur une matière fort délicate. J'ai traité en trois préfaces les principales questions de l'art poétique sur mes trois volumes de

(1) Le poème du Père de la Rue, sur *les Victoires* de 1667.
(2) *Les Hymnes de Saint-Victor*, de Santeuil, chanoine de Saint-Victor.

comédies. J'y ai fait quelques explications nouvelles d'Aristote, et avancé quelques propositions et quelques maximes inconnues à nos anciens. J'y réfute celles sur lesquelles l'Académie a fondé la condamnation du *Cid*, et ne suis pas d'accord avec M. d'Aubignac de tout le bien même qu'il a dit de moi. Quand cela paraîtra, je ne doute point qu'il ne donne matière aux critiques ; prenez un peu ma protection. Ma première préface examine si l'utilité ou le plaisir est le but de la poésie dramatique; de quelles utilités elle est capable, et quelles en sont les parties, tant intégrales, comme le sujet et les mœurs, que de quantité, comme le prologue, l'épisode et l'exode. Dans la seconde, je traite des conditions du sujet de la belle tragédie; de quelle qualité doivent être les incidents qui la composent, et les personnes qu'on y introduit, afin d'exciter la pitié et la crainte; comment se fait la purgation des passions par cette pitié et cette crainte, et des moyens de traiter les choses selon le vraisemblable ou le nécessaire. Je parle, en la troisième, des trois unités : d'action, de jour et de lieu. Je crois qu'après cela, il n'y a plus guère de question d'importance à remuer, et que ce qui reste n'est que la broderie qu'y peuvent ajouter la rhétorique, la morale et la politique.

« En ne pensant vous faire qu'un remercîment, je vous rends insensiblement compte de mon dessein. L'exécution en demandait une plus longue étude que mon loisir ne m'a pu permettre. Vous n'y trouverez pas grande éloquence ni grande doctrine; mais, avec tout cela, j'avoue que ces trois préfaces m'ont plus coûté que n'auraient fait trois pièces de théâtre. J'oubliais à vous dire que je ne prends d'exemples modernes que chez moi; et bien que je contredise parfois M. d'Aubignac et Messieurs de l'Académie, je ne les nomme jamais, et ne parle non plus d'eux que s'ils n'avaient point parlé de moi. J'y fais aussi une censure de chacun de mes poèmes en particulier, où je ne m'épargne pas. » (CORNEILLE, *Lettre à l'abbé de Pure*, Rouen, 25 août 1660.)

STYLE DE CORNEILLE.

L'on a pu lire au passage mainte appréciation du style de Corneille exprimée par les contemporains ou par le poète lui-même. Il

a passé de bonne heure pour un grand écrivain, bien que les critiques ne lui aient pas été ménagées. Les *Sentiments de l'Académie*, les *Dissertations* de l'abbé d'Aubignac sont pleines de chicanes sur les expressions de Corneille. Ce serait mauvaise foi de notre part d'insister en les rappelant.

Cependant, il faut noter que le style de Corneille n'est pas tou jours parfait. Il présente des faiblesses, des obscurités, des métaphores incohérentes et de l'emphase.

### ★ Pompe et incohérence :

**106.** « ... Ces vers ont je ne sais quoi d'outré :

Impatients désirs d'une illustre vengeance, etc. (1).

M. Despréaux trouvait dans ces paroles une généalogie des *impatients désirs d'une illustre vengeance*, qui étaient les *enfants impétueux* d'un noble *ressentiment*, et qui étaient *embrassés* par une *douleur séduite*. Les personnes considérables qui parlent avec passion dans une tragédie doivent parler avec noblesse et vivacité; mais on parle naturellement et sans ces tours si façonnés, quand la passion parle. » (Fénelon, *Lettre à l'Académie*, ch. vi, 1716.)

Plus loin, Fénelon critique encore le ton des discours que Corneille prête aux Romains.

**107.** « Il me paraît même qu'on a donné souvent aux Romains un discours trop fastueux : ils pensaient hautement, mais ils parlaient avec modération... Il ne paraît point assez de proportion entre l'emphase avec laquelle Auguste parle dans la tragédie de *Cinna* (2), et la modeste simplicité avec laquelle Suétone nous le dépeint dans tout le détail de ses mœurs. » (Fénelon, *Ibid.*)

Mais ces défauts sont ceux du temps : le style, sous l'influence espagnole, tourne volontiers vers l'enflure. De même, l'influence précieuse s'exerce sur Corneille qui s'y soumet volontiers ; car il était attentif à toutes les nouveautés et cherchait toujours à suivre la mode.

---

(1) Monologue d'Émilie au début de *Cinna*.
(2 Voyez acte II, scène i.

Aussi on a pu reprocher à Corneille sa préciosité. A propos d'un vers d'Œdipe :

Contre une ombre chérie avec tant de fureur (1),

d'Aubignac dit :

**★ Corneille précieux :**

**108.** « Voilà bien aimer à la mode des précieuses, *furieusement*. Est-il possible que M. Corneille renonce maintenant aux expressions nobles, et qu'il s'abandonne par négligence ou par dérèglement à celles que les honnêtes gens et la scène du Palais-Royal (2) ont traitées de ridicules? » (Abbé d'Aubignac, *Troisième dissertation*, 1663, Granet, t. II, p. 56.)

Voici un autre témoignage, venu d'un autre bord. Le Précieux Somaize fait dialoguer deux Précieuses. Elles justifient leur jargon par l'exemple de Corneille et pour cela choisissent quatre vers de la pièce adressée à Fouquet en tête de l'*Œdipe* :

Mais aujourd'hui qu'on voit un héros magnanime
Témoigner pour ton nom une tout autre estime,
Et répandre l'éclat de sa propre bonté
Sur l'endurcissement de ton oisiveté.

**109.** « Plus la réputation de cet auteur est grande, et mieux nous pourrons faire voir que nous avons raison d'enrichir la langue de façons de parler grandes et nouvelles, et surtout de ces nobles expressions qui sont inconnues au peuple, comme vous en pourrez remarquer dans ce que vous venez de lire au second vers. *Témoigner une tout autre estime*, pour dire *une estime toute différente*, ou si vous voulez *une plus grande estime*; et comme vous pourrez voir encore aux vers trois et quatre, où il y a : *répandre l'éclat de sa bonté sur l'endurcissememt de l'oisiveté*. Il prend en cet endroit l'*éclat de sa bonté*

(1) *Œdipe*, I, I, vers 56.
(2) Allusion aux *Précieuses ridicules* de Molière (1659).

pour dire *les présents et les faveurs*, et *l'endurcissement de son oisivité*, pour dire *un homme qui ne travaille plus.* » (Somaize, *Grand Dictionnaire des Précieuses*, article *Émilie*, 1661.)

Mais il est temps de dire que ces défauts sont moins importants que les éminentes qualités de ce style,

Cet assemblage heureux de force et de clarté,

comme le poète l'a proclamé lui-même dans une formule excellente. Vouloir relever des exemples dans les pièces avec les appréciations favorables des contemporains, nous entraînerait trop loin. Un seul jugement, fin et délicat, nous suffira pour rappeler la hardiesse originale de ce style.

### ★ Hardiesse originale du style :

**110.** « Quelque crainte qu'il [Racine] eût de parler de vers à mon frère, quand il le vit en âge de pouvoir discerner le bon du mauvais, il lui fit apprendre par cœur des endroits de *Cinna*, et lorsqu'il lui entendait réciter ce beau vers :

Et monté sur le faîte, il aspire à descendre (1),

« remarquez bien cette expression, lui disait-il, avec « enthousiasme. On dit aspirer à monter, mais il faut connaître « le cœur humain aussi bien que Corneille l'a connu, pour avoir « su dire de l'ambitieux qu'il aspire à descendre. » On ne croira point qu'il ait affecté la modestie lorsqu'il parlait ainsi en particulier à son fils : il lui disait ce qu'il pensait. » (Louis Racine, *Mémoires sur la vie de Jean Racine*, t. I. p. 290).

(1) Acte II, scène I, vers 370.

# CHAPITRE IV

## BLAISE PASCAL

## (1623-1662)

I. Les « Provinciales ». — Occasion des *Provinciales.* — Leur sujet. — La morale des Jésuites. — Documentation de Pascal. — Reproches de ses adversaires. — Effet et succès des *Lettres.* — L'art des *Provinciales.* — La comédie. — L'éloquence. — Perfection du style. — Les mauvais imitateurs.

II. Les « Pensées ». — Les notes de Pascal. — Embarras et discussions des premiers éditeurs et de la famille de Pascal. — Dessein de l'ouvrage. — Les miracles. — Le moraliste. — Jugements des approbateurs, de Nicole. — Le style de Pascal. — Sa rhétorique. — Admiration de Tillemont, de Boileau.

### ★ Limites de cette étude :

Entre tous les écrivains qui se rattachent à Port-Royal et au Jansénisme, il n'en est pas de plus illustre que Pascal, ni sur qui nous ayons plus de renseignements pieusement accumulés par sa famille et les solitaires qui l'avaient connu ; de toutes ces pièces qui racontent les phases de sa vie scientifique et religieuse, qui peignent ce caractère si profondément attachant et émouvant, la plus célèbre est la *Vie de Blaise Pascal* par sa sœur, Mme Gilberte Périer. Elle figure dans toutes les éditions de Pascal, où elle est à la portée de chacun, et j'ai scrupule à ne donner que de courts extraits d'un texte précieux dans son entier. Les détails qu'on y trouve sont de première main, bien que Gilberte ait le plus souvent vécu loin de son frère ; l'admiration sans doute guide l'auteur du récit et peut-être contribue parfois à embellir certains détails. Mais qui, même parmi les indifférents, se défendrait contre les sentiments que ce génie fait naître ?

Je renvoie donc à cette *Vie* pour la connaissance du caractère de Pascal ; et, sans m'arrêter aux polémiques que ses travaux scientifiques ont pu soulever, je chercherai par ce qu'ont dit les contemporains des *Provinciales* et des *Pensées,* à établir leur valeur et à définir le talent de l'écrivain.

## LES « PROVINCIALES ».

L'histoire de la publication de ces lettres fameuses nous a été racontée en détail par Nicole, à la suite de sa traduction latine des *Provinciales* sous le nom de Wendrock. Voici quelle fut l'occasion de ces pamphlets retentissants.

### ★ Occasion des « Provinciales » :

**1.** « On examinait en Sorbonne la seconde *Lettre* de M. Arnauld, et ces disputes y faisaient l'éclat que tout le monde sait. Ceux qui ne connaissaient pas quel en était le sujet, s'imaginaient qu'il s'y agissait des fondements de la Foi, ou du moins de quelque question d'une extrême conséquence pour la Religion ; ceux qui le connaissaient n'avaient pas moins de douleur de voir l'erreur où étaient les simples, que de voir de pareilles contestations parmi les théologiens. Un jour que Montalte (1) s'entretenait à son ordinaire avec quelques amis particuliers, on parla par hasard de la peine que ces personnes avaient de ce qu'on imposait ainsi à ceux qui n'étaient pas capables de juger de ces disputes, et qui les auraient méprisées s'ils en avaient pu juger. Tous ceux de la compagnie trouvèrent que la chose méritait en effet qu'on y fît attention,

---

(1) Quelle est l'origine de ce pseudonyme de *Montalte ?* On dit d'ordinaire que c'est une allusion au Puy de Dôme, voisin de Clermont, patrie de Pascal. Je ne saisis pas bien la portée de cette explication. Voici celle que je proposerais : il est à noter d'abord que ce nom n'apparaît que dans les éditions complètes des *Provinciales*, et non au cours de la polémique ; c'est donc un nom ajouté après coup, et j'y vois une intention symbolique. Ce nom n'est pas inventé. Il avait été porté par le pape Sixte-Quint, de son vrai nom Félix Peretti, qui du nom d'un château voisin du village où il était né, s'était fait appelé Montalte quand il fut élevé au cardinalat. Or tout le monde connaît l'histoire de son élection à la papauté : comment il la ménagea pendant des années en affectant la simplicité d'esprit et la santé la plus débile et comment, dès qu'il fut sûr de son élection, il rejeta toute feinte ; jetant au milieu de la salle le bâton sur lequel il s'appuyait auparavant, il se redressa, parut d'une taille plus grande qu'à son ordinaire, et entonna le *Te Deum* d'une voix si forte que la voûte de la chapelle en retentit... Il se montra le plus sévère et le plus énergique des papes. N'y a-t-il pas là un rapport frappant avec la conduite de l'auteur des *Lettres*, qui fait l'ignorant devant le Jésuite, le flatte pour qu'il se livre, et puis se retourne contre lui et l'accable de toute son éloquence ? Ainsi le double caractère des *Provinciales*, le passage de la comédie à la réalité passionnée, serait indiqué dès le titre par le nom de Montalte et l'allusion qu'il contient.

et qu'il eût été à souhaiter qu'on eût pu désabuser le monde. Sur cela, un d'eux dit que le meilleur moyen pour y réussir était de répandre dans le public une espèce de factum, où l'on fît voir que dans ces disputes il ne s'agissait de rien d'important et de sérieux, mais seulement d'une question de mots et de pure chicane qui ne roulait que sur des termes équivoques qu'on ne voulait point expliquer. Tous approuvèrent ce dessein ; mais personne ne s'offrait pour l'exécuter. Alors Montalte, qui n'avait encore presque rien écrit et qui ne connaissait pas combien il était capable de réussir dans ces sortes d'ouvrages, dit qu'il concevait à la vérité comment on pourrait faire ce factum, mais que tout ce qu'il pouvait promettre était d'en ébaucher un projet, en attendant qu'il se trouvât quelqu'un qui pût le polir et le mettre en état de paraître.

« Voilà comment il s'engagea simplement, en ne pensant pour lors à rien moins qu'aux *Provinciales*. Il voulut le lendemain travailler au projet qu'il avait promis ; mais au lieu d'une ébauche, il fit tout de suite la première Lettre, telle que nous l'avons. Il la communiqua à un de ses amis, qui jugea à propos qu'on l'imprimât incessamment, et cela fut exécuté (1).

« Cette lettre eut tout le succès qu'on pouvait désirer. Elle fut louée par les savants et par les ignorants. Elle produisit dans l'esprit de tous l'effet qu'on en attendait. » (WENDROCK (Nicole), *Préface de la 5e édition de la version latine des « Provinciales », qui contient l'histoire de cette version et des « Provinciales »*, 1679 (2).

Un si heureux début engagea Pascal et ses amis à continuer ; les lettres anonymes se succédèrent, piquant la curiosité par l'ignorance absolue où l'on était du nom de l'auteur, captivant le lecteur par l'art si nouveau dont il parait ces querelles théologiques.

### ★ Le double sujet des « Lettres » :

Mais le sujet de la grâce, épineux et obscur, ne pouvait retenir longtemps le public que l'on visait. Parmi les ennemis des Jansénistes, les plus acharnés étaient les Jésuites, partisans de la doctrine de Molina. Montalte résolut de les attaquer.

---

(1) La première lettre est datée du 23 janvier 1656, la dix-huitième et dernière du 24 mars 1657.

(2) Le texte latin de Nicole a été traduit en français en 1699 par Mlle de Joncoux, fervente janséniste.

2. « Ayant mis, je ne sais par quel mouvement à la fin de la quatrième lettre qu'il pourrait parler dans la suivante de la morale des Jésuites, il se trouva engagé à le faire. » (NICOLE, *Ibid.*)

Ne voyons nul hasard dans ce changement du sujet des *Lettres* : c'est de propos délibéré que Pascal passa de la défensive à l'offensive. Nicole était obligé à des précautions et ne pouvait dévoiler toute la politique de son parti. Mais ne croyons pas plus le témoignage d'un adversaire qui veut faire honneur de cette tactique à un homme du monde, d'ailleurs ami de Pascal :

**★ Rôle douteux du chevalier de Méré :**

3. « On prétend que quelque grand qu'ait été le succès de cette quatrième lettre, le chevalier de Méré conseilla à Pascal de laisser absolument la matière de la grâce dont elle traitait encore, quoique par rapport à la morale, et de s'ouvrir une plus grande carrière : conseil qu'il ne manqua pas de suivre aux dépens des Jésuites, qu'on rendit responsables, quoi qu'ils pussent dire pour leur défense, de tout ce que la satire contre les casuistes contenait de plus odieux et de plus extravagant en matière de morale. » (P. DANIEL, *Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe*, 1694, p. 18, éd. 1696, Cologne, P. Marteau (1).

Cette assertion est bien tardive, et le chevalier de Méré, très vain de son esprit, qui regardait Pascal comme son élève, n'aurait pas manqué de nous apprendre qu'on lui devait ce qu'il y a de bon dans les *Provinciales* (2).

Quoi qu'il en soit, Pascal désormais s'attacha à montrer les

(1) On sait que cet éditeur est purement imaginaire. C'est aussi celui des *Lettres Persanes* de Montesquieu.

(2) L'*honnête homme* qu'était le chevalier de Méré a eu une influence très certaine sur l'esprit de Pascal. Mais il ne l'a pas fait tel qu'il est à lui seul. Le chevalier se croyait très supérieur à Pascal : voyez dans ses lettres de quel ton il lui écrit. Un portrait peu flatteur nous est tracé de lui par Mathieu Marais : « Ce chevalier (de Méré) croyait qu'il n'y avait que lui qui parlait bien notre langue ; il avait un certain entêtement sur le *bon air* qu'il mettait partout, et il ne trouvait pas ce *bon air* dans Démosthène ni dans Cicéron. C'est un des premiers persécuteurs des anciens. Il n'aimait pas l'urbanité romaine ; l'éloquence de Nestor, qui avait la persuasion sur les lèvres, ne lui plaisait point. Enfin, à mon gré, ce n'était qu'un précieux en paroles et en sentiments. » (*Lettre au président Bouhier*, SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, t. III, p. 612.)

« relâchements si horribles, et en même temps si ridicules et si détestables » d'Escobar et des autres casuistes.

### ★ Attaques contre la morale des Jésuites :

4. « Il crut devoir travailler à les rendre non seulement la fable, mais encore l'objet de la haine et de l'exécration de tout le monde. C'est à quoi il s'appliqua entièrement depuis, par le seul motif de servir l'Église. Il ne composa plus ses *Lettres* avec la même vitesse qu'auparavant, mais avec une contention d'esprit, un soin et un travail incroyable. » (NICOLE, *Ouvrage cité*.)

Ce ralentissement n'a rien d'étonnant ; « la matière qu'il traitait avait ses difficultés particulières ; il fallait réunir comme dans un seul corps un grand nombre de passages tirés de divers auteurs et de différents endroits dans les mêmes auteurs, et les lier d'une manière naturelle et qui n'eût rien de forcé. » Mais surtout la matière était neuve pour Pascal. Lié depuis assez peu de temps avec MM. de Port-Royal, ces sujets théologiques ne lui étaient pas très familiers. Il lui fallait s'instruire. On l'aida : un petit écrit paru dès 1644 : *Théologie morale des Jésuites*, lui fournit bon nombre de textes des casuistes ; ses amis lui en apportèrent d'autres. Mais il ne lut pas lui-même tous les livres des casuistes : il prit cependant toutes les précautions pour ne pouvoir être pris en faute.

### ★ Documentation de Pascal :

5. « On m'a demandé si j'ai lu moi-même tous les livres que j'ai cités. Je réponds que non. Certainement il aurait fallu que j'eusse passé une grande partie de ma vie à lire de très mauvais livres : mais j'ai lu deux fois Escobar tout entier, et pour les autres, je les ai fait lire par quelques-uns de mes amis ; mais je n'ai pas employé un seul passage sans l'avoir lu moi-même dans le livre cité, et sans avoir examiné la matière sur laquelle il est avancé, et sans avoir lu ce qui précède ou ce qui suit, pour ne point hasarder de citer une objection pour une réponse ; ce qui aurait été reprochable et injuste. » (Mme PÉRIER, *Vie de Pascal*.)

Ses adversaires ont en vain ergoté sur la fidélité de ses citations : ils n'ont rien trouvé de sérieux à lui reprocher. Ainsi le père Daniel se borne à des reproches contre lesquels Pascal s'était défendu d'avance.

**★ Reproches de ses adversaires :**

6. « Qu'est-ce que Pascal et qu'est-ce que Wendrok dans les matières dont il s'agit [les opinions probables] ? Wendrok a fait des *Essais de morale*, Pascal savait des mathématiques et avait de la politesse. Tous deux opposent d'un ton également décisif les Pères à la morale des Jésuites, aux décisions de l'Église et à celles de la Sorbonne. Le premier n'avait lu les Pères que par les yeux des chefs de Port-Royal, et l'autre fait pitié lorsqu'il se mêle de traiter quelque point de théologie... Ils rapportent des passages détachés de divers livres et de divers auteurs; ils les rangent comme ils jugent à propos; ils les entrelacent de leurs propres réflexions et des impertinences qu'ils font dire à un personnage bizarre, introduit exprès sur la scène, et font de tout cela un tissu qui fait horreur, au lieu que la plupart de ces passages remis à la place d'où on les a tirés, joints aux assertions dont on les a séparés, pris et entendus selon les restrictions et les modifications qu'on y a mises, n'ont d'ordinaire rien que de sage et de conforme au bon sens, rien qui ne s'accorde avec les principes de la plus saine morale. Je dis d'ordinaire : car encore un coup on ne prétend pas que les Jésuites aient plus le don d'infaillibilité que les autres théologiens et que les pères mêmes ne l'ont eu (1). » (P. Daniel, *Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe*, 3e *Entretien*, p. 90.)

Le coup porté contre les Jésuites fut rude : il suffit de l'aveu de

(1) C'est le même reproche que dans le passage célèbre du *Sermon sur la Médisance* par Bourdaloue, qui y ajoute toutefois le piquant de retourner contre Pascal une de ses accusations contre les Jésuites : « On a trouvé moyen de consacrer la médisance, de la changer en vertu, et même dans une des plus saintes vertus, qui est le zèle de la gloire de Dieu ; c'est-à-dire qu'on a trouvé le moyen de déchirer et de noircir le prochain, non plus par haine ni par emportement de colère, mais par maxime de piété et pour l'intérêt de Dieu. Il faut humilier ces gens-là, dit-on, et il est du bien de l'Eglise de flétrir leur réputation et de diminuer leur crédit. Cela s'établit comme un principe : là-dessus on se fait une conscience, et il n'y a rien qu'on ne se croie permis par un si haut motif. On invente, on exagère, on empoisonne les choses, on ne les rapporte qu'à demi ; on fait valoir ses préjugés comme des vérités incontestables, on débite cent faussetés, on confond le général avec le particulier ; ce qu'un a mal dit, on le fait dire à tous ; et ce que plusieurs ont bien dit, on ne le fait dire à personne : et tout cela, encore une fois, pour la gloire de Dieu. Car cette direction d'intention rectifie tout cela. » (*Sermon sur la Médisance*, 1re partie.)

l'un d'eux, ce père Daniel qui, plus de quarante ans après la publication des *Provinciales*, trouve utile de les réfuter (1) et écrit :

**★ Effets des « Lettres » :**

7. « Il faut avouer, reprit Eudoxe, que ces *Lettres* ont donné une terrible atteinte à la réputation des Jésuites et qu'elles leur ont débauché un très grand nombre de leurs amis à la Cour et à Paris et dans les Provinces. Rien n'a plus grossi le parti de leurs adversaires ; jamais diversion n'a été faite plus à propos et n'a eu plus d'effet que celle-là. Ce livre seul a fait plus de Jansénistes que l'*Augustin* de Jansénius et que tous les ouvrages de M. Arnauld ensemble. » (P. Daniel, Ibid., p. 11, 1696.)

Le but qu'avaient poursuivi Pascal et les Jansénistes fut atteint : le public s'intéressa à des sujets réservés jusqu'alors à de rares initiés. Les *Lettres* se répandaient sous le manteau avec une rapidité inouïe ; on les attendait même en province avec une impatience que le futur maréchal Fabert nous exprime, en même temps que son admiration, dans ces lettres citées par Sainte-Beuve :

**★ Succès des « Lettres » :**

8. « La treizième *Lettre* est tout à fait admirable, et si ceux contre qui elle parle étaient bien conseillés, ils ne donneraient plus matière de se faire bourrer de la sorte ; ils rendraient grâce pour les lumières qu'on leur offre, et tout au moins, s'ils n'en voulaient pas profiter, ils laisseraient la chose sans obliger leur censeur à leur en dire journellement qu'ils doivent

(1) Sa tentative produisit un effet tout contraire à celui qu'il espérait, d'après cette lettre curieuse : « Quoiqu'il y ait une espèce de prescription après quarante ans pour une réponse aux *Lettres Provinciales*, le Père Daniel, jésuite, a publié de nouveau la sienne qui avait reçu peu d'accueil lorsqu'elle parut la première fois, il y a deux ou trois ans. Il a tâché de la répandre à la petite cour d'Angleterre qui est à Saint-Germain. Le duc de Berwick l'a vue, et, comme il a trouvé plus de sel dans les morceaux des *Provinciales* qui sont cités que dans ce que dit le Jésuite pour les réfuter, il a voulu avoir les *Lettres* entières. Elles lui ont tellement piqué le goût qu'il en a paru très friand. Il en a communiqué sa bonne opinion aux autres seigneurs et aux mylords qui en ont envoyé chercher diligemment à Paris. A peine nos libraires leur en ont-ils pu fournir assez d'exemplaires et assez tôt à leur gré. Cela est vrai à la lettre. » (*Lettre de M. Vuillart à M. de Préfontaine*, 26 janvier 1697 ; Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. III, p. 223.)

avoir peine d'entendre. » (FABERT, *Lettre à Arnauld d'Andilly*, 18 octobre 1656.)

« J'ai bien de l'impatience que la quinzième lettre paraisse, mais quoique je ne mette point en doute ce que vous dites, je ne laisse pas de ne pouvoir comprendre comment elle peut être plus belle que la quatorze ; celle-ci m'a charmé et tellement rempli l'esprit d'admiration pour elle que je ne pense pas pouvoir jamais rien voir de si beau. » (*Ibid.*, 7 décembre 1656.)

« Ce m'a été un extrême déplaisir d'apprendre que la seizième lettre était aussi la dernière. » (*Ibid.*, 24 décembre 1656.)

« Si toutes les lettres n'étaient telles qu'on ne peut dire d'aucune que ce ne soit la plus belle chose du monde, l'on dirait que la dix-septième est la plus belle qui ait jamais été écrite. » (*Ibid.*, 7 mars 1657.)

« La dix-huitième est une chose à admirer, et que chacun doit savoir, ce me semble. Il y a beaucoup de choses à apprendre en sa lecture, et à mon avis, une seule à craindre, qui est qu'elle ne donne aux Jésuites autant d'aversion pour saint Bernard qu'ils en ont pour Jansénius. » (*Ibid.*, 16 mai 1657. Cf. SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, t. III, p. 597 et 598.)

Quelle est la raison d'un succès si complet qui se prolongea bien après le moment où les *Lettres* avaient été composées ? C'est uniquement l'art suprême de Pascal. D'un pamphlet sur une matière obscure, il fit une œuvre immortelle.

Le Père Daniel reconnaît lui-même la supériorité de Pascal sur tous ses adversaires :

### ★ Supériorité de Pascal dans la discussion :

**9.** « Ce ne fut pas seulement, reprit Cléandre, la difficulté de la matière et certaines apparences dont ils [les Jansénistes] surent se prévaloir, qui leur donnèrent tant d'avantages sur les Jésuites. Ces pères firent des réponses à la vérité assez solides, mais si plates et si mal tournées (je parle de celles qui parurent d'abord) ! Quelle comparaison entre une *Lettre* de Pascal et la *Première réponse aux Lettres des Jansénistes ?* Il prit par là sur eux une supériorité qui les lui fit regarder en moins

de rien non plus comme des adversaires qu'il combattait, mais comme des gens terrassés qu'il accablait et qu'il écrasait. » (P. Daniel, *Entretien de Cléandre et d'Eudoxe*, 3e *Entretien*, p. 78).

Ailleurs, après avoir cité un long passage de la cinquième *Provinciale* sur la Politique des Jésuites, qu'il va discuter, il ne peut s'empêcher de faire dire à un de ses personnages :

### ★ Éloges d'un adversaire :

**10.** « Il faut avouer, dit Eudoxe, en se récriant après cette lecture, que tout cela est admirablement bien dit. Ces petits morceaux de l'*Imago primi seculi* sont là enchâssés et mis en œuvre le plus proprement du monde. Ce style simple et concis par lequel il débute, ces petites réflexions railleuses en deux mots par manière de parenthèse : « *La prophétie n'en est-elle pas claire?... Je pense qu'il ne ment jamais*, » cela réveille et réjouit en même temps. Cet air naïf de raconter, cet artifice à disposer l'esprit du lecteur, en trouvant moyen d'écarter tout ce qui pourrait l'empêcher de bien recevoir ce qu'on va lui dire, il n'y a pas là un mot qui n'aille au but, et qui ne serve à désarmer les Jésuites par avance. » (P. Daniel, *Ibid.*, 2e *Entretien*, p. 27).

L'art de Pascal consista d'abord à mettre de l'agrément dans ses *Lettres :* la nécessité de se faire lire le lui imposa plus que son goût personnel.

### ★ Raison de l'agrément des « Lettres » :

**11.** « On m'a demandé pourquoi j'ai employé un style agréable, railleur et divertissant. Je réponds que si j'avais écrit d'un style dogmatique, il n'y aurait eu que les savants qui les auraient lues, et ceux-là n'en avaient pas besoin, en sachant pour le moins autant que moi là-dessus. Ainsi j'ai cru qu'il fallait écrire d'une manière propre à faire lire mes *Lettres* par les femmes et les gens du monde, afin qu'ils connussent le danger de toutes ces maximes et de toutes ces propositions qui se répandaient alors et dont on se laissait facilement persuader. » (Mme Périer, *Vie de Pascal.*)

Il recourut à un procédé de comédie et mit en scène des personnages qu'il fit parler, chacun avec son caractère ; c'était une difficulté de plus dans un sujet déjà difficile :

★ **La comédie dans les « Provinciales » :**

**12.** « Il fallait soutenir le caractère du Jésuite qu'il fait parler dans ses *Lettres :* ce qui demandait de grandes précautions. Il fallait de même conserver celui de l'autre personne du dialogue, c'est-à-dire de Montalte lui-même, qui ne devait pas approuver grossièrement les sentiments du Jésuite, ni aussi les condamner trop ouvertement, pour ne pas rendre le Jésuite plus réservé à découvrir les relâchements de ses casuistes. » (NICOLE, *Ouvrage cité.*)

Il réussit parfaitement (1), et l'on ne peut mieux louer l'agrément de ces premières *Lettres* que ne fait l'auteur inconnu de la Lettre citée (2) par le Provincial répondant aux deux premières *Lettres* de Montalte :

★ **Admiration pour l'art de l'auteur :**

**13.** « Je vous suis plus obligée que vous ne pouvez vous l'imaginer de la lettre que vous m'avez envoyée ; elle est tout à fait ingénieuse et tout à fait bien écrite. Elle narre sans narrer ; elle éclaircit les affaires du monde les plus embrouillées ; elle raille finement ; elle instruit même ceux qui ne savent pas bien les choses ; elle redouble le plaisir de ceux qui les entendent. Elle est encore une excellente apologie, et, si l'on veut, une délicate et innocente censure. Et il y a enfin

(1) Racine, dans sa deuxième Lettre contre Port-Royal dit à ses adversaires, contempteurs du théâtre : « Et vous semble-t-il que les *Lettres Provinciales* soient autre chose que des comédies ? Dites-moi, messieurs, qu'est-ce qui se passe dans les comédies ? on y voit un valet fourbe, un bourgeois avare, un marquis extravagant, et tout ce qu'il y a dans le monde de plus digne de risée. J'avoue que le Provincial a mieux choisi ses personnages ; il les a cherchés dans les couvents et dans la Sorbonne ; il introduit sur la scène, tantôt des jacobins, tantôt des docteurs, et toujours des jésuites. Combien de rôles leur fait-il jouer ! tantôt il amène un jésuite bon homme, tantôt un jésuite méchant, et toujours un jésuite ridicule. Le monde en a ri pendant quelque temps; et le plus austère janséniste aurait cru trahir la vérité que de n'en pas rire. »

(2) Est-ce Pascal qui a forgé cette lettre ou est-elle de Mlle de Scudéry, comme le croit Sainte-Beuve (*Port-Royal*, t. III, p. 65), d'après Racine (*Première lettre à l'auteur des Hérésies imaginaires*) ? Je l'ignore.

tant d'art, tant d'esprit et tant de jugement en cette lettre, que je voudrais bien savoir qui l'a faite, etc. » (*Réponse du Provincial aux deux premières lettres de son ami* (1).)

Quand les Jésuites eurent entrepris de réfuter ses *Lettres*, Pascal changea de tactique et de ton. Désormais il les attaqua corps à corps en s'adressant directement à eux ; il n'eut plus besoin de garder de mesures, et à la raillerie succédèrent l'indignation et l'éloquence. Cette différence, Mme de Sévigné la sentait vivement, et l'indique à sa fille qui jugeait mal des *Lettres :*

### ★ Éloquence des huit dernières « Lettres » :

**14.** « Quelquefois pour nous divertir nous lisons les *Petites Lettres :* bon Dieu, quel charme ! et comme mon fils les lit ! Je songe toujours à ma fille, et combien cet excès de justesse de raisonnement serait digne d'elle ; mais votre frère dit que vous trouvez que c'est toujours la même chose : ah, mon Dieu ! tant mieux ; peut-on avoir un style plus parfait, une raillerie plus fine, plus naturelle, plus délicate, plus digne fille de ces dialogues de Platon qui sont si beaux ? Mais après les dix premières lettres, quel sérieux, quelle solidité, quelle force, quelle éloquence, quel amour pour Dieu et pour la vérité ! quelle manière de la soutenir et de la faire entendre ne trouve-t-on point dans les huit dernières lettres, qui sont sur un ton tout différent ! Je suis assurée que vous ne les avez jamais lues qu'en courant, grappillant les endroits plaisants ; mais ce n'est point cela quand on les lit à loisir. » (Mme DE SÉVIGNÉ, *Lettre à Mme de Grignan*, 21 décembre 1689.)

---

(1) Voici un autre témoignage, relatif à la sixième *Provinciale :* « Il dit [l'abbé Le Roi] qu'elle était admirable, que c'était un chef-d'œuvre de la plus forte, de la plus féconde et de la plus ingénieuse raillerie ; qu'il faut qu'il fasse une terrible résistance à son amour-propre et à sa vanité pour n'avoir pas envie d'en être estimé l'auteur, comme on en faisait courir le bruit ; que, sans y penser, cette lettre fera faire plusieurs éditions de cet incomparable livre d'Escobar ; qu'il ne donnerait pas le sien pour une pistole ; qu'il est fort en peine où l'on trouvera des Filliucius, des Caramuels et des Sanchez, et que ce serait une plaisante chose si la cherté s'allait mettre sur les casuistes. » (*Mémoires de Beaubrun*, cités par Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. III, p. 117.)

Le piquant, c'est qu'en effet, en 1656, grâce aux *Provinciales*, parut une 42e édition d'Escobar.

Voltaire de même dira plus tard que toutes les sortes d'éloquence y étaient renfermées (1). Aussi nous ne pouvons nous étonner de voir Bossuet en recommander la lecture à un futur orateur.

### ★ Jugement de Bossuet :

**15.** « J'estime les *Lettres au provincial*, dont quelques-unes ont beaucoup de force et de véhémence, et toutes une extrême délicatesse. » (Bossuet, *Sur le style et la lecture des écrivains et des Pères de l'Église pour former un orateur*, 1669.)

Il est certain d'ailleurs que ces *Lettres* attaquaient une doctrine dont Bossuet était aussi l'ennemi.

Le style de Pascal dans ces lettres devint vite un modèle. On n'hésite pas à le regarder comme parfait, et même à lui donner le premier rang sur les anciens pour le dialogue. Le Président, que met en scène Perrault, le champion des modernes, demande qui opposer à Cicéron et Lucien ?

### ★ Le style parfait des « Provinciales » :

L'ABBÉ.

**16.** « L'illustre M. Pascal, avec ses dix-huit *Lettres Provinciales*. D'un million d'hommes qui les ont lues, on peut assurer qu'il n'y en a pas un qu'elles aient ennuyé un seul moment.

LE CHEVALIER.

Je les ai lues plus de dix fois, et malgré mon impatience naturelle, les plus longues ont toujours été celles qui m'ont plu davantage.

L'ABBÉ.

Tout y est pureté dans le langage, noblesse dans les pensées, solidité dans les raisonnements, finesse dans les railleries, et partout un agrément que l'on ne trouve guère ailleurs.

LE PRÉSIDENT.

J'avoue que ces Lettres sont enjouées et divertissantes ; mais voulez-vous faire entrer en comparaison dix-huit petits papiers volants avec les *Dialogues* de Platon, de Lucien et de Cicéron qui font plusieurs gros volumes ?

(1) *Siècle de Louis XIV*, ch. XXXII.

L'ABBÉ.

Le nombre et la grosseur des volumes n'y fait rien. S'il y a plus de sel dans les dix-huit lettres que dans tous les dialogues de Platon, plus de fine et délicate raillerie que dans ceux de Lucien, mais une raillerie toujours pure et honnête ; s'il y a plus de force et plus d'art dans ces raisonnements que dans ceux de Cicéron ; enfin si l'art du dialogue s'y trouve tout entier, la petitesse de leur volume ne doit-elle pas plutôt leur être un sujet de louange que de reproche ? Disons la vérité. Nous n'avons rien de plus beau dans ce genre d'écrire. » (PERRAULT, *Parallèle des Anciens et des Modernes*, 1688-1697, t. II, p. 121 (1).)

Aussi s'empresse-t-on de l'imiter, et de chercher à attraper ce tour de fine plaisanterie. Si contre Port-Royal même, Racine, dans deux lettres fameuses, manie une ironie aussi fine et peut-être plus perfide, combien d'autres n'ont saisi que les procédés extérieurs et n'ont pas su les manier habilement ! Ainsi l'abbé de Charnes dit de l'auteur (2) des *Lettres à la Marquise X*** sur le sujet de « la Princesse de Clèves » :*

### ★ Imitateurs de Pascal :

**17.** « Il tâche même en cet endroit d'attraper le tour de ces *Lettres* qui ont tant fait de bruit dans le monde : c'est pour cela qu'il se fait dire par son savant : *Vous vous trompiez. Vous allez bien vite. Voilà qui va fort bien, et vous raisonnez en maître.* Mais, bon Dieu ! que sa Lettre est différente de celles qu'il veut imiter ! Aussi a-t-il pris un chemin tout opposé à celui de l'auteur des *Provinciales*, quoiqu'il ait cru le suivre de bien près. Celui-ci nous avait plu en jouant ingénieusement les personnages qu'il avait mis sur le théâtre, parce qu'il avait intérêt à les jouer, et qu'il allait à son but en le faisant ; le critique au contraire déplaît en ce qu'il se rend ridicule lui-même. » (ABBÉ DE CHARNES, *Conversations sur le critique de « la Princesse de Clèves »*, 2e Conversation, p. 20, 1679.)

Les Jansénistes, plus que tous, essayent de faire leurs les habiletés qui avaient si bien réussi une fois. Dans leurs polémiques

---

(1) C'est ce passage qui servit de point de départ au P. Daniel pour ses *Entretiens* plusieurs fois cités plus haut.

(2) Valincourt, aidé du P. Bouhours pour la 3e Lettre sur le style.

nombreuses et sans cesse renaissantes, ils usent et abusent des Lettres. Racine rappelle à Nicole ses *Visionnaires*, et les *Imaginaires*, et les *Chamillardes*, et lui dit :

### ⋆ Railleries de Racine contre Nicole :

**18.** « Je remarquais que vous prétendiez prendre la place de l'auteur des *Petites Lettres ;* mais je remarquais en même temps que vous étiez beaucoup au-dessous de lui, et qu'il y avait une grande différence entre une Provinciale et une Imaginaire. » (RACINE, *Ire Lettre*, 1666.)

« Surtout, je vous le répète, gardez-vous bien de croire vos lettres aussi bonnes que les *Lettres Provinciales*. Ce serait une étrange vision que celle-là. Je vois bien que vous voulez attraper ce genre d'écrire. L'enjouement de M. Pascal a plus servi à votre parti que tout le sérieux de M. Arnauld ; mais cet enjouement n'est point du tout votre caractère.... Retranchez-vous donc sur le sérieux ; remplissez vos lettres de longues et doctes périodes ; citez les pères ; jetez-vous souvent sur les antithèses. Vous êtes appelé à ce style. Il faut que chacun suive sa vocation. » (RACINE, *Ibid.*, fin.)

Malgré les outrages de la fin, Racine ne peint pas mal ce qu'on appelle le style janséniste (1), et proclame avec raison ce qu'il y a d'inimitable dans le style de Pascal : ainsi, moins de dix ans après leur apparition, les *Provinciales* avaient conquis le rang d'honneur qu'elles ont continué de tenir.

---

(1) Le Père Bouhours a longuement critiqué la manière d'écrire des Jansénistes, et avec la *préciosité*, le goût des mots abstraits et des antithèses, il leur reproche surtout leurs périodes : « Que pensez-vous, dit Ariste, de ces solitaires, qui ont tant écrit depuis vingt ans ? — Je leur fais justice, répliqua Eugène, et j'avoue de bonne foi qu'ils ont beaucoup contribué à la perfection de notre langue... — Il est vrai, dit Ariste, que ces écrivains si fameux ne peuvent être accusés de laconisme : ils aiment naturellement les discours vastes ; les longues parenthèses leur plaisent beaucoup ; les grandes périodes et surtout celles qui par leur grandeur excessive suffoquent ceux qui les prononcent, comme parle un auteur grec, sont tout à fait de leur goût... Ces Messieurs ont pris ce train-là il y a longtemps ; ils y sont accoutumés, et apparemment ils auront de la peine à le quitter. Après tout il ne faut pas les chicaner sur un défaut qui ne vient que d'abondance ; si c'est un vice que de faire de grandes périodes, c'est le vice des grands orateurs ; et c'est ce qui me fait croire que ces Messieurs ne s'en corrigeront pas. » (P. BOUHOURS, *Entretiens d'Ariste et d'Eugène* (1673), p. 187 sq.)

Sur cette question, voyez Th. Rosset, *Entretien, Doutes, Critiques et Remarques du P. Bouhours sur la langue française* (Grenoble, Allier, 1908, in-8o, 268 pages).

« LES PENSÉES »

Cette gloire si vite conquise explique la publication, inusitée au XVIIe siècle, des fragments qu'on retrouva après la mort de Pascal. Il avait entrepris une *Apologie de la religion* qu'il ne put achever. On sait dans quel état il laissa son ouvrage.

### ★ Les notes laissées par Pascal :

**19.** « Comme l'on savait le dessein qu'avait Pascal de travailler sur la religion, l'on eut un très grand soin, après sa mort, de recueillir tous les écrits qu'il avait faits sur cette matière. On les trouva tous ensemble enfilés en diverses liasses, mais sans aucun ordre, sans aucune suite, parce que, comme je l'ai déjà remarqué, ce n'étaient que les premières expressions de ses pensées qu'il écrivait sur de petits morceaux de papier à mesure qu'elles lui venaient dans l'esprit. Et tout cela était si imparfait et si mal écrit, qu'on a eu toutes les peines du monde à le déchiffrer. » (*Préface de Port-Royal*, 1670.)

Pascal n'avait donc rédigé que des notes informes (1) aux yeux

(1) A quel moment furent-elle écrites ? Il ne semble pas qu'il y ait accord entre la *Vie de Pascal* et la *Préface des Pensées*. Mme Périer dit en effet dans la première : « Ce furent ses infirmités qui l'empêchèrent de travailler davantage à son dessein. Il avait environ trente-quatre ans quand il commença de s'y appliquer. Il employa un an entier à s'y préparer en la manière que ses autre occupations lui permettaient, qui était de recueillir les différentes pensées qui lui venaient là-dessus ; et à la fin de l'année, qui était la trente-cinquième année de son âge et la cinquième de sa retraite, il retomba dans ses incommodités d'une manière si accablante qu'il ne pouvait plus rien faire les quatre années qu'il vécut encore. » (Mme PÉRIER, *Vie de Pascal.*)

Etienne Périer écrit au contraire : « C'est néanmoins pendant ces quatre dernières années de langueur et de maladie qu'il a fait et écrit tout ce qu'on a de lui de cet ouvrage qu'il méditait, et tout ce que l'on en donne au public. Car, quoiqu'il attendît que sa santé fût entièrement rétablie pour y travailler tout de bon, et pour écrire les choses qu'il avait déjà digérées et déposées dans son esprit, cependant lorsqu'il lui survenait quelques nouvelles pensées, quelques vues, quelques idées, ou même quelque tour et quelques expressions qu'il prévoyait lui pouvoir un jour servir pour son dessein, comme il n'était pas alors en état de s'y appliquer aussi fortement que lorsqu'il se portait bien, ni de les imprimer dans son esprit et dans sa mémoire, il aimait mieux en mettre quelque chose par écrit pour ne les pas oublier ; et pour cela il prenait le premier morceau de papier qu'il trouvait sous sa main, sur lequel il mettait sa pensée en peu de mots, et fort souvent même seulement à demi-mot : car il ne l'écrivait que pour lui. » (*Préface de Port-Royal.*)

En réalité, Pascal a écrit jusqu'au bout de sa vie, comme l'étude de l'autographe l'a prouvé. Mais il est certain qu'il n'a pas écrit tout ce qu'il avait déjà imaginé :

de ses meilleurs amis et de ses parents. Elles avaient pourtant un tel prix, sorties d'une main comme la sienne, qu'on jugea utile d'en faire part au public. De là les *Pensées*. Mais la publication de ces fragments ne fut pas aisée.

**★ Embarras des premiers éditeurs :**

**20.** « La première chose que l'on fit fut de les faire copier tels qu'ils étaient, et dans la même confusion qu'on les avait trouvés. Mais lorsqu'on les vit en cet état, et qu'on eut plus de facilité de les lire et de les examiner que dans les originaux, ils parurent d'abord si informes, si peu suivis, et la plupart si peu expliqués, qu'on fut fort longtemps sans penser du tout à les faire imprimer...

« Mais enfin on fut obligé de céder à l'impatience et au grand désir que tout le monde témoignait de les voir imprimés (1)... Mais comme il y avait plusieurs manières de l'exécuter [la publication], l'on a été quelque temps à se déterminer sur celle que l'on devait prendre.

« La première qui vint dans l'esprit, et celle qui était sans doute la plus facile, était de les faire imprimer tout de suite dans le même état où on les avait trouvés. Mais l'on jugea bientôt que, de le faire de cette sorte, c'eût été perdre presque tout le fruit qu'on en pouvait espérer, parce que les pensées plus suivies, plus claires et plus étendues, étant mêlées et comme absorbées parmi tant d'autres à demi digérées, et quelques-unes même presque inintelligibles à tout autre qu'à celui qui les avait écrites, il y avait tout lieu de croire que les unes feraient rebuter les autres, et que l'on ne considérerait ce volume, grossi inutilement de tant de pensées imparfaites,

---

« Comme il avait une mémoire excellente, et qu'on peut dire même prodigieuse, en sorte qu'il a souvent assuré qu'il n'avait jamais rien oublié de ce qu'il avait une fois bien imprimé dans son esprit ; lorsqu'il s'était ainsi quelque temps appliqué à un sujet, il ne craignait pas que les pensées qui lui étaient venues lui pussent jamais échapper ; et c'est pourquoi il différait assez souvent de les écrire, soit qu'il n'en eût pas le loisir, soit que sa santé, qui a toujours été languissante, ne fût pas assez forte pour lui permettre de travailler avec application. » (*Ibid.*) Les *Pensées*, telles que nous les avons aujourd'hui, contiennent à la fois des morceaux très travaillés et développés, et de simples notes jetées en hâte sur le papier.

(1) Pascal étant mort en 1662, on attendit presque huit ans ; on profita de la Paix de l'Eglise, et du répit qu'elle donnait aux polémistes de Port-Royal.

que comme un amas confus, sans ordre, sans suite, et qui ne pouvait servir à rien (1). » (*Ibid.*)

Le désir de satisfaire au goût du siècle pour l'harmonie et la savante composition fit concevoir un autre dessein :

### ☆ Projet abandonné de terminer l' « Apologie ».

21. « Il y avait une autre manière de donner ces écrits au public, qui était d'y travailler auparavant, d'éclaircir les pensées obscures, d'achever celles qui étaient imparfaites ; et en prenant dans tous ces fragments le dessein de l'auteur, de suppléer en quelque sorte l'ouvrage qu'il voulait faire... L'on avait en effet commencé d'y travailler. Mais enfin on s'est résolu de la rejeter aussi bien que la première, parce que l'on a considéré qu'il était presque impossible de bien entrer dans la pensée et dans le dessein d'un auteur, et surtout d'un auteur tel que Pascal ; et que ce n'eût pas été donner son ouvrage, mais un ouvrage tout différent. » (*Ibid.*)

Bien que MM. de Port-Royal eussent sur le dessein et les idées de Pascal des renseignements précis qu'une connaissance directe de l'auteur peut seule donner, il était impossible en effet de refaire un ouvrage qui n'avait jamais été fait, et cette seule pensée nous semble aujourd'hui monstrueuse (2).

On s'arrêta à un troisième parti, le seul possible alors.

---

(1) Les intentions des parents de Pascal n'étaient pas tout à fait les mêmes que celles des solitaires. Ceux-ci, en publiant les *Pensées*, ne songeaient pas à rendre un hommage pieux à la mémoire d'un grand esprit disparu : une telle pensée n'a rien de janséniste. On voulait faire œuvre utile, édifier les lecteurs, et ce but spécial, en expliquant les conflits avec la famille dont nous parlons plus loin, justifie la manière dont on a travaillé sur le texte de Pascal. En cherchant non l'instruction religieuse, mais la connaissance exacte de l'auteur lui-même, on revient à cette première méthode si dédaigneusement rejetée par Port-Royal, ce qu'on a fait au XIXe siècle, depuis Victor Cousin.

(2) Pascal avait exposé un jour, « dans un discours de deux ou trois heures », le projet de son ouvrage, et la *Préface de Port-Royal*, ainsi que celle de Filleau de la Chaise, donnent le résumé de ce discours, qui montre l'état d'esprit de Pascal vers 1657 ou 1659 : il ne nous donne pas le point où Pascal pouvait en être arrivé en 1661, l'année qui précède sa mort. D'autre part, le manuscrit contient diverses indications touchant l'ordre de son ouvrage : mais elles ne sont pas toujours concordantes. On voit en gros la disposition générale des parties, telle que l'indique cette pensée célèbre : « *Première Partie :* Misère de l'homme sans Dieu. *Seconde Partie :* Félicité de l'homme avec Dieu. Autrement. *Première Partie :* Que la

### ⋆ **Choix fait par MM. de Port-Royal :**

**22.** « Ainsi, pour éviter les inconvénients qui se trouvaient dans l'une et l'autre manière de faire paraître ces écrits, on en a choisi une entre deux, qui est celle que l'on a suivie dans ce recueil. On a pris seulement parmi ce grand nombre de pensées celles qui ont paru les plus claires et les plus achevées ; et on les donne telles qu'on les a trouvées, sans y rien ajouter ni changer ; si ce n'est qu'au lieu qu'elles étaient sans suite, sans liaison, et dispersées confusément de côté et d'autre, on les a mises dans quelque sorte d'ordre, et réduit sous les mêmes titres celles qui étaient sur les mêmes sujets ; et l'on a supprimé toutes les autres qui étaient ou trop obscures ou trop imparfaites. » (*Ibid.*)

A ces déclarations publiques, il faut, pour nous faire assister vraiment au travail préparatoire de cette première édition et rectifier ce qu'ont d'erroné certaines affirmations d'Étienne Périer, joindre quelques extraits des lettres échangées entre la famille de Pascal et le Comité chargé de préparer la publication.

### ⋆ **Discussions sur le respect du texte authentique :**

Les parents bataillaient pour le respect du texte authentique ; ils comprenaient que des sacrifices étaient nécessaires, qu'on ne pouvait publier des pensées dont le sens aurait échappé aux lecteurs ordinaires, — qu'au point de vue de la doctrine, des adoucissements étaient légitimes pour éviter de réveiller des querelles à peine assoupies. Mais ils se refusaient à aller plus loin. Le goût timoré de Ni-

nature est corrompue. Par la nature même. *Seconde Partie :* Qu'il y a un réparateur. Par l'Écriture. » (Section II, nº 60.) Mais la place de diverses idées nous est inconnue, par exemple le rôle que devait tenir l'*argument tiré du jeu des partis*. Ainsi de toute façon l'ouvrage ne peut se refaire : *pendent opera interrupta*. Toute tentative de reconstitution est vaine, et le plus sage parti est celui qu'ont suivi les premiers éditeurs : « Il ne faut pas s'étonner si, dans le peu qu'on en donne, on n'a pas gardé son ordre et sa suite pour la distribution des matières. Comme on n'avait presque rien qui se suivît, il eût été inutile de s'attacher à cet ordre ; et l'on s'est contenté de les disposer à peu près de la manière qu'on a jugé être plus propre et plus convenable à ce que l'on en avait. On espère même qu'il y aura peu de personnes qui, après avoir bien conçu une fois le dessein de l'auteur, ne suppléent d'eux-mêmes au défaut de cet ordre, et qui, en considérant avec attention les diverses matières répandues dans ces fragments, ne jugent facilement où elles doivent être rapportées suivant l'idée de celui qui les avait écrites. » (*Préface de Port-Royal.*) Chacun donc, selon qu'il est intelligent, se retrace le plan idéal de l'*Apologie*.

cole et d'écrivains au style terne voulait châtier les phrases trop vives, supprimer les tours trop hardis, les incorrections du premier jet, toutes les marques d'un génie ardent. C'est là qu'on discuta. Nous voyons comment l'un des membres du Comité essaye de triompher de la résistance des Périer :

### ★ Le point de vue de Port-Royal :

**23.** « Il est certain que vous avez quelque raison, madame, de ne vouloir pas qu'on change rien aux pensées de monsieur votre frère. Sa mémoire m'est d'une si grande vénération que, quand il n'y aurait que moi tout seul, je serais entièrement de votre avis, si M. de Roannez et ceux qui ont pris la peine de revoir ces fragments avaient prétendu substituer leurs pensées à la place de celles de notre saint, ou les changer de manière qu'on ne pût pas dire sans mensonge ou sans équivoque qu'on les donne au public telles qu'on les a trouvées sur de méchants petits morceaux de papier après sa mort. Mais comme ce qu'on y a fait ne change en aucune façon le sens et les expressions de l'auteur, mais ne fait que les éclaircir et les embellir, et qu'il est certain que s'il vivait encore il souscrirait sans difficulté à tous ces petits embellissements et éclaircissements qu'on a donnés à ses pensées, et qu'il les aurait mises lui-même en cet état s'il avait vécu davantage, et s'il avait eu le loisir de les repasser, puisque l'on n'a rien mis que de nécessaire et qui vient naturellement dans l'esprit à la première lecture qu'on fait des fragments, je ne vois pas que vous puissiez raisonnablement et par un scrupule que vous me permettrez de dire qui serait très mal fondé, vous opposer à la gloire de celui que vous aimez... C'est, madame, ce qui a fait que je me suis rendu au sentiment de M. de Roannez, de M. Arnauld, de M. Nicole, de M. du Bois et de M. de la Chaise qui tous conviennent d'une voix que les pensées de M. Pascal sont mieux qu'elles n'étaient, sans toutefois qu'on puisse dire qu'elles soient autres qu'elles étaient lorsqu'elles sont sorties de ses mains. » (*Lettre* de M. de Brienne *à Mme Périer*, 7 décembre 1668.)

Après qu'on eut distribué en 1669 des exemplaires d'essai aux prélats et aux docteurs pour examiner le livre et recueillir des approbations, de nouveaux changements s'imposèrent et de nou-

velles discussions s'engagèrent dont cette lettre d'Arnauld nous donne l'écho :

### ★ Corrections prudentes sur des points de doctrine :

24. « J'espère que tout s'ajustera et que, hors quelques endroits qu'il sera absolument bon de changer, on les fera convenir de laisser les autres comme ils sont. Mais souffrez, monsieur, que je vous dise qu'il ne faut pas être si difficile ni si religieux à laisser un ouvrage comme il est sorti des mains de l'auteur, quand on le veut exposer à la censure publique ; on ne saurait être trop exact quand on a affaire à des ennemis d'aussi méchante humeur que les nôtres. Il est bien plus à propos de prévenir les chicaneries par quelque petit changement qui ne fait qu'adoucir une expression, que de se réduire à la nécessité de faire des apologies... Ainsi, monsieur, il ne faut pas vous étonner si, ayant laissé passer de certaines choses sans en être choqués, nous trouvons maintenant qu'on les doit changer, en y faisant plus d'attention après que d'autres les ont remarquées... » (Arnauld, *Lettre à M. Périer*, novembre 1669.)

Si la personnalité de Pascal ne fut pas malgré tout trop défigurée, si les changements, certes nombreux et graves souvent à nos yeux (sans parler des suppressions), ne furent pas encore plus considérables, c'est à l'énergique résistance de Mme Périer et de son fils Étienne qu'on le dut.

Pourtant le caractère du livre ne dut pas sembler aux premiers lecteurs tout à fait tel qu'il nous apparaît aujourd'hui : le choix des pensées les plus travaillées forçait de laisser dans l'ombre certaines parties de l'ouvrage projeté. Or quel en était le but, de l'aveu même des éditeurs ?

### ★ Dessein de l'ouvrage :

25. « Il faut considérer que son dessein était bien plus ample et plus étendu qu'on ne se l'imagine, et qu'il ne se bornait pas seulement à réfuter les raisonnements des athées et de ceux qui combattent quelques-unes des vérités de la foi chrétienne. Le grand amour et l'estime singulière qu'il avait pour la religion faisait que non seulement il ne pouvait souffrir qu'on

la voulût détruire et anéantir tout à fait, mais même qu'on la blessât et qu'on la corrompît en la moindre chose. De sorte qu'il voulait déclarer la guerre à tous ceux qui en attaquent ou la vérité, ou la sainteté, c'est-à-dire non seulement aux athées, aux infidèles et aux hérétiques, qui refusent de soumettre les fausses lumières de leur raison à la foi, et de reconnaître les vérités qu'elle nous enseigne ; mais même aux chrétiens et aux catholiques qui, étant dans le corps de la véritable Église, ne vivent pas néanmoins selon la pureté des maximes de l'Évangile (1). » (*Préface de Port-Royal.*)

Ce dessein essentiellement religieux de Pascal entraînait de longs développements théologiques et dogmatiques, fondés sur l'étude des Livres Saints, sur les prophéties et les miracles. Aussi bien, le miracle de la Sainte-Épine dont sa nièce fut l'héroïne, fut-il une des causes de l'entreprise de Pascal.

**★ Les miracles :**

**26.** « La joie qu'il en eut fut si grande qu'il en était pénétré ; de sorte qu'en ayant l'esprit tout occupé, Dieu lui inspira une infinité de pensées admirables sur les miracles.

« ... Toutes les différentes réflexions que mon frère fit sur les miracles lui donnèrent beaucoup de nouvelles lumières sur la religion. Comme toutes les vérités sont tirées les unes des autres, c'était assez qu'il fût appliqué à une, les autres lui venaient comme en foule, et se démêlaient à son esprit d'une manière qui l'enlevait lui-même, à ce qu'il nous a dit souvent ; et ce fut à cette occasion qu'il se sentit animé contre les athées, que, voyant dans les lumières que Dieu lui avait données de quoi les convaincre et les confondre sans ressource, il s'appliqua à cet ouvrage, dont les parties qu'on a ramassées nous font avoir tant de regrets qu'il n'ait pas pu les rassembler lui-même, et avec tout ce qu'il aurait pu ajouter encore, en faire un composé d'une beauté achevée. Il en était assurément très capable. » (Mme PÉRIER, *Vie de Pascal.*)

---

(1) C'est-à-dire que l'*Apologie* continuait dans une certaine mesure la polémique des *Provinciales* contre les Jésuites.

★ **Le moraliste :**

Ces « parties qu'on a ramassées » étaient cependant moins brillantes et moins engageantes que les profondes observations morales où, s'inspirant de Montaigne et d'Épictète, Pascal sondait le cœur de l'homme, lui montrait sa grandeur et sa faiblesse, analysait les causes du « Divertissement » ou les fondements de la justice humaine. Placées en tête du volume, ces pages attiraient tout d'abord et retenaient ; le théologien se transforma en moraliste ; en moraliste religieux sans doute, mais il n'en est pas moins vrai que le moraliste n'aurait dû être que l'auxiliaire de l'apologiste. Ainsi nous voyons La Bruyère mettre au rang des prédécesseurs dont il se distingue, à côté de La Rochefoucauld, l'auteur des *Pensées* dont il dit :

★ **Jugement de La Bruyère :**

**27.** « L'un, par l'engagement de son auteur, fait servir la métaphysique à la religion, fait connaître l'âme, ses passions, ses vices, traite les grands et les sérieux motifs pour conduire à la vertu, et veut rendre l'homme chrétien. » (La Bruyère, *Discours sur Théophraste*, 1688.)

Le livre nouveau fut très favorablement reçu ; les approbateurs ne ménagèrent pas les éloges. Ils se plurent à insister sur la plénitude de la pensée et l'utilité pour le lecteur réfléchi.

L'évêque d'Aulonne, comparant les *Pensées* à des essences, dit :

★ **Les approbateurs :**

**28.** « Une seule peut suffire à un homme pour en nourrir son âme tout un jour, s'il les lit à cette intention, tant elles sont remplies de lumières et de chaleur. » (Jean, É. d'Aulonne.)

**29.** « J'ai lu avec admiration ce livre posthume de M. Pascal. Il semble que cet homme incomparable non seulement voit, comme les anges, les conséquences dans leurs principes, mais qu'il nous parle comme ces purs esprits, par la seule direction de ses pensées. Souvent un seul mot est un discours tout entier... » (M. de Ribeyran, archidiacre de Cominges, approbateur.)

De même que, dans ses *Imaginaires* ou ses *Visionnaires,* Nicole tâchait d'attraper le tour des *Provinciales,* il écrivait des *Essais de*

*Morale* où l'influence des *Pensées* est visible (1). Il eut l'occasion de porter sur elles différents jugements, dont les variations sont assez singulières.

Le premier est assez favorable, quoique d'un point de vue particulier : il ressemble un peu à l'annonce d'un livre nouveau qu'il faut louer.

### ★ Jugement favorable de Nicole :

**30.** « Il vient de paraître un livre en public,... qui est peut-être l'un des plus utiles que l'on puisse mettre entre les mains des princes qui ont de l'esprit. C'est le recueil des *Pensées* de M. Pascal ; outre l'avantage incomparable qu'on en peut tirer pour les affermir dans la véritable religion par des raisons qui leur paraîtront d'autant plus solides qu'ils les approfondiront davantage, et qu'ils laissent cette impression très utile, qu'il n'y a rien de si ridicule que de faire vanité du libertinage et de l'irréligion, ce qui est plus important qu'on ne saurait croire pour les grands. Il y a de plus un air si grand, si élevé, et en même temps si simple et si éloigné d'affectation dans tout ce qu'il écrit, que rien n'est plus capable de leur former l'esprit, de leur donner le goût et l'idée d'une manière noble et naturelle d'écrire.

« Le dessein qu'avait M. Pascal de se renfermer dans les preuves tirées, ou de la connaissance de l'homme, ou des Prophéties et de diverses remarques sur l'Écriture, a fait qu'on n'en a pas trouvé d'autres dans ses papiers ; et il est certain qu'il avait quelque éloignement des raisonnements abstraits et métaphysiques que plusieurs ont employés pour l'établissement des vérités de la foi. Mais il ne faisait pas le même jugement de quelques autres preuves plus sensibles, dont on ne se peut servir pour la même fin ; il était persuadé au contraire que celle que l'on tire de ce que la matière est incapable de penser est fort solide, et qu'elle fait voir clairement que l'âme n'est point matière, mais une substance d'un autre genre qui n'est point attachée au corps. » (Nicole, *Essais de morale*, 2e vol. : *De l'éducation d'un prince*, 2e partie, p. 298, éd. 1730.)

(1) Il y rapporte trois *Discours sur la condition des grands* que Pascal prononça un jour, et qui se trouvent aujourd'hui parmi les œuvres de Pascal.

Plus tard il fait des réserves sérieuses ; M[me] de la Fayette ayant dit à propos des *Pensées* que « *c'était méchant signe pour ceux qui ne goûteraient pas ce livre* », Nicole écrivit au marquis de Sévigné :

★ **Restrictions postérieures de Nicole :**

**31.** « Après ce jugement si précis, nous voilà réduits à n'en oser dire notre sentiment, et à faire semblant de trouver admirable ce que nous n'entendons pas... Pour vous dire la vérité, j'ai eu jusques ici quelque chose de ce *méchant signe*. J'y ai bien trouvé un grand nombre de pierres assez bien taillées et capables d'orner un grand bâtiment, mais le reste ne m'a paru que des matériaux confus, sans que je visse assez l'usage qu'il en voulait faire. Il y a même quelques sentiments qui ne me paraissent pas tout à fait exacts et qui ressemblent à des pensées hasardées (1)...

« Je pourrais vous faire plusieurs autres objections sur ces *Pensées* qui me semblent quelquefois un peu dogmatiques, et qui incommodent ainsi mon amour-propre, qui n'aime pas à être régenté si fièrement. » (Nicole, *Lettre à M. le marquis de Sévigné*, t. VIII des *Essais de morale*, lettre 88, p. 220, éd. 1730.)

Enfin le comble est le mot que nous rapporte l'abbé de Saint-Pierre :

**32.** « M. Nicole me dit un jour en parlant de M. Pascal que c'était un ramasseur de coquilles. Je compris par ces termes qu'il fallait ou diminuer de l'estime que je faisais de M. Pascal, ou de l'estime que je faisais du discernement de M. Nicole. » (Abbé de Saint-Pierre, *Œuvres*, t. XII, p. 86.)

Le discernement de Nicole risque fort en effet de n'avoir pas été très pénétrant. N'aurait-il pas pris de simples notes, puisées surtout dans Montaigne, pour l'essentiel de l'ouvrage ? N'aurait-il pas aperçu quelles modifications profondes dans les idées qu'il empruntait Pascal avait apportées, et comment il les rendait véritablement siennes par l'usage personnel qu'il en fait et la forme dont il les revêt ?

Certes Pascal n'est pas un « ramasseur de coquilles ». Et la meilleure preuve c'est que les *Pensées* ont toujours passé pour un

(1) Et il produit quelques exemples.

ouvrage original, et que l'entreprise interrompue de l'*Apologie* se retrouve dans l'*Histoire universelle* de Bossuet, juge plus profond et plus impartial que l'honnête Nicole, qui s'illusionnait sans doute sur ce que Pascal pouvait lui devoir.

### ★ Style des « Pensées » :

Le style si fort, d'autant plus admirable que ses saillies n'ont pas été adoucies par le travail de la lime, ajoute aux *Pensées* un attrait dont les contemporains n'ont pu jouir aussi pleinement que nous. Pour en étudier les secrets, c'est à Pascal lui-même qu'il faut s'adresser. Toute une série de pensées est relative au style (1), et l'on en peut tirer une rhétorique originale, souvent opposée à la rhétorique traditionnelle. Aussi c'est avec raison que Mme Périer attire l'attention sur ces idées et cette pratique nouvelles, si importantes dans le développement de la prose française.

### ★ Rhétorique de Pascal :

**33.** « Il avait une éloquence naturelle qui lui donnait une facilité merveilleuse à dire ce qu'il voulait; mais il avait ajouté à cela des règles dont on ne s'était pas encore avisé, et dont il se servait si avantageusement qu'il était maître de son style; en sorte que non seulement il disait tout ce qu'il voulait, mais il le disait en la manière qu'il voulait, et son discours faisait l'effet qu'il s'était proposé. Et cette manière d'écrire naturelle, naïve et forte en même temps, lui était si propre et si particulière, qu'aussitôt qu'on vit paraître les *Lettres au Provincial*, on vit bien qu'elles étaient de lui, quelque soin qu'il ait toujours pris de le cacher, même à ses proches. » (Mme Périer, *Vie de Pascal.*)

Pascal brille tout de suite au premier rang des plus grands écrivains et penseurs. Quel plus bel éloge que celui du janséniste Tillemont ?

### ★ Admiration de Tillemont :

**34.** « Vous savez qu'il y a bien des années que je fais profession d'honorer ou plutôt d'admirer les dons tout extraordinaires de la nature et de la grâce qui paraissaient en feu M. Pascal.

(1) Section I de l'édition Brunschvicg.

Il faut néanmoins que je vous avoue, Monsieur, que je n'en avais pas encore l'idée que je devais. Ce dernier écrit a surpassé ce que j'attendais d'un esprit que je croyais le plus grand qui eût paru en notre siècle ; et si je n'ose pas dire que saint Augustin aurait eu peine à égaler ce que je vois, par ces fragments, que M. Pascal pouvait faire, je ne saurais dire qu'il eût pu le surpasser ; au moins je ne vois que ces deux que l'on puisse comparer l'un à l'autre. » (TILLEMONT, *Lettre à M. Périer fils.*)

« Pascal égalé à saint Augustin, dit Sainte-Beuve, dans la bouche de Tillemont et d'un Port-Royaliste, c'est tout (1) ! »

Nous avons vu plus haut l'éloge que Perrault faisait des *Provinciales* dans ses *Parallèles*. Dans ses *Hommes illustres*, il voulut faire figurer Arnauld et Pascal ; mais l'intendant Bégon, qui supportait les frais de cette publication luxueuse, s'y refusa : l'un était mort en exil, l'autre était suspect de jansénisme ; on leur appliqua ce mot de Tacite sur Cassius et Brutus : *Præfulgebant eo ipso quod eorum effigies non visebantur* (2).

Pascal est un de ces écrivains modernes que les plus acharnés partisans des anciens ne laissaient pas de mettre au premier rang. Boileau lui-même reconnaissait sa supériorité

**★ Admiration de Boileau :**

**35.** « Je dînai hier chez M. de Lamoignon, avec Despréaux, Racine, et deux fameux jésuites. On y parla des ouvrages des anciens et modernes ; on opposa le seul Pascal à Cicéron, à Sénèque, et au divin Platon. » (CORBINELLI, *Lettre à Bussy-Rabutin*, 6 janvier 1690.)

Ce sec compte rendu ne laisse guère prévoir comment la conversation s'est passée ; c'est à Mme de Sévigné, qui a le secret des contes vivants qu'il faut en demander le récit, et nous ne saurions mieux finir que par cette scène, digne des *Provinciales*.

**36.** « A propos de Corbinelli, il m'écrivit l'autre jour un fort joli billet ; il me rendait compte d'une conversation et d'un dîner chez M. de Lamoignon : les acteurs étaient les maîtres

(1) *Port-Royal*, t. III, p. 391.

(2) Ils brillaient d'autant plus qu'on ne voyait pas leurs portraits.

du logis, M. de Troyes, M. de Foulon, le P. Bourdaloue, son compagnon, Despréaux et Corbinelli. On parla des ouvrages des anciens et des modernes; Despréaux soutint les anciens à la réserve d'un seul moderne qui surpassait à son goût et les vieux et les nouveaux. Le compagnon du P. Bourdaloue qui faisait l'entendu, et qui s'était attaché à Despréaux et à Corbinelli, lui demanda quel était donc ce livre si distingué dans son esprit? Il ne voulut pas le nommer. Corbinelli lui dit : « Monsieur, je vous conjure de me le dire, afin que je le lise toute la nuit. » Despréaux lui répondit en riant : « Ah! monsieur, vous l'avez lu plus d'une fois, j'en suis assuré. » Le jésuite reprend, et presse Despréaux de nommer cet auteur si merveilleux, avec un air dédaigneux, un *cotal riso amaro* (1). Despréaux lui dit : « Mon Père, ne me pressez point. » Le Père continue. Enfin Despréaux le prend par le bras, et le serrant bien fort, lui dit : « Mon Père, vous le voulez; eh bien! c'est Pascal, morbleu! — Pascal, dit le Père tout rouge, tout étonné, Pascal est beau autant que le faux peut l'être. — Le faux, dit Despréaux, le faux! Sachez qu'il est aussi vrai qu'il est inimitable; on vient de le traduire en trois langues. » Le Père répond : « Il n'en est pas plus vrai. » Despréaux s'échauffe, et criant comme un fou : « Quoi? mon Père, direz-vous qu'un des vôtres n'ait pas fait imprimer dans un de ses livres qu'un chrétien n'est pas obligé d'aimer Dieu? Osez-vous dire que cela est faux? — Monsieur, dit le Père en fureur, il faut distinguer. — Distinguer, dit Despréaux, distinguer, morbleu, distinguer, distinguer si nous sommes obligés d'aimer Dieu! » et prenant Corbinelli par le bras, s'enfuit au bout de la chambre; puis revenant et courant comme un forcené, il ne voulut jamais se rapprocher du Père, s'en alla rejoindre la compagnie, qui était demeurée dans la salle où l'on mange : ici finit l'histoire, le rideau tombe. » (Mme de Sévigné, *Lettre à Mme de Grignan*, 5 janvier 1690.)

---

(1) Avec un rire amer.

# CHAPITRE V

## MONDAINS ET MONDAINES.

I. Le Cardinal de Retz (1614-1679). — Son portrait. — Sa conversion. — La *Conjuration de Fiesque.* — Ses *Mémoires.* — Leur succès. — Discussions à leur apparition sur le caractère de l'auteur, l'authenticité, le style.

II. La Rochefoucauld (1613-1680). — Portraits par lui-même, par Retz. — Ses *Mémoires.* — Les *Maximes* (1665). — Les jugements du portefeuille de Mme de Sablé, par un janséniste, par des femmes du monde. — L'article du *Journal des Savants.* — Jugements de Huet, La Fontaine, La Bruyère.

III. Mme de la Fayette (1633-1693). — Son caractère. — Ses amitiés pour La Rochefoucauld, Mme de Sévigné. — La *Princesse de Clèves* (1678) et ses auteurs. — Critiques de Bussy-Rabutin. — Défense de l'abbé de Charnes. — Valeur historique. — Les digressions. — Les règles. — La passion. — L'écrivain. — Jugement de Mme de la Fayette. — Influence du roman.

IV. Mme de Sévigné (1626-1696). — Portraits par Somaize, Mlle de Scudéry, Saint-Simon, Bussy-Rabutin. — Célébrité des *Lettres.* — Leur intérêt. — Jugements de Mme de Sévigné sur ses lettres. — Éloges des correspondants : Costar, La Rochefoucauld, Coulanges, Bussy-Rabutin. — Jugement général de Mathieu Marais.

### LE CARDINAL DE RETZ (1614-1679).

Nulle vie ne fut plus mouvementée que celle du cardinal de Retz : grands desseins, grandes passions, grands échecs, rien n'y manque ; tout cela est condensé dans le portrait suivant, où La Rochefoucauld ne cache pas les qualités de son ennemi acharné :

#### ★ Portrait par La Rochefoucauld :

1. « Paul de Gondy, cardinal de Retz, naquit avec beaucoup d'élévation et d'étendue d'esprit, et de grandeur de courage. Il eut une mémoire extraordinaire, plus de force que de politesse dans ses paroles, l'humeur facile, une docilité admi-

rable à souffrir les plaintes et les reproches de ses amis, peu de piété, beaucoup de religion. Il parut plus ambitieux qu'il ne l'était en effet (1) ; la vanité seule lui a fait entreprendre de grandes choses, presque toutes opposées à sa profession ; il a suscité les plus grands désordres de l'État, mais il songeait moins à occuper la place du cardinal Mazarin, qu'à lui paraître redoutable et à le faire repentir du mépris qu'il avait fait de son entremise dans le temps des barricades. Il se servit ensuite avec beaucoup d'habileté des malheurs publics pour se faire cardinal ; il a souffert la prison avec fermeté et n'a dû sa liberté qu'à sa hardiesse... Il est entré dans divers conclaves et sa conduite a toujours augmenté sa réputation. Sa pente naturelle était l'oisiveté ; il travaillait néanmoins dans les grandes affaires comme s'il ne pouvait souffrir de repos, et il se reposait quand elles étaient finies, comme s'il ne pouvait souffrir le travail. Il avait une grande présence d'esprit, et il savait tellement tourner à son avantage les occasions que la fortune lui offrait, qu'il semblait qu'il les eût prévues et désirées. Il était incapable d'envie et d'avarice ; il a plus emprunté de ses amis qu'un particulier ne devait espérer de leur pouvoir rendre, néanmoins il s'est acquitté envers eux avec toute la justice et la fidélité qu'il leur devait. Sa retraite est la plus éclatante action de sa vie ; elle prouva sa foi et sa religion. Il se démit de la dignité de cardinal ; il partagea ce qui lui restait de bien avec ses amis, ses domestiques et les pauvres ; mais, en renonçant à tout, il demeura encore exposé à la malignité des jugements du monde, et il laissa en doute si la piété seule ou la faiblesse humaine lui a fait entreprendre un si grand dessein (2). » (LA ROCHEFOUCAULD (1675 ?), *Œuvres*, t. I, p. 101, éd. des *Grands Écrivains de la France.*)

Il est remarquable que cet ancien archevêque de Paris, ce cardinal, décidé à faire une fin honorable, ne réussisse pas encore à

(1) Tallemant a un avis un peu différent : « Il est enclin à l'amour, a la galanterie en tête, et veut faire du bruit ; mais sa passion dominante, c'est l'ambition : son humeur est étrangement inquiète et la bile le tourmente presque toujours. » (*Historiettes*, t. VII, p. 20.)

(2) Mme de Sévigné nous apprend que le cardinal « trouva le même plaisir qu'elle à voir que c'était ainsi que la vérité forçait à parler de lui quand on ne l'aimait guère. » (*Lettre* du 19 juin 1675.)

persuader de la sincérité de ses sentiments. Ailleurs La Rochefoucauld dit encore :

**★ La retraite et la conversion de Retz :**

2. « La retraite qu'il vient de faire est la plus éclatante et la plus fausse action de sa vie ; c'est un sacrifice qu'il fait à son orgueil, sous prétexte de dévotion : il quitte la cour où il ne peut s'attacher, et il s'éloigne du monde qui s'éloigne de lui. » (La Rochefoucauld, *Ibid.*, t. II, p. 110 et 111.)

En antithèse, on peut lire les *Lettres* de Mme de Sévigné, témoignages d'une amie, et surtout le portrait célèbre de Bossuet dans l'*Oraison funèbre* de Le Tellier :

**★ Jugement de Bossuet :**

3. « Cet homme si fidèle aux particuliers, si redoutable à l'État, d'un caractère si haut qu'on ne pouvait ni l'estimer, ni le craindre, ni l'aimer, ni le haïr à demi ; ferme génie, que nous avons vu en ébranlant l'univers s'attirer une dignité qu'à la fin il voulut quitter comme trop chèrement achetée, ainsi qu'il eut le courage de le reconnaître dans le lieu le plus éminent de la chrétienté, et enfin comme peu capable de contenter ses désirs : tant il connut son erreur et le vide des grandeurs humaines ! Mais pendant qu'il voulait acquérir ce qu'il devait un jour mépriser, il remua tout par de secrets et puissants ressorts ; et après que tous les partis furent abattus, il sembla encore se soutenir seul, et seul encore menacer le favori victorieux de ses tristes et intrépides regards. » (Bossuet, *Oraison funèbre de Michel Le Tellier*, 1686.)

Cette incertitude des contemporains sur le caractère de l'énigmatique cardinal s'éclaircit plus tard seulement, quand ses *Mémoire* furent publiés. De son vivant, si l'on met à part ses *mandements* d'archevêque de Paris et quelques pamphlets, il ne publia, et tardivement (1665), que l'histoire de la *Conjuration de Fiesque*, dirigée contre Richelieu. Le ministre connut l'ouvrage qui suffit à lui faire juger l'auteur. Retz lui-même nous l'apprend :

**★ La « Conjuration de Fiesque » :**

4. « L'histoire de la *Conjuration de Fiesque* que j'avais faite

à dix-huit ans, ayant échappé en ce temps-là des mains de Lozières à qui je l'avais confiée seulement pour la lire, et ayant été portée à M. le cardinal de Richelieu par Boisrobert, il dit tout haut, en présence du maréchal d'Estrées et de Senneterre : « Voilà un dangereux esprit. » Le second le dit, le soir même, à mon père, et je me le tins comme dit à moi-même.» (CARDINAL DE RETZ, *Mémoires*, t. I, p. 112-114.)

Ce « dangereux esprit » se montre aussi dans les *Mémoires*. Ils parurent seulement sous la Régence, à une époque où leurs enseignements pouvaient être favorablement reçus. Le pouvoir s'inquiéta. Aussi lorsque, en 1715, le Régent apprit qu'on allait publier les *Mémoires* de Retz, il demanda au lieutenant de police, Marc-René d'Argenson, qui en avait lu une copie conservée dans sa famille, « quel effet ce livre pouvait produire ». Il répondit :

**★ La publication des « Mémoires » :**

5. « Aucun qui doive vous inquiéter, Monseigneur. La façon dont le cardinal de Retz parle de lui-même, la franchise avec laquelle il découvre son caractère, avoue ses fautes et nous instruit du mauvais succès qu'ont eu ses démarches imprudentes, n'encouragera personne à l'imiter : au contraire, ses malheurs sont une leçon pour les brouillons et les étourdis. On ne conçoit pas pourquoi cet homme a laissé sa confession générale par écrit. Si on l'a fait imprimer dans l'espérance que sa franchise lui vaudrait l'absolution de la part du public, il la lui refusera certainement. » (D'ARGENSON, dans les *Essais dans le goût de ceux de Montaigne* (1), par son fils René d'Argenson.)

Si anciens que fussent déjà les événements de la Fronde, leur récit sous la plume de Retz échauffa encore les esprits. Le Régent avait raison de s'inquiéter. On voit Brossette dire à J.-B. Rousseau :

**★ Effet produit sur Brossette :**

6. « O le terrible homme que ce coadjuteur ! Son livre me rend ligueur, frondeur et presque séditieux par contagion,

(1) *Essais* composés en 1736, publiés seulement en 1785, in-8o, Amsterdam.

moi qui suis ennemi de toute cabale. » (BROSSETTE, *Lettre à J.-B. Rousseau : Lettres de Rousseau*, 1750, t. II, p. 232.)

Après avoir rapporté l'avis de son père, René d'Argenson juge lui-même les *Mémoires*, et indique l'accueil qu'ils reçurent :

★ **Succès des « Mémoires » :**

**7.** « Mon père pouvait avoir raison de penser ainsi sur l'effet que feraient les *Mémoires ;* cependant ils en firent un tout contraire. L'air de sincérité qui règne dans cet ouvrage séduisit et enchanta. Quoique le style n'en soit ni pur ni brillant, on les lut avec avidité et plaisir ; bien plus, il y eut des gens à qui le caractère du cardinal de Retz plut au point qu'ils pensèrent sérieusement à l'imiter, et comme le coadjuteur n'avait point été dégoûté du personnage de frondeur et de brouillon en lisant dans l'histoire la mauvaise fin qu'avaient faite les Gracques, Catilina, et le comte de Fiesque, de même ses disgrâces ne rebutaient point ceux qui voulurent le prendre pour modèle, quoiqu'ils eussent peut-être encore moins d'esprit et de talent que lui pour l'intrigue. » (RENÉ D'ARGENSON, *Essais*, p. 86.)

Pour balancer le succès des *Mémoires* de Retz, le Régent fit publier ceux de Joly qui avait été son secrétaire, où le cardinal était fort maltraité. Mais la comparaison tourna à l'avantage du maître :

★ **Mémoires de Joly :**

**8.** « Écrits d'une façon moins attachante que ceux du cardinal, ils [*les Mémoires*] de Joly révoltèrent contre leur auteur ; l'on jugea que c'était un serviteur ingrat et malhonnête, qui décriait celui dont il avait longtemps mangé le pain, au lieu que la franchise du cardinal avait intéressé pour lui. Enfin... personne ne s'est déclaré en faveur de M. Joly (1). » (D'ARGENSON, *Ibid*, p. 86.)

---

(1) Comparez avec l'anecdote relative aux *Provinciales* et à la réfutation du Père Daniel (ch. IV, p. 256, note 1).

Cette franchise de Retz parut à d'autres tout à fait singulière, et le caractère de l'auteur odieux

**★ La personne de Retz dans les « Mémoires » :**

**9.** « Que l'on me donne un exemple, dans les siècles anciens ou dans les modernes, d'un homme d'un haut rang, piqué de l'ambition de se faire un grand nom, qui ait voulu écrire sa vie avec de pareilles taches, et qui se soit fait un plaisir de se peindre en laid à tous les siècles à venir. » (SÉNECÉ, *Remarques historiques suivies de quelques observations critiques sur un livre intitulé :* « Mémoires de M. le cardinal de Retz », *Nouveau Mercure*, août 1718, p. 3-38.)

Cette audace incompréhensible, si les *Mémoires* étaient toujours véridiques (la critique moderne a prouvé que plus d'un récit était arrangé, et même en se « peignant en laid » Retz soigne son personnage), fit germer l'idée que les *Mémoires* étaient apocryphes. Le désir politique de leur ôter toute valeur, et l'absence de texte manuscrit propre à assurer l'authenticité de l'œuvre (1), entraînent Sénecé à la mettre en parallèle avec les ouvrages composés par des faussaires (*Mémoires* de Bassompierre ou d'Artagnan). Il montre qu'on a copié le *Journal du Parlement*, ce qui est vrai, et il ajoute

**★ L'authenticité de l'œuvre :**

**10.** « Je ne fais aucun doute que l'auteur n'ait mis en œuvre ces matériaux avec la liaison de quelques épisodes qu'il y a cousus, partie inventés et partie véritables, et le tout cimenté par la malignité qui se trouve répandue dans les pasquinades de ce temps-là, qui se sont conservées dans les bibliothèques des curieux : à quoi, pour donner un plus grand air de vérité originale, on a artificieusement affecté de semer quelques lacunes, qui pussent faire juger qu'elles partent de quelque manuscrit curieux, auquel l'auteur n'avait pas mis la dernière main ou qui n'avait pas été assez soigneusement conservé, car

(1) Le manuscrit autographe des *Mémoires* a été retrouvé depuis le XVIII^e siècle et est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque Nationale. Il présente aussi des lacunes comme les premières éditions faites d'après d'autres copies.

nos beaux esprits, sur toutes choses, sont curieux de lacunes. » (SÉNECÉ, *Ibid.*)

Il est vrai que les *Mémoires* s'arrêtent en route et que la fin est négligée; cela ne détruit ni leur authenticité, ni le prix des passages soignés. Le même Sénecé attaque encore la forme de l'auteur, mais sa critique peut aussi se tourner en éloge de la langue riche et primesautière du cardinal :

### ★ Le style de Retz :

**11.** « On y affecte une manière de parler qui, à force de raffinement et de choix dans les termes, n'est rien moins que naturelle ni du bel usage de la cour, dont celui que l'on fait parler avait une si grande pratique. Il s'y rencontre nombre de mots dont Richelet ni Furetière ne firent jamais mention. Vous voyez presque à chaque page, que l'auteur, qui sent son embarras, est obligé de vous dire : *Je m'explique ;* et quand il s'est expliqué, il se trouve encore que son explication en demanderait une autre. » (SÉNECÉ, *Ibid.*)

De même que ce critique demi-officiel, les auteurs du *Journal de Trévoux* s'en prennent à l'homme tel que les *Mémoires* le révèlent, et à la sincérité douteuse de son œuvre :

### ★ Jugement des Jésuites :

**12.** « On a enlevé fort vite trois éditions des *Mémoires du cardinal de Retz.* Je voudrais pouvoir douter qu'ils sont de lui ; ils sont écrits avec beaucoup de feu ; le syle, sans être exact, a de grandes beautés, il attache, il enchante ; mais si l'ouvrage se fait estimer, il donne une étrange idée de l'auteur. Est-il possible qu'un homme, qu'un grand prélat, un cardinal ait voulu se représenter à la postérité avec des traits si odieux ; que, content de la réputation d'un homme intrigant, il lui ait sacrifié tout le reste ; que, dans son ouvrage où il médit de tout le monde, il se soit décrié lui-même plus qu'aucun autre ? Je sais de bonne part que son imagination vive et fertile embellissait presque toujours ses narrations : elles tenaient plus de la fiction que de l'histoire. Un jour on le lui fit remarquer dans une occasion importante :

« Que voulez-vous, dit-il, à force de raconter ces circons-« tances, je me suis persuadé insensiblement qu'elles sont « vraies, et j'ai oublié qu'elles sont de mon invention. » Je soupçonne qu'avec la même sincérité il eût avoué que ses *Mémoires* sont un ouvrage plus romanesque qu'historique. » (*Journal de Trévoux*, novembre 1717, p. 1933-4.)

Cet « ouvrage romanesque » a l'attrait d'un roman ; la verve du style, dans les narrations ou les portraits, n'est surpassée que par Saint-Simon. C'est avec raison que le journaliste de l'*Europe savante* loue, quoique avec des réserves, l'art de l'écrivain :

★ **La valeur de l'écrivain :**

**13.** « Ses *Mémoires* sont pleins de maximes : il y en a qui sont certaines ; il y en a aussi qu'on lui disputerait. Dans ses réflexions, ordinairement il est prolixe ; il lui arrive même assez fréquemment de parler en homme qui est trop au fait de ce qu'il dit pour se donner la peine d'y mettre les autres. Il s'oublie volontiers dans sa narration, dans ses conjectures et dans ses raisonnements ; mais de temps en temps il a d'heureuses saillies, des *réveils lumineux* (1). Son style est vif, net, concis ; autant de mots, autant de choses ; d'un sujet, on est bientôt passé à un autre... A entendre parler certaines personnes, il n'y a point de livre mieux écrit à tous égards que les *Mémoires du cardinal de Retz*. Cependant on trouve dans ce livre des mots hasardés, des phrases obscures, équivoques, qui n'ont point de construction, des verbes auxquels on attribue un régime qu'ils n'ont point, des périodes chargées et d'une longueur très fatigante. Ces *Mémoires* contiennent de l'utile, de l'agréable, et du superflu. Ils instruisent, ils amusent, ils ennuient. » (*L'Europe savante*, février 1719, t. VII.)

Toutes ces appréciations contemporaines de la première publication, restées sur plus d'un point les nôtres, confirmées par les lettres recueillies depuis et relatives aux intrigues pour l'affaire du chapeau ou aux missions diplomatiques du cardinal à Rome, nous les trouvons rassemblées dans cette lettre de J.-B. Rousseau :

(1) Expression de Retz dans le portrait de Mme de Longueville.

★ **Jugement d'ensemble de J.-B. Rousseau :**

14. « J'ai lu les *Mémoires* d'un bout à l'autre avec plus de curiosité, je l'avoue, que de satisfaction. C'est un salmigondis de bonnes et de mauvaises choses, écrites tantôt bien, tantôt mal, entremêlées de beaucoup de particularités curieuses, mais d'un bien plus grand nombre de détails peu intéressants et fort ennuyeux. Le tome premier est semé de quantité de traits fort jolis et de pensées très solides à propos de bagatelles, et les autres ne sont rien que du verbiage à propos de choses sérieuses. L'impression que l'on m'a prêtée est très fautive ; mais l'obscurité en beaucoup d'endroits vient plus de l'auteur que de l'imprimeur. Ce qui m'étonne le plus, c'est de voir qu'un cardinal, prêtre, archevêque, homme de qualité et assez âgé, puisse se représenter lui-même, comme il le fait dans le premier volume, duelliste, concubinaire, et, qui pis est, hypocrite de dessein formé : ayant pris la résolution, dans une retraite faite au séminaire, d'être méchant devant Dieu et honnête homme devant le monde. C'est ce qu'il semble avoir oublié dans le reste du livre, où je lui vois des principes d'honneur qui gâtent souvent ses affaires. En un mot, il me paraît que cet homme n'était ni assez bon pour un citoyen, ni assez méchant pour un factieux. On dirait que les derniers volumes ne sont pas de la même main que le premier. Avec tout cela, je suis persuadé qu'ils sont effectivement du cardinal de Retz. M. le prince Eugène en a depuis longtemps un exemplaire manuscrit. Tels qu'ils sont, c'est un livre à avoir.» (J.-B. ROUSSEAU, *Lettre à Brossette*, 26 mars 1718, t. II, p. 242.)

## LA ROCHEFOUCAULD (1613-1680).

Les salons précieux avaient mis à la mode les portraits : chacun composait celui de ses amis ou amies, ou même le sien propre. C'est ainsi que le duc François de la Rochefoucauld se décrit lui-même ; après avoir détaillé son visage, il continue ainsi :

★ **Portrait de La Rochefoucauld par lui-même :**

15. « J'ai quelque chose de chagrin et de fier dans la mine : cela fait croire à la plupart des gens que je suis méprisant,

quoique je ne le sois point du tout. J'ai l'action fort aisée, et même un peu trop, et jusques à faire beaucoup de gestes en parlant. Voilà, naïvement, comme je pense que je suis fait au dehors, et l'on trouvera, je crois, que ce que je pense de moi là-dessus n'est pas fort éloigné de ce qui en est. J'en userai avec la même fidélité dans ce qui me reste à faire de mon portrait, car je me suis assez étudié pour me bien connaître, et je ne manquerai ni d'assurance pour dire librement ce que je puis avoir de bonnes qualités, ni de sincérité pour avouer franchement ce que j'ai de défauts. Premièrement, pour parler de mon humeur, je suis mélancolique, et je le suis à un point que depuis trois ou quatre ans à peine m'a-t-on vu rire trois ou quatre fois... J'ai de l'esprit, et je ne fais point difficulté de le dire ; car à quoi bon façonner là-dessus ?... J'ai donc de l'esprit, encore une fois, mais un esprit que la mélancolie gâte ; car, encore que je possède assez bien ma langue, que j'aie la mémoire heureuse, et que je ne pense pas les choses fort confusément, j'ai pourtant une si forte application à mon chagrin, que souvent j'exprime assez mal ce que je veux dire... J'écris bien en prose, je fais bien en vers, et si j'étais sensible à la gloire qui vient de ce côté-là, je pense qu'avec un peu de travail, je pourrais m'acquérir assez de réputation (1)...

« J'ai les sentiments vertueux, les inclinations belles, et une si forte envie d'être tout à fait honnête homme que mes amis ne me sauraient faire un plus grand plaisir que de m'avertir sincèrement de mes défauts... J'ai toutes les passions assez douces et assez réglées : on ne m'a presque jamais vu en colère et je n'ai jamais eu de haine pour personne. Je ne suis pourtant pas incapable de me venger, si l'on m'avait offensé, et qu'il y allât de mon honneur à me ressentir de l'injure qu'on m'aurait faite. Au contraire, je suis assuré que le devoir ferait si bien en moi l'office de la haine, que je poursuivrais ma vengeance avec encore plus de vigueur qu'un

(1) Il a été néanmoins sensible à cette gloire littéraire ; voyez plus loin le compte rendu des *Maximes* paru dans le *Journal des Savants* et qu'il avait corrigé de sa main pour le rendre plus avantageux. Il tint à sa réputation d'écrivain, et ce souci diminue la confiance qu'on doit avoir dans la sincérité du système des *Maximes*.

autre (1). L'ambition ne me travaille point (2). Je ne crains guère de choses, et ne crains aucunement la mort. Je suis peu sensible à la pitié et je voudrais ne l'y être point du tout... J'aime mes amis et je les aime d'une façon que je ne balancerais pas un moment à sacrifier mes intérêts aux leurs. J'ai de la condescendance pour eux ; je souffre patiemment leurs mauvaises humeurs et j'en excuse facilement toutes choses ; seulement je ne leur fais pas beaucoup de caresses, et je n'ai pas beaucoup d'inquiétudes en leur absence (3)...

« J'ai une civilité fort exacte parmi les femmes ; et je ne crois pas avoir jamais rien dit devant elles qui leur ait pu faire de la peine. Quand elles ont l'esprit bien fait, j'aime mieux leur conversation que celle des hommes ; on y trouve une certaine douceur qui ne se rencontre point parmi nous, et il me semble, outre cela, qu'elles s'expliquent avec plus de netteté et qu'elles donnent un tour plus agréable à ce qu'elles disent. Pour galant, je l'ai été un peu autrefois (4) ; présentement, je ne le suis plus, quelque jeune que je sois (5) : j'ai renoncé aux fleurettes et je m'étonne seulement de ce qu'il y a encore tant d'honnêtes gens qui s'occupent à en débiter. J'approuve extrêmement les belles passions ; elles marquent la grandeur de l'âme, et quoique dans les inquiétudes qu'elles donnent il y ait quelque chose de contraire à la sévère sagesse, elles s'accommodent si bien, d'ailleurs, avec la plus austère vertu que je crois qu'on ne les saurait condamner avec justice. Moi qui connais tout ce qu'il y a de délicat et de fort dans les grands sentiments de l'amour, si jamais je viens à aimer, ce sera assurément de cette sorte ; mais, de la façon

---

(1) Un fait le prouvera. Pendant la Fronde, un gentilhomme ayant eu la tête tranchée par les troupes royales, par représailles il fit non décapiter, mais pendre un gentilhomme du parti du roi.

(2) Il en fut travaillé jusqu'au moment où il dut quitter tout espoir.

(3) Dans les *Maximes*, on lit cette pensée, à peu près contradictoire : « Dans les adversités de nos meilleurs amis, il y a toujours quelque chose qui ne nous déplaît pas. »

(4) Il aima la duchesse de Longueville, et

> Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux
> Il fit la guerre aux rois ; il l'aurait faite aux dieux.

(5) Il avait quarante-cinq ans.

dont je suis, je ne crois pas que cette connaissance que j'ai me passe jamais de l'esprit au cœur. » (La Rochefoucauld (écrit en 1658), *Œuvres*, t. I, p. 4 sq., éd. des *Grands Écrivains*).

A ce portrait assez flatteur, il faut opposer celui qu'a tracé son rival dans la Fronde, le cardinal de Retz ; il n'est pas sans dureté :

**★ Portrait par le cardinal de Retz :**

**16.** « Il y a toujours du je ne sais quoi en M. de la Rochefoucauld. Il a voulu se mêler d'intrigues dès son enfance et en un temps où il ne sentait pas les petits intérêts qui n'ont jamais été son faible, et où il ne connaissait pas les grands, qui, d'un autre sens, n'ont pas été son fort. Il n'a jamais été capable d'aucune affaire, et je ne sais pourquoi, car il avait des qualités qui eussent suppléé, en tout autre, celles qu'il n'avait pas. Sa vue n'était pas assez étendue, et il ne voyait pas même tout ensemble ce qui était à sa portée ; mais son bon sens, très bon dans la spéculation, joint à sa douceur, à son insinuation et à sa facilité de mœurs, qui est admirable, devaient compenser, plus qu'il n'a fait, le défaut de sa pénétration (1). Il a toujours eu une irrésolution habituelle ; je ne sais même pas à quoi attribuer cette irrésolution. Elle n'a pu venir en lui de la fécondité de son imagination, qui n'est rien moins que vive (2). Je ne la puis donner à la stérilité de son jugement ; car, quoiqu'il ne l'ait pas acquis dans l'action, il a un bon fonds de raison. Nous voyons les effets de cette irrésolution, quoique nous n'en connaissions pas la cause. Il n'a jamais été guerrier, quoiqu'il fût très bon soldat (3). Il n'a jamais été par lui-même bon courtisan, quoiqu'il ait eu toujours bonne intention de l'être. Il n'a jamais été bon homme de parti, quoique toute sa vie il y ait été engagé. Cet air de honte et de timidité que vous lui voyez dans la vie civile s'était tourné, dans les affaires, en air d'apologie ; il

(1) Retz insinue donc que La Rochefoucauld n'a pas de pénétration.

(2) L'imagination n'est pas en effet très vive chez lui ; son style n'a rien de coloré ni d'imagé.

(3) Il fut blessé au combat de la porte Saint-Antoine d'un coup de mousquet reçu en pleine figure.

croyait toujours en avoir besoin ; ce qui, joint à ses *Maximes*, qui ne marquent pas assez de foi à la vertu et à sa pratique, qui a toujours été de chercher à sortir des affaires avec autant d'impatience qu'il y était entré, me fait conclure qu'il eût beaucoup mieux fait de se connaître et de se réduire à passer, comme il l'eût pu, pour le courtisan le plus poli qui eût paru dans son siècle (1). » (CARDINAL DE RETZ.)

L'ambition politique du duc de la Rochefoucauld n'aboutit à rien. Déçu, il mena une vie plus tranquille, quoique très mondaine, et occupa ses loisirs à raconter son expérience : il en sortit ses *Mémoires* et les *Maximes*.

Les *Mémoires* durent paraître à l'étranger, à cause de l'indépendance des jugements de l'auteur :

### ★ « Mémoires » de La Rochefoucauld :

**17.** « On ne saurait celer qu'il n'y ait de certains mémoires imprimés en Hollande et imprimés en français, qui sont à l'avantage de quelques gens, et au désavantage d'autres ; ils portent pour titre *les Mémoires de M. D. L. R. sur les brigues à la mort de Louis XIV ; Les guerres de Paris et de Guyenne, et la prison des Princes*. Leurs discours trop libres et trop piquants les ont fait justement condamner. Il faut écrire les choses sans passion, et toujours avec un extrême respect pour le Roi et pour tous ceux qui approchent de sa personne (2). » (CH. SOREL, *Bibliothèque française*, 1667, 2e éd., p. 365.)

Son ouvrage le plus important, c'est le livre intitulé *Réflexions et Sentences* ou *Maximes morales*. De même que les Portraits avaient été à la mode, les Maximes le furent dans les salons les plus fréquentés après la Fronde, surtout chez Mme de Sablé (3). Des discussions qui eurent lieu dans ce cercle sortirent plusieurs recueils, celui d'Esprit, celui de Mme de Sablé elle-même, et surtout celui de La Rochefoucauld, qui prend une valeur particulière par la supériorité du style et l'originalité du système moral.

---

(1) Retz en arrive donc à dire que La Rochefoucauld ne s'est pas connu (lui qui a passé sa vie à s'étudier), et il le réduit à être simplement « un honnête homme », c'est-à-dire un homme du monde.

(2) Ch. Sorel était historiographe du roi : c'est ce qui explique sa réflexion.

(3) Voyez Léon Levrault, *Les genres littéraires : Maximes et Portraits* (P. Delaplane, édit.).

Ce système fondé sur l'*amour-propre* est connu. Il était assez outrageant pour la nature humaine et pouvait compromettre le succès du livre et l'auteur lui-même. Aussi, avant de paraître, le recueil fut soumis au jugement autorisé de diverses personnes. Mme de Sablé garda précieusement leurs réponses.

Un janséniste dont on ignore le nom est bien d'accord avec l'auteur sur la corruption de la nature humaine, mais, comme Pascal, la relève par la foi :

### ★ Les « Maximes » jugées par un janséniste :

**18.** « L'on voit bien que ce faiseur de *Maximes* n'est pas un homme nourri dans la province, ni dans l'Université; c'est un homme de qualité qui connaît parfaitement la cour et le monde, qui en a goûté autrefois toutes les douceurs, qui en a aussi senti souvent les amertumes, et qui s'est donné le loisir d'en étudier et d'en pénétrer tous les détours et toutes les finesses. Mais outre cela, comme la nature lui a donné cette étendue d'esprit, cette profondeur et ce discernement, joint à la droiture, à la délicatesse et à ce beau tour dont il parle en quelques endroits de cet écrit (1), il ne faut pas s'étonner s'il a prononcé si judicieusement sur des matières qu'il avait si parfaitement connues.

« Pour ce qui est de l'ouvrage, c'est, à mon sens, la plus belle et la plus utile philosophie qui se fit jamais; c'est l'abrégé de tout ce qu'il y a de sage et de bon dans toutes les anciennes et nouvelles sectes des philosophes, et quiconque saura bien cet écrit n'a plus besoin de lire Sénèque, ni Épictète, ni Montaigne, ni Charron... On apprend véritablement à se connaître dans ces livres, mais c'est pour en devenir plus superbe et plus amateur de soi-même ; celui-ci nous fait connaître, mais c'est pour nous mépriser et pour nous humilier...

« Je n'aurais rien à souhaiter en cet écrit, sinon qu'après avoir si bien découvert l'inutilité et la fausseté des vertus humaines et philosophiques, il reconnût qu'il n'y en a point de véritables que les chrétiennes et les surnaturelles... Mais peut-être que votre ami, Madame, a des raisons de ne point

(1) Dans la première rédaction des *Maximes*, les réflexions 99 et 100.

passer les bornes de la sagesse humaine, et comme il a l'esprit fort délicat, il pourra même croire qu'il y a de l'orgueil et de l'intérêt secret en mon avis... Il vaut donc mieux, Madame, que vous ne lui en parliez point du tout, s'il vous plaît, et que vous lui disiez seulement que, quand il n'y aurait que son écrit au monde avec l'Évangile, je voudrais être chrétien. L'un m'apprendrait à connaître mes misères, et l'autre à implorer mon libérateur... » (*Lettre* (d'un janséniste?) *à Mme la marquise de Sablé*, 1664.)

Les grandes dames, à qui fut soumis le précieux cahier, tout en admirant la pénétration de l'auteur, firent leurs réserves sur son système trop absolu.

**★ Jugements de femmes du monde :**

**19.** « Je n'avais qu'une partie d'un petit cahier des *Maximes* que vous savez, quand j'eus l'honneur de vous voir, et il débutait si cruellement contre les vertus qu'il me scandalisa, aussi bien que beaucoup d'autres; mais depuis j'ai tout lu, et je fais amende honorable à votre jugement, car je vois bien qu'il y a dans cet écrit de fort jolies choses, et même, je crois, de bonnes, pourvu qu'on ôte l'équivoque qui fait confondre les vraies vertus avec les fausses. Un de mes amis a changé quelques mots en plusieurs articles, qui raccommodent, je crois, ce qu'il y avait de mal (1)... » (Mme DE LIANCOURT, *Lettre à Mme de Sablé*, 1663.)

**20.** « Tout ce qu'il m'en paraît, en général, est qu'il y a en cet ouvrage beaucoup d'esprit, peu de bonté, et force vérités que j'aurais ignorées toute ma vie, si l'on ne m'en avait fait apercevoir. Je ne suis pas encore parvenue à cette habileté d'esprit, où l'on ne connaît, dans le monde, ni honneur, ni bonté, ni probité ; je croyais qu'il y en pouvait avoir; cependant, après la lecture de cet écrit, l'on demeure persuadé qu'il n'y a ni vice ni vertu à rien, et que l'on fait nécessairement toutes les actions de la vie. S'il est ainsi que nous ne nous puissions empêcher de faire tout ce que nous désirons, nous sommes

(1) C'est ce que fit l'auteur lui-même dans les diverses éditions de son livre, pour en atténuer les termes d'abord trop absolus.

excusables, et vous jugez de là combien ces *Maximes* sont dangereuses. Je trouve encore que cela n'est pas bien écrit en français, c'est-à-dire que ce sont des phrases et des manières de parler qui sont plutôt d'un homme de la Cour que d'un auteur. Cela ne me déplaît pas, et ce que je vous en puis dire de plus vrai est que je les entends toutes, comme si je les avais faites, quoique bien des gens y trouvent de l'obscurité en certains endroits (1)... » (Mme DE SCHOMBERG (2), *Lettre à Mme de Sablé*, 1664.)

La meilleure preuve de cette obscurité, c'est que, prenant ensuite une des maximes les plus célèbres du livre, la maréchale en donne son interprétation personnelle, qui n'est pas fausse absolument, mais ne correspond pas exactement au système de La Rochefoucauld. Voici la fin de cette lettre :

### ★ Jugement sur quelques maximes :

**21.** « Il y en a qui me charment, comme : « L'esprit est toujours la dupe du cœur. » Je ne sais si vous l'entendez comme moi, mais je l'entends, ce me semble, bien joliment. Et voici comment : c'est que l'esprit croit toujours par son habileté et par ses raisonnements faire faire au cœur ce qu'il veut. Il se trompe : il en est la dupe. C'est toujours le cœur qui fait agir l'esprit. L'on suit tous ses mouvements, malgré que l'on en ait, et l'on le suit même sans croire le suivre (3). Cela se connaît mieux en galanterie qu'aux autres actions, et je me souviens de certains vers sur ce sujet qui ne sont pas mal à propos.

La raison sans cesse raisonne
Et jamais n'a guéri personne,
Et le dépit le plus souvent
Rend plus amoureux que devant (4).

---

(1) Mme de Sévigné « avoue, à sa honte, qu'il y en a plusieurs qu'elle n'entend pas. » (*Lettre* du 20 janvier 1672.)

(2) Marie de Hautefort, que Louis XIII avait aimée, alors veuve du maréchal de Schomberg.

(3) La Rochefoucauld a repris cette idée dans la maxime 43 : « L'homme croit souvent se conduire lorsqu'il est conduit, et, pendant que par son esprit il tend à un but, son cœur l'entraîne insensiblement à un autre. »

(4) Mme de Sablé répondit ainsi : « L'explication que vous donnez à cette *maxime* que *l'esprit est toujours la dupe du cœur*, est plus que joliment entendue ; mais

«... Ce qui m'a été tout nouveau et que j'admire est que la paresse, toute languissante qu'elle est, détruit toutes les passions. Il est vrai, et l'on a bien fouillé dans l'âme pour y trouver un sentiment si caché, mais si véritable que nulle de ces maximes ne l'est davantage, et je suis ravie de savoir que c'est à la paresse à qui on a l'obligation de la destruction de toutes les passions. Je pense qu'à présent l'on la doit estimer comme la seule vertu qu'il y a dans le monde, puisque c'est elle qui déracine tous les vices. Comme j'ai toujours eu beaucoup de respect pour elle, je suis fort aise qu'elle ait un si grand mérite (1)...

«Voici de ces phrases nouvelles: « La nature fait le mérite « et la fortune le met en œuvre. » Ces modes de parler me plaisent, parce que cela distingue bien un honnête homme qui écrit pour son plaisir et comme il parle, d'avec les gens qui en font métier. Mais je ne sais si cela réussira imprimé, comme en manuscrit.

«Si j'étais du conseil de l'auteur, je ne mettrais point au jour ces mystères qui ôteront à tout jamais la confiance qu'on pourrait prendre en lui. Il en sait tant là-dessus, et il paraît si fin, qu'il ne peut plus mettre en usage cette souveraine habileté qui est de ne paraître point en avoir... » (Mme DE SCHOMBERG, *Ibid.*)

Mme de la Fayette, que n'avaient pas encore liée au duc ces relations célèbres qui adoucirent la fin de sa vie, rendit aussi un jugement, et fort sévère :

### ★ Opinion de Mme de la Fayette :

**22.** «Nous avons lu les *Maximes* de M. de la Rochefoucauld. Ha! Madame, quelle corruption il faut avoir dans l'esprit et dans le cœur, pour être capable d'imaginer tout cela! » (Mme DE LA FAYETTE, *Lettre à Mme de Sablé*, 1663.)

Plus tard, Mme de la Fayette se vanta, en parlant de La Rochefoucauld, d' «avoir corrigé son cœur». C'est à son influence en effet que

---

ce joliment-là est fort joliment dit, et vous avez admirablement achevé la *maxime*. Il est vrai que l'amour la fait mieux entendre que les autres passions ; mais cela n'empêche pas qu'il ne soit vrai que l'esprit est *partout* la dupe du cœur. »

(1) L'ironie est sensible.

l'on dut les adoucissements qui furent apportés à un assez grand nombre de maximes dans les éditions successives (1).

Ces lettres, recueillies avec soin par Mme de Sablé, et communiquées sans nul doute à l'auteur, prouvent le dessein de publier le recueil, et ôtent toute valeur aux protestations du duc contre l'édition de Hollande de 1664, qui n'est peut-être qu'une édition d'essai (2).

En tout cas, La Rochefoucauld, tout grand seigneur qu'il était (3), n'était pas insouciant de sa réputation littéraire. Le travail de correction des *Maximes* le prouve, ainsi que l'article, véritable article-réclame (4), qui fut inséré au *Journal des savants*, après avoir été corrigé de sa main. Voici face à face le projet rédigé par Mme de Sablé, et le texte rectifié par La Rochefoucauld :

### ★ L'article du « Journal des savants » :

| 23. PROJET D'ARTICLE. | ARTICLE IMPRIMÉ (9 mars 1665). |
|---|---|
| « C'est un traité des mouvements du cœur de l'homme, qu'on peut dire lui avoir été inconnus jusques à cette heure. Un seigneur, aussi grand en esprit qu'en naissance, en est l'auteur; mais ni sa grandeur ni son esprit n'ont pu empêcher qu'on en ait fait des jugements bien différents. | « *Une personne de grande qualité et de grand mérite passe pour être auteur de ces* « Maximes »; *mais, quelques lumières et quelque discernement qu'il ait fait paraître dans cet ouvrage, il n'a pas empêché que* l'on n'en ait fait des jugements bien différents. |

(1) Une annotation d'une main ancienne qui se trouve sur le manuscrit autographe des *Maximes* conservé au château de Liancourt rappelle ces transformations :

« Le troisième ouvrage [du manuscrit], écrit de la main de l'auteur même, est un premier brouillon des *Maximes*. Il en est peut-être d'autant plus précieux. On aime à voir les premières pensées d'un écrivain de génie, comme les premières esquisses d'un grand peintre. On trouve ici des pensées faibles que l'auteur a retranchées. On en trouve de faiblement exprimées qu'il a resserrées et rendues avec plus d'élégance ou plus de force. Quelques-unes se sont présentées à lui tout armées de leur expression et n'ont éprouvé depuis aucun changement. La plupart sont trop générales et trop dures ; il les a restreintes et adoucies, parce qu'il a senti que, quoique généralement vraies, elles ne l'étaient pas sans exception. Une partie de ces changements ont été faits avant la première édition et une partie depuis. » (Éd. des *Grands Écrivains*, t. I, p. 108.)

(2) Cf. l'*Avis au lecteur*.

(3) Il ne fut pas de l'Académie française, n'ayant pas voulu faire les visites d'usage.

(4) Le mot est de M. Gilbert. Éd. des *Grands Écrivains*, t. I, p. 391.

« Les uns croient que c'est outrager les hommes que d'en faire une si terrible peinture, et que l'auteur n'en a pu prendre l'original qu'en lui-même ; ils disent qu'il est dangereux de mettre de telles pensées au jour, et qu'ayant si bien montré qu'on ne fait jamais de bonnes actions que par de mauvais principes, on ne se mettra plus en peine de chercher la vertu, puisqu'il est impossible de l'avoir, si ce n'est en idée.

« Les autres, au contraire, trouvent ce traité fort utile, parce qu'il découvre les fausses idées que les hommes ont d'eux-mêmes, et leur fait voir que, sans la religion, ils sont incapables de faire aucun bien ; qu'il est bon de se connaître tel qu'on est, quand il n'y aurait que cet avantage de n'être point trompé dans la connaissance qu'on peut avoir de soi-même.

« Quoi qu'il en soit, il y a tant d'esprit dans cet ouvrage, et une si grande pénétration pour connaître le véritable état de l'homme, à ne regarder que sa nature, que toutes les personnes de bon sens y trouveront une infinité de choses qu'ils auraient peut-

« *L'on peut dire néanmoins que* ce traité *est* fort utile, parce qu'il découvre *aux* hommes les fausses idées qu'*ils* ont d'eux-mêmes ; *qu'il* leur fait voir que, sans *le christianisme*, ils sont incapables de faire aucun bien *qui ne soit mêlé d'imperfection, et que rien n'est plus avantageux que* de se connaître tel que l'on est *en effet*, *afin* de n'être *plus* trompé *par* la *fausse* connaissance que *l'*on *a toujours* de soi-même.

« Il y a tant d'esprit dans cet ouvrage et une si grande pénétration pour *démêler la variété des sentiments du cœur* de l'homme, que toutes les personnes *judicieuses* y trouveront une infinité de choses *fort utiles*, qu'*elles* auraient peut-être ignorées

être ignorées toute leur vie, si cet auteur ne les avait tirées du chaos du cœur de l'homme pour les mettre dans un jour où quasi tout le monde peut les voir et les comprendre sans peine. » (*Ce que Madame* (de Sablé) *a envoyé à M. de la Rochefoucauld pour le « Journal des savants», le 18 février 1665.*)

toute leur vie, si l'auteur *des Maximes* ne les avait tirées du chaos, pour les mettre dans un jour où quasi tout le monde *les peut* voir et *les peut* comprendre sans peine. » (*Journal des savants*, p. 116, 9 mars 1665.)

S'il faut ajouter foi au *Huetiana*, le futur évêque d'Avranches fut aussi consulté. Mais il n'eut pas des sentiments aussi tendres, ni pour le système, ni pour le style du livre :

**★ Jugement de Huet :**

**24.** « Lorsque M. de La Rochefoucauld composa ses *Maximes*, Mme de la Fayette, qui y avait bonne part, me les communiqua, et voulut savoir ce que j'en pensais. Quoiqu'elle me parût prévenue d'une grande admiration pour le mérite d'un ouvrage qui entrait si intimement dans le fond et dans les replis du cœur humain, et en découvrait les plus secrets mouvements déguisés par notre amour-propre, et exprimait ses découvertes par des tours nouveaux et polis, je ne lui déguisai par mon sentiment, et je lui dis que la plupart de ces maximes me paraissaient entièrement fausses, jusqu'au titre même de *Maximes* qu'on leur avait donné ; que l'on n'appelait maximes que des vérités connues par la lumière naturelle, et reçues universellement de tout le monde, au lieu que les propositions contenues dans cet ouvrage étaient nouvelles, peu connues, et découvertes par la méditation et les réflexions d'un esprit pénétrant et clairvoyant. Qu'au lieu de les qualifier maximes, il eût été bien plus convenable de les appeler *Réflexions morales*... J'ajoutai que la plupart des propositions en détail ne me paraissaient pas plus véritables que le titre ; que quand on attribuait à l'homme en général tous ces sentiments secrets, cet extérieur fardé, ces inclinations dépravées, et cette perversité, cela ne se pouvait entendre que de la nature humaine considérée en elle-même, ce qui en ce sens

est très éloigné de la vérité, que l'homme de sa nature était droit, juste et vertueux; que sa raison même et sa lumière naturelle le portait au bien, et l'éloignait du mal... de sorte que tout ce dérèglement que M. de la Rochefoucauld croit avoir découvert en l'homme, sont les vices de l'homme corrompu et perverti, et pour ainsi dire déshumanisé... De plus cette recherche même des défauts de l'homme corrompu que l'auteur a faite avec tant de sagacité, n'est pas faite avec assez d'équité : il ne fait pas toujours justice à cet homme qu'il condamne, et il le veut faire passer pour plus corrompu qu'il n'est, interprétant avec beaucoup de prévention et un peu de malignité et tournant en mauvaise part des inclinations et des actions innocentes... Enfin il paraît que l'auteur impute souvent un vice à l'homme, non pas tant parce qu'il l'aperçoit véritablement en lui, que pour ne pas perdre une expression élégante, ingénieuse et nouvelle qu'il a trouvée pour former son accusation et s'énoncer. Et si l'on observe cet ouvrage de près, on trouvera dans plusieurs articles que l'expression n'a pas été inventée pour l'accusation, mais que l'accusation a été inventée pour y faire entrer l'expression. » (*Huetiana*, p. 247, éd. 1723, Amsterdam.)

Ces critiques n'empêchèrent pas le succès du livre: les craintes manifestées par les uns ne se réalisèrent pas ; les reproches adressés par les autres furent bien vite oubliés. Il resta seulement un ouvrage lu et estimé de tous. Dès 1668, La Fontaine dédiait au duc une fable symbolique, *l'Homme et son image,* témoignage délicat de son admiration. L'homme amoureux de lui-même, pour éviter de voir son portrait dans les miroirs ou dans les autres hommes, se réfugie dans la solitude.

**★ Admiration de La Fontaine :**

**25.** Mais un canal formé par une source pure,
Se trouve en ces lieux écartés :
Il s'y voit, il se fâche ; et ses yeux irrités
Pensent apercevoir une chimère vaine.
Il fait tout ce qu'il peut pour éviter cette eau ;
Mais quoi ? le canal est si beau
Qu'il ne le quitte qu'avec peine.

(La Fontaine, *L'Homme et son image*, liv. I, *Fable* 11.)

Quel est ce canal?

. . . . . . . . . . . C'est celui
Que chacun sait, le livre des *Maximes* (1).

Plus tard, La Bruyère, comme il avait rappelé Pascal, salua aussi son devancier La Rochefoucauld et définit ainsi son livre:

### ★ Jugement de La Bruyère :

**26.** « L'autre [le livre des *Maximes*], qui est la production d'un esprit instruit par le commerce du monde, et dont la délicatesse était égale à la pénétration, observant que l'amour-propre est dans l'homme la cause de tous ses faibles, l'attaque sans relâche quelque part où il le trouve; et cette unique pensée, comme multipliée en mille autres, a toujours, par le choix des mots et la variété de l'expression, la grâce de la nouveauté. » (La Bruyère, *Discours sur Théophraste*, 1688.)

Nulle hésitation dès le début n'apparaît : tous les lecteurs, même mal disposés, reconnaissent la pénétration du moraliste, comprennent l'unité de ses idées, font des réserves sur l'excès d'un système trop absolu, sont frappés de l'élégance, de la force d'un style net, concis, parfois brillant. Ces opinions d'autrefois sont les nôtres encore aujourd'hui, nous n'avons rien à y changer (2).

## MADAME DE LA FAYETTE (1633-1693).

La production romanesque, si abondante au XVII^e siècle, bien que le genre fût alors considéré comme frivole, serait connue seulement des érudits, si un petit roman, chef-d'œuvre d'analyse et de style, n'y brillait d'un éclat qui ne s'est pas affaibli : *La Princesse de Clèves* de la comtesse de la Fayette.

Nous connaissons déjà son amitié avec le duc de la Rochefoucauld ; les lettres de M^me de Sévigné nous renseignent sur ses relations, son caractère. Tous ceux qui connurent la comtesse furent frappés et charmés de son esprit net et judicieux:

---

(1) La Fontaine dédia encore une fable à La Rochefoucauld, liv. X. *Fable* 14 : *les Lapins*, en prétendant en outre lui devoir « le sujet de ses vers ».

(2) Tout ce qu'on peut ajouter, c'est de rechercher d'où viennent les idées pessimistes de La Rochefoucauld : on les a expliquées par sa vie d'ambitieux manqué. (Cf. Hémon, *La Rochefoucauld*, Lecène et Oudin, 1896.)

### ★ Caractère de Mme de la Fayette :

**27.** « Elle avait le jugement au-dessus de son esprit ; elle aimait le vrai en toutes choses et sans dissimulation. C'est ce qui a fait dire à M. de la Rochefoucauld qu'elle était *vraie*, façon de parler dont il est l'auteur et qui est assez en usage. » (*Segraisiana*, p. 36, éd. 1723.)

**28.** « Mme de la Fayette, qui s'entendait en toutes choses sans ostentation, s'entendait aussi en procès, et ce fut elle qui empêcha que M. de la Rochefoucauld ne perdît le plus beau de ses biens, lui ayant fourni les moyens de prouver qu'ils étaient substitués. » (*Segraisiana*, p. 82.)

**29.** « Elle présumait extrêmement de son esprit; elle passait ordinairement deux heures de la matinée à entretenir commerce avec tous ceux qui pouvaient lui être bons à quelque chose, et à faire des reproches à ceux qui ne la voyaient pas aussi souvent qu'elle le désirait, pour les tenir tous sous sa main, pour voir à quel usage elle les pouvait mettre chaque jour. » (Gourville, *Mémoires*, p. 459.)

Cet excellent jugement et cet art de se conduire furent heureusement employés pour le plus grand bien de sa famille :

### ★ Sa conduite habile :

**30.** « Voyez comme Mm de la Fayette se trouve riche en amis de tous côtés et de toutes conditions : elle a cent bras elle atteint partout; ses enfants savent bien qu'en dire, et la remercient tous les jours de s'être formé un esprit si liant ; c'est une obligation qu'elle a à M. de la Rochefoucauld, dont sa famille s'est bien trouvée. » (Mme de Sévigné, *Lettre à Mme de Grignan*, 26 février 1690.)

Mais cette grande habileté ne nuisait pas à la sincérité de ses sentiments : il faut lire la lettre où Mme de Sévigné, racontant la mort de La Rochefoucauld, parle de « l'extrême affliction de notre pauvre amie » et analyse les raisons de cette belle amitié :

### ★ Son amitié pour le duc de la Rochefoucauld :

**31.** « Où Mme de la Fayette retrouvera-t-elle un tel ami, une telle société, une pareille douceur, un agrément, une

confiance, une considération pour elle et pour son fils? Elle est infirme, elle est toujours dans sa chambre, elle ne court pas les rues; M. de la Rochefoucauld était sédentaire aussi; cet état les rendait nécessaires l'un à l'autre; rien ne pouvait être comparé à la confiance et aux charmes de leur amitié. » (Mme de Sévigné, *Lettre à Mme de Grignan*, 17 mars 1680.)

Mme de Sévigné à son tour ne fut pas moins touchée lorsqu'elle perdit cette ancienne amie, dont la raison n'était pas froide et savait se faire aimer :

**★ L'amitié de Mme de Sévigné :**

**32.** « Vous saviez tout le mérite de Mme de la Fayette ou par vous, ou par moi, ou par vos amis; sur cela vous n'en pouviez trop croire, elle était digne d'être de vos amies; et je me trouvais trop heureuse d'être aimée d'elle depuis un temps très considérable; jamais nous n'avions eu le moindre nuage dans notre amitié. La longue habitude ne m'avait point accoutumée à son mérite : ce goût était toujours vif et nouveau; je lui rendais beaucoup de soins, par le mouvement de mon cœur, sans que la bienséance où l'amitié nous engage y eût aucune part; j'étais assurée aussi que je faisais sa plus tendre consolation, et depuis quarante ans c'était la même chose; cette date est violente, mais elle fonde bien aussi la vérité de notre liaison... Elle a eu raison pendant sa vie, elle a eu raison après sa mort, et jamais elle n'a été sans cette divine raison, qui était sa qualité principale. » (Mme de Sévigné, *Lettre à la comtesse de Guitaut*, 3 juin 1693.)

Cette raison qui domine sa vie n'est pas absente de son œuvre; bien qu'elle y ait peint avec une finesse admirable une passion brûlante, on sent à la sûreté de sa marche que la composition est l'œuvre de la volonté et de la raison.

*La Princesse de Clèves* (1678), comme *Zaïde* (1670) et avant *Mlle de Montpensier* (1660) parut sous le nom de Segrais. Mais celui-ci reconnaît lui-même qu'il ne fut guère qu'un prête-nom :

**★ L'auteur de « la Princesse de Clèves » :**

**33.** « *La Princesse de Clèves* est de Mme de la Fayette, qui a méprisé de répondre à la critique que le P. Bou-

hours en a faite. *Zaïde*, qui a paru sous mon nom, est aussi d'elle. Il est vrai que j'y ai eu quelque part, mais seulement pour la disposition du roman, où les règles de l'art sont observées avec grande exactitude. » (*Segraisiana*, p. 8, éd. 1723.)

Le public, d'ailleurs prévenu d'avance dans les cercles mondains (1), ne s'y trompa pas. Mais un nom est toujours joint à celui de Mme de la Fayette : celui de La Rochefoucauld. Quelle part de collaboration faut-il donner au prince ? C'est impossible à déterminer aujourd'hui. Toutefois les contemporains sont unanimes à attribuer un rôle à La Rochefoucauld :

### ★ La collaboration de La Rochefoucauld :

**34.** « M. de la Rochefoucauld et Mme de la Fayette ont fait un roman des galanteries de la cour de Henri second, qu'on dit être admirablement écrit. » (Mlle de Scudéry, *Lettre à Bussy*, 8 décembre 1677.)

**35.** « Cet hiver un de mes amis m'écrivit que M. de la Rochefoucauld et Mme de la Fayette nous allaient donner quelque chose de fort joli ; et je vois bien que c'est *la Princesse de Clèves* dont il voulait parler. Je mande qu'on me l'envoie, et je vous en dirai mon avis, quand je l'aurai lue, avec autant de désintéressement que si je n'en connaissais pas les pères. » (Bussy, *Lettre à Mme de Sévigné*, 22 mars 1678.)

Le nom même des auteurs à qui l'ouvrage était attribué excita la curiosité, et aussi les critiques, soit dans le monde de Mme de Sévigné, soit parmi les auteurs de profession.

Dès le premier jour, pour ainsi dire, Mme de Sévigné comprit la

(1) Le roman courut évidemment manuscrit, comme avaient fait les *Maximes* : « L'*Histoire de la Princesse de Clèves* sortait à peine des mains de son auteur quand le hasard la mit entre les miennes. Je la lus ; et je souhaitai avec impatience, après l'avoir lue, que le public ne fût pas privé longtemps d'un ouvrage qui lui devait donner tant de plaisir, et qui devait faire tant d'honneur à notre langue. Les applaudissements avec lesquels cet ouvrage fut reçu dans quelques lectures qui s'en firent, pendant qu'il n'était encore qu'en manuscrit, et le bruit qu'il fit dans le monde, après qu'il fut imprimé, m'apprirent que je ne m'étais pas trompé dans mon jugement. Tout le monde demeura d'accord qu'il était d'une beauté singulière, et que la science de la Cour et du monde y paraissait partout d'une manière nouvelle et extrêmement agréable ». (Abbé de Charnes, *Conversations sur la Critique de « la Princesse de Clèves »*, Préface, 1679, Barbin, in-12.)

valeur de ce bref roman : venant de parler de Mme de Seignelay, morte à dix-huit ans, par allusion à la dernière phrase du roman (1), alors dans sa nouveauté, elle dit :

**★ Première impression de Mme de Sévigné:**

36. « La princesse de Clèves n'a guère vécu plus longtemps ; elle ne sera pas de sitôt oubliée. C'est un petit livre que Barbin nous a donné depuis deux jours (2), qui me paraît une des plus charmantes choses que j'ai jamais lues. » (Mme DE SÉVIGNÉ, *Lettre à Bussy*, 18 mars 1678.)

Le spirituel cousin de Mme de Sévigné, par les critiques qu'il avait promises, mêlées d'ailleurs d'éloges, sembla refroidir un peu ce premier enthousiasme :

**★ Critiques de Bussy-Rabutin :**

37. « J'ai enfin lu *la Princesse de Clèves* avec un esprit d'équité, et point du tout prévenu du bien et du mal qu'on en a écrit. J'ai trouvé la première partie admirable ; la seconde ne m'a pas paru de même. Dans le premier volume, hormis quelques mots trop souvent répétés, qui sont pourtant en petit nombre, tout est agréable, tout est naturel. Dans le second, l'aveu de Mme de Clèves à son mari est extravagant (3), et ne se peut dire que dans une histoire véritable ; mais quand on en fait une à plaisir, il est ridicule de donner à son héroïne un sentiment si extraordinaire. L'auteur, en le faisant, a plus songé à ne pas ressembler aux autres romans qu'à suivre le bon sens. Une femme dit rarement à son mari qu'on est amoureux d'elle, mais jamais qu'elle ait de l'amour pour un autre que pour lui ; et d'autant moins qu'en se jetant à ses genoux, comme fait la princesse, elle peut faire croire à son mari qu'elle n'a gardé aucunes bornes dans l'outrage qu'elle lui a fait. D'ailleurs il n'est pas vraisemblable qu'une passion d'amour soit longtemps, dans un cœur, de même force que la vertu. Depuis qu'à la cour, en quinze jours, trois semaines ou

(1) « Sa vie, qui fut assez courte, laissa des exemples de vertu inimitables. »

(2) L'achevé d'imprimer est du 8 mars 1678.

(3) En réponse à cette critique, Mme de la Fayette composa une nouvelle, *la Comtesse de Tende*, où l'héroïne donne et son cœur et elle-même.

un mois, une femme attaquée n'a pas pris le parti de la rigueur, elle ne songe plus qu'à disputer le terrain pour se faire valoir... La première aventure des jardins de Coulommiers n'est pas vraisemblable, et sent le roman. C'est une grande justesse, que la première fois que la princesse fait à son mari l'aveu de sa passion pour un autre, M. de Nemours soit, à point nommé, derrière une palissade, d'où il l'entend ; je ne vois pas même de nécessité qu'il sût cela, et en tout cas il fallait le lui faire savoir par d'autres voies.

« Cela sent encore bien le roman, de faire parler les gens tout seuls; car outre que ce n'est pas l'usage de se parler à soi-même, c'est qu'on ne pourrait savoir ce qu'une personne se serait dit, à moins qu'elle n'eût écrit son histoire; encore dirait-elle seulement ce qu'elle aurait pensé. La lettre écrite au vidame de Chartres est encore du style des lettres de roman, obscure, trop longue et point du tout naturelle. Cependant, dans ce second tome, tout y est aussi bien conté, et les expressions en sont aussi belles que dans le premier. » (Bussy, *Lettre à M^me de Sévigné*, 29 juin 1678.)

**38.** « Si nous nous mêlions, vous et moi, de composer ou de corriger une petite histoire, je suis assuré que nous ferions penser et dire aux principaux personnages des choses plus naturelles que n'en pensent et disent ceux de *la Princesse de Clèves.* » (Bussy, *Ibid.*, 23 juillet 1678.)

### ★ Deuxième impression de M^me de Sévigné :

**39.** « Votre critique de *la Princesse de Clèves* est admirable, mon cousin. Je m'y reconnais, et j'y aurais même ajouté deux ou trois petites bagatelles qui vous ont assurément échappé. Je reconnais la justesse de votre esprit... J'ai été fort aise de savoir votre avis, et encore plus de ce qu'il se rencontre justement avec le mien : l'amour-propre est content de ces heureuses rencontres. » (M^me de Sévigné, *Lettre à Bussy*, 27 juillet 1678.)

**40.** « Notre critique de *la Princesse de Clèves* est de gens de qualité qui ont de l'esprit : celle qui est imprimée est plus exacte, et plaisante en certains endroits. » (Bussy, *Lettre à M^me de Sévigné*, 12 août 1678.)

Tel fut l'accueil fait au roman par les gens du monde. Cette renommée d'auteurs à demi anonymes déplut sans doute à quelques personnes : Mme de Sévigné nous apprend qu'il parut une *Critique de « la Princesse de Clèves »*. Elle est attribuée à Valincourt, le futur ami de Racine et de Boileau, et au P. Bouhours, jésuite (1). Une réponse fut faite à cette critique par l'abbé de Charnes ; elle entre dans mille détails qui révèlent la minutie des critiques du XVIIe siècle, et parfois leur puérilité.

Mais il ressort en même temps des passages cités plus bas que la *Princesse de Clèves* est une œuvre d'un art puissant et raisonné, sûr de sa marche et de ses effets, délicat dans ses procédés, d'un style pur, net et vif.

### ★ Sources et valeur historiques :

**41.** « Ce portrait de la cour de Henri II n'est que pour relever et mettre en son jour le portrait de M. de Nemours, qui y doit paraître avec tant d'avantage pour les fins de cette histoire. Ces trente-six pages qui lui ont semblé si longues n'ont ennuyé que lui. Plût à Dieu que nous eussions notre histoire écrite de cette manière ! Je suis assuré que ces trente-six pages ont coûté plus de trente-six heures à l'auteur, et ceux qui s'y connaissent s'en sont bien aperçus. C'est le précis de plusieurs volumes, qu'il lui a fallu étudier. Ces portraits différents de personnes qui se ressemblent par la valeur, par la haute naissance, et par tant de grandes qualités et qu'il faut néanmoins varier, sont des chefs-d'œuvre ; et je ne crains pas de dire qu'ils approchent de ceux des meilleurs auteurs de l'antiquité. » (ABBÉ DE CHARNES, *Conversations sur la « Critique de la Princesse de Clèves »*, 2e Conversation, p. 32, 1679.)

### ★ Les digressions :

**42.** « Il [le critique] trouve que les histoires de Mme de Tournon et d'Anne de Boulen sont mal placées dans celle de la

(1) Segrais ne doute pas que le P. Bouhours y ait eu part, puisqu'il se fonde sur sa qualité de jésuite pour lui reprocher une de ses observations : « Celui qui a critiqué *la Princesse de Clèves* a trouvé mauvais que la première entrevue de M. de Nemours et de la princesse de Clèves se soit faite chez un joaillier, et il aurait mieux aimé qu'elle se fût faite dans une église. Premièrement, il n'importe pas où, pourvu que cela se fasse avec dignité ; mais si le critique est celui que bien des gens ont cru, et tel qu'il y a lieu de le croire par son style, que peut-on penser de son sentiment ? « (*Segraisiana*, p. 59-60 éd. 1723.)

princesse de Clèves. Quand l'histoire de Mme de Tournon ne donnerait pas autant de plaisir qu'elle en donne par l'heureuse manière dont elle est racontée, il faudrait convenir qu'elle est bonne à cent choses dans l'endroit où l'auteur l'a mise. Elle sert à excuser M. de Clèves de son absence dans l'état où sa femme était; elle sert à faire que Mme de Clèves réfléchisse sur elle-même et à lui marquer les moyens qu'elle doit prendre pour mériter l'estime de son mari... A l'égard de l'histoire d'Anne de Boulen... je n'ai qu'à vous faire remarquer que l'intérêt que Mme de Clèves prenait à M. de Nemours rend cette histoire nécessaire à son égard. Et à parler généralement, tant de ces points d'histoire que de tous ceux qu'on trouve dans *la Princesse de Clèves*, quand on voudrait examiner la chose dans toute la rigueur du poème épique, on trouverait que les digressions de *la Princesse de Clèves* sont bien plus du sujet et beaucoup plus courtes à proportion que les épisodes des poètes les plus exacts... Peut-on trouver mauvais qu'on fasse venir adroitement dans ces sortes d'ouvrages quelques traits d'histoire, surtout lorsqu'ils sont bien touchés? Et de quoi peut-on remplir une conversation avec plus de vraisemblance et d'agrément? » (*Ibid.*, 2e Conversation, p. 49 sq.)

**★ Vivacité des scènes décrites :**

**43.** « Passons... à l'aventure du pavillon, qui est la plus considérable de cette histoire. Vous pouvez dire aussi, dit la Marquise, qu'elle est la plus agréable et la mieux imaginée. Pour moi, je ne me souviens pas d'avoir de ma vie rien lu qui m'ait donné plus de plaisir. J'ai relu cette aventure je ne sais combien de fois ; et j'ai toujours cru être dans le lieu où elle se passait, et y lire sur le visage de M. de Nemours, de Mme de Clèves et de son mari les mouvements dont ils étaient agités par tant de passions différentes que l'historien a dépeintes si vivement. » (*Ibid.*, 2e Conversation, p. 64.)

**★ Perfection de l'ouvrage malgré les règles :**

**44.** « Tout bien considéré, si je voulais me mêler de faire des règles pour ceux qui veulent écrire des histoires galantes,

je ne voudrais pas en chercher ailleurs que dans cet ouvrage, et j'en tirerais tous mes exemples. A quelques critiques et à quelques bizarres près, il a eu l'avantage de plaire à tout le monde. C'est aux règles à s'accommoder au goût d'un siècle aussi poli que le nôtre, et puisque les observateurs scrupuleux des règles du poème épique ne plaisent point, il faut croire que ces règles ne sont plus à notre usage, et s'en faire de nouvelles. Les anciennes étaient celles du bon sens, au temps des Grecs et des Romains, parce qu'elles s'accommodaient aux manières et aux choses de ce temps-là ; et il n'y a pas plus d'inconvénient à s'en éloigner, en ce qui n'est plus en usage, qu'à rejeter les vieilles modes pour prendre les nouvelles. » (*Ibid.*, 3e Conversation, p. 145.)

**★ Combat de la passion et du devoir :**

**45.** « Ce n'est pas la faiblesse qu'ils [les critiques auxquels on répond] trouvent en Mme de Clèves qui intéresse le lecteur : c'est cette vertu qui est toujours plus forte que les mouvements de la passion de cette princesse, et qui la fait enfin sortir victorieuse du combat, où l'historien l'avait ingénieusement engagée. » (*Ibid.*, 3e Conversation, p. 157.)

**★ Qualités de l'écrivain :**

**46.** « On y voit partout un feu d'imagination, une justesse d'esprit, une délicatesse de goût et un choix d'expressions et de sentiments que l'auteur ne doit qu'à son admirable génie. » (*Ibid.*, 3e Conversation, p. 264.)

Après avoir lu les éloges qu'un abbé décerne au roman qu'il défend, on ne s'étonne pas de voir un autre abbé en recommander plus tard la lecture :

**★ Le roman devient classique :**

**47.** « Vous pouvez lire quelquefois des romans sérieux, quand ils ne blessent point les bienséances et les bonnes mœurs, tels que sont ceux que l'on a attribués à M. de la Rochefoucauld et à Mme de la Fayette. » (ABBÉ DE BELLEGARDE, *Lettres curieuses de littérature et de morale*, p. 115, 1702.)

De tous les jugements sur le roman, le plus piquant est celui de Mme de la Fayette elle-même, parce que, se défendant de l'avoir écrit, elle se donne l'air impartial pour l'apprécier ; mais malgré tout, sa critique a un peu l'allure d'un panégyrique et d'une défense à la fois :

**★ Apologie de Mme de la Fayette :**

48. « Un petit livre qui a couru il y a quinze ans (1), et où il plut au public de me donner part, a fait qu'on m'en donne encore à *la Princesse de Clèves.* Mais je vous assure que je n'en ai aucune, et que M. de la Rochefoucauld, à qui on l'a voulu donner aussi, y en a aussi peu que moi ; il en fait tant de serments qu'il est impossible de ne le pas croire, surtout pour une chose qui peut être avouée sans honte ; pour moi, je suis flattée que l'on me soupçonne et je crois que j'avouerais le livre, si c'était assuré que l'auteur ne vînt jamais me le redemander. Je le trouve très agréable, bien écrit, sans être extrêmement châtié, plein de choses d'une délicatesse admirable et qu'il faut même relire plus d'une fois, et surtout ce que j'y trouve, c'est une parfaite imitation du monde de la cour et de la manière dont on y vit ; il n'y a rien de romanesque et de grimpé ; aussi n'est-ce pas un roman, c'est proprement des mémoires ; et c'était, à ce que l'on m'a dit, le titre du livre ; mais on l'a changé. Voilà, monsieur, mon jugement sur *Madame de Clèves ;* je vous demande aussi le vôtre ; on est partagé sur ce livre à se manger ; les uns en condamnent ce que les autres admirent ; ainsi, quoi que vous en direz, ne craignez point d'être seul de votre parti. » (Mme DE LA FAYETTE, *Lettre au chevalier de Lescheraine*, 7 avril 1678.)

**★ Originalité et influence de « la Princesse de Clèves » :**

C'est avec raison que l'auteur parle de la justesse du ton et de la simplicité de la peinture. Mais ce n'est pas l'unique raison du succès et de l'influence considérable de ce roman ; son originalité résidait aussi dans sa concision admirable ; après les interminables récits de *Polexandre* (2), de *Cléopâtre* (3), du *Grand Cyrus* (4) ou de

(1) *La Princesse de Montpensier* (1660).

(2) Roman de Gomberville, 5 vol. in-8°, 1637.

(3) Roman de La Calprenède (1610-1663) paru en 1647 et années suivantes, 12 volumes.

(4) Roman de Mlle de Scudéry (1607-1701), 1649-53, en 10 volumes.

*Clélie* (1), elle apprenait aux lecteurs l'intérêt qu'on devait trouver dans une histoire courte, sans surcharges inutiles, allant droit à son dénouement naturel; on voit que *la Princesse de Clèves* est contemporaine et pour ainsi dire la sœur d'*Iphigénie* et de *Phèdre.* C'est le premier en date des romans modernes: sans lui, ni *Candide*, ni *Manon Lescaut*, ni *Paul et Virginie* et tout ce qui dérive de ces modèles n'aurait été écrit.

## MADAME DE SÉVIGNÉ (1626-1696).

A la sagesse de Mme de la Fayette s'oppose la vivacité de Mme de Sévigné. Elle traversa les salons des Précieuses, sans en être gâtée. Cette fréquentation nous valut son portrait par Somaize et Mlle de Scudéry :

### ★ Portraits de Mme de Sévigné :

**49.** « Sophronie est une jeune veuve de qualité. Le mérite de cette Précieuse est égal à sa grande naissance. Son esprit est vif et enjoué, et elle est plus propre à la joie qu'au chagrin; cependant il est aisé de juger par sa conduite que la joie, chez elle, ne produit pas l'amour : car elle n'en a que pour celles de son sexe, et se contente de donner son estime aux hommes, encore ne la donne-t-elle pas aisément. Elle a une promptitude d'esprit la plus grande du monde à connaître les choses et à en juger. Elle est blonde, et a une blancheur qui répond admirablement à la beauté de ses cheveux. Les traits de son visage sont déliés, son teint est uni, et tout cela ensemble compose une des plus agréables femmes d'Athènes (2); mais si son visage attire les regards, son esprit charme les oreilles, et engage tous ceux qui l'entendent ou qui lisent ce qu'elle écrit. Les plus habiles font vanité d'avoir son approbation. Ménandre (3) a chanté dans ses vers les louanges de cette illustre personne; Crisante (4) est un de ceux qui la visitent souvent. Elle aime la musique et hait mortellement la satire; elle loge au quartier de Léolie (5). » (SOMAIZE, *Grand Dictionnaire des Précieuses*, t. I, p. 221, éd. Livet.)

---

(1) Roman de Mlle de Scudéry, 1656-60, 10 volumes.
(2) Paris.
(3) Ménage, qui avait été son maître.
(4) Chapelain.
(5) Le Marais du Temple.

50. «... Quant à son esprit, je ne sais si je pourrais vous le faire bien comprendre ; mais je sais bien qu'il n'en fut jamais un plus agréable, mieux tourné, plus éclairé, ni plus délicat. Elle a l'imagination vive ; et l'air de toute sa personne est si galant, si propre et si charmant qu'on ne peut, sans honte, la voir sans l'aimer... Sa conversation est aisée, divertissante et naturelle ; elle parle juste, elle parle bien, elle a même quelquefois certaines expressions naïves et spirituelles qui plaisent infiniment ; et quoiqu'elle ne soit pas de ces belles immobiles qui n'ont point d'action, toutes les petites façons qu'elle a n'ont aucune affectation et ne sont qu'un pur effet de la vivacité de son esprit, de l'enjouement de son humeur et de l'heureuse habitude qu'elle a prise d'avoir toujours bonne grâce... Clarinte aime fort à lire, et ce qu'il y a de mieux, c'est que sans faire le bel esprit, elle entend admirablement toutes les belles choses... Au reste, Clarinte aime toutes les belles choses et tous les plaisirs innocents, mais elle aime la gloire plus qu'elle-même ; et ce qu'il y a d'avantageux pour elle, c'est qu'elle a tant de jugement qu'elle a trouvé le moyen, sans être ni sévère, ni sauvage, ni solitaire, de conserver la plus belle réputation du monde, et de la conserver dans une grande cour, où elle voit chez elle tout ce qu'il y a d'honnêtes gens et où elle donne même de l'amour à toutes les personnes qui en sont capables... Ce même enjouement qui lui sied si bien, et qui la divertit en divertissant les autres, lui sert encore à faire agréablement passer pour ses amis beaucoup de gens qui voudraient, s'ils osaient, passer pour ses amants. Enfin elle agit avec une telle conduite que la médisance a toujours respecté sa vertu et ne l'a pas fait soupçonner de la moindre galanterie, quoiqu'elle soit la plus galante personne du monde... J'oubliais à vous dire qu'elle écrit comme elle parle, c'est-à-dire le plus agréablement et le plus galamment qu'il est possible... Je n'ai jamais vu ensemble tant d'attraits, tant d'enjouement, tant de galanterie, tant de lumière, tant d'innocence et tant de vertu ; et jamais nulle autre personne n'a su mieux l'art d'avoir de la grâce sans affectation, de l'enjouement sans folie, de la propreté sans contrainte, de la gloire sans orgueil, et de la vertu sans sévé-

rité (1). » (Mlle de Scudéry, *Clélie* (suite de la 3e partie, 1657), p. 1325-1335.)

Cet éloge si complet du charme de Mme de Sévigné, il faut l'appuyer de l'autorité du peintre de la cour qui plus tard écrit :

### ★ Son éloge par Saint-Simon :

**51.** « Mme de Sévigné, si aimable et de si excellente compagnie, mourut quelque temps après à Grignan, chez sa fille, qui était son idole, et qui le méritait médiocrement. J'étais fort des amis du jeune marquis de Grignan, son petit-fils. Cette femme, par son aisance, ses grâces naturelles, la douceur de son esprit, en donnait par sa conversation à qui n'en avait pas ; extrêmement bonne d'ailleurs, et savait extrêmement de toutes sortes de choses, sans vouloir jamais paraître savoir rien. » (Saint-Simon, *Mémoires*, t. III, p. 77, éd. Boilisle.)

Tant de qualités méritaient bien l'inscription qu'au bas du portrait de sa cousine, Bussy avait fait graver dans son château :

### ★ Éloge par Bussy-Rabutin :

**52.** « Marie de Rabutin, fille du baron de Chantal, marquise de Sévigné, femme d'un génie extraordinaire et d'une vertu compatible avec la joie et les agréments. » (Bussy-Rabutin (2).)

Mme de Sévigné a droit d'être rangée parmi nos grands écrivains à cause de sa *Correspondance*, et d'être étudiée par nous ici, à cause de la célébrité dont ses lettres ont joui, dès son vivant.

---

(1) Voyez le portrait par Mme de la Fayette, dont les traits concordent avec celui-ci (*Mme de Sévigné*, éd. des *Grands Écrivains de la France*, t. I, p. 321).

D'autres précieux encore apportent leur tribut d'hommages admiratifs : « Mme de Sévigné, la sublime, un ange en terre, la gloire du monde. » (Saint-Gabriel, *Conseil inconnu des héroïnes*, 1660.)

« Si j'avais oublié cette aimable personne, j'aurais irrité contre moi toute l'Académie des Savants qui ne trouvent point de meilleur moyen pour faire réussir leurs ouvrages que de consulter son jugement et de les soumettre à sa censure. » (Jean de la Forge, *Clef du cercle des Femmes*, Paris, 1663, in-12.)

(2) Dans une lettre du 11 août 1675, il l'appelle « la plus aimable femme de France ». La langue indiscrète et parfois méchante de Bussy n'a pas toujours parlé si respectueusement de Mme de Sévigné. Il fit d'elle un portrait satirique, sous le nom de Mme de Chenneville, dans son *Histoire amoureuse des Gaules*, dont elle fut justement indignée. Bussy fit amende honorable et les relations, moins cordiales pourtant, reprirent entre eux.

On savait que la marquise écrivait à ravir, on lisait ses lettres dans les salons (1), on se les passait; certaines recevaient un nom sous lequel tout le monde les connaissait. Cette anecdote rappelle tous ces faits :

**★ Lettres de Mme de Sévigné lues dans les salons :**

**53.** « Je ne veux pas oublier ce qui m'est arrivé ce matin. On m'a dit : « Madame, voilà un laquais de Mme de Thianges. » J'ai ordonné qu'on le fît entrer. « Madame c'est de la part de « Mme de Thianges (2) qui vous prie de lui envoyer la lettre du « cheval de Mme de Sévigné (3), et celle de la prairie (4). » J'ai dit au laquais que je les porterais à sa maîtresse et je m'en suis défaite. Vos lettres font tout le bruit qu'elles méritent, comme vous voyez. Il est certain qu'elles sont délicieuses, et vous êtes comme vos lettres. » (Mme DE COULANGES, *Lettre à Mme de Sévigné*, 10 avril 1673 (5).

On sait que les lettres les plus nombreuses de cette correspondance et les plus intéressantes pour nous faire connaître le caractère, la vie, les sentiments de la marquise, sont celles qui sont adressées à sa fille, obligée de suivre son mari, M. de Grignan, dans son gouvernement de Provence.

Mme de Simiane, petite-fille de Mme de Sévigné, lorsque parut le premier recueil des *Lettres* de sa grand'mère, s'exprime justement ainsi :

**★ Valeur de sa correspondance :**

**54.** « Vous savez, mon cher cousin, ou si c'est à un lecteur indifférent que je parle, il saura que c'est ici une mère qui écrit à sa fille tout ce qu'elle pense, comme elle l'a pensé, sans avoir jamais pu croire que ses lettres tombassent en

---

(1) Une d'entre elles fut lue à l'hôtel de Guise (*Lettre* du 25 avril 1687).

(2) Sœur aînée de Mme de Montespan.

(3) Elle est perdue.

(4) *Lettre* du 22 juillet 1671.

(5) Mme de Coulanges devait être coutumière de ces communications, d'après cette autre lettre un peu antérieure : « J'ai vu une lettre admirable que vous avez écrite à M. de Coulanges ; elle est si pleine de bon sens et de raison que je suis persuadée que ce serait méchant signe pour quelqu'un qui trouverait à y répondre. Je promis hier à Mme de la Fayette qu'elle la verrait. » (Mme DE COULANGES, *Lettre* du 20 mars 1673.)

d'autres mains que les siennes. Son style négligé et sans liaisons est cependant si agréable et si naturel que je ne puis croire qu'il ne plaira infiniment aux gens d'esprit et du monde qui en feront la lecture... Ces lettres sont d'ailleurs remplies de préceptes et de raisonnements si justes et si sensés, avec tant d'art et d'agrément que la lecture n'en peut être que très utile aux jeunes personnes et à tout le monde. » (Mme DE SIMIANE, *Lettre à M. de Bussy*, 1726 (1).)

Ce recueil est en effet fort utile pour tous les renseignements qu'il donne sur la vie au XVIIe siècle à la ville et à la cour, les événements politiques et littéraires : les nombreuses citations que nous en avons tirées le prouvent assez.

Mais ce qui attache plus encore, c'est la vivacité des sentiments de Mme de Sévigné, soit qu'elle pleure sa fille absente, et épanche l'amour maternel dont elle déborde, soit qu'elle exprime en descriptions courtes et colorées son amour sincère de la nature. Surtout le style vif des lettres nous plaît. Que de passages où Mme de Sévigné parle de sa manière d'écrire, révèle sa facilité, s'étonne des admirations qu'elle suscite ; la réunion de ceux qui suivent nous paraît propre à définir son talent d'épistolière.

### ★ Jugements de Mme de Sévigné sur ses propres lettres :

**55.** « Voilà l'histoire en peu de mots (2). Pour moi, j'aime les narrations où l'on ne dit que ce qui est nécessaire, où l'on ne s'écarte point ni à droite, ni à gauche, où l'on ne reprend point les choses de si loin ; enfin je crois que c'est ici, sans vanité, le modèle des narrations agréables. » (*Lettre à Coulanges*, 22 juillet 1671.)

**56.** « Est-il possible que les miennes [mes lettres] vous soient agréables au point que vous me le dites? Je ne les trouve point telles au sortir de mes mains ; je crois qu'elles devien-

(1) Les premières lettres de Mme de Sévigné publiées l'ont été par Bussy-Rabutin, dans ses *Mémoires* dès 1696. Bayle, malgré le petit nombre des lettres, en vit de suite la valeur : « Qui doute que les *Lettres* de Mme de Sévigné ne soient meilleures que celles de M. de Rabutin? Cette dame avait bien du sens et de l'esprit... Elle mérite une place parmi les femmes illustres de notre siècle. M. Perrault ne fera-t-il pas un livre pour elles aussi bien que pour les hommes ? » (BAYLE, *Lettre* du 4 décembre 1698.)

(2) C'est la lettre célèbre des Foins Savez-vous ce que c'est que faner... »

nent ainsi quand elles ont passé par les vôtres; enfin, ma bonne, c'est un grand bonheur que vous les aimiez; car de la manière dont vous en êtes accablée, vous seriez fort à plaindre si cela était autrement. M. de Coulanges est bien en peine de savoir laquelle de vos *Madames* y prend goût : nous trouvons que c'est un bon signe pour elle; car mon style est si négligé qu'il faut avoir un esprit naturel et du monde pour s'en pouvoir accommoder. » (*Lettre à Mme de Grignan*, 23 décembre 1671.)

**57.** « Il est vrai que pour figées, elles ne le sont pas. » (*Ibid.*, 5 février 1672.)

**58.** « Je suis bien heureuse que de tels fagotages vous plaisent. Il y a des gens qui ne s'en accommoderaient pas; mais je vous prie au moins de ne les point regretter quand je serai avec vous. Me voilà jalouse de mes lettres. » (*Ibid.*, 4 mars 1672.)

**59.** « Voilà une petite sotte bête de lettre. » (*Ibid.*, 13 juin 1672.)

**60.** « N'admirez-vous point le fagotage de mes lettres? Je quitte un discours, on croit en être dehors et tout d'un coup je le reprends, *versi sciolti* (1). » (*Ibid.*, 12 janvier 1674.)

**61.** « En vérité il faut un peu, entre bons amis, laisser trotter les plumes comme elles veulent : la mienne a toujours la bride sur le cou. » (*Ibid.*, 24 novembre 1675.)

**62.** « Je ne sais comme j'écris aujourd'hui; je suis dans une prolixité qui m'ennuie moi-même. » (*Ibid.*, 18 octobre 1679.)

**63.** « [M. Rouillé] me loua fort aussi d'une lettre que vous lui avez montrée, et qu'il m'a assurée qui était fort bien écrite : j'en suis toujours étonnée, j'écris si vite que je ne le sens pas. » (*Au comte de Guitaut*, 18 mai 1680.)

**64.** « Je ne réponds rien à ce que vous dites de mes lettres; je suis ravie qu'elles vous plaisent; mais si vous ne me le disiez, je ne les croirais pas supportables. Je n'ai jamais le courage de les lire tout entières, et je dis quelquefois : « Mon « Dieu! que je plains ma fille de lire tout ce fatras de baga- « telles! » Quelquefois même je m'en repens et crois que cela vous jette trop de pensées et vous fait peut-être une sorte d'obli-

---

(1) Vers libres.

gation très mal fondée de me faire réponse : c'est sur cela, ma bonne, que je vous gronde : eh ! mon Dieu ! laissez-moi vous parler et causer avec vous, cela me divertit; mais ne me répondez point. » (*Lettre à Mme de Grignan*, 15 juin 1680.)

**65.** « Je ne comprends pas que mes lettres puissent divertir ce Grignan, où il trouve si souvent des chapitres d'affaires, des réflexions tristes, des réflexions sur la dépense ; que fait-il de tout cela ? Il faut qu'il saute par-dessus pour trouver un endroit qui lui plaise, cela s'appelle des *landes* en ce pays-ci ; il y en a beaucoup dans mes lettres avant que de trouver la *prairie.* » (*Ibid.*, 14 juillet 1680.)

**66.** « Je vous vois, je vous plains ; vous avez envie de m'écrire, vous avez bien des choses à me dire ; mais Mme de Lavardin qui ne s'en soucie point du tout, dîne à dix heures pour ne vous point manquer ; puis Mme de Lamoignon, puis M. de Lamoignon : oh ! pour celui-là, il devait vous faire oublier votre écriture et votre écritoire ; enfin, voilà l'heure qui presse, *tout est perdu si je n'écris point à ma mère ;* et vous avez raison, mon enfant, il faut nécessairement que j'en reçoive peu ou prou, comme on dit ; il faut que je voie pied ou aile de ma chère fille ; et nul ordinaire ne se peut passer sans qu'elle me donne cette consolation : c'est ma vie, c'est manger, c'est respirer ; mais ce qu'il faut faire, quand vous êtes attrapée, comme samedi, c'est ce que vous avez dit : écrivez deux pages, et, sans finir, envoyez-les-moi, et achevez le reste à loisir : j'entendrai fort bien cette manière de précipitation ; et je vous prie même, ma très chère, de ne vous point suffoquer de faire réponse à mes lettres infinies ; songez que je cause, et que je ne suis point du tout accablée de visites ; j'ai tout le temps qu'il me faut, et au delà, et c'est par pitié de vous que je les finis ; car si j'en avais autant de moi, je ne les finirais point ; laissez-moi donc discourir tant que je voudrai, et ne vous amusez point à parcourir les articles : parlez-moi de vous, de vos affaires, de ce que vous dites à ceux que vous aimez. » (*Ibid.*, 29 novembre 1684.)

**67.** « Je souhaite que vous n'ayez point d'ennui à lire tous ces détails ; car j'avoue que j'aurais peine à m'en corriger, prenant un extrême plaisir à vous les conter. » (23 octobre 1689.)

**68.** « Vous louez tellement mes lettres au-dessus de leur mérite, que si je n'étais fort assurée que vous ne les refeuilleterez ni ne les relirez jamais, je craindrais tout d'un coup de me voir imprimée par la trahison d'un de mes amis. Voiture et Nicole, bon Dieu, quels noms ! » (*Ibid.*, 15 février 1690.)

Parmi les correspondants de Mme de Sévigné, c'est un accord unanime pour admirer ses lettres ; celles de Mme de Grignan ne nous ont pas été conservées ; il est douteux que cette fille un peu trop froide y montrât toujours une reconnaissance suffisante pour les jolies choses que sa mère lui envoyait. Mais les éloges que nous trouvons ailleurs sont assez vifs et assez sincères pour ne pas nous faire regretter ceux-là.

Costar, « le compagnon de Balzac et de Voiture » (1), écrit à celle dont la gloire devait éclipser celle de ses maîtres :

### ★ Admiration d'un disciple de Balzac :

**69.** « Dans un si grand nombre de lettres [celles de Costar], qui n'ont point été désapprouvées, il n'y en a pas une qui soit du prix des moindres qui vous échappent tous les jours sans méditation et sans effort, et qui coûtent bien plus à votre main qu'à votre esprit. » (COSTAR, *Lettre à Mme de Sévigné*, éd. des *Grands Écrivains*, t. X, p. 552.)

La Rochefoucauld confesse ingénument qu'en ce genre il ne peut lutter avec elle.

### ★ Jugement de La Rochefoucauld :

**70.** « Vous ne sauriez croire le plaisir que vous m'avez fait de m'envoyer la plus agréable lettre qui ait jamais été écrite : elle a été lue et admirée comme vous le pouvez souhaiter. Il me serait impossible de vous rien envoyer de ce prix-là. » (LA ROCHEFOUCAULD, *Lettre à Mme de Sévigné*, 9 février 1673.)

Corbinelli risque le premier la comparaison qu'on a depuis souvent reprise : dans une lettre au président Moulceau du 20 février 1686, il parle « de la conformité que Cicéron peut avoir avec Mme de Sévigné sur le genre épistolaire ».

(1) Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, ch. XXV. Né en 1603, Costar est mort en 1660.

L'abbé de Coulanges, « le bien bon », est toujours ravi et se fait communiquer les lettres envoyées à d'autres :

**★ Éloge de l'abbé de Coulanges :**

**71.** « Vous êtes jeune aussi, ma très aimable ; je n'ai jamais vu écriture plus ferme que la vôtre, ni un style plus délicieux ; vos lettres me font un plaisir sensible ; Mme de Coulanges a soin de me garder aussi toutes celles que vous lui écrivez, et c'est pour moi une lecture dont je ne puis me lasser. » (COULANGES, *Lettre* du 15 août 1695.)

Enfin Bussy-Rabutin, dont le goût est souvent bien sévère, n'a jamais que des compliments pour « la plus aimable femme du monde et de France » (1).

**★ Éloges de Bussy-Rabutin :**

**72.** « Votre lettre est fort agréable, ma belle cousine ; elle m'a fort réjoui. Qu'on est heureux d'avoir une bonne amie qui ait autant d'esprit que vous ! Je ne vois rien de si juste que ce que vous écrivez, et l'on ne peut pas vous dire : « Ce « mot-là serait plus à propos que celui que vous avez mis. » Quelque complaisance que je vous doive, Madame, vous savez bien que je vous parle assez franchement pour ne pas vous dire ceci si je ne le croyais, et vous ne doutez pas que je m'y connaisse un peu... » (BUSSY-RABUTIN, *Lettre à Mme de Sévigné*, 4 août 1657.)

**73.** « Il y a toujours un petit air naturel et brillant qui me réjouit. » (*Ibid.*, 1er mai 1672.)

**74.** « Je reçus hier votre lettre du 6e de ce mois, Madame ; elle est de cinq feuillets, et je vous assure que je l'ai trouvée trop courte. Soit que votre style, comme vous dites, soit laconique, soit que vous vous étendiez davantage, il y a, ce me semble, dans vos lettres des agréments qu'on ne voit point ailleurs ; et il ne faut pas dire que c'est l'amitié que j'ai pour vous qui me les embellit, puisque de fort

---

(1) Lettres du 10 septembre 1674 et du 11 août 1675.

honnêtes gens, qui ne vous connaissent pas, les ont admirées. » (*Ibid.*, 11 août 1675.)

**75.** « Ne vous plaignez pas des répétitions à quoi vous dites que vous êtes sujette ; je ne vous les corrigerai pas : je veux toujours de la justesse dans les pensées, mais quelquefois de la négligence dans les expressions et surtout dans des lettres qu'écrivent les dames. » (*Ibid.*, 23 juin 1678.)

Quand la publication des *Lettres*, bien incomplètes d'ailleurs, eut lieu en 1726, ces éloges devinrent ceux de tous les lecteurs ; toutes les générations répètent ce que disait Mathieu Marais :

### ★ Jugement général de Mathieu Marais :

**76.** « Je voudrais bien avoir l'éloquence, l'élégance, la vivacité, le tour, la nouveauté de Mme de Sévigné pour vous écrire et vous dire de ces choses qu'on ne dit point à d'autres. Avez-vous vu ses deux derniers volumes de *Lettres ?* Si vous les avez, vous êtes bien heureux ; si vous ne les avez pas, vous le serez ; elle est inimitable ; de rien elle fait quelque chose, et quelquefois de quelque chose rien ; mais c'est un rien que l'on aime mieux que tout.

« Ce sont des lettres à sa fille, où il y a plus d'amour que les amants n'en ont dit depuis que l'on a commencé d'aimer ; enfin j'en suis enchanté et je ne finirais point mes louanges, si je les louais comme il faut. Il y a de bonnes petites anecdotes, des traits philosophiques, en un mot de tout ce qu'il faut pour plaire... Ils disent que la publication de ces *Lettres* est une infidélité, et que celle de Mme de Simiane n'est pas d'elle (1). Je le crois aussi ; mais, monsieur le voleur, vous avez bien fait, vous ne serez pas puni pour cela, et vous auriez été couronné à Lacédémone. » (Mathieu Marais, *Lettre au président Bouhier*, 31 janvier 1726.)

---

(1) La lettre de Mme de Simiane qui est en tête du recueil. Cf. no 51.

# CHAPITRE VI

## MOLIÈRE
### (1621-1673).

I. MOLIÈRE : SA PERSONNE ET SON CARACTÈRE. — Son portrait. — Le contemplateur. — L'acteur tragique et comique. — Le directeur de théâtre. — Variété de ses occupations.
II. LES THÉORIES DE MOLIÈRE. JUGEMENTS GÉNÉRAUX SUR SON ŒUVRE. — But de la comédie. — L'étude de la nature ; la peinture des mœurs du temps. But moral. — Les sources. — Condamnation de Bourdaloue, de Bossuet. — Jugements de Fénelon, La Fontaine, Chapelain. — Les variations de Boileau.
III. LA CARRIÈRE DE MOLIÈRE. ETUDE DE SES PIÈCES. — 1° Molière en province. Ses débuts à Paris jusqu'à *l'Ecole des Femmes : Les Précieuses ridicules* (1659) ; *l'Ecole des Femmes* (1662). — 2° Après *l'Ecole des Femmes* jusqu'au *Misanthrope* (1664-1666) *: Tartuffe ; Don Juan* (1665) ; *le Misanthrope* (1666). — 3° Du *Misanthrope* au *Bourgeois gentilhomme* (1666-1670) : *Amphitryon* (1668) ; *l'Avare* (1668) ; *le Bourgeois gentilhomme* (1670). — 4° Du *Bourgeois gentilhomme* au *Malade imaginaire* (1670-1673) *: Les Femmes savantes* (1672) ; *le Malade imaginaire* (1673).
IV. LE STYLE DE MOLIÈRE. — Critiques de La Bruyère et de Fénelon.

### MOLIÈRE : SA PERSONNE ET SON CARACTÈRE.

Un portrait, paru longtemps après la mort de Molière, mais écrit, pense-t-on, par une actrice qui avait joué dans sa jeunesse auprès du grand comique, résume les principaux traits de l'homme et de l'acteur :

#### ★ Portrait de Molière :

1. « Molière n'était ni trop gras, ni trop maigre ; il avait la taille plus grande que petite, le port noble, la jambe belle. Il marchait gravement, avait l'air très sérieux, le nez gros, la bouche grande, les lèvres épaisses, le teint brun, les sourcils noirs et forts, et les divers mouvements qu'il leur donnait

lui rendaient la physionomie comique. A l'égard de son caractère, il était doux, complaisant, généreux. Il aimait fort à haranguer ; et quand il lisait ses pièces aux comédiens, il voulait qu'ils y amenassent leurs enfants, pour tirer des conjectures de leurs mouvements naturels...

« La nature, qui lui avait été si favorable du côté des talents de l'esprit, lui avait refusé ces dons extérieurs, si nécessaires au théâtre, surtout pour les rôles tragiques. Une voix sourde, des inflexions dures, une volubilité de langue qui précipitait trop sa déclamation, le rendaient, de ce côté, fort inférieur aux acteurs de l'hôtel de Bourgogne. Il se rendit justice, et se renferma dans un genre où ces défauts étaient plus supportables. Il eut même bien des difficultés à surmonter pour y réussir, et ne se corrigea de cette volubilité, si contraire à la belle articulation, que par des efforts continuels, qui lui causèrent un hoquet qu'il a conservé jusqu'à la mort, et dont il savait tirer parti en certaines occasions. Pour varier ses inflexions, il mit le premier en usage certains tons inusités, qui le firent d'abord accuser d'un peu d'affectation, mais auxquels on s'accoutuma. Non seulement il plaisait dans les rôles de Mascarille, de Sganarelle, d'Itali, etc., il excellait encore dans les rôles de haut comique, tels que ceux d'Arnolphe, d'Orgon, d'Harpagon. C'est alors que par la vérité des sentiments, par l'intelligence des expressions et par toutes les finesses de l'art, il séduisait les spectateurs au point qu'ils ne distinguaient plus le personnage représenté d'avec le comédien qui le représentait ; aussi se chargeait-il toujours des rôles les plus longs et les plus difficiles. Il s'était encore réservé l'emploi d'orateur de sa troupe (1). » (*Lettre sur la vie et les ouvrages de Molière : Mercure de France*, mai 1740, p. 840-843 (2).)

Molière était sérieux : c'est le premier trait de ce caractère, signalé dès l'abord même par les ennemis. Cet air sérieux cachait une observation toujours attentive.

---

(1) Il abandonna cette fonction à l'acteur La Grange.

(2) Ecrite par Mme Paul Poisson, fille de Du Croisy, acteur et actrice elle-même (elle avait, dit-on, joué dans *Psyché*, en 1671) (*Éd. des Grands Ecrivains de la France*, t. III p. 383).

**★ Son caractère observateur :**

2. « Je l'ai trouvé [Elomire (1)] appuyé sur ma boutique, dans la posture d'un homme qui rêve. Il avait les yeux collés sur trois ou quatre personnes de qualité qui marchandaient des dentelles ; il paraissait attentif à leurs discours et il semblait par le mouvement de ses yeux qu'il regardait jusqu'au fond de leurs âmes pour y voir ce qu'elles ne disaient pas : je crois même qu'il avait des tablettes, et qu'à la faveur de son manteau, il a écrit, sans être aperçu, ce qu'elles ont dit de plus remarquable. » (DE VISÉ, *Zélinde ou la Véritable Critique de « l'École des femmes »*, sc. VI, p. 48, 4 août 1663.)

3. « Il parlait peu, mais toujours avec beaucoup de justesse, il écoutait attentivement les pensées ingénieuses et les saillies d'esprit des personnes agréables qui étaient en liaison avec lui, et il les écrivait souvent avec un crayon sur des cartes à jouer, qu'il mettait dans sa poche pour cet usage (2). » (TITON DU TILLET, *Description du Parnasse français*, p. 256, 1727.)

Ces témoignages ennemis ou un peu tardifs sont confirmés par la déclaration d'un grand poids de Lagrange, compagnon de Molière et éditeur de son théâtre :

4. « Il ne parlait guère en compagnie, à moins qu'il ne se trouvât avec des personnes pour qui il eût une estime particulière : cela faisait dire à ceux qui ne le connaissaient pas qu'il était rêveur et mélancolique ; mais s'il parlait peu, il parlait juste ; et d'ailleurs il observait les manières et les mœurs de tout le monde ; il trouvait moyen ensuite d'en faire des applications admirables dans ses comédies, où l'on peut dire qu'il a joué tout le monde, puisqu'il s'y est joué le premier en plusieurs endroits sur des affaires de sa famille et qui regardaient ce qui se passait dans son domestique. C'est ce que ses plus particuliers amis ont remarqué bien des fois. » (Préface de l'Édition de Molière de 1682.)

---

(1) Anagramme de Molière.
(2) Boileau l'appelait toujours le *Contemplateur* (*Bolæana*, XIX, p. 23, t. V éd. Saint-Marc).

Molière était acteur tragique, aussi bien que comique. Il avait sur la déclamation dans la tragédie des idées en opposition avec la pratique de l'Hôtel de Bourgogne : elles sont exposées dans *l'Impromptu de Versailles*, où il se moque de l'emphase et des gestes outrés, à contre-sens même, des comédiens de la troupe rivale. Cependant, il ne semble pas avoir réussi lui-même dans les rôles tragiques. Montfleury, son ennemi, prend plaisir à l'y ridiculiser.

### ★ Molière acteur tragique :

5. ALCIDON.

Il est vrai qu'il récite avecque beaucoup d'art,
Témoin dedans *Pompée* alors qu'il fait César.
Madame, avez-vous vu, dans ces tapisseries,
Ces héros de romans?

LA MARQUISE.

Oui.

LE MARQUIS.

Belles railleries!

ALCIDON.

Il est fait tout de même : il vient le nez au vent,
Les pieds en parenthèses, et l'épaule en avant,
Sa perruque, qui suit le côté qu'il avance,
Plus pleine de laurier qu'un jambon de Mayence,
Les mains sur les côtés d'un air peu négligé,
La tête sur le dos comme un mulet chargé,
Les yeux fort égarés, puis débitant ses rôles,
D'un hoquet éternel sépare ses paroles.

(MONTFLEURY, *L'Impromptu de l'Hôtel de Condé*, sc. III, 1664.)

Il réussit mieux comme acteur comique : notons même que ses ennemis prennent plaisir à reconnaître son talent d'acteur au détriment de son génie d'auteur; ils vont plus loin, et ne veulent voir en lui, non sans raison d'ailleurs, car c'est là l'origine du théâtre de Molière, qu'un simple farceur de la foire.

★ **Molière auteur comique :**

6. LE MARQUIS.

... Il faut que tout cède au Bouffon d'aujourd'hui,
Sur mon âme à présent on ne rit que chez lui,
Car pour le sérieux à quoi l'Hôtel (1) s'applique,
Il fait quand on y va qu'on ne rit qu'au comique,
Mais au Palais-Royal, quand Molière est des deux,
On rit dans le comique et dans le sérieux.

(MONTFLEURY, *Ibid.*, sc. II.)

7. LE MARQUIS.

..... De Scaramouche il a la survivance,
C'est pourquoi de bonne heure il tâche à l'imiter.

(MONTFLEURY, *Ibid.*, sc. III.)

8. Molière plaît assez, son génie est folâtre,
Il a quelque talent pour le jeu du théâtre,
Et pour en bien parler c'est un bouffon plaisant,
Qui divertit le monde en le contrefaisant;
Ces grimaces souvent causent quelques surprises;
Toutes ces pièces sont d'agréables sottises;
Il est mauvais poète et bon comédien,
Il fait rire, et de vrai, c'est tout ce qu'il fait bien.

(PRADON, *Lettre satirique sur le « Tartuffe »*, 1669.)

9. Chez le grand Scaramouche il va soir et matin :
Là le miroir en main, et ce grand homme en face,
Il n'est contorsion, posture ni grimace
Que ce grand Écolier du plus grand des bouffons
Ne fasse et ne refasse en cent et cent façons.
Tantôt pour exprimer les soucis d'un ménage,
De mille et mille plis il fronce son visage;
Puis joignant la pâleur à ces rides qu'il fait,
D'un mari malheureux il est le vrai portrait...

(LE BOULANGER DE CHALUSSAY, *Élomire hypocondre ou les Médecins vengés*, 1670, acte I, sc. III, p. 13.)

---

(1) L'Hôtel de Bourgogne.

10. LE CHEVALIER.

Crois-moi, cher Mascarille;
Fais toujours le docteur, ou fais toujours le drille;
Car enfin il est temps de te désabuser,
Tu ne naquis jamais que pour faquiniser;
Ces rôles d'amoureux ont l'action trop tendre;
Il faut par un regard savoir se faire entendre,
Et par le doux accord d'un mot et d'un soupir
Toucher ses auditeurs de ce que l'on feint souffrir.
Mais si tu te voyais quand tu veux contrefaire
Un amant dédaigné qui s'efforce de plaire,
Si tu voyais tes yeux hagards et de travers,
Ta grande bouche ouverte, en prononçant un vers,
Et ton col renversé sur tes larges épaules,
Qui pourraient à bon droit être l'appui des gaules,
Si dis-je... [*Elomire l'interrompt.*]
(LE BOULANGER DE CHALUSSAY, *Ibid.*, acte II, sc. IV, p. 94.)

11. « [Molière y a] ajouté beaucoup par son jeu, qui a plu à assez de gens, pour lui donner la vanité d'être le premier farceur de France. C'est toujours quelque chose d'exceller en quelque métier que ce soit, et pour parler selon le vulgaire, il vaut mieux être le premier d'un village que le dernier d'une ville, bon farceur que mauvais comédien. » (SOMAIZE, Préface des *Précieuses ridicules... nouvellement mises en vers*, 1660.)

Directeur de théâtre, Molière avait su former ses acteurs à son image; lui-même nous fait assister aux leçons qu'il leur donne dans *l'Impromptu* que j'ai déjà cité. Ainsi la troupe était bien dressée et homogène; à propos de *l'École des Femmes,* De Visé ne peut éviter de décerner cet éloge:

**★ Formation de sa troupe :**

12. « Jamais comédie ne fut si bien représentée, ni avec tant d'art; chaque acteur sait combien il doit y faire de pas, et toutes ses œillades sont comptées. On peut dire que son auteur mérite beaucoup de louanges pour avoir si bien joué son rôle,

pour avoir si judicieusement distribué tous les autres et pour avoir enfin pris le soin de faire si bien jouer ses compagnons que l'on peut dire que tous les acteurs qui jouent dans sa pièce sont des originaux que les plus habiles maîtres de cet art pourront difficilement imiter. » (De Visé, *Nouvelles nouvelles*, 1663, t. III, p. 234.)

Les soucis du directeur furent parfois grands, par exemple quand *Tartuffe* ayant été interdit, le théâtre resta fermé trois semaines. Mais Molière, fidèle à ses camarades qui l'avaient soutenu, même riche, même fatigué, ne voulut pas quitter son poste. Le soir même où, épuisé par un suprême effort de volonté et de dévouement, il devait mourir, il refusa aux instances de sa femme et de Baron, son élève préféré, de ne pas jouer :

★ **Soucis du directeur de théâtre :**

**13.** « Comment voulez-vous que je fasse? Il y a cinquante pauvres ouvriers qui n'ont que leur journée pour vivre. Que feront-ils si l'on ne joue pas? Je me reprocherais d'avoir négligé de leur donner du pain un seul jour, le pouvant faire absolument. » (Grimarest, *Vie de Molière*, 1705.)

A ces charges, il ajoutait encore celle de valet de chambre du roi, qu'il exerçait à son tour :

★ **Sa charge à la cour :**

**14.** « Son exercice de la comédie ne l'empêchait pas de servir le roi dans sa charge de valet de chambre, où il se rendait très assidu. Ainsi il se fit remarquer à la cour pour un homme civil et honnête, ne se prévalant point de son mérite et de son crédit, s'accommodant à l'humeur de ceux avec qui il était obligé de vivre, ayant l'âme belle, libérale : en un mot, possédant et exerçant toutes les qualités d'un parfaitement honnête homme (1). » (Préface de l'Édition de Molière de 1682.)

---

(1) « Molière récitait en *comédien* sur le théâtre et hors du théâtre : mais il parlait en honnête homme, riait en honnête homme, avait tous les sentiments d'un honnête homme; en un mot, il n'avait rien contre lui que sa profession, qu'il continuait plus pour le profit de ses camarades que pour le sien propre. » (*Bolæana*, XX, p. 27, t. V, éd. Saint-Marc.)

Tiraillé entre tant d'occupations diverses, torturé encore par les souffrances de sa vie conjugale, Molière trouva cependant le temps d'obéir aux ordres du roi, et de composer cette merveilleuse galerie de pièces de tout genre :

### ★ Variété de ses occupations :

**15.** « Toutes ses pièces n'ont pas d'égales beautés... Ce qui était cause de cette inégalité dans ses ouvrages, dont quelques-uns semblaient négligés en comparaison des autres, c'est qu'il était obligé d'assujettir son génie à des sujets qu'on lui prescrivait, et de travailler avec une très grande précipitation, soit par les ordres du roi, soit par la nécessité des affaires de la troupe, sans que son travail le détournât de l'extrême application et des études particulières qu'il faisait sur tous les grands rôles qu'il se donnait dans ses pièces. » (Préface de l'Édition de Molière de 1682.)

## LES THÉORIES DE MOLIÈRE : JUGEMENTS GÉNÉRAUX SUR SON ŒUVRE.

Le souci unique de Molière fut toujours le théâtre : son œuvre n'est faite que de ses pièces (1). Il est naturel qu'il ait réfléchi sur son art, et bien qu'aucun ouvrage dogmatique ne contienne ses idées sur la comédie, il a plusieurs fois, à l'occasion des polémiques qu'il soutenait, exprimé celles qui lui tenaient le plus à cœur. Les textes les plus importants sont dans ses deux pièces littéraires : *Critique de l'École des Femmes* (1663) et *Impromptu de Versailles* (1663), ainsi que dans la préface du *Tartuffe* (1669).

La première règle de son théâtre est de n'en point avoir. Il fait bon marché des prescriptions minutieuses des pédants : pour lui, comme pour Racine (2), le but essentiel est de plaire :

---

(1) Ses *Œuvres diverses* sont fort peu de chose : un poème, pour son ami Mignard, la *Gloire du Val de Grâce*, le *Remerciement au Roi* de 1663, et quatre petites pièces de vers. Il avait entrepris une traduction du poème de Lucrèce, dont nous n'avons qu'un fragment dans *le Misanthrope*, et que Chapelain attendait : « On dit que le comédien Molière, ami de Chapelle, a traduit la meilleure partie de Lucrèce, prose et vers, et que cela est fort bien. » (*Lettre à Bernier*, 25 avril 1662, t. II, p. 225.)

(2) Voyez chapitre VIII, n° 29.

**★ Le but de la comédie est de plaire :**

**16.** DORANTE.

« Vous êtes de plaisantes gens avec vos règles dont vous embarrassez les ignorants et nous étourdissez tous les jours. Il semble, à vous ouïr parler, que ces règles de l'art soient les plus grands mystères du monde ; et cependant ce ne sont que quelques observations aisées, que le bon sens a faites sur ce qui peut ôter le plaisir que l'on prend à ces sortes de poèmes ; et le même bon sens qui a fait autrefois ces observations les fait aisément tous les jours, sans le secours d'Horace et d'Aristote. Je voudrais bien savoir si la grande règle de toutes les règles n'est pas de plaire, et si une pièce de théâtre qui a attrapé son but n'a pas suivi un bon chemin. Veut-on que tout un public s'abuse sur ces sortes de choses, et que chacun n'y soit pas juge du plaisir qu'il y prend ? » (MOLIÈRE, *Critique de l'École des Femmes*, scène VII.)

Ce plaisir naît de la peinture exacte de la nature, sans embellissements ni agrandissement comme l'exige la tragédie :

**★ Il faut peindre d'après nature :**

**17.** « Lorsque vous peignez des héros, vous faites ce que vous voulez. Ce sont des portraits à plaisir, où l'on ne cherche point de vraisemblance ; et vous n'avez qu'à suivre les traits d'une imagination qui se donne l'essor, et qui souvent laisse le vrai pour attraper le merveilleux. Mais lorsque vous peignez les hommes, il faut peindre d'après nature. On veut que ces portraits ressemblent ; et vous n'avez rien fait, si vous n'y faites reconnaître les gens de votre siècle. » (MOLIÈRE, *Ibid.*, sc. VII.)

**18.** « Quant à tous les gens qu'ils ont tâché d'animer contre lui, sur ce qu'il fait, dit-on, des portraits trop ressemblants, outre que cela est de fort mauvaise grâce, je ne vois rien de plus ridicule et de plus mal repris ; et je n'avais pas cru jusqu'ici que ce fût un sujet de blâme pour un comédien que de peindre trop bien les hommes. » (MOLIÈRE, *Impromptu de Versailles*, sc. III.)

C'est avec raison que, dès 1661, La Fontaine saluait chez Molière l'observation directe de la nature, par opposition aux excès des bouffonneries de Scarron et de la farce italienne :

**★ Opposition avec la comédie bouffonne ou italienne :**

19. Plaute n'est plus qu'un plat bouffon,
Et jamais il ne fit si bon
Se trouver à la comédie ;
Car ne pense pas qu'on y rie
De maint trait jadis admiré,
Et bon *in illo tempore* (1) ;
Nous avons changé de méthode ;
Jodelet (2) n'est plus à la mode,
Et maintenant il ne faut pas
Quitter la nature d'un pas.

(La Fontaine, *Lettre à Maucroix* (3), 22 août 1661.)

L'observation des ridicules des hommes et le désir de faire « des portraits ressemblants » n'entraîne pas les personnalités. Molière se défend de peindre tel ou tel :

**★ Peinture dirigée contre les mœurs, non contre les personnes :**

20. Uranie.

« Pour moi, je me garderai bien de m'en offenser, et de prendre rien sur mon compte de tout ce qui s'y dit. Ces sortes de satires tombent directement sur les mœurs et ne frappent les personnes que par réflexion. N'allons point nous appliquer nous-mêmes les traits d'une censure générale ; et profitons de la leçon, si nous pouvons, sans faire semblant qu'on parle à nous. Toutes les peintures ridicules qu'on expose sur les théâtres doivent être regardées sans chagrin de tout le monde. Ce sont miroirs publics, où il ne faut jamais témoigner qu'on

(1) Autrefois.
(2) Acteur de farce mort en 1660. Ce nom se retrouve encore dans *les Précieuses ridicules*.
(3) Contenant la relation d'une fête donnée à Vaux. Il s'agit des *Fâcheux*. Une des conséquences de cette fête fut la disgrâce de Fouquet.

se voie ; et c'est se taxer hautement d'un défaut que se scandaliser qu'on le reprenne. » (Molière, *Critique de l'École des Femmes*, sc. vii.)

Dans *l'Impromptu de Versailles*, Molière montre deux marquis qui prétendent l'un et l'autre avoir été joués par lui dans *la Critique*. Il leur fait répondre :

### ★ Apologie de Molière :

**21.** « Et moi je juge que ce n'est ni l'un ni l'autre ; vous êtes fous tous deux de vouloir vous appliquer ces sortes de choses, et voilà de quoi j'ouis l'autre jour se plaindre Molière, parlant à des personnes qui le chargeaient de même chose que vous. Il disait que rien ne lui donnait du déplaisir comme d'être accusé de regarder quelqu'un dans les portraits qu'il fait ; que son dessein est de peindre les mœurs sans vouloir toucher aux personnes, et que tous les personnages qu'il représente sont des personnages en l'air, et des fantômes proprement qu'il habille à sa fantaisie pour réjouir les spectateurs ; qu'il serait bien fâché d'y avoir jamais marqué qui que ce soit, et que, si quelque chose était capable de le dégoûter de faire des comédies, c'était les ressemblances qu'on y voulait toujours trouver, et dont ses ennemis tâchaient malicieusement d'appuyer la pensée pour lui rendre de mauvais offices auprès de certaines personnes à qui il n'a jamais pensé... Comme l'affaire de la comédie est de représenter en général tous les défauts des hommes, et principalement des hommes de notre siècle, il est impossible à Molière de faire aucun caractère qui ne rencontre quelqu'un dans le monde ; et, s'il faut qu'on l'accuse d'avoir songé toutes les personnes où l'on peut trouver les défauts qu'il peint, il faut sans doute qu'il ne fasse plus de comédies. » (Molière, *Impromptu de Versailles*, sc. iv.)

Cette défense est juste sans doute, on eut tort de vouloir chercher le duc de Montausier dans le Misanthrope, puisqu'on y reconnaît aussi Boileau et Molière lui-même ; il est faux que Tartuffe soit l'abbé Roquette ou M. de Lamoignon ou n'importe quel autre. Mais peut-on douter que Trissotin et Vadius ne soient Cotin et Ménage?

qu'il n'y ait le portrait de plusieurs médecins de la cour dans *l'Amour médecin ?* La théorie de Molière sur ce point n'est pas toujours, comme on voit, confirmée par la pratique postérieure.

En faisant des portraits généraux, Molière songe à corriger les hommes : ici il est fidèle à la croyance ancienne qui regarde la comédie comme l'école des mœurs.

**★ Intention morale de la comédie :**

**22.** « Si l'emploi de la comédie est de corriger les vices des hommes, je ne vois pas par quelle raison il y en aura de privilégiés. Celui-ci [l'hypocrisie] est, dans l'État, d'une conséquence bien plus dangereuse que tous les autres ; et nous avons vu que le théâtre a une grande vertu pour la correction. Les plus beaux traits d'une sérieuse morale sont moins puissants le plus souvent que ceux de la satire ; et rien ne reprend mieux les hommes que la peinture de leurs défauts. C'est une grande atteinte aux vices que de les exposer à la risée de tout le monde. On souffre aisément des répréhensions, mais on ne souffre point la raillerie. On veut bien être méchant, mais on ne veut point être ridicule. » (MOLIÈRE, Préface du *Tartuffe*, 1669.)

L'action morale du théâtre de Molière, quelles qu'aient pu être ses idées morales, est indéniable et c'est avec raison que, faisant allusion aux attaques contre Précieuses et Femmes savantes, Lagrange écrit :

**★ Ridicules corrigés par Molière :**

**23.** « On peut dire que jamais homme n'a mieux su que lui remplir le précepte qui veut que la comédie instruise en divertissant. Lorsqu'il a raillé les hommes sur leurs défauts, il leur a appris à s'en corriger, et nous verrions peut-être encore aujourd'hui régner les mêmes sottises qu'il a condamnées, si les portraits qu'il a faits d'après nature n'avaient été autant de miroirs dans lesquels ceux qu'il a joués se sont reconnus. Sa raillerie était délicate, et il la tournait d'une manière si fine que, quelque satire qu'il fît, les intéressés, bien loin de s'en offenser, riaient eux-mêmes du ridicule qu'il leur faisait remarquer en eux. » (Préface de l'Édition de Molière de 1682.)

Comme tous les classiques, Molière, pour arriver au succès, ne se souciait pas d'inventer ses sujets. Ses ennemis ne se font pas faute de rappeler qu'il emprunte volontiers :

### ★ Sources de Molière :

**24.** « Il [Molière] parle passablement français ; il traduit assez bien l'italien, et ne copie pas mal les auteurs ; car il ne se pique pas d'avoir le don d'invention ni le beau génie de la poésie, et ses amis avouent librement que ses pièces sont des jeux de théâtre où le comédien a plus de part que le poète, et dont la beauté consiste presque toute dans l'action. » (*Observations*, par B. A., Sr de Rochemont, 1665.)

**25.** « Vous devez [pour faire la satire de Molière] lire comme lui tous les livres satiriques, prendre dans l'espagnol, prendre dans l'italien, et lire tous les vieux bouquins. Il faut avouer que c'est un galant homme, et qu'il est louable de savoir si bien se servir de tout ce qu'il lit de bon... Croiriez-vous que la scène où Sganarelle dit qu'il devait jeter le chapeau et crotter le manteau de celui qu'il croit le galant de sa femme, fût tout entière dans Francion ?... Et vous n'avez pas remarqué que le récit que l'on fait dans *les Fâcheux* de celui qui se prie pour dîner, est une satire de Régnier tout entière ?... Pour ce qui est de *l'Ecole des Femmes*, tout le monde sait bien qu'Elomire n'a rien mis de lui dans le sujet, que *la Précaution inutile* (1) lui en a fourni les premières idées et qu'un jaloux y fait élever aussi bien qu'Arnolphe une fille dans un couvent ; qu'il y est parlé de la vieille, et que l'incident de l'armoire est tiré de cette même nouvelle. L'on sait bien aussi que la confidence qu'Horace fait à Arnolphe de son amour qui, comme Elomire avoue lui-même dans sa critique, est ce qui fait tout le brillant de sa pièce, est une histoire de Straparolle. » (De Visé, *Zélinde*, sc. VIII, p. 80 sq. (2).)

**26.** « Molière pillait hardiment les pensées des autres : la scène du philosophe pyrrhonien, dans *le Mariage forcé*, se rencontre mot pour mot dans Rabelais. *Le Médecin malgré lui*

---

(1) De Scarron.

(2) Même reproche dans *la Critique du Tartuffe*, scène XI, p. 46.

est un sujet pris dans une relation de Grotius ; ce sujet se trouve aussi dans Olearius. Molière a volé à Bergerac une scène de son *Pédant joué*, pour s'en servir dans ses *Fourberies de Scapin*. Le *George Dandin* est tiré d'un conte de Boccace dans son *Décameron*. » (*Carpentariana*, p. 388, éd. 1724, Paris, in-12.)

Les emprunts de Molière sont innombrables : la critique moderne s'est attachée à déterminer ce qu'il devait aux anciens, aux Italiens, aux Espagnols, aux auteurs français de contes ou de comédies, le génie de Molière n'en sort pas diminué. C'est qu'il savait donner la vie à tous ses sujets, il avait l'art d'adapter au public français ce qui venait de Plaute, de Boccace ou de Calderon (1).

Molière, empruntant à tant de sources savantes ou populaires, a mis de tout dans ses pièces, dont la variété est très grande : comédies de caractère, farces, comédies-ballets, bouffonneries de toutes sortes, rien ne manque, pas même le tragique qui perce dans quelques sujets. On lui a reproché des inégalités, à tort. Molière est partout lui-même : chaque genre a sa valeur et sa raison d'être. La défense suivante est tout à fait juste :

**★ Variété du comique de Molière :**

**27.** « Qui peut ignorer les raisons que Molière a eues de donner dans quelques-unes de ses pièces quelques scènes burlesques et d'un comique un peu bouffon : il fallait faire subsister une troupe de comédiens et attirer le peuple et l'homme qui ne cherche qu'à rire ; les personnes d'érudition et d'un discernement juste et délicat sont en petit nombre, et ne sont pas souvent les mieux traitées de la fortune, et par conséquent hors d'état de faire vivre les comédiens en allant souvent aux spectacles occuper les premières places ; Molière fut obligé de se servir quelquefois d'un plaisant un peu outré pour attirer un certain monde et le peuple qui venait en foule apporter un argent très nécessaire à sa troupe ; d'ailleurs

(1) Il vérifiait d'avance les effets qu'il voulait produire, par un moyen simple et populaire que rapporte Boileau : « Je me souviens que Molière m'a montré plusieurs fois une vieille servante qu'il avait chez lui, à qui il lisait, disait-il, quelquefois ses comédies, et il m'assurait que lorsque des endroits de plaisanterie ne l'avaient point frappée, il les corrigeait, parce qu'il avait plusieurs fois éprouvé sur son théâtre que ces endroits n'y réussissaient point. » (BOILEAU, *Première réflexion sur Longin*, 1693.)

il y a quelque justice dans les spectacles de donner quelque chose au peuple ; mais dans deux ou trois pièces où Molière a voulu le satisfaire, on y trouve des scènes et même des actes entiers qui charment l'homme de mérite et du goût le plus délicat : on y reconnaît le génie admirable de Molière ; qu'on lise *les Fourberies de Scapin, le Bourgeois Gentilhomme, le Malade imaginaire*, on y voit des endroits merveilleux. » (TITON DU TILLET, *Description du Parnasse français*, p. 251, 1727.)

Tout admiré qu'il fût des gens de goût, si aimé qu'il fût du roi, Molière, par la hardiesse de ses attaques et la liberté de certaines de ses peintures, s'était attiré des ennemis qui ne l'ont pas ménagé.

Sans parler de la meute aboyant à chacune de ses pièces, deux voix retentissantes se sont élevées pour condamner Molière, mort il est vrai depuis plusieurs années. C'est d'abord Bourdaloue qui le foudroie du haut de la chaire, en songeant au *Tartuffe* :

**★ Condamnation par Bourdaloue :**

28. « Comme la fausse piété et la vraie ont je ne sais combien d'actions qui leur sont communes; comme les dehors de l'une et de l'autre sont presque tout semblables, il est non seulement aisé, mais d'une suite presque nécessaire, que la même raillerie qui attaque l'une intéresse l'autre, et que les traits dont on peint celle-ci défigurent celle-là, à moins qu'on n'y apporte toutes les précautions d'une charité prudente, exacte et bien intentionnée, ce que le libertinage n'est en position de faire. Et voilà, chrétiens, ce qui est arrivé, lorsque des esprits profanes, et bien éloignés de vouloir entrer dans les intérêts de Dieu, ont entrepris de censurer l'hypocrisie, non point pour en réformer l'abus, ce qui n'est point de leur ressort, mais pour faire une espèce de diversion dont le libertinage pût profiter, en concevant et en faisant concevoir d'injustes soupçons de la vraie piété par de malignes représentations de la fausse. Voilà ce qu'ils ont prétendu, exposant sur le théâtre et à la risée publique un hypocrite imaginaire, ou même, si vous voulez, un hypocrite réel, et tournant dans sa personne les choses les plus saintes en ridicule, la crainte des jugements de Dieu, l'horreur du péché, les pratiques les

plus louables en elles-mêmes et les plus chrétiennes. Voilà ce qu'ils ont affecté, mettant dans la bouche de cet hypocrite des maximes de religion faiblement soutenues, au même temps qu'ils les supposaient fortement attaquées; lui faisant blâmer les scandales du siècle d'une manière extravagante ; le représentant consciencieux jusqu'à la délicatesse et au scrupule sur des points moins importants, où toutefois il le faut être, pendant qu'il se portait d'ailleurs aux crimes les plus énormes; le montrant sous un visage de pénitent qui ne servait qu'à couvrir ses infamies; lui donnant, selon leur caprice, un caractère de piété la plus austère, ce semble, et la plus exemplaire, mais dans le fond, la plus mercenaire et la plus lâche.

« Damnables inventions pour humilier les gens de bien, pour les rendre tous suspects, pour leur ôter la liberté de se déclarer en faveur de la vertu. » (Bourdaloue, *Sermon sur l'hypocrisie.*)

Ailleurs c'est à *George Dandin* qu'il fait allusion :

**29.** « Le comble du désordre, c'est que les devoirs, je dis les devoirs les plus généraux et les plus inviolables chez les païens mêmes, soient maintenant des sujets de risée. Un mari sensible au déshonneur de sa maison est le personnage qu'on joue sur le théâtre, une femme adroite à le tromper est l'héroïne que l'on y produit; des spectacles où l'impudence lève le masque et qui corrompent plus de cœurs que jamais les prédicateurs de l'Évangile n'en convertiront, sont ceux auxquels on applaudit. » (Bourdaloue, *Sermon sur l'impureté*, 1er mars 1682.)

Après Bourdaloue, et plus sévère que lui encore, c'est Bossuet qui jette l'anathème formidable dans ses *Maximes sur la comédie.* Le religieux qu'il réfutait trouvait le théâtre français *si épuré qu'il n'y a rien qu'une oreille chaste ne puisse entendre :*

★ **Condamnation par Bossuet** :

**30.** « Il faudra donc que nous passions pour honnêtes les impiétés et les infamies dont sont pleines les comédies de Molière, ou qu'on ne veuille pas ranger parmi les pièces d'au-

jourd'hui celles d'un auteur qui a expiré pour ainsi dire à nos yeux, et qui remplit encore à présent tous les théâtres des équivoques les plus grossières, dont on ait jamais infecté les oreilles des chrétiens. » (BOSSUET, *Maximes et réflexions sur la comédie*, ch. III, p. 5, éd. 1694.)

**31.** « Il faudra bannir du milieu des chrétiens les prostitutions dont les comédies italiennes ont été remplies, même de nos jours, et qu'on voit encore toutes crues dans les pièces de Molière : on réprouvera les discours où ce rigoureux censeur des grands canons, ce grave réformateur des mines et des expressions de nos Précieuses, étale cependant au plus grand jour les avantages d'une infâme tolérance dans les maris, et sollicite les femmes à de honteuses vengeances contre leurs jaloux. Il a fait voir à notre siècle le fruit qu'on peut espérer de la morale du théâtre qui n'attaque que le ridicule du monde, en lui laissant cependant toute sa corruption (1). La postérité saura peut-être la fin de ce poète comédien, qui en jouant son malade imaginaire ou son médecin par force, reçut la dernière atteinte de la maladie dont il mourut peu d'heures après, et passa des plaisanteries du théâtre parmi lesquelles il rendit presque le dernier soupir, au tribunal de celui qui dit : *Malheur à vous qui riez, car vous pleurerez* (2). » (BOSSUET, *Ibid.*, ch. V, p. 18-20.)

C'est là une condamnation bien impitoyable. La thèse que soutient Bossuet, l'autorité qu'il se donne dans cet ouvrage, le

(1) C'est la critique que reprendra au XVIIIe siècle Jean-Jacques Rousseau dans sa *Lettre sur les spectacles*.

(2) Pour faire l'antithèse avec de telles attaques, il n'est pas mauvais de citer un texte comme celui-ci : « Quant à l'auteur que je cite, j'avoue que c'est un auteur et un acteur de comédies ; mais outre qu'il a l'avantage de récréer et de satisfaire la cour la plus belle et la plus spirituelle de tout l'univers, ni le titre sous lequel il travaille, ni la posture sous laquelle il débite ce qu'il fait ne diminueront jamais parmi les honnêtes gens l'estime qu'on doit avoir pour ses ouvrages, ni le respect qu'on doit rendre à sa personne ; et l'on peut bien dire de lui, pour sa profession et pour sa vertu, ce que le prince des orateurs disait pour un autre de cette sorte (Cicéron, *Pro Q. Roscio comœdo*, ch. VI) : *Qui ita dignissimus est scena propter artificium ut dignissimus sit curia propter abstinentiam.* Comme donc il n'y eut jamais homme qui sût mieux contrefaire les actions d'autrui, ni mieux louer les vertus et mieux censurer les vices de toute sorte de gens, il est juste que ceux qui vivent au même siècle et qui sont capables de juger de son adresse et de son savoir, reconnaissent combien ils lui sont obligés, tant pour le divertissement que

caractère même de ses fonctions expliquent, si l'on veut, cette dureté. Fénelon pourtant montre plus de souplesse, et s'il ne se gêne pas pour trouver des défauts dans Molière, et même pour les énumérer longuement, il commence, comme pour revendiquer sa liberté de juger malgré la condamnation prononcée par Bossuet, par ces lignes admiratives :

### ★ Jugement de Fénelon :

**32.** « Il faut avouer que Molière est un grand poète comique. Je ne crains pas de dire qu'il a enfoncé plus avant que Térence dans certains caractères; il a embrassé une plus grande variété de sujets; il a peint par des traits forts presque tout ce que nous voyons de déréglé et de ridicule... Enfin Molière a ouvert un chemin tout nouveau ; encore une fois, je le trouve grand. » (Fénelon, *Lettre à l'Académie*, ch. vii, 1716.)

Cette comparaison entre Molière et les anciens, si à sa place dans la lettre de Fénelon écrite au cours de la querelle des Anciens et des Modernes, n'était toutefois pas nouvelle. Dès le début Molière se montra si grand qu'elle s'imposa.

La Fontaine en 1661 disait du poète :

Qu'il allait ramener en France
Le bon goût et l'air de Térence.

Quand Molière meurt, il compose son épitaphe.

### ★ Épitaphe par La Fontaine :

**33.** Sous ce tombeau gisent Plaute et Térence;
Et cependant le seul Molière y gît.
Leurs trois talents ne formaient qu'un esprit
Dont le bel art réjouissait la France.

---

pour le profit qu'ils en reçoivent. Et je n'en connais point d'autre dans le monde qui mérite mieux que lui d'avoir sur son épitaphe et sur ses livres ce petit vers qu'Horace a fait pour le plus parfait auteur :

Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci. »

(B. Piélat, *Le secrétaire inconnu, contenant des lettres sur diverses sortes de matières*, Lyon, 1672, p. 455.)

Ce Piélat était ministre protestant, et fut même pasteur à Meaux.

Ils sont partis! Et j'ai peu d'espérance
De les revoir. Malgré tous nos efforts,
Pour un long temps, selon toute apparence,
Térence, et Plaute, et Molière sont morts.
(La Fontaine, 1673.)

Chapelain définissait ainsi Molière en 1662 :

★ **Jugement de Chapelain** :

**34.** « Molière : il a connu le caractère du comique, et l'exécute naturellement. L'invention de ses meilleures pièces est inventée, mais judicieusement. Sa morale est bonne, et il n'a qu'à se garder de la scurrilité. » (Chapelain, 1662? *Liste de quelques gens de lettres français : Continuation des Mémoires.* . de M. de Salengre, 1726, t. II, p. 24.)

L'année de sa mort, Chapelain dit sans hésiter :

**35.** « Notre Molière, le Térence et le Plaute de notre siècle. » (Chapelain, *Lettre à Ferrari*, 4 juin 1673, t. II, p. 820.)

Quelques autres vont plus loin et mettent Molière au premier rang de tous les auteurs comiques de tous les temps.

★ **Molière comparé à Plaute et Térence** :

**36.** « Molière a pris les anciens pour modèles, inimitable à ceux qu'il a imités, s'ils vivaient encore. » (Saint-Évremond, *Jugement de quelques auteurs*, 1692, t. I, p. 259, éd. 1726.)

**37.** « Molière surpasse Plaute dans son *Amphitryon* aussi bien que Térence dans ses autres pièces. » (Saint-Évremond, *Lettre à M. de Lionne*, t. III, p. 55.)

**38.** « L'antiquité n'a rien qui surpasse le génie de Molière dans le comique, ne vous en déplaise Aristophane, Plaute et Térence. Aussi depuis sa mort, ne voyons-nous aucune comédie qui vaille la peine d'être lue. Hauteroche, comédien de l'hôtel de Bourgogne, en fait quantité; mais c'est un auteur de balle en comparaison de l'autre (1). » (Bayle, *Lettre à son frère cadet*, 8 mars 1675.)

(1) La correspondance littéraire du P. Rapin et de Bussy contient cet échange de vues intéressant relatif à Molière. Le 13 août 1672, le P. Rapin demande à Bussy :

### ★ **Les variations de Boileau** :

De tous les jugements portés au XVII^e siècle sur le grand comique, aucun ne pouvait avoir alors et aujourd'hui encore n'a plus d'importance que celui de Boileau. L'opinion de Boileau n'est pas une : elle a des alternatives d'enthousiasme et de sévérité qu'il est intéressant de suivre.

Encore inconnu, Boileau se range du parti de Molière, peintre de la nature, et témoigne une admiration complète pour ce rival de Térence :

### ★ **Les stances de « l'École des Femmes »** (1663.)

**39.** En vain mille jaloux esprits,
Molière, osent avec mépris
Censurer ton plus bel ouvrage.
Sa charmante naïveté
S'en va, pour jamais, d'âge en âge
Divertir la postérité.

Que tu ris agréablement!
Que tu badines savamment!
Celui qui sut vaincre Numance,
Qui mit Carthage sous sa loi,
Jadis sous le nom de Térence,
Sut-il mieux badiner que toi?

Ta Muse avec utilité
Dit plaisamment la vérité;

---

« Ne trouvez-vous pas que les comédies de nos poètes (je ne nomme personne, car Molière est de nos amis) font tous les objets plus grands qu'ils ne sont, et qu'ils ne copient presque point au naturel, comme fait Térence? » Bussy répond le 24 août : « Pour les ouvrages de Molière, je vous l'avoue, je les trouve incomparables : ce n'est pas que si on les avait bien examinés, on ne pût trouver quelque chose à retrancher, mais il y en a très peu. Il a copié Térence, et même il l'a surpassé ; et je ne l'estime pas moins pour avoir été assez souvent un peu plus loin que la nature. Le but de la comédie doit être de plaire et de faire rire. Qui ne représenterait que des défauts ordinaires ne ferait pas cet effet : il faut donc quelque chose d'extraordinaire, et pourvu qu'elle soit possible, elle réjouit bien davantage que ce qui se voit tous les jours. » Le P. Rapin soutient les idées que reprendra Fénelon : Molière a outré les caractères. Bussy, plus juste, expose la théorie du grossissement nécessaire au théâtre, et des cas d'exception, seuls intéressants.

Chacun profite à ton école :
Tout en est beau, tout en est bon;
Et ta plus burlesque parole
Vaut souvent un docte sermon.

Laisse gronder tes envieux :
Ils ont beau crier en tous lieux
Qu'en vain tu charmes le vulgaire,
Que tes vers n'ont rien de plaisant.
Si tu savais un peu moins plaire,
Tu ne leur déplairais pas tant.

(BOILEAU, *Stances à M. de Molière, sur sa comédie de « l'École des Femmes » que plusieurs gens frondaient*, 1663.)

De ces vers date la liaison des deux auteurs. Ayant commencé sa lutte contre les mauvais auteurs, Boileau y associe son ami en lui adressant la seconde satire sur la Rime. Il y célèbre sa facilité et sa fécondité :

★ **La « Satire II »** (1664) :

**40.** Rare et fameux esprit, dont la facile veine
Ignore en écrivant le travail et la peine,
Pour qui tient Apollon tous ses trésors ouverts,
Et qui sais à quel coin se marquent les bons vers,
Dans les combats d'esprit savant maître d'escrime,
Enseigne-moi, Molière, où tu trouves la rime.
On dirait, quand tu veux, qu'elle te vient chercher;
Jamais au bout du vers on ne te voit broncher,
Et, sans qu'un long détour t'arrête ou t'embarrasse,
A peine as-tu parlé qu'elle-même s'y place...

(BOILEAU, *Satire II.*)

Dix ans plus tard, Boileau, devenu législateur du Parnasse, donne les règles de la comédie au troisième chant de l'*Art poétique*. Mais il parle de Molière dont la mort était toute récente en faisant de très sérieuses réserves.

★ **Sévérité dans l' « Art poétique »** (1674) :

**41.** Étudiez la cour et connaissez la ville;
L'une et l'autre est toujours en modèles fertile.

C'est par là que Molière, illustrant ses écrits,
Peut-être de son art eût remporté le prix,
Si, moins ami du peuple, en ses doctes peintures
Il n'eût point fait souvent grimacer ses figures,
Quitté, pour le bouffon, l'agréable et le fin,
Et sans honte à Térence allié Tabarin.
Dans ce sac ridicule où Scapin s'enveloppe,
Je ne reconnais plus l'auteur du Misanthrope.
(Boileau, *Art poétique*, ch. III, vers 391-400.)

Les préceptes qui remplissent la fin du chant sont autant de critiques déguisées de Molière : point de tragique, comme dans *l'Avare ;* que les scènes soient toujours liées : Molière écrit trop vite pour s'en soucier toujours (cf. *l'Avare*, I, sc. III). Il ne faut enfin jamais « s'écarter de la nature ». Molière prétend bien aussi qu'il faut « peindre d'après nature ». Il y a ici désaccord : Boileau n'a pas vu que Molière a traité différents genres de comédie, dont chacun est légitime, qu'un grossissement est souvent nécessaire au théâtre, que souvent il travaillait sur commande, et n'était pas libre dans son inspiration. La sévérité de Boileau peut enfin s'expliquer par le désir de ne pas laisser prendre pour modèles des pièces rapidement écrites que recommandait le grand nom de l'auteur parfait et plus élevé du *Misanthrope* et de *Tartuffe* (1).

En 1674, Molière était mort depuis trop peu de temps pour être jugé en toute équité. Boileau revient à lui dans son *Épître à Racine* et il parle alors en homme qui a vu qu'on ne saurait le remplacer, dans un couplet plein de justesse et d'émotion :

★ **L' « Épître à Racine »** (1677) :

**42.** Avant qu'un peu de terre obtenu par prière,
Pour jamais dans la tombe eût enfermé Molière,

(1) Desmarets de Saint-Sorlin reproche à Boileau ce revirement qui put paraître de l'ingratitude :

Cœur lâche, qui poursuis les vivants et les morts,
Tu m'adorais vivant ; maintenant que je dors,
Du titre de bouffon tu noircis mon génie ;
Autrefois à genoux, forcé de m'estimer,
Tu t'adressais à moi pour apprendre à rimer.

(Desmarets de Saint-Sorlin, *La Défense du poème héroïque*, 7e dial., p. 134, 1674.)

Mille de ces beaux traits, aujourd'hui si vantés,
Furent des beaux esprits à nos yeux rebutés...
Mais, sitôt que d'un trait de ses fatales mains,
La Parque l'eût rayé du nombre des humains,
On reconnut le prix de sa Muse éclipsée.
L'aimable comédie, avec lui, terrassée,
En vain d'un coup si rude espéra revenir,
Et sur ses brodequins ne put plus se tenir.
(Boileau, *Épître VII, à Racine*, vers 19-38.)

Désormais le jugement de Boileau a acquis la sérénité de celui de la postérité. On le voit net et décisif dans cette anecdote :

★ **L'admiration définitive :**

43. « Boileau regarda toujours Molière comme un génie unique; et le roi lui demandant un jour quel était le plus rare des grands écrivains qui avaient honoré la France pendant son règne, il lui nomma Molière. « Je ne le croyais pas, répondit le roi; mais vous vous y connaissez mieux que moi. » (Louis Racine, *Mémoires sur la vie de Jean Racine*, édition des *Grands Écrivains de la France*, t. 1, p. 263.)

Il rappelle ses attaques victorieuses contre les Précieuses :

44. ... C'est une Précieuse,
Reste de ces esprits jadis si renommés
Que d'un coup de son art Molière a diffamés.
(Boileau, *Satire X* (*sur lès femmes*), 1692, vers 438-40.)

Dans la *Cinquième réflexion sur Longin* (1693), il rapproche Régnier de Molière qui est l'homme « qui a le mieux connu les mœurs et les caractères des hommes ». Enfin, dans la *Lettre à Perrault* (1700), il range Molière parmi ceux qui ont illustré le siècle de Louis-le-Grand et l'ont placé au niveau de n'importe quel siècle de l'antiquité. Toutefois, tenace défenseur de l'antiquité, il veut voir en Molière un pur imitateur des anciens :

45. « Pouvez-vous ne pas avouer que c'est dans Plaute et dans Térence que Molière a pris les plus grandes finesses de son art? » (Boileau, *Lettre à Ch. Perrault*, 1700.)

C'est trop accorder aux modèles suivis, trop peu à l'observation personnelle, au génie créateur de Molįère. Il faut penser que le goût un peu étroit de Boileau, et peut-être aussi de ses contemporains, n'admettait pas tout ce qu'il y a de libre, de cru, de réaliste dans Molière. Prisonniers des formules classiques, ils admiraient ce qui leur était conforme, rejetaient ce qui les brisait. La verve, la couleur de Molière dépassent souvent les limites du goût de son temps.

## LA CARRIÈRE DE MOLIÈRE : ÉTUDE DE SES PIÈCES.

### *1° Molière en province. Ses débuts à Paris jusqu'à « l'École des femmes ».*

On sait que Molière, pris de passion pour le théâtre, à vingt-deux ans fonde l'*Illustre Théâtre* (1643) qui tombe lamentablement ; en 1645, Molière tâte de la prison pour dettes. Son enthousiasme n'en est pas refroidi. Voici l'abrégé de sa carrière telle que la rapporte un ennemi bien informé :

**★ Molière en province et ses débuts à Paris :**

**46.** Piqué de cet affront, dont s'échauffa ma bile,
Nous prîmes la campagne, où la petite ville,
Admirant les talents de mon petit troupeau,
Protesta mille fois que rien n'était plus beau :
Surtout quand sur la scène, on voyait mon visage,
Les signes d'allégresse allaient jusqu'à la rage :
Car ces provinciaux, par leurs cris redoublés
Et leurs contorsions, paraissaient tout troublés.
Dieu sait si, me voyant ainsi le vent en poupe,
Je devais être gai, mais le soin de la soupe
Dont il fallait remplir vos ventres et le mien,
Ce soin, vous le savez, hélas ! l'empêchait bien,
Car, ne prenant alors que cinq sols par personne,
Nous recevions si peu qu'encore je m'étonne
Que mon petit gousset, avec mes petits soins,
Ayent pu si longtemps suffire à nos besoins.
Enfin, dix ans entiers coulèrent de la sorte,

Mais au bout de ce temps la troupe fut si forte
Qu'avec raison je crus pouvoir dedans Paris
Me venger hautement de ses sanglants mépris.
Nous y revînmes donc, sûrs d'y faire merveille,
Après avoir appris l'un et l'autre Corneille :
Et tel était déjà le bruit de mon renom
Qu'on nous donna d'abord la salle de Bourbon.
Là par *Héraclius* nous ouvrons un théâtre
Où je crois tout charmer et tout rendre idolâtre.
Mais, hélas! qui l'eût cru, par un contraire effet,
Loin que tout fût charmé, tout fut mal satisfait ;
Et par ce coup d'essai, que je croyais de maître,
Je me vis en état de n'oser plus paraître.
Je prends cœur toutefois, et d'un air glorieux,
J'affiche, je harangue, et fais tout de mon mieux;
Mais inutilement je tentai la fortune ;
Après *Héraclius*, on siffla *Rodogune ;*
*Cinna* le fut de même et le *Cid* tout charmant,
Reçut avec *Pompée* un pareil traitement.
Dans ce sensible affront ne sachant où m'en prendre,
Je me vis mille fois sur le point de me pendre :
Mais d'un coup d'étourdi que causa mon transport,
Où je devais périr, je rencontrai le port :
Je veux dire qu'au lieu des pièces de Corneille,
Je jouai l'*Étourdi*, qui fut une merveille.
Car à peine on m'eût vu la hallebarde au poing,
A peine on eût ouï mon plaisant baragouin,
Vu mon habit, ma toque, et ma barbe et ma fraise,
Que tous les spectateurs furent transportés d'aise,
Et qu'on vit sur leurs fronts s'effacer ces froideurs
Qui nous avaient causé tant et tant de malheurs.
Du parterre au théâtre et du théâtre aux loges,
La voix de cent échos fait cent fois mes éloges,
Et cette même voix demande incessamment
Pendant trois mois entiers ce divertissement.
Nous le donnons autant et sans qu'on s'en rebute,
Et sans que cette pièce approche de sa chute ;
Mon *Dépit amoureux* suivit ce frère aîné,

Et ce charmant cadet fut aussi fortuné (1)...
Que vous dirai-je enfin, le reste est tout constant.
Dix pièces, oui morbleu, dix pièces, tout autant
Ont depuis ce temps-là sorti de ma cervelle :
Mais dix pièces morbleu, de plus belle en plus belle :
De sorte qu'à présent, si je n'en suis l'auteur,
Quelque pièce qu'on joue, on en a mal au cœur;
Et fût-elle jouée à l'Hôtel de Bourgogne,
L'auteur n'en est qu'un fat, et l'acteur qu'un ivrogne.

(Le Boulanger de Chalussay, *Elomire hypocondre*, acte IV, [*Le divorce comique, comédie en comédie*, sc. II], p. 78-80, 1670.)

## *Les Précieuses ridicules (1659).*

La première pièce nouvelle que Molière fit jouer après son établissement à Paris, c'est la « farce » des *Précieuses ridicules* (18 novembre 1659).

Le succès, interrompu un instant par l'intervention d'un « alcoviste de qualité » qui fit suspendre la pièce (2), fut très grand et fructueux :

### ★ Succès des « Précieuses » :

**47.** Cette troupe de comédiens
Que Monsieur avoue être siens,
Représentant sur leur théâtre
Une action assez folâtre,
Autrement un sujet plaisant,
A rire sans cesse induisant,
Par des choses facétieuses,
Intitulé les *Précieuses*,
Ont été si fort visités

---

(1) « Ensuite il fit *le Dépit amoureux*, qui valait beaucoup moins que la première, mais qui réussit toutefois, à cause d'une scène qui plut à tout le monde, et qui fut vue comme un tableau naturellement représenté de certains dépits qui prennent souvent à ceux qui s'aiment le mieux. » (De Visé, *Nouvelles Nouvelles*, 1663, 3e partie, p. 221.)

(2) Somaize, *Dictionnaire des Précieuses* (1660), éd. Livet, t. I, p. 188-189.

Par gens de toutes qualités,
Qu'on n'en vit jamais tant ensemble
Que ces jours passés, ce me semble
Dans l'hôtel du Petit-Bourbon,
Pour ce sujet mauvais ou bon (1)...
Pour moi, j'y portai trente sous;
Mais oyant leurs fines paroles,
J'en ris pour plus de dix pistoles.

(Loret, *Gazette*, 6 décembre 1659.)

Cette vogue fut telle qu'elle engendra les contrefaçons. Somaize crut utile d'y ajouter l' « agrément » des vers (2).

Cette comédie en un acte n'est à proprement parler qu'une *farce:* c'est le nom que lui donne Mlle Desjardins dans le récit où elle résume la pièce. Mascarille y paraissait avec le masque et Jodelet y avait le visage enfariné (3). Les effets comiques ont souvent la grossièreté de la farce populaire, et la seule description du costume de Mascarille suffit à montrer les excès voulus de cette bouffonnerie :

### ★ Costume de Mascarille :

**48.** « Imaginez-vous donc, Madame, que sa perruque était si grande qu'elle balayait la place à chaque fois qu'il faisait la révérence, et son chapeau si petit qu'il était aisé de juger que le marquis le portait bien plus souvent dans la main que sur la tête; son rabat se pouvait appeler un honnête peignoir, et ses canons semblaient n'être faits que pour servir de caches

---

(1) « On venait, dit F. Doneau, dans l'*Avis au lecteur* de sa *C..... imaginaire* (1660), à Paris, de vingt lieues à la ronde, afin d'en avoir le divertissement ».

(2) En dédiant sa pièce à Marie de Mancini, il s'efforce de justifier sa tentative plutôt indélicate : « Je ne laisse pas, Mademoiselle, de vous faire un présent vulgaire, en vous offrant cette comédie, qui, quelque réputation qu'elle ait eue en prose, m'a semblé n'avoir pas tous les agréments qu'on pouvait lui donner ; et c'est ce qui m'a fait résoudre à la tourner en vers, pour la mettre en état de mériter avec un peu plus de justice les applaudissements qu'elle a reçus de tout le monde, plutôt par bonheur que par mérite. »

(3) « Il contrefaisait d'abord les marquis avec le masque de Mascarille; il n'osait les jouer autrement. Mais à la fin, il nous a fait voir qu'il avait le visage assez plaisant pour représenter sans masque un personnage ridicule. » (De Villiers, *Vengeance des Marquis*, sc. vii.) Pour Jodelet, voyez sc. xi des *Précieuses*, le mot de Mascarille : « Ne vous étonnez pas de voir le vicomte de la sorte : il ne fait que sortir d'une maladie qui lui a rendu le visage pâle comme vous le voyez. »

aux enfants qui jouent à cline-musette; et en vérité, Madame, je ne crois pas que les tentes des jeunes Massagètes (1) soient plus spacieuses que ses honorables canons. Un brandon (2) de glands lui sortait de sa poche comme d'une corne d'abondance, et ses souliers étaient si couverts de rubans qu'il ne m'est pas possible de vous dire s'ils étaient de roussi, de vache d'Angleterre ou de maroquin; du moins sais-je bien qu'ils avaient un demi-pied de haut, et que j'étais fort en peine de savoir comment des talons si hauts et si délicats pouvaient porter le corps du marquis, ses rubans, ses canons et sa poudre. Jugez de l'importance du personnage sur cette figure, et me dispensez, s'il vous plaît, de vous en dire davantage. » (M[lle] DESJARDINS [M[me] de VILLEDIEU], *Récit de la farce des « Précieuses »*, 1660.)

Mais cet essai avait une valeur singulière parce que Molière y attaquait un travers contemporain.

A qui Molière en avait-il? Il a pris soin de justifier la pureté de ses intentions. Dans sa préface il dit :

**★ But de la comédie :**

**49.** « Que les plus excellentes choses sont sujettes à être copiées par de mauvais singes, qui méritent d'être bernés; que ces vicieuses imitations de ce qu'il y a de plus parfait ont été de tout temps la matière de la comédie. » (MOLIÈRE, Préface des « *Précieuses ridicules* », 1660.)

Ailleurs il fait la même distinction qu'ici entre les véritables Précieuses et leurs mauvaises copies :

**★ Fausses et véritables Précieuses :**

**50.** ÉLISE.

« .....Est-ce qu'il y a une personne qui soit plus véritablement qu'elle ce qu'on appelle Précieuse, à prendre le mot dans sa plus mauvaise signification?

(1) Allusion au *Grand Cyrus* de M[lle] de Scudéry.

(2) Bouquet.

URANIE.

Elle se défend bien de ce nom, pourtant (1).

ÉLISE.

Il est vrai. Elle se défend du nom, mais non pas de la chose ; car enfin elle l'est depuis les pieds jusqu'à la tête, et la plus grande façonnière du monde. Il semble que tout son corps soit démonté, et que les mouvements de ses hanches, de ses épaules et de sa tête n'aillent que par ressorts. Elle affecte toujours un ton de voix languissant et niais, fait la moue pour montrer une petite bouche, et roule les yeux pour les faire paraître grands. » (MOLIÈRE, *La Critique de l'École des Femmes*, sc. II, 1663.)

Mais ces protestations peuvent être prises pour des précautions prudentes. Nous devons en outre songer que les grands salons où la préciosité avait pris naissance étaient sur leur déclin. Molière ne prenait pas la liberté maladroite de ridiculiser Mme de Rambouillet. Cela n'empêche pas Somaize de crier au scandale.

**51.** « [Molière] cache... tout ce que l'insolence a de plus effronté, et met sur le théâtre une satire qui, quoique sous des images grotesques, ne laisse pas de blesser tous ceux qu'il a voulu accuser. » (SOMAIZE, *Les véritables Précieuses*, Préface, 1660.)

Ceux qui restaient de l'Hôtel de Rambouillet demeurèrent bien calmes. Si le récit du *Menagiana* est suspect dans les sentiments qu'il prête à Ménage qui n'a probablement pas jugé si favorablement Molière et son œuvre future sur ce premier début, il reste de ce témoignage la présence à la première représentation de personnes intéressées de très près à la comédie :

**★ L'attitude de Mme de Rambouillet :**

**52.** « J'étais à la première représentation des *Précieuses*

(1) Cette phrase montre que déjà en 1663 l'attaque avait porté ses fruits, et qu'on ne se parait plus volontiers du nom de Précieuse.

*ridicules* de Molière, au Petit-Bourbon ; M^lle de Rambouillet (1) y était, M^me de Grignan (2), tout le cabinet de l'Hôtel de Rambouillet, M. Chapelain et plusieurs autres de ma connaissance. La pièce fut jouée avec un applaudissement général, et j'en fus si satisfait en mon particulier, que je vis dès lors l'effet qu'elle allait produire. Au sortir de la comédie, prenant M. Chapelain par la main : « Monsieur, lui dis-je, nous approuvions vous et moi toutes les sottises qui viennent d'être critiquées si finement et avec tant de bon sens ; mais, croyez-moi, pour me servir de ce que saint Rémy dit à Clovis, il nous faudra brûler ce que nous avons adoré, et adorer ce que nous avons brûlé. » Cela arriva comme je l'avais prédit, et dès cette première représentation, l'on revint du galimatias et du style forcé. » (*Menagiana*, 1693, p. 251, t. I, éd. 1713.)

C'est être bien affirmatif sur les résultats de l'attaque faite par Molière ; il n'est pas lui-même toujours exempt de préciosité : le défaut s'était infiltré partout. Il est certain toutefois que le coup porta, et il est antérieur à toute autre manifestation d'un goût littéraire nouveau ; Boileau n'est parti en guerre dans ses *Satires* qu'après et sur les pas de Molière.

Bien que la pièce fût très courte, Molière y avait déjà esquissé des caractères, et il en avait pris les traits dans la réalité observée autour de lui. Par là elle brise le cadre de la farce traditionnelle et annonce un genre nouveau. C'est ce que signifie l'anecdote souvent citée de Segrais, dont le fond est très suspect, mais qui rend compte en effet de la place importante de cette pièce au début de la carrière de Molière :

### ★ Valeur des « Précieuses » :

**53.** « Ce furent *les Précieuses* qui mirent Molière en réputation. La pièce ayant eu l'approbation de tout Paris, on l'envoya à la cour, qui était alors au voyage des Pyrénées, où elle fut

---

(1) Il faut probablement lire M^me de Rambouillet. Julie d'Angennes était mariée avec M. de Montausier depuis 1645. La marquise ne manifesta aucune animosité contre l'auteur qu'elle fit venir chez elle trois ans plus tard pour jouer *l'École des Maris*.

(2) Une des filles de M^me de Rambouillet, mariée au futur gendre de M^me de Sévigné.

très bien reçue; cela lui enfla le courage: « Je n'ai plus que « faire, dit-il, d'étudier Plaute et Térence, ni d'éplucher les « fragments de Ménandre : je n'ai qu'à étudier le monde. » Il y avait néanmoins quelque chose d'outré; les Précieuses n'étaient pas tout à fait du caractère qu'il leur avait donné; mais ce qu'il avait imaginé était bon pour la comédie. » (*Segraisiana*, 1721, p. 212.)

Les pièces de Molière se succédèrent alors avec une étonnante rapidité, et le plus souvent avec un succès complet (1).

---

(1) Voici quelques indications sur chacune de celles qui précédèrent *l'École des Femmes* :

*Sganarelle* (28 mars 1660) : « *Sganarelle* ... est, à mon sentiment et à celui de beaucoup d'autres, la meilleure de toutes ses pièces et la mieux écrite. » (De Visé, *Nouvelles Nouvelles*, 3e partie, 1663, p. 225.)

« Cette pièce a été jouée, non seulement en plein été, où, pour l'ordinaire, chacun quitte Paris pour s'aller divertir à la campagne, mais encore dans le temps du mariage du Roi, où la curiosité avait attiré tout ce qu'il y a de gens de qualité en cette ville : elle n'en a toutefois pas moins réussi, et quoique Paris fût, ce semble, désert, il s'y est néanmoins encore trouvé assez de personnes de condition pour remplir plus de quarante fois les loges et le théâtre du Petit-Bourbon, et assez de bourgeois pour remplir autant de fois le parterre... Jamais on ne vit de sujet mieux conduit, jamais rien de si bien fondé que la jalousie de Sganarelle, et jamais rien de si spirituel que ses vers. » (F. Doneau, *La C..... imaginaire* (a) (1660), Avis au lecteur.)

*Don Garcie de Navarre* (4 février 1661) : « Le peu de succès qu'a eu son *Don Garcie* ou *le Prince jaloux* m'a fait oublier de vous en parler en son rang; mais je crois qu'il suffit de vous dire que c'était une pièce sérieuse et qu'il en avait le premier rôle, pour vous faire connaître que l'on ne s'y devait pas beaucoup divertir. » (De Visé, *Nouvelles Nouvelles*, 1663, 3e partie, p. 230.)

*L'Ecole des Maris* (24 juin 1661) : « *L'Ecole des Maris*... est encore un de ces tableaux des choses que l'on voit le plus fréquemment arriver dans le monde, ce qui a fait qu'elle n'a pas été moins suivie que les précédentes comédies. Les vers en sont moins bons que ceux de *Sganarelle*, mais le sujet en est tout à fait bien conduit, et si cette pièce avait eu cinq actes, elle pourrait tenir rang dans la postérité après *le Menteur* et *les Visionnaires*. » (De Visé, *Nouvelles Nouvelles*, 3e partie, p. 228, 1663.)

« [*L'Ecole des Maris*] a perdu quelque chose de son premier agrément, parce que les modes ayant souvent changé depuis ce temps-là, on est obligé dans la représentation de retrancher plusieurs vers où Molière raille plaisamment la manière de s'habiller alors, ce que l'on peut voir dans la première scène du premier acte; et comme les acteurs sur les habits desquels ses railleries réfléchissent ne suivent plus cette mode, elles porteraient à faux, si on ne les retranchait pas. » (*Notice* de l'Édition de Molière, 1726, Amsterdam, p. XXII.)

*Les Fâcheux* (17 août 1661) : « Jamais entreprise au théâtre ne fut si précipitée que celle-ci; et c'est une chose, je crois, toute nouvelle, qu'une comédie ait été

(a) C'est la pièce de Molière, en transposant les rôles; cette hâte à contrefaire la comédie de *Sganarelle* prouve son succès.

## *L'École des Femmes (26 décembre 1662).*

Nous avons cité plus haut les stances où Boileau célébrait le succès tout nouveau de *l'École des Femmes*. De toutes les pièces de Molière aucune ne fit tant de bruit : tout le monde, pour admirer ou s'indigner du scandale, voulut la voir ; c'est ce que ne peuvent cacher même les plus venimeux des ennemis de l'auteur :

### ★ Grande vogue de « l'École de Femmes » :

**54.** « Si l'on court à tous les ouvrages comiques, c'est pource que l'on y trouve toujours quelque chose qui fait rire, et que ce qui en est méchant et même hors de la vraisemblance, est quelquefois ce qui divertit le plus. Les postures contribuent à la réussite de ces sortes de pièces, et elles doivent ordinairement tout leur succès aux grimaces d'un acteur. Nous en avons un exemple dans *l'Ecole des Femmes*, où les grimaces d'Arnolphe, le visage d'Alain, et la judicieuse scène du notaire ont fait rire bien des gens ; et sur le récit que l'on en a fait, tout Paris a voulu voir cette comédie; mais Elomire ne doit pas pour cela publier que tout Paris a regardé *l'École des Femmes* comme un chef-d'œuvre, puisque, hors ses amis, qui voient ses ouvrages avec d'autres yeux que les autres, tout le monde en a d'abord reconnu les

---

conçue, faite, apprise et représentée en quinze jours. » (MOLIÈRE, *Les Fâcheux*, Avertissement.)

« C'est un mélange qui est nouveau pour nos théâtres, et dont on pourrait chercher quelques autorités dans l'antiquité, et comme tout le monde l'a trouvé agréable, il peut servir d'idées à d'autres choses qui pourraient être méditées avec plus de loisir. » (MOLIÈRE, *Les Fâcheux*, Avertissement.)

« Je le dois, Sire, ce succès, qui a passé mon attente, non seulement à cette glorieuse approbation dont Votre Majesté honora d'abord la pièce, et qui a entraîné si hautement celle de tout le monde, mais encore à l'ordre qu'elle me donna d'y ajouter un caractère de fâcheux, dont elle eut la bonté de m'ouvrir les idées elle-même, et qui a été trouvé partout le plus beau morceau de l'ouvrage. » (MOLIÈRE, *Au roi* (*Dédicace des Fâcheux*), 1662.)

Ce morceau, le plus beau de l'ouvrage, c'est le caractère du chasseur. « Au sortir de la première représentation de cette comédie, qui se fit chez M. Fouquet, le roi dit à Molière, en lui montrant M. de Soyecourt : « Voilà un grand original que tu n'as « pas encore copié. » C'en fut assez de dit, et cette scène où Molière l'introduit sous la figure d'un chasseur fut faite et apprise par les comédiens en moins de vingt-quatre heures, et le Roi eut le plaisir de la voir en sa place à la représentation suivante de cette pièce. » (*Menagiana*, 1694, t. II, p. 13, éd. 1713.)

défauts... Il dit qu'il peint d'après nature ; cependant, quoique nous voyions bien des jaloux, nous en voyons peu qui ressemblent à Arnolphe : c'est pourquoi il se devrait donner encore plus de gloire, et dire qu'il peint d'après son imagination... » (DE VISÉ, *Lettre sur les affaires de théâtre*, dans les *Diversités galantes*, 1664, p. 89-91.)

Le même critique veut amoindrir le succès et ergote sur l'originalité de la pièce et les sentiments des spectateurs :

### ★ Discussions sur les sources et les règles :

**55.** « Ce qu'il y a de plus beau dans *l'École des Femmes* est tiré d'un livre intitulé *les Nuits facétieuses du seigneur Straparole*, dans une histoire duquel un rival vient tous les jours faire confidence à son ami, sans savoir qu'il est son rival, des faveurs qu'il obtient de sa maîtresse : ce qui fait tout le sujet et la beauté de *l'École des Femmes* (1). Cette pièce a produit des effets tout nouveaux, tout le monde l'a trouvée méchante, et tout le monde y a couru. Les dames l'ont blâmée et l'ont été voir : elle a réussi sans avoir plu, et elle a plu à plusieurs qui ne l'ont pas trouvée bonne; mais pour vous en dire mon sentiment, c'est le sujet le plus mal conduit qui fut jamais, et je suis prêt de soutenir qu'il n'y a point de scènes où l'on ne puisse faire voir une infinité de fautes. » (DE VISÉ, *Nouvelles Nouvelles*, 1663, t. III, p. 232-3.)

Il se produisit en effet ce fait étrange que le public fut conquis, et que les critiques entamèrent une longue querelle qui se poursuivit plus d'un an (2). On adressa à la comédie toutes sortes de reproches que nous trouvons rassemblés dans ce réquisitoire :

---

(1) Cf. nº 25 du présent chapitre.

(2) J'indique ici les pièces de cette querelle : De Visé, *Nouvelles Nouvelles*, 3e vol. (février 1663) ; Molière, *Critique de l'École des Femmes* (1er juin 1663) ; De Visé, *Zélinde ou la Véritable Critique de l'École des Femmes et la Critique de la Critique* (août 1663) ; Boursault, *Le portrait du peintre ou la contre-critique de l'École des Femmes* (18 oct. 1663) ; Molière, *L'Impromptu de Versailles* (octobre 1663) ; Robinet, *Panégyrique de l'École des Femmes ou Conversation comique sur les œuvres de M. de Molière* (30 novembre 1663) ; De Visé (et de Villiers), *Réponse à l'Impromptu de Versailles ou la Vengeance des Marquis* (7 déc. 1663) ; Montfleury, *L'Impromptu de l'Hôtel de Condé* (19 janv. 1664) ; Philippe de la Croix, *La Guerre comique ou la Défense de l'École des Femmes* (17 mars 1664).

**★ Résumé des critiques adressées à la pièce :**

**56.** « Pour vous dire mes sentiments de cette *École*, je vous dis franchement qu'elle n'a rien du tout de la belle comédie, et je vous le prouve démonstrativement. L'amour, qui fait tout l'agrément du beau comique, n'est-il pas fort bien manié dans cette pièce, où l'on voit un homme, qui, ne se proposant en brutal que d'avoir pour femme un corps sans esprit, fait nourrir son Agnès, comme une oie, par deux paysans, ne lui parle jamais que de filer ou de coudre (1), la tient enfermée comme une esclave, et prend à tâche d'en faire une belle stupide? N'est-ce pas un agréable spectacle d'amour que de la lui voir toujours traiter en jaloux et en tyran, et même dans la catastrophe, la menacer de coups de poing, à la crochetorale? N'est-ce pas aussi une jolie moralité de ne parler jamais que de la disgrâce des maris en termes qui font soulever la pudeur sur les fronts les plus assurés (2)? Ne sont-ce pas de beaux sentiments que tout ce qu'il dit avec Agnès, et les deux paysans à qui il faut, par nécessité, qu'il s'explique naïvement pour s'en faire entendre? et tout ce que répondent aussi ces trois personnes, dont la grossière ignorance ne peut leur permettre de rien dire de raisonnable? N'est-ce pas quelque chose de bien surprenant que la scène d'Alain et de Georgette, lorsque ce brutal amant retourne de la campagne? et n'est-ce pas croire que nous aimons bien les fadaises pour nous en donner de pareilles (3)? Ne sont-ce pas de grands brillants d'esprit que mille petits rébus semés çà

---

(1) ***Premier reproche :*** La manière de peindre l'amour. Le public, habitué aux quintessences des Précieuses, ne comprit peut-être pas la portée réelle de la comédie.

(2) ***Deuxième reproche :*** Réalisme des spectacles évoqués et des mots. On pouvait aisément trouver pire dans les pièces du temps.

(3) ***Troisième reproche*** : Bouffonnerie indigne de la comédie dans les scènes des deux domestiques.

Réponse de Molière : « Pour la scène d'Alain et de Georgette dans le logis, que quelques-uns ont trouvée longue et froide, il est certain qu'elle n'est pas sans raison ; et de même qu'Arnolphe se trouve attrapé pendant son voyage par la pure innocence de sa maîtresse, il demeure au retour longtemps à sa porte par l'innocence de ses valets, afin qu'il soit partout puni par les choses qu'il a cru faire la sûreté de ses précautions. » (*Critique,* sc. VII.)

et là, entre lesquels est l'équivoque du *Le*, qui force le sexe à perdre contenance et le réduit à ne savoir qui lui est le plus séant de rire ou de rougir (1)? Toutes ces choses qui font miracle sur le théâtre ne paraissent-elles pas bien sur le papier? Enfin, n'est-ce pas une noble instruction que celle qu'on y donne pour gâter l'image de Dieu par l'ignorance et par la stupidité? J'aurais encore à remarquer que cette *École* est pleine d'impiété dans les maximes qu'on destine à l'instruction d'Agnès, et dans le prône qu'on lui fait (2), où, par une autre faute des plus grossières, on relève tellement le style et les conceptions qu'il n'y a plus rien de proportionné à la simplicité de l'écolière, à qui on parle en théologien (3).

---

(1) *Quatrième reproche :* « Peut-on, ayant de la vertu, trouver de l'agrément dans une pièce qui tient sans cesse la pudeur en alarme, et salit à tout moment l'imagination ? » (*Critique*, sc. III.)

Réponse de Molière : « Elle [Agnès] ne dit pas un mot qui de soi ne soit fort honnête, et si vous voulez entendre dessous quelque autre chose, c'est vous qui faites l'ordure, et non pas elle, puisqu'elle parle seulement d'un ruban qu'on lui a pris. » (*Critique*, sc. III.)

(2) *Cinquième reproche :* Impiété de l'œuvre. Voyez aussi De Visé et Boursault.

« Je ne dirai point que le sermon qu'Arnolphe fait à Agnès et que les dix maximes du mariage choquent nos mystères, puisque tout le monde en murmure hautement. » (De Visé, *Zélinde*, 1663, p. 35.)

Outre qu'un satirique est un homme suspect,
Au seul nom de sermon nous devons du respect ;
C'est une vérité qu'on ne peut contredire ;
Un sermon touche l'âme et jamais ne fait rire;
De qui croit le contraire on se doit défier,
Et qui veut qu'on en rie, en a ri le premier...
Ainsi, pour l'obliger quoi que vous puissiez dire,
Votre ami du sermon nous a fait la satire,
Et de quelque façon que le sens en soit pris,
Pour ce que l'on respecte, on n'a point de mépris.
(Boursault, *Le Portrait du peintre*, sc. VII, 1663.)

Réponse de Molière : « Pour le discours moral que vous appelez un sermon, il est certain que de vrais dévots qui l'ont ouï n'ont pas trouvé qu'il choquât ce que vous dites ; et sans doute que ces paroles d'*enfer* et de *chaudières bouillantes* sont assez justifiées par l'extravagance d'Arnolphe et par l'innocence de celle à qui il parle. » (*Critique*, sc. VII.)

La réponse est brève et n'est pas très victorieuse : la pièce est évidemment hardie au point de vue religieux. Elle annonce des attaques plus directes.

(3) Arnolphe parle si bien en théologien, que les maximes sont empruntées à saint Grégoire de Nazianze, par l'intermédiaire de Desmarets de Saint-Sorlin. (Cf. Lanson, *Les Stances du mariage dans « l'École des Femmes »* (*Revue bleue*, 2 déc. 1899).

Je pourrais ajouter que cette *École* est non seulement contre toutes les règles du dramatique, mais contre celles du comique : le héros y montrant presque toujours un amour qui passe jusqu'à la fureur, et le porte à demander à Agnès si elle veut qu'il se tue, ce qui n'est propre que dans la tragédie, à laquelle on réserve les plaintes, les pleurs et les gémissements (1). Ainsi, au lieu que la comédie doit finir par quelque chose de gai, celle-ci finit par le désespoir d'un amant qui se retire avec un *Ouf!* par lequel il tâche d'exhaler la douleur qui l'étouffe (2), de manière qu'on ne sait si l'on doit rire ou pleurer dans une pièce où il semble qu'on veuille aussitôt exciter la pitié que le plaisir. Je remarquerais avec beaucoup de justice qu'il n'y a presque point d'action (3), qui est le caractère de la comédie, et qui la discerne d'avec les

---

(1) *Sixième reproche :* Mélange des genres. Impropriété des lamentations d'Arnolphe.

Réponse de Molière : « Quant au transport amoureux du cinquième acte, qu'on accuse d'être trop outré et trop comique, je voudrais bien savoir si ce n'est pas faire la satire des amants, et si les honnêtes gens même, et les plus sérieux, en de pareilles occasions, ne font pas des choses... » (*Critique*, sc. VII.)

(2) Ce n'est pas un ouf! de douleur, mais un ouf! de soulagement, quand il a compris quel danger son honneur avait couru et qu'il vient de l'éviter... malgré lui. La fin est donc comique. Lysidas la trouve d'un comique « trop outré » lorsque Arnolphe « explique à Agnès la violence de son amour avec ces roulements d'yeux extravagants, ces soupirs ridicules, et ces larmes niaises qui font rire tout le monde. » (*Critique*, sc. VII.) Les adversaires ne s'accordent pas entre eux, signe du peu de portée de leurs remarques.

(3) *Septième reproche :* Absence d'action. Lysidas dans la *Critique* dit de même : « Dans cette comédie-ci il ne se passe point d'action, et tout consiste en des récits que vient faire ou Agnès ou Horace. » (Sc. VII.) Réponse de Molière par la bouche de Dorante : « Premièrement, il n'est pas vrai de dire que la pièce n'est qu'en récits. On y voit beaucoup d'actions, qui se passent sur la scène, et les récits eux-mêmes y sont des actions suivant la constitution du sujet, d'autant qu'ils sont tous faits innocemment, ces récits, à la personne intéressée, qui par là entre à tous coups dans une confusion à réjouir les spectateurs, et prend à chaque nouvelle toutes les mesures qu'il peut pour se parer du malheur qu'il craint. » A quoi Uranie ajoute : « Pour moi, je trouve que la beauté du sujet de *l'Ecole des Femmes* consiste dans cette confidence perpétuelle ; et ce qui me paraît assez plaisant, c'est qu'un homme qui a de l'esprit, et qui est averti de tout par une innocente qui est sa maîtresse et par un étourdi qui est son rival, ne puisse avec cela éviter ce qui lui arrive. » (*Critique*, sc. VII.)

L'invraisemblance du lieu de l'action est aussi marquée par De Visé : « Quoiqu'il dépeigne la ville où sa pièce se passe à peu près comme Paris, il fallait qu'il n'y eût guère de carrosses puisque l'on y fait si facilement apporter des sièges au milieu de la rue. » (*Zélinde*.) Molière ne répond pas sur ce point. C'est un reste de la comédie antique, transmis par la comédie italienne.

poèmes de récit, et que Zoïle renouvelle la coutume des anciens comédiens, dont les représentations ne consistaient qu'en perspectives, en grimaces et en gestes (1). Je passe sous silence que ce n'est qu'un mélange des larcins que l'auteur a faits de tous côtés, jusqu'à son *Prêchez et patrocinez jusqu'à la Pentecôte* (2), qu'il a pris dans le Rabelais, ainsi que dans Don Quichotte le modèle des préceptes d'Agnès, qui ne sont qu'une imitation de ceux que ce chevalier errant donne à son écuyer, lorsqu'il va prendre le gouvernement d'une île (3) : de manière qu'on ne peut pas dire que Zoïle soit une source vive, mais seulement un bassin qui reçoit ses eaux d'ailleurs, pour ne point le traiter plus mal, en le comprenant dans la comparaison que quelques-uns ont faite des compileurs de passages à des ânes, seulement capables de porter de grands fardeaux. Je tais encore que son jeu et ses habits ne sont non plus que des imitations de divers comiques (4), lesquels le laisseraient aussi nu que la corneille d'Horace, s'ils lui redemandaient chacun ce qu'il leur a pris. Je ne veux rien dire des vers dont la plupart n'ont guère plus de cadence ni d'harmonie que ceux des airs du Pont-Neuf, n'étant qu'une prose rampante, mal rimée en divers endroits. Mais je suis trop attaché à l'intérêt des dames pour ne pas soutenir que cette *École* est une satire effroyablement affilée contre toutes ; qui mériterait tant soi peu l'époussette, si l'on était moins débonnaire en France, et que les maximes qu'il y prêche à son Agnès sont des leçons horribles qu'il fait à tous les maris, pour réduire le beau sexe à la dernière des servitudes (5). » (ROBINET, *Panégyrique de « l'École des Femmes, »* nov. 1663, sc. v, p. 47-52, éd. Jouaust, 1883.)

---

(1) *Huitième reproche :* Le fond médiocre est racheté par la manière dont la pièce est jouée. Cf. nº 12 du présent chapitre.

(2) Cf. *École des Femmes*, acte I, sc. I.

(3) Sur les imitations, voyez nº 25 et nº 55 du présent chapitre. La source réelle de ce passage est indiquée plus haut (p. 352, note 3).

(4) Voyez nºs 6 à 11 du présent chapitre. C'est une allusion à Scaramouche.

(5) *Neuvième reproche :* « Satire désobligeante des femmes » (*Critique*, sc. VII). Zélinde s'indigne de même manière : « Quoi ? dit Zélinde, vous craignez d'attaquer un homme qui n'épargne pas le sexe ? et les auteurs qu'Elomire joue sous le nom

### ★ Importance de « l'École des Femmes » :

Contre tant de critiques, la pièce résista. Vivante et profonde, elle avait quelque chose du charme que dans un autre genre *le Cid* avait possédé et *Andromaque* devait avoir : le charme de la jeunesse et de la nouveauté. *L'École des Femmes*, quoiqu'elle renferme encore des éléments de farce ou des moyens de comédie d'intrigue, est la première grande comédie de caractères. Encouragé par le succès, tout discuté qu'il fût, Molière continua dans cette voie et y donna ses chefs-d'œuvre.

Mais la haine de ses ennemis, qui avait commencé alors de se déchaîner, ne le lâcha plus, devint de plus en plus ardente : ce succès même fut la source des déboires futurs de Molière ; pour répondre aux attaques injustes, il redoubla ses hardiesses (1).

---

de Lysidas, sont aussi lâches que les courtisans qu'il joue sous le nom du marquis Turlupin. Ah ! que je ne suis pas si patiente ! Il m'a voulu jouer par ce vers :

Et femme qui compose en sait plus qu'il ne faut ;

il aura dit vrai, et j'en sais plus qu'il ne faut pour me venger de lui... Quoi ! blâmer le sexe et l'esprit tout ensemble ! Sans doute qu'il veut que nous soyons aussi stupides et aussi ignorantes que son Agnès ; mais il ne prend pas garde que l'ignorance et la stupidité font faire des choses à de semblables bêtes, dont il n'y a que les personnes d'esprit qui se puissent défendre. » (De Visé, *Zélinde*, p. 102-104 (1663).

Molière a répondu par le couplet d'Uranie, cité plus haut (nº 20) et en mettant sur le caractère ridicule et amoureux d'Arnolphe, les injures ou les paroles trop vives qu'il prononce. Il s'abrite derrière la vérité des caractères, et rejette toute idée de haine contre les femmes.

On avait encore attaqué la conception du personnage d'Arnolphe, à la fois grave et bouffon, bienfaisant et ridicule, sympathique et berné, puisque Molière se justifie : « Il n'est pas incompatible qu'une personne soit ridicule en de certaines choses, et honnête homme en d'autres » (*Critique*, sc. VII). Cette observation, vraie pour Arnolphe, s'étend à d'autres encore, en particulier à Alceste, vertueux et risible.

(1) Dans la querelle de *l'École des Femmes*, Molière intervint par deux pièces très rapidement écrites, mais dont l'importance se voit par le parti que nous en avons tiré. Montfleury, se fondant sur un mot de Molière (*Impromptu*, sc. I : « cette comédie des comédiens dont vous nous avez parlé il y a longtemps »), se refuse à regarder *l'Impromptu* comme un impromptu :

LE MARQUIS.

C'est l'*Impromptu*...

ALIS.

L'*Impromptu* de trois ans.

LE MARQUIS.

De trois ans ?

ALIS.

Oui, Monsieur.

LE MARQUIS.

De trois ans ! Comment diables ?

Le *Tartuffe* en est la preuve (1).

## *2° Après « l'École des femmes » jusqu'au « Misanthrope » (1664-1666).*

### *Le Tartuffe (12 mai 1664).*

Cette comédie, par les luttes qu'elle suscita, le soin avec lequel Molière y travailla, la portée des peintures qu'elle contient, est sans conteste la plus importante de tout le théâtre de Molière.

Les éditeurs de 1682 ont ainsi résumé l'histoire des difficultés du *Tartuffe* dans une note placée en tête de la comédie :

---

ALIS.

Il a joué cela vingt fois au bout des tables,
Et l'on sait dans Paris que, faute d'un bon mot,
De cela chez les grands, il payait son écot.

LE MARQUIS.

Oui : des comédiens j'en ai su quelque chose,
Mais le reste....

ALIS.

Le reste est une farce en prose
Aussi vieille qu'Hérode.

LE MARQUIS.

Aussi l'on s'étonnait,
Qu'un ouvrage si bon eût été si tôt fait.

(Montfleury, *L'Impromptu de l'Hôtel de Condé*, sc. iii, 1664.)

De la même année (1663) est le charmant *Remerciement au Roi*, premier exemple du vers libre dont Molière fera usage dans *Amphitryon* plus tard : Robinet ne peut s'empêcher de le louer :

« Avez-vous vu le *Remerciement* qu'il [Molière] a fait sur sa pension de bel esprit ? Rien n'a été trouvé si galant ni si joli. C'est un portrait de la cour trait pour trait. On y voit la cour comme si l'on y était, les habits, la façon d'agir des courtisans; enfin tout vous y paraît, jusques au ton de voix. » (Robinet, *Panégyrique de « l'École des Femmes.* » (1663, p. 73, éd. Jounaust.)

(1) C'est avec raison que le sieur de Rochemont, malgré les exagérations qui sont celles de tous les ennemis de Molière, voit un lien entre *l'École des Femmes* et *Tartuffe*. Après avoir rappelé la défense présentée par Molière dans la *Critique* des « chaudières bouillantes » dont parle Arnolphe, il ajoute : « Et voyant qu'il choquait toute la religion et que tous les gens de bien lui seraient contraires, il a composé son *Tartuffe* et a voulu rendre les dévots des ridicules ou des hypocrites. Il a cru qu'il ne pouvait défendre ses maximes qu'en faisant la satire de ceux qui le pouvaient condamner. » (*Observations du sieur de Rochemont sur la Comédie de « Don Juan »*, 1663.)

**★ L'Histoire du « Tartuffe » :**

**57.** « Les trois premiers actes de cette comédie ont été représentés à Versailles pour le Roi le douzième jour du mois de mai 1664.

« Les mêmes trois premiers actes de cette comédie ont été représentés, la deuxième fois, à Villers-Cotterets, pour S. A. R. Monsieur, frère unique du Roi, qui régalait Leurs Majestés et toute la cour, le 25e septembre de la même année 1664.

« Cette comédie, parfaite, entière et achevée en cinq actes, a été représentée, la première et la seconde fois, au château du Raincy, près Paris, pour S. A. S. Monseigneur le Prince, les 29e novembre 1664 et 8e novembre de l'année suivante 1665, et depuis encore au château de Chantilly, le 20e septembre 1668.

« La première représentation en a été donnée au public dans la salle du Palais-Royal, le 5e août 1667, et le lendemain 6e, elle fut défendue par Monsieur le premier président du Parlement jusques à nouvel ordre de Sa Majesté.

« La permission de représenter cette comédie sans interruption a été accordée le 5e février 1669, et dès ce même jour la pièce fut représentée par la troupe du Roi. » (*Édition de 1682.*)

La première représentation, incomplète selon La Grange, eut lieu au cours des fêtes appelées *Les plaisirs de l'Ile enchantée.* La relation officielle rend compte de l'interdiction royale qui suivit immédiatement :

**★ Interdiction après la première représentation :**

**58.** « Le soir (1), Sa Majesté fit jouer une comédie nommée *Tartuffe*, que le sieur de Molière avait faite contre les hypocrites; mais quoi qu'elle eût été trouvée fort divertissante, le Roi connut tant de conformité entre ceux qu'une véritable dévotion met dans le chemin du Ciel et ceux qu'une vaine ostentation des bonnes œuvres n'empêche pas d'en commettre

(1) Le lundi 12 mai 1664, sixième et avant-dernier jour des fêtes.

de mauvaises, que son extrême délicatesse pour les choses de la religion ne put souffrir cette ressemblance du vice avec la vertu, qui pouvaient être prises l'une pour l'autre ; et quoiqu'il ne doutât point des bonnes intentions de l'auteur, il la défendit pourtant en public, et se priva soi-même de ce plaisir, pour n'en pas laisser abuser à d'autres, moins capables d'en faire un juste discernement. » (*Les plaisirs de l'Ile enchantée*, mai 1664.)

La pièce attaquait les faux dévots, mais pouvait bien, malgré les protestations de Molière, retomber sur les vrais. Une opposition très puissante empêcha Molière de jouer la pièce ailleurs que chez des princes « libertins ».

Cette opposition se traduisit par un pamphlet où l'on dénonçait l'auteur avec la dernière violence : Bourdaloue et Bossuet sont pleins de mansuétude à côté du curé Pierre Roullé, réclamant le bûcher pour Molière.

**★ L'anathème jeté sur Molière :**

**59.** « Un homme, ou plutôt un démon vêtu de chair et habillé en homme, et le plus signalé impie et libertin qui fut jamais dans les siècles passés, avait eu assez d'impiété et d'abomination pour faire sortir de son esprit diabolique une pièce toute prête d'être rendue publique, en la faisant monter sur le théâtre, à la dérision de toute l'Église, et au mépris du caractère le plus sacré et de la fonction la plus divine, et au mépris de ce qu'il y a de plus saint dans l'Église, ordonné du Sauveur pour la sanctification des âmes, à dessein d'en rendre l'usage ridicule, comtemptible, odieux. Il méritait par cet attentat sacrilège et impie un dernier supplice exemplaire et public et le feu même avant-coureur de celui de l'enfer, pour expier un crime si grief de lèse-majesté divine, qui va à ruiner la religion catholique en blâmant et jouant sa plus religieuse et sainte pratique, qui est la conduite et direction des âmes et des familles par de sages guides et conducteurs pieux. Mais Sa Majesté, après lui avoir fait un sévère reproche, animé d'une juste colère, par un trait de sa clémence ordinaire, en laquelle il imite la douceur essentielle à Dieu, lui a, par abolition, remis son insolence et pardonné sa hardiesse démoniaque, pour lui

donner le temps d'en faire pénitence publique et solennelle toute sa vie. Et, afin d'arrêter avec succès la vue et le débit de sa production impie et irréligieuse et de sa poésie licencieuse et libertine, Elle lui a ordonné, sur peine de la vie, d'en supprimer et déchirer, étouffer et brûler tout ce qui en était fait, et de ne plus rien faire à l'avenir de si indigne et infamant, ni rien produire au jour de si injurieux à Dieu, et outrageant l'Église, la religion, les sacrements et les officiers les plus nécessaires au salut, lui déclarant publiquement et à toute la terre qu'on ne saurait rien faire ni dire qui lui soit plus désagréable et odieux, et qui le touche le plus au cœur que ce qui fait atteinte à l'honneur de Dieu, au respect de l'Église, au bien de la religion, à la révérence due aux sacrements. » (Pierre Roullé, curé de Saint-Barthélémy, *Le Roi glorieux au monde, ou Louis XIV le plus glorieux de tous les rois du monde*, 1664.)

A ces violences, Molière ne pouvait opposer que des protestations de bonne foi (*Premier Placet*, septembre 1664), des instances auprès du roi, et des lectures de sa pièce (1).

La cabale des gens tout-puissants, qui avaient la direction de l'esprit du roi, et la puissance ecclésiastique et séculière à Paris, que d'autre part unissaient les liens d'une entreprise secrète, retardèrent plus de quatre ans la représentation publique de *Tartuffe* (2).

---

(1) Cf. Boileau, Satire III : « Molière avec Tartuffe y doit jouer son rôle ». Molière parle lui-même (*Premier Placet*) de la lecture au cardinal Chigi, légat du pape, à Fontainebleau (août 1664).

(2) La Compagnie du Saint-Sacrement (Cabale des Dévots), que Mazarin avait assez redoutée pour faire rendre par le Parlement un arrêt de dissolution, dans son agonie poursuivit Molière avec rage. Les dates sont significatives. La première représentation eut lieu le 12 mai. Voici ce qu'on lit dans les *Annales* de la compagnie écrites par le comte d'Argenson :

« 1664. M. le marquis de Laval parla fort de travailler à procurer la suppression de la méchante comédie de *Tartuffe*. Chacun se chargea de parler à ses amis qui avaient quelque crédit à la cour pour empêcher la représentation, et en effet elle fut différée assez longtemps. Le 27 mai, on rapporta que le roi, bien informé par M. de Péréfixe, archevêque de Paris, des mauvais effets qu'elle pouvait produire, l'avait absolument défendue. Mais dans la suite, malgré tous les soins qu'on en put prendre, elle fut permise et jouée publiquement. Le maudit esprit du monde triompha de tous les soins de la Compagnie, et de toute la résistance de la solide piété en faveur de l'auteur libertin de cette pièce... » — « 14 septembre. On résolut de faire exhorter une personne de qualité de ne rien écrire contre la comédie du *Tartuffe*, et l'on dit

Un essai de Molière en 1667 ne réussit pas. L'autorisation ne vint qu'en 1669 : le spectacle tant attendu fut avidement recherché :

### ★ Les représentations de 1669 :

**60.** « Plusieurs se plaignent ici [à Paris], et les médecins aussi, vu qu'il n'y a ni malades, ni argent : il n'y a plus que les comédiens qui gagnent au *Tartuffe* de Molière; grand nombre y va souvent. » (GUY PATIN, *Lettre* du 29 mars 1669.)

Comme on ne pouvait plus faire interdire la pièce, les jaloux prétendirent que le succès n'était dû qu'à la curiosité pour une pièce longtemps défendue :

**61.** Je sais que le *Tartuffe* a passé son espoir,
Que tout Paris en foule a couru pour le voir ;
Mais avec tout cela, quand on l'a vu paraître,
On l'a tant applaudi, faute de le connaître ;
Un si fameux succès ne lui fut jamais dû ;
Et s'il a réussi, c'est qu'on l'a défendu (1).

(PRADON (?), *Lettre satirique sur le « Tartuffe »*, en tête de *la Critique du Tartuffe*, 1669.)

Quel était le grand reproche que les ennemis de Molière lui adressaient à propos du *Tartuffe?* Outre le fait de ridiculiser la vraie dévotion sous le masque de la fausse, à supposer même qu'il n'attaquât que les hypocrites, c'était de se mêler des choses qui ne le regardaient pas.

Dans l'entrevue que Boileau raconta à Brossette entre Molière et

---

qu'il valait mieux l'oublier que de l'attaquer, de peur d'engager l'auteur à la défendre. » (Il s'agit sans doute du prince de Conti, l'ancien protecteur de Molière, devenu janséniste, et dont le *Traité de la Comédie et des spectacles* n'attaque pas *Tartuffe*.) Parmi les membres de la Compagnie, on compte Bossuet, l'archevêque de Paris, Péréfixe, ancien précepteur du roi, le président de Lamoignon, dont nous allons voir le rôle en 1667.

(1) Gabriel Guéret, dans la *Promenade de Saint-Cloud*, rend lui aussi finement compte de la désillusion de quelques spectateurs : « Je ne l'ai vu représenter qu'une fois, et je pense que sans ce grand éclat qu'elle a fait, je l'aurais vue plus de trois avec plaisir. Mais en vérité, on me l'avait élevée si haut que, n'y trouvant point ces grandes merveilles qu'on m'avait vantées, je la regardai comme une pièce ordinaire et peut-être même lui refusai-je des applaudissements qu'elle méritait. » (*Promenade de Saint-Cloud* (écrite en 1669), p. 50. Ed. Monval, *Biblioth. Moliéresque*, 1888.)

M. de Lamoignon (1), le premier président recourut à l'argument ordinaire pour interdire la comédie :

### ★ Les arguments contre le « Tartuffe » :

**62.** «... Avec toute la bonne volonté que j'ai pour vous, je ne saurais vous permettre de jouer votre comédie. Je suis persuadé qu'elle est fort belle et fort instructive ; mais il ne convient pas à des comédiens d'instruire les hommes sur les matières de la morale chrétienne et de la religion : ce n'est pas au théâtre à se mêler de prêcher l'Évangile. » (*Note* de Brossette [de 1702] p. p. Laverdet dans la *Correspondance entre Boileau et Brossette*, 1858.)

Dans son *Ordonnance* du 11 août 1667, où l'archevêque de Paris défend « à toutes personnes de son diocèse de représenter, sous quelque nom que ce soit, la susdite pièce, de la lire ou entendre réciter, soit en public, soit en particulier, sous peine d'excommunication », le *Tartuffe* est appelé :

**63.** « ...Une comédie très dangereuse, et qui est d'autant plus capable de nuire à la religion que, sous prétexte de condamner l'hypocrisie ou la fausse dévotion, elle donne lieu d'en accuser indifféremment tous ceux qui font profession de la plus solide piété, et les expose par ce moyen aux railleries et aux calomnies continuelles des libertins (2). » (HARDOUIN DE PERÉFIXE, archevêque de Paris, *Ordonnance* du 11 août 1667.)

---

(1) Louis XIV étant en Flandre, le 3 août 1667, Molière joua le *Tartuffe* sous le titre : *l'Imposteur*. Le lendemain, le président de Lamoignon interdit la pièce C'est ce jour ou le suivant qu'eut lieu l'entrevue, ménagée par Boileau. On raconte que l'interdiction du Président arriva au moment où la représentation allait commencer, et que Molière, s'avançant sur le théâtre, l'annonça en disant : « Messieurs. nous allions vous donner le *Tartuffe*, mais M. le premier Président ne veut pas qu'on le joue. » Ce récit discuté a cependant sa valeur, aujourd'hui que nous savons que M. de Lamoignon était un membre actif de la Compagnie du Saint-Sacrement que Molière a pu avoir en vue dans sa pièce.

(2) Plus tard au temps des anathèmes de Bossuet et de Bourdaloue, un érudit, prêtre en même temps, Adrien Baillet, reprend contre Molière le même argument : « Ceux qui souhaiteront de voir la plus scandaleuse [pièce de Molière] ou du moins la plus hardie, pourront jeter les yeux sur le *Tartuffe*, où il a prétendu comprendre dans la juridiction de son théâtre le droit qu'ont les ministres de l'Eglise de reprendre les hypocrites, et de déclamer contre la fausse dévotion. On voit bien par la manière dont il a confondu les choses, qu'il était franc novice dans la dévotion, dont

Molière, dans sa préface, présente sa défense ; il invoque l'histoire : mais les faits qu'il cite rappellent des ouvrages du genre sérieux plus que des comédies proprement dites : il joue sur le double sens du mot *comédie* au XVII^e siècle.

### ★ Réponses de Molière : les précédents :

**64.** « Je sais bien que, pour réponse, ces messieurs tâchent d'insinuer que ce n'est point au théâtre à parler de ces matières ; mais je leur demande, avec leur permission, sur quoi ils fondent cette belle maxime. C'est une proposition qu'ils ne prouvent en aucune façon, et sans doute il ne serait pas difficile de leur faire voir que la comédie, chez les anciens, a pris son origine de la religion, et faisait partie de leurs mystères ; que les Espagnols, nos voisins, ne célèbrent guère de fête où la comédie ne soit mêlée ; et que, même parmi nous, elle doit sa naissance aux soins d'une confrérie à qui appartient encore aujourd'hui l'hôtel de Bourgogne ; que c'est un lieu qui fut donné pour y représenter les plus importants mystères de notre foi ; qu'on en voit encore des comédies imprimées en lettres gothiques, sous le nom d'un docteur de Sorbonne, et, sans aller chercher si loin, que l'on a joué de notre temps des pièces saintes de M. Corneille, qui ont été l'admiration de toute la France. » (MOLIÈRE, *Préface de Tartuffe*, 1669).

La portée des raisonnements qui suivent est plus grande :

**65.** « Si l'emploi de la comédie est de corriger les vices des hommes, je ne vois pas par quelle raison il y en aura de privilégiés... L'on doit approuver la comédie du *Tartuffe*, ou condamner généralement toutes les comédies. » (MOLIÈRE, *Ibid.*, 1669.)

---

il ne connaissait peut-être que le nom, et qu'il avait entrepris au-dessus de ses forces. Les comédiens et les bouffons publics sont des personnes décriées de tout temps, et que l'Église même par voie de droit considère comme retranchées de son corps, parce qu'elle ne les croit jamais dans l'innocence. Mais quand Molière aurait été innocent jusqu'alors, n'aurait-il pas cessé de l'être dès qu'il eut la présomption de croire que Dieu voulait bien se servir de lui pour corriger un vice répandu dans toute l'Eglise et dont la réformation n'est peut-être pas même réservée à des conciles entiers ? » (BAILLET, *Jugements des Savants*, t. IV, p. 309, éd. 1725.)

Enfin Molière proteste de toute sa force contre l'application aux choses saintes et aux mystères de la religion des ridicules dont il couvre son personnage.

**★ Ses précautions :**

**66.** « Si l'on prend la peine d'examiner de bonne foi ma comédie, on verra sans doute que mes intentions y sont partout innocentes, et qu'elle ne tend nullement à jouer les choses que l'on doit révérer, que je l'ai traitée avec toutes les précautions que me demandait la délicatesse de la matière, et que j'ai mis tout l'art et tous les soins qu'il m'a été possible pour bien distinguer le personnage de l'Hypocrite d'avec celui du vrai Dévot. J'ai employé pour cela deux actes entiers à préparer la venue de mon scélérat. Il ne tient pas un seul moment l'auditeur en balance ; on le connaît d'abord aux marques que je lui donne ; et d'un bout à l'autre il ne dit pas un mot, il ne fait pas une action qui ne peigne aux spectateurs le caractère d'un méchant homme, et ne fasse éclater celui du véritable homme de bien que je lui propose. » (Molière, *Ibid.*, Préface, 1669.)

Si Tartuffe emploie le langage de la dévotion, son caractère même l'y oblige; Molière se fait justifier sur ce point par l'auteur de la *Lettre sur la Comédie de « l'Imposteur »* (1).

**★ Le langage de la dévotion dans « Tartuffe » :**

**67.** « Bien des gens prétendent que l'usage de ces termes de dévotion que l'hypocrite emploie dans cette occasion (2) est une profanation blâmable que le poète en fait ; d'autres disent qu'on ne peut l'en accuser qu'avec injustice, parce que ce n'est pas lui qui parle, mais l'acteur qu'il introduit, de sorte qu'on ne saurait lui imputer cela, non plus qu'on ne doit pas lui imputer toutes les impertinences qu'avancent les person-

---

(1) Cette lettre dont l'auteur est anonyme, mais ami de Molière, qui même a pu l'aider, parut le 20 août 1667 ; elle rend compte de l'unique représentation du mois d'août de cette année ; elle est très importante à cause des discussions qu'elle contient, et des renseignements qu'elle donne sur la pièce avec les « adoucissements » que l'auteur y avait apportés pour la faire accepter.

(2) Acte III, sc. III, entrevue de Tartuffe et d'Elmire.

nages ridicules des comédies... L'usage qu'il [Tartuffe] fait des termes de piété est si horrible de soi, que, quand le poète aurait apporté autant d'art à diminuer cette horreur naturelle qu'il en a apporté à la faire paraître dans toute sa force, il n'aurait pu empêcher que cela ne parût toujours fort odieux. » (*Lettre sur « l'Imposteur »*, 20 août 1667.)

### ★ L'original de « Tartuffe » :

Quel est donc le vrai but de cette pièce sur laquelle depuis le XVIIe siècle on ne cesse pas de discuter? Faut-il croire l'auteur qui se défend d'avoir voulu du mal à la vraie piété? Faut-il entendre ses adversaires qui affirment que ses coups portent atteinte à la vraie dévotion en même temps qu'à l'hypocrisie?

Remarquons d'abord que Tartuffe dans toutes ses actions agit comme agissaient les membres de la Compagnie du Saint-Sacrement : aumônes aux prisonniers, surveillance des mœurs et du costume, essai de gagner les esprits pour les guider et surveiller leurs biens. Il n'est pas étonnant que ces dévots, d'ailleurs honnêtes, se soient sentis touchés et aient cherché à se défendre. Mais ils commençaient à paraître dangereux au pouvoir : Molière l'a secondé en les ridiculisant.

Il n'a pas fait leur portrait : qu'on cite le prince de Conti, le président de Lamoignon, l'abbé Roquette comme ayant pu fournir des traits, leur vie à tous était régulière et digne et ce n'est pas cela que Tartuffe nous montre.

Molière a voulu indiquer le danger d'une société de ce genre si ceux qui en réalisaient les idées n'avaient pas les vertus nécessaires. A côté des chefs de l'entreprise, des chevaliers d'industrie essayaient de profiter du mouvement : c'est contre ceux-là que le poète veut mettre en garde. Il veut nous apprendre que même étant sincères dans leurs croyances, des gens peuvent avoir l'esprit assez peu scrupuleux pour employer à des fins terrestres et personnelles le masque de la vertu et le langage dévot. Le contraste entre le but et les moyens, voilà ce que Molière met en lumière, et d'où il fait jaillir le rire.

### ★ Critiques sur la conception du personnage :

Mais la manière même dont Tartuffe est peint a été reprise par les critiques du temps et plus tard par La Bruyère. On prétend que cet hypocrite ne se soutient pas toujours et est bien malhabile.

L'auteur de *la Critique du Tartuffe* fait dire à son personnage par allusion à l'Imposteur :

68. Si je suis scélérat, fourbe, malicieux,
Mes finesses du moins ne blessent point les yeux;
Mon cœur par mon maintien ne se fait point connaître,
Je ne suis point grossier comme on me le fait être,
Et lorsque cet auteur voudra peindre les gens,
Qu'il mette en ses couleurs un peu plus de bon sens...
Un portrait si confus me ressemble trop mal,
Ces traits sont sans rapport avec l'original.
(*La Critique du Tartuffe*, sc. I, 1669.)

Guéret entre dans plus de détails :

### ★ L'opinion de Guéret :

69. « Il me semble que le caractère de Tartuffe n'est pas assez bien gardé; et je m'étonne qu'on n'en ait rien dit à Molière dans les récits qu'il en a faits en tant de maisons. Je n'aime point que l'Imposteur, pour exprimer son amour, se serve de mots consacrés à la religion. La nouveauté de ces termes est capable d'effaroucher une belle, ou, tout au moins, d'attirer sa raillerie. Et quand il s'écrie d'un ton plaintif :

Ah! si vous daigniez voir d'une âme un peu bénigne
Les tribulations de votre esclave indigne (1),

il n'y a point de femme qui ne se représente l'*office des Morts*, et que ce terrible mot de *tribulations* n'épouvante, ou qui n'éclate de rire à l'extravagance de cette expression. Les véritables Tartuffes sont plus délicats que cela. Ils croiraient se trahir par ces sortes de paroles, et ils savent trop de quelle importance est en amour la politesse du discours, pour ne pas éviter tout ce qui peut blesser une oreille fine... A l'égard de Tartuffe, reprit Oronte, je demeure d'accord avec vous que ce n'est point la manière des hypocrites de faire l'amour en des termes que l'Église a consacrés. Ils peuvent bien, quand ils parlent de dévotion, employer les termes d'*onction*, de *liqué-*

(1) Acte III, sc. III.

*faction* et mille autres de cette force ; mais, hors de là, ils ne s'en servent jamais. » (G. GUÉRET, *La Promenade de Saint-Cloud*, 1669, p. 6, éd. Monval.)

### ★ Tartuffe et Onuphre :

La Bruyère est revenu dans son portrait célèbre d'Onuphre sur ces objections. Quatre principales différences sont à signaler entre les deux personnages :

1° Le véritable hypocrite ne fait pas maladroitement étalage de sa piété et de son austérité. « Il ne dit point : *Ma haire et ma discipline ;*.... il est vrai qu'il fait en sorte que l'on croie, sans qu'il le dise, qu'il porte une haire et qu'il se donne la discipline. »

2° Il ne commet pas la maladresse de s'en prendre à la femme de son hôte. « S'il se trouve bien d'un homme opulent, à qui il a su imposer, dont il est le parasite, et dont il peut tirer de grands secours, il ne cajole point sa femme, il ne lui fait du moins ni avance ni déclaration. »

3° Il n'emploie pas le langage de la dévotion pour parler d'amour. « Il est encore plus éloigné d'employer pour la flatter et pour la séduire le jargon de la dévotion : ce n'est point par habitude qu'il le parle, mais avec dessein, et selon qu'il lui est utile, et jamais quand il ne servirait qu'à le rendre très ridicule. »

4° Il ne s'attaque pas à un homme qui a des héritiers directs pour capter son testament. « Il y a là des droits trop forts et trop inviolables ; on ne les traverse point sans faire de l'éclat ; ... il en veut à la ligne collatérale ; on l'attaque plus impunément ; il est la terreur des cousins et des cousines, etc. »

En somme, toutes ces critiques peuvent se résumer en ceci : Tartuffe n'est qu'un maladroit ; Onuphre est parfait et ne commet pas de fautes. La question est de savoir s'il est possible d'atteindre la perfection d'Onuphre, si Tartuffe n'est pas plus réel que l'hypocrite conçu par La Bruyère. D'avance le portrait d'Onuphre se trouve réfuté dans ce passage d'un partisan de Molière :

**70.** « Je vous dirai... que les véritables dévots ne sont point composés, que leurs manières ne sont point affectées, que leurs grimaces et leurs démarches ne sont point étudiées, que leur voix n'est point contrefaite, et que, ne voulant point tromper, ils n'affectent point de faire paraître que leurs mortifications les ont abattus. Comme leur conscience est nette, ils en ont une joie intérieure qui se répand jusque sur leur

visage. S'ils font des austérités, ils ne les publient pas ; ils ne chantent point des injures à leur prochain pour le convertir ; ils ne le reprennent qu'avec douceur, et ne le perdent point dans l'esprit de tout le monde. C'est une manière d'agir dont les tartuffes ne se peuvent défaire et qui passe pour un des plus grands crimes que l'on puisse commettre; puisqu'il est malaisé de rendre la réputation à ceux à qui on l'a une fois fait perdre, encore que ce soit injustement. » (*Lettre sur les observations, d'une comédie du sieur Molière, intitulée : « Le Festin de Pierre »*, 1665.)

Les imprudences et les exagérations de Tartuffe, même si elles n'étaient pas vraies et humaines, seraient suffisamment justifiées par l'intention morale du poète : il veut faire rire du personnage, le confondre et le démasquer, il est nécessaire qu'il se montre trop hardi.

La conception de Molière, qui a placé son hypocrite dans une maison où il y a « une fille à pourvoir et un fils à établir », est autrement originale et profonde que celle de La Bruyère. Nous avons ainsi un tableau admirable, non pas seulement de l'influence néfaste que Tartuffe prend sur un homme, mais encore des conséquences funestes provoquées dans la famille tout entière, désorganisée et vouée au malheur, par l'aveuglement d'Orgon et les menées du faux dévot.

Ce personnage était si difficile à porter sur le théâtre que Molière a dû prendre des précautions minutieuses. Nous avons vu ce qu'il dit de son langage. Avant de le faire voir, de le faire agir sous nos yeux, il a eu soin de parler longtemps de lui : Tartuffe ne paraît qu'au troisième acte. L'auteur de la *Lettre sur « l'Imposteur »*, inspiré sans doute par Molière, explique justement cette composition insolite :

### ★ La venue tardive de Tartuffe :

**71.** « C'est peut-être une adresse de l'auteur de ne l'avoir pas fait voir plus tôt, mais seulement quand l'action est échauffée ; car un caractère de cette force tomberait, s'il paraissait sans faire d'abord un jeu digne de lui. » (*Lettre sur « l'Imposteur »*, 1667.)

Certains détails de la composition et particulièrement le dénouement ont été repris par les contemporains :

★ **Le dénouement :**

**72.** Le cinquième acte vient, il faut finir la pièce ;
Molière la finit et nous fait avouer
Qu'il en tranche le nœud qu'il n'a su dénouer.

(*Lettre satirique sur le « Tartuffe »*, en tête de la *Critique du Tartuffe*, 1669.)

**73.** C'est pour lui de l'hébreu que finir un ouvrage.
... Tartuffe ici nous en fait foi.
En fidèle sujet il va trouver son roi
Et l'instruit d'un secret qui le tire de peine ;
Mais parce qu'il commence à nuire sur la scène,
Pour l'en faire sortir, cet auteur sans raison
Fait commander au roi qu'on le mène en prison ;
Et contre son devoir, quoi qu'Orgon ait su faire,
Et sachant ce secret, quoi qu'il en ait su taire,
Qu'il ait blessé par là l'auguste majesté,
Il triomphe, bien loin d'en être inquiété.
Qu'importe à cet auteur d'élever l'injustice
Pourvu qu'heureusement son poème finisse.

(*Critique du Tartuffe*, sc. x, 1669.)

**74.** « Cette pièce méritait bien une dissertation... On n'oublierait pas la quatrième scène du second acte où Valère et Marianne se piquent si mal à propos et se font une querelle qui ne fait rien à l'affaire (1).

« On pourrait parler encore du dénouement, et peut-être serait-ce le seul endroit de la pièce où la critique aurait plus de prise. Car je ne vois guère de raisons pour l'excuser, et Molière devait garder son dieu de machine (2) pour une autre fois. Encore s'il avait préparé ce dénouement ; mais il n'y a rien qui le dispose, ni qui le rende vraisemblable, car l'affaire n'a pas éclaté (3). On délibère encore dans la famille sur les voies que l'on doit prendre pour se garantir des poursuites de

---

(1) La scène de dépit amoureux dans *Tartuffe* n'est pas inutile : c'est un épisode du trouble amené dans la famille par la présence de Tartuffe. Le projet de mariage entre Marianne et Tartuffe est cause de la brouille passagère des deux amants.

(2) L'arrivée de l'exempt.

(3) Erreur : Tartuffe a porté au roi la cassette.

l'Imposteur; et néanmoins, sans qu'il paraisse qu'aucune plainte soit venue aux oreilles du Roi, on voit arriver son secours par une grâce prévenante (1). » (G. Guéret, *La Promenade de Saint-Cloud*, 1669, p. 56 et 57, éd. Monval.)

Nous pouvons reconnaître que le dénouement n'est pas préparé : on sait que Molière se soucie peu d'amener une fin soigneusement ménagée. Peut-être pourtant y a-t-il quelque intention dans l'intervention royale qui met fin à la carrière de Tartuffe comme elle fit cesser l'activité de la Compagnie du Saint-Sacrement.

Quoi qu'il en soit, cette comédie, hardie, profonde, toujours vivante, mérite ce que Guéret dit enfin :

**★ Jugement général :**

**75.** « Tout ce que nous reprochons au *Tartuffe* ne vaut pas le bien qu'on en doit dire ; et je suis sûr qu'il n'y a pas un de nous qui n'ait une estime très singulière pour son auteur. Nous n'avons encore vu personne qui ait porté le comique si loin qu'il a fait, et il s'est acquis dans ce genre d'écrire une réputation qui ne cède en rien à celle des tragiques les plus célèbres. » (Guéret, *Ibid.*, p. 58.)

## *Don Juan* (*1665*).

A l'histoire de *Tartuffe* se rattache la pièce de *Don Juan*. Molière, inquiété pour avoir peint l'hypocrisie, répondit aux attaques par la peinture d'un grand seigneur libertin. Il s'attira ainsi de nouveaux ennemis qui ne ménagèrent ni la comédie, ni l'auteur :

**★ Hardiesse de « Don Juan » :**

**76.** « Il [Molière] ne doit pas trouver mauvais que l'on défende publiquement les intérêts de Dieu, qu'il attaque ouvertement, et qu'un chrétien témoigne de la douleur en voyant

(1) La suite du passage donne un renseignement intéressant sur les transformations subies par la pièce et le principal personnage : « Que ne dénouait-il sa pièce par quelque nullité de la donation ? Cela aurait été plus naturel, et du moins les gens de robe l'auraient trouvé bon. — Ne pensez pas railler ; c'était son premier dessein, et considérant Tartuffe comme un directeur, il tirait de cette qualité la nullité de la donation. Mais ce dénouement était un procès, et je lui ai ouï dire que *les Plaideurs* ne valaient rien. » (Guéret, *Ibid.*, p. 57 et 58.) Guéret tenait ce détail évidemment de Molière même.

le théâtre révolté contre l'autel, la Farce aux prises avec l'Évangile, un comédien qui se joue des mystères et qui fait raillerie de ce qu'il y a de plus saint et de plus sacré dans la religion. » (*Observations sur une comédie de Molière intitulée : « Le Festin de Pierre »*, par B. A. Sr de R. (de Rochemont), 1665.)

77. « Qui peut supporter la hardiesse d'un farceur qui fait plaisanterie de la religion, qui tient école du libertinage, et qui rend la majesté de Dieu le jouet d'un maître et d'un valet de théâtre, d'un athée qui s'en rit, et d'un valet, plus impie que son maître, qui en fait rire les autres?... Un athée, foudroyé en apparence, foudroie en effet et renverse tous les fondements de la religion, à la face du Louvre, dans la maison d'un prince chrétien (1)... » (ROCHEMONT, *Ibid.*)

78. « Il serait difficile d'ajouter quelque chose à tant de crimes dont sa pièce est remplie. C'est là que l'on peut dire que l'impiété et le libertinage se présentent à tous moments, à l'imagination : une religieuse débauchée... ; un pauvre à qui l'on donne l'aumône à condition de renier Dieu ; un libertin qui séduit autant de filles qu'il en rencontre ; un enfant qui se moque de son père et qui souhaite sa mort ; un impie qui raille le Ciel et qui se rit de ses foudres ; un athée qui réduit toute la foi à *deux et deux sont quatre, et quatre et quatre sont huit* ; un extravagant qui raisonne grotesquement de Dieu, et qui, par une chute affectée, *casse le nez à ses arguments ;* un valet infâme, fait au badinage de son maître, dont toute la créance aboutit au Moine bourru, *car pourvu que l'on croie le Moine bourru, tout va bien, le reste n'est que bagatelle...*, et enfin un Molière, pire que tout cela, habillé en Sganarelle, qui se moque de Dieu et du Diable, qui joue le Ciel et l'Enfer, qui souffle le chaud et le froid, qui confond la vertu et le vice, qui croit et ne croit pas, qui pleure et qui rit, qui reprend et qui approuve, qui est censeur et athée, qui est hypocrite et libertin, qui est homme et démon tout ensemble : *un diable incarné,* comme lui-même se définit. » (ROCHEMONT, *Ibid.*, 1665.)

---

(1) Le théâtre de Molière était dans l'ancien Palais-Cardinal, devenu Palais-Royal, à deux pas du Louvre.

79. « Y a-t-il une école d'athéisme plus ouverte que *le Festin de Pierre*, où, après avoir fait dire toutes les impiétés les plus horribles à un athée qui a beaucoup d'esprit, l'auteur confie la cause de Dieu à un valet, à qui il fait dire, pour la soutenir, toutes les impertinences du monde ? Et il prétend justifier à la fin sa comédie pleine de blasphèmes, à la faveur d'une fusée, qu'il fait le ministre ridicule de la vengeance divine ; même, pour mieux accompagner la forte impression d'horreur qu'un foudroiement si fidèlement représenté doit faire dans les esprits des spectateurs, il fait dire en même temps au valet toutes les sottises imaginables sur cette aventure. » (PRINCE DE CONTI, *Sentiments des Pères de l'Église sur la comédie et les spectacles*, 1666.)

Au sieur de Rochemont répondit un ami de Molière : il justifie sa prudence dans un sujet si scabreux :

**★ Prudence de Molière :**

80. « Il était difficile de faire paraître un athée sur le théâtre et de faire connaître qu'il l'était, sans le faire parler. Cependant, comme il ne pouvait rien dire qui ne fût blâmé, l'auteur du *Festin de Pierre*, par un trait de prudence admirable, a trouvé le moyen de le faire connaître pour ce qu'il est, sans le faire raisonner. Je sais que les ignorants m'objecteront toujours « deux et deux sont quatre, et quatre et quatre sont huit »... Quoi ! vouloir que les choses qui doivent justifier un homme servent à faire son procès ! Don Juan n'a dit que « deux et deux sont quatre et quatre et quatre sont huit » que pour s'empêcher de raisonner sur les choses qu'on lui demandait... » (*Lettre sur les Observations d'une comédie du sieur Molière intitulée : « le Festin de Pierre »*, 1665.)

Il découvre la raison des attaques passionnées dont la nouvelle comédie était l'objet :

**★ Lien entre « Don Juan » et « Tartuffe » :**

81. « A quoi songiez-vous, Molière, quand vous fîtes dessein de jouer les tartuffes? Si vous n'aviez jamais eu cette pensée, votre *Festin de Pierre* ne serait pas si criminel. Comme on ne

cherchcrait point à vous nuire, l'esprit de vengeance ne ferait point trouver dans vos ouvrages des choses qui n'y sont pas ; et vos ennemis, par une adresse malicieuse, ne feraient point passer des ombres pour des choses réelles, et ne s'attacheraient pas à l'apparence du mal plus fortement que la véritable dévotion ne voudrait que l'on fît au mal même. » (*Ibid.*, 1665.)

Personne ne s'était déchaîné contre les autres Don Juan qui avaient alors paru au théâtre (1). Mais Molière n'avait pas craint des discussions audacieuses, des scènes comme l'entrevue de Don Juan et du pauvre (acte III, sc. II), qui fut supprimée dès la seconde représentation; il avait inséré une virulente tirade sur l'hypocrisie : « L'hypocrisie est un vice à la mode... et la profession d'hypocrite a de merveilleux avantages... L'hypocrisie est un vice privilégié, qui de sa main ferme la bouche à tout le monde et jouit en repos d'une impunité souveraine. » Don Juan se faisait hypocrite. « Sous ce prétexte commode, disait-il, je pousserai mes ennemis, je les accuserai d'impiété, et saurai déchaîner contre eux des zélés indiscrets qui, sans connaissance de cause, crieront en public contre eux, qui les accableront d'injures et les damneront hautement de leur autorité privée. » (Acte V, sc. II.) Les allusions étaient trop claires : *Don Juan* fut poursuivi comme *Tartuffe*, disparut rapidement sur l'affiche, et ne fut plus repris par Molière (2) : n'est-ce pas comme s'il avait été interdit?

Le génie de Molière, qui, dans cette comédie si variée (3), et composée rapidement (4) se manifestait avec trop de liberté, dut prendre des précautions : il ne fit plus d'attaques de ce genre. *Le Misanthrope* est une pure comédie de caractères et de mœurs mondaines, qui n'a pas la portée philosophique et religieuse des précédentes.

---

(1) Le sujet était à la mode : Dorimon, de Villiers, les comédiens italiens avaient pris, avant Molière, ce sujet aux Espagnols. Aucun d'eux n'avait été inquiété.

(2) Il ne fut repris que de nos jours ; car le *Don Juan* joué depuis 1677 jusqu'en 1843 est celui de Thomas Corneille. L'édition de 1682 où pour la première fois parut le texte de Molière subit des coupures, sauf dans quelques exemplaires qui nous ont gardé le texte complet.

(3) Le merveilleux, le tragique, le burlesque ont place dans *Don Juan* à côté du comique : des paysans, des seigneurs, un commerçant ont un rôle dans la pièce.

(4) Le *Tartuffe* étant interdit, *la Princesse d'Élide* et *le Mariage forcé* étant de petites pièces insuffisantes pour faire vivre son théâtre, Molière s'empressa (il écrivit en *prose*) de choisir un sujet à la mode, et qui par suite devait faire recette.

## *Le Misanthrope (4 juin 1666).*

Commencée depuis longtemps (1), plus travaillée peut-être encore que le *Tartuffe*, la comédie du *Misanthrope* obtint, quand elle fut jouée à la ville un succès estimable :

### ★ L'accueil fait au « Misanthrope » :

82. Une chose de fort grand cours
Et de beauté singulière,
Est une pièce de Molière.
Toute la Cour en dit du bien :
Après son *Misanthrope*, il ne faut plus voir rien ;
C'est un chef-d'œuvre inimitable.
(Subligny, *La Muse de Cour*, 17 juin 1666.)

Le journaliste parle avec exactitude : la Cour en dit du bien. Mais le public n'y vint pas en foule : la nature de la pièce et du comique n'était pas propre à exciter l'enthousiasme populaire. Ces lignes d'un panégyriste, en essayant de justifier la conception de l'auteur, prouvent que l'accueil fut assez froid.

---

(1) Entre temps parut une petite pièce en un acte, d'un genre spécial, créé par Molière pour les divertissements du roi (la *Comédie-Ballet*), et pleine d'attaques, qui ne sont ni les premières ni les dernières, contre les médecins. Ici s'ajoutait l'attrait des personnalités : « Ce n'est ici qu'un simple crayon, un petit impromptu, dont le Roi a voulu se faire un divertissement. Il est le plus précipité de tous ceux que Sa Majesté m'ait commandés ; et lorsque je dirai qu'il a été proposé, fait, appris et représenté en cinq jours, je ne dirai que ce qui est vrai. » (Molière, *L'Amour médecin : Au lecteur*, 1665.)

« On a joué depuis peu à Versailles une comédie des médecins de la cour, où ils ont été traités de ridicules devant le Roi, qui en a bien ri. On y met en premier chef les cinq premiers et, par-dessus le marché, notre maître Elie Beda, autrement le sieur des Fougerais, qui est un grand homme de probité et fort digne de louanges, si l'on croit ce qu'il en voudrait persuader. » (Guy Patin, *Lettre à Falconet*, 22 septembre 1665.)

« On joue présentement à l'hôtel de Bourgogne (*a*) *l'Amour malade* (*b*) ; tout Paris y va en foule, pour voir représenter les médecins de la cour, et principalement Esprit et Guenaut (*c*) avec des masques faits tout exprès. On y a ajouté des Fougerais, etc. Ainsi on se moque de ceux qui tuent le monde impunément. » (Guy Patin, *Lettre à Falconet*, 25 septembre 1665.)

(*a*) Erreur pour le Palais-Royal.

(*b*) Titre faux pour *l'Amour médecin*.

(*c*) Dans la pièce, *Desfonandrès* désigne des Fougerais ; *Bahys*, Esprit ; *Tomés*, d'Aquin ; *Macroton*, Guenaut ; *Filerin*, Yvelin. Sauf des Fougerais, c'étaient tous des médecins de la cour.

**83.** « Je pourrai vous dire en deux mots... qu'il a plu, et que, son intention étant de plaire, les critiques ne peuvent pas dire qu'il ait mal fait, puisque, en faisant mieux, si toutefois il est possible, son dessein n'aurait peut-être pas si bien réussi. » (De Visé (1), *Lettre écrite sur la comédie du « Misanthrope »*, 1666.)

Mais pour les connaisseurs, elle est le chef-d'œuvre de Molière.

### ★ Le chef-d'œuvre de Molière :

**84.** « M. Despréaux n'est pas le seul qui ait parlé dans ses écrits du *Misanthrope* de Molière comme de son chef-d'œuvre (2). Le père Rapin nous fait connaître qu'il était aussi dans le même sentiment et il est allé même encore plus loin lorsqu'il a dit qu'à son sens c'est le plus achevé et le plus singulier de tous les ouvrages comiques qui aient jamais paru sur le théâtre. » (Baillet, *Jugements des Savants*, 1686, t. IX, p. 123.)

Ce chef-d'œuvre a pourtant été l'objet de discussions interminables : Qu'est-ce qu'Alceste? Quel est le but de la comédie?

Le personnage d'Alceste est-il pris à la réalité, ou imaginé par Molière? Il y a d'abord des faits. Les contemporains voulurent y voir M. de Montausier; et diverses anecdotes courent à ce sujet :

### ★ L'original d'Alceste : Monsieur de Montausier :

**85.** « Quand il [Molière] donna son *Misanthrope*, l'abbé Cotin et Ménage se trouvèrent à la première représentation, et tous deux au sortir de là ils allèrent sonner le tocsin à l'Hôtel de Rambouillet, disant que Molière jouait ouvertement le duc de Montausier, dont en effet la vertu austère et inflexible passait mal à propos, dans l'esprit de quelques courtisans, pour tomber un peu dans la misanthropie.

---

(1) C'est l'auteur de *Zélinde* et de *la Vengeance des Marquis*, maintenant favorable à Molière qui avait joué sa *Mère Coquette* le 23 octobre 1665. Il dirigeait *le Mercure Galant*. Cette lettre parut dans la première édition du *Misanthrope*, probablement de l'aveu de Molière, dont elle explique certainement les vraies intentions.

(2) *Art poétique*, ch. III : il l'appelle l'auteur du *Misanthrope*. Segrais préférait cette pièce au *Tartuffe* (*Segraisiana*, p. 173, éd. 1713).

Plus l'accusation était délicate, plus Molière sentit le coup. Mais il l'avait prévenu en communiquant sa pièce, avant qu'elle fût jouée, à M. de Montausier lui-même, qui, loin de s'en offenser, l'avait vantée, et avec raison, comme le chef-d'œuvre de l'auteur (1). » (D'Olivet, *Histoire de l'Académie*, t. II, p. 188, éd. 1730.)

Des commentateurs ont encore reconnu Boileau, dans la scène du sonnet, et ils ont ici le témoignage authentique de Boileau même.

Pour empêcher l'élection de M. de Saint-Aulaire (2) à l'Académie, Boileau avait porté dans une assemblée de sa compagnie le poème « très mal versifié » du grand seigneur candidat, et l'avait fait lire à qui voulait.

**★ Boileau :**

**86.** « Quelqu'un s'étant mis en devoir de le défendre, je jouai le vrai personnage du misanthrope dans Molière ; ou plutôt j'y jouai mon propre personnage, le chagrin de ce misanthrope contre les mauvais vers ayant été, comme Molière me l'a confessé plusieurs fois lui-même, copié sur mon modèle. » (Boileau, *Lettre au marquis de Mimeure*, 1706.)

On dit enfin que Molière s'est peint dans Alceste ; et l'on s'autorise de la déclaration assez nette de La Grange (3).

Comment accorder tout cela, et dire ensuite que c'est un portrait général ?

Nous connaissons la méthode de Molière : il observe dans la nature, il observe autour de lui et en lui : c'est une condition essentielle du genre. Il s'interdit aussi les portraits particuliers, mais à l'occasion se souvient de telle aventure. Molière donc emprunte ses traits à droite et à gauche dans la réalité, les groupe à sa fantaisie, et tire de là un portrait vrai dans tous les temps. On peut à la fois reconnaître quelque chose de Montausier, de Boileau, de Molière enfin dans Alceste ; mais il y a aussi l'intérêt éternel d'un

---

(1) Les *Mémoires* de Saint-Simon donnent une autre version. Montausier, indigné contre Molière, veut s'en venger, va à la représentation, s'apaise peu à peu, est conquis, puis rentré chez lui, fait appeler Molière tremblant, l'embrasse, le loue, flatté de la ressemblance, et... invite le comédien à se mettre à table avec lui.

(2) Candidat des femmes, excitées contre Boileau auteur de la dixième *Satire*, pour la succession de Perrault, chef des *modernes*.

(3) Cf. n° 4 du présent chapitre.

caractère vrai en tout temps, parce que le génie de Molière sut y ajouter ou dégager les traits essentiels et ineffaçables du personnage qu'il mettait en scène.

### ★ Alceste est-il ridicule ?

On s'est encore souvent demandé si le Misanthrope était ridicule, et Rousseau accable Molière pour avoir fait rire d'un homme vertueux. N'est-ce pas Molière lui-même qui semble s'exprimer par la bouche de la « sincère » Éliante, et admirer le caractère d'Alceste?

**87.** Dans ses façons d'agir, il est fort singulier,
Mais j'en fais, je l'avoue, un cas particulier;
Et la sincérité dont son âme se pique,
A quelque chose en soi, de noble, d'héroïque;
C'est une vertu rare, au siècle d'aujourd'hui,
Et je la voudrais voir, partout, comme chez lui.
(MOLIÈRE, *Le Misanthrope*. acte IV, sc. I, vers 1163-1168.)

Mais il ne faut pas négliger le premier vers : si sa rare vertu est estimable, ses façons d'agir singulières excitent le rire ou tout au moins le sourire. Et c'est ce qu'indique très justement De Visé, avec une expression heureuse qui rend bien compte du comique atténué de cette comédie pour honnêtes gens :

**88.** « Voilà, Monsieur, ce que je pense de la comédie du Misanthrope amoureux, que je trouve d'autant plus admirable que le héros en est le plaisant sans être trop ridicule, et qu'il fait rire les honnêtes gens sans dire des plaisanteries fades et basses, comme l'on a accoutumé de voir dans les pièces comiques. Celles de cette nature me semblent plus divertissantes, encore que l'on y rie moins haut, et je crois qu'elles divertissent davantage, qu'elles attachent et qu'elles font continuellement rire dans l'âme (1)....

« Ce qui est admirable est que, bien qu'il paraisse en quelque façon ridicule, il dit des choses fort justes... Il doit inspirer à tous ses semblables le désir de se corriger. » (DE VISÉ, *Lettre écrite sur la comédie du « Misanthrope »*, 1666.)

---

(1) C'est le mot de Boileau à Racine à propos de *l'Avare* : « Aux représentations de *l'Avare*, M. Despréaux fut des plus assidus. « Je vous vis dernièrement, lui dit Racine, à la pièce de Molière, et vous riiez tout seul sur le théâtre. — Je vous

Le sens général de la pièce, outre l'intérêt profond que nous trouvons dans le caractère douloureux d'Alceste, torturé par une coquette, De Visé l'a très bien marqué :

★ **L'intérêt du sujet :**

**89.** « Il [Molière] n'a point voulu faire une comédie pleine d'incidents (1), mais une pièce seulement où il pût parler contre les mœurs du siècle. C'est ce qui lui a fait prendre pour son héros un misanthrope ; et comme misanthrope veut dire ennemi des hommes, on doit demeurer d'accord qu'il ne pouvait choisir un personnage qui vraisemblablement pût mieux parler contre les hommes que leur ennemi. Ce choix est encore admirable pour le théâtre (2), et les chagrins, les dépits, les bizarreries et les emportements d'un misanthrope étant des choses qui font un grand jeu (3), ce caractère est un des plus brillants que l'on puisse produire sur la scène.

« On n'a pas seulement remarqué l'adresse de l'auteur dans le choix de ce personnage, mais encore dans tous les autres, et comme rien ne fait paraître davantage une chose que celle qui lui est opposée, on peut non seulement dire que l'ami du Misanthrope qui est un homme sage et prudent fait voir dans son jour le caractère de ce ridicule, mais encore que l'humeur du Misanthrope fait connaître la sagesse de son ami (4).

« On doit admirer que dans une pièce où Molière veut parler contre les mœurs du siècle et n'épargner personne, il nous fait voir une médisante avec un ennemi des hommes. Je vous laisse à penser si ces deux personnes ne peuvent pas naturellement parler contre toute la terre, puisque l'un hait les hommes, et que l'autre se plaît à en dire tout le mal qu'elle en sait... Le Misanthrope seul n'aurait pu parler contre tous

---

estime trop, lui répondit son ami, pour croire que vous n'y ayez pas ri, du moins ntérieurement. » (*Bolæana*, p. 83, t. V, éd. Saint-Marc.)

(1) L'intrigue est fort mince dans *le Misanthrope*.

(2) Pour l'effet dramatique.

(3) De grands jeux de scène.

(4) A la fin de la lettre De Visé dit encore de Philinte : « L'ami du Misanthrope est si raisonnable que tout le monde devrait l'imiter ; il n'est ni trop ni trop peu critique, et, ne portant les choses dans l'un ni dans l'autre excès, sa conduite doit être approuvée de tout le monde. » Ainsi, pour De Visé, Philinte est bien « le sage de la pièce » (expression de Rousseau).

les hommes; mais en trouvant le moyen de le faire aider d'une médisante, c'est avoir trouvé, en même temps, celui de mettre, dans une seule pièce, la dernière main au portrait du siècle. Il y est tout entier, puisque nous voyons encore une femme qui veut paraître prude opposée à une coquette, et des marquis qui représentent la cour : tellement qu'on peut assurer que, dans cette comédie, l'on voit tout ce qu'on peut dire contre les mœurs du siècle. » (DE VISÉ, *Ibid.*, 1666.)

L'étude détaillée, que poursuit ensuite scène à scène le critique, montre bien la variété de ce tableau. Les explications qu'il fournit pour interpréter la beauté des caractères ou des situations font ressortir la finesse de la conception, l'élévation du comique, la délicatesse et la force de l'ensemble. En voici deux exemples à propos de deux scènes célèbres.

★ **La scène du sonnet :**

**90.** « Je ne crois pas qu'on puisse rien voir de plus agréable que cette scène. Le sonnet n'est point méchant, selon la manière d'écrire d'aujourd'hui; et ceux qui cherchent ce que l'on appelle pointes ou chutes, plutôt que le bon sens, le trouveront sans doute bon. J'en vis même, à la première représentation de cette pièce, qui se firent jouer pendant qu'on représentait cette scène; car ils crièrent que le sonnet était bon, avant que le Misanthrope en fît la critique, et demeurèrent ensuite tout confus. Il y a cent choses dans cette scène qui doivent faire remarquer l'esprit de l'auteur, et le choix du sonnet en est une, dans un temps où tous nos courtisans font des vers. » (DE VISÉ, *Ibid.*)

★ **La troisième scène du quatrième acte :**

**91.** « Voilà ce qui s'appelle manier des scènes (1); voilà ce qui s'appelle travailler avec art et représenter avec des traits délicats ce qui se passe tous les jours dans le monde. Je ne crois pas que les beautés de cette scène soient connues de tous

(1) Alceste s'emporte au début contre Célimène, qui sait le ramener et le plier à ses volontés.

ceux qui l'ont vu représenter : elle est trop délicatement traitée ; mais je puis assurer que tout le monde a remarqué qu'elle était bien écrite, et que les personnes d'esprit en ont bien su connaître les finesses. » (De Visé, *Ibid.*)

On voit que De Visé revient toujours à ce point : les beautés de cette pièce sont trop hautes pour un public ordinaire à qui elles échappent ; il faut un esprit fin et une culture soignée pour goûter cet art profond et rire à ces peintures si exactes, sans charge ni excès (1). Ce qui était vrai au XVIIe siècle l'est encore plus au nôtre.

## *3° Du « Misanthrope » au « Bourgeois Gentilhomme » (1666-1670).*

L'année 1666 vit encore jouer plusieurs pièces de Molière. En 1667, il n'y en a qu'une (2). Après l'interdiction du *Tartuffe*, Molière

(1) Il ne reste dans *le Misanthrope* qu'une scène de farce : celle d'Alceste avec son valet (acte IV, sc. IV) : elle fait contraste avec la précédente. De Visé en dit : « Comme l'esprit paraît aussi bien dans les petites choses que dans les grandes, on en voit beaucoup dans cette scène, puisque le valet exerce la patience du Misanthrope et que ce qu'il dit ferait moins d'effet s'il était à un maître qui fût d'une autre humeur. »

(2) Ces comédies sont les suivantes : *Le Médecin malgré lui* (6 août 1666) :

Les amateurs de la santé
Sauront que dans cette cité
Un médecin vient de paraître
Qui d'Hippocrate est le grand maître.
On peut guérir en le voyant,
En l'écoutant, bref, en riant.
Il n'est nuls maux en la nature
Dont il ne fasse ainsi la cure...
Or ce *medicus* tout nouveau
Et de vertu si singulière
Est le propre Monsieur Molière,
Qui fait, sans aucun contredit,
Tout ce que ci-dessus j'ai dit,
Dans son *Médecin fait par force*,
Qui pour rire chacun amorce ;
Et tels médecins valent bien,
Sur ma foi, ceux... Je ne dis rien.

(Robinet, *Lettre en vers à Madame*, 15 août 1666.)

Molière, dit-on, ne l'appelle
Qu'une petite bagatelle ;
Mais cette bagatelle est d'un esprit si fin,
Que s'il faut que je vous le die,
L'estime qu'on en fait est une maladie
Qui fait que dans Paris tout court au *Médecin*.

(Subligny, *Muse dauphine*, 26 août 1666.)

*Mélicerte* et la *Pastorale comique* furent jouées dans le *Ballet des Muses* à Saint-Germain le 2 décembre 1666 et le 5 janvier 1667. Le sujet de *Mélicerte* est tiré de l'histoire de Sésostris et Timarète dans le *Grand Cyrus* de Mlle de Scu-

tombe malade, son théâtre est longtemps fermé ; il ne reprend qu'avec *Amphitryon*,

## *Amphitryon (13 janvier 1668.)*

Les variations du génie de Molière sont étonnantes : après tant de succès dans des genres divers, voici encore un genre nouveau de comédie : la comédie mythologique à grand spectacle. Molière y revient à l'imitation de l'antiquité, à travers Rotrou qui l'avait précédé (*Les Deux Sosies*, 1636).

On reçut fort bien la pièce, à la cour comme à la ville.

★ **Grand succès d'« Amphitryon » :**

**92.** Lundi, chez le nonpareil Sire,
Digne d'étendre son empire
Dessus toutes les nations,
On vit les deux Amphitryons,
Ou, si l'on veut, les deux *Sosies*,
Qu'on trouve dans les poésies
Du feu sieur Plaute, franc latin,
Et que, dans un français très fin,
Son digne successeur Molière
A travestis d'une manière
A faire ébaudir les esprits,
Durant longtemps, de tout Paris.

---

déry. Nous n'avons de la *Pastorale comique* que les vers chantés, conservés par le livret officiel. *Le Sicilien* ou *l'Amour peintre* parut dans une reprise du même ballet en février 1667. Il eut le plus grand succès quand il fut joué à Paris au mois de juin.

Je vis à mon aise et très bien,
Dimanche, *le Sicilien*,
C'est un chef-d'œuvre, je vous jure,
Où paraissent en mignature,
Et comme dans leur plus beau jour,
Et la jalousie et l'amour.
Ce Sicilien, que Molière
Représente d'une manière
Qui fait rire de tout le cœur,
Est donc de Sicile un seigneur,
Charmé jusqu'à la jalousie
D'une Grecque son affranchie.
D'autre part un marquis françois
Qui soupire dessous ses lois,
Se servant de tout stratagème
Pour voir ce rare objet qu'il aime
(Car, comme on sait, l'Amour est fin),
Fait si bien qu'il l'enlève enfin
Par une intrigue fort jolie.

(Robinet, *Lettre en vers à Madame*, 19 juin 1666.)

L'intrigue est jolie en effet, et le style aussi : il a un tour poétique fort curieux : on croirait que Molière y prélude aux vers libres d'*Amphitryon*.

Car, depuis un fort beau prologue,
Qui s'y fait par un dialogue
De Mercure avecque la Nuit,
Jusqu'à la fin de ce déduit,
L'aimable enjouement du comique
Et les beautés de l'héroïque,
Les intrigues, les passions,
Et bref, les décorations,
Avec des machines volantes,
Plus que des astres éclatantes,
Font un spectacle si charmant,
Que je ne doute nullement
Que l'on n'y coure en foule extrême
Bien par delà la mi-carême.

(Robinet, *Lettre en vers à Madame*, 21 janvier 1668.)

La pièce nous charme en effet par sa fantaisie, son style et sa versification. Nous n'établissons pas de comparaison entre le modèle et la copie, tant la copie nous semble une création originale et neuve. Boileau pourtant n'aurait pas été de cet avis, selon Monchesnay :

**★ Comparaison avec Plaute :**

**93.** « A l'égard de l'*Amphitryon* de Molière,... M. Despréaux ne le goûtait que médiocrement. Il prétendait que le prologue de Plaute vaut mieux que celui du comique français. Il ne pouvait souffrir les tendresses de Jupiter envers Alcmène, et surtout cette scène où ce dieu ne cesse de jouer sur le terme d'époux et d'amant. Plaute lui paraissait plus ingénieux que Molière dans la scène et dans le jeu du *moi*. » (*Bolæana*, 1742, p. 24, t. V, éd. Saint-Marc.)

Nous trouvons plus juste l'opinion de Bayle :

**★ Jugement de Bayle :**

**94.** « Il [Molière] a pris beaucoup de choses de Plaute, mais il leur donne un autre tour, et s'il n'y avait qu'à comparer ces deux pièces l'une avec l'autre pour décider la dispute qui s'est

élevée depuis quelque temps sur la supériorité ou l'infériorité des Anciens, je crois que M. Perrault gagnerait bientôt sa cause. Il y a des finesses et des tours dans l'*Amphitryon* de Molière, qui surpassent de beaucoup les railleries de l'*Amphitryon* latin. Combien de choses n'a-t-il pas fallu retrancher de la comédie de Plaute qui n'eussent point réussi sur le théâtre français? Combien d'ornements et de traits d'une nouvelle invention n'a-t-il pas fallu que Molière ait insérés dans son ouvrage, pour le mettre en état d'être applaudi comme il l'a été? Par la seule comparaison des prologues on peut connaître que l'avantage est du côté de l'auteur moderne. Lucien a fourni le fait sur quoi le prologue de Molière roule, mais il n'en a point fourni les pensées. » (BAYLE, *Dictionnaire critique* : art. *Amphitryon*, note B, t. I, p. 249, éd. 1697.)

L'un des attraits d'*Amphitryon* est l'emploi du vers libre : Molière y était invité par l'exemple d'*Agésilas* (1666) de Corneille où se mêlent les alexandrins et les octosyllabes, et celui de La Fontaine dans ses *Contes*. Sa pratique est plus variée que celle de Corneille, presque aussi souple et aussi habile que celle de l'auteur des *Fables*, plus libre même concernant l'alternance des rimes (1).

---

(1) Je ne parle pas de la ressemblance que quelques critiques modernes (Rœderer) ont imaginée entre le sujet d'*Amphitryon* et la situation de Louis XIV et de M. et Mme de Montespan. Les contemporains n'ont jamais rien vu de tel. L'intérêt de la pièce n'était pas dans les allusions, mais dans le comique et le spectacle.

La même année à la cour fut joué *George Dandin* ou *le Mari confondu*, contre qui nous avons vu Bourdaloue tonner (nº 29). La relation officielle en parle de cette manière : « Bien que la pièce qu'on représenta doive être considérée comme un impromptu et un de ces ouvrages où la nécessité de satisfaire sur-le-champ aux volontés du Roi ne donne pas toujours le loisir d'y apporter la dernière main et d'en former les derniers traits, néanmoins il est certain qu'elle est composée de parties si diversifiées et agréables, qu'on peut dire qu'il n'en a guère paru sur le théâtre de plus capable de satisfaire tout ensemble l'oreille et les yeux des spectateurs...

« Toute cette pièce est traitée de la même sorte que le sieur de Molière a de coutume de faire ses autres pièces de théâtre : c'est-à-dire qu'il y représente avec des couleurs si naturelles le caractère des personnes qu'il introduit, qu'il ne se peut rien voir de plus ressemblant que ce qu'il a fait pour montrer la peine et les chagrins où se trouvent souvent ceux qui s'allient au-dessus de leur condition. Et quand il dépeint l'humeur et la manière de faire de certains nobles campagnards, il ne forme point de traits qui n'expriment parfaitement leur véritable image. » (FELIBIEN, *Relation de la fête de Versailles du 18e juillet 1668.*)

## *L'Avare (9 septembre 1668).*

J'ai dit plus haut le mot de Boileau à Racine sur *l'Avare* (1). Il faut en retenir ce fait : si Boileau y riait tout seul, le public ne goûtait donc qu'à demi la pièce. Le chiffre des recettes et le nombre des représentations montrent qu'en effet il n'y eut nul enthousiasme pour *l'Avare.*

Peut-être en trouvons-nous la raison chez le journaliste Robinet, qui sans doute loue la comédie et dit qu'elle fait rire, mais indique qu'on discute sur sa forme.

### ★ « L'Avare », comédie en prose :

95. J'avertis que le sieur Molière...
Donne à présent sur son théâtre,
Où son génie on idolâtre,
Un *Avare* qui divertit,
Non pas certes pour un petit,
Mais au delà ce qu'on peut dire ;
Car d'un bout à l'autre il fait rire.
Il parle en prose, et non en vers ;
Mais, nonobstant les goûts divers,
Cette prose est si théâtrale
Qu'en douceurs les vers elle égale.
Au reste il est si bien joué
(C'est un fait de tous avoué)
Par toute sa troupe excellente,
Que cet *Avare* que je chante
Est prodigue en gais incidents
Qui font des mieux passer le temps.

(Robinet, *Lettre en vers à Madame*, 15 septembre 1668.)

Les discussions sur l'emploi du vers dans la grande comédie ont commencé dès ce moment (2), et l'on raisonne encore pour savoir pourquoi Molière a employé la prose, et si, étant donnée l'abondance

---

(1) Cf. p. 376, note 1.
(2) Grimarest, dans sa *Vie de Molière* (1705), prétend que le duc de *** aurait dit : « Molière est-il fou, et nous prend-il pour des benêts de nous faire essuyer cinq actes de prose ? A-t-on jamais vu plus d'extravagance ? »

de vers blancs dont *l'Avare* est rempli, il n'avait pas l'intention de l'écrire en vers.

Il y a des exemples antérieurs à celui-ci, et dans le théâtre même de Molière : *Don Juan*, qui a cinq actes, est en prose. Mais il est bien certain que le fait n'était pas habituel. La question ne se décide pas d'une façon décisive au XVII[e] siècle. En effet, dans le troisième traité de son ouvrage intitulé : *De la connaissance des bons livres* (Amsterdam, 1672, in-12), qui traite de la *Poésie française* et principalement de la *Comédie*, Ch. Sorel pose cette question : *A savoir s'il faudrait faire toutes les comédies en prose.* Il s'agit pour lui des tragédies aussi bien que des comédies (1). Toutefois il dit très nettement, relativement à la question qui nous occupe en ce moment : « En ce qui est des sujets vulgaires ou comiques, on connaît souvent par expérience que la prose leur est fort naturelle. Mais comme les sujets sérieux peuvent être mis en prose, de même que les sujets comiques, aussi les comiques peuvent être mis en vers de même que les sérieux. Encore que nous ne parlions pas en vers dans notre genre de vie ordinaire, néanmoins dans les ouvrages faits à loisir, il est permis d'user d'un langage étudié, et d'y ajouter des mesures et des rimes pour plaire davantage aux oreilles de ceux qui nous écoutent. » (P. 244.)

C'est seulement au XVIII[e] siècle que la prose devint d'un emploi fréquent dans le genre comique, comme aussi dans le genre sérieux.

Mais cette infériorité que certains spectateurs trouvaient dans *l'Avare*, était bien rachetée, semble-t-il, par la vivacité du style (2) et la vigueur de la peinture tracée par l'auteur. Boileau, qui riait tout seul sur le théâtre, savait reconnaître le mérite de cette comédie :

### ★ Le caractère d'Harpagon :

**96.** « M. Despréaux préférait *l'Avare* de Molière à celui de Plaute, qui est outré dans plusieurs endroits et entre dans des détails bas et ridicules. Au contraire, celui du comique moderne est dans la nature, et une des meilleures pièces de l'auteur : c'est ainsi qu'en jugeait M. Despréaux. » (*Bolæana*, LXXXII, p. 84, t. V, éd. Saint-Marc.)

---

(1) L'abbé d'Aubignac eut l'audace de tenter la tragédie en prose avec *la Pucelle d'Orléans* (1642) et *Zénobie* (1646).

(2) Fénelon trouve que « *l'Avare* est moins mal écrit que les pièces qui sont en vers » (*Lettre à l'Académie*, ch. VII.)

Le vice décrit avec tant d'originalité par Molière (malgré l'imitation de Plaute et l'abondance des sources signalées), les effets déplorables qu'il a sur toute une famille, voilà encore un grand sujet, comme dans *le Misanthrope*. Mais plus que dans cette pièce, en dépit des moyens de farce et des exagérations comiques que l'auteur a recherchés, il se dégage de ce tableau une certaine amertume, quelque chose de tragique peut-être, qui nuit à la franchise du rire, et c'est la raison qu'on peut donner de l'accueil froid fait à cette pièce pourtant si digne de ses aînées (1).

## *Le Bourgeois gentilhomme (14 octobre 1670).*

Dans la série des œuvres composées pour le roi par Molière, il en est une qui domine toutes les autres : c'est *le Bourgeois gentilhomme*.

Est-ce à cause de l'observation d'un ridicule que le poète n'avait pas encore attaqué ? à cause des caractères variés, et tous pris sur le vif que contient la comédie, M^me^ Jourdain, les maîtres de

---

(1) Les quatre pièces qui suivirent ont toutes été composées pour les Divertissements royaux. (Il n'y a pas moins de treize pièces de ce genre sur trente et une que comprend le théâtre de Molière.)

La première est *Monsieur de Pourceaugnac* (6 octobre 1669, à Chambord ; 15 novembre à Paris).

Enfin j'ai vu, *semel* et *bis*,
La perle et la fleur des marquis
De la façon du sieur Molière,
Si plaisante et si singulière.
Tout est dans ce sujet follet
De comédie et de ballet,
Digne de son rare génie,
Qu'il tourne certe et qu'il manie
Comme il lui plaît, incessamment,
Avec un nouvel agrément.
Comme il tourne aussi sa personne,
Ce qui pas moins ne nous étonne,
Selon ses sujets, comme il veut,
Il joue autant bien qu'il se peut
Ce marquis de nouvelle fonte,
Dont, par hasard, à ce qu'on conte,
L'original est à Paris,
En colère autant que surpris
De s'y voir dépeint de la sorte.
Il jure, tempête et s'emporte,
Et veut faire ajourner l'auteur
En réparation d'honneur,
Tant pour lui que pour sa famille
Laquelle en Pourceau-gnacs fourmille.

(Robinet, *Lettre en vers à Madame*, 23 novemrbe 1669.)

On n'a pas de preuve de ce qu'avance Robinet dans les derniers vers.

La seconde est intitulée *les Amants magnifiques*. Elle ne fut jouée qu'à Saint-Germain (7 septembre 1670) ; c'est un simple prétexte à spectacles et à ballets, dont Molière attribue l'honneur au roi. « Le Roi, qui ne veut que des choses extraordinaires dans tout ce qu'il entreprend, s'est proposé de donner à sa cour un divertissement qui fût composé de tous ceux que le théâtre peut fournir ; et pour embrasser cette vaste idée, et enchaîner ensemble tant de choses diverses, Sa Majesté a choisi pour sujet deux princes rivaux, qui, dans le champêtre séjour de la vallée de Tempé, où l'on doit célébrer la fête des jeux Pythiens, régalent à l'envi une jeune princesse et sa mère de toutes les galanteries dont ils se peuvent aviser. » (*Les Amants magnifiques*, Avant-propos, 1670.)

M. Jourdain, le chevalier Dorante? Oui, c'est là ce qui donne aujourd'hui son prix à la comédie. Il n'en était pas de même au XVII[e] siècle.

### ★ Raisons du succès au XVII[e] siècle :

Le sujet de la comédie et les caractères qui y sont tracés n'étaient que l'accessoire nécessaire pour amener les *Entrées de Ballet* dont le roi était si friand. La manière même dont la *Gazette* rend compte de la première représentation fait saisir la différence du point de vue :

**97.** « Leurs Majestés eurent hier pour la première fois le divertissement d'un ballet de six entrées, accompagné de comédie, dont l'ouverture se fit par une merveilleuse symphonie, suivie d'un dialogue en musique des plus agréables. » (*Gazette*, 14 octobre 1670.)

L'auteur comique n'était que l'auxiliaire du musicien et du metteur en scène. Ce qu'on cherchait, c'était un spectacle pompeux et coûteux : on a l'état des dépenses faites pour *le Bourgeois gentilhomme* (1) : le spectacle était en effet royal, pour l'époque.

Le musicien était Lulli (qui jouait aussi le rôle du Muphti). Le metteur en scène, avec Molière, fut un gentilhomme qui par ses récits des pays d'Orient avait diverti le roi et les princes, suggéra peut-être l'idée d'un divertissement turc à la suite de l'ambassade envoyée par le sultan en juillet 1669, et apporta à Molière l'aide de sa compétence indiscutée. Le chevalier d'Arvieux nous a lui-même appris ces détails.

### ★ La cérémonie turque :

**98.** « Le Roi, ayant voulu faire un voyage à Chambord pour y prendre le divertissement de la chasse, voulut donner à sa Cour celui d'un ballet ; et, comme l'idée des Turcs qu'on venait de voir à Paris était encore toute récente, il crut qu'il serait bon de les faire paraître sur la scène. » (*Mémoires du chevalier d'Arvieux*, t. IV, p. 252, éd. 1735.)

**99.** « Sa Majesté m'ordonna de me joindre à MM. Molière et de

(1) Le total est de 49.404 livres 18 sols, pour plusieurs représentations à Chambord et à Saint-Germain, tous frais payés, et même quelques représentations de l'hôtel de Bourgogne à Versailles.

Lulli pour composer une pièce de théâtre où l'on pût faire entrer quelque chose des habillements et des manières des Turcs. Je me rendis pour cet effet au village d'Auteuil, où M. de Molière avait une maison fort jolie. Ce fut là que nous travaillâmes à cette pièce de théâtre que l'on voit dans les œuvres de Molière sous le titre de *Bourgeois gentilhomme*, qui se fait Turc pour épouser la fille du Grand Seigneur (1). Je fus chargé de tout ce qui regardait les habillements et les manières des Turcs. La pièce achevée, on la présenta au Roi, qui l'agréa, et je demeurai huit jours chez Baraillon, maître tailleur, pour faire faire les habits et les turbans à la turque. Tout fut transporté à Chambord, et la pièce fut représentée, dans le mois de septembre, avec un succès qui satisfit le Roi et toute la Cour. » (*Ibid.*, t. IV, p. 252 et 253.)

Nul doute n'est possible : *le Bourgeois gentilhomme* ne fut imaginé que pour amener les bouffonneries de la *Cérémonie turque,* et le fastueux *Ballet des Nations.*

Le roi pourtant ne prit pas plaisir au seul spectacle ; il sut aussi apprécier le cadre dû à Molière seul, et le récit de Grimarest, qui peut être aussi douteux que d'autres du même biographe, n'en est pas moins intéressant pour nous aider à comprendre à quoi tenait alors le succès d'un Molière :

### ★ Le jugement de Louis XIV :

**100.** « A la première représentation, le Roi n'avait donné aucun signe de satisfaction ; et à son souper, il ne dit pas un seul mot à Molière. Ce silence du monarque parut aux courtisans une marque certaine de mécontentement, et ils se mirent à traiter le poète comme un homme en disgrâce, c'est-à-dire à le déchirer. « Molière nous prend assurément pour des grues, de croire nous divertir avec de telles pauvretés, » disait M. le duc de ***. — « Qu'est-ce qu'il veut dire avec son Halaba, balachou ? » ajoutait M. le duc de ***. — « Le pauvre homme extravague ; il est épuisé. Si quelque auteur ne prend le théâtre, il va tomber. Cet homme-là donne dans la farce

(1) La mémoire du chevalier était un peu vague. C'est la fille de M. Jourdain qui doit épouser le fils du Grand Turc.

italienne. » Il se passa cinq ou six jours avant que l'on représentât cette pièce pour la seconde fois (1), et pendant ces cinq jours, Molière, tout mortifié, se tint caché dans sa chambre. Il appréhendait le mauvais compliment du courtisan prévenu. Il envoyait seulement Baron à la découverte, qui lui rapportait toujours de mauvaises nouvelles.

« Toute la Cour était révoltée. Cependant on joua cette pièce pour la seconde fois. Après la représentation, le roi, qui n'avait point encore porté son jugement, eut la bonté de dire à Molière : « Je ne vous ai point parlé de votre pièce à la première représen-« tation, parce que j'ai appréhendé d'être séduit par la manière « dont elle avait été représentée ; mais, en vérité, Molière, vous « n'avez encore rien fait qui m'ait plus diverti, et votre pièce « est excellente. » Molière reprit haleine au jugement de Sa Majesté, et aussitôt il fut accablé de louanges par les courtisans, qui tout d'une voix répétaient tant bien que mal ce que le Roi venait de dire à l'avantage de la pièce. « Cet homme-là est inimitable, disait le même duc de *** ; il y a une *vis comica* dans tout ce qu'il fait que les anciens n'ont pas aussi heureusement rencontrée que lui. » (Grimarest, *Vie de Molière*, 1705.).

Ainsi se releva la comédie en danger ; à la ville, il n'y eut aucune hésitation : le public vint volontiers voir cette pièce avec les ornements qui l'accompagnaient (2).

---

(1) En réalité, il n'y eut que trois jours.

(2) Le registre des recettes en fait foi. Mais il peut bien se faire que les bons bourgeois allassent au théâtre pour jouir à leur tour de ce qui avait été imaginé pour la Cour. Robinet a bien soin d'insister sur l'identité du spectacle donné au Palais-Royal et de celui qu'on avait pu voir à Chambord. Il dit :

Que, par grâce singulière,
Mardi, l'on y donne au public
De bout en bout et ric à ric,
Son charmant *Bourgeois gentilhomme*,
C'est-à-dire presque tout comme
A Chambord et dans Saint-Germain
L'a vu notre grand souverain
Mêmes avecques des entrées
De ballet les mieux préparées,
D'harmonieux et grands concerts,
Et tous les ornements divers
Qui firent de ce gai régale
La petite oie à la royale.

(Robinet, *Lettre* du 22 novembre 1670.)

Le quatrième ouvrage, composé pour la Cour dans cette période, après les trois dont nous venons de parler, est *Psyché* (6 janvier 1671). La *Gazette* du 31 dit de cette pièce : « Le 24, Leurs Majestés retournèrent en cette ville [Paris], où elles ont continué plusieurs soirs le divertissement du grand Ballet dansé au palais des Tuileries dans la salle des machines, auquel il ne se peut rien ajouter pour la magnificence des décorations, le nombre des changements, la beauté du sujet, l'excellence

## 4° Du « *Bourgeois gentilhomme* » au « *Malade imaginaire* » (*1670-1673*).

Au milieu de tant d'occupations imposées par le roi, Molière n'oublie pas la verve à laquelle il avait dû ses premiers succès (1), ni la grande comédie à laquelle il revient avec *les Femmes savantes*.

---

des concerts, et pour toutes les autres choses qui rendent ce spectacle digne de la plus belle Cour du monde. »

Cette *tragédie-ballet* (ainsi porte le sous-titre) n'est pas de Molière seul. Le libraire apprend au lecteur quelle fut la division du travail : « Cet ouvrage n'est pas tout d'une main. M. Quinault a fait les paroles qui s'y chantent en musique, à la réserve de la plainte italienne (qui est de Lulli). M. de Molière a dressé le plan de la pièce et réglé la disposition, où il s'est plus attaché aux beautés et à la pompe du spectacle qu'à l'exacte régularité. Quant à la versification, il n'a pas eu le loisir de la faire entière. Le carnaval approchait, et les ordres pressants du Roi, qui se voulait donner ce magnifique divertissement plusieurs fois avant le carême, l'ont mis dans la nécessité de souffrir un peu de secours. Ainsi il n'y a que le prologue, le premier acte, la première scène du second et la première du troisième, dont les vers soient de lui. M. Corneille a employé une quinzaine au reste ; et par ce moyen Sa Majesté s'est trouvée servie dans le temps qu'elle l'avait ordonné. »

(1) *Les Fourberies de Scapin* (24 mai 1671) sont une pure comédie d'intrigue, d'une gaieté exubérante.

A Paris...
On ne parle que d'un Scapin,
Qui surpasse défunt l'Espiègle (*a*),
(Sur qui tout bon enfant se règle)
Par ses ruses et petits tours,
Qui ne sont pas de tous les jours ;
Qui vend une montre à son maître
Qu'à sa maîtresse il doit remettre,
Et lui jure que des filous
L'ont prise, en le rouant de coups ;
Qui des loups-garous lui suppose,
Dans un dessein qu'il se propose
De lui faire, tout à son gré,
Rompre le cou sur un degré ;...
Qui boit certain bon vin qu'il a,
Puis accuse de ce fait-là
La pauvre et malheureuse ancelle (*b*)
Que, pour lui, le maître querelle (*c*) ;
Qui sait deux pères attraper
Et par des contes bleus duper,
Si qu'il en escroque la bourse
Qui de leurs fils est la ressource (*d*).

(Robinet, *Lettre en vers à Monsieur*, 30 mai 1671.)

Pradon défend avec raison la pièce contre Boileau :

« M. de Molière n'était pas là si défiguré qu'on ne le pût encore reconnaître facilement. J'avoue qu'il n'a pas prétendu faire dans *Scapin* une satire fine comme dans *le Misanthrope*. *Scapin* est une plaisanterie qui a cependant son sel et ses agréments, comme *le Mariage forcé* ou *les Médecins*. » (Pradon, *Nouvelles remarques sur tous les ouvrages du sieur D**** (*Despréaux*), 1685, p. 36.)

*La Comtesse d'Escarbagnas* est à peine une pièce. Ce sont des scènes destinées à introduire une *pastorale* (perdue) et des entrées pour le *Ballet des Ballets* (2 dé-

(*a*) Allusion à *Till Ulenspiegel*, roman allemand traduit dès le XVIe siècle en français.

(*b*) Suivante.

(*c*) Les trois exemples précédents sont tirés de la scène III de l'acte II.

(*d*) Allusion aux scènes VI et VII de l'acte II.

## *Les Femmes savantes (11 mars 1672).*

Reprenant un sujet qu'il avait déjà esquissé à son arrivée à Paris dans *les Précieuses ridicules*, Molière, après avoir longtemps médité sa pièce et soigné l'exécution (le privilège est du 31 décembre 1670), donna le 11 mars 1672 *les Femmes savantes.* Comme pour beaucoup d'autres comédies, Molière avait d'abord lu sa pièce chez des particuliers : elle fut lue chez La Rochefoucauld et Retz (1).

Au théâtre elle fut bien accueillie. Pourquoi? Est-ce que le public s'intéressait à la question sérieuse que posait Molière : la question de l'éducation des femmes? Il ne paraît pas. Ce qui fait pour nous aujourd'hui l'intérêt essentiel et toujours vivant de la comédie ne fut pas senti des contemporains. Ici, comme précédemment, nous voyons que le génie de Molière dépasse son époque.

Mais il sait bien aussi comment on gagne le succès immédiat. Deux jours avant la représentation, il prononça une harangue pour annoncer sa pièce et se défendre des applications qu'on en pourrait faire (2). C'était une réclame habile. Outre qu'il assurait ainsi sa tranquillité par ce désaveu public et anticipé, il alléchait la curiosité des spectateurs qui voudraient malgré tout reconnaître les gens.

Molière ne niait d'ailleurs que pour la forme, par prudence. Il y avait des personnalités dans sa comédie, et on n'en a jamais douté :

---

cembre 1671) à Saint-Germain. Molière la joua ensuite sur son théâtre avec succès. Robinet célèbre ainsi cette esquisse :

Au reste, Molière l'unique,
Molière qui fait la nique
Par son comique à tous auteurs,
Y joue, avec tous les acteurs
Qui composent sa compagnie,
Une pièce de son génie,
Qui, pleine de gais agréments,
Fait des susdits pompeux fragments
Toute la liaison et l'âme,
Je vous assure, en belle gamme.

(Robinet, *Lettre en vers*, 20 février 1672.)

(1) C'est Mme de Sévigné qui nous l'apprend : « M. de la Rochefoucauld voulait que j'allasse chez lui entendre une comédie de Molière ; mais en vérité, j'ai refusé tout plaisir, et me voilà à mon devoir, avec la joie et la tristesse de vous écrire. » (*Lettre à sa fille*, 1er mars 1672.) « Nous tâchons d'amuser notre cher cardinal [de Retz]... Molière lui lira samedi *Trissotin* qui est une fort plaisante pièce. » (*Lettre* du 9 mars 1672). Cette dernière lecture eut lieu sans doute le lendemain de la première représentation : il fallait distraire le cardinal que ses infirmités retenaient chez lui.

(2) *Mercure Galant*, mars 1672, p. 213.

Trissotin (peut-être Tricotin aux premières représentations) est l'abbé Cotin ; Vadius, Ménage. Quant aux femmes savantes, il est ici encore plus douteux que pour *les Précieuses ridicules* que le poète ait songé à l'Hôtel de Rambouillet. Le récit suivant est tout à fait controuvé, puisque Mme de Rambouillet est morte sept ans avant la pièce :

### ★ Il ne s'agit pas de Mme de Rambouillet :

**101.** « Molière a joué dans *les Femmes savantes* l'Hôtel de Rambouillet qui était le rendez-vous de tous beaux esprits. Molière y eut un grand accès, et y était fort bien venu ; mais lui ayant été dit quelques railleries piquantes de la part de Cotin et de Ménage, il n'y mit plus le pied, et joua Cotin sous le nom de Trissotin, et Ménage sous le nom de Vadius, qui, à ce que l'on prétend, eurent une querelle à peu près semblable à celle que l'on voit si plaisamment dépeinte dans *les Femmes savantes*. Cotin avait introduit Ménage chez Mme de Rambouillet. Ce dernier allant voir cette dame après la première représentation des *Femmes savantes*, où elle s'était trouvée, elle ne put s'empêcher de lui dire : « Quoi ! Monsieur, vous souffrirez que « cet impertinent de Molière nous joue de la sorte ? » Ménage ne lui fit point d'autre réponse que celle-ci : « Madame, j'ai vu « la pièce, elle est parfaitement belle, on n'y peut rien trouver « à redire, ni à critiquer. » (*Carpentariana*, p. 55, éd. 1724, Paris, in-12.)

On ne peut retenir de ce récit que l'attitude de Ménage qui refuse de se reconnaître en Vadius (1). Le *Menagiana* est plus exact : il semble aussi penser que les savantes représentent des personnes qu'on pourrait nommer. Ménage fait exprès de croire au démenti de Molière :

### ★ Cotin et Ménage :

**102.** « On dit que les *Femmes savantes* de Molière sont MMes de.... et l'on me veut faire accroire que je suis le savant

(1) Peut-être aussi le fait de la rencontre et de la dispute de Molière et de Cotin, auxquelles fait allusion le *Mercure Galant* : « Bien des gens font des applications de cette comédie, et une querelle de l'auteur, il y a environ huit ans, avec un homme de lettres qu'on prétend être représenté par M. Trissotin a donné lieu à ce qui s'est publié. » (Mars 1672, p. 212 et 213.)

qui parle d'un ton doux. Ce sont choses cependant que Molière désavouait. Mais le Trissotin de cette même comédie est l'abbé Cotin, jusque-là que Molière fit acheter un de ses habits pour le faire porter à celui qui faisait ce personnage dans sa pièce. La scène où Vadius se brouille avec Trissotin, parce qu'il critique le sonnet sur la fièvre qu'il ne sait pas être de Trissotin, s'est passée véritablement chez M. B... Ce fut M. D... qui la donna à Molière. » (*Menagiana*, t. II. p. 13, éd. 1713.)

Les initiales désignent Gilles Boileau et son frère Despréaux, et ce renseignement est confirmé par le *Bolæana* :

**103.** « Ce fut M. Despréaux qui fournit à Molière l'idée de la scène des *Femmes savantes*, entre Trissotin et Vadius. La même scène s'était passée entre Gilles Boileau, frère du satirique, et l'abbé Cotin. Molière était en peine de trouver un mauvais ouvrage pour exercer sa critique ; et M. Despréaux lui apporta le propre sonnet de l'abbé Cotin, avec un madrigal du même auteur, dont Molière sut si bien faire son profit dans sa scène incomparable. » (*Bolæana*, XIX, p. 26, t. V. éd. Saint-Marc.)

Les procédés de composition de Molière sont donc toujours les mêmes : emprunt direct à la réalité et généralisation de la peinture ; Trissotin est le type du pédant et Vadius du lourd érudit. Mais il se trouve qu'ici l'on peut dire qui Molière a voulu peindre, et que le choix de ces modèles satisfait, au moins pour Cotin, un désir de vengeance déjà ancien (1).

Le demi-scandale que causait cette comédie était peut-être nécessaire pour lui donner l'attrait que Molière n'avait pas voulu chercher dans les effets d'un comique grossier. La pièce est plus élevée encore que *le Misanthrope*, si l'on considère les caractères, le comique et le style. Aussi voyons-nous que c'est sur ces points que se porte l'at-

---

(1) Cotin, attaqué par Boileau, en lui répondant lança plus d'un trait contre Molière dans la *Satire des Satires* (1666) :

J'ai vu de mauvais vers sans blâmer le poète :
J'ai lu ceux de Molière et ne l'ai point sifflé...
Puis, donnant à ses vers une digne matière,
Comme un de ses héros, il [Despréaux] encense Molière !...
Je ne puis d'un farceur me faire un demi-dieu.
A ses vers empruntés [ceux de Despréaux] la Béjar applaudit,
Il règne sur Parnasse, et Molière l'a dit.

tention des critiques éclairés, d'ailleurs amis de Molière, le Père Rapin et Bussy-Rabutin (1). Voici les lettres qu'ils échangent :

★ **Lettre du Père Rapin :**

**104.** « Je vous envoie, Monsieur, *les Femmes savantes* de Molière. Vous y trouverez des caractères qui plairont et des choses naturelles. La querelle des deux auteurs, le caractère du mari qui est gouverné et veut paraître le maître ont quelque chose d'admirable, aussi bien que le caractère des deux sœurs. Le ridicule des femmes savantes n'est pas tout à fait poussé à bout, il y a d'autres ridicules plus naturels dans ces femmes, que Molière a laissé échapper, et ce n'est pas le plus beau. Néanmoins, à tout prendre, vous serez content : je ne laisse pas de vous en demander votre avis. » (Le Père Rapin, *Lettre à Bussy*, 15 mars 1673.)

★ **Lettre de Bussy-Rabutin :**

**105.** « Pour la comédie des *Femmes savantes*, je l'ai trouvée un des plus beaux ouvrages de Molière ; la première scène des deux sœurs est plaisante et naturelle ; celle de Trissotin et des savantes, le dialogue de Vadius et de Trissotin, le caractère de ce mari qui n'a pas la force de résister aux volontés de sa femme et qui fait le méchant quand il ne la voit pas ; ce personnage d'Ariste, homme de bon sens et plein d'une droite raison, tout cela est incomparable. Cependant, comme vous remarquez fort bien, il y avait d'autres ridicules à donner à ces savants, plus naturels que ceux que Molière leur a donnés. Le personnage de Bélise est une faible copie d'une des femmes de la comédie des *Visionnaires ;* il y en a d'assez folles pour croire que tout le monde est amoureux d'elles ; mais il n'y en a point qui entreprennent de le persuader à leurs amants malgré eux.

« Le caractère de Philaminte avec Martine n'est pas naturel ; il n'est pas vraisemblable qu'une femme fasse tant de bruit et enfin chasse sa servante parce qu'elle ne parle pas bien français ; et il l'est moins encore que cette servante, après avoir dit mille méchants mots, comme elle doit dire, en dise de fort bons et d'extraordinaires, comme quand Martine dit :

---

(1) Cf. p. 336, note 1.

L'esprit n'est point du tout ce qu'il faut en ménage,
Les livres cadrent mal avec le mariage.

« Il n'y a pas de jugement à faire dire le mot *cadrer* par une servante qui parle fort mal, quoiqu'elle puisse avoir du bon sens.

« Mais enfin, pour parler juste de cette comédie, les beautés en sont grandes et sans nombre, et les défauts rares et petits. » (Bussy-Rabutin, *Lettre au P. Rapin*, 11 avril 1673.)

La conclusion de Bussy, pour être vieille, n'en est pas moins juste; nous ne saurions dire autre chose.

## *Le Malade imaginaire (10 février 1673).*

A la dernière pièce de Molière s'attache un souvenir particulièrement émouvant : on sait qu'en jouant cette pièce pleine d'une verve extraordinaire, aussi admirable de bouffonnerie que d'observation psychologique et de vérité triste, Molière, qui poursuivait là encore les médecins et leur art, fut à la quatrième représentation saisi du mal qui l'emporta en quelques heures.

Ce contraste tragique est exprimé avec émotion, quoique en mauvais style, par le journaliste qui si souvent avait annoncé les succès de Molière :

### ★ La mort de Molière :

**106.** Notre vrai Térence françois,
Qui vaut mieux que l'autre cent fois,
Molière, cet incomparable
Et de plus en plus admirable,
Attire aujourd'hui tout Paris
Par le dernier de ses écrits,
Où d'un *Malade imaginaire*
Il nous dépeint le caractère
Avec des traits si naturels
Qu'on ne peut voir de portraits tels.
La Faculté de médecine
Tant soit peu, dit-on, s'en chagrine,
Et... Mais qui vient en ce moment
M'interrompre si hardiment ?
O Dieux ! j'aperçois un visage
Tout pâle et de mauvais présage !

« Qu'est-ce, Monsieur ? vite parlez :
Je vous vois tous les sens troublés...
— Vous les allez avoir de même.
— Hé comment ? Ma peine est extrême :
Dites vite. — Molière... — Eh bien,
Molière... — A fini son destin.
Hier, quittant la comédie,
Il perdit tout soudain la vie. »
Serait-il vrai ? Cléon, adieu :
Pour rimer je n'ai plus de feu.
Non, la plume des doigts me tombe,
Et sous la douleur je succombe.
A l'extrême chagrin par ce trépas réduit,
Je mis fin à ces vers, en février le dix-huit.
(Robinet, *Lettre* du 18 février 1673.)

La pièce avait été entreprise pour le roi afin de « le délasser de ses nobles travaux ». C'est une comédie-ballet. Mais elle fut pourtant jouée à la ville et Molière n'eut pas le temps de la représenter devant le roi.

Cette dernière comédie est aussi la plus forte attaque que le poète ait lancée contre un art auquel il ne croyait pas. On lui a reproché et la nature des plaisanteries qu'il se permet, et l'injustice de ses critiques.

La Bruyère songeait évidemment à cette pièce lorsqu'il écrivait :

**★ La nature du comique :**

**107.** « Il peut y avoir un ridicule si bas et si grossier, ou même si fade et si indifférent, qu'il n'est ni permis au poète d'y faire attention, ni aux spectateurs de s'en divertir. Le paysan ou l'ivrogne fournit quelques scènes à un farceur ; il n'entre qu'à peine dans le vrai comique : comment pourrait-il faire le fond ou l'action principale de la comédie ? Ces caractères, dit-on, sont naturels. Ainsi, par cette règle, on occupera bientôt tout l'amphithéâtre d'un laquais qui siffle, d'un malade dans sa garde-robe, d'un homme ivre qui dort ou qui vomit : y a-t-il rien de plus naturel? » (La Bruyère, *Des Ouvrages de l'esprit*, n° 52, 1690.)

Sganarelle peut être le paysan ou l'ivrogne. A coup sûr Argan est le malade dans sa garde-robe. La délicatesse est en effet souvent

froissée par les spectacles ou les paroles que cette pièce fait voir ou entendre ; il en est de même plusieurs fois dans le théâtre de Molière. Mais ne le reprochons pas à Molière : il a masqué par là, en particulier dans sa dernière pièce, ce que le sujet pouvait parfois avoir de pénible et de sombre. De plus, c'est une habitude dont il n'est pas responsable ; on voyait pis dans Scarron (1) ; les mœurs et le langage, malgré les Précieuses, n'étaient pas alors aussi raffinées ou hypocrites qu'aujourd'hui.

Guy Patin, qui avait vu sans s'indigner qu'on se moquât de certains de ses confrères, n'aurait peut-être pas supporté qu'on ridiculisât la Faculté elle-même et ses cérémonies. Le frère d'un médecin, en tout cas, adressa à Molière le reproche de passer les bornes permises :

**★ Les attaques contre les médecins :**

**108.** « On peut dire qu'il se méprit un peu dans cette dernière pièce et qu'il ne se contint pas dans les bornes du pouvoir de la comédie ; car au lieu de se contenter de blâmer les mauvais médecins, il attaqua la médecine en elle-même, la traita de science frivole et posa pour principe qu'il est ridicule à un homme de vouloir en guérir un autre. » (CHARLES PERRAULT, *Hommes illustres*, 1696, t. I, p. 170, éd. 1701.)

Si nous songeons à ce qu'était la médecine au temps du poète comique, nous qui avons vu combien elle s'est transformée en abandonnant ses méthodes erronées et absurdes, nous avons moins d'étonnement que n'en pouvaient avoir les gens du XVII[e] siècle. Peut-être même quelques travers repris par Molière ne seraient-ils pas disparus, parce qu'ils sont humains. Pourtant nous devons bien dire que déjà au XVII[e] siècle la médecine connaissait quelques remèdes sûrs, qui aux mains de médecins intelligents pouvaient avoir de bons effets. Si Molière était désabusé pour ce qui le concernait du secours qu'il devait attendre de cet art ou de cette science, devait-il le lui faire payer par tant d'injustes attaques ?

## LE STYLE DE MOLIÈRE.

Nous avons vu à plus d'une reprise les critiques louer le style des comédies qu'ils examinaient. Ils en admiraient la force comique, l'élégance, la poésie. Et ils avaient raison.

---

(1) Don Japhet d'Arménie est arrosé du contenu d'un pot très malodorant.

Pourtant quelques reproches furent adressés à Molière. Nous avons déjà indiqué que la prose de certaines pièces est semée de vers. Ménage le trouve mauvais :

**★ Le mélange de vers dans la prose :**

**109.** « Généralement parlant, la prose de Molière est ampoulée, poétique, remplie d'expressions précieuses et toute pleine de vers. Le *Sicilien*, par exemple, est une petite comédie toute tissue de vers non rimés, de six, de cinq ou de quatre pieds. » (*Menagiana*, t. I, p. 45, note, éd. 1713.)

Plus larges qu'au XVIIe siècle, nous goûtons ce parfum de poésie qu'un rythme presque régulier donne à la prose du *Sicilien* ou de *l'Avare*.

La facilité même de Molière que Boileau admirait et enviait entraîne comme conséquence parfois un peu de négligence, et ce même Boileau marque ces faiblesses et les excuse en partie :

**★ Négligence de Molière :**

**110.** « Selon lui [Boileau], Molière pensait toujours juste ; mais il n'écrivait pas toujours juste, parce qu'il suivait trop l'essor de son premier feu, et qu'il lui était impossible de revenir sur ses ouvrages. » (*Bolæana*, XIX, p. 23, t. V, éd. Saint-Marc.)

**111.** « M. Despréaux trouvait la prose de Molière plus parfaite que sa poésie, en ce qu'elle était plus régulière et plus châtiée, au lieu que la servitude des rimes l'obligeait souvent à donner de mauvais voisins à des vers admirables. » (*Ibid.*, XX, p. 28.)

La dernière critique de Boileau peut s'appliquer à tous les poètes, et à Boileau en particulier ; il est certain que chez Molière on trouve souvent de ces formules de remplissage que la *Satire II* condamne ou des embarras de construction qu'explique, sans les justifier toujours, la hâte de l'auteur.

On est allé plus loin encore.

La Bruyère, tout en voyant dans Molière un feu, une naïveté, une plaisanterie, une portée morale qu'on ne trouve pas dans Térence, supérieur par la pureté, la politesse, l'élégance du style, écrit :

**★ Critique de La Bruyère :**

**112.** « Il n'a manqué à Molière que d'éviter le jargon et le barbarisme, et d'écrire purement. » (La Bruyère, *Des Ouvrages de l'esprit*, 1689, n° 38, 4e éd.)

Bayle reprend les termes de La Bruyère (1). Fénelon à son tour blâme le style de Molière.

**★ Critique de Fénelon :**

**113.** « En pensant bien, il parle souvent mal, il se sert des phrases les plus forcées et les moins naturelles (2). Térence dit en quatre mots, avec la plus élégante simplicité, ce que celui-ci ne dit qu'avec une multitude de métaphores qui approchent du galimatias. J'aime bien mieux sa prose que ses vers... Mais en général, il me paraît, jusque dans sa prose, ne parler point assez simplement pour exprimer toutes les passions. » (Fénelon, *Lettre à l'Académie*, ch. vii, 1715.)

Ces critiques peuvent avoir de la justesse. Les incohérences dans les métaphores non seulement ne sont pas rares, mais encore sont habituelles au xviie siècle, et en particulier chez Molière qui écrit vite (3).

Mais quelques défauts épars ne détruisent pas ce qu'il y a de naturel et de puissant dans la langue riche de Molière.

Enfin les fautes de langue et l'absence de naturel qu'on reprend, sont le plus souvent des traits de caractère, et par conséquent ajoutent au naturel de la peinture.

---

(1) « Il se donnait trop de liberté d'inventer de nouveaux termes et de nouvelles expressions ; il lui échappait fort souvent des barbarismes. » (*Dictionnaire critique* : article *Poquelin*.)

(2) Parmi ces phrases non naturelles, un grand nombre sont précieuses. Bien que Molière ait attaqué la préciosité, il n'en a pas moins subi l'influence. On pourrait aussi noter l'influence, volontaire parfois lorsqu'il s'agit de parodies, mais involontaire souvent, du style tragique, naturelle chez un acteur qui jouait Corneille et les autres tragiques aussi fréquemment que la comédie.

(3) On en cite d'étranges dans des pièces pourtant longuement travaillées.

Et pour moins que cela le poids d'une cabale
Embarrasse les gens dans un fâcheux dédale.
(*Tartuffe*, V, iii, vers 1705 et 1706.)

Le poids de sa grimace où brille l'artifice
Renverse le bon droit et tourne la justice.
(*Misanthrope*, V, i, vers 1498 et 1499.)

Mainte plaisanterie de Molière a pu être jugée grossière, forcée. C'est ainsi que dans *l'École des Femmes* on lui reprochait le *tarte à la crème* et les *enfants par l'oreille* d'Agnès. Le poète présente très justement dans sa défense cette raison qu'on doit étendre à bien d'autres cas :

★ **Les bons mots :**

**114.** « Pour ce qui est des *enfants par l'oreille*, ils ne sont plaisants que par réflexion à Arnolphe ; et l'auteur n'a pas mis cela pour être de soi un bon mot, mais seulement pour une chose qui caractérise l'homme, et peint d'autant mieux son extravagance, puisqu'il rapporte une sottise triviale qu'a dite Agnès comme la chose la plus belle du monde, et qui lui donne une joie inconcevable. » (MOLIÈRE, *Critique de l'École des Femmes*, sc. VII).

De même le jargon des paysans dans *Don Juan*, des picards, gascons, suisses dans *M. de Pourceaugnac*, les barbarismes de Martine dans *les Femmes savantes* sont des traits de vérité. C'est avec raison qu'on a répondu à La Bruyère et à tous ceux qui ont suivi son avis au XVIII^e^ et au XIX^e^ siècle :

★ **Le jargon :**

**115.** « Richelet (1), Furetière (2), toute l'Académie (3) a donc grand tort de nous proposer le *barbare* Molière comme le modèle des beaux esprits et de le citer dans ces dictionnaires fameux, riches trésors de notre langue ? Qui croirons-nous, ou M. de La Bruyère, seul de son opinion, ou tous les académiciens juges équitables et éclairés ? J'ai regardé avec eux ce prétendu jargon de Molière comme un secret recherché pour mieux peindre la nature... Un paysan, un valet ne doivent pas parler aussi exactement qu'un homme qui postule une place à l'Académie. » (*Sentiments critiques sur les « Caractères » de M. de La Bruyère*, 1701.)

Malgré toutes les attaques dont ce style a été l'objet, si l'on ne peut lui donner la délicatesse subtile, qualité du talent estimable, on ne peut lui ôter le relief, la verve drue et forte, l'originalité variée, qualités du génie.

---

(1) Dictionnaire de Richelet, première édition, 1680.
(2) Dictionnaire de Furetière (cause de son exclusion de l'Académie), 1690.
(3) Dictionnaire de l'Académie, première édition, 1694.

# CHAPITRE VII

## BOILEAU

**(1636-1711)**

I. Le caractère de Boileau. — Ses amitiés et sa vie de jeunesse. — Sa liberté à la Cour. — Sa candeur. — Sa générosité. — Sa vie à Auteuil.

II. Boileau satirique et critique. — Les griefs des ennemis de Boileau : Cotin, Chapelain, Boursault, Desmarets de Saint-Sorlin, Pradon, Bonnecorse, Ch. Perrault, Regnard. — Apologie de la satire ; modération et qualités de Boileau.

III. L' « Art poétique » (1674). — Les attaques de Desmarets. — Justification de Boileau : l'imitation des anciens. — Les lectures du poème.

IV. Les dernières œuvres de Boileau. — Le *Lutrin* (1674-1683). — Le burlesque. — Les personnalités. — La *Satire sur les Femmes* (1692). — Son succès et ses critiques. — Défense d'Arnauld. — L'*Epître sur l'Amour de Dieu* (1695). — Les approbations : Bossuet. — Jésuites et Jansénistes. — La *Satire sur l'Equivoque*.

V. Le style de Boileau. — Lenteur du travail. — Rareté de l'inspiration. — Supériorité de son style. — Ses défauts. — La versification.

VI. Jugements généraux. — Bussy-Rabutin, abbé de la Chambre, La Bruyère, Valincour.

### LE CARACTÈRE DE BOILEAU.

On connaît le tableau que La Fontaine trace au début de *Psyche* de l'amitié qui unissait « quatre amis, dont la connaissance avait commencé par le Parnasse ». Il nous les peint ne regardant pas plus « les Muses que le plaisir, admirant les beautés de Versailles, et discutant sur la nature du tragique et du comique ». Cette société idéale où « l'envie, la malignité ni la cabale n'avaient de voix » comprenait La Fontaine (*Polyphile*), Racine (*Acante*), Chapelle (*Gélaste*) et enfin Boileau (*Ariste*). Le caractère du dernier est brièvement indiqué : « il était sérieux sans être incommode ».

Ceci fut écrit vers 1669 et représente un moment ou une face du caractère de Boileau. Jeune, il était plus vif; vieux, il donna mainte preuve de la sincérité et de la bonté de son cœur.

Boileau ne dédaigna pas les amusements de la jeunesse, et tout en sermonnant Racine, il l'accompagna dans plus d'une de ses équipées. Le cabaret les voyait souvent :

### ★ Les fréquentations de Boileau jeune :

**1.** « Dans la place du cimetière Saint-Jean, à Paris, il y avait alors un traiteur fameux, chez qui s'assemblaient tous les jours ce qu'il y avait de jeunes seigneurs des plus spirituels de la Cour, avec MM. Despréaux, Racine, La Fontaine, Chapelle, Furetière et quelques autres personnes d'élite, et cette troupe choisie avait une chambre particulière du logis qui leur était affectée... Dans ce célèbre réduit ils inventaient mille ingénieuses folies. » (Brossette, note du vers 12 de l'*Épigramme contre Saint-Sorlin.*)

Déjà célèbres, ils n'avaient pas cessé leurs fredaines :

**2.** « Votre frère est à Saint-Germain, et il est entre Ninon et une comédienne, Despréaux sur le tout : nous lui faisons une vie enragée. Dieux, quelle folie ! » (Mme de Sévigné, *Lettre à Mme de Grignan*, 18 mars 1671.)

Son esprit moqueur se manifestait par toutes sortes de plaisanteries, et particulièrement par l'imitation ridicule des travers extérieurs.

### ★ Son talent de mime :

**3.** « Notre auteur possédait dans un grand degré de perfection le talent de contrefaire toutes sortes de gens. Il savait si bien prendre le ton de voix, l'air, le geste, et toutes les manières des personnes qu'il voulait copier, qu'on s'imaginait les voir et les entendre. Étant jeune avocat, il n'allait au Palais que pour observer les manières de plaider des autres avocats et pour les contrefaire quand il était avec ses amis. Il en faisait autant à l'égard des prédicateurs et des comédiens. » (Brossette, *Commentaire de la « Satire IX »*, vers 125.)

Que dirons-nous de cet auteur si sérieux et que deux siècles nous ont appris à respecter, si nous le voyons faire le « pitre » devant le roi ?

Voici en effet ce que rapporte Louis Racine :

4. « Boileau ayant entrepris de contrefaire un homme qui venait d'exécuter une danse fort difficile, il exécuta avec précision cette même danse, quoiqu'il n'eût jamais appris à danser (1). » (Louis Racine, *Mémoires sur la vie de Jean Racine*, t. I, p. 224-25.)

D'autres fois, il faisait preuve d'une intempérance de langage bien étrange si l'on ne pensait qu'un satirique a tous les droits. En tout cas le fait montre l'indépendance de Boileau que la faveur du roi flattait, mais n'asservissait pas :

**★ Sa liberté de langage à la Cour :**

5. « Ils [Racine et Boileau] s'entretenaient un jour avec elle [Mme de Maintenon] de la poésie, et Boileau déclamant contre le goût de la poésie burlesque, qui avait régné autrefois, dit dans sa colère : « Heureusement, ce misérable goût est passé, et on ne lit plus Scarron, même dans les provinces. » Son ami chercha promptement un autre sujet de conversation et lui dit, quand il fut seul avec lui : « Pourquoi parlez-vous devant elle de Scarron ? Ignorez-vous l'intérêt qu'elle y prend? — Hélas ! non, reprit-il, mais c'est toujours la première chose que j'oublie quand je la vois. »

Malgré cette remontrance il eut encore la même distraction au lever du roi. On y parlait de la mort du comédien Poisson. « C'est une perte, dit le roi, il était bon comédien. — Oui, reprit Boileau, pour faire Don Japhet ; il ne brillait que dans ces misérables pièces de Scarron. » Mon père lui fit signe de se taire, et lui dit en particulier : « Je ne puis donc paraître avec vous à la Cour, si vous êtes toujours si imprudent. — J'en suis honteux, lui répondit Boileau, mais quel est l'homme à qui il n'échappe jamais une sottise? » (Louis Racine, *Mémoires sur la vie de Jean Racine*, t. I, p. 297.)

---

(1) Il contrefit aussi tous les comédiens et Molière lui-même présent.

Boileau ne fut jamais un courtisan bien habile, bien qu'il ait loué le roi dans plus d'une de ses pièces. Il avait trop de raideur. Il sut cependant se faire estimer du roi lui-même qui le consultait à l'occasion (1) et le soutint comme candidat à l'Académie contre La Fontaine (1683) ; il sut aussi se faire aimer : son amitié avec Racine, l'influence réciproque qu'ils eurent l'un sur l'autre, la correspondance pleine de renseignements précieux qu'ils échangeaient lorsqu'ils étaient séparés sont trop connues pour que nous insistions sur ce point (2).

Dans cette liaison, ce qu'on voit dominer, et c'est là un trait tout opposé à ceux que nous avons marqués jusqu'ici, c'est la candeur. Elle ressort par exemple nettement de cette lettre :

### ★ Sa candeur :

**6.** « ... Si des gens un peu sensés s'opiniâtraient de dessein formé à blâmer la meilleure chose que j'ai écrite, je leur résisterais d'abord avec assez de chaleur; mais je sens bien que peu de temps après je conclurais contre moi, et que je me dégoûterais de mon ouvrage. » (BOILEAU, *Lettre à Racine*, 2 juin 1693.)

Mathieu Marais, qui le connut dans les dernières années de sa vie, définit ainsi son caractère:

**7.** « C'est un homme d'une innocence des premiers temps et d'une droiture de cœur admirable, doux et facile, et qu'un enfant tromperait. On ne croirait jamais que c'est là ce grand satirique. Le portrait qu'il a fait de lui-même dans l'*Épître à ses vers* ne peut être plus ressemblant (3). » (MATHIEU MARAIS,

---

(1) Cf. notre chap. VI, nº 43.

(2) Naturellement leurs ennemis tournaient en ridicule cette pure et sincère amitié. Ils y voyaient le complot de deux auteurs ambitieux, de deux « arrivistes » comme nous dirions aujourd'hui. Ainsi Bonnecorse, en travestissant leurs noms, dit :

> Mais dans leurs vains discours Lutrigot et Garrine,
> Après avoir blâmé les plus honnêtes gens,
> L'un pour l'autre à l'envi prodiguaient leurs encens.
> Les vers de Lutrigot n'étaient que des merveilles,
> Garrine était divin et valait cent Corneilles.
>
> (*Lutrigot*, ch. II, p. 23).

Voyez encore notre ch. VIII, nº 8.

(3) *Epître X*, vers 80-92.

*Journal et Mémoires* : Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, t. IX, p. 5.)

Cet homme « si doux et facile » aimait à faire le bien, et l'on sait comment un ancien ennemi de Boileau, Boursault, nous a instruits de deux de ses bonnes actions :

★ **Sa générosité** :

8. « M. Patru, de l'Académie française, qui avait beaucoup de mérite et peu de bien, étant persécuté par d'inflexibles créanciers, qui voulaient faire vendre publiquement sa bibliothèque, M. Despréaux, qui en fut averti, l'acheta, pour empêcher qu'on ne lui fît l'affront de la déplacer, et la laissa à M. Patru pour en jouir le reste de sa vie, comme si elle eût toujours été à lui. » (Boursault, *Lettres nouvelles accompagnées de fables*, Paris, 1697, in-12, p. 465.)

9. « M. Despréaux, ayant appris à Fontainebleau qu'on venait de retrancher la pension que le roi donnait au grand Corneille, courut avec précipitation chez Mme de Montespan, et lui dit que le roi, tout équitable qu'il était, ne pouvait, sans quelque injustice, donner pension à un homme comme lui, qui ne commençait qu'à monter sur le Parnasse, et l'ôter à un autre qui depuis si longtemps était arrivé au sommet ; qu'il la suppliait, pour l'honneur de Sa Majesté, de lui faire plutôt retrancher la sienne, qu'à un homme qui le méritait infiniment mieux ; et qu'il se consolerait plus facilement de n'en avoir point que de voir un si grand poète que Corneille cesser de l'avoir. Il parla si avantageusement du mérite de Corneille, et Mme de Montespan trouva sa manière d'agir si honnête, qu'elle lui promit de la faire rétablir et lui tint parole. Quoique rien ne soit plus beau que les poésies de M. Despréaux, je trouve que les actions que je viens de dire sont encore plus belles. » (Boursault, *Ibid.*)

Ajoutons encore les sentiments et les liaisons jansénistes de Boileau, qu'il ne se souciait pas de dissimuler, et nous sommes bien loin du coureur de cabarets qu'il fut dans sa jeunesse ; on conçoit que Racine, devenu sage lui aussi et père de famille sévère, recommande à son fils un tel commerce pour les raisons qu'il exprime et pour celles que nous venons de voir :

**★ Agrément de son commerce :**

**10.** « M. Despréaux a eu un talent qui lui est particulier, et qui ne doit point vous servir d'exemple ni à vous ni à qui que ce soit. Il n'a pas seulement reçu du ciel un génie merveilleux pour la satire ; mais il a encore avec cela un jugement excellent, qui lui fait discerner ce qu'il faut louer et ce qu'il faut reprendre. S'il a la bonté de vouloir s'amuser avec vous, c'est une des grandes félicités qui vous puissent arriver, et je vous conseille d'en bien profiter en l'écoutant beaucoup et en décidant peu avec lui (1). » (Racine, *Lettre à son fils Jean-Baptiste*, 3 juin 1693.)

Gardons-nous pourtant de nous représenter un Boileau confit en dévotion. L'esprit chez lui ne perd pas ses droits, ni le désir de bien vivre. Il avait su se ménager une agréable retraite où il recevait fort bien :

**★ Sa retraite à Auteuil :**

**11.** « Il est heureux comme un roi dans sa solitude ou plutôt dans son hôtellerie d'Auteuil. Je l'appelle ainsi parce qu'il n'y a point de jour où il n'y ait quelque nouvel écot, et souvent deux ou trois qui ne se connaissent pas trop les uns les autres. Il est heureux de s'acommoder ainsi de tout le monde. Pour moi, j'aurais cent fois vendu la maison. » (Racine, *Lettre à son fils*, 24 juillet 1698.)

Un passage charmant d'une lettre adressée au grand Arnauld nous fait assister à ces conversations vives et même malicieuses :

**★ Ses conversations :**

**12.** « Il y a des Jésuites qui me font l'honneur de m'estimer et que j'estime et honore aussi beaucoup. Ils me viennent voir dans ma solitude d'Auteuil, et ils y séjournent même quelquefois. Je les reçois du mieux que je puis ; mais la première convention que je fais avec eux, c'est qu'il me sera permis

(1) Brossette et Monchesnay ont bien suivi ce conseil : l'un en a tiré son *Commentaire* de Boileau, l'autre le *Bolæana*.

dans nos entretiens de vous louer à outrance. J'abuse souvent de cette permission, et l'écho des murailles de mon jardin a retenti plus d'une fois de nos contestations à votre sujet. La vérité est pourtant qu'ils tombent sans peine d'accord de la grandeur de votre génie, et de l'étendue de vos connaissances. Mais je leur soutiens, moi, que ce sont là vos moindres qualités; et que ce qu'il y a de plus estimable en vous, c'est la droiture de votre esprit, la candeur de votre âme, et la pureté de vos intentions. C'est alors que se font les grands cris. Car je ne démords point sur cet article, non plus que sur celui des *Lettres au Provincial*, que, sans examiner qui des deux partis au fond a droit ou tort, je leur vante toujours comme le plus parfait ouvrage de prose qui soit en notre langue (1). Nous en venons quelquefois à des paroles assez aigres. A la fin néanmoins tout se tourne en plaisanterie : *ridendo dicere verum quid vetat* (2)? Ou, quand je les vois trop fâchés, je me jette sur les louanges du R. P. de la Chaize, que je révère de bonne foi, et à qui j'ai en effet tout récemment encore une très grande obligation. » (Boileau, *Lettre à Arnauld*, juin 1694.)

Ce caractère aimable et sociable s'assombrit, il est vrai, dans les dernières années du satirique, lorsque, ayant vendu sa maison d'Auteuil, vieux, malade, il resta seul de tous les grands écrivains de son siècle et vit une nouvelle génération auprès de qui « les Chapelains étaient des soleils » (3) et pour qui il n'était plus qu'un ancêtre.

### BOILEAU SATIRIQUE ET CRITIQUE.

A voir les choses de loin, il nous semble que Boileau a dû jouir dès le début de l'autorité qu'il a eue auprès d'un groupe d'amis

---

(1) Cf. le chapitre sur Pascal, nº 36.

(2) Qu'est-ce qui empêche de dire la vérité en riant ? (Horace, *Satires*, I, I, 24.)

(3) « Quoique M. Despréaux ait attaqué ma *Cyropédie* dans son *Lutrin*, je n'ai pu lui en vouloir du mal. Il me dit un jour en parlant de ses *Satires* : « N'est-il pas vrai, Monsieur Charpentier, que j'aurai un grand compte à rendre devant Dieu, d'avoir traité de froids rimeurs les Chapelains, les Cotins, les Cassagnes, etc... ? Si ces pauvres poètes-là vivaient encore, ne seraient-ils pas *des soleils*, auprès de ceux que nous avons aujourd'hui ? » (*Carpentariana*, p. 222, éd. 1724, Paris, in-12.)

d'abord, puis au XVIIIe siècle auprès de tous. Il n'en est rien. Aucun écrivain ne souleva de telles haines et de telles discussions : le genre qu'il avait choisi, la satire, y était pour quelque chose, mais il se trouva qu'il ne fut jamais d'accord qu'avec un très petit nombre de gens. Ses premières satires sont dirigées contre les auteurs de la génération qui précède la sienne : d'où une violente bataille. Ses derniers ouvrages importants (*Réflexions critiques sur Longin*) s'en prennent à une génération plus jeune que la sienne, fière des succès obtenus au point de préférer les modernes aux anciens : nouvelle lutte où Boileau compte peu de partisans (il est vrai qu'ils font honneur au parti), et toujours les injures et les accusations les plus vives sont lancées contre notre satirique.

### ★ Les griefs des ennemis de Boileau :

Les mêmes reproches reviennent perpétuellement sous la plume des adversaires de Boileau : 1° absence de raison valable dans ses critiques : il s'en prend aux auteurs estimés de tout le monde ; 2° il ne se borne pas à critiquer : il insulte et outrage, et s'en prend à l'homme même ; 3° il n'a pas d'originalité, copie effrontément les satiriques anciens ; il est incapable de faire œuvre créatrice. L'on pourra voir ces arguments revenir sans cesse dans les textes réunis ici :

### ★ Cotin :

**13.** Mon inclination me défendait d'écrire ;
Mais le cadet Boileau (1) me force à la satire.
Lui qu'on ne voit jamais dans le sacré vallon,
Veut trancher du Phébus et faire l'Apollon ;
Lui que l'on ne connaît qu'à cause de son frère,...
Ce malheureux sans nom, sans mérite et sans grâce
Se place en conquérant au sommet du Parnasse ;
Il descend de la nue, et la foudre à la main,
Tonne sur Charpentier, tonne sur Chapelain (2)...
Que s'il ne me tient pas pour un original,
Je n'ai pas, comme lui, copié Juvénal,
Je n'ai pas comme lui, pour faire une satire,
Pillé dans les auteurs ce que j'avais à dire...

---

(1) Despréaux avait un frère, Gilles Boileau, plus âgé que lui, alors connu parmi les hommes de lettres.

(2) Cotin fait allusion au *Discours au Roi* (1665) où ils sont unis.

Qu'on ne m'accuse point de caprice et de haine :
La simple vérité coule avecque ma veine ;
Je dis mon sentiment, je ne suis point menteur :
J'appelle Horace Horace, et Boileau traducteur.
(Cotin, *Despréaux ou la Satire des Satires*, 1666.)

Cotin avait des raisons personnelles pour en vouloir à Boileau, et il criait fort contre lui (1). Chapelain n'en avait pas de moins bonnes; le procédé de Despréaux à son égard ne fut pas très délicat: dans les lectures qu'il fit des satires où il attaquait le poète de *la Pucelle,* pour éviter les représailles, il les attribuait à un honnête homme de Caen. Chapelain s'en plaignit, et le ton de sa lettre marque vivement la différence qu'il y a à cette date aux yeux du monde entre un Chapelain et un Boileau :

★ **Chapelain** :

**14.** « Monsieur, quand sur ce que vous m'aviez fait l'honneur de m'écrire touchant ces bouffonneries infâmes que mes envieux avaient composées contre moi, je vous mandai à qui le nommé Despréaux les attribuait en les récitant, j'eus bien de la peine à croire que M. Delasson, qui m'était aussi inconnu que moi à lui, eût pu avoir une aussi indigne tentation que celle de vouloir tourner en ridicule un homme qui a vieilli dans quelque estime, et dont le genre de vie a toujours été fort éloigné de donner prise sur lui de ce côté-là, un homme, dis-je, que sans vanité les têtes couronnées, les princes et les princesses, les cardinaux et les ministres d'État ont considéré comme digne de leur approbation et de leurs bienfaits. Je ne vous le mandai aussi que comme une chose dont la malignité du farceur se prétendait couvrir, voyant par la honte que les gens de la première qualité lui en firent que les rieurs

(1) Il criait fort, mais en vain. Après les traits de Boileau, et le coup de massue porté par Molière dans *les Femmes savantes*, le pauvre abbé ne fit plus parler de lui et mourut ignoré. Bayle écrit avec raison : « Je ne sais si la mémoire de Cotin sera jamais réhabilitée : j'en doute un peu, car les traits dont M. Despréaux l'a percé sont tournés d'une manière que tout le monde les sait par cœur, et les applique à tout propos. Cela fomente et perpétue la prévention, de sorte qu'on ne sera guère disposé à examiner les ouvrages de Cotin, ou à leur rendre justice quand même ils méritaient au fond quelques éloges. » (Bayle, *Réponse aux questions d'un provincial*, ch. xxix, p. 553, t. III, éd. 1737.)

n'étaient pas pour lui, et que l'aveu du libelle lui pourrait attirer une distribution qui serait bien autrement la risée du monde que ses impertinentes compositions, ceux qui lui parlaient étant tout propres à l'en châtier sur-le-champ sans m'en demander avis et même contre mon intention...

« Ce que je vous supplie au reste de croire, mais de bien croire, c'est que j'ai assez de grandeur de courage pour regarder au-dessous de moi tous ces traits envenimés que me tire la basse canaille et la vilaine envie des poétastres affamés. La philosophie et le christianisme m'y ont endurci l'esprit et je ne sens non plus la piqûre que s'ils ne m'étaient point lancés. » (Chapelain, *Lettre à M. de Grentemesnil*, à Caen, 13 mars 1665.)

Les attaques contre « le mieux renté des beaux esprits » ne cessèrent pas ; Chapelain fit mieux que de se plaindre, il agit : en 1672, il fit révoquer le privilège obtenu par Barbin pour les œuvres de Boileau (*Satires* et *Art poétique*) et l'on a la lettre de remerciement qu'il adressa à Colbert (4 avril 1672) (1). Ne nous hâtons pas de blâmer Chapelain : Boileau en usa de même avec Boursault et fit interdire la représentation de sa comédie *la Satire des Satires* (1669) dont les critiques sont pourtant modérées, se mitigent même d'éloges :

★ **Boursault** :

**15.** Qu'a-t-il fait jusqu'ici qu'exciter des murmures ?
Insulter des auteurs et rimer des injures ?
Quelle honteuse gloire et quel plaisir brutal,
De ne pouvoir bien faire à moins de faire mal ?
A quelle homme d'honneur a-t-il vu sa manie ?
Qui jamais à médire a borné son génie ?
Quand d'un si grand génie on a l'esprit doué,
Sur la même matière est-on toujours cloué ?
A la satire seule est-il beau qu'on s'amuse ?
Et n'en peut-on sortir sans égarer sa muse ?...
Si l'*Astrate* qu'il blâme est un monstre à ses yeux,

(1) Cf. Clément, *Lettres, Instructions et Mémoires de Colbert*, t. V, p. 145, et Révillout, *La légende de Boileau : Revue des langues romanes*, 1893, nº 4, p. 560.

Comme il est du métier, il devrait faire mieux.
Mais je pense, ma foi, qu'il ne l'ose entreprendre.

(BOURSAULT, *La Satire des Satires*, scène VI, *Œuvres*, p. 32, t. II, éd. 1725.)

**16.** Quand il aura plus d'âge et les yeux mieux ouverts,
Pour venger ceux qu'il choque il relira ses vers ;
Devenu raisonnable, et ravi qu'on le croie,
Il fera son chagrin de ce qui fait sa joie,
Et sentira dans l'âme un déplaisir secret
D'avoir pu si bien faire, et d'avoir si mal fait.

(BOURSAULT, *Ibid.*, sc. VII, fin.)

Après Cotin, Chapelain et Boursault, Boileau choqua très vivement un vieil auteur qui avait touché à tout, non sans succès parfois, et qui par ses théories sur le poème épique préluda à la querelle des Auciens et des Modernes : c'est Desmarets de Saint-Sorlin (1), auquel Boileau répond sans le nommer au troisième chant de l'*Art poétique*. A son tour, Saint-Sorlin composa des dialogues où il passa en revue tous les ouvrages de Boileau parus ; la critique est minutieuse, parfois juste, comme nous le verrons par certaines citations (2) ; mais le plus souvent elle reprend les arguments ordinaires contre Boileau.

### ★ Desmarets de Saint-Sorlin :

DORANTE.

**17.** Jamais il ne connut ni le divin transport,
Ni des inventions l'ingénieux effort.
Sur le vent qui le porte avec joie il s'assure :
Mais si de son recueil une juste censure
Lui marquait ses défauts de sens et de savoir,
Que par manque de goût jamais il n'a pu voir,

(1) Né en 1595, mort en 1676, Desmarets composa une comédie *les Visionnaires* (1637) dont Molière s'est souvenu pour le caractère de Bélise dans *les Femmes savantes ;* des tragédies, par ordre de Richelieu, aux gages de qui il était ; un poème épique, *Clovis* (1673), dont la préface engagea la querelle du merveilleux chrétien ou païen ; il se jeta enfin dans le mysticisme et des polémiques avec les Jansénistes. L'ouvrage dont nous tirons nos citations lui est attribué avec la collaboration de l'abbé Testu et du duc de Nevers.

(2) Elle ne fit pourtant pas beaucoup de bruit, et ne semble avoir servi qu'à Boileau qui se corrigea d'après ses observations, et à Perrault qui en reprit les arguments : « La critique que M. Desmarets a faite des œuvres de Boileau n'a pas fait grand tort à ce fameux satirique. » (BAYLE, *Lettre à son frère aîné*, 3 août 1675.)

Sa troupe de flatteurs serait toute confuse,
Et l'on verrait pâlir sa résonnante Muse.
Au milieu de l'encens dont il est parfumé,
Tout à coup dans la honte il serait abîmé.

PHILÈNE.

Il n'entendit jamais la fine raillerie.
Il semble être toujours en colère, en furie.
Sa Muse en son bas rang devrait se contenir :
Et sur tout par justice il devrait s'abstenir
De donner des leçons en forme de satire
A ceux qui mieux que lui dans leur temps ont fait rire.
Mais il donne ses lois, comme si l'Étourneau
Voulait par son langage enseigner tout oiseau,
Et prétendait surtout défendre par ses règles
Le chant aux rossignols et le grand vol aux aigles.

(DESMARETS, *La Défense du Poème héroïque*, avec quelques remarques sur les œuvres satiriques du sieur D*** : *Deuxième Dialogue* (fin), p. 21, 1674, in-4°.)

**18**. « Dans toute cette satire de l'homme et des animaux, il semble ennuyeusement vouloir épuiser son sujet, sans art quelconque (1) ; comme la sixième *Satire* (qui est toute des incommodités de Paris, tant dans les maisons que dans les rues) n'est qu'une longue amplification de ce que dit Horace des incommodités de la ville de Rome, quand il était obligé d'aller de sa maison à une autre qui en était éloignée. Mais notre auteur prétend de quelques plats qu'il a pris dans Horace nous faire un ample festin, et il nous embarrasse, nous accable et nous étourdit de tous les embarras, accablements et bruits de Paris, lesquels il veut dire tous sans en oublier un seul, pensant faire merveilles que d'épuiser les matières par une fausse fécondité. Mais ce n'est pas être bon poète que de tout dire, et que de fatiguer le lecteur en pensant le faire rire. Il faut qu'un poète en laisse plus à penser qu'il n'en a dit. Cependant il nous fera une grande leçon dans son *Art poé-*

---

(1) *Satire VIII.*

*tique*, mais tirée des anciens, qu'il ne faut pas épuiser les sujets, et que l'esprit rassasié rebute ce qui est de trop. » (*Ibid...*; *Troisième Dialogue*, p. 48.)

★ **Raisons du succès de Boileau :**

DORANTE.

**19.** « Je ne puis assez admirer comment il a pu avoir tant d'approbateurs.

PHILÈNE.

« Il n'est pas difficile d'en dire les raisons, dont la première a été son artifice de lire hardiment en divers lieux et de mendier des suffrages longtemps avant que de faire imprimer. C'est ce que ne font point les grands génies qui exposent en secret leurs ouvrages à la lecture des bons juges, comme Horace qui se contentait de peu de lecteurs qui fussent de bon goût. La seconde a été la médisance qui était le sujet de ses satires, laquelle plaît d'abord à tous, et qui, étant bien reçue, engage ensuite les esprits à soutenir l'approbation qu'ils lui ont donnée. La troisième a été d'avoir fait valoir la grande peine qu'il avait à faire des vers, pour faire juger de leur excellence par la grandeur de sa difficulté à les faire : au lieu que cette difficulté ne venait que de manque de génie, car c'est le génie qui rend les choses faciles. Et la quatrième raison a été que la plupart de ceux qui l'écoutaient ont confondu l'esprit d'Horace et d'autres, avec le sien, et ont pris comme venant de sa source, tout ce qu'il prononçait et dont il recevait la louange comme si elle lui eût appartenu, n'ayant pas de génie pour en mériter par lui-même, et étant réduit à aller servilement aux emprunts de tous côtés pour revêtir sa misère. » (*Ibid...*; *Sixième Dialogue*, p. 128.)

Qui pourrait s'étonner de voir Pradon, rival de Racine, essayer d'abaisser aussi Boileau, composer des *Remarques sur les « Satires »*, et recourir toujours aux mêmes griefs?

★ **Pradon :**

**20.** Ce chantre sans vigueur, sans art et sans génie,
Qui des accords qu'il note ignore l'harmonie ;

N'est qu'un mélancolique, un farouche hibou,
Qui pour voir la lumière osa quitter son trou,
Qui, faux imitateur d'Horace et de Lucile,
Infecta le public des vapeurs de sa bile,
Et qu'on ne voit paré que de vols déguisés,
De morceaux recousus et d'ornements usés.
(Pradon, *Épître à Alcandre*, en tête du *Triomphe de Pradon*, Lyon, 1684.)

**21.** On voit le même esprit animer sa satire ;
Il s'en sert seulement pour mordre et pour médire,
Et toujours par caprice et jamais par raison,
Verse indifféremment son fiel et son poison.
Ah ! qu'il le fait beau voir lorsqu'il s'enfle et se guinde,
Ce Corbeau déniché des Montfaucons du Pinde
Faire tout retentir de ses croassements,
Et des morts immortels ronger les ossements !
(*Ibid.*)

Vers le même moment Bonnecorse compose tout un poème burlesque pour se moquer de Boileau, qu'il appelle *Lutrigot*. L'œuvre est précédée d'une *Épître* où il résume les reproches adressés au poète satirique :

✶ **Bonnecorse :**

**22.** Voulez-vous que le peuple achète vos ouvrages,
Choquez des gens d'honneur presque à toutes les pages,
Quoique tout en soit faible et soit dit sottement,
Vous passerez d'abord pour un esprit charmant.
Ce livre court la ville, et chacun le veut lire.
Pourquoi non ? Son auteur ne songe qu'à médire.
Il remplit tous ses vers de bizarres transports,
Il blâme insolemment les vivants et les morts ;
Cet esprit toujours vain, gâté par ses caprices,
Se fait une vertu du plus lâche des vices ;
Il s'admire, il se flatte, il se croit sans défauts,
Son livre n'a pourtant qu'un tas de brillants faux ;
Il confond sans sujet, sans esprit et sans grâce
Le fiel de Juvénal avec le sel d'Horace ;

Des fautes qu'on y trouve à l'examiner bien
On ferait un volume aussi gros que le sien.
De censurer autrui faut-il donc qu'il se pique ?
Il pourrait beaucoup mieux employer sa critique :
Car au lieu de s'en prendre à tant de beaux esprits,
Il n'a qu'à travailler sur ses propres écrits.
Ses partisans peut-être auront droit de me dire
Que je ne connais pas le fin de la Satire,
Que sa prose et ses vers brillent de cent beautés ;
Non, je n'ignore point ses belles qualités,
Et même je le crois avec toute la terre
Autant historien qu'il est homme de guerre. »

(BONNECORSE, *Lutrigot : Épître à Damon*, p. 9, Marseille, 1686.)

Quand la lutte entre Boileau et Perrault s'ouvrit, celui qui le premier introduisit des arguments personnels et des traits de satire, c'est Boileau, avec son dédain pour le *Saint Paulin*. Piqué, Perrault composa une *Apologie des Femmes* qui prend le contre-pied de la *Satire sur les Femmes*, et la fit précéder d'une longue préface où Boileau est malmené.

Il le reprend de suivre les anciens, mais au nom d'idées nouvelles inspirées par son système ; il lui reproche d'être toujours satirique, c'est-à-dire non chrétien, et de n'avoir jamais rien chanté par lui-même :

**★ Ch. Perrault :**

**23.** « L'auteur de la *Satire* agit toujours sur un principe qui est bien faux, et capable de faire faire bien des fautes. Il s'imagine qu'on ne peut manquer en suivant l'exemple des anciens : et parce qu'Horace et Juvénal ont déclamé contre les femmes d'une manière scandaleuse et en des termes qui blessent la pudeur, il s'est persuadé d'être en droit de faire la même chose, ne considérant pas que les mœurs d'aujourd'hui sont bien différentes de celles du temps de ces deux poètes..

« Sur le même principe, il croit toujours qu'il peut maltraiter dans ses *Satires* ceux qu'il lui plaira. La raison a beau lui crier sans cesse que l'équité naturelle nous défend de faire à autrui ce que nous ne voulons pas qui nous soit fait à nous-mêmes, cette voix ne l'émeut point, et il lui suffit qu'Horace en ait usé d'une autre manière...

« De voir toujours revenir sur les rangs Chapelain, Cotin, *Pradon*, *Coras* et plusieurs autres, c'est la chose du monde la plus ennuyeuse et la plus dégoûtante...

« Puisqu'il paraît avoir une si grande soif de réputation, et qu'elle va jusqu'à ne pouvoir souffrir le peu que j'en ai (car l'auteur du *Saint Paulin* (1) lui tient au cœur, quelque mal qu'il en dise de tous côtés), que ne compose-t-il un ouvrage purement de lui, où il n'y ait point de médisance, et qui plaise par la seule beauté de son génie. Pourquoi, au lieu de se renfermer, comme il fait, dans la peinture de ce qu'il y a de laid dans les hommes, ne s'occupe-t-il à célébrer les vertus que le Ciel leur a données? Au lieu de voler toujours terre à terre, comme un corbeau qui va de charogne en charogne, que ne s'élève-t-il comme un aigle vers les grandes et hautes matières... Tant qu'il ne fera que des *Satires* comme celles qu'il nous a données, Horace et Juvénal viendront toujours revendiquer plus de la moitié des bonnes choses qu'il y aura mises. Chapelain, Quinault, Cassagne et les autres qu'il aura nommés prétendront aussi qu'une partie de l'agrément qu'on y trouve vient de la célébrité de leur nom, qu'on se plaît à y voir tourner en ridicule. La malignité du cœur humain qui aime tant la médisance et la calomnie, parce qu'elles élèvent secrètement celui qui lit au-dessus de celui qu'elles abaissent, dira toujours que c'est elle qui fait trouver tant de plaisir dans les ouvrages de M. Despréaux, et que s'ils étaient lus avec les yeux que donne la charité, il s'en faudrait beaucoup qu'on y trouvât les mêmes charmes, pour ne rien dire de plus. Il est vrai qu'il a si peu réussi quand il a voulu traiter des sujets d'un autre genre que ceux de la Satire, qu'il pourrait y avoir de la malice à lui donner ce conseil. » (Perrault, Préface de l'*Apologie des Femmes*, 1694.)

Ces opinions sur Boileau persistent jusqu'à la fin de sa vie ; Regnard compose, avant qu'il meure, *le Tombeau de M. B. D*, imagine qu'il se repent de ses fautes et de ses écrits et lui fait dire :

---

(1) Poème de Perrault. Voyez la fin de l'*Ode sur la prise de Namur*.

**★ Regnard :**

24. Mais, désirant mourir en poète chrétien,
Je déclare en public que je veux que l'on rende
Ce qu'à bon droit sur moi Juvénal redemande :
Quand mon livre en serait réduit à dix feuillets,
Je veux restituer les larcins que j'ai faits ;
Si de ces vols honteux l'audace était punie,
Une rame à la main j'aurais fini ma vie.
Las d'être un simple auteur entêté du latin,
Pour imposer aux sots, je traduisis Longin ;
Mais j'avoue, en mourant, que je l'ai mis en masque,
Et que j'entends le grec aussi peu que le basque.
Surtout, de noirs remords mon esprit agité
Fait amende honorable au beau sexe irrité :
Au milieu des pédants nourri toute ma vie,
J'ignorais le beau monde et la galanterie ;
Et le cœur d'une Iris pleine de mille attraits
Est une terre australe où je n'allai jamais (1).
(Regnard, *Le Tombeau de M. B. D.*, Satire.)

Ces attaques ne cessent même pas avec la mort de Boileau ; la *Bibliothèque choisie* de Le Clerc contient un long pamphlet où l'on reproche au satirique sa conduite à l'égard de Huet, évêque d'Avranches (2), et l'on termine par ce portrait peu flatté :

**★ Le coup de pied de l'âne :**

25. « C'est à eux [les admirateurs de Despréaux] d'examiner de bonne foi s'ils trouveront dans M. Despréaux ce génie divin, cet esprit sublime et de belles et grandes choses sorties de sa bouche. Rien de tout cela ; au contraire, un esprit sombre et sec, plaisantant d'une manière chagrine, stérile ; ennuyeux par ses redites importunes, des idées basses, bourgeoises,

(1) La pièce se termine par l'*Epitaphe* de Boileau dont les derniers vers sont :

Si par malheur un jour son livre était perdu,
A le chercher bien loin, passant, ne t'embarrasse :
Tu le retrouveras tout entier dans Horace.

(2) A propos du sublime d'un passage de la *Genèse : Fiat lux et lux facta est.*

presque toutes tirées de l'enceinte du Palais; un style pesant, nulle aménité, nulles fleurs, nulles lumières, nuls agréments, autres que ceux que la malignité des hommes leur fait trouver dans la médisance ; une humeur noire, envieuse, outrageuse, misanthrope, incapable de louer, telle qu'il la reconnaît lui-même... Quelque ostentation de savoir qu'il ait affectée, elle n'impose pas aux connaisseurs, qui aperçoivent bientôt dans ses écrits une érudition mince et superficielle. On aurait du moins attendu d'un académicien un style châtié et des expressions correctes, et c'est ce qu'on ne trouve pas. Pour conclusion, si la vaine confiance et la présomption des suppôts satiriques ne leur permettent pas de reconnaître cette peinture, du moins aura-t-elle servi à mettre en évidence leur entêtement et leur mauvais goût. » (*Réponse à l'Avertissement qui a été ajouté à la nouvelle édition des œuvres de M. Despréaux, envoyée de Paris à l'auteur de la B. C.* (*Bibliothèque choisie*), p. 64-82, 1713, t. 26.)

Après tant d'attaques qui semblent ne devoir rien laisser de l'œuvre satirique et critique de Boileau, il est bon d'entendre quelque autre son de cloche pour remettre les choses au point.

Boileau n'a pas entrepris ses luttes à la légère, et il a été soutenu par Molière et Racine, dont l'idéal littéraire concordait avec le sien. Il s'est aussi défendu lui-même ; la *neuvième Satire* contient à la fois les objections de ses ennemis et les réponses qu'il y a faites. Toutes ne sont pas d'égale valeur : en fait, il n'a pas toujours distingué suffisamment l'homme d'honneur du poète. Mais il a en général raison de réclamer le droit de critiquer les auteurs publiquement. C'est aussi ce qu'Arnauld expose fortement à Perrault dans sa réponse à la préface de l'*Apologie des Femmes*.

### ★ Apologie de la Satire :

26. «... Je veux examiner avec vous s'il est coupable de médisance à l'égard des poètes. C'est ce que je vous avoue ne pouvoir comprendre. Car tout le monde a cru jusques ici qu'un auteur pouvait écrire contre un auteur, remarquant les défauts qu'il croyait avoir trouvés dans ses ouvrages, sans passer pour médisant, pourvu qu'il agisse de bonne foi, sans lui imposer, et sans le chicaner, lors surtout qu'il ne reprend que

de véritables défauts... Les guerres entre les auteurs passent pour innocentes, quand elles ne s'attachent qu'à la critique de ce qui regarde la littérature, la grammaire, la poésie, l'éloquence; et que l'on n'y mêle point de calomnies et d'injures personnelles. Or, que fait autre chose M. Despréaux à l'égard de tous les poètes qu'il a nommés dans ses Satires, Chapelain, Cotin, Pradon, Coras, et autres, sinon d'en dire son jugement, et d'avertir le public que ce ne sont pas des modèles à imiter? Ce qui peut être de quelque utilité pour faire éviter leurs défauts, et peut contribuer même à la gloire de la nation, à qui les ouvrages d'esprit font honneur quand ils sont bien faits ; comme, au contraire, ç'a été un déshonneur à la France d'avoir fait tant d'estime des pitoyables poésies de Ronsard...

« On doit avoir du respect pour le jugement du public, et quand il s'est déclaré hautement pour un auteur ou pour un ouvrage, on ne peut guère le combattre de front et le contredire ouvertement, qu'on ne s'expose à en être maltraité... Jugez par là, Monsieur, de ce que vous devez espérer du mépris que vous tâchez d'inspirer pour les ouvrages de M. Despréaux dans votre préface. Vous n'ignorez pas combien ce qu'il a mis au jour a été bien reçu dans le monde, à la Cour, à Paris, dans les provinces, et même dans tous les pays étrangers où l'on entend le français. Il n'est pas moins certain que les bons connaisseurs trouvent le même esprit, le même art et les mêmes agréments dans ses autres pièces que dans ses Satires. Je ne sais donc, Monsieur, comment vous vous êtes pu promettre qu'on ne serait point choqué de vous en voir parler d'une manière si opposée au jugement du public?... Comment n'avez-vous donc pas vu que de dire, comme vous faites, que ce qui fait trouver ce plaisir est la malignité du cœur humain, qui aime la médisance et la calomnie, c'est attribuer cette méchante disposition à tout ce qu'il y a de gens d'esprit à la Cour et à Paris ? » (ARNAULD, *Lettre à M. Perrault*, 5 mai 1694.)

Une qualité que les défenseurs de Boileau lui accordent tous, c'est la modération : il critique sans injure; les polémistes en général ne s'interdisent pas les violences :

★ **Modération de Boileau :**

27. « Les Satires même qui avaient toujours été un égout de saletés ont pris par le moyen de M. Despréaux un caractère de pudeur qui est pour le moins aussi admirable que l'esprit, le tour, le sel et les agréments que ce poète y a fait glisser... (1). Juvénal et Horace sont bien éloignés de ce degré de perfection. » (Bayle, *Nouvelles de la République des lettres*, juin 1684, p. 363.)

Boileau plagiaire des Latins, disaient les Cotin et ses pareils. Boileau supérieur aux anciens, disent les admirateurs (2).

★ **Qualités de Boileau :**

28. « M. Spanheim, envoyé de l'électeur de Brandebourg près de Sa Majesté, reconnaissant que c'est sur le modèle des anciens auteurs latins tels que Lucilius, Horace, Perse et Juvénal, que les satiriques modernes dans la France, dans l'Italie et ailleurs ont formé leurs ouvrages, a prétendu faire un acte de justice de dire : que non seulement la France l'emporte sur ses voisins pour la satire, mais qu'elle le dispute avec l'ancienne Rome. Il ajoute que si la gloire de l'invention en est due à Lucilius, celle de l'avoir égalé ou surpassé à ceux qui le suivirent, la gloire d'y avoir excellé soit par la beauté et la facilité des vers, soit par un sens droit et juste, soit par une licence qui a ses bornes et ses bienséances requises, n'en peut être contestée à M. Despréaux. » (Baillet, *Jugements des Savants*, t. IV, p. 371, éd. 1725.)

---

(1) A Port-Royal, c'est-à-dire dans un milieu d'inspiration tout opposée, on loue Boileau « d'avoir asservi aux lois de la pudeur la plus scrupuleuse un genre de poésie qui jusques à lui n'avait emprunté presque tous ses agréments que des charmes dangereux que la licence et le libertinage offrent aux cœurs corrompus... L'équité, la droiture et la bonne foi présidèrent à toutes ses actions. » (*Supplément au nécrologe de Port-Royal*, cité par L. Racine : *Mémoires sur la vie de Jean Racine*, t. I, p. 350.)

Relativement au dernier jugement, on raconte qu'il se démit d'un bénéfice qu'il avait, et restitua aux pauvres tout ce qu'il lui avait rapporté.

(2) Ch. Perrault lui-même, avant d'être réconcilié avec Boileau, dit dans les *Parallèles* qu' « il y a dans les *Satires* une infinité de choses de son invention, très excellentes et beaucoup meilleures que celles qu'il a tirées d'Horace ». Mais le besoins de la thèse qu'il soutient lui font dire que Boileau a eu tort d'imiter Horace, car on ne l'admire que là où il se sépare de son modèle (*4e Dialogue*).

Enfin on voit en lui l'homme dont le goût sûr indique avec une justesse infaillible ce qu'il faut accueillir ou rejeter.

**29.** « Je ne le représente ici que comme un critique, mais des plus difficiles et en même temps des plus fins et du meilleur goût d'entre ceux qui font aujourd'hui ce métier.

« Ceux qui le conversent disent qu'on l'entend souvent décharger son chagrin contre toutes sortes de livres, et particulièrement contre ceux qui se sont faits en ces derniers temps, et qui se font encore tous les jours. Ils se plaignent même de ce qu'il ne paraît ne reconnaître de bons livres que ceux qui sortent de la plume d'un très petit nombre d'auteurs d'élite, qu'il semble parfois réduire à l'unité, prétendant que les autres qui se mêlent d'écrire ne font bien ou mal qu'autant qu'ils approchent ou qu'ils s'éloignent de ces modèles ; mais qu'au reste on peut appeler M. Despréaux l'*homme du bon sens* par excellence.

« Un illustre écrivain des pays étrangers (1) dit qu'il a le sens droit et juste ; un autre (2) témoigne qu'il a l'odorat très subtil et le goût fort délicat ; d'autres (3) enfin disent qu'on trouve dans la censure qu'il a faite de nos poètes français la liberté et la naïveté des anciens aussi bien que leur goût.

« De sorte que nous avons de quoi féliciter notre nation de savoir par son moyen le discernement qu'on peut faire de ceux qu'on doit estimer d'avec ceux qu'on peut négliger. » (Baillet, *Ibid.*, t. II, p. 52, éd. 1725.)

## L' « ART POÉTIQUE ».

Après avoir rompu mainte lance contre le mauvais goût et les écrivains sans mérite que la mode prônait, Boileau se décida à définir l'idéal littéraire qui lui paraissait le meilleur. S'inspirant à la fois des préceptes et des modèles des anciens, y ajoutant, au moins pour la tragédie et pour la comédie (4), des exemples que lui fournissaient les plus illustres contemporains, il donna les

(1) Ezech. Spanh. in *Jul. Cæsar* præfat. (*Note de Baillet.*)
(2) Anonyme allemand Bibliogr. (*Id.*)
(3) *Nouvelles de la République des Lettres.* (*Id.*)
(4) Il parle de la tragédie d'après Racine, et reconnaît que Molière a connu la cour et la ville, qu'il faut peindre dans la comédie.

règles de la poésie. Mais ses préceptes sont encore souvent mêlés de traits satiriques : il dit parfois ce qu'il faut faire, comme le père d'Horace (1), en montrant les mauvais exemples. Aussi ses ennemis continuent leur polémique. Desmarets est le porte-parole (2). Il reproche d'abord au théoricien son incompétence : avoir écrit des *Satires* n'est pas un titre suffisant pour édicter des règles relatives à tous les genres.

**★ Orgueil et pédantisme de l'entreprise :**

**30.** « Pour le guérir de sa présomption excessive, il est besoin de lui faire connaître qu'il n'est pas si grand poète qu'il pense ; car la parfaite poésie demande tant de talents divers, tant de connaissances et tant d'expériences, que ce n'est pas un fruit de la jeunesse... Il faut avoir fait autre chose que des satires avant que de donner des préceptes aux poètes. Horace, avant que de faire son *Art poétique* en faveur des jeunes Pisons, avait fait des odes admirables ; et il a bien fait voir que la satire n'est pas une poésie, quand il a dit :

Neque si quis scribat uti nos...

« On commence par la satire, on la poursuit, et on la finit comme on veut. Il n'y a ni règle, ni invention, ni ordre, ni élévation d'esprit, ni ce qu'on appelle transport poétique : tout cela ne convient point à la satire. Il a beau s'y relever parfois en termes, pour faire croire qu'il est poète, ce n'est point là le lieu de s'élever, il faut qu'il retombe toujours dans le bas, et il ne doit point le quitter...

« Si la comédie des *Visionnaires* était encore sur le point d'être conçue, on y pourrait ajouter un assez plaisant personnage, d'un Docteur Écolier, qui voudrait enseigner à faire ce qu'il n'a jamais fait, et ce qu'il ne saurait faire ; qui prétendrait se mettre au-dessus de tous les poètes en disant du mal de tous ; qui pour se faire estimer un esprit sublime aurait cru qu'il suffirait de traduire un ancien traité du sublime...

« On a jugé à propos de défendre la poésie héroïque contre les rêveries d'un tel docteur, et de faire une légère censure de

---

(1) Horace, *Satires*, I, IV, vers 106 sq.
(2) Voyez plus haut, p. 410, note 1.

toutes ses satires : car on ne peut donner un autre nom à toutes les œuvres de son recueil, puisqu'il n'y a ni *Épître*, ni *Art poétique*, ni *Lutrin* qui ne soit une satire. » (Desmarets, *La Défense du Poème héroïque*, Préface, 1674.)

Naturellement, on veut lui retirer toute originalité ; il s'est borné dit-on, à traduire Horace :

### ★ Absence d'originalité :

31. « Il faut considérer premièrement s'il ne devait pas plutôt intituler cette pièce : *Traduction de l'« Art poétique » d'Horace, de Vida et quelques autres, égayées par quelques Satires contre quelques poètes français tant du siècle passé que du présent.* Il faut considérer encore que ces préceptes ne peuvent servir que pour des écoliers ; car pour les autres poètes, il n'y en a point qui ne les aient appris et qui ne sachent aussi bien que lui des choses si belles, mais si communes. Et quand il veut mêler des préceptes de sa façon, c'est comme qui voudrait mêler du fer avec de l'or et ferait fondre le tout ensemble pour en faire une statue. Mais ce qui est de plus admirable en lui est comment il a voulu mettre au jour de si bons avis tirés des auteurs, pour le soin que l'on doit avoir de corriger, de ne rien mettre de superflu, de n'épuiser point les sujets, de choisir des amis sincères et habiles, qui connaissent bien les fautes, et qui n'en pardonnent aucune, puisqu'il lime si mal plusieurs de ses vers, et qu'il se corrige si peu ou si mal ; puisque ayant quelques amis de bon sens, il les croit si rarement, ou puisque les croyant il ne peut changer en mieux ce qu'ils ont condamné. Car il ne manque pas d'amis judicieux, qui aiment ce qu'il a de bon, voudraient, pour autoriser l'estime qu'ils en font, qu'il fût plus soumis à leurs conseils, ou plus capable de les suivre, et de changer ses méchants vers en bons et ses fautes de jugement en sentiments plus raisonnables. Ceux qui lisent ces préceptes si beaux, qu'il a puisés dans leurs riches sources, et qu'il a si mal observés, ne peuvent s'empêcher de rire en les lisant, et en considérant avec quelle autorité il les débite, quoiqu'il sente bien qu'il ne les observe pas lui-même. Peut-être n'a-t-il commencé à les connaître

qu'en les traduisant, et peut-être ne sent-il pas lui-même qu'il les ait si mal observés (1). » (DESMARETS, *Ibid.*, *Cinquième Dialogue*, p. 73.)

Boileau ne se montra pas ému de toutes ces allégations. Il se donna le beau rôle en gardant son sang-froid :

**★ Justification de Boileau :**

**32.** « Ayant attaqué comme j'ai fait, de gaieté de cœur, plusieurs écrivains célèbres, je serais bien injuste si je trouvais mauvais qu'on m'attaquât à mon tour... Bien loin de leur rendre injures pour injures, ils trouveront bon que je les remercie ici du soin qu'ils prennent de publier que ma *Poétique* est une traduction de la *Poétique* d'Horace ; car, puisque dans mon ouvrage, qui est d'onze cents vers, il n'y en a pas plus de cinquante ou soixante, tout au plus, imités d'Horace, ils ne peuvent pas faire un plus bel éloge du reste qu'en le supposant traduit de ce grand poète ; et je m'étonne après cela qu'ils osent combattre les règles que j'y débite. Pour Vida, dont ils m'accusent d'avoir pris aussi quelque chose, mes amis savent bien que je ne l'ai jamais lu, et j'en puis faire tel serment qu'on voudra sans craindre de blesser ma conscience. » (BOILEAU, Préface pour les éditions de 1674 et 1675.)

Justifions une fois pour toutes Boileau de cette accusation de plagiat, en rappelant la théorie classique de l'imitation : Boileau, comme Molière, Racine, La Fontaine, prend son bien où il le trouve, et n'a pas de scrupule à répéter ce qu'on a dit avant lui (2).

---

(1) Voyez les mêmes arguments dans les vers de Bonnecorse :

Horace et Scaliger ont dit la même chose,
Et c'est leurs sentiments que partout il expose.
Pourquoi s'il est savant ne le pas témoigner
En pratiquant cet art qu'il prétend enseigner ?
Qu'avons-nous vu de lui conforme à ses maximes,
D'un poète stérile enfants illégitimes...
Et s'il veut qu'on le croie un auteur excellent,
Qu'il étale en public un plus heureux talent.

(*Lutrigot*, ch. 1er, p. 13-14.)

(2) C'est aussi la théorie de Pascal et de La Bruyère : « Qu'on ne dise pas que je n'ai rien dit de nouveau, la disposition des matières est nouvelle. » (*Pensées*, 22, éd. Brunschvicg.) « Horace ou Despréaux l'a dit avant vous, je le crois sur votre parole ; mais je l'ai dit comme mien, ne puis-je pas penser après eux une chose vraie et que d'autres encore penseront après moi ? » (*Caractères : Des ouvrages de l'esprit.*)

Comme pour braver ses détracteurs, Boileau joignit plus tard (1) à ses vers ceux des poètes anciens qu'il avait traduits ou imités. Un journaliste perfide s'efforça de faire tourner à la confusion de Boileau cette franchise ; le passage est d'une ironie méchante.

**★ Les imitations des anciens :**

**33.** « Cette nouvelle édition des œuvres de M. Despréaux, qui nous est tombée depuis peu entre les mains, nous a paru assez singulière pour en parler. On voit au bas des pages les vers des poètes latins qu'il a fait passer dans ses ouvrages. On peut apprendre par ce moyen, à l'exemple de ce grand poète, le premier satirique de notre temps, à imiter les plus beaux endroits des anciens et à en profiter pour se faire à soi-même du mérite et de la réputation ; sans parler du plaisir qu'il y a de conférer ainsi les endroits empruntés avec ceux d'où on les a tirés, et de découvrir toujours quelque chose de plus piquant d'un côté que de l'autre.

« Cette édition fait encore honneur à M. Despréaux d'une autre manière : elle justifie hautement le parti qu'il a soutenu en faveur des anciens, qu'il a toujours regardés comme les plus excellents modèles. En effet, en parcourant ce volume, on trouve que les pages sont plus ou moins chargées de vers latins imités, selon que certaines pièces de M. Despréaux ont été communément plus ou moins estimées. Dans son *Art poétique*, par exemple, qui lui a tant fait d'honneur, surtout par rapport aux règles générales de la poésie, on trouve ici imprimé un grand quart de l'*Art poétique* d'Horace sur le même sujet. J'ai vu néanmoins une préface des éditions de M. Despréaux, où il assurait qu'il n'avait pris que quarante vers d'Horace : mais c'est qu'à force de goûter les autres par une ancienne habitude, ils étaient devenus insensiblement ses propres pensées et sans qu'il s'en aperçût lui-même.

« Plusieurs pages sont encore fort chargées de vers latins dans la huitième satire *de l'Homme*, dans la neuvième où l'auteur parle *A son Esprit*, et dans la cinquième *Sur la vraie Noblesse*, où l'on voit une longue suite de vers de Juvénal

(1) Dans l'édition de 1701.

traduits presque mot à mot, et néanmoins si heureusement et avec tant de génie qu'il n'y a pas assurément de plus beaux endroits dans le reste des ouvrages de M. Despréaux.

« On ne trouve point de vers latins imités dans la dixième satire *Contre les Femmes* et on n'en trouve que deux ou trois dans son épître sur *l'Amour de Dieu*. D'ailleurs on pouvait faire ce recueil de citations, quelque utile qu'il soit déjà, beaucoup plus ample et plus exact qu'il n'est (1). » (Le P. Buffier, j., *Journal de Trévoux*, septembre 1703, art. 149, p. 1532.)

Brossette présente dans l'*Avertissement* de son édition la justification définitive de son ami :

**★ La valeur de ces imitations :**

**34.** « Les poètes médiocres ne font que rapporter des passages, sans y rien mettre du leur que la simple traduction, n'ayant ni assez d'adresse ni assez de feu pour fondre la matière ; selon la pensée d'un de nos meilleurs écrivains, ils se contentent de la souder grossièrement, et la soudure paraît. On distingue l'or des anciens du cuivre des modernes. M. Despréaux au contraire s'appropriait les pensées des bons auteurs, il s'en rendait, pour ainsi dire, le maître, et ne manquait jamais de les embellir en les employant (2). » (Brossette, *Avertissement* de l'édition de 1717, Genève, 2 volumes in-4.)

Les lecteurs ne se demandèrent pas si cinquante ou cent vers étaient pris d'Horace ; mais ils remarquèrent la précision des préceptes, l'exactitude élégante des vers, la portée morale des conseils que Boileau donne au futur écrivain. Brossette dit avec raison :

---

(1) Boileau ne répondit que par l'épigramme contre les journalistes de Trévoux qu'on trouve dans ses œuvres.

(2) Mêmes idées chez l'abbé du Bos : « Ceux qui se seraient flattés de diminuer la réputation de M. Despréaux en faisant imprimer par forme de commentaire mis au bas du texte de ses ouvrages, les vers d'Horace et de Juvénal qu'il a enchâssés dans les siens, se seraient bien abusés. Les vers des anciens, que ce poète a tournés en français avec tant d'adresse et qu'il a si bien rendus la partie homogène de l'ouvrage où il les insère, que tout paraît pensé de suite par une même personne, font autant d'honneur à M. Despréaux que les vers qui sont sortis tout neufs de sa veine. Le tour original qu'il donne à ses traductions, la hardiesse de ses expressions, aussi peu contraintes que si elles étaient nées avec sa pensée, montrent presque autant d'invention qu'en montre la production d'une pensée toute nouvelle. » (*Réflexions critiques sur la poésie et la peinture*, 1733, t. II, p. 79.)

**★ L' « Art poétique » est un chef-d'œuvre :**

**35.** « L'*Art poétique* passe communément pour le chef-d'œuvre de notre auteur. Trois choses principalement le rendent considérable : la difficulté de l'entreprise, la beauté des vers et l'utilité de l'ouvrage. » (Brossette, *Remarques sur l' « Art poétique »*, t. I, p. 389.)

Quand, selon l'habitude du XVII[e] siècle, Boileau lut chez de grands personnages son poème encore inédit, dans ce milieu où nulle jalousie n'avait à s'exercer, le succès fut très grand : M[me] de Sévigné l'appelle tout de suite un chef-d'œuvre.

**36.** « J'allai dîner samedi chez M. de Pomponne ; et puis jusqu'à cinq heures il fut enchanté, enlevé, transporté par la perfection des vers de la *Poétique* de Despréaux (1). » (M[me] de Sévigné, *Lettre à sa fille*, 15 janvier 1674.)

L'*Art poétique* est bien en effet un chef-d'œuvre ; nous ajoutons, il est vrai, aujourd'hui, c'est un chef-d'œuvre d'art classique ; nous ne sommes plus transportés comme les premiers lecteurs.

## LES DERNIÈRES ŒUVRES DE BOILEAU.

### *Le Lutrin (1674-1683).*

Peut-être sensible aux critiques qui lui refusaient l'imagination créatrice, Boileau entreprit un poème héroï-comique : *le Lutrin*. Bonnecorse raille l'ambition cachée du poète :

**★ Boileau rival d'Homère :**

**37.** Je chante Lutrigot, ce héros du Parnasse
Dont la France indignée a condamné l'audace,
Qui trop longtemps armé de ses traits imposteurs
A déclaré la guerre aux plus fameux auteurs,
Lui qui dans un poème et sans art et sans forme
A fait paraître au jour une *machine énorme*,

(1) Une autre lecture qui eut lieu un mois avant (cf. *Lettre* du 15 décembre 1673) réunit chez Gourville : M. le duc de Bourbon, La Rochefoucauld, MM[mes] de Thianges, de la Fayette, de Coulanges, l'abbé Testu, MM. de Marsillac et Guilleragues.

Et qui croit par l'effet d'une ample vision,
Avoir fait d'un *pupitre un second Ilion*.
(BONNECORSE, *Lutrigot*, 1[er] chant, p. 11.)

Boileau avait prétendu créer une nouvelle sorte de burlesque (1). Mais on lui reprocha la nature de sa plaisanterie, l'abus du merveilleux, l'indécence du sujet :

★ **Le burlesque :**

**38.** Mais quoi ? ce beau Lutrin où son esprit s'égare,
Cet enfant monstrueux d'un caprice bizarre,
Où par le style froid dont il fut l'inventeur,
Il trouva le secret de morfondre un lecteur ;
Où l'on voit plus de Dieux que l'on n'en vit à Troie,
Dont la stérile veine allonge la courroie ;
Où par les incidents qu'il pille chez autrui,
Il tâche d'anoblir ce peu qui vient de lui,
Et d'un discours bouffi, confus et pédantesque
Rend Arioste triste et Virgile burlesque ;
Où de son attentat le lecteur étonné
Attend le châtiment d'un Temple profané,
Quand il fait sans respect par des jeux téméraires
De la religion profaner les mystères...
(PRADON, *Épître à Alcandre*, 1684.)

Perrault préfère naturellement (2) le burlesque de Scarron au burlesque de Boileau.

**39.** « Le burlesque du *Virgile travesti* est une princesse sous les habits d'une villageoise et le burlesque du *Lutrin* est une villageoise sous les habits d'une princesse, et comme une princesse est plus aimable avec un bavolet qu'une villageoise avec une couronne, de même les choses graves et sérieuses, cachées sous des expressions communes et enjouées, donnent plus de plaisir que n'en donnent les choses triviales et populaires sous des expressions pompeuses et brillantes... Quoi

(1) Cf. notre *Dix-septième siècle*, chapitre I, p. 128, notes 1 et 2.
(2) Parce qu'il est ennemi de Boileau, et parce que pour sa thèse il vaut mieux hausser Scarron qui ajoute à Virgile, que Boileau qui prend se procédés.

qu'il en soit, on est redevable à l'auteur du *Lutrin* d'avoir inventé ce burlesque qui a son mérite, et on ne peut pas lui refuser toutes les louanges qui sont dues aux premiers inventeurs (1). » (CH. PERRAULT, *Parallèles, Troisième Dialogue.*)

Boileau n'a pas perdu dans ce poème son habitude de faire des personnalités. Lui-même reconnaît dans l'*Avis aux Lecteur* de 1683 avoir peint le premier président de Lamoignon sous le nom d'Ariste. Le *Menagiana* ajoute d'autres renseignements :

★ **Les personnalités :**

**40.** « Le *Lutrin* de M. Despréaux est rempli de quantité de portraits d'après nature. L'horloger La Tour est un perruquier nommé Damour :

> Cet horloger superbe est l'effroi du quartier.

« Ce perruquier avait un grand fouet avec lequel il venait mettre le holà quand les polissons du quartier se battaient les uns avec les autres. Mais M. l'abbé Aubri, chanoine de la Sainte-Chapelle, fameux moliniste,... y est sur tous les autres marqué avec des traits bien désignants :

> Alain tousse et se lève, Alain, ce savant homme
> Qui de Bauny vingt fois a lu toute la Somme.

« M. Aubri, qu'il peint sous le nom d'Alain, n'a jamais parlé qu'il n'ait toussé une ou deux fois auparavant... Au reste, on est si aveuglé dans ce qui nous regarde que M Aubri lut *le Lutrin* plusieurs fois sans s'y reconnaitre. » (*Menagiana*, t. II, p. 8, éd. 1713.)

Il semble que Boileau se soit lui-même fatigué de son entreprise. Car ayant publié les quatre premiers chants en 1674 en même temps que l'*Art poétique*, il n'ajouta les deux derniers chants, « qui en font la conclusion » qu'en 1683 et comme par acquit de conscience pour ne pas laisser l'œuvre inachevée.

## *La Satire sur les Femmes (1692).*

Cette longue (2) et tardive *Satire* ranima les querelles à propos de Boileau.

---

(1) Ironique.
(2) Elle n'a pas moins de 734 vers.

**★ Succès de la « Satire sur les Femmes » :**

41. « Elle fut si prodigieusement vendue et critiquée, que tandis que le libraire était content, l'auteur se désespérait. » (L. Racine, *Mémoires*, t. I, p. 329.)

« Ce fut M. Racine qui le rassura en lui disant qu'il fallait laisser passer l'orage : « Vous avez attaqué tout un corps, qui « n'est composé que de langues, sans compter celles des « galants, qui prennent parti dans la querelle. Attendez que « le beau sexe ait dormi sur sa colère et vous verrez qu'il se « rendra à la raison, et votre *Satire* reviendra à sa juste valeur. » Ce qui est effectivement arrivé, surtout depuis que MM. Arnauld, La Bruyère et Bayle se sont authentiquement déclarés pour cet ouvrage. » (*Bolæana*, CXV, p. 109, t. V, éd. Saint-Marc.)

Perrault composa une *Satire* pour faire l'*Apologie des femmes*. Mlle de Scudéry s'efforce de rester sereine :

**★ Attitude de Mlle de Scudéry :**

42. « Il y a une satire contre les femmes du satirique public... Mais, quoiqu'il croie que cet ouvrage est son chef-d'œuvre, le public n'est pas de son avis, et le trouve très bourgeois et rempli de phrases très barbares. Il donne un coup de griffe assez mal à propos à *Clélie*. Et j'imite ce fameux Romain, qui, au lieu de se justifier, dit à l'assemblée : « Allons remercier « les Dieux de la victoire que nous avons gagnée. » Car au lieu de répondre à ce qu'il dit, je me souviens que *Clélie* a été traduite en quatre langues, et qu'elle se peut passer de l'approbation d'un homme qui blâme tout le genre humain. » (Mlle de Scudéry, *Lettre à l'abbé Boisot*, 10 mars 1694, p. p. Paulin Paris à la suite des *Historiettes* de Tallemant des Réaux.)

Bossuet juge l'entreprise téméraire et malsaine :

**★ Condamnation de Bossuet :**

43. « Les poètes et les beaux esprits chrétiens prennent le même esprit [que les païens]; la religion n'entre non plus dans le dessein et dans la composition de leurs ouvrages que

dans ceux des païens. Celui-là s'est mis dans l'esprit de blâmer les *femmes*: il ne se met point en peine s'il condamne le mariage et s'il en éloigne ceux à qui il a été donné comme un modèle ; pourvu qu'avec de beaux vers, il sacrifie la pudeur des femmes à son humeur satirique, et qu'il fasse de belles peintures d'actions bien souvent très laides, il est content. » (Bossuet, *Traité de la Concupiscence*, ch. xviii.)

Mais condamné par Bossuet, Boileau était absous par le grand janséniste Arnauld, et il s'en glorifiait hautement dans sa dixième Épître *A ses vers* (1695):

Arnauld, le grand Arnauld, fit mon apologie!

Celui-ci, bien loin d'y trouver rien de contraire aux bonnes mœurs, à la morale ou à la charité chrétienne, estime la Satire très bonne. On y trouve en effet:

**★ Défense d'Arnauld :**

**44.** « 1° Une très juste et très chrétienne condamnation des vers de l'Opéra soutenus par les airs efféminés de Lully (1) ; 2° les pernicieux effets des romans représentés avec une force capable de porter les pères et mères qui ont quelque crainte de Dieu à ne les pas laisser entre les mains de leurs enfants (2) ; 3° le Paradis, le Démon et l'Enfer, mis en œuvre pour faire avoir plus d'horreur d'une abominable profanation des choses saintes (3). » (Arnauld, *Lettre à M. Perrault*, 5 mai 1694.)

## *L'Épître sur l'Amour de Dieu (1695).*

Comme antithèse à cette satire un peu déplaisante malgré tout par les attaques d'un « vieux garçon », mais curieuse par les tableaux hardis qui y sont tracés, Boileau composa une Épître sur un sujet de théologie. Et quel sujet! le plus délicat de tous, où il était facile de quitter l'orthodoxie pour tomber dans l'hérésie : l'*Amour de Dieu*. Le poète prit ses précautions :

(1) Vers 125-148.
(2) Vers 149-180.
(3) Vers 535-624. Cf, p. 434, note 2, l'enthousiasme de M. le Prince et du prince de Conti.

### ★ Les approbateurs de la doctrine :

**45.** « Je dirai, vanité à part, que j'ai lu plusieurs fois cette épître à un fort grand nombre de Docteurs de Sorbonne, de Pères de l'Oratoire, et de Jésuites très célèbres, qui tous y ont applaudi et en ont trouvé la doctrine très saine et très pure ; que beaucoup de prélats illustres à qui je l'ai récitée, en ont jugé comme eux ; que Mgr l'Évêque de Meaux, c'est-à-dire une des plus grandes lumières qui aient éclairé l'Église dans les derniers siècles, a eu longtemps mon ouvrage entre les mains et qu'après l'avoir lu et relu plusieurs fois, il m'a non seulement donné son approbation, mais a trouvé bon que je publiasse à tout le monde qu'il me la donnait ; enfin, pour mettre le comble à ma gloire, ce saint archevêque dans le diocèse duquel j'ai le bonheur de me trouver (1)... a bien daigné aussi examiner soigneusement mon épître, et a eu même la bonté de me donner sur plus d'un endroit des conseils que j'ai suivis, et m'a enfin accordé aussi son approbation avec des éloges, dont je suis également ravi et confus. » (BOILEAU, *Préface pour les trois dernières Épîtres*, 1695.)

L'auteur ne dit rien que de vrai.

Bossuet admirait fort la douzième Épître. Dans un billet à l'abbé Renaudot (à qui l'épître même est dédiée), il dit :

### ★ Jugement de Bossuet :

**46.** « Si je me fusse trouvé ici, Monsieur, quand vous m'avez honoré de votre visite, je vous aurais proposé le pèlerinage d'Auteuil avec M. l'abbé Boileau, pour aller entendre de la bouche inspirée de M. Despréaux l'hymne céleste de l'Amour divin. » (BOSSUET, *Lettre à l'abbé Renaudot*, 1695.)

Un ami de Boileau confirme aussi dans une lettre ses déclarations :

**47.** « Le célèbre M. Despréaux a composé un discours en vers sur ce sujet important (*l'Amour de Dieu*), qui est d'une si grande beauté et d'une si grande force qu'on le regarde

---

(1) L'archevêque de Paris, de Noailles, plus tard cardinal (mort en 1729).

comme son chef-d'œuvre. Il y joint toute l'exactitude de l'école avec tous les agréments de la poésie, comme parlent les connaisseurs... J'en fus charmé et transporté. Il l'a lu à notre archevêque, qui en a été si content qu'il l'a invité à le faire imprimer. M. de Meaux en a aussi ouï la récitation et il le presse de le donner. » (VUILLART, *Lettre à M. de Préfontaine*, 17 nov. 1696.)

Le poète trouva le moyen de satisfaire tout le monde. Les Jésuites l'approuvèrent. Dans une lettre à Racine, Boileau raconte lui-même avec beaucoup de verve son entrevue avec le père La Chaise, confesseur du roi (1), et Racine de son côté rapporte quel accueil fit Port-Royal à l'épître :

**★ Jugement de Port-Royal :**

**48.** « J'ai reçu une lettre de la Mère abbesse de Port-Royal (2), qui me charge de vous faire mille remerciements de vos *Épîtres*, que je lui ai envoyées de votre part. On y est charmé, et de l'*Épître de l'Amour de Dieu*, et de la manière dont vous parlez de M. Arnauld (3). » (RACINE, *Lettre à Boileau*, 20 janvier 1698.)

Mais Boileau décline sous le poids des ans. Sa dernière œuvre prouve clairement, comme il le disait dès 1695, que « son génie pour les vers commençait à s'épuiser ». La satire de *l'Équivoque* (1705), qu' « il mit onze mois à faire et trois ans à corriger » (note de Brossette), passe aujourd'hui pour une des plus faibles productions de Boileau (4). Pourtant c'est avec transport qu'un admirateur fanatique en parle :

**★ Satire de « l'Équivoque » :**

**49.** « J'ai vu *l'Équivoque* manuscrite, c'est un chef-d'œuvre non seulement de la poésie, mais de l'esprit humain. Je l'ai lue avec transport, et je n'ai jamais si bien lu. Imaginez-

---

(1) Cf. t. VII, éd. de Racine (*Grands Ecrivains*), p. 187 sq.
(2) La mère Agnès de Sainte-Thècle, tante de Racine.
(3) Dans l'*Epître X*, vers 120-122.
(4) Avec l'*Ode sur la prise de Namur*, échec sur lequel il serait cruel d'insister (1693).

vous une tradition, suivie depuis le commencement du monde jusqu'à présent, des maux que la fausseté peut avoir faits. On la prend dès le Paradis terrestre dans la bouche du Tentateur : de là elle passe sous le titre de serpent dans l'arche ; elle fait le paganisme, l'idolâtrie, les oracles et leurs réponses normandes, la superstition, etc. Dieu envoie son Fils pour ramener la vérité dans le monde ; ses apôtres la prêchent ; mais elle est bientôt altérée par les équivoques d'un mot, d'une syllabe, d'une lettre : de là l'Arianisme et tant d'autres hérésies... » (Mathieu Marais, *Lettre*, mars 1711 : Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, t. IX, p. 10.)

On voit qu'il est arrivé à Boileau ce que d'autres ont aussi éprouvé : la prévention que leur nom glorieux faisait naître supprimait l'esprit critique.

## LE STYLE DE BOILEAU.

Le poète de l'*Art poétique* n'avait pas la plume facile; il écrivit toujours avec une grande lenteur, soucieux d'ailleurs d'arriver à la perfection; il érigea en règle ce qui n'était que le résultat de son tempérament:

### ★ Lenteur du travail :

**50.** « M. Despréaux disait que les vers les plus simples de ses ouvrages étaient ceux qui lui avaient le plus coûté ; que ce n'est qu'à force de travail qu'on parvient à paraître aisé à ses lecteurs, qu'on leur ôte par là toute la peine qu'on s'est donnée. « Ce ne sont pas, continuait-il, les grands traits de « pinceau, ni ces coups de maître qui arrêtent un écrivain dans « son progrès ; ce sont quelquefois des niaiseries, qui coûtent « le plus à exprimer. » (*Bolæana*, LXXII, p. 74, t. V, éd. Saint-Marc.)

L'inspiration chez Boileau était de courte durée, nouvelle raison qui permet de comprendre son peu de fécondité. C'est lui-même qui nous apprend qu'il ne travaillait que par accès ; il nous révèle aussi le souci qu'il apporte à composer et à bien ménager les transitions.

### ★ Rareté de l'inspiration ; difficulté à composer :

51. « Je vous mandais, le dernier jour, que j'ai travaillé à la *Satire des Femmes* durant huit jours : cela est véritable ; mais il est vrai aussi que ma fougue poétique est passée presque aussi vite qu'elle est venue, et que je n'y pense plus à l'heure qu'il est. Je crois que lorsque j'aurai tout amassé, il y aura bien cent vers nouveaux d'ajoutés. Mais je ne sais si je n'en ôterai pas bien vingt-cinq ou trente de la description du lieutenant et de la lieutenante criminelle. C'est un ouvrage qui me tue par la multitude des transitions, qui sont, à mon sens, le plus difficile chef-d'œuvre de la poésie (1). Comme je m'imagine que vous avez quelque impatience d'en voir quelque chose, je veux bien vous en transcrire ici vingt ou trente vers ; mais c'est à la charge que, foi d'honnête homme, vous ne les montrerez à âme vivante (2), parce que je veux être absolument maître d'en faire ce que je voudrai, et que d'ailleurs je ne sais s'ils sont encore en l'état où ils demeureront... » (Boileau, *Lettre à Racine*, 7 octobre 1692.)

Sévère pour lui-même comme pour ses amis (3), Boileau fut vite reconnu pour un maître dans l'art d'écrire. On savait à la seule lecture reconnaître des vers de Boileau, comme le prouve cette anecdote :

### ★ Supériorité de son style :

52. « Dans le même temps [fin 1672] le Roi reçut des vers de Boisset, surintendant de la musique. C'étaient des vers

(1) Tout en admirant La Bruyère, il lui adressait un reproche. « Il disait qu'il s'était épargné le plus difficile d'un ouvrage en s'épargnant les transitions. » (Louis Racine, *Mémoires*, t. I, p. 338.)

(2) Racine les montra néanmoins (il est vrai que c'est l'année suivante) : « J'ai été obligé de dire ici, le mieux que j'ai pu, quelques-uns des vers de votre *Satire* à Monsieur le Prince. *Nosti hominem.* Il ne parle plus d'autre chose, et il me les a redemandés plus de dix fois. M. le prince de Conti voudrait bien que vous m'envoyassiez l'histoire du lieutenant criminel, dont il est surtout charmé. Monsieur le Prince et lui ne font que redire les deux vers :

La mule et les chevaux au marché, etc...

« Je vous conseille de m'envoyer tout cet endroit et quelques autres morceaux détachés, si vous pouvez. Assurez-vous qu'ils ne sortiront point de mes mains. » (*Lettre* du 30 mai 1693.)

(3) On sait que Boileau apprit à Racine à faire difficilement des vers faciles.

plats de la dernière platitude, comme disait M. Despréaux. Le Roi voulut donner le change à MM^mes de Montespan et de Thiange, comme si ces vers étaient de Despréaux, mais elles se récrièrent hautement : « Ce n'est point notre ami qui les a faits. « — Or voyons, dit le Roi, s'il n'aura point fait ceux que je « vais vous lire. » Là-dessus Sa Majesté vint à lire l'*Epître* de Despréaux (1), mais avec des tons si enchanteurs, que M^me de Montespan lui arracha l'épître des mains en s'écriant qu'il y avait là quelque chose de surnaturel et qu'elle n'avait jamais rien entendu de si bien prononcé. Elle trouva la pièce en effet digne de celui qui l'avait si bien récitée. » (*Bolæana*, IX, p. 9, t. V, éd. Saint-Marc.)

Cette admiration partie de si haut n'était pas partagée par tout le monde, et les libelles dirigés contre Boileau sont pleins de critiques contre son style. En voici quelques exemples.

Desmarets étudie l'imitation d'Horace dans quelques vers de la *Satire IV*.

### ★ Comparaison avec Horace :

**53.** « La comparaison d'un avare avec Tantale est toute prise d'Horace, qui la met en deux vers et demi. Et ce poète n'a pu la mettre qu'en six, mettant des vers entiers pour chevilles, comme on voit les deux premiers, qui ne sont que pour dire *Tantale :* Horace dit *Tantalus.* Voici les vers de notre docteur des poètes :

> Dites-moi, pauvre esprit, âme basse et vénale,
> Ne vous souvient-il point du tourment de Tantale ?

« Et quelle misère de dire, *esprit* et *âme* en même vers, *pauvre esprit*, *âme basse!* Tout cela est la même chose.

> Qui dans le triste état où le Ciel l'a réduit.

« Troisième vers qui n'est encore qu'une cheville, pour rimer avec *fuit* qui est au vers suivant.

---

(1) *Epître IV* sur *le Passage du Rhin.*

Meurt de soif au milieu d'un fleuve qui le fuit.

« Autre méchante césure : *au milieu d'un fleuve*. Cela ne devait point être coupé dans le vers.

Vous riez ? Savez-vous que c'est votre peinture,
Et que c'est vous par là que la fable figure ?

« Que tous ces vers sont misérables ! Que de redites et de paroles superflues ! Quel *par là* très inutile, puisque c'est à dire par la fable qui est dans le vers ? Et quelle répétition ennuyeuse : *C'est votre peinture*, et ensuite :

Et que c'est vous par là que la fable figure ?

« Ce qui est la même chose dite plusieurs fois. Tout cela est pitoyable pour un poète si fier, qui se moque tant des autres... Tu n'avais jamais cru, Damon, que cet auteur fît de si méchants vers et eût tant de peine à chercher des rimes et fût réduit à coudre tant de paroles ensemble pour dire si peu de chose... Horace dit tout cela en deux vers et demi :

Tantalus a labris sitiens fugientia captat
Flumina. Quid rides ? mutato nomine de te
Fabula narratur (1).

« Quelle grâce dans cette brièveté ! Quelqu'un eût pu réduire en deux vers français ce beau sens d'Horace :

Tantale dans un fleuve a soif et ne peut boire.
Tu ris ? Change le nom. La fable est ton histoire (2).

(Desmarets, *La Défense du Poème héroïque...*, *3e Dialogue*, p. 37, 1674.)

Ailleurs Desmarets relève l'inconvenance du ton et des exemples du poète en s'adressant au roi, dans la première *Épître :*

---

(1) *Satires*, I, i, vers 68 sq.

(2) Despréaux se rendit à la justesse de ces critiques, et supprima ces vers peu dignes de leur original ainsi que les six qui précédaient. Ainsi il se montrait docile aux observations même de ses ennemis

★ **Les bienséances non observées :**

PHILÈNE.

54. « Voilà faire bien parler un grand Roi et un grand philosophe à son Roi, de l'exhorter à rire du matin jusqu'au soir. Et il a cru que le Roi et toute la Cour trouveraient ce discours fort facétieux, ne considérant ni la qualité de ceux qu'il fait parler, ni celle de son maître auquel il parle dans son épître.

DORANTE.

« Je n'avais point vu cette pièce, mais j'avais su que malgré tous les artifices que l'on a employés pour la faire valoir à la Cour, elle avait été jugée pitoyable...

DAMON.

« Il est vrai que cette pièce n'a pas eu l'approbation de la Cour ; et il a été réduit à en supprimer une partie à l'impression.

PHILÈNE.

« ... Après son beau conte de l'huître par lequel il finissait, et ayant su qu'il était condamné même par ses amis, comme indigne d'être présenté à un si puissant Roi, mais ne pouvant se résoudre à le supprimer, il aima mieux le défendre, par des vers ajoutés à son épître, où il soutenait contre la vérité qu'Horace faisait en ses vers de pareils contes à Auguste. Il espérait ainsi faire taire tout accusateur ; puis sentant bien qu'il ne serait pas admiré pour ce conte, il avait ajouté :

Mais quoi? j'entends déjà quelque austère critique
Qui trouve en cet endroit la fable un peu comique.
Que veut-il? C'est ainsi qu'Horace dans ses vers
Souvent délasse Auguste en cent sujets divers...

« ... Ceux qui l'avaient tant louée peuvent juger de leur goût par celui du Prince, qui lui a, dit-il, déclaré que la fable de l'huître, quoique très bien contée, ne lui semblait pas digne du reste de l'ouvrage. Mais enfin, ne pouvant perdre un tel plat qui avait été servi devant le Roi, et qui avait été trouvé digne

de rebut, il a voulu dans cette dernière impression en faire un festin tout entier à l'abbé... (1) en une épître qu'il feint de lui présenter, et sous le prétexte d'un procès, il lui a produit ce beau conte de l'huître, que voilà conservé heureusement à la postérité. » (*Ibid.*, 4e *Dialogue*, p. 61 sq.)

Ces renseignements sont précieux. Le goût du roi était bon : cette fable n'a pas un prix bien grand ; La Fontaine y est sans contestation bien supérieur (2).

Ch. Perrault, reproche qui nous paraît bien singulier aujourd'hui (mais les points de vue changent), trouve la versification de Boileau trop libre :

### ★ La versification :

**55.** « Il a cru que si les vers de sa satire étaient plus durs, plus secs, plus coupés par morceaux, plus enjambants les uns sur les autres, plus pleins de transpositions et de mauvaises césures que tous ceux qu'il a faits jusqu'ici, ils plairaient encore davantage, parce qu'ils en seraient plus semblables aux vers des *Satires* d'Horace, ne songeant pas que toutes les langues ont leur génie particulier, et que souvent ce qui est une élégance dans le latin est une barbarie dans le français...

« Il y a une infinité de vers qui n'ont point de césures ; en voici quelques-uns :

> Dans la rue en avaient | rendu grâces à Dieu...
> Son mariage n'est | qu'une longue querelle...
> Ne savent pas s'il est | au monde un saint Paulin...
> Qui veut vingt ans encore | après son mariage...

« Pour les transpositions, il en est d'insupportables et en grande abondance. M. Chapelain n'était qu'un apprenti pour les faire bien dures et bien sauvages ; je n'en rapporterai que deux ou trois.

---

(1) L'abbé des Roches.

(2) Boileau adressait à La Fontaine une chicane qui nous semble bien faible ; il lui paraissait avoir manqué de justesse en remplaçant la Justice par un juge, car ce ne sont pas les juges seuls qui causent des frais aux plaideurs, mais tous les officiers de la Justice.

Entendre des discours sur l'amour seul roulants.
De Phèdre dédaignant la pudeur enfantine.

« Cette dernière transposition fait une équivoque ; on ne sait s'il veut dire que Phèdre dédaignait la pudeur enfantine, comme la grammaire et la construction naturelle veulent qu'on l'entende ; ou si c'est *la femme ivre d'un mousquetaire*, qui dédaigne la pudeur enfantine de Phèdre...

« Je ne m'arrêterai point aux chevilles ni aux obscurités, elles y sont presque sans nombre. » (Ch. Perrault, Préface de *l'Apologie des Femmes*, 1694.)

L'auteur de l'*Art poétique* ne mettait donc pas toujours ses théories en pratique ; Perrault se montre ici plus royaliste que le roi ; il a raison de critiquer les faiblesses du style, et nous sommes aujourd'hui d'accord avec lui pour en trouver un trop grand nombre dans les vers pourtant limés de Boileau. Mais il a tort à nos yeux de lui faire un crime d'avoir su varier sa versification. Moins monotone qu'on ne le dit souvent, elle ne nous déplairait cependant pas si elle avait encore un peu plus de souplesse.

## JUGEMENTS GÉNÉRAUX.

Après toutes ces remarques de détail, dégageons une impression d'ensemble par les jugements éclairés d'hommes capables de comprendre le poète et son action littéraire.

Boileau a attaqué beaucoup de gens ; mais il s'est réconcilié avec Boursault et Perrault ; en logeant le susceptible Bussy au bout d'un vers (1), il s'était attiré sa colère ; il sut le ramener, et le fier comte lui écrivit cette lettre qui fait honneur à Boileau :

### ★ Boileau honnête homme :

**56.** « Je ne saurais assez dignement répondre à votre lettre, Monsieur. Elle est si pleine d'honnêtetés et de louanges, que j'en suis confus. Je vous dirai seulement que je n'ai rien vu de votre façon, que je n'aie trouvé très beau et très naturel, et

---

(1) *Satire* VIII, vers 42. Bussy s'en vengea par une Lettre sur l'*Épître IV au Roi*, et la lettre que nous citons clôt la polémique engagée.

que j'ai remarqué dans vos ouvrages un air d'honnête homme que j'ai encore estimé plus que tout le reste. C'est ce qui m'a fait souhaiter d'avoir commerce avec vous ; et puisque l'occasion s'en présente aujourd'hui, je vous en demande la continuation, et votre amitié, vous assurant de la mienne. Pour mon estime, vous n'en devez pas douter, puisque vos ennemis même vous l'accordent dans leur cœur s'ils ne sont pas les plus sottes gens du monde. » (BUSSY-RABUTIN, *Lettre à Boileau*, 30 mai 1673.)

Elu à l'Académie, grâce à la protection du roi (1), Boileau fut reçu par l'abbé de la Chambre qui le loua en fort bons termes :

### ★ Jugements des Académiciens : La Chambre :

**57.** « C'est là [dans vos ouvrages] qu'on trouve un génie libre et heureux, de la sublimité et de l'élévation, un tour incomparable de vers, un style nombreux et périodique, plein de grâce et de majesté, quelque chose d'harmonieux qui transporte et qui ravit l'âme, par de beaux accords plus durables et plus touchants que ceux de la musique ; partout un grain de ce sel attique qui seul a préservé de la corruption les ouvrages des anciens, sur lesquels vous avez enchéri par une noble et louable émulation. Bien loin de tomber dans une imitation basse et servile, qui n'oserait porter ses pas quasi qu'en tremblant sur les vestiges d'autrui, vous redressez souvent vos conducteurs et vos guides, par une heureuse hardiesse qu'il vous plaît qualifier de témérité ; vous les ramenez dans le bon chemin, quand ils s'en sont égarés. » (ABBÉ DE LA CHAMBRE, *Réponse à M. Boileau*, 3 juillet 1684.)

La Bruyère fit encore son éloge en pleine Académie le jour de sa réception et lui promit l'immortalité :

---

(1) C'est à la Cour qu'on connaît, semble-t-il, le mieux la valeur du rôle joué par le poète. On peut en juger par la chambre du Sublime, offerte pour le 1er janvier 1675 au duc du Maine, par Mme de Thianges ; on y voit les principaux écrivains et beaux esprits réunis autour du prince. « Au dehors du balustre, Despréaux avec une fourche empêchant sept ou huit méchants poètes d'approcher, Racine auprès de Despréaux et un peu plus loin La Fontaine auquel il fait signe de la main d'avancer. » (BUSSY, *Lettre* du 12 janvier 1675.)

★ **La Bruyère :**

**58.** « Celui-ci passe Juvénal, atteint Horace, semble créer les pensées d'autrui, et se rendre propre tout ce qu'il manie : il a dans ce qu'il emprunte des autres toutes les grâces de la nouveauté et tout le mérite de l'invention. Ses vers, forts et harmonieux, faits de génie, quoique travaillés avec art, pleins de traits et de poésie, seront lus encore quand la langue aura vieilli, en seront les derniers débris ; on y remarque une critique sûre, judicieuse, innocente, s'il est permis du moins de dire de ce qui est mauvais qu'il est mauvais. » (La Bruyère, *Discours de réception à l'Académie française*, 1693.)

Enfin, quand on reçut son successeur, son ami Valincour prononça son éloge dans des termes qui sont presque partout, si l'on tient compte du lieu et de la circonstance où le discours fut prononcé, d'une justesse et d'une équité définitives. Et cette page, en rappelant le grand rôle de Boileau, et en résumant ses principales qualités, est la meilleure conclusion de cette étude.

★ **Éloge de Valincour :**

**59.** « Quel éloge puis-je faire ici de M. Despréaux que vous n'ayez déjà prévenu ? J'ose attester, Messieurs, le jugement que tant de fois vous en avez porté vous-mêmes. J'atteste celui de tous les peuples de l'Europe qui font de ses vers l'objet de leur admiration. Ils les savent par cœur ; ils les traduisent en leur langue, ils apprennent la nôtre pour les mieux goûter, et pour en mieux sentir toutes les beautés. Approbation universelle, qui est le plus grand éloge que les hommes puissent donner à un écrivain, et en même temps la marque la plus certaine de la perfection d'un ouvrage.

« Par quel heureux secret peut-on acquérir cette approbation si généralement recherchée, et si rarement obtenue ? M. Despréaux nous l'a appris lui-même : c'est par l'amour du vrai...

« Comme il ne se trouve que dans la nature, ou pour mieux dire, comme il n'est autre chose que la nature même, M. Despréaux en avait fait sa principale étude. Il avait puisé dans son sein ces grâces qu'elle seule peut donner, que l'Art emploie toujours avec succès, et que jamais il ne saurait

contrefaire. Il y avait contemplé à loisir ces grands modèles de beauté et de perfection, qu'on ne peut voir qu'en elle, mais qu'elle ne laisse voir qu'à ses favoris. Il l'admirait surtout dans les ouvrages d'Homère, où elle s'est conservée avec toute la simplicité et pour ainsi dire avec toute l'innocence des premiers temps.

« Mais c'est en vain qu'un auteur choisit le vrai pour modèle ; il est sujet à s'égarer, s'il ne prend aussi la raison pour guide. M. Despréaux ne la perdit jamais de vue ; et lorsque pour la venger de tant de mauvais livres, où elle était cruellement maltraitée, il entreprit de faire des Satires, elle lui apprit à éviter les excès de ceux qui en avaient fait avant lui... Il osa le premier faire voir aux hommes une satire sage et modeste. Il ne l'orna que de ces grâces austères qui sont celles de la vertu même ; et travaillant sans cesse à rendre sa vie encore plus pure que ses écrits, il fit voir que l'amour du vrai conduit par la raison ne fait pas moins l'homme de bien que l'excellent poète.

« ... Mais en attaquant les défauts des écrivains, il a toujours épargné leurs personnes. Il croyait qu'il est permis à tout homme qui sait parler ou écrire, de censurer publiquement un mauvais livre ; mais il ne regardait qu'avec horreur ces dangereux ennemis du genre humain, qui sans respect ni pour l'amitié, ni pour la vérité même, déchirent indifféremment tout ce qui s'offre à l'imagination de ces sortes de gens, et qui, du fond des ténèbres qui les dérobent à la rigueur des lois, se font un jeu cruel de publier les fautes les plus cachées et de noircir les actions les plus innocentes.

« Ces sentiments de probité et d'humanité n'étaient pas dans M. Despréaux des vertus purement civiles. Ils avaient leur principe dans un amour sincère pour la religion, qui paraissait dans toutes ses actions et dans toutes ses paroles ; mais qui prenait encore de nouvelles forces, comme il arrive à tous les hommes, dans les occasions où ils se trouvaient conformes à son humeur et à son génie. » (VALINCOUR, *Éloge de M. Despréaux*, tiré du *Discours* qu'il prononça à la réception de M. l'abbé d'Estrées.)

# CHAPITRE VIII

## JEAN RACINE
## (1636-1699).

I. RACINE : SA PERSONNE, SON CARACTÈRE. — Vie amoureuse, vie de cour, vie familiale, vie religieuse.
II. JUGEMENTS GÉNÉRAUX sur l'œuvre de Racine. — Parallèles avec Corneille. — Son esthétique théâtrale.
III. JUGEMENTS PARTICULIERS sur les pièces de Racine. — Première période : avant *Andromaque* (1664-1666). — Deuxième période : d'*Andromaque* à *Phèdre* (1667 à 1677). — Troisième période : les pièces bibliques (1689-1691).
IV. LE STYLE DE RACINE.

### RACINE : SA PERSONNE, SON CARACTÈRE.

Sur la personne du poète, il nous est difficile d'avoir de meilleurs renseignements que ceux que son fils a réunis dans ses *Mémoires sur la vie de son père* : bien qu'ils aient été écrits longtemps après la mort de Racine (1), ils ont cependant la valeur d'un témoignage contemporain; on ne sera donc pas étonné de nous y voir puiser souvent.

#### ★ Portrait de Racine : son physique, sa conversation :

**1.** « Il n'était point de ces poètes qui ont un Apollon refrogné ; il avait au contraire une physionomie belle et ouverte ; ce qu'il m'est permis de dire, puisque Louis XIV la cita un jour comme une des plus heureuses, en parlant des belles physionomies qu'il voyait à sa Cour. A ces grâces extérieures, il joignait celles de la conversation, dans laquelle jamais distrait, jamais poète, jamais auteur, il songeait moins à faire paraître son esprit que l'esprit des personnes qu'il entretenait. Il ne parlait point de ses ouvrages, et répondait modestement à ceux qui lui en parlaient : doux, tendre, insinuant, et posse-

(1) Ils ont paru seulement en 1747.

dant le langage du cœur, il n'est pas étonnant qu'on se persuade qu'il l'ait parlé quelquefois... Il vécut dans la société des femmes comme Boileau, avec une politesse toujours respectueuse, sans être leur fade adulateur ; ni l'un ni l'autre n'eurent besoin d'elles pour faire prôner leur mérite et leurs ouvrages. » (Louis Racine, *Mémoires sur la vie de Jean Racine :* Racine, éd. des *Grands Écrivains de la France*, t. I, p. 259.)

Des esprits plus indépendants rendent des témoignages semblables. « Rien du poète dans son commerce, dit Saint-Simon, et tout de l'honnête homme et de l'homme modeste (1). » Ici, nous le trouvons supérieur à Corneille par les dons naturels : Racine excellait dans la lecture :

**★ Racine lecteur :**

**2.** « Il [Louis XIV] aimait à l'entendre lire, et lui trouvait un talent singulier pour faire sentir la beauté des ouvrages qu'il lisait. Dans une indisposition qu'il eut, il lui demanda de lui chercher quelque livre propre à l'amuser : mon père proposa une des *Vies* de Plutarque. « C'est du gaulois, » répondit le Roi. Mon père répliqua qu'il tâcherait, en lisant, de changer les tours de phrase trop anciens, et de substituer les mots en usage aux mots vieillis depuis Amyot. Le Roi consentit à cette lecture ; et celui qui eut l'honneur de la faire devant lui sut si bien changer, en lisant, tout ce qui pouvait, à cause du vieux langage, choquer l'oreille de son auditeur, que le Roi écouta avec plaisir, et parut goûter toutes les beautés de Plutarque ; mais l'honneur que recevait ce lecteur sans titre fit murmurer contre lui les lecteurs en charge (2). » (Louis Racine, *Ibid.*, t. I, p. 291.)

---

(1) *Mémoires*, t. II, p. 271.

(2) Une autre anecdote bien connue nous présente ce même talent sous un autre jour. « Je me souviens, dit Valincour, qu'étant un jour à Auteuil chez Despréaux, avec Nicole et quelques amis d'un mérite distingué, nous mîmes Racine sur l'*Œdipe* de Sophocle. Il nous le récita tout entier, le traduisant sur-le-champ, et il s'émut à un tel point que tout ce que nous étions d'auditeurs nous éprouvâmes tous les sentiments de terreur et de compassion sur quoi roule cette tragédie. J'ai vu nos meilleurs acteurs sur le théâtre, j'ai entendu nos meilleures pièces : mais jamais rien n'approcha du trouble où me jeta ce récit ; et au moment même que je vous écris, je m'imagine voir encore Racine avec son livre à la main et nous tous consternés autour de lui. » (D'Olivet. *Histoire de l'Académie*, p. 371, éd. 1730.) On sait d'autre part que ses conseils formèrent à la déclamation tragique son actrice préférée, la Champmeslé, dont il est question plus loin.

S'il savait pénétrer le sens des livres qu'il lisait ou adapter sa conversation aux personnes qui l'entouraient, c'est que son caractère vif et mobile recevait rapidement toutes les impressions ; mais en même temps il en résulte qu'en tout ce qui le touchait, sa sensibilité, toujours éveillée, était inquiète et ombrageuse ; il le savait lui-même, et disait un jour à son fils aîné :

### ★ Sensibilité de Racine :

**3.** « Quoique les applaudissements que j'ai reçus m'aient beaucoup flatté, la moindre critique, quelque mauvaise qu'elle ait été, m'a toujours causé plus de chagrin que toutes les louanges ne m'ont fait de plaisir. » (Louis Racine, *Ibid.*, t. I, p. 294.)

Un adversaire qui avait reconnu ce défaut de son caractère lui disait un jour :

**4.** « Il semble qu'un homme aussi tendre et aussi sensible que vous l'êtes ne devrait songer qu'à vivre doucement et à éviter des rencontres fâcheuses. » (Barbier d'Aucourt, *Réponse à la première Lettre*, 1er avril 1666.)

Mais le tempérament emporté du poète ne lui permettait pas de rester impassible sous les attaques ; sa carrière théâtrale est remplie de polémiques : contre les jansénistes, ses anciens maîtres, contre Corneille qu'il remplaçait, contre ses rivaux jaloux ; sa plume acérée ne savait pas se refuser au plaisir de lancer une épigramme, et il en a composé quelques-unes, pleines d'un sel presque amer.

Cette sensibilité pouvait toutefois se tourner en bien, et jointe à la simplicité de son cœur, l'amener à des actes d'une naïveté touchante. Les Dames de Saint-Cyr nous ont rapporté ce trait de la première représentation d'*Esther :*

### ★ Son cœur tendre et simple :

**5.** « La jeune fille qui jouait Élise ayant un peu hésité à certains endroits de son rôle : « Ah ! Mademoiselle, lui dit-il, lorsqu'elle rentra dans la coulisse, Mademoiselle, qu'avez-vous fait ? Voilà une pièce perdue ! » Elle, sur le mot de pièce perdue, croyant qu'elle l'était en effet par sa faute, se mit à pleurer. Lui, qui, avec tout son esprit, ne laissait pas de faire quel-

quefois des traits de simplicité, était peiné de l'avoir contristée ; et craignant, comme elle devait retourner sur le théâtre, qu'il ne parût qu'elle avait pleuré, voulut aussitôt la consoler, et pour essuyer ses larmes, il tira son mouchoir de sa poche, et l'appliqua lui-même à ses yeux, lui disant des paroles douces pour la remettre, et que cela ne l'empêchât pas de bien achever ce qu'elle avait encore à faire. Malgré cette précaution, le Roi s'aperçut qu'elle avait les yeux rouges, et dit : « La petite a pleuré. » Quand on sut ce que c'était, et la simplicité de M. Racine, on en rit, et lui-même aussi, qui, n'ayant en tête que la pièce, avait fait cette action, sans penser le moins du monde à ce qu'elle avait de peu convenable. » (*Mémoires des Dames de Saint Cyr.*).

La sensibilité est le trait dominant chez Racine : nous la retrouvons partout, dans tous les détails de sa vie comme au fond de ses ouvrages. C'est avec sensibilité qu'il aime la nature. La Fontaine (Polyphile), le peignant sous le nom d'Acante, nous dit :

### ★ Racine et la nature :

6. « Acante aimait extrêmement les jardins, les fleurs, les ombrages. Polyphile lui ressemblait en cela... Ces passions, qui leur remplissaient le cœur d'une certaine tendresse, se répandaient jusqu'en leurs écrits, et en formaient le principal caractère. Ils penchaient tous deux vers le lyrique, avec cette différence qu'Acante avait quelque chose de plus touchant, Polyphile de plus fleuri. » (La Fontaine, *Les Amours de Psyché*, 1669.)

Les paysages austères de Port-Royal l'avaient frappé dans son adolescence, et ses premiers vers décrivent la *Solitude* de Port-Royal. Toutefois il n'est pas certain, comme semble le croire La Fontaine, que l'amour de la nature soit la source de cette « tendresse touchante », terme juste et heureux pour définir la poésie de Racine.

### ★ Racine et l'amitié :

La tendresse touchante se retrouve encore dans les liens d'amitié qu'il entretint avec les grands écrivains de son temps : s'il est vrai

qu'il y a une tache dans sa vie, sa rupture brusque et peu délicate avec Molière, en revanche, il resta toujours fidèle à son cher Despréaux. Il suffit de lire les lettres qui subsistent, adressées par l'un à l'autre, pour juger de la profondeur, de la sincérité de cette amitié, et du côté de Racine, de ce qu'elle a de vif et de sensible. Quant au profit qu'ils ont tous deux tiré de leur liaison, il n'est pas douteux.

7. « Ces deux amis avaient un égal empressement à se communiquer leurs ouvrages avant que de les montrer au public, égale sévérité de critique l'un pour l'autre, et égale docilité. » (Louis Racine, *Mémoires sur la vie de Jean Racine*, t. I, p. 242.)

Cette amitié était presque proverbiale au xvii^e siècle, et les rendait inséparables. Le roi, qui les avait en égale estime, les nomma à la fois historiographes. Leurs ennemis ne pouvaient s'en prendre à l'un sans toucher l'autre; attaqués à la fois, ils se défendaient mutuellement :

8. Si Boileau de Racine embrasse l'intérêt,
A défendre Boileau Racine est toujours prêt.
Ces rimeurs de concert l'un l'autre se chatouillent
Et de leur fade encens tour à tour se barbouillent.
(Pradon, *Épître à Alcandre*, en tête du Triomphe de Pradon, 1684.)

**★ Racine amoureux :**

Le cœur sensible et ardent de Racine devait naturellement l'entraîner, dans sa jeunesse mondaine et fougueuse, à ressentir vivement l'influence des femmes, et particulièrement des comédiennes qu'il fréquentait : il ne put s'empêcher d'aimer ses belles interprètes.

La Du Parc, un an après avoir créé le rôle d'Andromaque, mourait le 11 décembre 1668 ; Robinet, dans sa lettre du 15 décembre raconte ses funérailles. Parmi

Les adorateurs de ses charmes
Qui ne la suivaient pas sans larmes,

il n'oublie pas les poètes de théâtre,

Dont l'un, le plus intéressé,
Était à demi trépassé.

Racine était clairement désigné pour tous les contemporains (1). A cette liaison une autre succéda, plus scandaleuse. Cette Champmeslé, pour qui Racine écrivait ses tragédies au dire de Mme de Sévigné, qui l'appelle plaisamment sa belle-fille parce que son fils compta aussi parmi ses adorateurs, cette comédienne, douée d'une voix et d'un jeu si admirés alors (2), voyait tourner autour d'elle toute la jeunesse dorée. Racine était des mieux reçus ; c'était une vie de fêtes continuelles dont l'écho nous parvient par Mme de Sévigné :

**9.** « Il y a une petite comédienne, et les Despréaux et les Racine avec elle ; ce sont des soupers délicieux, c'est-à-dire des diableries (3). » (Mme de Sévigné, *Lettre à Mme de Grignan*, 1er avril 1671.)

Le grave Boileau confirme ces faits dans une lettre à son ami où il dit :

**10.** « Ce ne serait pas une mauvaise pénitence [de boire du vin de Pantin] à proposer à M. de Champmeslé (4) pour tant de bouteilles de vin de Champagne qu'il a bues chez lui, vous savez aux dépens de qui. » (Boileau, *Lettre à Racine*, 28 août 1687.)

La vie passionnée de Racine ne dura pas plus que sa carrière théâtrale. A trente-neuf ans, il se retire de ce « bourbier » et devient à la fois parfait courtisan, mari et dévot.

---

(1) Quelques-uns soupçonnèrent le poète d'avoir empoisonné l'actrice. Nulle preuve n'accompagne ces suppositions. Mais le seul fait qu'elles aient pu se former révèle à quel excès l'on pensait que les passions pouvaient pousser Racine. Voyez Funck-Brentano, *Le Drame des poisons*, Hachette, in-16.

(2) Cf. Boileau, *Épître VII* à Racine. La Fontaine paye aussi son tribut d'admiration dans les vers d'un *Conte* qu'il lui dédie :

Qui ne connaît l'inimitable actrice,
Représentant ou Phèdre ou Bérénice,
Chimène en pleurs ou Camille en fureur ?
Est-il quelqu'un que votre voix n'enchante ?
S'en trouve-t-il une autre aussi touchante,
Une autre enfin allant si droit au cœur ?
(La Fontaine, *Belphégor*, à Mlle de Champmeslé.)

(3) Voyez aussi le chapitre VII, n° 2.

(4) Auteur et acteur, mari complaisant de la Champmeslé.

### ✶ Racine courtisan :

A la Cour, Racine sut prendre pied tout de suite : il alla très loin dans la faveur royale.

**11.** « M. de Racine a passé du théâtre à la Cour, où il est devenu habile courtisan, dévot même. Le mérite de ses pièces dramatiques n'égale pas celui qu'il a eu de se former en ce pays-là, où il fait toutes sortes de personnages, où il complimente avec la foule, où il blâme et crie dans le tête-à-tête, où il s'accommode à toutes les intrigues dont on veut le mettre ; mais celle de la dévotion domine chez lui ; il tâche toujours de tenir ceux qui en sont le chef. Le jansénisme en France n'est plus à la mode ; mais pour paraître plus honnête homme, et pour passer pour spirituel, il n'est pas fâché qu'on le croie janséniste. On s'en est aperçu et cela lui fait tort. Il débite la science avec beaucoup de gravité ; il donne ses décisions avec une modestie suffisante, qui impose. Il est bon grec, bon latin ; son français est le plus pur, quelquefois élevé, quelquefois médiocre, et presque toujours rempli de nouveauté. Je ne sais si M. Racine s'acquerra autant de réputation dans l'histoire que dans la poésie, mais je doute qu'il soit fidèle historien. Il voudrait bien qu'on le crût propre à rendre service, mais il n'a ni la volonté ni le pouvoir de le faire ; c'est encore beaucoup pour lui que de se soutenir. Pour un homme venu de rien, il a pris aisément les manières de la Cour. Les comédiens lui en avaient donné un faux air ; il l'a rectifié, et il est de mise partout, jusqu'au chevet du lit du Roi où il a l'honneur de lire quelquefois, ce qu'il fait mieux qu'un autre. S'il était prédicateur ou comédien, il surpasserait tout en l'un et l'autre genre. C'est le savant de la Cour. La duchesse de Bourgogne est ravie de l'avoir à sa table, ou après son repas, pour l'interroger sur plusieurs choses qu'elle ignore : c'est là qu'il triomphe. » (Ezéchiel Spanheim, *Mémoires sur la Cour de Louis XIV* (vers 1697), *Racine*, éd. des *Grands Écrivains de la France*, t. I, p. 109.)

Quel était le secret de son succès ? C'est qu'il avait su revêtir le personnage du vrai courtisan (1) et agir en conséquence ; son fils nous rapporte ses confidences sur ce point.

**12.** «... Ne croyez pas que ce soient mes pièces qui m'attirent les caresses des grands. Corneille fait des vers mieux, cent fois plus beaux que les miens, et cependant personne ne le regarde ; on ne l'aime que dans la bouche de ses acteurs ; au lieu que sans fatiguer les gens du monde du récit de mes ouvrages, dont je ne leur parle jamais, je les entretiens des choses qui leur plaisent. Mon talent avec eux n'est pas de leur faire sentir que j'ai de l'esprit, mais de leur apprendre qu'ils en ont. » (LOUIS RACINE, *Mémoires sur la vie de Jean Racine*, t. I, p. 203.)

Le roi l'aimait pour sa belle figure et son esprit; il se l'attacha par le titre d'historiographe ; ces fonctions absorbèrent le poète et l'entraînèrent avec Boileau dans des lieux nouveaux pour eux, où ils surent continuer d'être courtisans. Écoutez ces deux récits piquants de Mme de Sévigné :

**13.** « Le Roi leur dit [à Racine et Despréaux] : « Je suis fâché « que vous ne soyez venus à cette dernière campagne : vous « auriez vu la guerre, et votre voyage n'eût pas été long. » Racine lui répondit : « Sire, nous sommes deux bourgeois qui « n'avons que des habits de ville ; nous en commandâmes de « campagne; mais les places que vous attaquiez furent plus « tôt prises que nos habits ne furent faits. » Cela fut reçu agréablement (2). » (Mme de SÉVIGNÉ, *Ibid.*, 3 novembre 1677.)

Ainsi toujours Racine savait plaire, et ce simple bourgeois était à la Cour traité comme un privilégié de la plus haute naissance : les droits de l'esprit lui avaient acquis ce que le sang donnait aux autres.

Cependant Racine réussissait à s'échapper de cette vie brillante pour remplir avec exactitude ses devoirs d'époux et de père. Il s'occupait

(1) Il le quitta mal à propos une fois, s'il est vrai qu'à la fin de sa vie il fut à demi disgracié.

(2) Il s'agit de la campagne de mars à mai 1677, où l'on prit Valenciennes et Cambrai.

de l'éducation de ses filles et de ses deux fils, et les formait avec la tendresse d'un homme pieux.

**14.** « Ces deux poètes historiens suivent donc la Cour, plus ébaubis que vous ne le sauriez penser, à pied, à cheval, dans la boue jusqu'aux oreilles... Ils font leur cour par l'étonnement qu'ils témoignent... Ils disaient l'autre jour au Roi qu'ils n'étaient plus si étonnés de la valeur extraordinaire des soldats, qu'ils avaient raison de souhaiter d'être tués, pour finir une vie si épouvantable. Cela fait rire et ils font leur cour. Ils disaient aussi qu'encore que le Roi craigne les senteurs, ce *gant d'Espagne* ne lui fera point mal à la tête. » (Mme de Sévigné, *Lettre à Bussy*, 18 mars 1678.)

### ★ Racine père de famille :

**15.** « En présence même d'étrangers, il osait être père ; il était de tous nos jeux ; et je me souviens de processions dans lesquelles mes sœurs étaient le clergé, j'étais le curé, et l'auteur d'*Athalie*, chantant avec nous, portait la croix. » (Louis Racine, *Mémoires sur la vie de Jean Racine*, t. I, p. 202.)

### ★ Sa tendresse pour ses enfants :

**16.** « Sa plus grande satisfaction était de revenir passer quelques jours dans sa famille ; et lorsqu'il se retrouvait à sa table avec sa femme et ses enfants, il disait qu'il faisait meilleure chère qu'aux tables des grands.

« Il revenait un jour de Versailles pour goûter ce plaisir, lorsqu'un écuyer de Monsieur le Duc (1) vint lui dire qu'on l'attendait à dîner à l'hôtel de Condé. « Je n'aurai point « l'honneur d'y aller, lui répondit-il ; il y a plus de huit jours « que je n'ai vu ma femme et mes enfants, qui se font une fête « de manger aujourd'hui avec moi une très belle carpe ; je ne « puis me dispenser de dîner avec eux. » L'écuyer lui représenta qu'une compagnie nombreuse, invitée au repas de Monsieur le Duc, se faisait aussi une fête de l'avoir, et que le prince serait mortifié s'il ne venait pas. Une personne de la Cour, qui

(1) Le petit-fils du Grand Condé.

m'a raconté la chose, m'a assuré que mon père fit apporter la carpe, qui était d'environ un écu, et que, la montrant à l'écuyer, il lui dit : « Jugez vous-même si je puis me dispen-« ser de dîner avec ces pauvres enfants, qui ont voulu me « régaler aujourd'hui, et n'auraient plus de plaisir s'ils man-« geaient ce plat sans moi. Je vous prie de faire valoir cette « raison à Son Altesse Sérénissime. » L'écuyer la rapporta fidèlement, et l'éloge qu'il fit de la carpe devint l'éloge de la bonté du père, qui se croyait obligé de la manger en famille. » (LOUIS RACINE, *Ibid.*, t. I, p. 292.)

L'abandon du théâtre par Racine, son mariage, sa faveur à la Cour, tout cela avait encore coïncidé avec son retour à la ferveur religieuse. Il revint aux jansénistes ses anciens maîtres, sans craindre de déplaire au roi, et à plusieurs reprises, par ses démarches ou par sa plume, il vint en aide aux religieuses de Port-Royal. Il écrivit même l'histoire de leur abbaye. Les malintentionnés pourtant jugeaient mal la dévotion de Racine et y voyaient pure grimace.

★ **Racine dévot :**

**17.** Ta vanité me chagrine :
Loin d'être friand d'honneur,
La dévotion, Racine,
Veut qu'on soit humble de cœur.
— Je ne saurais.
— Fais-en du moins quelque mine...
— J'en mourrais (1).

(*Chansonnier Maurepas*, t. VII, fol. 553 ; éd. des *Grands Écrivains de la France*, t. II, p. 144.)

(1) Voici un fragment d'une autre chanson :

De faire sa fortune
Les moyens sont divers.
Racine en trouvait une
Dans le fruit de ses vers.
Mais son ambition
N'étant pas satisfaite,
De la dévotion,
Don, don,
Le masque il emprunta,
Là, là,
Pour n'être plus poète.

(*Chansons historiques*, IX, p. 100. Noël de 1697, cité par Deltour, *Les Ennemis de Racine*, p. 130, Hachette éditeur.)

Mais les lettres familières de Racine et des personnes de son entourage détruisent aisément l'accusation. Nous le voyons s'exercer sans faste et régulièrement à la charité :

### ★ Racine charitable :

**18.** « Pour ce qui est de l'argent que vous avez à nous, je vous prie de le garder pour les occasions, et surtout d'en assister tous ceux de nos pauvres parents que vous croirez en avoir besoin par ce temps de cherté. Si vous connaissez même quelques autres pauvres qui vous paraissent en grand besoin, je vous prie de ne leur en point refuser. Je me repose sur vous de tout cela, et je ne vous accuserai point d'avoir trop donné. » (Racine, *Lettre à Mlle Rivière*, 4 septembre 1685.)

La profondeur de son sentiment religieux n'est mise en doute par personne ; lors de sa dernière maladie, chacun fait des vœux pour lui :

**19.** « Tout Paris prend garde à son danger, comme toute la Cour ; et tout le monde souhaite passionnément sa conservation. Il est dans une réputation de candeur, de droiture, de probité, qui le rend plus précieux à ses amis et aux honnêtes gens que son bel esprit. » (Vuillart, *Lettre à M. de Préfontaine*, 24 mars 1699 ; éd. des *Grands Écrivains*, t. VII, p. 325.)

Quand il mourut, on regretta à la Cour non seulement l'homme du monde, mais encore pour ainsi dire le directeur de conscience qu'il était devenu pour quelques personnes ; une lettre curieuse d'un de ses parents en fait foi :

### ★ Racine directeur de conscience :

**20.** « On ne saurait voir un homme plus universellement regretté que ne l'est M. Racine. Les grands, qui étaient tous les jours chez lui durant sa maladie, montraient bien par leurs soins combien ils le chérissaient et combien ils craignaient sa mort ; et la comtesse de Grammont, qui y était presque tous les jours, me dit le soir de la grande fête, les larmes aux yeux : « Hélas ! quelle perte pour nous, gens de cour, que celle d'un tel ami ! car tout ce que nous y étions de gens qui

pensions un peu sérieusement à notre salut, l'avions pour conseil comme pour exemple. Il nous encourageait, nous éclairait, nous fortifiait. » (VUILLART, *Ibid.*, 26 avril 1699; éd. des *Grands Écrivains*, t. VII, p. 327.)

La foi religieuse lui donna la vigueur nécessaire pour supporter la douleur et la mort qu'il avait, en raison même de sa sensibilité très aiguë, toujours redoutée. Son fils aîné le vit dans sa dernière maladie et écrivit plus tard à son frère :

**★ Constance religieuse dans la douleur :**

**21.** «... Jamais homme ne l'a plus crainte [la douleur] et même soufferte plus impatiemment; et jamais homme ne l'a reçue de la main de Dieu avec plus de soumission ; si bien que quelques jours avant sa mort, il me dit ces belles paroles, sur ce que je lui disais que tous les médecins espéraient de le tirer d'affaire : « *Ils diront ce qu'ils voudront, laissez-les dire ; mais* « *vous, mon fils, voulez-vous me tromper, et vous entendez-vous avec* « *eux ? Dieu est le maître ; mais je puis vous assurer que s'il me* « *donnait le choix ou de la vie ou de la mort, je ne sais ce que je* « *choisirais : les frais en sont faits.* » Ce furent ses propres paroles. Jugez si c'est là le langage d'un homme qui succombe à la douleur. » (JEAN-BAPTISTE RACINE, *Lettre à son frère Louis*, 6 novembre 1742.)

Racine mort voulut rester fidèle aux convictions de toute sa vie : il demanda à être enterré aux pieds de M. Hamon, à Port-Royal-des-Champs. « Cela, dit Saint-Simon, ne fit pas sa cour, mais un mort ne s'en soucie guère (1). »

Boileau composa en latin l'épitaphe de son ami ; elle résume bien tout ce que nous venons de dire de la personne et du caractère de Racine ; c'est pourquoi, malgré sa longueur, nous en donnons ici le texte français :

**★ Epitaphe :**

**22.** « Ici repose le corps de Messire Jean Racine, trésorier de France, secrétaire du Roi, gentilhomme ordinaire de sa maison, et l'un des quarante de l'Académie française, qui,

---

(1) Note sur le journal de Dangeau, 15 mars 1699.

après avoir longtemps charmé la France par ses excellentes poésies profanes, consacra ses muses à Dieu, et les employa uniquement à louer le seul objet digne de louange. Les raisons indispensables qui l'attachaient à la Cour l'empêchèrent de quitter le monde; mais elles ne l'empêchèrent pas de s'acquitter exactement au milieu du monde de tous les devoirs de la piété et de la religion. Il fut choisi avec un de ses amis par le roi Louis-le-Grand pour rassembler en un corps d'histoire les merveilles de son règne, et il était occupé à ce grand ouvrage, lorsque tout à coup il fut attaqué d'une longue et cruelle maladie, qui à la fin l'enleva de ce séjour de misères, dans sa cinquante-neuvième année. Bien qu'il eût extrêmement redouté la mort, lorsqu'elle était encore loin de lui, il la vit de près sans s'étonner, et mourut beaucoup plus rempli d'espérance que de crainte, dans une entière résignation à la volonté de Dieu. Sa perte affligea sensiblement ses amis, entre lesquels il pouvait compter les plus considérables du royaume, et il fut regretté du Roi même. Son humilité et l'affection particulière qu'il eut toujours pour cette maison, où il avait reçu dans sa jeunesse les premières instructions du christianisme, lui firent souhaiter d'être enterré sans pompe aucune dans le cimetière, avec les humbles serviteurs de Dieu qui y reposent et auprès desquels il a été mis, selon qu'il l'avait ordonné par son testament.

« O toi, qui que tu sois, que la piété attire en ce saint lieu, plains dans un si excellent homme la courte destinée de tous les mortels, et quelque grande idée que te puisse donner de lui sa réputation, souviens-toi que ce sont des prières, et non pas de vains éloges qu'il te demande. » (Boileau.)

## JUGEMENTS GÉNÉRAUX SUR L'ŒUVRE DE RACINE.

Dès que Racine commença d'écrire pour le théâtre, on ne manqua pas de le juger, chose naturelle, d'après les auteurs qui avaient paru avant lui, et comme sa gloire rapide semblait une menace pour les renommées plus anciennes, on l'immola volontiers à Corneille, son devancier. Mais il a aussi ses partisans dans la jeune génération qui le préfère ouvertement à un poète qui n'est plus à

la mode. De là deux courants qu'il est facile de distinguer dans les jugements contemporains, et une équité très relative.

Saint-Évremond par exemple, dont les textes que nous avons cités antérieurement sont très favorables à Corneille, reconnaît avec peine le talent croissant de Racine ; il constate avec regret sa faveur :

### ★ Opposition à Corneille:

**23.** « Racine est préféré à Corneille, et les caractères l'emportent sur les sujets. » (Saint-Évremond, *Défense de quelques pièces de théâtre*, 1677, t. IV, p. 65, éd. 1726.)

Il estime évidemment que le théâtre déchoit. Aussi, dans son inévitable parallèle, on voit bien que Racine est placé au-dessous de Corneille dont il n'a pas l'originalité créatrice :

### ★ Jugement de Saint-Évremond :

**24.** « Dans la tragédie, Corneille ne souffre pas d'égal, Racine pas de supérieur, la diversité des caractères permettant la concurrence, si elle ne peut établir l'égalité. Corneille se fait admirer par l'expression d'une grandeur d'âme héroïque, par la force des passions, par la sublimité du discours ; Racine trouve son mérite en des sentiments plus naturels, en des pensées plus nettes, dans une diction plus pure et plus facile. Le premier enlève l'âme, l'autre gagne l'esprit ; celui-ci ne donne rien à censurer au lecteur, celui-là ne laisse pas le spectateur en état d'examiner. Dans la conduite de l'action, Racine plus circonspect et se défiant de lui-même, s'attache aux Grecs qu'il possède parfaitement ; Corneille, profitant des lumières que le temps apporte, trouve des beautés qu'Aristote ne connaissait pas. » (Saint-Évremond, *Jugements sur quelques auteurs français*, 1692, t. I, p. 258, éd. 1726.)

« Qui pourrait deviner à ce portrait, dit M. Deltour (1), que la passion est, de l'aveu de tous, le domaine de Racine, et que, si Corneille met plus en jeu les ressorts puissants de l'admiration, c'est à Racine qu'il faut demander le plaisir délicieux de l'émotion et des larmes ? »

---

(1) *Les Ennemis de Racine au* XVII^e^ *siècle* (Hachette), p. 367 de la 3^e^ édition.

Bien plus favorable s'est montré l'auteur du premier parallèle en forme entre les deux écrivains, le baron de Longepierre. Je ne crains pas de citer d'assez longs passages de ce morceau, à cause des rapprochements qui s'imposent avec La Bruyère.

**★ Parallèle de Longepierre :**

25. VI. « M. Corneille a plus de pompe, plus d'éclat, plus de force ; mais cet éclat est quelquefois faux ; et cette force est quelquefois dure ou obscure.

« M. Racine a plus de tendresse, plus de grâce, plus de douceur ; mais cette grâce est partout accompagnée de grandeur, et cette douceur n'est jamais dépouillée de noblesse.

VII. « On trouve quelque chose de plus héroïque, de plus extraordinaire, de plus surprenant dans le premier.

« On sent dans le second quelque chose de plus vrai, de plus agréable, de plus touchant.

VIII. « Il paraît plus d'art dans M. Corneille, peut-être parce qu'il y a moins de naturel si cela se peut dire.

« Il paraît plus de naturel dans M. Racine ; sans doute parce qu'il en a encore plus que d'art.

IX. « M. Corneille a un talent extraordinaire pour peindre...

« Quelque confiance que M. Racine dût avoir en son génie, il n'a pas cru qu'il lui fût permis de le suivre toujours, et de le prendre pour guide au mépris de la nature. Il est persuadé que dans le plus rapide essor on ne la doit jamais perdre de vue ; et qu'il faut toujours la consulter religieusement, comme l'oracle de la vérité, et la seule pierre de touche du vrai et du faux. Aussi l'a-t-il toujours devant les yeux ; et l'embellissant sans la déguiser, outre la ressemblance, on remarque et on sent dans tous ces tableaux ce que les peintres appellent *belle Nature*. Ce qui fait qu'ils touchent et qu'ils frappent tous par ce qu'ils ont de vrai et de beau.

XI. «... Chez M. Racine le cœur est touché avec plaisir au gré du poète, qui en est le maître absolu. Ce cœur cédant à la force du charme, lui abandonne avec sa liberté tous ses mouvements, toutes ses passions, qu'il sent flattées avec tant d'art, et dont il ne pourrait faire un si doux usage. Il ne se connaît plus lui-même ; et sans pouvoir distinguer la feinte d'avec la vérité, il

croit que la nature l'échauffe, quand ce n'est que le poète qui agit, et des choses feintes excitent en lui de véritables passions. Il se sent amollir ou troubler quelquefois malgré lui, souvent avec surprise, jamais sans douceur et sans plaisir, s'applaudissant toujours de sa faiblesse et faisant trophée de sa défaite.

XII. « ... Pour être convaincu que M. Racine s'attache principalement au cœur, il n'y a qu'à voir son habileté à en peindre au vif tous les mouvements. Il le tourne au gré de ses désirs ; il en développe tous les replis ; il en sonde toute la profondeur ; il en perce tous les détours ; et ce labyrinthe obscur et impénétrable n'en a aucun qui échappe à sa pénétration ..

XVI. « M. Corneille a des saillies éclatantes qui frappent vivement les yeux ; mais il est inégal, et il ne se soutient pas toujours...

« M. Racine est plus uni. Vous n'y trouverez point d'endroits qui traînent, qui languissent, qui fassent méconnaître l'auteur.

XVII. « ... M. Racine n'entend pas moins bien le théâtre, quoiqu'on veuille dire le contraire... N'en déplaise à ceux qui sont d'un sentiment opposé, les choses me paraissent assez égales, pour ne rien dire de plus en faveur de M. Racine. Au moins est-il certain que j'y trouve souvent plus d'union dans l'action ; et que mon attention n'y est point détournée avec violence par ces scènes coupées, désunies et hors d'œuvre, telles qu'il y en a plusieurs, par exemple dans *le Cid*...

XIX. « M. Racine songe plus à donner de la passion à ses personnages qu'à les faire raisonner.

XX. « ... Jamais personne n'a mieux manié cette passion [l'amour] que M. Racine ; faiblesses, ardeur, transports, crainte, ruses, artifice, inquiétude, emportement, langueur, délicatesse, etc., rien n'échappe à sa vue.

XXI. « Le style de M. Racine est plus égal et plus beau [que chez Corneille]. Il est magnifique, noble, plein, et est en même temps doux, agréable et naturel... Rien d'enflé, de dur, de guindé. Rien de faible, de sec, de rampant. L'oreille, l'esprit, le cœur sont toujours également satisfaits.

XXII. « La versification de M. Racine est de même goût que

son style. Elle est aisée et nombreuse, naturelle et magnifique, douce et noble...

XXVI. « Les derniers ouvrages [de Corneille] n'ont pas attiré tant d'applaudissements que les premiers... On dirait, à voir ses dernières pièces, que le génie vieillit et s'use avec le corps... et ces tragédies ne sont, si je l'ose dire, que des squelettes secs et décharnés, sans vie, sans âme, sans mouvement, en comparaison du *Cid*, des *Horaces*, de *Cinna*, de *Polyeucte*, etc...

« M. Racine a été plus heureux en ce point. Il a cessé de travailler lorsqu'il était dans sa plus grande force et dans sa plus haute réputation.....

XXVIII. « ... Et pour les comparer aux deux plus grands hommes que l'antiquité ait produits en ce genre d'écrire pour la tragédie, disons que M. Corneille approche davantage de Sophocle, et que M. Racine ressemble plus à Euripide;... la postérité la plus reculée n'aura pas moins de vénération pour Corneille et pour Racine que pour Sophocle et pour Euripide. » (LONGEPIERRE, *Jugements des Savants* de Baillet, t. IX, p. 383-408, éd. 1686.)

Il y a beaucoup de remarques très fines et très justes dans ces pages de Longepierre, et cette longue citation nous dispense de rapporter le texte bien connu de La Bruyère, que d'ailleurs tout le monde a entre les mains, et qui, reprenant les idées et parfois même les expressions de Longepierre, se borne à condenser pour leur donner plus de force les développements un peu traînants de son devancier.

A ce parallèle fameux, La Bruyère a ajouté plus tard l'éloge public de Racine dans son *Discours de réception à l'Académie :* là encore on a un écho des luttes qu'eut à soutenir la réputation de Racine :

### ★ Éloge public de La Bruyère :

**26.** « Cet autre vient après un homme loué, applaudi, admiré dont les vers volent en tous lieux et passent en proverbe, qui prime, qui règne sur la scène, qui s'est emparé de tout le théâtre. Il ne l'en dépossède pas, il est vrai ; mais il s'y établit avec lui : le monde s'accoutume à en voir faire la comparaison. Quelques-uns ne souffrent pas que Corneille, le grand Corneille, lui soit préféré ; quelques autres, qu'il lui soit égalé : ils en

appellent à l'autre siècle ; ils attendent la fin de quelques vieillards, qui touchés indifféremment de tout ce qui rappelle leurs premières années, n'aiment peut-être dans *Œdipe* que le souvenir de leur jeunesse. » (La Bruyère, *Discours prononcé à l'Académie française*, le 15 juin 1693.)

Peu à peu la gloire de Racine s'établit donc solidement. C'est Boileau lui-même, son ami, qui avertit de ne pas passer les bornes en l'égalant dès maintenant aux anciens (1).

La postérité, à qui Boileau renvoie, a renoncé au jeu vain des parallèles et des rangs à donner; elle estime Racine et Corneille, chacun dans des genres différents. Elle fait comme cet obscur critique La Bizardière qui nous montre un tribunal sur le Parnasse jugeant et classant les écrivains :

### ★ Égalité de Corneille et Racine :

**27.** « Racine fut appelé après Corneille. Les Grecs représentèrent que les Romains leur ayant enlevé Corneille, ils devaient leur céder Racine et Molière, que cette prétention était pleine de justice, puisque ces deux poètes avaient rempli leurs ouvrages de ce sel attique, qui les rendait si exquis aux gens de bon goût.

« Toute l'assemblée était attentive au jugement de ces deux poètes tragiques, dont on faisait de fréquents parallèles, sans oser jamais rien décider. Les uns croyaient que Racine serait placé derrière Corneille... Les amis de Racine se flattaient qu'il pourrait avoir la place de Silius Italicus dont on n'avait pas fait d'estime. La fortune ne voulut pas décider entièrement du sort de ces deux grands hommes. On fit passer Racine et Molière du côté droit et on les mit dans les premiers rangs. Les Grecs se consolèrent ainsi de la perte qu'ils faisaient de Corneille. » (De la Bizardière, *Caractères des auteurs anciens et modernes et les jugements de leurs ouvrages*, Paris, in-12, 1705, 2e éd., p. 108.)

Le génie de Racine en effet se distingue nettement de celui de Corneille : les parallèles cités nous ont montré quels sont les caractères propres à Racine. Les voici rappelés par un homme du monde :

---

(1) Voyez Corneille, ch. III, la fin du n° 29.

### ★ Caractères du théâtre de Racine :

28. «... Vos œuvres, plusieurs fois relues, ont justifié mon ancienne admiration. Éloigné de vous (1), Monsieur, et des représentations qui peuvent en imposer, dégoûté de ces pays fameux, vos tragédies m'en ont paru encore plus belles et plus durables. La vraisemblance y est merveilleusement observée, avec une profonde connaissance du cœur humain dans les différentes crises des passions. Vous avez suivi, soutenu et presque toujours enrichi les grandes idées que les anciens ont voulu nous donner, sans s'attacher à dire ce qui était. » (De Guilleragues, *Lettre à Racine*, 9 juin 1684).

L'esthétique dramatique de Racine ne se distingue pas moins de celle de Corneille : il n'a pas, comme son devancier, fait la théorie de sa propre pratique ; il a cependant dans ses *Préfaces* par mainte allusion, indiqué comment il entendait son art.

Vis-à-vis des règles, il a une attitude semblable à celle de Molière :

### ★ Racine et les règles :

29. « La principale règle est de plaire et de toucher. Toutes les autres ne sont faites que pour parvenir à cette première. » (Racine, *Bérénice*, Préface (2), 1671.)

### ★ Conception de l'action :

D'ailleurs il les observe sans peine ; il y plie aisément ses sujets parce qu'il choisit

30 «... une action simple, chargée de peu de matière, telle que doit être une action qui se passe en un seul jour, et qui, s'avançant par degrés vers sa fin, n'est soutenue que par les intérêts, les sentiments et les passions des personnages. » (Racine, *Britannicus*, première Préface, 1673.)

Point d'incidents « qui ne se pourraient passer qu'en un mois » point de « jeux de théâtre invraisemblables », point de « déclamations »

---

(1) Il était ambassadeur à Constantinople depuis 1679.

(2) Dans a préface des *Plaideurs*, il se moque de ceux qui « eurent peur de n'avoir pas ri dans les règles » Cf. notre ch. vi, nº 16

à contre-sens : en un mot, rien à la façon de Corneille, contre qui Racine lance toutes ces allusions. Il rêve de la belle simplicité nue des anciens. Et il s'y est essayé, dans *Bérénice* par exemple. Il dit à ce propos :

**31.** « Il y avait longtemps que je voulais essayer si je pourrais faire une tragédie avec cette simplicité d'action qui a été si fort du goût des anciens...

« Quelle vraisemblance y a-t-il qu'il arrive en un jour une multitude de choses qui pourraient à peine arriver en plusieurs semaines ? Il y en a qui pensent que cette simplicité est une marque de peu d'invention. Ils ne songent pas qu'au contraire toute l'invention consiste à faire quelque chose de rien, et que tout ce grand nombre d'incidents a toujours été le refuge des poètes qui ne sentaient dans leur génie ni assez d'abondance ni assez de force pour attacher durant cinq actes leurs spectateurs par une action simple, soutenue de la violence des passions, de la beauté des sentiments et de l'élégance de l'expression. » (RACINE, *Bérénice*, Préface, 1671.)

L'action doit tout entière être « soutenue par les passions », c'est-à-dire que tout doit arriver nécessairement dans la pièce, sans coups de théâtre imprévus et interventions étrangères, par le jeu naturel des sentiments des personnages et les réactions qu'ils produisent. C'est ainsi que tout se passe dans *Andromaque* ; c'est ainsi que Racine se vante que le dénouement d'*Iphigénie* « est tiré du fond même de la pièce » (1).

L'action doit encore être complète.

### ★ Le dénouement :

**32.** « J'ai toujours compris que la tragédie étant l'imitation d'une action complète, où plusieurs personnes concourent, cette action n'est point finie que l'on ne sache en quelle situation elle laisse ces mêmes personnes (2). » (RACINE, *Britannicus*, première Préface, 1670.)

Ainsi l'on a une pièce logiquement construite dans toutes ses parties, et c'est ce que se propose Racine dès ses débuts :

---

(1) Préface d'*Iphigénie*.
(2) Voilà pourquoi *Britannicus* ne s'arrête pas à la mort de Britannicus.

**★ Développement logique de la pièce :**

33. « De quoi se plaignent-ils [mes adversaires], si toutes mes scènes sont bien remplies, si elles sont liées nécessairement les unes avec les autres, si tous mes acteurs ne viennent point sur le théâtre, que l'on ne sache la raison qui les y fait venir, et si, avec peu d'incidents et peu de matière, j'ai été assez heureux pour faire une pièce qui les a peut-être attachés malgré eux, depuis le commencement jusqu'à la fin ? » (Racine, *Alexandre*, première Préface, 1665.)

Aussi Racine donnait-il un grand soin au *plan* de ses tragédies. Nous possédons le plan en prose d'une *Iphigénie en Tauride* qui ne fut pas achevée. Telle était sa méthode de travail :

**★ Importance du plan :**

34. « Quand il entreprenait une tragédie, il disposait chaque acte en prose. Quand il avait ainsi lié toutes les scènes entre elles, il disait : « Ma tragédie est faite, » comptant le reste pour rien (1). » (Louis Racine, *Mémoires sur la vie de Jean Racine*, t. I, p. 260.)

Pour les sujets, Racine se conforme à l'histoire ou à la tradition poétique, soit dans les faits, soit dans les caractères des personnages. Ainsi, à propos d'Alexandre, il dit :

**★ Racine et l'histoire :**

35. « Il n'y a guère de tragédies où l'histoire soit plus fidèlement suivie que dans celle-ci. Le sujet en est tiré de plusieurs auteurs, mais surtout du huitième livre de Quinte-Curce... Les amours d'Alexandre et de Cléofile ne sont pas de mon invention ; Justin en parle, aussi bien que Quinte-Curce. » (Racine, *Alexandre*, Préface, 1666.)

---

(1) Mme de Caylus, dans ses *Souvenirs*, confirme ce témoignage à propos d'*Esther* : « Racine ne fut pas longtemps sans porter à Mme de Maintenon, non seulement le plan de sa pièce (car il avait accoutumé de les faire en prose, scène pour scène, avant que d'en faire les vers), il porta le premier acte tout fait. »

Il explique et justifie les modifications qu'il a pu se permettre, mais il se garde d'altérer la physionomie générale d'une légende ou d'un caractère.

★ **Fidélité des caractères :**

**36.** « Mes personnages sont si fameux dans l'antiquité, que pour peu qu'on la connaisse, on verra fort bien que je les ai rendus tels que les anciens poètes nous les ont donnés. Aussi n'ai-je pas pensé qu'il me fût permis de rien changer à leurs mœurs. Toute la liberté que j'ai prise, ç'a été d'adoucir un peu la férocité de Pyrrhus. » (Racine, *Andromaque*, première Préface, 1668.)

En vue de l'effet tragique, de l'idéalisation nécessaire dans la tragédie, il faut un certain recul :

★ **Choix des sujets :**

**37.** « Les personnages tragiques doivent être regardés d'un autre œil que nous ne regardons d'ordinaire les personnages que nous avons vus de près. On peut dire que le respect que l'on a pour les héros augmente à mesure qu'ils s'éloignent de nous : *major e longinquo reverentia.* L'éloignement des pays répare en quelque sorte la trop grande proximité des temps. Car le peuple ne met guère de différence entre ce qui est, si j'ose ainsi parler, à mille ans de lui, et ce qui est à mille lieues. C'est ce qui fait, par exemple, que les personnages turcs, quelque modernes qu'ils soient. ont de la dignité sur notre théâtre... » (Racine, *Bajazet*, seconde Préface, 1676.)

Cette idéalisation des sujets et des héros n'empêche pas que les situations dans le théâtre de Racine ne soient beaucoup plus proches de la réalité que chez Corneille : c'est qu'il peint des *passions* naturelles.

Parmi les passions, l'amour a le premier rang. Corneille, conformément à l'habitude générale, glissait de l'amour dans toutes ses tragédies, sans qu'il fût d'ordinaire l'intérêt principal de l'action. Dans la préface de sa première pièce, parue seulement en 1676, Racine définit le rôle qui lui convient dans une tragédie :

### ★ Rôle de l'amour :

**38.** « L'amour, qui a d'ordinaire tant de part dans les tragédies, n'en a presque point ici : et je doute que je lui en donnasse davantage, si c'était à recommencer ; car il faudrait ou que l'un des deux frères fût amoureux, ou tous les deux ensemble. Et quelle apparence de leur donner d'autres intérêts que ceux de cette fameuse haine qui les occupait tout entiers ? Ou bien il faut jeter l'amour sur un des seconds personnages, comme j'ai fait ; et alors cette passion, qui devient comme étrangère au sujet, ne peut produire que de médiocres effets. En un mot, je suis persuadé que les tendresses ou les jalousies des amants ne sauraient trouver que fort peu de place parmi les incestes, les parricides et toutes les autres horreurs qui composent l'histoire d'Œdipe et de sa malheureuse famille. » (Racine, *La Thébaïde*, Préface, 1676.)

La théorie est très nette : ou il n'y aura pas d'amour dans une tragédie, ou il doit être tout ; seules les tragédies bibliques rentrent dans la première catégorie ; toutes les autres contiennent la peinture des différentes passions de l'amour, et cette peinture est essentielle au sujet.

Il n'est pas forcé que ces passions entraînent un dénouement sanglant :

### ★ Sujets tragiques, sans être sanglants :

**39.** « Ce n'est point une nécessité qu'il y ait du sang et des morts dans une tragédie : il suffit que l'action en soit grande, que les acteurs en soient héroïques, que les passions y soient excitées, et que tout s'y ressente de cette tristesse majestueuse qui fait tout le plaisir de la tragédie. » (Racine, *Bérénice*, Préface, 1671.)

Ces impressions que le spectateur éprouve, ce sont la terreur et la pitié. Mais il ne s'agit pas de peindre les passions d'une manière flatteuse, propre à exciter un trouble séduisant ; le but du poète doit être de détourner du mal qu'il représente sur la scène. Racine s'explique sur la *moralité* de son théâtre à propos de la plus hardie de ses pièces, *Phèdre :*

★ **Moralité de la tragédie fondée sur l'amour :**

**40.** « Ce que je puis assurer, c'est que je n'en ai point fait où la vertu soit plus mise en jour que dans celle-ci ; les moindres fautes y sont sévèrement punies ; la seule pensée du crime y est regardée avec autant d'horreur que le crime même. Les faiblesses de l'amour y passent pour de vraies faiblesses ; les passions n'y sont représentées aux yeux que pour montrer tout le désordre dont elles sont cause ; et le vice y est peint partout avec des couleurs qui en font connaître et haïr la difformité (1). C'est là proprement le but que tout homme qui travaille pour le public doit se proposer ; et c'est ce que les premiers poètes tragiques avaient en vue sur toute chose. Leur théâtre était une école où la vertu n'était pas moins bien enseignée que dans les écoles des philosophes. » (Racine, *Phèdre*, Préface, 1677.)

Ainsi répond Racine aux critiques qui condamnaient l'immoralité des spectacles : ses idées dérivent d'ailleurs de celles d'Aristote sur la *purgation* des passions.

JUGEMENTS PARTICULIERS SUR CHAQUE PIÈCE.

*1re Période : avant « Andromaque » (1664-1666).*

Comme pour Molière et Corneille, nous nous proposons de passer en revue les pièces du théâtre de Racine.

★ « **La Thébaïde** » :

Nous serons brefs sur *la Thébaïde* (1664) : l'amour n'y a qu'un rôle secondaire (2). Le poète n'est guère lui-même dans ce sombre sujet : c'est son début. Il dut s'estimer heureux des douze représen-

(1) Le héros doit cependant ne pas être monstrueux, car il n'inspirerait aucun intérêt : au lieu de la terreur et de la pitié, naîtrait seulement l'horreur. « Dans le choix que le poète fait de ses héros, il ne doit point en introduire sur la scène qui soit coupable de quelque crime énorme. Si Phèdre a excité de la commisération sur notre théâtre, quoiqu'elle fût criminelle, c'est que Racine, d'un génie supérieur, et maître de son sujet, a si bien ménagé la faiblesse de cette reine qu'il en fait retomber tout le blâme sur la confidente, qui abusait de la confiance que sa maîtresse avait en elle. » (abbé de Bellegarde, *Lettres curieuses de littérature et de morale*, p. 338, 1702.)

(2) Cf. n° 38 du présent chapitre.

tations qu'eut la tragédie, du 20 juin 1664 au 18 juillet, et des quelques représentations à la Cour qui s'y ajoutèrent.

★ « **Alexandre** » :

L'*Alexandre* est plus important : Racine tâchait d'y suivre les traces de Corneille, et il eut du succès :

**41.** Jamais tragédie au théâtre
Ne pourra faire un plus beau feu.
Il faut que son auteur soit homme de courage ;
On le voyait dépeint dans chaque personnage;
Ses sentiments y sont hardis ;
Et surtout l'on y fut surpris
De voir le roi Porus, à qui tout autre cède,
Y pousser la fierté de l'air d'un Nicomède.
(SUBLIGNY, *Muse de la Cour*, 7 décembre 1665.)

Saint-Évremond en conçut bon espoir :

★ **Succès de la pièce :**

**42.** « Depuis que j'ai lu le grand *Alexandre*, la vieillesse de Corneille me donne bien moins d'alarmes, et je n'appréhende plus tant de voir finir avec lui la tragédie. » (SAINT-ÉVREMOND, *Dissertation sur la tragédie de Racine intitulée « Alexandre-le-Grand ». A Mme Bourneau*, 1666, t. II, p. 433, éd. 1726.)

Il ne ménagea pourtant pas les critiques. Il reproche au poète d'avoir défiguré l'antiquité et les personnages qu'il met en scène :

★ **Critiques de Saint-Évremond :**

**43.** « Je voudrais qu'il [Corneille] lui donnât le bon goût de cette antiquité qu'il possède si avantageusement, qu'il le fît entrer dans le génie de ces nations mortes et connaître sainement le caractère des héros qui ne sont plus. C'est, à mon avis, la seule chose qui manque à un si bel esprit. Il a des pensées fortes et hardies, des expressions qui égalent la force de ses pensées ; mais vous me permettrez de vous dire après cela qu'il n'a pas connu Alexandre ni Porus.

« Le roi des Indes devait avoir un caractère différent de celui des nôtres. Un autre ciel, pour ainsi parler, un autre soleil, une autre terre y produisent d'autres animaux et d'autres fruits; les hommes y paraissent tout autres par la différence

des visages, et plus encore, si je l'ose dire, par une diversité de raison : une morale, une sagesse singulière à la région y semble régler et conduire d'autres esprits dans un autre monde. Porus, cependant, que Quinte-Curce dépeint tout étranger aux Grecs et aux Perses, est ici purement français. Au lieu de nous transporter aux Indes, on l'amène en France...

« Je ne connais ici d'Alexandre que le seul nom : son génie, son humeur, ses qualités ne me paraissent en aucun endroit...

« Qu'on ne croie pas que le premier but de la tragédie soit d'exciter des tendresses dans nos cœurs. Aux sujets véritablement héroïques, la grandeur d'âme doit être ménagée devant toutes choses... Il est ridicule d'occuper Porus de son seul amour sur le point d'un grand combat qui allait décider pour lui de toutes choses ; il ne l'est pas moins d'en faire sortir Alexandre quand les ennemis se rallient. On pourrait l'y faire entrer avec empressement pour chercher Porus, non pas l'en tirer avec précipitation pour aller revoir Cléophile ; lui qui n'eut jamais ces impatiences amoureuses, et à qui la victoire ne paraissait assez pleine que lorsqu'il avait ou détruit ou pardonné. Ce que je trouve en lui de plus pitoyable, c'est qu'on lui fait perdre beaucoup d'un côté, sans lui faire rien gagner de l'autre. L'histoire se trouve défigurée, sans que le roman soit embelli. » (Saint-Évremond, *Ibid.*, t. II, p. 444 sq.

Donc au nom de la *couleur locale* et de la vérité historique Saint-Evremond montre les invraisemblances de l'*Alexandre*.

Un homme du monde alla plus loin, et par une ingénieuse critique fit voir qu'en croyant imiter Corneille, Racine était bien plus proche de Quinault et des galanteries des romans. Il suppose une suite au *Dialogue des héros de roman* de Boileau, qui circulait en manuscrit :

### ★ La galanterie dans « Alexandre » :

PLUTON.

**44** « ... Approchez, généreux vainqueur de l'Asie, approchez. Il s'agit de combattre. Le roi des enfers a besoin de votre bras.

ALEXANDRE.

« Je suis venu : l'amour a combattu pour moi..., etc. (1).

DIOGÈNE.

« Ne t'avais-je pas bien dit qu'il s'était gâté dans ses voyages? Alexandre le Grand est devenu conteur de fleurettes.

PLUTON.

« Quel diable de jargon nous vient-il parler? Quoi? Alexandre qui ne respirait que les combats, s'oublie auprès d'une maîtresse?

ALEXANDRE.

« Que vous connaissez mal les violents désirs
D'un amour qui vers vous porte tous mes soupirs !... etc. (2).

DIOGÈNE.

« Il faut l'envoyer auprès du grand Cyrus...

ALEXANDRE.

« Hé quoi! vous croyez donc qu'à moi-même barbare
J'abandonne en ces lieux une beauté si rare (3)?

PLUTON.

« Peste soit de l'extravagant et de sa tendresse mal imaginée (4) »! (Attribué à Charles de Sévigné : *Racine*, éd. des *Grands Écrivains de la France*, t. I, p. 507-509.)

Dans *Alexandre*, Racine est toujours imitateur ; avec *Andromaque* il s'affranchit de toute entrave et se révèle définitivement.

---

(1) *Alexandre*, vers 859-864.

(2) *Ibid.*, vers 883-886.

(3) *Ibid.*, vers 925-926.

(4) Boileau essaye de réfuter cette opinion et de marquer une différence entre Racine et le doucereux Quinault dans la Satire du *Repas ridicule* où ces vers sont dans la bouche d'un campagnard stupide :

Je ne sais pas pourquoi l'on vante l'*Alexandre*.
Ce n'est qu'un glorieux qui ne dit rien de tendre.
Les héros chez Quinault parlent bien autrement,
Et jusqu'à *Je vous hais*, tout s'y dit tendrement.
(*Satire III*, vers 185-188.)

## 2e *Période : d'« Andromaque » (1667) à « Phèdre » (1677).*

### *Andromaque* (*1667*).

**★ Grand succès :**

**45.** « [Cette tragédie] fit le même bruit à peu près que *le Cid* lorsqu'il fut représenté la première fois. » (Perrault, *Les Hommes illustres*, 1696, t. II, p. 186, éd. 1701.)

Lors de son apparition, il n'était partout question que de cette pièce.

**46.** « Cuisinier, cocher, palefrenier, laquais, et jusqu'à la porteuse d'eau, il n'y a personne qui ne veuille discourir d'*Andromaque*. Je pense même que le chien et le chat s'en mêleront, si cela ne finit bientôt. » (Subligny, *La Folle Querelle*, 1668, acte I, sc. I, p. 22, éd. Jouaust, 1881.)

L'on sentit bien que l'auteur qui remportait un tel succès n'était pas méprisable, aussi les critiques vives et jalouses ne manquèrent pas. Saint-Évremond, auquel nous sommes si souvent obligés de revenir, dans deux lettres successives juge la pièce avec une sévérité où éclate la partialité : nous nous demandons en quoi *Andromaque* est « un peu au-dessous du grand » et comment « on peut aller plus loin dans les passions ».

**Opinion de Saint-Évremond :**

**47.** « A peine ai-je eu le loisir de jeter les yeux sur *Andromaque* et sur *Attila;* cependant il me paraît qu'*Andromaque* a bien de l'air des belles choses ; il ne s'en faut presque rien qu'il n'y ait du grand. Ceux qui n'entreront pas assez dans les choses l'admireront, ceux qui veulent des beautés pleines y chercheront je ne sais quoi qui les empêchera d'être tout à fait contents. Vous avez raison de dire que cette pièce est déchue par la mort de Montfleury : car elle a besoin de grands comédiens qui remplissent par l'action ce qui lui manque. Mais à tout prendre, c'est une belle pièce, et qui est fort au-

dessus du médiocre, quoiqu'un peu au-dessous du grand. » (Saint-Évremond, *Lettre à M. le comte de Lionne*, t. II, p. 428, éd. 1726.)

48. « Ceux qui m'ont envoyé *Andromaque* m'en ont demandé mon sentiment. Comme je vous l'ai dit, elle m'a semblé très belle ; mais je crois qu'on peut aller plus loin dans les passions, et qu'il y a encore quelque chose de plus profond dans le sentiment que ce qui s'y trouve : ce qui doit être tendre n'est que doux, et ce qui doit exciter de la pitié ne donne que de la tendresse. Cependant, à tout prendre, Racine doit avoir plus de réputation qu'aucun autre, après Corneille. » (Saint-Évremond, *Lettre à M. le comte de Lionne*, t. III, p. 38.)

Plus pénible pour le poète parce qu'elle fut méditée à loisir, par suite plus dangereuse, fut la critique de Subligny dont la pièce en trois actes, *la Folle Querelle ou la Critique d'Andromaque*, parut l'année suivante (1668), après avoir été jouée sur le théâtre de Molière.

Toutes les critiques justes ou fausses qui s'étaient fait jour et auxquelles Racine avait déjà répondu dans sa préface y sont rassemblées par le moyen d'une intrigue dont l'intérêt est médiocre. On reprochait à Racine des fautes contre les règles, contre les bienséances, contre la couleur locale, contre la langue. Et cependant c'était pour être utile à l'auteur que Subligny lui énumérait toutes ses fautes :

### ★ La « Folle Querelle » de Subligny : son but :

49. « Je fus charmé à la première représentation de l'*Andromaque;* ses beautés firent sur mon esprit ce qu'elles firent sur ceux de tous les autres, et, si je l'ose dire, j'adore le beau génie de son auteur sans connaître son visage. Le tour de son esprit, la vigueur de ses pensées, et la noblesse de ses sentiments m'enlevèrent en beaucoup d'endroits, et tant de belles choses firent que je lui pardonnai volontiers les actions peu vraisemblables ou peu régulières que j'y avais remarquées... Quelque chagrin que puissent avoir contre moi les partisans de cette belle pièce, de ce que je leur veux persuader qu'elle les a trompés quand ils l'ont crue si achevée, je soutiens qu'il faut que leur auteur attrape encore le secret de ne les pas tromper, pour mériter la louange qu'ils lui ont donnée d'écrire

plus parfaitement que les autres... Si l'on veut se donner la peine de lire l'*Andromaque* avec quelque soin, on trouvera que les plus beaux endroits où l'on s'est écrié, et qui ont rempli l'imagination de plus belles pensées, sont toutes expressions fausses ou sens tronqués qui signifient tout le contraire ou la moitié de ce que l'auteur a conçu lui-même... La France a intérêt de ne point arrêter au milieu de sa carrière un homme qui promet visiblement de lui faire beaucoup d'honneur. Elle devrait le laisser arriver à ce point de pureté de langue et de conduite du théâtre qu'il sait bien lui-même qu'il n'a pas encore atteint : car, autrement, il se trouverait qu'au lieu d'avoir déjà surpassé le vieux Corneille (1), il demeurerait toute sa vie au-dessous. » (Subligny, *La Folle Querelle ou la Critique d'* « *Andromaque* », 1668, Préface, p. 8 et 9.)

Ce sont surtout des chicanes de détail qu'on trouve chez Subligny; cependant on voit qu'on fut choqué :

1° *Du manque de dignité de Pyrrhus qui va au-devant d'Oreste, ambassadeur des Grecs* (faute contre la bienséance).

### ★ Pyrrhus manque de dignité :

LA VICOMTESSE (2).

**50.** « C'est peut-être la tragédie où toutes choses sont de meilleur exemple, et j'y songeais encore hier en rendant visite à une petite provinciale fort au-dessous de ma qualité, qui eût l'insolence de m'attendre dans sa chambre et sur son siège au lieu de venir au-devant de moi. « Hélas! dis-je, cela est bien « éloigné de l'honnêteté de Pyrrhus, qui, loin de souffrir qu'on « amène Oreste à son audience, le va chercher où il est pour « savoir le sujet de son ambassade. »

ALCIPE, *riant.*

« Avec tout le respect que je vous dois, Madame, je croyais que les rois dussent être un peu plus jaloux de leur rang. Cette

(1) Un peu plus loin, il dit encore : « L'auteur d'*Andromaque* n'en est pas moins en passe d'aller un jour plus loin que tous ceux qui l'ont précédé, et, s'il avait observé dans la conduite de son sujet de certaines bienséances qui n'y sont pas, s'il n'avait pas fait toutes les fautes qui y sont contre le bon sens, je l'aurais déjà égalé sans marchander à notre grand Corneille. » (*Préface*, p. 14.)

(2) Personnage ridicule dans la pièce.

grandeur qui est attachée à leurs personnes fait que ce qui s'appellerait honnêteté en d'autres est une grande faute en leur conduite, et je n'ai point encore vu des gens qui n'aient ri à cette pièce, lorsque Pyrrhus y vient dire à Oreste : *Je vous cherchais partout, Seigneur*, au lieu de le mander dans son cabinet. » (SUBLIGNY, *La Folle Querelle*, acte I, sc. VII, p. 44.)

Le duc de Créqui, ancien ambassadeur de France à Rome, où des insultes retentissantes lui avaient été faites (affaire de la garde corse, 1662), avait déjà exprimé cette idée, et Racine avait répondu vertement :

**51.** Créqui prétend qu'Oreste est un pauvre homme
Qui soutient mal le rang d'ambassadeur ;
Et Créqui de ce rang connaît bien la splendeur :
Si quelqu'un l'entend mieux, je l'irai dire à Rome.

(RACINE, *Œuvres diverses.*)

C'est d'ailleurs plus une injure qu'une réponse. Aussi bien la critique n'était-elle pas très sérieuse ; il est naturel que l'observation des unités entraîne quelques invraisemblances pour lesquelles il ne faut pas être trop sévère.

2° *De la mauvaise foi de Pyrrhus et de sa brutalité* (faute contre la bienséance).

### ★ Mauvaise foi de Pyrrhus :

ÉRASTE.

**52.** « Ah ! parbleu ! Madame, cela serait fort vilain. Je trouverais à mon tour de quoi vous condamner par vos propres sentiments, si, après avoir tenu Pyrrhus pour un si malhonnête homme à cause qu'il manquait de parole (1), vous veniez à en manquer vous-même. » (SUBLIGNY, *La Folle Querelle*, I, II, p. 29.)

### ★ Sa brutalité :

ALCIPE.

**53.** « Ceux qui louent le reste de la pièce ont tous condamné sa brutalité, et je m'imagine voir un de nos braves du Marais

(1) A Hermione.

dans une maison d'honneur, où il menace de jeter les meubles par les fenêtres si on ne le satisfait promptement. » (SUBLIGNY, *Ibid.*, I, V, p. 36 (1).

D'après Brossette et L. Racine, cette critique avait paru dans la bouche de Condé, qui trouvait Pyrrhus trop *emporté*, et c'est au nom de la vérité que Racine défend son personnage :

**★ Défense de Racine :**

**54.** « Toute la liberté que j'ai prise, ç'a été d'adoucir un peu la férocité (2) de Pyrrhus... Encore s'est-il trouvé des gens qui se sont plaints qu'il s'emportât contre Andromaque, et qu'il voulût épouser cette captive à quelque prix que ce fût. J'avoue qu'il n'est pas assez résigné à la volonté de sa maîtresse et que Céladon a mieux connu que lui le parfait amour. Mais que faire ? Pyrrhus n'avait pas lu nos romans. Il était violent de son naturel. Et tous les héros ne sont pas faits pour être des Céladons. » (RACINE, *Andromaque*, première Préface.)

3° On fut encore choqué *au nom de cette même vérité invoquée par Racine, des modifications apportées à la situation et au caractère des personnages* (faute contre l'histoire et la couleur locale).

**★ Infidélité à l'histoire : Pylade :**

ALCIPE.

**55.** « ... Je n'aurais rien à dire si Oreste et Pylade se tutoyaient tous deux ; mais de voir seulement Oreste tutoyer Pylade...

ÉRASTE.

« Et à qui tient-il que Pylade ne le tutoye aussi ? S'il veut l'appeler Seigneur, Oreste n'en peut mais.

---

(1) A la conception de Racine, Subligny oppose la conception *probable* de Corneille, et de ce point de vue refait la tragédie à sa manière : « Il [Corneille] aurait conservé le caractère violent et farouche de Pyrrhus, sans qu'il cessât d'être honnête homme, parce qu'on peut être honnête homme dans toutes sortes de tempéraments ; et donnant moins d'horreur qu'il ne donne des faiblesses à ce prince, qui sont de pures lâchetés, il aurait empêché le spectateur de désirer qu'Hermione en fût vengée, au lieu de le craindre pour lui. » (SUBLIGNY, *La Folle Querelle*, Préface, p. 16.)

(2) Fierté farouche.

ALCIPE.

« Le fou! A qui tient-il? Il tient à l'auteur, qui a dû savoir que Pylade était roi aussi bien qu'Oreste.

ÉRASTE.

« Pylade, roi? Oh! Je te le nie.

ALCIPE.

« Vraiment! il était roi de la Phocide, je te marque son royaume, et son père, à qui il avait succédé, s'appelait Strophius; si tu ne le sais pas, c'est que tu n'as pas lu l'histoire.

ÉRASTE.

« L'histoire! Ah! il est bon là; l'histoire! C'est bien les gens comme moi, va, qui se soucient de l'histoire; c'est assez que j'ai lu *Clélie* avec la vicomtesse et que je sais l'*Andromaque* sur le bout du doigt. » (SUBLIGNY. *La Folle Querelle*, I, v, p. 38.)

★ **Astyanax :**

LA VICOMTESSE.

**56.** « [Alcipe] dit que c'est une faute d'avoir changé un événement aussi connu que la mort d'Astyanax; que ce sont de ces histoires qu'on sait mieux que celles de notre temps même et qu'on ne doit point déguiser. Mais il ne sait pas que c'est ce qui fait la beauté de nos romans. » (SUBLIGNY, *Ibid.*, II, IX, p. 63.)

★ **Caractère français des personnages :**

ÉRASTE.

**57** « ... J'ai ouï dire qu'Astyanax fut précipité du haut d'une tour par Ulysse; mais, dans cette comédie, sa mère le sauve fort subtilement et trompe cet Ulysse, qui était le plus fin diable qui fût en France.

LA VICOMTESSE.

« Vous voulez dire en Grèce?

ÉRASTE.

« En Grèce, en France, qu'importe? » (SUBLIGNY, *Ibid.*, II, IX, p. 62 (1).

Toutes ces remarques, auxquelles il faut joindre les observations sur le détail du style dont Subligny a rempli son troisième acte et une partie de sa préface, et dont Racine n'a pas dédaigné de profiter parfois, n'atteignent en aucune façon le charme pénétrant de cette pièce, sa puissance de pathétique, l'harmonie de sa construction savante, la variété des passions et des caractères, la poésie dont l'imprègnent les souvenirs homériques et virgiliens. Aussi le goût du public l'emporta sur les critiques (2) : Racine désormais est au premier rang sans conteste.

## *Les Plaideurs* (*1668*).

Quittant pour un instant la voie où il marchait, Racine fit un essai, qu'il ne renouvela pas, dans la comédie : mais *les Plaideurs* suffisent à nous assurer de l'esprit d'invention et de la verve comique du poète. La genèse et l'histoire de la pièce nous sont racontées par Louis Racine avec des détails qui nous dispensent d'insister plus longuement :

### ★ Origine des « Plaideurs ». Allusions contemporaines :

58. « Mon père avait enfin obtenu un bénéfice... A peine eut-il obtenu son bénéfice, qu'un régulier vint le lui disputer, prétendant que ce prieuré ne pouvait être possédé que par un régulier ; il fallut plaider; et voilà ce procès « que ni ses juges « ni lui n'entendirent », comme il le dit dans la préface des *Pladeurs*...

« Il faisait alors de fréquents repas chez un fameux traiteur où se rassemblaient Boileau, Chapelle, Furetière, et quelques autres. D'ingénieuses plaisanteries égayaient ces repas...

---

(1) Cf. nº 42 la critique analogue de Saint-Évremond à l'égard d'*Alexandre* et nºs 73 et 74 pour *Bajazet*. C'est déjà le reproche de peindre des Français du XVIIe siècle que reprendront Voltaire dans *le Temple du Goût*, et Taine dans son article sur *Racine* (*Nouveaux Essais de critique et d'histoire*).

(2) Mme de Sévigné a beau être du parti de Corneille ; elle est émue en voyant jouer à Vitré en Bretagne *Andromaque* qui, dit-elle, « me fit pleurer plus de six larmes : c'est assez pour une troupe de campagne ». (*Lettre* du 12 août 1671.)

Plusieurs traits de la comédie des *Plaideurs* furent le fruit de ces repas; chacun s'empressait d'en fournir à l'auteur. M. de Brilhac, conseiller au parlement de Paris, lui apprenait les termes de palais. Boileau lui fournit l'idée de la dispute entre Chicanneau et la Comtesse; il avait été témoin de cette scène, qui s'était passée chez son frère le greffier, entre un homme très connu alors, et une comtesse (1), que l'actrice qui joua ce personnage contrefit jusqu'à paraître sur le théâtre avec les mêmes habillements (2)... Plusieurs autres traits de cette comédie avaient également rapport à des personnes alors très connues; et par l'Intimé, qui, dans la cause du chapon, commence comme Cicéron, *pro Quintio : quæ res duæ plurimæ possunt,... gratia et eloquentia*, etc., on désignait un avocat qui s'était servi du même exorde dans la cause d'un pâtissier contre un boulanger (3). Soit que ces plaisanteries eussent attiré des ennemis à cette pièce, soit que le parterre ne fût pas d'abord sensible au sel attique dont elle est remplie, elle fut mal reçue; et les comédiens, dégoûtés de la seconde représentation, n'osèrent hasarder la troisième. Molière qui était présent à cette seconde représentation, quoique alors brouillé avec l'auteur, ne se laissa séduire ni par aucun intérêt particulier, ni par le jugement du public : il dit tout haut, en sortant, que cette comédie était excellente, et que ceux qui s'en moquaient méritaient qu'on se moquât d'eux. Un mois après, les comédiens, représentant à la Cour une tragédie, osèrent donner à la suite cette malheureuse pièce. Le Roi en fut frappé, et ne crut pas déshonorer sa gravité ni son goût par des éclats de rire si grands que la Cour en fut étonnée (4). » (Louis Racine, *Mémoires sur la vie de Jean Racine*, t. I, p. 237 sq.)

---

(1) La comtesse de Crissé, attachée à la maison de la duchesse douairière d'Orléans.

(2) Un habit couleur de rose sèche et le masque sur l'oreille, au témoignage de Brossette, commentateur de Boileau.

(3) De plus les différents tons sur lesquels l'Intimé déclame sont autant de copies qui rappellent les avocats de cette époque, d'après le *Menagiana*, t. III, p. 24-26.

(4) Ces détails sont confirmés par l'auteur même dans sa Préface : il se défend en outre d'avoir voulu faire une pièce régulière et se moque de ceux qui boudèrent contre leur propre plaisir : « On examina d'abord mon amusement comme on aurait fait une tragédie. Ceux-même qui s'y étaient le plus divertis eurent peur de

## *Britannicus* (*1669*).

Pour répondre aux adversaires qui estimaient ses tragédies moins élevées que celles de Corneille, Racine fit jouer, le 13 décembre 1669, la tragédie de *Britannicus*, et il nous a informés lui-même « du soin qu'il a pris pour travailler cette tragédie, de ses efforts pour la rendre bonne » (Première Préface).

Le succès fut cependant contesté. Voici le récit curieux que Boursault a écrit de la première représentation :

### ★ La première représentation :

**59.** « ... Je me trouvai si à mon aise que j'étais résolu de prier M. de Corneille, que j'aperçus tout seul dans une loge, d'avoir la bonté de se précipiter sur moi, au moment que l'envie de se désespérer le voudrait prendre... Monsieur de*** (1), admirateur de tous les nobles vers de M. Racine, fit tout ce qu'un véritable ami d'auteur peut faire pour contribuer au succès de son ouvrage, et n'eut pas la patience d'attendre qu'on le commençât pour avoir la joie de l'applaudir. Son visage, qui à un besoin passerait pour un répertoire du caractère des passions, épousait toutes celles de la pièce l'une après l'autre, et se transformait comme un caméléon à mesure que les acteurs débitaient leurs rôles.

« Cependant les auteurs qui ont la malice de s'attrouper pour décider souverainement des pièces de théâtre, et qui s'arrangent d'ordinaire sur un banc de l'hôtel de Bourgogne qu'on appelle le banc formidable, à cause des injustices qu'on y rend, s'étaient dispersés de peur de se faire reconnaître ; et tant que durèrent les deux premiers actes, l'appréhension de la mort leur faisait désavouer une si glorieuse qualité ; mais le troisième acte les ayant un peu rassurés, le quatrième qui lui succéda semblait ne leur vouloir point faire de miséricorde,

---

n'avoir pas ri dans les règles, et trouvèrent mauvais que je n'eusse pas songé plus sérieusement à les faire rire. Quelques autres s'imaginèrent qu'il était bienséant à eux de s'y ennuyer, et que les matières de Palais ne pouvaient pas être un sujet de divertissement pour des gens de cour. La pièce fut bientôt après jouée à Versailles. On ne fit point de scrupule de s'y réjouir ; et ceux qui avaient cru se déshonorer de rire à Paris, furent peut-être obligés de rire à Versailles pour se faire honneur. » (Racine, *Les Plaideurs* : Au lecteur, 1669.)

(1) On a voulu reconnaître ici Boileau, sans raison bien certaine.

quand le cinquième, qu'on estime le plus méchant de tous, eut pourtant la bonté de leur rendre tout à fait la vie. Des connaisseurs, auprès de qui j'étais incognito, et de qui j'écoutais les sentiments, en trouvèrent les vers fort épurés ; mais Agrippine leur parut fière sans sujet, Burrhus vertueux sans dessein, Britannicus amoureux sans jugement, Narcisse lâche sans prétexte, Junie constante sans fermeté et Néron cruel sans malice. D'autres, qui pour les trente sous qu'ils avaient donnés à la porte crurent avoir la permission de dire ce qu'ils en pensaient, trouvèrent la nouveauté de la catastrophe si étonnante et furent si touchés de voir Junie, après l'empoisonnement de Britannicus, s'aller rendre religieuse de l'ordre de Vesta, qu'ils auraient nommé cet ouvrage une tragédie chrétienne, si l'on ne les eût assurés que Vesta ne l'était pas. » (BOURSAULT, *Artémise et Poliante*, Nouvelle, 1670.)

L'accueil froid du début, qui s'explique par la hauteur de la conception de Racine, inaccessible à une première audition superficielle, fut bien racheté par la vogue durable qui suivit ; et Racine put écrire avec raison plus tard :

**★ Succès durable après la froideur du début :**

**60.** « Il est arrivé de cette pièce ce que arrivera toujours des ouvrages qui auront quelque bonté. Les critiques se sont évanouies : la pièce est demeurée. C'est maintenant celle des miennes que la Cour et le public revoient le plus volontiers ; et si j'ai fait quelque chose de solide et qui mérite quelque louange, la plupart des connaisseurs demeurent d'accord que c'est ce même *Britannicus.* » (RACINE, *Britannicus*, seconde Préface, 1676.)

Les « critiques évanouies » par la suite partaient sans doute de Corneille que Boursault nous montre à la première représentation : sans cela on ne s'expliquerait pas le ton violent et les attaques fort claires de la première Préface de *Britannicus*.

**★ Jugement de Boileau :**

Mais Boileau soutenait son ami. D'après Brossette, il trouvait que c'était « la pièce de Racine dont les vers sont les plus finis » ; d'après le

*Bolæana* (p.106), il disait « que son ami n'avait jamais fait des vers plus sentencieux ». L'expression est assez bizarre. Mais de là ressort que, comme l'auteur d'ailleurs, il était satisfait du style de cette tragédie. Il n'était pas moins satisfait du caractère des personnages et notait le progrès au point de vue de l'élévation morale, qui d'*Andromaque* à *Britannicus* s'était produit peut-être sous l'aiguillon des critiques (1).

### ★ Les personnages :

C'est donc bien à tort que Boursault accuse les caractères d'inconsistance; s'inspirant du plus grand peintre de l'antiquité, Racine n'avait qu'à suivre ses traces : il n'est aucun détail dont on ne puisse trouver l'origine dans Tacite.

L'intérêt se partage entre les divers personnages, et si Britannicus, qui donne son nom à la pièce, est un héros un peu pâle, les autres rôles ont un relief singulièrement expressif : Narcisse et Burrhus sont dessinés avec soin, quoique au second plan ; au premier se trouvent à la fois Néron et Agrippine ; car, parlant d'elle dans sa seconde préface, Racine dit :

### ★ Agrippine :

**61.** « C'est elle que je me suis surtout efforcé de bien exprimer, et ma tragédie n'est pas moins la disgrâce d'Agrippine que la mort de Britannicus. » (Racine, *Britannicus*, seconde Préface, 1676.)

### ★ L'action :

Il y aurait par là duplicité d'action, si l'unité n'était maintenue par le rôle de Néron. Mais on s'en prit à l'action par un autre biais. D'abord on trouva des invraisemblances et des fautes contre la bienséance :

**62.** « Agrippine, ci-devant impératrice de Rome, qui, de peur de ne pas trouver Néron, à qui elle désirait parler, l'attendait à sa porte dès quatre heures du matin, imposa silence

---

(1) Cf. *Épître VII*, vers 54 et 55 :

> Et peut-être ta plume aux censeurs de Pyrrhus
> Doit les plus nobles traits dont tu peignis Burrhus.

à tous ceux qui étaient là pour écouter (1). » (Boursault, *Artémise et Poliante.*)

Surtout on reprocha à l'action d'être un peu lente. Peut-être même Boileau partageait-il cette opinion, puisque sur ses conseils une entrevue, d'ailleurs pénible et difficile à supporter au théâtre entre Narcisse et Burrhus, fut supprimée au début du troisième acte. Une autre scène, au cinquième acte, où revenait Junie, a été encore retranchée par le poète pour rendre l'action plus rapide, après avoir été défendue par lui dans la première Préface.

Quant à l'opinion de Saint-Évremond, elle vise à supprimer complètement la pièce, puisque le sujet ne lui en paraît pas supportable.

### ★ Critique injuste de Saint-Évremond :

**63.** « J'ai lu *Britannicus* avec assez d'attention pour y remarquer de belles choses. Il passe, à mon sens, l'*Alexandre* et l'*Andromaque ;* les vers en sont plus magnifiques; et je ne serais pas étonné qu'on y trouvât du sublime. Cependant je déplore le malheur de cet auteur d'avoir si dignement travaillé sur un sujet qui ne peut souffrir une représentation agréable. En effet, l'idée de Narcisse, d'Agrippine et de Néron, l'idée, dis-je, si noire et si horrible qu'on se fait de leurs crimes, ne saurait s'effacer de la mémoire du spectateur, et, quelques efforts qu'il fasse pour se défaire de la pensée de leurs cruautés, l'horreur qu'il s'en forme détruit en quelque manière la pièce. » (Saint-Évremond, *Lettre à M. de Lionne*, t. III, p. 44, éd. 1726.)

La délicatesse de Saint-Évremond, qui supporterait volontiers *Rodogune,* ne révèle que sa partialité. La tragédie n'est pas atteinte par cette injuste sévérité, et suivant le mot connu de Voltaire, elle reste la pièce des « connaisseurs » (2).

## *Bérénice* (*1670*).

### ★ Simplicité du sujet :

Deux personnages qui s'aiment et sont obligés de se quitter, voilà tout le sujet de *Bérénice :* Racine se glorifiait de cette simplicité

(1) Cf. à propos du dénouement et de la conduite de Junie, la fin du nº 59.

(2) Le mot de *connaisseurs* se trouve déjà dans le texte de Boursault et dans la seconde Préface de Racine.

« qu'il avait recherchée avec tant de soin ». Car « toute l'invention consiste à faire quelque chose de rien ». Point de grands événements ou de catastrophes terribles : le sujet néanmoins reste tragique (1) et n'ennuie point.

L'on prit en effet plaisir à ce spectacle.

**★ Succès de la tragédie :**

**64.** « Je ne puis croire que le public me sache mauvais gré de lui avoir donné une tragédie qui a été honorée de tant de larmes, et dont la trentième représentation a été aussi suivie que la première. » (Racine, *Bérénice*, Préface, 1671.)

Sans nous attarder à la rivalité causée par la pièce de Corneille jouée en même temps, cette coïncidence, voulue ou non, fut une occasion dont profita la malignité des ennemis de Racine. Divers écrits parurent, favorables ou contraires au poète (2). Voici les principales idées qu'on exprima sur cette pièce :

**★ L'action :**

1° *L'action est languissante, faute d'événements ; ce ne sont que conversations amoureuses peu vivantes : c'est « une élégie dramatique ».*

**65.** « L'auteur a trouvé à propos, pour s'éloigner du genre d'écrire de Corneille, de faire une pièce de théâtre qui, depuis le commencement jusqu'à la fin, n'est qu'un tissu galant de madrigaux et d'élégies, et cela pour la commodité des dames, de la jeunesse de la Cour, et des faiseurs de recueils de pièces galantes. Il ne faut donc pas s'étonner s'il ne s'est pas mis en peine de la liaison des scènes, s'il a laissé plusieurs fois le théâtre vide, et si la plupart des scènes sont peu nécessaires ; mais le moyen d'ajuster tant d'élégies et de madrigaux ensemble, avec la même suite que si l'on eût voulu faire une comédie dans les règles ? » (Abbé de Villars, *Première Lettre sur « Bérénice »*, 1671, Granet, t. II, p. 200.)

(1) Cf. n° 39 du présent chapitre.

(2) Citons de l'abbé de Villars une *Première Lettre sur « Bérénice »*, où Racine est abattu devant Corneille, puis une seconde *Lettre sur « Tite et Bérénice »* où Corneille à son tour est fort malmené. Une réponse fut faite à la première lettre par Subligny ou l'abbé de Saint-Ussans. En 1673 parut une comédie en prose : *Tite ou Titus, ou Critique sur les Bérénices.*

La critique n'est pas tout à fait sans fondement ; on s'intéresse sans se passionner, ni être violemment ému, à des scènes habilement disposées et imaginées, mais trop peu variées.

★ **L'histoire :**

2° *L'histoire est défigurée.*

Saint-Évremond ne manque pas de trouver Titus peu conforme au portrait que les historiens ont tracé :

★ **Titus :**

**66.** « Dans le Titus de Racine, vous voyez du désespoir où il ne faudrait qu'à peine de la douleur. L'histoire nous apprend que Titus, plein d'égards et de circonspection, renvoya Bérénice en Judée pour ne pas donner le moindre scandale au peuple romain ; et le poète en fait un désespéré qui veut se tuer lui-même plutôt que de consentir à cette séparation. » (SAINT-ÉVREMOND, *Sur les caractères des tragédies*, t. III, p. 195, éd. 1726.)

Antiochus, le rival malheureux de Titus, n'est pas réel : il est tiré du roman de Segrais (*Bérénice*, 2 parties en 4 volumes, 1648-50) et non de l'histoire. Bérénice enfin, oubliant qu'elle est juive, « ne parle plus que des *dieux* et des *immortels* » (Villars). On en arrive à cette conclusion, excessive d'ailleurs et qui méconnaît les droits du poète tragique :

**67.** « Les uns et les autres [les personnages de Racine et ceux de Corneille] auraient bien mieux fait de se tenir au pays d'histoire, dont ils sont originaires, que d'avoir voulu passer dans l'empire de poésie, à quoi ils n'étaient nullement propres, et où, pour dire la vérité, on les a amenés, à ce qu'il semble, assez mal à propos. » (ANONYME, *Tite et Titus, ou Critique sur les Bérénices*, acte III, sc. IV, 1673, Granet, t. II, p. 312.)

★ **Les caractères :**

3° *Les caractères ne sont pas ce qu'ils devraient être. Titus est froid et peu moral. Bérénice est inconvenante.*

★ **Titus :**

**68.** « [Titus] est un traître, un parjure, un malhonnête homme... Il n'est empêché que par la crainte du sénat, en un

temps où les empereurs étaient hors de page; il n'a donc point de bonnes raisons à dire à Bérénice. Un honnête homme emporte ce fruit de cette pièce qu'il doit quitter ce qu'il aime, quand il ne peut le conserver sans dommage. » (ABBÉ DE VILLARS, *Première Lettre sur « Bérénice »*, Granet, t. II, p. 198 et 206.)

### ★ Bérénice :

**69.** « Mon père le [Chapelle] pressa vivement de se déclarer. « Avouez-moi en ami, lui dit-il, votre sentiment. Que pensez-« vous de Bérénice ? — Ce que j'en pense, répondit Chapelle : « Marion pleure, Marion crie, Marion veut qu'on la marie. » (LOUIS RACINE, *Mémoires sur la vie de Jean Racine*, t. I, p. 247.)

Des idées analogues sur Titus, mais plus favorables pour Bérénice, sont exprimées par Bussy et Mme Bossuet, sa correspondante :

### ★ Admiration et réserves de Mme Bossuet :

**70.** « Je suis très fâchée de ne pouvoir vous envoyer la *Bérénice* de Racine; je l'attends de Paris; je suis assurée qu'elle vous plaira; mais il faut pour cela que vous soyez en goût de tendresse, je dis de la plus fine, car jamais femme n'a poussé si loin l'amour et la délicatesse qu'a fait celle-là. Mon Dieu! la jolie maîtresse! et que c'est grand dommage qu'un seul personnage ne puisse faire une bonne pièce! La tragédie de Racine serait parfaite. » (Mme BOSSUET, *Lettre au comte de Bussy-Rabutin*, 28 juillet 1671.)

### ★ Bussy critique Titus et approuve Bérénice :

Bussy répondit ainsi :

**71.** « Vous m'aviez préparé à tant de tendresse, que je n'en ai pas tant trouvé. Du temps que je me mêlais d'en avoir, il me souvient que j'eusse donné là-dessus le reste à Bérénice. Cependant il me paraît que Titus ne l'aime pas tant qu'il dit, puisqu'il ne fait aucun effort en sa faveur à l'égard du sénat et du peuple romain. Il se laisse aller d'abord aux remontrances de Paulin, qui, le voyant ébranlé, lui amène le peuple et le sénat pour l'engager; au lieu que s'il eût parlé ferme à Paulin,

il aurait trouvé tout le monde soumis à ses volontés. Voilà comment j'en aurais usé, Madame; et ainsi j'aurais accordé la gloire avec l'amour (1). Pour Bérénice, si j'avais été en sa place j'aurais fait ce qu'elle fit, c'est-à-dire que je serais partie de Rome la rage dans le cœur contre Titus, mais sans qu'Antiochus en valût mieux. » (Bussy-Rabutin, *Lettre à Mme Bossuet*, 13 août 1671, t. II, p. 6, éd. Lalanne.)

## *Bajazet* (*1672*).

Racine, rompant avec des traditions peu anciennes, mais déjà solides, éprouva, nous l'avons vu (2), le besoin de justifier le choix d'un sujet non antique; bien que ses contemporains, aussi peu renseignés que Racine, qui s'était cependant documenté, ne pussent guère en juger, ils reprirent leur accusation favorite : les mœurs sont mal observées.

### ★ **La couleur locale :**

**72.** Champmeslé, dessus ma parole,
De Bajazet soutient le rôle,
En Turc aussi doux qu'un François,
En musulman des plus courtois.
(Robinet, *Lettre en vers* du 30 janvier 1672.)

C'est Corneille, d'après Segrais, qui avait formulé la critique :

**73.** « Étant une fois près de Corneille sur le théâtre, à une représentation du *Bajazet*, il me dit : « Je me garderais bien « de le dire à d'autre que vous, parce qu'on dirait que j'en « parlerais par jalousie; mais prenez-y garde, il n'y a pas un « seul personnage dans le *Bajazet* qui ait les sentiments qu'il « doit avoir, et que l'on a à Constantinople; ils ont tous, sous « un habit turc, le sentiment qu'on a au milieu de la France. » Il avait raison; et l'on ne voit pas cela dans Corneille; le

(1) Mme Bossuet lui répondit, non sans ironie : « Il faut avoir poussé la tendresse bien loin pour trouver qu'on en aurait plus que Bérénice. Je vous en loue et révère. » (T. II de la *Correspondance* de Bussy, p. 18 et 19.)

(2) Cf. no 37 de ce chapitre.

Romain y parle comme un Romain, le Grec comme le Grec, l'Indien comme un Indien et l'Espagnol comme un Espagnol. » (*Segraisiana*, p. 46, éd. 1723.)

La passion faisait parler Corneille et ses partisans. Racine soutenait la vérité de sa peinture.

**74.** « La principale chose à quoi je me suis attaché, ç'a été de ne rien changer ni aux mœurs ni aux coutumes de la nation. Et j'ai pris soin de ne rien avancer qui ne fût conforme à l'histoire des Turcs et à la nouvelle relation de l'empire ottoman que l'on a traduite de l'anglais (1). Surtout je dois beaucoup aux avis de M. de la Haye, qui a eu la bonté de m'éclaicir sur toutes les difficultés que je lui ai proposées. » (RACINE, première Préface de *Bajazet*, 1672.)

Il est certain que Racine s'est instruit du mieux qu'il a pu ; mais sa connaissance de l'Orient musulman est restée incomplète. Il n'avait pas pour soutenir et illuminer sa vision les moyens dont il disposait quand il traitait un sujet grec ou latin : il n'avait pas l'équivalent d'Homère ou de Tacite. Ni le Koran, ni les poésies arabes ne lui étaient connus ou familiers. Quand Boileau, d'après le *Bolæana* (LXXXIV, p. 85), jugeait la versification de cette pièce négligée, c'est que le style de *Bajazet* est plus nu et dépouillé que celui des autres tragédies : il n'a pas la même puissance d'évocation poétique par les souvenirs littéraires dont *Andromaque*, *Britannicus* ou *Athalie* sont enrichis.

Ce qui est vrai du sujet dans son ensemble, l'est aussi de chacun des personnages. Sans doute Racine dit :

### ★ La passion des Turcs :

**75.** « J'ai pris soin de mettre une grande différence entre la passion de Bajazet et les tendresses de ses amantes. Il garde au milieu de son amour la férocité de sa nation. » (RACINE, *Bajazet*, seconde Préface, 1676.)

Il justifie aussi la peinture de la passion chez Roxane ou Atalide :

**76.** « Quelques gens ont dit que mes héroïnes étaient trop savantes en amour et trop délicates pour des femmes nées

---

(1) *Histoire de l'état présent de l'Empire ottoman*, traduit de l'anglais de M. Ricaud, par M. Briot, 1670.

parmi des peuples qui passent ici pour barbares. Mais sans parler de tout ce qu'on lit dans les relations des voyageurs, il me semble qu'il suffit de dire que la scène est dans le sérail. En effet, y a-t-il une cour au monde où la jalousie et l'amour doivent être si bien connus, que dans un lieu où tant de rivales sont enfermées ensemble, et où toutes ces femmes n'ont point d'autre étude, dans une éternelle oisiveté, que d'apprendre à plaire et à se faire aimer? » (Racine, *Ibid.*)

Malgré tout, l'on n'est pas frappé des différences qui séparent cette pièce des autres dans la manière de représenter la passion : dans tout autre pays, dans la situation de Roxane ou d'Atalide, la jalousie et l'amour exaspérés auraient amené des résultats semblables.

Il semble cependant qu'on ait été choqué de tout le sang que Racine s'est cru obligé de verser à la fin. Mme de Sévigné, dans les différentes lettres où elle parle de *Bajazet*, tout en reprenant les reproches dont nous venons de parler, et en goûtant quelques beautés de la pièce, insiste sur ce dénouement sanglant, dont l'horreur laisse froid le spectateur incrédule (1).

**★ Jugements de Mme de Sévigné :**

**77.** « Racine a fait une comédie qui s'appelle *Bajazet*, et qui enlève la paille ; vraiment elle ne va pas en *empirando* comme les autres. M. de Tallard dit qu'elle est autant au-dessus de celles de Corneille que celles de Corneille sont au-dessus de celles de Boyer ; voilà ce qui s'appelle bien louer ; il ne faut point tenir les vérités cachées : nous en jugerons par nos yeux et par nos oreilles :

Du bruit de *Bajazet* mon âme importunée

fait que je veux aller à la comédie. » (Mme de Sévigné, *Lettre* du 13 janvier 1672.)

**78.** « *Bajazet* est beau ; j'y trouve quelque embarras sur la fin ; il y a bien de la passion, et de la moins folle que celle de *Bérénice;* je trouve cependant, à mon petit sens, qu'elle ne surpasse pas *Andromaque ;* et pour ce qui est des belles comédies de Corneille, elles sont autant au-dessus, que votre idée était au-

(1) Boileau était d'un autre avis. « Il regardait le dénouement de *Bajazet* comme un des meilleurs de Racine, et le caractère du vizir Acomat comme un des plus beaux qu'il ait mis sur la scène. » (*Bolæana*, LXXXIV, p. 85, éd. Saint-Marc.)

dessus de... Appliquez et ressouvenez-vous de cette folie, et croyez que jamais rien n'approchera (je ne dis pas surpassera) des divins endroits de Corneille. » (Mme DE SÉVIGNÉ, *Lettre* du 15 janvier 1672.)

**79.** « Vous en avez jugé très juste et très bien, et vous aurez vu que je suis de votre avis. Je voulais vous envoyer la Champmeslé pour vous réchauffer la pièce. Le personnage de Bajazet est glacé ; les mœurs des Turcs y sont mal observées ; ils ne font point tant de façon pour se marier ; le dénouement n'est point préparé, on n'entre point dans les raisons de cette grande tuerie. Il y a pourtant des choses agréables, et rien de parfaitement beau, rien qui enlève, point de ces tirades de Corneille qui font frissonner. Ma fille, gardons-nous bien de lui comparer Racine, sentons-en la différence, et jamais il n'ira plus loin qu'*Alexandre* et qu'*Andromaque*. *Bajazet* est au-dessous au sentiment de bien des gens, et au mien, si j'ose me citer. Racine fait des comédies pour la Champmeslé, ce n'est pas pour les siècles à venir. Si jamais il n'est plus jeune, et qu'il cesse d'être amoureux, ce ne sera plus la même chose (1). » (Mme DE SÉVIGNÉ, *Lettre* du 16 mars 1672 (2).)

## *Mithridate (1673).*

La postérité lit plus volontiers *Andromaque* ou *Phèdre* que *Mithridate*, et pourtant le succès de cette pièce fut beaucoup moins discuté. On écrit à Mme de Sévigné :

### ★ Succès de « Mithridate » :

**80.** « *Mithridate* est une pièce charmante ; on y pleure ; on y est dans une continuelle admiration ; on la voit trente fois, on

(1) Il cessa d'être amoureux, et fit *Esther* et *Athalie*.

(2) *Bajazet* est resté célèbre par la perfection de son exposition. Bien avant Voltaire, Longepierre disait : « Qu'on envisage comment le poète instruit et développe toutes ces choses (sujet, événements, etc.), insensiblement et sans affectation, qu'on examine attentivement le progrès de cette scène, comment le plan de la pièce se trace, s'ordonne et s'arrange naturellement et sans qu'il y paraisse que le poète s'en mêle, comment toutes les difficultés s'aplanissent d'elles-mêmes ; comment les demandes et les réponses d'Acomat et d'Osmin, ou, pour mieux dire, les lumières nécessaires à l'intelligence de la pièce, naissent du fond de la chose ; comment ces deux acteurs narrent sans narrer, et instruisent sans qu'ils semblent vouloir instruire : on tombera aisément d'accord de la vérité de ce que je dis, et plus on aura de jugement, plus on sera charmé de l'art qui entre dans cette scène. » (Baillet, t. IX, p. 394, *Parallèle*, 1686.)

la trouve plus belle la trentième que la première. » (Mme de Coulanges, *Lettre à Mme de Sévigné*, 24 février 1673.)

C'était la pièce que préférait Louis XIV. On lit dans le *Journal* de Dangeau du dimanche 5 novembre 1684, à Fontainebleau : « Le soir, il y eut comédie française ; le Roi y vint, et l'on choisit *Mithridate*, parce que c'est la comédie qui lui plaît le plus. »

Le journaliste De Visé, favorable à Corneille, constate malgré lui le succès de la pièce, mais, avec une malice qui se dissimule, y trouve les défauts habituels de Racine : travestissement de l'histoire, inspiration toute moderne, et ce n'est pas sans ironie qu'il rappelle ce que le poète avait dit lui-même dans la préface de *Bérénice* sur le but de la tragédie :

### ★ Critiques de De Visé :

**81.** « J'aurais longtemps à vous entretenir, s'il fallait que je vous rendisse un compte exact des jugements qu'on a faits du *Mithridate* de M. Racine. Il a plu, comme font tous les ouvrages de cet auteur ; et quoiqu'il ne se soit quasi servi que des noms de Mithridate, de ceux des princes ses fils, et de celui de Monime, il ne lui est pas moins permis de changer la vérité des histoires anciennes pour faire un ouvrage agréable, qu'il lui a été d'habiller à la turque nos amants et nos amantes. Il a adouci la grande férocité de Mithridate, qui avait fait égorger sa femme, dont les anciens nous vantent et la grande beauté et la grande vertu ; et quoique ce prince fût barbare, il l'a rendu en mourant un des meilleurs princes du monde ; il se dépouille en faveur d'un de ses enfants de l'amour et de la vengeance, qui sont les deux plus violentes passions où les hommes soient sujets ; et ce grand roi meurt avec tant de respect pour les Dieux, qu'on pourrait le donner pour exemple à nos princes les plus chrétiens. Ainsi M. Racine a atteint le but que doivent se proposer tous ceux qui font de ces sortes d'ouvrages ; et les principales règles étant de plaire, d'instruire et de toucher, on ne saurait donner trop de louanges à cet illustre auteur, puisque sa tragédie a plu, qu'elle est de bon exemple, et qu'elle a touché les cœurs. » (De Visé, *Mercure*, 1673).

Racine se défendit dans la Préface de sa tragédie, et montra la vérité de tout ce qui s'y passait en invoquant le témoignage des historiens anciens :

★ **Les sources historiques :**

**82.** « Il n'y a guère d'actions éclatantes dans la vie de Mithridate qui n'aient trouvé place dans ma tragédie. J'y ai inséré tout ce qui pouvait mettre en jour les mœurs et les sentiments de ce prince, je veux dire sa haine violente contre les Romains, son grand courage, sa finesse, sa dissimulation, et enfin cette jalousie qui lui était si naturelle, et qui a tant de fois coûté la vie à ses maîtresses. La seule chose qui pourrait n'être pas aussi connue que le reste, c'est le dessein que je lui fais prendre de passer dans l'Italie. Comme ce dessein m'a fourni une des scènes qui ont le plus réussi dans ma tragédie, je crois que le plaisir du lecteur pourra redoubler, quand il verra que presque tous les historiens ont dit ce que je fais dire ici à Mithridate. » (Racine, *Mithridate*, Préface, 1673.)

Et il cite Florus, Plutarque, Dion Cassius. Ce dernier est aussi l'autorité sur lequel il s'appuie pour le personnage de Monime. Mais il faut bien reconnaître que tout ce que nous admirons de grâce charmante et poétique dans ce caractère, regardé par Taine comme l'idéal des femmes raciniennes, il ne le doit qu'à lui-même : c'est sa création personnelle.

## *Iphigénie (1674).*

« Suivant une tradition qui est restée, dit-on, parmi les comédiens de Paris, jamais pièce, dans sa naissance, ne resta plus longtemps sur le théâtre et ne fit couler tant de pleurs. » (Chauffepié, *Supplément au dictionnaire de Bayle.*) *Iphigénie* fut en effet un grand succès d'émotion :

★ **Succès de larmes :**

**83.** La très touchante *Iphigénie*
Ce chef-d'œuvre du beau génie
De Racine, ravit la Cour,
Quand elle la vit l'autre jour
Si fidèlement récitée
Et dignement représentée
Par les grands acteurs de l'Hôtel... [de Bourgogne]

Alors mortelle ni mortel
Alors et ni dieu ni déesse,
De tous ceux qui se trouvaient là,
A ce rare spectacle-là,
Ne put onc retenir ses larmes...
... La Cour, toute pleine
De pleureurs, fit une autre scène,
Où l'on vit maints des plus beaux yeux
Voire des plus impérieux,
Pleurer sans aucun artifice
Sur ce fabuleux artifice.
L'auteur fut beaucoup applaudi,
Aussi vrai que je vous le di,
Et même notre auguste Sire
L'en louangea fort, c'est tout dire (1).

(ROBINET, *Lettre* du 1er septembre 1674.)

L'intérêt de cette pièce si touchante n'était pas dans l'amour. Et l'abbé de Villiers en prit occasion pour conseiller la suppression de l'amour dans la tragédie.

**★ L'amour n'y est pas au premier plan :**

**84.** « On peut dire que le grand succès de l'*Iphigénie* a désabusé le public de l'erreur où il était qu'une tragédie ne pouvait se soutenir sans un violent amour. En effet, tout le monde a été pour cette tragédie ; et il n'y a que deux ou trois coquettes de profession qui n'en ont pas été contentes ; c'est sans doute parce que l'amour n'y règne pas comme dans le *Bajazet* ou la *Bérénice.* » (PIERRE DE VILLIERS, *Entretien sur les tragédies de ce temps*, 1675, Granet, t. I, p. 2.)

L'abbé de Villiers va même jusqu'à indiquer à l'auteur comment il aurait pu supprimer l'amour d'Achille pour Iphigénie et justifier

(1) Boileau rappelle aussi ces larmes des spectateurs :

Jamais Iphigénie en Aulide immolée
N'a coûté tant de pleurs à la Grèce assemblée
Que dans l'heureux spectacle à nos yeux étalé
N'en a fait sous son nom couler la Champmeslé.

(BOILEAU, *Epître VII*, vers 3-6.)

son intervention par un simple sentiment de jalousie pour Agamemnon. Il n'est pas douteux que Racine n'ait introduit l'amour dans son sujet par soumission au goût de son temps, mais il a conçu son intrigue de telle sorte qu'il devient partie nécessaire de sa tragédie et qu'il ne pourrait être retranché sans dommage : la figure d'Iphigénie en prend des traits nouveaux qu'elle n'avait pas dans Euripide (1).

C'est l'amour filial qui donne à la pièce sa beauté. Il est retracé avec une délicatesse exquise, où Euripide peut revendiquer sa part, mais où Racine garde la sienne. L'abbé de Villiers fait dire à l'un de ses personnages :

**★ L'amour filial :**

85. « Les empressements que témoigne Iphigénie pour être caressée de son père ne sont pas les plus beaux endroits de la pièce, et j'ai vu bien des gens qui n'approuvaient pas qu'une fille de l'âge d'Iphigénie courût après les caresses de son père. » (De Villiers, *Ibid*, Granet, t. I, p. 22.)

Rien ne nous paraît moins fondé aujourd'hui que cette critique : nous tendrons plutôt à dire qu'Iphigénie est trop froide, trop peu expansive. Mais depuis le xvii[e] siècle, la vie de famille a profondément changé de caractère. La tendresse des parents ou des enfants était réfrénée et peut-être émoussée jadis par toutes les conventions et bienséances, nous sommes plus libres dans nos manifestations : ainsi s'expliquent les jugements différents selon les temps.

**★ Le dénouement :**

Nous serions mieux d'accord avec l'auteur anonyme de *Remarques sur l' « Iphigénie »*, lorsqu'il reproche à Racine l'invention du personnage d'Ériphile et le changement du dénouement. « Ce sont là des événements trop connus, qu'on ne peut changer. » Racine, pour se défendre, invoque la variété des traditions entre lesquelles on peut choisir. Le meurtre d'Iphigénie lui paraissait révoltant et le dénouement merveilleux impossible chez nous. Il a préféré une autre voie qui a le tort de modifier gravement la légende.

Mais combien sont plus blâmables ceux qui au xviii[e] siècle ont voulu modifier la pièce de Racine et substituer au récit final une action qui se passe sous nos yeux ! Si pour notre goût un récit est

---

(1) Cf. acte III, sc. vi ; acte V, sc. ii.

plus froid qu'une action, il faut nous rappeler qu'un dénouement comme celui d'*Iphigénie* de Racine était impossible à mettre en scène au XVII[e] siècle : les conditions du théâtre en son temps justifient le procédé du poète.

Pour étouffer le succès de Racine, deux obscurs rivaux firent six mois après paraître une nouvelle *Iphigénie* : on connaît l'épigramme de Racine, qui rappelle l'échec de Le Clerc et Coras. Néanmoins on établit des comparaisons entre les deux œuvres : la jalousie y trouvait son compte, et pourtant on ne pouvait nier les mérites éclatants de Racine. L'auteur des *Remarques sur les deux tragédies* établit ce parallèle entre elles.

### ★ « Iphigénie » de Leclerc et Coras :

**86.** « L'auteur de la nouvelle *Iphigénie* a digéré ce sujet d'une manière plus simple que M. Racine. Il est chargé de moins d'incidents, et les mêmes sentiments n'y sont point rebattus, ni déguisés sous des expressions différentes. L'élocution n'est pas pleine de tant de grâces que celle de M. Racine, la pièce est moins travaillée de ce côté-là; et quoiqu'il y ait des brillants sur lesquels on se récrie, ils sont moins fréquents que dans l'ouvrage de M. Racine, qui a épuisé tout ce qui se peut dire sur la matière qu'il a traitée, et qui l'a dit avec la dernière noblesse. Cette différence est très sensible, et c'est, monsieur, la première remarque que j'ai faite....

« J'espère, monsieur, que vous demeurerez d'accord que, s'il y a plus d'esprit dans l'*Iphigénie* de M. Racine, il y a plus de conduite dans l'autre. » (*Remarques sur les « Iphigénies » de M. Racine et de M. Coras*, 1675.)

Il n'y a pas lieu d'insister : la pièce de Coras a sombré sans retour, celle de Racine vit toujours.

## *Phèdre (1677).*

### ★ Pourquoi Racine a choisi ce sujet :

**87.** « J'ai entendu raconter par M[me] de la Fayette, dit l'abbé de Saint-Pierre, que dans une conversation, Racine soutint qu'un bon poète pouvait faire excuser les plus grands crimes, et même inspirer de la compassion pour les criminels.

Il ajouta qu'il ne fallait que de la fécondité, de la délicatesse, de la justesse d'esprit, pour diminuer tellement l'horreur des crimes de Médée ou de Phèdre, qu'on les rendrait aimables aux spectateurs, au point de leur inspirer de la pitié pour leurs malheurs. Comme les assistants lui nièrent que cela fût possible, et qu'on voulut même le tourner en ridicule sur une opinion si extraordinaire, le dépit qu'il en eut le fit résoudre à entreprendre la tragédie de *Phèdre*, où il réussit si bien à faire plaindre ses malheurs, que le spectateur a plus de pitié de la criminelle belle-mère que du vertueux Hippolyte. » (ABBÉ DE LA PORTE, *Anecdotes dramatiques*, 1775, II, p. 57.)

Ce récit n'est peut-être pas très sûr ; mais il nous explique la métamorphose du sujet emprunté à Euripide.

Cet engagement de traiter cette sombre histoire ne resta pas ignoré (1). Racine ne tint cachés ni le plan de sa pièce ni les morceaux déjà écrits. C'est ainsi que Pradon, muni de ces renseignements, se hâta de faire un autre *Hippolyte*, qui parut deux jours après celui de Racine. Le plagiat est évident. De là cette fameuse rivalité dont l'histoire est bien connue. Les principales phases en sont rappelées par une lettre de Bussy :

### ★ Rivalité de Pradon et querelle de « Phèdre » :

88. « Racine et Pradon ont fait chacun une comédie intitulée *Phèdre et Hippolyte;* et chacun a sa cabale. M. de Nevers qui est pour Pradon, fit l'autre jour ce sonnet contre la comédie de Racine :

Dans un fauteuil doré, Phèdre tremblante et blême, etc. (2).

---

(1) Bayle, le 4 octobre 1676, écrit à M. Minutoli : « M. de Racine travaille à la tragédie d'*Hippolyte*, dont on attend un grand succès. »

(2) Ce premier sonnet était en réalité de Mme Deshoulières. Elle voyait dès le premier jour ce qu'il y avait de chrétien dans l'inspiration de la tragédie : voici ces vers :

Dans un fauteuil doré, Phèdre, tremblante et blême,
Dit des vers où d'abord personne n'entend rien.
Sa nourrice lui fait un sermon fort chrétien,
Contre l'affreux dessein d'attenter sur soi-même.

Hippolyte la hait presque autant qu'elle l'aime.
Rien ne change son cœur ni son chaste maintien.
Sa nourrice l'accuse, elle s'en punit bien,
Thésée a pour son fils une rigueur extrême.

Racine, piqué du ridicule dont ce sonnet traitait sa comédie, fit, dit-on, avec son ami Despréaux ce sonnet en réponse (1) :

Dans un palais doré, Damon jaloux et blême, etc.

« Jamais il n'y eut rien d'aussi insolent que ce sonnet : deux auteurs reprochent à un officier de la couronne qu'il n'est ni courtisan, ni guerrier, ni chrétien ; que sa sœur, la duchesse de Mazarin, est une coureuse, et qu'il a de l'amour pour elle, quoiqu'il soit Italien. Et bien que ces injures fussent des vérités, elles devaient attirer mille coups d'étrivière à des gens comme ceux-là ; cependant l'affaire fut accommodée (2). » (Bussy-Rabutin, *Lettre au Président Brûlart*, 30 janvier 1677.)

Quelle qu'ait été la part de Racine dans cette indigne cabale, ses vivacités ont été provoquées, et il défendait une œuvre, qui lui appartenait en propre à laquelle on opposait une pitoyable rapsodie. La blessure d'amour-propre qu'il ressentit alors fut profonde, et jointe au travail intérieur qui le ramenait à la foi, et à d'autres causes que sa vie nous indique (3), elle le décida à quitter le théâtre en pleine maturité de son génie.

Pour *Phèdre*, comme pour les pièces antérieures, les critiques injustes et malveillantes ne manquèrent pas.

On reprocha d'abord au poète le choix du sujet :

### ★ Immoralité prétendue du sujet :

**89.** « J'ai vu les dames les moins délicates n'entendre ces mots, dont cette pièce est farcie, qu'avec le dégoût que donnent les termes les plus libres, dont la modestie ne peut s'empêcher

---

Une grosse Aricie au teint rouge aux crins blonds,
N'est là que pour montrer deux énormes....
Que malgré sa froideur, Hippolyte idolâtre ;

Il meurt enfin traîné par ses coursiers ingrats ;
Et Phèdre, après avoir pris de la mort aux rats
Vient en se confessant mourir sur le théâtre.

(1) Racine et Boileau désavouèrent cette riposte. « Ils ont assuré depuis, dit Brossette, qu'elle avait été faite par le chevalier de Nantouillet, avec le comte de Fiesque, le marquis d'Effiat, M. de Guilleragues et M. de Manicamp. »

(2) Par l'intervention du duc de Bourbon, fils de Condé, qui prit sous sa protection les deux poètes menacés.

(3) Son mariage, sa nomination aux fonctions d'historiographe du roi.

de rougir ; et je trouverais M. Racine fort dangereux, s'il avait fait cette odieuse criminelle aussi aimable et autant à plaindre qu'il en avait envie ; puisqu'il n'y a point de vice qu'il ne pût embellir et insinuer agréablement après ce succès. » (SUBLIGNY (?), *Dissertation sur les tragédies de « Phèdre et Hippolyte »*, 1677, Granet, t. II, p. 359.)

Subligny accuse donc Racine d'immoralité. Un juge difficile en ce point, à qui l'on avait porté la tragédie, s'était montré plus favorable : Boileau ayant fait lire la pièce au grand Arnauld, celui-ci répondit :

### ★ Jugement favorable d'Arnauld :

**90.** « Il n'y a rien à reprendre au caractère de sa Phèdre, puisque par ce caractère il nous donne cette grande leçon que, lorsqu'en punition des fautes précédentes, Dieu nous abandonne à nous-mêmes et à la perversité de notre cœur, il n'est point d'excès où nous ne puissions nous porter, même en les détestant. » (LOUIS RACINE, *Mémoires*, t. I, p. 281.)

Dans sa préface, Racine soutint très énergiquement son droit de traiter de tels sujets, et son ambition de corriger les spectateurs par ses peintures ; il croit même par là réhabiliter la tragédie condamnée par quelques censeurs.

### ★ Valeur morale (1) :

**91.** « ...Ce serait peut-être un moyen [en faisant de telles peintures] de réconcilier la tragédie avec quantité de personnes, célèbres par leur piété et par leur doctrine, qui l'ont condamnée dans ces derniers temps, et qui en jugeraient sans doute plus favorablement, si les auteurs songeaient autant à instruire leurs spectateurs qu'à les divertir, et s'ils suivaient en cela la véritable intention de la tragédie (2). » (RACINE, *Phèdre*, Préface, 1677.)

---

(1) Se reporter au nº 40 du présent chapitre où sont citées les lignes qui précèdent l'extrait que nous donnons de la même Préface et qui montrent comment la peinture du vice doit pousser à la vertu.

(2) On voit qu'à ce moment Racine tenait à se réconcilier avec les Jansénistes.

Parmi les critiques de Subligny, les unes sont bien étranges, quelques autres ne sont pas sans valeur.

Etrange certes est cette appréciation d'une des plus belles scènes de la tragédie (1) :

**★ La troisième scène de l'acte Ier :**

**92.** « Cette languissante conversation de Pnèdre et d'Œnone est prise toute entière et mot pour mot d'Euripide, mais elle n'en est pas moins belle, et j'estimerais autant cette traduction qu'une chose inventée, si elle n'était point ennuyeuse. » (Subligny (?) *Dissertation*, 1677, Granet, t. II, p. 370.)

Singulier aussi le jugement porté sur le caractère de Phèdre ; en revanche son opinion sur Thésée est juste : ce personnage donne prise à la critique.

**★ Thésée et Phèdre :**

**93.** « M. Racine a fait son Thésée trop crédule et trop imprudent... Phèdre est un caractère forcené ; M. Racine lui donne trop d'amour, trop de fureur et trop d'effronterie. » (Subligny (?), *Ibid.*, Granet, t. II, p. 363.)

La plus forte observation a trait au changement de la figure d'Hippolyte :

**★ Hippolyte :**

**94.** « Je ne pense pas que vous approuviez M. Racine d'avoir souillé l'innocence d'Hippolyte, que tant de siècles et d'auteurs ont respectée, et de l'avoir, par cette tendresse criminelle (2), rendu capable d'une révolte si ingrate à l'égard de son père et si dangereuse pour lui. » (Subligny (?), *Ibid.*, Granet, t. II, p. 391.)

Ce même reproche fut adressé au poète par le grave Arnauld :

---

(1) Acte Ier, sc. III.
(2) Son amour pour Aricie.

**95.** « De toutes les pièces de M. Racine, M. Arnauld n'avait lu que la *Phèdre*. Après l'avoir lue, il dit : « Cela est parfaite- « ment beau ; mais pourquoi faisait-il Hippolyte amoureux ? » M. Arnauld n'avait pas tout à fait raison : qu'auraient dit les petits maîtres si Hippolyte n'avait été amoureux ? (1). » (*Furetiriana*, 1686, p. 91.)

Cette justification de Racine n'a qu'une valeur toute relative : il devait, nous semble-t-il, s'élever au-dessus du goût de son temps.

C'est encore pour satisfaire aux goûts de ses contemporains qu'il soigna le style dans le récit de la mort d'Hippolyte. Subligny fut encore le premier à y trouver des fautes qu'on a depuis souvent relevées :

### ★ Le récit de Théramène :

**96.** « Il n'est pas vraisemblable qu'annonçant à un père la mort de son fils, on s'amuse à faire la description des beaux chevaux qui l'ont tué, qu'on frise jusqu'au moindre de leurs crins, qu'on marque toutes leurs démarches, qu'on leur fasse même de chagrin baisser la tête et les oreilles, comme des rosses, et qu'on fasse la peinture de leurs harnais jusqu'à leurs rênes flottantes... Il me semble que la nature même ne veut pas qu'un père qui apprend la mort d'un fils si chéri et qu'il commence à croire innocent, écoute toutes ces descriptions inutiles avec tant de patience et de tranquillité (2)... Je ne

---

(1) Dans ses *Mémoires*, Louis Racine attribue à son père même la réponse à la critique d'Arnauld.

(2) La Motte dans son *Discours sur la poésie en général et l'Ode en particulier* (1707) à propos d'un vers de ce récit :

> Le flot qui l'apporta recule épouvanté,

reprenait à peu près la même critique, en disant : « Ce vers est excessif dans la bouche de Théramène. On est choqué de voir un homme accablé de douleur, si recherché dans ses termes et si attentif à sa description. » Il étend son observation au récit tout entier : « Les poètes tragiques, qui s'abandonnent quelquefois à l'enflure, doivent toujours être en garde contre l'excès de l'expression. Comme ils ne font point parler des poètes, mais des hommes ordinaires, ils ne doivent qu'exprimer les sentiments qui conviennent à leurs acteurs, et prendre pour cela les tours et les termes que la passion offre le plus naturellement. Racine n'a presque jamais passé ces bornes que dans quelques descriptions où il a affecté d'être poète, comme dans

sais si vous trouverez bon qu'on dise qu'un prince a nourri ses chevaux de sa propre main et si vous passerez dans ce récit la fiction

D'un Dieu qui d'aiguillons pressait leurs flancs poudreux.

« Mais pour moi je ne puis souffrir que M. Racine fasse un dieu piquebœuf et un prince palefrenier. » (SUBLIGNY (?), *Dissertation sur les tragédies de « Phèdre » et d' « Hippolyte »*, 1677, Granet, t. II, p. 401.)

---

celle de la mort d'Hippolyte, où l'on croit plutôt entendre l'auteur que le personnage qu'il fait parler. » Cette remarque posait la question du style tragique d'une façon très audacieuse et nouvelle. Boileau, encore vivant, le sentit bien et pour défendre Racine, répondit dans sa *onzième Réflexion critique sur Longin* (écrite en 1710, parue en 1713) : « Pouvait-il employer la hardiesse de sa métaphore dans une circonstance plus considérable et plus sublime que dans l'effroyable arrivée de ce monstre, ni au milieu d'une passion plus vive que celle qu'il donne à cet infortuné gouverneur d'Hippolyte ?... Aussi a-t-on remarqué que toutes les fois qu'on joue la tragédie de *Phèdre*, bien loin qu'on paraisse choqué de ce vers :

Le flot qui l'apporta recule épouvanté,

on y fait une espèce d'acclamation. » La querelle sur ce récit de Théramène se continue pendant le XVIIIe siècle. Fénelon, dans sa *Lettre à l'Académie* (1716) est de l'avis de La Motte : « Rien n'est moins naturel que la narration de la mort d'Hippolyte à la fin de la tragédie de *Phèdre*, qui a d'ailleurs de grandes beautés. Théramène, qui vient pour apprendre à Thésée la mort funeste de son fils, devrait ne dire que ces deux mots, et manquer même de force pour les prononcer distinctement : « Hippolyte est mort. Un monstre envoyé du fond de la mer par la colère « des Dieux l'a fait périr. Je l'ai vu. » Un tel homme, saisi, éperdu, sans haleine, peut-il s'amuser à faire la description la plus pompeuse et la plus fleurie de la figure du dragon ? »

Laissons tous les commentaires du XVIIIe siècle. Que pensons-nous aujourd'hui de ce récit ? Malgré les changements du goût, à peu près ce que Voltaire en pensait, lorsque, passant condamnation sur quelques détails, il n'accordait cependant pas qu'on dût réduire le récit à ces mots : *Hippolyte est mort ; je l'ai vu, c'en est fait.* « Qui voudrait même qu'on en retranchât quatre vers ? Ce n'est pas là une vaine description d'une tempête, inutile à la pièce ; ce n'est pas là une amplification mal écrite ; c'est la diction la plus pure et la plus touchante ; enfin, c'est Racine. » (*Dictionnaire philosophique*, article : *Amplification*.)

Nous ajouterons que Fénelon avait tort de penser que ce récit était insupportable pour Thésée qui doit en attendre la fin avec impatience. Car Théramène a commencé par dire *simplement* comme on le réclame d'un homme, accablé de douleur : « *Hippolyte n'est plus* » (v. 1492.) Et c'est Thésée lui-même qui, avide de détails, provoque et justifie le récit par cette interrogation :

Quel coup me l'a ravi ? quelle foudre soudaine ? (vers 1497.)

Toutes ces remarques ont peu de prise sur l'ensemble de la tragédie, qui reste pathétique et terrible, soutenue par une profonde peinture de la passion et de ses ravages, et par la beauté d'un style poétique puissamment évocateur.

## 3e *période : les tragédies bibliques* (*1689-1691*).

### *Esther* (*1689*).

Rien n'est plus connu que l'origine de cette tragédie, composée pour les Demoiselles de Saint-Cyr, à la prière de Mme de Maintenon :

#### ★ Origine de la tragédie :

**97.** « Elle [Mme de Maintenon] écrivit à M. Racine, après la représentation d'*Andromaque* : « Nos petites filles viennent de « jouer *Andromaque*, et l'ont si bien jouée qu'elles ne la joueront « plus, ni aucune de vos pièces. » Elle le pria, dans cette même lettre, de lui faire dans ses moments de loisir quelque espèce de poème moral ou historique dont l'amour fût entièrement banni, et dans lequel il ne crut pas que sa réputation fût intéressée, puisqu'il demeurerait enseveli dans Saint-Cyr, ajoutant qu'il ne lui importait pas que cet ouvrage fût contre les règles, pourvu qu'il contribuât aux vues qu'elle avait de divertir les demoiselles de Saint-Cyr en les instruisant. » (Mme de Caylus, *Souvenirs : Mémoires* de L. Racine, t. 1, p. 314.)

Le « petit poème moral ou historique » devint une véritable tragédie. Jouée plusieurs fois, elle eut le succès le plus vif. Mme de Sévigné est ici notre guide le meilleur :

#### ★ Les représentations à Saint-Cyr :

**98.** « On a déjà représenté à Saint-Cyr la comédie ou tragédie d'*Esther*. Le Roi l'a trouvée admirable ; M. le Prince a pleuré. Racine n'a rien fait de plus beau ni de plus touchant ; il y a une prière d'Esther pour Assuérus qui enlève. J'étais en peine qu'une petite demoiselle représentât le Roi : on dit que cela est fort bien. Mme de Caylus fait Esther, qui fait mieux que la Champmeslé. S'il y a un imprimé de cette pièce, elle ne sera pas oubliée sur la table. » (Mme de Sévigné, *Lettre* du 28 janvier 1689.)

**99.** « Il est fort vrai qu'il fallait des personnes innocentes pour chanter les malheurs de Sion ; la Champmeslé vous aurait fait mal au cœur. C'est cette convenance qui charmait dans cette pièce. » (Mme DE SÉVIGNÉ, *Lettre* du 21 mars 1689.)

Mais le document le plus précieux, parce qu'il nous fait entrer dans la salle de spectacle, est la lettre où Mme de Sévigné qui décrit la représentation à laquelle elle a assisté (1) :

**100.** « Nous y allâmes samedi [à Saint-Cyr], Mme de Coulanges, Mme de Bagnols, l'abbé Têtu et moi. Nous trouvâmes nos places gardées. Un officier dit à Mme de Coulanges que Mme de Maintenon lui faisait garder un siège auprès d'elle : vous voyez quel honneur. « Pour vous, Madame, me dit-il, vous pouvez « choisir. » Je me mis avec Mme de Bagnols au second banc derrière les duchesses. Le maréchal de Bellefonds vint se mettre, par choix, à mon côté droit, et devant c'étaient Mmes d'Auvergne, de Coislin, de Sully. Nous écoutâmes, le maréchal et moi, cette tragédie avec une attention qui fut remarquée, et de certaines louanges sourdes et bien placées, qui n'étaient peut-être pas sous les fontanges de toutes les dames. Je ne puis vous dire l'excès de l'agrément de cette pièce : c'est une chose qui n'est pas aisée à représenter, et qui ne sera jamais imitée ; c'est un rapport de la musique, des vers, des chants, des personnes, si parfait et si complet qu'on n'y souhaite rien ; les filles qui font des rois et des personnages sont faites exprès ; on est attentif, et on n'a point d'autre peine que celle de voir finir une si aimable pièce ; tout y est simple, tout y est innocent, tout y est sublime et touchant ; cette fidélité de l'histoire sainte donne du respect ; tous les chants convenables aux paroles, qui sont tirées des *Psaumes* ou de la *Sagesse*, et mis dans le sujet sont d'une beauté qu'on ne soutient pas sans larmes. La mesure de l'approbation qu'on donne à cette pièce, c'est celle du goût et de l'attention. J'en fus charmée, et le maréchal aussi, qui sortit de sa place pour aller dire au Roi combien il était content, et qu'il était auprès d'une dame qui était bien digne d'avoir vu

(1) Cf. le nº 5 du présent chapitre, qui nous a fait pénétrer dans les coulisses du théâtre de Saint-Cyr.

Esther. Le Roi vint vers nos places, et après avoir tourné, il s'adressa à moi, et me dit : « Madame, je suis assuré que vous « avez été contente. » Moi, sans m'étonner, je répondis : « Sire, « je suis charmée ; ce que je sens est au-dessus des paroles. » Le Roi me dit : « Racine a bien de l'esprit. » Je lui dis : « Sire, « il en a beaucoup ; mais en vérité ces jeunes personnes en ont « beaucoup aussi ; elles entrent dans le sujet comme si elles « n'avaient jamais fait autre chose. » Il me dit : « Ah ! pour cela « il est vrai. » Et puis sa Majesté s'en alla, et me laissa l'objet de l'envie ; comme il n'y avait quasi que moi de nouvelle venue, il eut quelque plaisir de voir mes sincères admirations sans bruit et sans éclat. M. le Prince, Mme la Princesse me vinrent dire un mot ; Mme de Maintenon, un éclair : elle s'en allait avec le Roi ; je répondis à tout, car j'étais en fortune... M. de Meaux me parla fort de vous ; M. le Prince aussi ; je vous plaignis de n'être point là. » (Mme DE SÉVIGNÉ, *Lettre à Mme de Grignan*, 21 février 1689.)

La convenance du sujet avec le lieu où se jouait la pièce était une cause certaine de ce succès. Mais le talent personnel de Racine n'en était pas moins senti :

### ★ Convenance du sujet :

**101**. « Racine s'est surpassé ; il aime Dieu comme il aimait ses maîtresses ; il est pour les choses saintes comme il était pour les profanes. La Sainte Écriture est suivie exactement dans cette pièce ; tout est beau, tout est grand, tout est traité avec dignité. » (Mme DE SÉVIGNÉ, *Lettre* du 7 février 1689.)

On comprenait la nouveauté originale d'une pièce empruntée aux Livres Saints.

La destination particulière d'*Esther* avait engagé Racine à une autre nouveauté, dont il se félicite dans sa préface :

### ★ Les chœurs :

**102**. « Je m'aperçus qu'en travaillant sur le plan qu'on m'avait donné, j'exécutais en quelque sorte un dessein qui m'avait souvent passé dans l'esprit, qui était de lier, comme

dans les anciennes tragédies grecques, le chœur et l'action et d'employer à chanter les louanges du vrai Dieu cette partie du chœur que les païens employaient à chanter les louanges de leurs fausses divinités. » (RACINE, *Esther*, Préface, 1689).

Mais rien ne fit tant pour le succès de la pièce que les allusions qu'on y découvrit dès le début. Les contemporains sont trop unanimes et les allusions étaient trop flatteuses pour le roi et Mme de Maintenon pour qu'on puisse douter de la réalité de ces allusions : n'oublions pas que Racine était un habile courtisan.

★ **Les applications :**

**103.** « La modestie de Mme de Maintenon ne put l'empêcher de trouver dans le caractère d'Esther, et dans quelques circonstances de ce sujet, des choses flatteuses pour elle. La Vasthi avait ses applications ; Aman avait de grands traits de ressemblance. » (Mme DE CAYLUS, *Souvenirs : Mémoires* de L. Racine, t. I, p. 315.)

**104.** « Tout le monde crut toujours que cette comédie était allégorique, qu'Assuérus était le Roi, que Vasthi, qui était la femme concubine détrônée, paraissait pour Mme de Montespan, Esther tombait sur Mme de Maintenon, Aman représentait Mme de Louvois, mais il n'y était pas bien peint, et apparemment Racine n'avait pas voulu le marquer (1). » (Mme DE LA FAYETTE, *Mémoires sur la Cour de France pour les années* 1688 *et* 1689.)

## *Athalie* (*1691*).

*Athalie*, composée aussi pour Saint-Cyr, la pièce la plus parfaite à nos yeux de tout le théâtre classique, fut loin d'avoir à ses débuts la même fortune qu'*Esther*.

D'avance, on craignait un sujet moins heureux que le précédent :

(1) Les Jansénistes trouvèrent aussi dans *Esther* des allusions dont ils se faisaient l'application au milieu des persécutions. « La conjoncture des affaires, dit Arnauld dans une lettre de mai 1692, tient quelque chose de celle du temps d'Esther ». Aussi Arnauld admire cette pièce avec enthousiasme : « On n'a rien fait dans ce genre de si édifiant, et où on ait eu plus de soin d'éviter tout ce qui s'appelle galanterie, et d'y faire entrer de parfaitement beaux endroits de l'Écriture, touchant la grandeur de Dieu, le bonheur qu'il y a de le servir, et la vanité de ce que les hommes appellent bonheur ; outre que c'est une pièce achevée pour ce qui est de la beauté des vers et de la conduite du sujet. » (*Lettre au prince Landgrave de Hesse Rhinfels*, 13 mars 1689.)

### ★ Appréhensions de Mme de Sévigné :

**105.** « Racine aura peine à faire quelque chose d'aussi agréable, car il n'y a plus d'histoire comme celle-là : c'était un hasard et un assortiment de toutes choses qui ne se retrouvera peut-être jamais ; car Judith, Booz et Ruth et les autres dont je ne me souviens plus, ne sauraient rien faire de si beau ; Racine a pourtant bien de l'esprit. Il faut espérer ! » (Mme DE SÉVIGNÉ, *Lettre* du 21 mars 1689.)

Le sujet que Racine choisit était mieux que touchant : il était grand et sublime. Il avait trop d'élévation pour les spectateurs mondains qui devaient le voir.

C'est à Mme de Maintenon qu'il faut attribuer non l'échec, mais l'étouffement d'*Athalie* à sa naissance. On jugea les représentations publiques dangereuses pour la modestie des jeunes pensionnaires de Saint-Cyr :

### ★ Étouffement d'Athalie :

**106.** « [Mme de Maintenon] arrêta ces spectacles dans le temps que tout était prêt pour jouer *Athalie*. Elle fit seulement venir à Versailles, une fois ou deux, les actrices pour jouer dans sa chambre devant le Roi, avec leurs habits ordinaires. Cette pièce est si belle que l'action n'en parut pas refroidie ; il me semble même qu'elle produisit alors plus d'effet qu'elle n'en a produit sur le théâtre de Paris (1). Oui, je crois que M. Racine aurait été fâché de la voir aussi défigurée qu'elle m'a paru l'être par une Josabeth fardée, par une Athalie outrée, et par un grand-prêtre plus capable d'imiter les capucinades du petit Père Honoré que la majesté d'un prophète divin. Il faut ajouter encore que les chœurs, qui manquaient aux représentations faites à Paris, ajoutaient une grande beauté à la pièce. » (Mme DE CAYLUS, *Souvenirs : Mémoires* de L. Racine, t. I, p. 323.)

La malignité qui jadis avait tant fait souffrir Racine trouva l'occasion favorable pour s'exercer de nouveau contre lui :

---

(1) Sous le Régent et par son ordre, le 3 mars 1716.

107. Quand tu récitais *Athalie*
Je disais d'une âme ravie :
« Racine est poète excellent ; »
Mais quand tout seul j'ai pu la lire,
J'ai dit : « Que l'ouvrage est méchant !
Comment a-t-il pu me séduire ! »
(*Chansonnier Maurepas*, année 1691.)

Malgré l'ardeur de ses sentiments religieux, l'amour-propre d'auteur fut atteint chez Racine : il crut s'être trompé.

**★ Jugement de Boileau :**

**108.** « Etonné de voir que sa pièce, loin de faire dans le public l'éclat qu'il s'en était promis, restait presque dans l'obscurité (1), il s'imagina qu'il avait manqué son sujet ; et il l'avouait sincèrement à Boileau, qui lui soutenait au contraire qu'*Athalie* était son chef-d'œuvre : « Je m'y connais, « lui disait-il, et le public y reviendra. » Sur ces espérances l'auteur se rassurait : il a cependant été toujours convaincu que, s'il avait fait quelque chose de parfait, c'était *Phèdre*. » (Louis Racine, *Mémoires sur la vie de Jean Racine*, t. I, p. 317.)

Au jugement prophétique de Boileau, il faut joindre celui des amis jansénistes de Racine, plus aptes que le public de la Cour à sentir la grandeur religieuse du sujet.

**★ Admiration des Jansénistes :**

**109.** « Aujourd'hui, j'ai passé une grande partie du jour chez M. le marquis de Chandenier... M. Racine y a bien voulu réciter quelques scènes de son *Athalie ;* et dans le vrai, rien n'est si grand ni plus parfait. Des personnes de bon goût me l'avaient fort vantée, mais on ne peut mettre de la proportion entre le mérite de cette pièce et les louanges ; le courage de l'auteur est encore plus digne d'admiration que sa lumière, sa délicatesse et son inimitable talent pour les vers. L'Écriture y brille partout, et d'une manière à se faire respecter par

(1) « Lorsqu'elle parut imprimée en 1691 elle fut très peu recherchée. » (Louis Racine, *Mémoires*, t. I, p. 316.)

ceux qui ne respectent rien. C'est partout la Vérité qui touche et qui plaît ; c'est elle qui attendrit et qui arrache les larmes de ceux mêmes qui s'appliquent à les retenir. On est encore plus instruit que remué, mais on est remué jusqu'à ne pouvoir dissimuler les mouvements de son cœur. Comme je sais que vous aimez M. Racine, et que je l'aime avec la même tendresse, je n'ai pu retenir en votre présence les sentiments que je voudrais vous inspirer, si vous ne les avez déjà. » (DUGUET, *Lettre à Mme D****, 15 novembre 1690.)

**110.** « Nous relisons de temps en temps *Athalie*, et nous y trouvons toujours de nouvelles beautés. Les chants en sont beaux ; mais il y en a qui demandent les accords des parties et la symphonie.... Les plus belles maximes de l'Evangile y sont exprimées d'une manière fort touchante, et il y a des portraits où l'on n'a pas besoin de dire à qui ils ressemblent (1). Notre ami (2) croit que c'est la pièce la plus régulière, et qu'*Esther* et *Athalie* sont les deux plus belles qu'on ait jamais faites en ce genre. » (Le P. QUESNEL, *Lettre à M. Willard*, 1691 (?), éd. des *Grands Écrivains*, t. VII, p. 315.)

Cet ami, le grand Arnauld, a lui aussi exprimé son avis sur *Athalie* et, tout en mettant *Phèdre* au-dessus, il ne laisse pas de l'admirer fort, puisqu'il n'ose la comparer qu'à cette seule pièce.

### ★ Jugement d'Arnauld :

**111.** « Je l'ai reçue [*Athalie*] tard, et l'ai lue aussitôt deux ou trois fois avec grande satisfaction... Le sujet y est traité avec un art merveilleux, les caractères bien soutenus, les vers nobles et naturels. Ce qu'on y fait dire aux gens de bien inspire du respect pour la religion et pour la vertu ; ce que l'on fait dire aux méchants n'empêche point qu'on n'ait de l'horreur de leur malice ; en quoi je trouve que beaucoup de poètes sont blâmables, mettant tout leur esprit à faire parler leurs personnages d'une manière qui peut rendre leur cause si bonne, qu'on est plus porté à approuver ou à excuser les plus méchantes actions qu'à en avoir de la haine. Mais comme il

(1) Il songe sans doute aux ennemis des Jansénistes, hypocrites comme Mathan. Il ne saurait être question d'allusions politiques dans *Athalie*.

(2) Antoine Arnauld.

est bien difficile que deux enfants (1) d'un même père soient si également parfaits qu'il n'ait pas plus d'inclination pour l'un que pour l'autre, je voudrais bien savoir laquelle de ses deux pièces votre voisin (2) aime davantage. Mais, pour moi, je vous dirai franchement que les charmes de la cadette n'ont pu m'empêcher de donner la préférence à l'aînée. J'en ai beaucoup de raisons, dont la principale est que j'y trouve beaucoup de choses très édifiantes, et très capables d'inspirer la piété. » (ARNAULD, *Lettre à M. Willard*, 10 avril 1691.)

### LE STYLE DE RACINE.

Les contemporains de Racine sentirent dès l'abord, en ce qui concerne le style, la supériorité du poète sur les auteurs qui écrivaient alors pour le théâtre. Plus d'un des jugements que nous avons cités loue la pureté de sa langue, la pathétique de son style, l'élégance de ses tours.

On crut cependant possible de lui faire des critiques ; il est vrai que quand il débuta, plus d'une de ses manières de parler, aujourd'hui reçue et banale, put passer pour extraordinaire.

Subligny, par exemple, chicana le poète dans les moindres détails, non sans profit d'ailleurs pour Racine, à propos d'*Andromaque* (3).

#### ★ Critiques de détail :

**112.** « Je n'ai point remarqué en lisant l'*Andromaque*, qu'elle fût si bien écrite que l'auteur se dût régler entièrement sur elle à l'avenir... Il y a dans l'*Andromaque* un nombre infini de ces petits péchés véniels que je ne voudrais pas reprocher à un moins bel esprit que cet auteur illustre ; mais il faut qu'il les évite soigneusement aussi bien que les équivoques continuelles de ses relatifs, s'il veut être cru plus habile que les autres : car ce sont des monstres devant le tribunal de la pureté de notre langue, et tant qu'il écrira :

Avant que tous les Grecs vous parlent par ma voix,
Souffrez que je me flatte en secret de leur choix,

(1) Il s'agit de *Phèdre* et d'*Athalie*.
(2) Willard demeurait alors dans le voisinage de Racine.
(3) Cf. nº 49 de ce chapitre.

on lui demandera à quoi il faudra qu'on rapporte ce *choix des Grecs*, et même ce que voudra dire cet *en secret* qui est un beau galimatias. Tant qu'il écrira :

> Et qu'à vos yeux, Seigneur, je montre quelque joie
> De voir le fils d'Achille et le vainqueur de Troie.
> Oui, comme ses exploits, nous admirons vos coups,

on lui demandera à quoi se rapporte ce *oui, comme ses exploits*, puisqu'il n'a parlé que du fils d'Achille et du vainqueur de Troie, qui ne font qu'une même personne. Tant qu'il écrira :

> Hector tomba sous lui, Troie expira sous vous,

on lui dira qu'il aurait mieux valu écrire : *Troie tomba sous vous et Hector expira sous lui*, qu'*Hector tomba* et *Troie expira*.... Mais je ne prétends pas faire voir ici toutes les fautes que j'ai remarquées dans ce chef-d'œuvre du théâtre. Son auteur, qui a plus d'esprit que moi, les découvrira bien lui-même, s'il les veut reconnaître, et il s'en servira ensuite comme il lui plaira. Il suffit que j'en ai compté jusqu'à près de trois cents, et que l'on voit bien que je n'ai pas eu dessein de les exagérer, puisque je n'ai pas seulement gardé l'ordre des scènes... Je me suis contenté d'en rapporter confusément quelques-unes (1). » (SUBLIGNY, *La Folle Querelle*, Préface, p. 10 sq.)

Si l'on met à part ces critiques, souvent d'un purisme exagéré, et propres à supprimer l'invention personnelle dans le style (2), on reproche surtout à Racine une familiarité incompatible avec la dignité tragique.

**★ Simplicité des tours :**

**113.** « Il est constant que dans le *Britannicus* il y a d'aussi beaux vers qu'on en puisse faire, et cela ne me surprend pas, car il est impossible que M. Racine en fasse de méchants. Ce

---

(1) Racine s'inclina devant certaines critiques. Ainsi le second vers du discours d'Oreste, devint : Souffrez que j'ose ici me flatter de leur choix.

(2) C'est le procédé de Subligny qu'a repris au XVIIIe siècle l'abbé d'Olivet dans ses *Remarques de grammaire sur Racine*.

n'est pas qu'il n'ait répété en bien des endroits : *que fais-je? que dis-je?* et *quoi qu'il en soit*, qui n'entrent guère dans la belle poésie ; mais je regarde cela comme sans doute il l'a regardé lui-même, c'est-à-dire comme une façon de parler naturelle qui peut échapper au génie le plus austère, et paraître dans un style qui d'ailleurs sera fort châtié. » (Boursault, *Artémise et Poliante, Nouvelle.*)

En effet ce sont façons de parler naturelles, et c'est pour cela que le génie de Racine les a non pas laissé « échapper », mais choisies pour rendre avec vérité les sentiments ou les passions, ou éviter une tension fatigante ou une noblesse inutile. Nous sommes aujourd'hui reconnaissants à Racine d'avoir évité la monotonie en sachant baisser le ton quand rien ne forçait à l'élever.

Remarquons encore que beaucoup de ces mots simples ont un effet tragique très puissant : en face des mots héroïques de Corneille, on cite chez Racine, le *qui te l'a dit* d'Hermione, le *sortez* de Roxane, le *vous pleurez* de Bérénice : les mots sont familiers, et pourtant ils ont une profondeur ou une délicatesse qui ne cède en rien au sublime cornélien.

Cette force du style que Corneille semblait avoir en propre, Racine ne l'avait pas moins quand il le fallait,

Boileau cite comme modèle du sublime les vers d'*Athalie :*

Celui qui met un frein, etc.

Il ajoute :

### ★ Le sublime :

**114.** « Tout ce qu'il peut y avoir de sublime paraît rassemblé dans ces quatre vers, la grandeur de la pensée, la noblesse du sentiment, la magnificence des paroles et l'harmonie de l'expression, si heureusement terminée par ce dernier vers :

Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte.

« D'où je conclus que c'est avec très peu de fondement que les admirateurs outrés de M. Corneille veulent insinuer que M. Racine lui est de beaucoup inférieur pour le sublime. » (Boileau, *Douzième réflexion sur Longin*, 1710.)

Le style de Racine, très dramatique, est aussi poétique ; il évoque volontiers des tableaux que les souvenirs antiques ou bibliques ren-

dent plus précis. Il prend parfois l'accent lyrique. Aussi Racine s'est-il senti à l'aise dans les *chœurs* de ses dernières tragédies et dans les *Cantiques spirituels* qu'il écrivit en 1694 (1).

### ★ Les « Cantiques Spirituels » :

**115.** « Que ces cantiques sont beaux ! qu'ils sont admirables, naturels, pleins d'onction ! Ils élèvent l'âme, et la portent où l'auteur l'a voulu porter, jusqu'au ciel, jusqu'à Dieu. J'augure un grand bien de ces cantiques autorisés par l'approbation du monarque, et de son goût, qui sera le goût de tout le monde. Je regarde l'auteur comme l'apôtre des Muses et le prédicateur du Parnasse, dont il semble n'avoir appris le langage que pour leur prêcher en leur langue l'Evangile, et leur annoncer le Dieu inconnu. Je prie Dieu qu'il bénisse sa mission, et qu'il daigne le remplir de plus en plus des vérités qu'il fait passer si agréablement dans les esprits des gens du monde. » (Le P. Quesnel, *Lettre*, 14 février 1697.)

Ainsi, malgré les critiques du début, le style de Racine est d'une perfection soutenue, d'une harmonie qui charme l'oreille, d'une hardiesse qui se dissimule (2). Il risquerait aujourd'hui de nous paraître moins original parce que ses hardiesses n'en sont plus. Nous devons faire effort pour le replacer en son temps : en nous rappelant les attaques passionnées dont il fut l'objet, et dont ce chapitre renferme de nombreux témoignages, nous risquons de mieux le comprendre et l'apprécier : seuls les talents originaux, qui sortent de la médiocrité et de la banalité habituelles, ont l'honneur d'être attaqués, discutés, outragés.

---

(1) Voyez la correspondance de Boileau et Racine, où à propos de ces *Cantiques* on voit comment Racine travaillait le détail de son style, dans quels scrupules le jetait le choix d'un mot ou le rythme d'une phrase. Rien chez lui n'est laissé au hasard.

(2) Il n'écrit pas moins bien en prose. Ses lettres sont charmantes. Il a laissé un *Abrégé de l'histoire de Port-Royal*, « M. Boileau Despréaux disait que c'était le plus parfait morceau d'histoire que nous eussions dans notre langue. (*Avertissement* de l'édition de 1742.)

# CHAPITRE IX

## LA FONTAINE
## (1621-1695).

I. La Fontaine : son caractère. — Ses distractions, sa naïveté. — Son portrait par La Bruyère, par D'Olivet. — La journée de La Fontaine. — Sa paresse, sa mélancolie. — Son amour de la nature. — Ses protecteurs, son désintéressement. — Sa conversion. — Jugement de Molière.

II. Œuvres diverses de La Fontaine. — Les *Contes*. — Le vers libre et l'archaïsme des *Contes*. — Leur but : plaire. — Leur licence : défense du poète. — Jugement de Chapelain, de Boileau. — La Fontaine comparé aux anciens. — Le roman de *Psyché*.

III. « Les Fables ». — But moral. — Utilité pédagogique. — Moyen d'instruire : plaire. — L'emploi du vers. — Elargissement du récit. — Le second recueil. — La fable dramatique. — L'imitation chez La Fontaine. — Admiration unanime : Mme de Sévigné, Bussy-Rabutin, Baillet, Perrault. — L'opinion de Boileau. — Jugements des Académiciens : l'abbé de la Chambre, La Bruyère, abbé de Clérembault. — Éloge par Fénelon.

### CARACTÈRE DE LA FONTAINE.

Nul écrivain n'a peut-être fourni autant de matière aux anecdotiers d'autrefois par ses distractions ou sa naïveté. Au milieu de maint récit douteux, on peut glaner quelques faits garantis par de sérieuses autorités et propres à révéler ce caractère singulier.

Il était fort distrait et ses affaires en souffraient ; dès le début de sa carrière, on raconte ses étourderies :

### ★ Ses distractions :

1. « Un garçon de belles-lettres, et qui fait des vers, nommé La Fontaine, est un grand rêveur. Son père, qui est maître des Eaux et Forêts de Château-Thierry, en Champagne, étant à Paris pour un procès, lui dit : « Tiens, va vite faire telle chose, cela « presse. » La Fontaine sort, et n'est pas plutôt hors du logis

qu'il oublie ce que son père lui avait dit. Il rencontre de ses camarades, qui lui ayant demandé s'il n'avait point d'affaires : « Non » leur dit-il, et alla à la comédie avec eux.

« Une autre fois, en venant à Paris, il attacha à l'arçon de la selle un gros sac de papiers importants. Le sac était mal attaché et tombe. L'ordinaire passe, ramasse le sac, et, ayant trouvé La Fontaine, il lui demande s'il n'avait rien perdu. Ce garçon regarde de tous côtés : « Non, ce dit, je n'ai rien perdu. — Voilà « un sac que j'ai trouvé, lui dit l'autre. — Ah ! c'est mon sac, « s'écria La Fontaine ; il y va de tout mon bien. » Il le porta entre ses bras jusqu'au gîte. » (Tallemant des Réaux, *Historiettes*, éd. 1854, t. II, p. 368 et 369.)

Dans la conversation, ses interventions paraissaient souvent saugrenues.

**★ Sa naïveté :**

**2.** « Il était un jour chez Despréaux en présence de Valincour, Racine, Boileau le Docteur et quelques autres personnes. On y parlait beaucoup de saint Augustin : La Fontaine écoutait avec cette stupidité qui était ordinairement peinte sur son visage. Enfin il se réveilla comme d'un profond sommeil, et demanda d'un grand sérieux au Docteur, s'il croyait que saint Augustin eût plus d'esprit que Rabelais. Le Docteur l'ayant regardé depuis les pieds jusqu'à la tête, lui dit pour toute réponse : « Prenez garde, monsieur de La Fontaine ; vous « avez mis un de vos bas à l'envers » ; et cela était vrai. » (Abbé D'Olivet, *Histoire de l'Académie française*, p. 338, éd. 1730.)

Il arrivait que des personnes qui espéraient trouver dans sa société une agréable distraction étaient cruellement déçues. C'est ce que montre spirituellement ce récit, où l'exagération pourtant, peut-être même la malveillance, sont assez visibles :

**★ La Fontaine en société :**

**3.** « Cet ouvrage [les *Fables*], écrit avec tant de finesse et si agréable à lire, me fit naître l'envie de connaître l'auteur.

« Trois de complot par le moyen d'un quatrième, qui avait quelque habitude auprès de cet homme rare, nous l'attirâmes dans un petit coin de la ville, à une maison consacrée aux

muses, où nous lui donnâmes un repas, pour avoir le plaisir de jouir de son agréable entretien. Il ne se fit point prier; il vint à point nommé sur le midi. La compagnie était bonne, la table propre et délicate, et le buffet bien garni. Point de compliments d'entrée; point de façons, nulle grimace, nulle contrainte. La Fontaine garda un profond silence; et on ne s'en étonna point, parce qu'il avait autre chose à faire qu'à parler. Il mangea comme quatre et but de même. Le repas fini, on commença à souhaiter qu'il parlât, mais il s'endormit. Après trois quarts d'heure de sommeil, il revint à lui; il voulut s'excuser sur ce qu'il avait fatigué. On lui dit que cela ne demandait point d'excuse, que tout ce qu'il faisait était bien fait. On s'approcha de lui : on voulut le mettre en humeur et l'obliger à laisser voir son esprit; mais son esprit ne parut point. Il était allé je ne sais où, et peut-être alors animait-il ou une grenouille dans les marais, ou une cigale dans les prés, ou un renard dans sa tanière. Car durant tout le temps que La Fontaine demeura avec nous, il ne nous sembla être qu'une machine sans âme. On le jeta dans un carrosse et nous lui dîmes adieu pour toujours. Jamais gens ne furent plus surpris; nous nous disions les uns aux autres : comment se peut-il faire qu'un homme qui a su rendre spirituelles les plus grosses bêtes du monde, et les faire parler le plus joli langage qu'on ait jamais ouï, ait une conversation si sèche, et ne puisse pas pour un quart d'heure faire venir son esprit sur ses lèvres et nous avertir qu'il est là?...

« Voilà ce qu'était La Fontaine, moins qu'homme avec les hommes, plus qu'homme avec les bêtes. » (VIGNEUL MARVILLE, *Mélanges d'histoires et de littérature*, 1700, t. II, p. 381, éd. 1713.)

Il semble bien que cette anecdote soit la mise en action du portrait que La Bruyère avait placé dans la sixième édition des *Caractères*, du vivant de La Fontaine, et où il faisait ressortir l'antithèse inexplicable de sa personne et de ses écrits :

### ★ Portrait par La Bruyère :

4. « Un homme paraît grossier, lourd, stupide; il ne sait pas parler, ni raconter ce qu'il vient de voir : s'il se met à

écrire, c'est le modèle des bons contes, il fait parler les animaux, les arbres, les pierres, tout ce qui ne parle point ; ce n'est que légèreté, qu'élégance, que beau naturel, et que délicatesse dans ses ouvrages (1). » (LA BRUYÈRE, *Caractères : Les jugements*, nº 56.)

Tous ces témoignages sont encore confirmés, avec quelques restrictions pourtant qui paraissent légitimes, dans le portrait de l'abbé D'Olivet :

### ★ Portrait par D'Olivet :

**5.** « A sa physionomie, on n'eût pas deviné ses talents. Un sourire niais, un air lourd, des yeux presque toujours éteints, nulle contenance. Rigaud et de Troy l'ont peint au naturel ; mais l'estampe que nous avons dans les *Hommes illustres* de Perrault le flatte un peu.

« Rarement, il commençait la conversation, et même pour l'ordinaire, il y était si distrait qu'il ne savait ce que disaient les autres. Il rêvait à tout autre chose, sans qu'il eût pu dire à quoi il rêvait. Si pourtant il se trouvait entre amis, et que le discours vînt à s'animer par quelque agréable dispute, surtout à table, alors il s'échauffait véritablement, ses yeux s'allumaient, c'était La Fontaine en personne, et non pas un fantôme revêtu

(1) Une amie de poète, Mme Ulrich (ou le Marquis de Sablé) protesta dans l'édition des *Œuvres Posthumes* de La Fontaine parue en 1696. Elle s'en prend d'abord à La Bruyère : « Je dois d'abord ôter de votre esprit la mauvaise impression que pourrait y avoir laissée la lecture d'un portrait qu'on a fait de M. de La Fontaine, et que vous avez trouvé parmi quantité d'autres, et vous dire que, quoiqu'il rend justice aux ouvrages de cet excellent auteur, il ne la rend pas de même à sa personne... On voit qu'il n'a pas assez étudié son sujet. Il semble même qu'il s'y soit copié traits pour traits et qu'il ait trouvé dans lui-même toute la grossièreté et toute la stupidité qu'il donne si généreusement à la personne de M. de La Fontaine. » Puis on fait le portrait de La Fontaine certainement flatté et embelli : « Il était semblable à ces vases simples et sans ornements qui renferment au-dedans des trésors infinis ; il se négligeait, étant toujours habillé très simplement, avait dans le visage un air grossier ; mais cependant, dès qu'on le regardait un peu attentivement on trouvait de l'esprit dans ses yeux ; et une certaine vivacité que l'âge même n'avait pu éteindre, faisait voir qu'il n'était rien moins que ce qu'il paraissait... Dès que la conversation commençait à l'intéresser et qu'il prenait parti dans la dispute, il n'était plus cet homme rêveur : c'était un homme qui parlait beaucoup et bien... il était encore très aimable parmi les plaisirs de la table ; il les augmentait ordinairement par son enjouement et par ses bons mots ; et il a toujours passé, avec raison, pour un très charmant convive. » Ce sont des exagérations d'avocat.

de sa figure. On ne tirait rien de lui dans un tète à tête, à moins que le discours ne roulât sur quelque chose de sérieux et d'intéressant pour celui qui parlait. Si des personnes dans l'affliction et dans le doute s'avisaient de le consulter, non seulement il écoutait avec grande attention, mais je le sais de gens qui l'ont éprouvé, il s'attendrissait, il cherchait des expédients, il en trouvait; et cet idiot, qui de sa vie n'a fait à propos une démarche pour lui, donnait les meilleurs conseils du monde.

« Une chose qu'on ne croirait pas de lui et qui est pourtant très vraie, c'est que dans ses conversations il ne laissait rien échapper de libre ni d'équivoque. Quantité de gens l'agaçaient, dans l'espérance de lui entendre faire des contes semblables à ceux qu'il a rimés : il était sourd et muet sur ces matières; toujours plein de respect pour les femmes, donnant de grandes louanges à celles qui avaient de la raison, et ne témoignant jamais de mépris à celles qui en manquaient (1). » (D'Olivet, *Histoire de l'Académie*, p. 332, éd. 1730.)

On peut cependant affirmer que La Fontaine n'avait pas le brillant d'un Racine ; il était détaché, semblait-il, des soins ordinaires, par insouciance et paresse. Un ami trace ce portrait qui n'est certainement pas chargé, puisqu'il s'adresse au poète même :

**★ La journée de La Fontaine :**

**6.** Hé! qui pourrait être surpris
Lorsque La Fontaine s'égare?
Tout le cours de ses ans n'est qu'un tissu d'erreurs...
Les plaisirs l'y guident sans cesse
Par des chemins semés de fleurs...
Il dort tant qu'il plaît au sommeil;
Il se lève au matin, sans savoir pour quoi faire ;

---

(1) Voyez aussi ce que dit Ch. Perrault : « S'il y a beaucoup de simplicité et de naïveté dans ses ouvrages, il n'y en a pas eu moins dans sa vie et dans ses manières. Il n'a jamais dit que ce qu'il pensait, et il n'a jamais fait que ce qu'il a voulu faire. Il joignit à cela une humilité naturelle, dont on n'a guère vu d'exemple, car il était fort humble, sans être dévot ni même régulier dans ses mœurs si ce n'est à la fin de sa vie qui a été toute chrétienne. » (Perrault, *Les Hommes illustres*, 1696, t. I, p. 178, éd. 1701.)

Il se promène, il va, sans dessein, sans sujet ;
Il se couche, le soir, sans savoir d'ordinaire,
Ce que dans le jour il a fait.
(VERGIER, *Lettre à La Fontaine*, 1688.)

La Fontaine garantit lui-même l'authenticité de ce tableau par sa célèbre épitaphe :

**★ Sa paresse :**

7. Jean s'en alla comme il était venu,
Mangea le fonds avec le revenu,
Tint les trésors chose peu nécessaire ;
Quant à son temps bien le sut dispenser :
Deux parts en fit dont il soulait passer,
L'une à dormir et l'autre à ne rien faire.
(LA FONTAINE, 1671.)

Souvent le poète a fait l'apologie de la paresse et du sommeil (1) : mais ne nous y trompons pas : il perdait moins son temps qu'il n'en avait l'air. Il était distrait au dehors parce qu'il rêvait au-dedans, poursuivi peut-être par une peine secrète et sans cause, rare en ce siècle, mais que nos poètes du XIXe siècle ont ressentie presque tous : au XVIIe siècle, on n'appelait encore cet état que l'ennui. L'humeur changeante qui en résulte nous est représentée dans ces vers :

**★ Son humeur :**

8. Je voudrais bien le voir aussi,
Dans ces charmants détours que votre parc enserre,
Parler de paix, parler de guerre,
Parler de vers, de vin et d'amoureux souci,
Former d'un vain projet le plan imaginaire,

---

(1) Il dit au Sommeil dans le *Songe de Vaux* :

Tu sais que j'ai toujours honoré tes autels.
Je t'offre plus d'encens que pas un des mortels.

Au duc de Bouillon, il écrit dans une *Épître* (1662) :

J'étais lors en Champagne
Dormant, rêvant par la campagne.

Voyez la fin de la fable : *Le songe d'un habitant du Mogol* (XI, 4).

Changer en cent façons l'ordre de l'Univers;
Sans douter, proposer mille doutes divers :
Puis tout seul s'écarter, comme il fait d'ordinaire,
Non pour rêver à vous, qui rêvez tant à lui,
Non pour rêver à quelque affaire,
Mais pour varier son ennui.

« Vous savez, Madame, qu'il s'ennuie partout, et même, ne vous en déplaise, quand il est auprès de vous, surtout quand vous vous avisez de vouloir régler ou ses mœurs ou sa dépense. » (Vergier, *Lettre à Mme d'Hervart*, 1689, éd. de 1731, suppl. du t. II, p. 44-45.)

Lui-même avait déjà fait une peinture bien voisine de son esprit dans les vers qui forment l'épilogue de *Psyché :*

★ **La mélancolie :**

9. J'aime le jeu, l'amour, les livres, la musique,
La ville et la campagne, enfin tout; il n'est rien
Qui ne me soit souverain bien,
Jusqu'au sombre plaisir d'un cœur mélancolique.
(La Fontaine, *Psyché*, I, ii, fin, 1669.)

Il aimait tout, et se donna le nom de Polyphile pour exprimer ce caractère. Mais entre tant d'objets aimés, si nous mettons à part les plaisirs de l'amour, il n'est rien qu'il préfère aux « jardins, aux fleurs, aux ombrages ».

★ **L'amour de la nature :**

10. Errer dans un jardin, s'égarer dans un bois,
Se coucher sur des fleurs, respirer leur haleine,
Écouter en rêvant le bruit d'une fontaine,
Ou celui d'un ruisseau roulant sur des cailloux,
Tout cela, je l'avoue, a des charmes bien doux.
(La Fontaine, *Le songe de Vaux*, 1658.)

Pénétré des charmes de la nature, observateur ému de ses spectacles, non pas dans les jardins peignés à la française, mais dans les plaines ou les bois, connaissant les êtres qui la peuplent pour les avoir longuement épiés dans ses molles rêveries (1), La

(1) Mathieu Marais conte cette jolie aventure qui a dû se renouveler plus d'une fois : « La Fontaine était à Antony avec ses amis... Il ne se trouva point à dîner,

Fontaine devait paraître singulier en son temps : c'est par là qu'il lui était supérieur.

Mais à suivre des chimères, ce grand enfant n'avançait guère dans la science de la vie. Il ne savait ou ne voulait se conduire en homme sage. Il lui fallait être guidé. Il vécut toujours à la façon des poètes « domestiques » du XVI^e siècle ou du début du XVII^e, dans la maison de protecteurs qui veillaient à ses besoins matériels.

### ★ Ses protecteurs :

**11.** « Le peu de soin qu'il eut de ses affaires domestiques, l'ayant mis en état d'avoir besoin du secours de ses amis (1), M^me de la Sablière, dame d'un mérite singulier et de beaucoup d'esprit, le reçut chez elle, où il a demeuré près de vingt ans. Après la mort de cette dame, M. d'Hervart qui aimait beaucoup M. de La Fontaine, le pria de venir loger chez lui, ce qu'il fit, et il y est mort au bout de quelques années. » (CH. PERRAULT, *Les Hommes illustres*, t. I, p. 178, éd. 1701.)

Nous l'appellerions un parasite ; au XVII^e siècle, les idées étaient autres. Loin de condamner La Fontaine d'avoir été maternellement entretenu par une M^me de la Sablière ou un M. d'Hervart, reconnaissons qu'il devait avoir dans sa personne et son esprit un attrait qui lui conciliait des bienveillances dont il n'a jamais manqué.

Il était bon ami. L'ami de sa jeunesse, Maucroix, à la mort de la Fontaine, écrit ces lignes touchantes :

### ★ L'amitié chez La Fontaine :

**12.** « Le 13 avril 1695, mourut à Paris mon très cher et très fidèle ami M. de La Fontaine. Nous avons été amis plus de cinquante ans, et je remercie Dieu d'avoir conduit l'amitié que je lui portais jusqu'à une si grande vieillesse, sans aucune interruption ni refroidissement, pouvant dire que je l'ai toujours tendrement aimé, et autant le dernier jour que le

---

un jour ; on l'appela, on le sonna, il ne vint point. Enfin il parut après le dîner ; on lui demanda d'où il venait. Il dit qu'il venait de l'enterrement d'une fourmi, qu'il avait suivi le convoi dans le jardin, qu'il avait reconduit la famille jusqu'à la maison (qui était la fourmilière), et fit là-dessus une description naïve du gouvernement de ces petits animaux. » (MATHIEU MARAIS, *Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, p. 123.)

(1) Il avait commencé par être aux gages de Fouquet, dont il pleura la disgrâce.

premier (1). Dieu, par sa miséricorde, le veuille mettre en son saint repos! C'était l'âme la plus sincère et la plus candide que j'aie jamais connue. Jamais de déguisement; je ne sais s'il a menti en sa vie. C'était au reste un très bel esprit, capable de tout ce qu'il voulait entreprendre; ses fables, au sentiment des plus habiles, ne mourront jamais et lui feront honneur dans toute la postérité. » (MAUCROIX, *Mémoires*, t. II, p. 353 et 354.)

Quoique pauvre, il était désintéressé :

### ★ Son désintéressement :

**13.** « Après avoir mangé son bien, il conserva toujours son caractère de désintéressement. Il entrait à l'Académie, et la barre étant tirée au bas des noms, il ne devait pas, suivant l'usage, avoir part aux jetons de cette séance. Les académiciens, qui l'aimaient tous, dirent d'un commun accord qu'il fallait, en sa faveur, faire une exception à la règle : « Non, Messieurs, leur dit-il, cela ne serait pas juste. Je suis « venu trop tard, c'est ma faute. » Ce qui fut d'autant mieux remarqué, qu'un moment auparavant, un académicien extrêmement riche, et qui, logé au Louvre, n'avait que la peine de descendre de son appartement pour venir à l'Académie, en avait entr'ouvert la porte, et ayant vu qu'il arrivait trop tard, avait refermé la porte, et était remonté chez lui. » (LOUIS RACINE, *Mémoires*, t. I, p. 326 et 327.)

Sa vieillesse est marquée par une conversion sincère, et même des mortifications dont Boileau se montrait surpris et édifié :

### ★ Sa conversion :

**14.** « Les choses hors de créance qu'on m'a dites de M. de La Fontaine sont à peu près celles que vous avez devinées; je veux dire que ce sont ces haires, ces cilices et ces disciplines dont on m'a assuré qu'il usait fort fréquemment, et qui m'ont paru d'autant plus incroyables de notre défunt ami, que jamais rien, à mon avis, ne fut plus éloigné de son caractère

---

(1) Voyez comment La Fontaine a parlé de l'amitié dans la fable des *Deux Amis* (VIII, 11).

que ces mortifications. Mais quoi? la grâce de Dieu ne se borne pas aux simples changements, et c'est quelquefois de véritables métamorphoses qu'elle fait. » (BOILEAU, *Lettre à Maucroix*, 29 avril 1695.)

S'il est vrai qu'il commit des fautes, elles étaient rachetées par son repentir et sa candeur. On sait l'opinion de sa garde-malade sur ce grand pécheur... en vers (1).

### ★ Sa simplicité :

**15.** « Racine et Boileau allèrent voir La Fontaine qui était fort malade. Il dormait à ce moment-là. « Nous venions, « dirent-ils à la garde, pour l'exhorter à songer à sa conscience; « il a de grandes fautes à se reprocher... — Lui, Messieurs, « il est simple comme un enfant. S'il a fait des fautes, c'est « donc par bêtise plutôt que par malice. » (L. RACINE, *Réflexions sur la poésie*, 1742, note.)

« Dieu n'aura pas le courage de le damner » dit la même garde dans le récit de D'Olivet (*Histoire de l'Académie*). Ne soyons pas plus sévères, et si la vie de La Fontaine n'est pas un modèle, si son caractère n'enchanta pas tous ceux qui l'approchèrent, que nous importe à nous, qui jouissons pourtant de son génie, qu'il a réservé pour ses ouvrages! Molière avait raison de ne pas se fier aux apparences :

### ★ Jugement de Molière :

**16.** « Un jour, Molière soupait avec Racine, Despréaux, La Fontaine et Descoteaux, fameux joueur de flûte; La Fontaine était ce jour-là, encore plus qu'à son ordinaire, plongé dans ses distractions. Racine et Despréaux, pour le tirer de sa léthargie, se mirent à le railler, et si vivement qu'à la fin Molière trouva que c'était passer les bornes. Au sortir de table, il poussa Descoteaux dans l'embrasure d'une fenêtre, et lui parlant de l'abondance du cœur : « Nos beaux esprits, dit-il, « ont beau se trémousser, il n'effaceront pas le bonhomme. » (D'OLIVET, *Histoire de l'Académie française*, p. 342, éd. 1730.)

---

(1) Et en actes aussi. Mais nous ne devons pas insister sur ces fautes de vieillesse aussi bien que de jeunesse.

## ŒUVRES DIVERSES DE LA FONTAINE.

Bien que La Fontaine ait été un poète tardif, il a été très fécond ; et entre tant d'œuvres qu'il a écrites, nous serions fort gênés, si la faiblesse et le peu d'importance des unes, si le sujet des autres ne facilitaient notre choix.

Nous pouvons laisser de côté son théâtre, et les vers que la pension du surintendant Fouquet lui commandait de composer. Ce n'est pas qu'on n'y puisse trouver de jolis détails : mais les qualités de La Fontaine sont partout identiques, et il suffira d'étudier ce qui a fait sa gloire, son recueil de *Fables*.

### ★ « **Les Contes** » :

Pourtant nous ne pouvons nous dispenser de dire un mot des *Contes :* c'est par eux que La Fontaine a commencé sa renommée, et le souvenir de ces récits licencieux entre pour une part dans son impérissable renommée.

D'ailleurs ce genre est tout voisin de celui des *Fables* par le ton, la manière dont La Fontaine écrit et versifie ; l'un a été une préparation pour passer à l'autre.

Le ton et le style des *Contes* sont tout particuliers, et La Fontaine dans l'*Avertissement* des deux premiers qu'il publia prit soin de le faire remarquer :

### ★ **Le vers libre et l'archaïsme** :

**17.** « Les nouvelles en vers dont ce livre fait part au public, et dont l'une est tirée de l'Arioste, l'autre de Boccace, quoique d'un style bien différent, sont toutefois d'une même main. L'auteur a voulu éprouver lequel caractère est le plus propre pour rimer des contes. Il a cru que les vers irréguliers ayant un air qui tient beaucoup de la prose (1), cette manière pourrait sembler la plus naturelle, et par conséquent la meilleure. D'autre part aussi le vieux langage, pour les choses de cette nature, a des grâces que celui de notre siècle n'a pas. Les *Cent Nouvelles Nouvelles*, les vieilles traductions de Boccace et des Amadis, Rabelais, nos anciens poètes nous en four-

(1) Notez cette déclaration qui a sa valeur aussi pour les *Fables*.

nissent des preuves infaillibles. L'auteur a donc tenté ces deux voies sans être encore certain laquelle est la bonne. » (La Fontaine, *Avertissement* de 1665.)

Versification libre, langue archaïque, voilà deux traits importants. Et pour les sujets, ceux que ces auteurs anciens lui offrent seront aussi les siens ; il ne se pique pas de les inventer ; sans s'astreindre à des règles sévères, il ne cherche qu'à plaire, et nous voyons ici le grand classique rejoindre Molière et Racine dans leur mépris des règles :

### ★ Plaire est la seule règle :

**18.** « Quand celui qui a rimé ces nouvelles y aurait apporté tout le soin et l'exactitude qu'on lui demande, outre que ce soin s'y remarquerait d'autant plus qu'il y est moins nécessaire, et que cela contrevient aux préceptes de Quintilien, encore l'auteur n'aurait-il pas satisfait au principal point, qui est d'attacher le lecteur, de le réjouir, d'attirer malgré lui son attention, de lui plaire enfin ; car, comme l'on sait, le secret de plaire ne consiste pas dans l'ajustement, ni même en la régularité ; il faut du piquant et de l'agréable si l'on veut toucher (1). » (La Fontaine, *Contes :* Préface de la deuxième partie, 1667.)

---

(1) Je ne puis m'empêcher de rapprocher ces lignes d'une Préface qu'on attribue à Lancelot ou à Nicole dans un recueil auquel La Fontaine a prêté son nom ; il me semble qu'on sent l'inspiration, sinon la main du poète : « Il faut s'élever au-dessus des règles qui ont quelque chose de sombre et de mort. Il faut ne concevoir pas seulement par des raisonnements abstraits et métaphysiques en quoi consiste la beauté des vers, il la faut sentir et la comprendre tout d'un coup, et en avoir une idée si vive et si forte qu'elle nous fasse rejeter sans hésiter tout ce qui n'y répond pas.

« Cette idée et cette impression vive, qui s'appelle *sentiment* ou *goût*, est tout autrement subtile que toutes les règles du monde ; elle fait apercevoir des défauts et des beautés qui ne sont point marqués dans les livres ; c'est ce qui nous élève au-dessus des règles, qui fait qu'on n'y est point asservi, qu'on en juge, qu'on n'en abuse point, et qu'on ne les suit pas en ce qu'elles ont de défectueux et de faux. Enfin c'est cette idée vive qui s'exprime et se représente dans ce qu'on écrit ; au lieu que les préceptes demeurent toujours stériles tant qu'on ne les connaît que par spéculation et raisonnement, et que l'esprit n'en est pas pénétré par cette autre sorte de connaissance. » (*Recueil de poésies chrétiennes et diverses*, 3 vol., 1671, Paris, chez Pierre le Petit, t. I, Préface).

Donc il faut « bien conter ». Mais ces récits sont trop libres. La Fontaine fait parfois semblant de rire des inquiétudes de censeurs trop pointilleux :

**★ Licence des contes niée :**

**19.** Contons, mais contons bien : c'est le point principal;
C'est tout ; à cela près, Censeurs, je vous conseille
De dormir comme moi, sur l'une et l'autre oreille.
Censurez tant qu'il vous plaira
Méchants vers et phrases méchantes ;
Mais pour bons tours, laissez-les là :
Ce sont choses indifférentes;
Je n'y vois rien de périlleux.
Les mères, les maris, me prendront aux cheveux
Pour dix ou douze contes bleus !
Voyez un peu la belle affaire !
Ce que je n'ai pas fait, mon livre irait le faire !
Beau sexe, vous pouvez le lire en sûreté.

(La Fontaine, *Ibid.*, troisième partie, 1, *Les Oies de Frère Philippe.*)

En réalité, il ne s'abuse pas sur le danger de ses vers, et il est obligé de se justifier :

**★ Justification du poète :**

**20.** « On peut m'en faire deux [objections] principales : l'une que ce livre est licencieux, l'autre qu'il n'épargne pas assez le beau sexe. Quant à la première, je dis hardiment que la nature du conte le voulait ainsi, étant une loi indispensable, selon Horace, ou plutôt selon la raison et le sens commun, de se conformer aux choses dont on écrit. Or, qu'il ne m'ait été permis d'écrire de celles-ci, comme tant d'autres l'ont fait, et avec succès, je ne crois pas qu'on le mette en doute ; et l'on ne me saurait condamner que l'on ne condamne aussi l'Arioste devant moi, et les anciens devant l'Arioste. On me dira que j'eusse mieux fait de supprimer quelques circonstances ou tout au moins de les déguiser. Il n'y avait rien de plus facile ; mais cela aurait affaibli le conte, et lui aurait ôté de sa grâce. Tant de circons-

pection n'est nécessaire que dans les ouvrages qui promettent beaucoup de retenue dès l'abord, ou par leur sujet, ou par la manière dont on les traite. » (La Fontaine, *Ibid.*, Préface de la première partie, 1665.)

Ainsi La Fontaine s'autorise de l'exemple des siècles moins retenus, et sacrifie sans trop d'hésitation la morale au plaisir qu'un récit bien conduit peut donner.

Les condamnations n'ont pas manqué : son élection à l'Académie dépendit de sa promesse de ne plus faire de *Contes* (1) ; dans une maladie grave, il dut prononcer un désavœu et un regret publics. Perrault, qui par ailleurs admire fort le talent du poète, écrit avec sévérité :

**★ Condamnation :**

**21.** « Les images de l'amour y sont si vives qu'il y a peu de lectures plus dangereuses pour la jeunesse, quoique personne n'ait jamais parlé plus honnêtement des choses déshonnêtes (2). » (Ch. Perrault, *Les Hommes illustres*, t. I, p. 179, éd. 1701).

---

(1) Déjà en 1675, la vente de l'Édition de 1675 prétendue imprimée à Mons, (sans privilège) fut suspendue par ordre du lieutenant de police La Reynie parce que l'ouvrage « se trouve rempli de termes indiscrets et malhonnêtes et dont la lecture ne peut avoir d'autre effet que celui de corrompre les bonnes mœurs et d'inspirer le libertinage. » (*Sentence du 5 avril 1675, Nouv. Factums de Furetière.* 1694, t. I, p. 543).

(2) Furetière va trop loin dans l'ironie, et oublie les fables alors parues, quand il attaque La Fontaine dans ses *Factums*. Il ne faut voir que l'expression de sa rancune d'académicien expulsé, dans ces passages que je donne en exemples : « La Quintaine se vanta d'avoir un génie particulier qu'il ne fallait pas laisser demeurer oisif. Il dit qu'il lui avait été inspiré par une grisette, fille de chambre d'une des muses, qu'on avait chassée du Parnasse pour son libertinage et sa débauche. Elle lui avait appris l'art d'envelopper les ordures en les habillant de gaze, de toiles de soie et d'autres étoffes à claire-voie, propres à couvrir leur nudité dégoûtante ; en telle sorte néanmoins que ces voiles légers ne leur empêchaient pas de donner de l'horreur aux prudes et de l'amour aux coquettes. Il demandait seulement à la Déesse [Monopole] une sauvegarde, pour être à l'abri de la sévérité des magistrats de police, étant sûr que plus son livre serait dangereux, et tant plus tôt il serait débité. » (Antoine Furetière, *Plan et dessein du poème allégorique et tragico-burlesque intitulé* « *les Couches de l'Académie* », Amsterdam 1687, p. 23.)

« ... On voyait dans le cadre suivant La Quintaine attaché sur le Mont-Faucon à qui le ver de la conscience ou le remords déchirait sans cesse le cœur, parce qu'il avait été prendre dans les Enfers le feu dangereux de l'Amour impur : c'était le supplice de la malheureuse adresse qu'il avait eue de le convertir en une agréable fumée, qui entrant par les yeux et par les oreilles engendrait dans les cœurs une lèpre contagieuse de coquetterie, dont les malades devenaient insensibles aux mouvements de la pudeur et de l'honnêteté. » (Furetière, *Ibid.*, p. 43).

Poursuivis pour leur morale, les *Contes* furent très goûtés pour leur art. Et cet art est tel que les premiers juges en oublient complètement la question préliminaire de la morale (1). Il est curieux de voir Chapelain et Boileau réunis dans une même admiration pour des qualités qu'ils ont l'un et l'autre fort bien sentis.

Lourdement, Chapelain écrit dès la publication des deux premiers contes :

### ★ Jugement de Chapelain sur l'art des « Contes » :

22. « Monsieur, quand je n'aurais d'autre raison de vous écrire que pour vous remercier de votre souvenir, la raison en serait bien assez grande, et je ne m'en tiendrais pas digne si je ne vous en témoignais mon ressentiment (2). Jugez par là combien j'y suis engagé davantage, voyant ce souvenir accompagné du présent que M. de Saint-Réal me vient de faire de votre part (3), lequel n'est pas une simple marque de votre bonne mémoire, mais qui porte avec soi celle de la beauté de votre esprit et d'une manière si particulière que non seulement vous n'avez point parmi nous de supérieur en ce genre, mais que je ne sache point que vous y ayez d'égal jusqu'ici. Vous y avez, Monsieur, damé le pion au Boccace à qui vous donneriez jalousie s'il vivait, et qui se tiendrait honoré de vous avoir pour compagnon en ce style. Je n'ai trouvé en aucun écrivain de nouvelles tant de naïveté, tant de pureté, tant de gaieté, tant de bons choix de matières, ni tant de jugement à ménager les expressions ou antiques ou populaires qui sont les seules couleurs vives et naturelles de

---

La Fontaine pourtant était relativement mesuré ; Vergier qui fit aussi des *Contes* est grossier; c'est avec raison que L. Racine, qui d'ailleurs reste sévère pour le poète, le justifie par comparaison avec d'autres : « Dans ses écrits licencieux, on n'aperçoit point cet esprit libertin et ce cœur corrompu, que tant d'écrits du même genre font remarquer dans les auteurs. On voit un homme qui se laisse entraîner par un malheureux talent, dont il ne prévoit pas les suites funestes... Il poussa son étonnante simplicité jusqu'à croire que de pareils écrits n'avaient rien de dangereux. « (L. Racine, *Réflexions sur la poésie*, ch. V, art. II).

(1) La Fontaine jugeait même l'art des *Contes* supérieur à celui des *Fables* : « Je puis vous assurer en général qu'il regardait ses *Fables* comme le meilleur de ses ouvrages. Il disait pourtant qu'il y avait quelquefois plus d'esprit dans les poésies qui lui ont fait verser des larmes sur la fin de ses jours. » (Maucroix, *Lettre à un jésuite*, 30 mars 1704 ; *Œuvres*, t. II, p. 233.)

(2) Reconnaissance.

(3) L'Edition de 1665 des deux premiers *Contes*

cette sorte de composition. Votre préface s'y sent bien de votre érudition et de l'usage que vous avez du monde, et rien ne m'y a déplu que ce que vous semblez y protester au commencement que les historiettes enjouées dont ce volume est formé seront les dernières qu'on verra de vous, car je ne crois pas qu'on doive jamais renoncer à un travail où on réussit comme vous faites en celui-ci, et votre Boccace lui-même n'a pas été loué d'avoir cru que les gros volumes latins sérieux qu'il a faits lui apporteraient plus d'honneur que celui de ses nouvelles, en quoi il s'est tout à fait abusé. Ce n'est pas, Monsieur, que je vous condamnasse à ne faire jamais que cela, mais si j'étais en votre place je mêlerais le doux à l'utile et me délasserais quelquefois de mes études graves entre les bras de ces muses gaillardes qui vous traitent si favorablement. Cet avis vous tiendra lieu, s'il vous plaît, d'une espèce d'action de grâces pour celle que vous avez voulu si obligeamment faire, Monsieur, à votre, etc. » (Chapelain, *Lettre à La Fontaine*, 12 février 1666, t. II, p. 439.)

L'un des deux premiers contes était celui de *Joconde*, tiré de l'Arioste, que M. Bouillon avait déjà traduit. Une sorte de querelle s'engagea pour savoir qui des deux traducteurs, ou plus justement qui du traducteur et du libre imitateur était supérieur. Boileau, encore peu connu, intervint par une dissertation où il donne la palme à La Fontaine, non seulement sur M. Bouillon, mais encore sur l'Arioste.

### ★ Jugement de Boileau :

**23.** « Il n'y a point de comparaison entre les deux ouvrages dont vous êtes en dispute, puisqu'il n'y a point de comparaison entre un conte plaisant et une narration froide, entre une invention fleurie et enjouée et une traduction sèche et triste. Voilà en effet la proportion qui est entre ces deux ouvrages. M. de La Fontaine a pris, à la vérité, son sujet de l'Arioste; mais en même temps il s'est rendu maître de sa matière : ce n'est point une copie qu'il ait tirée, un trait après l'autre, sur l'original; c'est un original qu'il a formé sur l'idée que l'Arioste lui a fournie... Au contraire, on peut dire de M. Bouillon que c'est un valet timide, qui n'oserait

faire un pas sans le congé de son maître, et qui ne le quitte jamais qne quand il ne le peut plus suivre...

« Mais je passe plus avant, et je soutiens que non seulement la nouvelle de M. de La Fontaine est infiniment meilleure que celle de ce Monsieur, mais qu'elle est même plus agréablement contée que celle de l'Arioste... Je n'avance pas cette opinion sans l'appuyer de quelques raisons. »

Boileau entre alors dans la comparaison des deux auteurs ; à propos d'un passage de l'auteur italien, il dit :

« Si M. de La Fontaine avait mis une semblable sottise dans toute sa pièce, trouverait-il grâce auprès de ses censeurs? Et une impertinence de cette force n'aurait-elle pas été capable de décrier tout son ouvrage, quelques beautés qu'il eût eues d'ailleurs? Mais certes il ne fallait pas appréhender cela de lui. Un homme formé, comme je vois bien qu'il l'est, au goût de Térence et de Virgile ne se laisse pas emporter à ces extravagances italiennes, et ne s'écarte pas ainsi de la route du bons sens. Tout ce qu'il dit est simple et naturel; et ce que j'estime surtout en lui, c'est une certaine naïveté de langage que peu de gens connaissent, et qui fait pourtant tout l'agrément du discours... Ces sortes de beautés sont de celles qu'il faut sentir et qui ne se prouvent point. C'est ce je ne sais quoi qui nous charme, et sans lequel la beauté même n'aurait ni grâce ni beauté; mais, après tout, c'est un *je ne sais quoi*, si votre ami est aveugle, je ne m'engage pas à lui faire voir clair...

« Donnons, si vous voulez, à l'Arioste toute la gloire de l'invention; ... mais que les grâces et les charmes de son esprit ne nous enchantent pas de telle sorte qu'elles nous empêchent de voir les fautes de jugement qu'il a faites en plusieurs endroits ; et quelque harmonie de vers dont il nous frappe l'oreille, confessons que M. de La Fontaine ayant conté plus plaisamment une chose très plaisante, il a mieux compris l'idée et le caractère de la narration. » (Boileau, *Dissertation critique sur l'Aventure de Joconde, racontée par l'Arioste, par La Fontaine et par Bouillon, à M. François La Motte le Vayer*, 1665.)

Ce Boileau que l'on voit plus tard si tenace défenseur des anciens ne craint pas ici de mettre un des premiers ouvrages de La Fontaine en parallèle avec ceux de Virgile et de Térence ; il ne l'aurait peut-être pas osé plus tard ; mais d'autres n'hésitèrent pas à le faire :

**★ La Fontaine comparé aux anciens :**

**24.** « Avec la permission de ceux qui mettent l'Antiquité si au-dessus de notre siècle, nous dirons ici franchement, qu'en ce genre de compositions, ni les Grecs ni les Romains n'ont rien produit qui soit de la force des *Contes* de M. de La Fontaine; et je ne sais comment nous ferions pour modérer les transports et les extases de Messieurs les Humanistes, s'ils avaient à commenter un ancien auteur, qui eût déployé autant de finesse d'esprit, autant de beautés naturelles, autant de charmes vifs et piquants, que l'on en trouve en ce livre-ci... Les éloges, que je donne très justement à cet ouvrage, ne signifient nullement que je le garantis pour un livre de dévotion. » (BAYLE, *Nouvelles de la République des Lettres*, avril 1685, p. 273, éd. in-fol. 1707.)

A quoi bon parler des autres écrits de La Fontaine? Nous pouvons sans peine acquiescer à cet arrêt de Guéret :

**★ Le roman de « Psyché » :**

**25.** « [Nos beaux esprits] se croient propres indifféremment à tout, et ils ne considèrent pas qu'en sortant du genre d'écrire pour lequel il semblent nés, ils s'exposent à la risée du public, et perdent toute la gloire qu'ils pourraient acquérir d'ailleurs. La Fontaine, dont nous parlions tout à l'heure, est un peu sorti de son cercle. Car, si vous y prenez garde, de tout ce que nous avons de lui, il n'y a que ses *Fables* et ses *Contes* que l'on puisse louer hardiment, parce que cette nature d'ouvrage tombe dans le propre caractère de son esprit. Tout le reste ne plaît pas de même ; et, sans parler de son *Eunuque* de Térence, et de quelques autres pièces qu'il a faites contre son génie, sa *Psyché* (1) n'a pas eu le succès qu'il s'en promet-

---

1) Le roman de *Psyché* peut nous plaire encore à cause du cadre où l'auteur l'a placé et des digressions dont il l'a semé. Le récit a pu servir à Molière pour sa

tait, et Barbin commence à regretter les cinq cents écus qu'il en a donnés. » (GABRIEL GUÉRET, *La Promenade de Saint-Cloud*, 1669, p. 47 et 48, éd. Monval, 1888.)

Toute semblable est l'impression de Mme de Sévigné, en parlant du recueil paru en 1671, où quelques fables étaient mêlées à des odes, des ballades, des élégies, des fragments du *Songe de Vaux* et le poème d'*Adonis*.

### ★ Infériorité des poèmes :

**26.** « Ne jetez pas si loin les livres de La Fontaine. Il y a des fables qui vous raviront et des contes qui vous charmeront. La fin des *Oies de frère Philippe, les Rémois, le Petit Chien*, tout cela est très joli ; il n'y a que ce qui n'est point de ce style qui est plat. Je voudrais faire une fable qui lui fît entendre combien cela est misérable de forcer son esprit à sortir de son genre, et combien la folie de vouloir chanter sur tous les tons fait une mauvaise musique. Il ne faut point qu'il sorte du talent qu'il a de conter (1). » (Mme DE SÉVIGNÉ, *Lettre à sa fille*, 6 mai 1671.)

---

comédie aussi bien qu'Apulée, la source latine. D'ailleurs, là comme partout, La Fontaine ne se pique pas de fidélité. Il a fait de Psyché, dit Bayle, « une fort jolie histoire qu'il a changée comme il lui a plu, pour l'accommoder au siècle présent. » (*Lettre à son frère aîné*, 31 juillet 1673.)

(1) Mme de Sévigné ne fut pas seule à faire cette critique ; car La Fontaine la rappelle dans le passage du *Discours à Mme de la Sablière* où il trace de lui-même un si charmant portrait (1684) :

Quelque part que tu sois, on voit à tous propos
L'inconstance d'une âme en ses plaisirs légère,
Inquiète et partout hôtesse passagère ;
Ta conduite et tes vers, chez toi, tout s'en ressent...
Tu changes tous les jours de manière et de style...
Je m'avoue, il est vrai, s'il faut parler ainsi,
Papillon du Parnasse, et semblable aux abeilles
A qui le bon Platon compare nos merveilles ;
Je suis chose légère et vole à tout sujet,
Je vais de fleur en fleur et d'objet en objet ;
A beaucoup de plaisir je mêle un peu de gloire.
J'irais plus haut peut-être au temple de mémoire,
Si dans un genre seul j'avais usé mes jours ;
Mais quoi ! je suis volage en vers comme en amours.

## « LES FABLES. »

Il est certain que La Fontaine entreprit d'écrire des fables morales, pour atténuer l'effet produit par ses contes. La manière dont il insiste à plus d'une reprise, dans ses préfaces ou dans certaines fables, sur la portée et l'utilité de cette sorte d'écrits est bien significative : c'est un homme dont par ailleurs la conscience n'est pas tranquille, qui veut faire remarquer la pureté de ses intentions.

Il dédie au Dauphin (1) le recueil de 1668 (6 livres) et lui dit :

### ★ But moral de La Fontaine :

27. « Vous êtes en un âge où l'amusement et les jeux sont permis aux princes ; mais en même temps vous devez donner quelques-unes de vos pensées à des réflexions sérieuses. Tout cela se rencontre aux *Fables* que nous devons à Ésope. L'apparence en est puérile, je le confesse ; mais ces puérilités servent d'enveloppe à des vérités importantes. » (La Fontaine, *Dédicace à Monseigneur le Dauphin*, 1668.)

28. « Ce n'est pas tant par la forme que j'ai donnée à cet ouvrage qu'on en doit mesurer le prix, que par son utilité et par sa matière ; car qu'y a-t-il de recommandable dans les productions de l'esprit qui ne se rencontre dans l'apologue ?... Ces badineries ne sont telles qu'en apparence ; car dans le fond elles portent un sens très solide. Et comme, par la définition du point, de la ligne, de la surface et par d'autres principes très familiers, nous parvenons à des connaissances qui mesurent enfin le ciel et la terre, de même aussi, par les raisonnements et conséquences que l'on peut tirer de ces fables, on se forme le jugement et les mœurs, on se rend capable des grandes choses. » (La Fontaine, Préface des *Fables*, 1668.)

La Fontaine n'ignore pas non plus l'intérêt pédagogique des fables :

### ★ Utilité pédagogique :

28 *bis*. « Elles ne sont pas seulement morales, elles donnent encore d'autres connaissances. Les propriétés des animaux et

---

(1) Il avait sept ans.

leurs divers caractères y sont exprimés ; par conséquent les nôtres aussi, puisque nous sommes l'abrégé de ce qu'il y a de bon et de mauvais dans les créatures raisonnables... Ainsi ces fables sont un tableau où chacun de nous se trouve dépeint (1). Ce qu'elles nous représentent confirme les personnes d'âge avancé dans les connaissances que l'usage leur a données, et apprend aux enfants ce qu'il faut qu'ils sachent... il leur faut apprendre ce que c'est qu'un lion, un renard, ainsi du reste ; et pourquoi l'on compare quelquefois un homme à ce renard ou à ce lion. C'est à quoi cès fables travaillent : les premières notions de ces choses proviennent d'elles. » (La Fontaine, *Ibid.*)

Que l'instruction qu'on peut tirer des *Fables* ne soit pas toujours très élevée, qu'il y ait des contradictions entre les diverses leçons qu'elles proposent, c'est possible, bien qu'il ne faille pas exagérer : à côté de préceptes égoïstes, il en est de généreux, et la réalité est pleine de contrastes d'où découlent aisément des conséquences opposées. Le poète d'ailleurs ne se pose pas en grand docteur, et dit modestement de ses morales:

### ★ Modestie de La Fontaine :

29. Quant au principal but qu'Esope se propose,
J'y tombe au moins mal que je puis.
Enfin, si dans ces vers je ne plais et n'instruis,
Il ne tient pas à moi ; c'est toujours quelque chose.
Comme la force est un point
Dont je ne me pique point,
Je tâche d'y tourner le vice en ridicule,
Ne pouvant l'attaquer avec des bras d'Hercule.
C'est là tout mon talent ; je ne sais s'il suffit.
(La Fontaine, *Fables*, V, 1, *Le Bûcheron et Mercure*.)

(1) Les mêmes idées sont reprises en vers dans la pièce liminaire adressée au Dauphin :

Je chante les héros dont Ésope est le père,
Troupe de qui l'histoire, encor que mensongère,
Contient des vérités qui servent de leçons.
Tout parle en mon ouvrage et même les poissons.
Ce qu'ils disent s'adresse à tous tant que nous sommes :
Je me sers d'animaux pour instruire les hommes.

La morale, qui est fondamentale dans la fable (1), préoccupe donc La Fontaine plus que son passé ne le laissait prévoir. Mais l'instruction se reçoit mieux, quand le plaisir s'y mêle :

### ★ Addition de l'agrément de la forme :

**30.** Les fables ne sont pas ce qu'elles semblent être,
Le plus simple animal nous y tient lieu de maître.
Une morale nue apporte de l'ennui :
Le conte fait passer le précepte avec lui.
En ces sortes de feinte, il faut instruire et plaire,
Et conter pour conter me semble peu d'affaire.
(La Fontaine, *Fables*, VI, 1, *Le Pâtre et le Lion.*)

Plaire : voilà dans tous ses ouvrages, le but ou le moyen de ce poète (2). Comment l'atteindre? D'abord en ajoutant à ses récits l'ornement des vers, malgré l'avocat Patru :

### ★ Prose ou vers ?

**31.** « Ce n'est pas qu'un des maîtres de notre éloquence n'ait désapprouvé le dessein de les mettre en vers : il a cru que leur principal ornement était de n'en avoir aucun ; que d'ailleurs la contrainte de la poésie jointe à la sévérité de notre langue, m'embarrasseraient en beaucoup d'endroits, et banniraient de la plupart de ces récits la brièveté, qu'on peut fort bien appeler l'âme du conte, puisque sans elle il faut nécessairement qu'il languisse. Cette opinion ne saurait partir que d'un homme d'excellent goût. » (La Fontaine, Préface, 1668.)

Mais La Fontaine ne se rendit pas à ce conseil. Il est vrai que d'abord il ne renonce pas à cette brièveté qu'Ésope ou Phèdre recommandaient pas leur autorité :

### ★ Brièveté des Anciens :

**32.** Tous ont fui l'ornement et le trop d'étendue :
On ne voit point chez eux de parole perdue.

---

(1) Sans cela, toute fable est un œuvre imparfait (*Fables*, XII, 2, *Le Chat et les deux Moineaux.*)

(2) Cf. plus haut nº 18 à propos des *Contes*. Il dit dans la préface de *Psyché* : « Mon principal but est toujours de plaire : pour en venir là, je considère le goût du siècle. »

Phèdre était si succinct qu'aucuns l'en ont blâmé ;
Ésope en moins de mots s'est encore exprimé.
Mais sur tous certain Grec renchérit, et se pique
D'une élégance laconique (1) ;
Il renferme toujours son conte en quatre vers :
Bien ou mal, je le laisse à juger aux experts.
(La Fontaine, *Fables*, VI, 1, *Le Pâtre et le Lion.*)

La Fontaine, plus expert que tout autre, juge évidemment que c'est mal. On ne peut s'empêcher de trouver quelque ironie dans les éloges qu'il adresse à Phèdre et à la langue latine qui ont su s'accommoder d'une extrême brièveté. Un auteur français devait tenter une autre voie :

**★ La Fontaine cherche la gaieté :**

**33.** « La simplicité est magnifique chez ces grands hommes moi, qui n'ai pas les perfections du langage comme ils les ont eues, je ne la puis élever si haut. Il a donc fallu se récompenser d'ailleurs ; c'est ce que j'ai fait avec d'autant plus de hardiesse que Quintilien dit qu'on ne saurait trop égayer les narrations... J'ai considéré que ces fables étant sues de tout le monde, je ne ferais rien si je ne les rendais nouvelles par quelques traits qui en relevassent le goût. C'est ce qu'on demande aujourd'hui : on veut de la nouveauté et de la gaieté. Je n'appelle pas gaieté ce qui excite le rire ; mais un certain charme, un air agréable qu'on peut donner à toutes sortes de sujets, même les plus sérieux. » (La Fontaine, Préface, 1668.)

Cette gaieté, dont pour d'autres ouvrages il parle sous le nom de galanterie (2), c'est le badinage qui se trouvait déjà dans les *Contes*, et qu'il empruntait de ses maîtres du XVIe siècle (3).

---

(1) Gabrias (Babrius).

(2) Préface de *Psyché* et Avertissement du *Songe de Vaux*.

(3)
J'ai profité dans Voiture,
Et Marot par sa lecture
M'a fort aidé, j'en conviens.
Je ne sais qui fut son maître ;
Que ce soit qui ce peut être,
Vous êtes tous trois les miens.

« J'oubliais maître François [Rabelais] dont je me dis encore le disciple. » (La Fontaine, *Lettre à Saint-Évremond,* 18 déc. 1687.)

Ce ton familier et plaisant n'est cependant pas continuel dans les *Fables :* quand il le faut, il s'élève ; le récit devient plus ample. Le poète l'a signalé lui-même au début de son deuxième recueil :

### ★ Caractère nouveau du deuxième recueil :

34. « Voici un second recueil de *Fables* que je présente au public. J'ai jugé à propos de donner à la plupart de celles-ci un air et un tour un peu différent de celui que j'ai donné aux premières, tant à cause de la différence des sujets que pour remplir de plus de variété mon ouvrage. Les traits familiers que j'ai semés avec assez d'abondance dans les deux autres parties convenaient bien mieux aux inventions d'Ésope qu'à ces dernières, où j'en use plus sobrement pour ne pas tomber en des répétitions : car le nombre de ces traits n'est pas infini. Il a donc fallu que j'aie cherché d'autres enrichissements, et étendu davantage les circonstances de ces récits, qui d'ailleurs me semblaient le demander de la sorte... Je dirai par reconnaissance que j'en dois la plus grande partie à Pilpay, sage indien. Son livre est traduit en toutes les langues (1)... Quelques autres m'ont fourni des sujets assez heureux. Enfin, j'ai tâché de mettre en ces deux dernières parties toute la diversité dont j'étais capable. » (La Fontaine, Avertissement, 1678.)

Malgré l'étonnement de Maucroix (2), il est certain que d'une manière générale, les *Fables* sont plus longues dans le second

---

(1) La traduction dont La Fontaine s'est servi est celle qui parut à Paris en 1644, sous le titre : *Le livre des lumières ou la conduite des Rois, composé par le sage Pilpay, Indien, traduit en français par David Sahid, d'Ispahan, ville capitale de Perse.* Il consulta aussi pour les apologues d'origine orientale le livre du P. Poussines, *Specimen sapientiæ Indorum veterum* (Rome, 1666). Les *Fables* ésopiques, et les fabulistes antiques ou modernes qui ont écrit en latin et qui dérivent d'Ésope, se trouvaient dans un recueil, connu certainement de La Fontaine, le recueil de Névelet : *Mythologica Æsopica* (1610 et 1640) (il contient Ésope, Aphthonius, Gabrias, Phèdre, Avianus, Abstemius, et *la Vie d'Ésope* par Planude). Bien entendu, La Fontaine, grand liseur, connaissait les fabulistes français du XVIe siècle : Gilbert Cousin, Haudent, Guéroult.

(2) « Vous me demandez, dit Maucroix dans une lettre, ce que veut dire M. de La Fontaine, lorsqu'il dit qu'il a donné à plusieurs de ses dernières *Fables : un air et un tour un peu différent de celui qu'il avait donné aux premières.* Voulez-vous que je vous parle franchement ? Je le sais aussi peu que vous, et je me suis fait plusieurs fois cette question à moi-même, avant que vous me l'eussiez faite. Pour moi, je trouve qu'il n'y a nulle différence, et je crois que notre ami n'a pas trop pesé ses paroles en cette occasion. »

recueil, que les traits de grande poésie y sont plus fréquents, et que cette modification vient de l'influence exercée par la fable orientale, tout autre que la fable ésopique.

Mais La Fontaine a trop de goût pour garder dans ses vers la prolixité des nouveaux modèles qu'il avait trouvés. « Les longs ouvrages lui font peur. » La brièveté (au moins relative) reste chez lui un principe :

**35.** ..... Les ouvrages les plus courts
Sont toujours les meilleurs. En cela, j'ai pour guides
Tous les maîtres de l'art, et tiens qu'il faut laisser
Dans les plus beaux sujets quelque chose à penser.
(La Fontaine, *Fables*, X, 14, *Les Lapins.*)

Il a cependant assez étendu ses récits, pour transformer complètement ses sujets : la froideur et la platitude des uns, la longueur ennuyeuse des autres disparaît. Tout s'éclaire et s'anime : les personnages vivent et parlent, un cadre naturel est indiqué ; une action se développe, où chacun a son caractère, et où l'intérêt va en croissant jusqu'au dénouement ; la fable devient drame, et nul ne l'a mieux dit que La Fontaine même :

**★ La fable dramatique :**

**36.** J'oppose quelquefois, par une double image,
Le vice à la vertu, la sottise au bon sens,
Les agneaux aux loups ravissants,
La mouche à la fourmi ; faisant de cet ouvrage
Une ample comédie à cent actes divers,
Et dont la scène est l'univers.
Hommes, dieux, animaux, tout y fait quelque rôle,
Jupiter comme un autre....
(La Fontaine, *Fables*, V, 1, *Le Bûcheron et Mercure.*)

Par la poésie qu'il met là où il n'y en avait pas l'ombre, par l'esprit, et l'art d'un récit heureusement mené et diversifié, La Fontaine fait siens les sujets qu'il avoue lui-même devoir à d'autres :

Ésope me soutient par ses inventions ;
J'orne de traits légers ses riches fictions (1).

(1) *A Monseigneur le Prince de Conti* (1670).

Ces traits légers eux-mêmes sont souvent empruntés. Mais La Fontaine n'est pas un plagiaire. Il définit son imitation ainsi :

**★ L'imitation chez La Fontaine :**

37. Quelques imitateurs, sot bétail, je l'avoue,
Suivent en vrais moutons le pasteur de Mantoue ;
J'en use d'autre sorte ; et, me laissant guider,
Souvent à marcher seul, j'ose me hasarder.
On me verra toujours pratiquer cet usage ;
Mon imitation n'est point un esclavage ;
Je ne prends que l'idée, et les tours, et les lois
Que nos maîtres suivaient eux-mêmes autrefois.
Si d'ailleurs quelque endroit plein chez eux d'excellence
Peut entrer dans mes vers sans nulle violence,
Je l'y transporte, et veux qu'il n'ait rien d'affecté,
Tâchant de rendre mien cet air d'antiquité.
(La Fontaine, *Épître à Huet*, 1687.)

Tel est l'idéal que La Fontaine s'est fait de la fable et des moyens d'y parvenir.

**★ Admiration unanime :**

Or il répondit si bien par la pratique à cet idéal que d'emblée il passa aux yeux de ses contemporains pour inimitable, et que le concert d'éloges fut unanime.

Voici d'abord les gens du monde, que représentent avec leur habituelle vivacité et leur bonheur d'expression Mme de Sévigné et son cousin Bussy-Rabutin.

En 1671 avaient paru avec d'autres œuvres quelques *Fables* nouvelles que Mme de Sévigné, soutenue de l'opinion de La Rochefoucauld, recommanda à sa fille :

**★ Mme de Sévigné :**

38. « N'avez-vous point trouvé jolies les cinq ou six *Fables* de La Fontaine qui sont dans un des tomes que je vous ai envoyés? Nous en étions ravis l'autre jour chez M. de La Rochefoucauld ; nous apprîmes par cœur celle *du Singe et du Chat :*

D'animaux malfaisants, c'était un très bon plat.
Ils n'y craignaient tous deux aucun, quel qu'il put être

Trouvait-on quelque chose au logis de gâté,
L'on ne s'en prenait point aux gens du voisinage ;
Bertrand dérobait tout ; Raton, de son côté,
Était moins attentif aux souris qu'au fromage,

et le reste. Cela est peint, et *la Citrouille*, et *le Rossignol*, cela est digne du premier tome. » (Mme DE SÉVIGNÉ, *Lettre à sa fille*, 29 avril 1671.)

Il ne semble pas que Mme de Grignan fût aussi enthousiaste, car un peu plus tard, sa mère lui répond :

**39.** « Si je vous avais lu les *Fables* de La Fontaine, je vous réponds que vous les trouveriez jolies. Je n'y trouve point ce que vous appelez forcé. » (Mme DE SÉVIGNÉ, *Ibid.*, 7 juin 1671.)

Quand parut la seconde partie du second recueil (1679) elle se hâta de l'annoncer à Bussy.

**40.** « Faites-vous envoyer promptement les *Fables* de La Fontaine : elles sont divines. On croit d'abord en distinguer quelques-unes, et à force de les relire, on les trouve toutes bonnes. C'est une manière de narrer et un style à quoi l'on ne s'accoutume point. » (Mme DE SÉVIGNÉ, *Lettre à Bussy*, 20 juillet 1679.)

Et Bussy répondit :

★ **Bussy-Rabutin :**

**41.** « Je demande par cet ordinaire les *Fables* de La Fontaine ; personne ne connaît et ne sent mieux son mérite que moi. » (BUSSY, *Lettre à Mme de Sévigné*, 2 août 1679.)

Ainsi pénétré d'admiration pour le poète, sans motif personnel, uniquement pour défendre un talent injustement traité, il écrivit à Furetière qui avait outragé La Fontaine et Benserade dans ses *Factums* (1) :

(1) Voyez plus haut page 524, note 2. Avant d'être brouillé avec l'Académie et les Académiciens, Furetière avait, à la suite de La Fontaine, composé des *Fables*. Dans

**42.** « Pour M. de La Fontaine, c'est le plus agréable faiseur de contes qu'il y ait jamais eu en France. Il est vrai qu'il en a fait quelques-uns où il y a des endroits un peu trop gaillards et quelque admirable envelopρeur qu'il soit, j'avoue que ces endroits-là sont trop marqués ; mais quand il voudra les rendre moins intelligibles, tout y sera achevé. La plupart de ses prologues qui sont des ouvrages de son cru, sont des chefs-d'œuvre de l'art et pour cela, aussi bien que pour ses *Fables*, les siècles suivants le regarderont comme un original qui, à la naïveté de Marot, a joint mille fois plus de politesse... Je n'ai jamais vu M. de La Fontaine, et je ne le connais que par ses ouvrages ; mais je les estime tous deux (1) dans leurs manières différentes, et cela m'oblige, Monsieur, de vous dire bonnement ce que je pense en cette rencontre, qui est que ces deux hommes sont si connus et si établis pour gens d'un génie et d'un mérite extraordinaire, que vous ne sauriez les vouloir mépriser sans vous faire tort et sans rendre suspectes les vérités que vous pourriez dire contre les autres. Encore une fois, Monsieur, je vous assure que je n'ai jamais vu M. de La Fontaine, et que c'est la justice seule et votre intérêt qui me font vous parler ainsi. » (BUSSY-RABUTIN, *Lettre à Furetière*, 4 mai 1686.)

Cette lettre fut communiquée à M^me^ de Sévigné, qui y applaudit fort et définissait à son tour le talent du poète qui l'enchantait :

**★ M^me^ de Sévigné :**

**43.** « ...Vos lettres et vos vers m'ont donné une véritable joie, et surtout ce que vous écrivez pour défendre Benserade et La

---

sa préface, il disait de son prédécesseur : « Il n'y a personne qui leur [aux *Fables* d'Esope et de Phèdre] ait fait plus d'honneur que M. de La Fontaine, par la nouvelle et excellente traduction qu'il en a faite, dont le style naïf et marotique est tout à fait inimitable et ajoute de grandes beautés aux originaux. » (1671). L'éloge est assez mesuré, mais enfin c'est un éloge. Pour les *Fables* de Furetière, elles ne servent qu'à rehausser celles de son rival. « A propos de fables, je vous dirai que M. l'abbé Furetière en a donné au public deux petits tomes de son invention, en vers, mais qui n'approchent pas des grâces et de la facilité qui paraît en celles de La Fontaine. » (BAYLE, *Lettre à son frère aîné*, 31 juillet 1673).

(1) La Fontaine et Benserade.

Fontaine contre ce vilain factum. Je l'avais déjà fait en basse note à tous ceux qui voulaient louer cette noire satire. Je trouve que l'auteur n'est ni du monde, ni de la Cour, et que son goût est d'une pédanterie qu'on ne peut pas même espérer de corriger. Il y a de certaines choses qu'on n'entend jamais, quand on ne les entend pas d'abord : on ne fait point entrer certains esprits durs et farouches dans le charme et dans la facilité des ballets de Benserade et des fables de La Fontaine : cette porte leur est fermée, et la mienne aussi ; ils sont indignes de jamais comprendre ces sortes de beautés, et sont condamnés au malheur de les improuver et d'être improuvés aussi des gens d'esprit. Nous avons trouvé beaucoup de ces pédants. Mon premier mouvement est toujours de me mettre en colère, et puis de tâcher de les instruire ; mais j'ai trouvé la chose absolument impossible. C'est un bâtiment qu'il faudrait reprendre par le pied : il y aurait trop d'affaires à le vouloir réparer; et enfin nous trouvions qu'il n'y avait qu'à prier Dieu pour eux ; car nulle puissance humaine n'est capable de les éclairer. C'est le sentiment que j'aurai toujours pour un homme qui condamne le beau feu et les vers de Benserade, dont le Roi et toute la Cour ont fait leurs délices, et qui ne connaît pas les charmes des fables de La Fontaine. Je ne m'en dédis point, il n'y a qu'à prier Dieu pour un tel homme, et qu'à souhaiter de n'avoir point de commerce avec lui. » (Mme de Sévigné, *Lettre à Bussy-Rabutin*, 14 mai 1686.)

Passons aux critiques de profession, tous font du poète un rival heureux des anciens.

Adrien Baillet, qui était prêtre, n'avait sans doute guère plus lu La Fontaine que Molière ; par suite il n'est qu'un écho plus fidèle de l'opinion générale :

★ **Baillet :**

**44.** « M. de La Fontaine est un de ces poètes choisis que l'on considère comme uniques dans leur espèce. On ne peut pas dire qu'ils aient encore été deux de la sienne dans le royaume depuis qu'on se mêle d'y faire des vers français, et il ne sera peut-être pas aisé de lui trouver un second. » (Baillet, *Jugements des Savants*, t. IX, p. 352, éd. 1686.)

Quand Perrault met en parallèle les anciens et les modernes, il ne pouvait oublier un poète « qui n'a point de modèle chez les anciens ».

★ **Perrault :**

**45.** « L'Abbé. — On a beau vanter le sel attique ; quelque fin et piquant qu'il soit, il est de la même nature que tous les autres sels, et n'en diffère que du plus au moins ; mais celui de M. de La Fontaine est d'une espèce toute nouvelle ; il y entre une naïveté, une surprise et une plaisanterie d'un caractère qui lui est tout particulier, qui charme, qui émeut et qui frappe tout d'une autre manière. Quand il commence ainsi la fable du Renard et des Raisins :

> Certain renard gascon, d'autres disent normand,

quel plaisir ce vers ne fait-il point à l'imagination ! Comme la feinte indifférence que le renard témoigne pour les fruits où il ne peut atteindre peut venir aussi bien de prudence que de fierté, cette circonstance pouvait-elle s'expliquer plus agréablement et plus poétiquement que par le doute, où il est dit qu'il est, si ce renard est gascon ou normand ? » (Ch. Perrault, *Parallèles des anciens et des modernes : Dialogue III*, 1692.)

L'éloge qui se trouve dans les *Hommes illustres* est plus complet encore :

**46.** « Le talent merveilleux que la nature lui donna lui a fait produire des ouvrages d'un agrément incomparable. Il s'y rencontre une simplicité ingénieuse, une naïveté spirituelle, et une plaisanterie originale qui, n'ayant jamais rien de froid, cause une surprise toujours nouvelle. Ces qualités si délicates, si faciles à dégénérer en mal et à faire un effet tout contraire à celui que l'auteur en attend, ont plu à tout le monde, aux sérieux, aux enjoués, aux cavaliers, aux dames et aux vieillards de même qu'aux enfants.

« Jamais personne n'a mieux mérité d'être regardé comme original, et comme le premier en son espèce. Non seulement il a inventé le genre de poésie où il s'est appliqué, mais il l'a porté à sa dernière perfection ; de sorte qu'il est le premier,

et pour l'avoir inventé, et pour y avoir tellement excellé que personne ne pourra jamais avoir que la seconde place dans ce genre d'écrire. Les bonnes choses qu'il faisait lui coûtaient peu parce qu'elles coulaient de source, et qu'il ne faisait presque autre chose que d'exprimer naturellement ses propres pensées, et se peindre lui-même... Son plus bel ouvrage, et qui vivra éternellement, c'est son recueil des fables d'Ésope qu'il a traduites ou paraphrasées. Il a joint au bon sens d'Ésope des ornements de son invention, si convenables, si judicieux et si réjouissants en même temps, qu'il est malaisé de faire une lecture plus utile et plus agréable tout ensemble. Il n'inventait pas les fables, mais il les choisissait bien, et les rendait presque toujours meilleures qu'elles n'étaient. » (Ch. Perrault, *Les Hommes illustres*, 1696, t. I, p. 177 sq., éd. 1701.)

### ✶ La Fontaine et Boileau :

Si ce langage était naturel de la part du champion des modernes, que pouvait penser son adversaire Despréaux? Nous l'avons vu louer avec beaucoup de force le premier conte de La Fontaine. L'on sait qu'il estima toujours ce poète : mais les témoignages de cette estime sont bien rares : un mot sur le style marotique « qui a si bien réussi à M. de La Fontaine » dans la *Septième réflexion sur Longin* (1693) ; son nom cité avec celui de Voiture et de Sarrasin dans sa *Lettre à M. Perrault* (1700) : voilà à peu près tout ce qu'on peut trouver. Il n'a pas fait d'éloge particulier des *Fables ;* on s'est étonné de son silence, déjà de son temps : pourquoi n'en avait-il pas parlé dans l'*Art poétique?* Louis Racine et Monchesnay sont d'accord sur les raisons avancées par Boileau :

**47.** « Il ne regardait pas La Fontaine comme original, parce que, me dit-il, il n'était créateur ni de ses sujets, ni de son style, qu'il avait pris dans Marot et dans Rabelais. C'est pourquoi, m'ajouta-t-il, quand j'ai parlé du style naïf, j'ai nommé Marot :

Imitez de Marot l'élégant badinage. »

(Louis Racine, *Réflexions sur la poésie*, 1742, ch. xi.)

**48.** « M. Despréaux disait que La Fontaine avait beaucoup d'esprit, mais qu'il n'avait qu'une sorte d'esprit ; encore prétendait-il que cette manière si naïve de dire les choses, qui

fait le caractère de La Fontaine n'était pas originale en lui, puisqu'il la tenait de Marot, de Rabelais et autres qui ont écrit dans le vieux style ; qu'il y avait du mérite à s'en servir quelquefois, comme a si bien fait M. Racine dans quelques épigrammes qui nous restent de lui ; mais que cela fît le caractère principal d'un écrivain, c'était, à son avis, se rendre trop borné, d'autant plus, disait-il, qu'il y a une sorte d'affectation dans l'imitation marotique, à peu près comme qui voudrait imiter le style de Balzac et de Voiture... Au reste il disait que La Fontaine avait quelquefois surpassé ses originaux, qu'il y avait des choses inimitables dans ses *Fables*, et que ses *Contes*, à la pudeur près, qui y est toujours blessée, avaient des grâces et des délicatesses que lui seul était capable de répandre dans un pareil ouvrage. » (*Bolæana*, XXXIV, p, 39, t. V, éd. Saint-Marc.)

Si Boileau n'a rien dit de la fable dans l'*Art poétique*, ce n'est pas par dédain pour le genre ou l'auteur qui l'avait illustré : mais, 1° les qualités qu'il y montrait, le tour d'esprit fin et naïf qu'on y aimait, portaient un nom : c'est le style marotique et Boileau en a parlé. 2° Ce style n'appartient pas en propre à la fable, qui n'a même pas nécessairement la forme poétique : on ne peut parler dans un *Art poétique* de ce qui peut se trouver en prose sans que le caractère essentiel de l'ouvrage soit perdu.

### ★ La Fontaine et l'Académie :

Ecoutons enfin les éloges que l'Académie entendit en diverses circonstances. La Fontaine fut reçu par l'abbé de la Chambre qui apprécia justement son mérite :

### ★ Éloge de l'abbé de la Chambre :

**49.** « L'Académie reconnaît en vous, monsieur, un de ces excellents ouvriers, un de ces fameux artisans de la belle gloire, qui la va soulager dans les travaux qu'elle a entrepris pour l'ornement de la France et pour perpétuer la mémoire d'un règne si fécond en merveilles. Elle reconnaît en vous un génie aisé, facile, plein de délicatesse et de naïveté, quelque chose d'original, et qui, dans sa simplicité apparente et sous un air négligé, renferme de grands trésors et de grandes

beautés. » (Abbé de la Chambre, *Discours prononcé à la réception de La Fontaine*, 2 mai 1684.)

Mais il adresse en même temps de sévères admonestations au poète des *Contes*, et le poète ayant promis dans son *Discours à Mme de la Sablière* lu le même jour, de n'en plus composer, l'abbé de la Chambre lui dit :

★ **Ses conseils :**

**50.** « Ne comptez donc pour rien, monsieur, tout ce que vous avez fait par le passé. Le Louvre vous inspirera de plus belles choses, de plus nobles et de plus grandes idées, que n'aurait jamais fait le Parnasse. Songez jour et nuit que vous allez dorénavant travailler sous les yeux d'un prince qui s'informera du progrès que vous ferez dans le chemin de la vertu, et qui ne vous considérera qu'autant que vous y aspirerez de la bonne sorte. Songez que ces mêmes paroles que vous venez de prononcer, et que nous insérerons dans nos registres, plus vous avez pris de peine à les polir et à les choisir, plus elles vous condamneraient un jour si vos actions se trouvaient contraires ; si vous ne preniez à tâche de joindre la pureté des mœurs et de la doctrine, la pureté du cœur et de l'esprit, à la pureté du style et du langage, qui n'est rien, à le bien prendre, sans l'autre. » (Abbé de la Chambre, *Ibid.*)

Ce n'est pas le même ton que nous trouvons dans le *Discours* de La Bruyère qui avait à réparer un portrait satirique que, deux ans auparavant, il avait inséré dans ses *Caractères* (1).

★ **Jugement de La Bruyère :**

**51.** « Un autre, plus égal que Marot et plus poète que Voiture, a le jeu, le tour et la naïveté de tous les deux : il instruit en badinant, persuade aux hommes la vertu par l'organe des bêtes, élève les petits sujets jusqu'au sublime : homme unique dans son genre d'écrire ; toujours original, soit qu'il invente, soit qu'il traduise ; qui a été au delà de ses modèles, modèle lui-même difficile à imiter. » (La Bruyère, *Discours de réception à l'Académie française*, 15 juin 1693.)

---

(1) Cf. le no 4 de ce chapitre.

La Fontaine mourait deux ans plus tard et son successeur le louait de la même façon et rappelait le repentir de ses dernières années.

### ★ Éloge de son successeur :

**52.** « Comment vous faire oublier cet homme incomparable dont la simplicité et la douceur étaient encore plus estimables que l'esprit et la capacité ! Cet homme singulier qui, n'ayant jamais compté les biens de la fortune parmi les véritables biens, sut, avec ce tour naïf et ingénieux qui lui était si propre, élever jusqu'au sublime les choses les plus abjectes de la nature, sans néanmoins leur faire rien perdre de leur caractère ; génie seul semblable à lui-même, qui, surpassant ses modèles, avait saisi l'air original avec tant d'avantage et d'une manière inimitable aux siècles suivants. Heureux d'avoir expié dans les dernières années de sa vie, par les larmes sincères de sa pénitence, le scandale qu'il avait pu causer par des écrits qu'un naturel trop facile avait produits, sans aucune mauvaise intention, et presque sans y avoir pensé. Mais ne parlons ici que de ces ouvrages immortels, où toute la finesse de la morale se présente sous les images les plus simples... » (ABBÉ DE CLÉREMBAULT, *Discours de réception à la place de M. de La Fontaine*, 3 juin 1695.)

Et le duc de Bourgogne même, à qui, en 1692, le poète avait dédié son douzième livre de *Fables*, pleurait la mort du fabuliste qu'il avait aimé et secouru ; Fénelon lui donnait à traduire un texte qu'il avait composé en latin sur cette perte ; c'est l'oraison funèbre la plus émue et le jugement le plus juste en même temps :

### ★ Admiration de Fénelon :

**53.** « Hélas ! il n'est plus cet homme enjoué, nouvel Ésope, supérieur à Phèdre dans l'art de badiner, qui a donné une voix aux bêtes, pour qu'elles fissent entendre aux hommes les leçons de la sagesse. Hélas ! La Fontaine a expiré. O douleur ! Avec lui ont expiré les Jeux pleins de malice, les Ris folâtres, les Grâces élégantes, les savantes Muses. Pleurez, vous qui aimez le naïf enjouement, la nue et simple nature, l'élégance sans apprêt et sans fard. A lui, à lui seul, les doctes ont tous permis la négligence. Combien chez lui cette négligence dorée se

montre supérieure à un style plus poli ! Que de regrets mérite une tête si chère ! Pleurez, nourrissons des Muses. Et cependant elles vivent et vivront toujours, les beautés qui brillent dans les jeux de sa muse, et les aimables badinages, les plaisanteries attiques, la persuasion charmante et facile. Nous ne plaçons pas La Fontaine, comme le voudrait l'ordre des temps parmi les modernes, mais pour les agréments de son esprit, parmi les anciens. Et toi, lecteur, si tu n'as pas confiance en nos éloges, ouvre le livre. Qu'en penses-tu ? C'est Anacréon qui se joue. C'est Horace, libre de soucis, ou la flamme au cœur, qui chante sur cette lyre. C'est Térence qui fait dans ses comédies la peinture vivante des mœurs et des caractères des hommes. C'est Virgile dont la douceur et l'élégance respirent dans ce petit ouvrage. Hélas ! quand donc les favoris de Mercure égaleront-ils l'éloquence de ses personnages à quatre pattes ? » (Fénelon, *Version donnée au duc de Bourgogne*, 1695.)

Cette variété de talents qui permet tant de comparaisons flatteuses, « cette plénitude de poésie qu'on ne trouve nulle part ailleurs », comme dit plus tard Joubert, voilà par où les *Fables* restent en effet inimitables, quoique souvent imitées. On peut leur appliquer ce que le poète dit de la conversation :

**54.** C'est un parterre où Flore épand ses biens ;
Sur différentes fleurs l'abeille s'y repose
Et fait du miel de toute chose.
(La Fontaine, *Discours à Mme de la Sablière*, 1679.)

---

# CHAPITRE X

## BOSSUET

## (1627-1704)

I. Caractère de Bossuet. — Ardeur au travail. — Amour des livres saints, des lettres. — Son esprit sérieux, simple, modeste : Bossuet à Versailles, devant le roi, à table, en promenade; sa pondération.

II. Bossuet orateur. — 1° *Sa théorie de la prédication* : Formation de l'orateur. — L'idéal de l'orateur chrétien. — Les mystères et la morale. — La rhétorique. — Préparation des sermons. — 2° *Jugements sur les Sermons* : comptes rendus de Loret. — Port-Royal auditeur de Bossuet. — Éloges de Pellisson, de La Monnoye. — *Sermon pour la profession de Mlle de La Vallière; Sermon sur l'unité de l'Eglise.* — Éloges posthumes de l'éloquence de Bossuet. — 3° *Les Oraisons funèbres* : opinion de Bossuet sur ce genre. — Difficulté de certains sujets. — Il veut être utile. — La vérité dans les oraisons funèbres. — Soin de la rédaction. — Publication forcée. — Cadre d'une oraison funèbre. — Éloges et critiques des différents discours.

III. Bossuet précepteur. — Le choix du roi. — Résultats de l'éducation du Dauphin. — Le *Discours sur l'histoire universelle* (1681). — La *Politique tirée de l'Écriture sainte* (1709).

IV. Bossuet controversiste. — L'*Exposition de la foi catholique* (1671). — Modération de Bossuet louée par un protestant. — Habileté de l'exposition. — Réfutations et approbations. — L'*Histoire des Variations* (1688) ; son origine. — Qualités de Bossuet. — Réfutations. — Reproches de Basnage sur l'idée maîtresse, la composition et le ton. — Justification de Bossuet : ses sources. — Son impartialité.

V. Conclusion. — Œuvres mystiques. — *Lettres de Direction.* — Ses vers. — Éloges de La Bruyère, l'abbé de Clérembault et Saint-Simon.

### CARACTÈRE DE BOSSUET.

Entre tant d'écrivains illustres du XVIIe siècle, nul ne semble, par la sublimité du génie et des idées, dominer de plus haut que Bossuet, lumière de l'Église de France.

Ceux qui l'ont connu nous aident pourtant à concevoir une image, noble sans doute, mais moins inaccessible et idéale que celle qu'on conjecturerait d'après ses ouvrages.

Une nature vigoureuse et bien équilibrée lui permettait de travailler sans relâche.

### ★ Son ardeur au travail :

**1.** « Son tempérament était admirable ; de là cette facilité merveilleuse pour le travail et pour l'application continuelle dans laquelle il a passé sa vie. » (ABBÉ LE DIEU (1), *Mémoires*, p. 213, p. p. l'abbé Guettée, 1856-7.)

**2.** « M. de Meaux savait tant et avec tant d'ordre et de mémoire, qu'il écrivait avec une facilité étonnante. Comme les poètes, il n'avait point d'heures de travail, quoiqu'il travaillât beaucoup tous les jours. La nuit, il avait du feu et de la lumière, un pantalon et une robe de chambre auprès de son lit, et presque toutes les nuits, il se levait seul et travaillait ainsi plusieurs heures. Des gens qui ignoraient cette coutume étaient seuls très surpris qu'il n'était pas encore jour chez lui à onze heures du matin. C'est qu'il avait travaillé quelquefois jusqu'à six, sept et huit heures du matin, emporté par son abondance et par sa matière. » (SAINT-SIMON, *Notice sur Bossuet : Écrits inédits*, p. p. Faugère, t. II, p. 484.)

Il possédait une vaste science ; de bonne heure, il avait eu la révélation de la Bible et s'en était pénétré ; il était, à seize ans, en seconde ou en rhétorique quand il la lut pour la première fois :

### ★ Amour des Livres Saints :

**3.** « Il y trouva un goût et une sublimité qui les lui firent préférer à tout ce qu'il avait lu jusque-là. Il se souvint et raconta avec plaisir dans tout le temps de sa vie combien il avait été touché d'abord de cette lecture. Ce moment lui était toujours présent et aussi vif que la première fois, tant son âme en avait été frappée comme de ces choses qui laissent une plus profonde impression de joie et de lumières. » (ABBÉ LE DIEU, *Mémoires*, p. 13.)

---

(1) Il fut secrétaire de Bossuet jusqu'à sa mort.

Cette admiration pour le livre sacré dura toute sa vie; il ne cessa de le lire, de le commenter, d'en faire passer partout la substance:

4. « C'était une chose établie, dans toutes ses maisons, à la Cour, à la ville et à la campagne, de trouver partout sur son bureau une Bible et une Concordance. Il ne pouvait s'en passer ni vivre sans cela. » (Abbé Le Dieu, *Ibid.*, p. 48.)

Mais à côté des pieuses études, Bossuet réserva une place pour les Muses.

**★ Amour des lettres :**

5. « On n'allait jamais à la campagne sans Virgile. Il ne cessait de vanter la douceur de ses vers, et aussitôt l'exemple suivait, pris des *Églogues* ou des *Géorgiques*. La beauté de la simple nature faisait ses délices dans ce poème, et combien plus à la campagne! l'on avait à la fois la chose et l'expression; l'*Énéide* avait son prix en d'autres rencontres; Horace pareillement, dont les belles et vives images étaient un sujet d'admiration avec sa philosophie et sa poétique. Mais la préférence était pour Virgile, dont la douceur était aussi le caractère de notre prélat. » (Abbé Le Dieu, *Ibid.*, p. 144.)

La distinction faite entre Horace et Virgile est significative: elle révèle à quel degré peut aller le délassement chez ce prélat infatigable.

Dès le début son esprit sérieux se manifesta dans ses goûts, ses relations; il aurait pu être d'abord un abbé brillant, quitte à devenir austère quand l'âge et les charges seraient venus. Il ne le voulut pas, et renonçant aux succès faciles des salons, il se lia avec Vincent de Paul.

**★ Son esprit sérieux :**

6. « On voit donc que ce jeune abbé, dans la fleur de son âge, plein d'agrément et de bonnes grâces, et le plus propre à plaire aux yeux du monde (car il avait toute la beauté du visage et les manières les plus engageantes ; on sait d'ailleurs quel était son génie ; quel feu ! quelle vivacité ! qu'il était estimé et chéri des Voiture, des Conrart, des Godeau, et de

tous les beaux esprits du temps, reçu et admiré aux hôtels de Nevers et de Rambouillet, c'est tout dire ; qu'il avait l'esprit poli et orné de toutes les grâces des anciens) — on voit, dis-je, par ce que je viens de dire, que ce jeune abbé, si propre pour le monde, songeait bien plus à s'attacher solidement à l'état ecclésiastique, à la piété, à la doctrine et à la foi de l'Église. » (Abbé Le Dieu, *Ibid.*, p. 33.)

Il conquit ainsi rapidement une place éminente : évêque, précepteur du Dauphin, orateur écouté dans les assemblées du clergé. Malgré tant de faveurs, sa vie et son esprit restèrent simples.

### ★ Sa simplicité :

**7.** « Doux, humain, affable, de facile accès, humble, fort aumônier, avec une maison et une table honorable et sans faste, mais bonne, et avec les évêques, les prêtres, les docteurs, comme l'un d'entre eux, loin d'austère, de pédant, de composé, gai, poli, fort aimable, quoique toujours et avec tous ce qu'il était et par son caractère et par sa vertu, et ne faisant jamais sentir aucune espèce de supériorité à personne. » (Saint-Simon, *Ouvrage cité*, p. 486.)

Si grand qu'il fût, il restait humble et modeste.

### ★ Sa modestie :

**8.** « Entre tant de grandes qualités que j'admire en M. de Meaux, il n'y en a point qui me paraisse plus extraordinaire qu'un certain fond de sincérité et d'équité, qui lui fait reconnaître la vérité, qui que ce soit qui la lui propose. » (Antoine Arnauld, *Lettre à Lenoir*, 14 mars 1694.)

**9.** « Ses conversations étaient modestes et insinuantes : on n'y ressentait ni la supériorité de son rang ni celle de son savoir et quelque agrément qu'il y répandit, il semblait toujours qu'il ne s'en apercevait pas. Il poussait quelquefois si loin sa modestie, qu'on aurait peine à le croire d'un aussi grand homme ; mais les esprits sublimes, sentant plus vivement ce qui leur manque que les esprits médiocres, sont d'autant plus humbles qu'ils connaissent mieux les raisons de l'être. L'humilité de M. de Meaux n'empêchait pas qu'il ne fût véhément dans la dis-

pute ; mais cette vivacité que l'orgueil produit d'ordinaire dans les autres, naissait en lui du zèle et de la persuasion ; ce caractère se faisait sentir en ce qu'il souffrait sans chagrin toute l'aigreur de la contradiction et qu'indifférent sur les égards personnels, il ne s'intéressait qu'à la vérité. Enfin la piété de ce prélat consacrait toutes ses autres vertus. Elle était exacte et solide, et sans dédaigner les détails où s'attachent trop servilement la plupart des dévots, il n'en perdait jamais de vue l'esprit général qui fait seul la dignité de la religion et le vrai mérite des saints. » (SAURIN, *Journal des Savants*, 8 septembre 1704 : *Éloge de M. l'Évêque de Meaux.*)

Quel charmant tableau de Bossuet, régnant par l'esprit, mais sans fierté, soumis à l'opinion de chacun, nous a tracé le bon secrétaire Le Dieu :

### ★ Bossuet à Versailles :

**10.** « Pendant toute sa vie et encore l'été de 1703, après sa fièvre du mois d'août, il ne parut jamais à la Cour, dans les promenades publiques, qu'il ne fût environné de l'élite du clergé. C'était un bel exemple, surtout à Versailles, où cette troupe se faisait remarquer davantage dans le petit Parc, dans l'allée qu'ils avaient nommée *des Philosophes*, dans l'île Royale ou ailleurs. Ce vieillard, vénérable par ses cheveux blancs, dont le mérite et la dignité, joints à tant de bonté et de douceur, lui attiraient le respect des petits et des grands, dès qu'il se montrait, marchait à la tête, résolvant les difficultés qui se proposaient sur la Sainte Écriture, expliquant un dogme, traitant un point d'histoire, une question de philosophie. Avec une politesse charmante, il y avait une entière liberté : on y parlait de tout indifféremment et sans contrainte ; les belles lettres y étaient honorées par le récit des plus beaux endroits des poètes anciens et modernes... Lui-même, ce grand homme, toujours naturel, simple et modeste, faisait lire ses propres ouvrages à la compagnie, les soumettait à sa censure ; et profitant des avis des plus simples, faisait faire à l'heure même les corrections qu'on lui demandait. » (ABBÉ LE DIEU, *Mémoires*, p. 137.)

Auprès du roi, il ne fut jamais un courtisan flatteur ; s'il le loua, c'est sincèrement; jamais il ne s'abaissa devant lui :

★ **Absence de flatterie :**

**11.** « Peu ébloui du Cardinalat, il fut l'âme de l'Assemblée de 1682, comme il le fut toujours de toutes où il se trouva; et peu ébloui de la Cour, il ne songea pas à tirer le moindre avantage des privances de sa réputation et de sa considération. Consulté sur la déclaration du mariage de Mme de Maintenon, où tant d'autres avaient fait naufrage, il fut nettement et fortement pour la négative, et très sûrement ne se la concilia pas. » (Saint-Simon, *Ouvrage cité*, p. 485.)

Dans la vie intime, il était sans morgue, quoiqu'il ne descendît pas à la familiarité. L'abbé Le Dieu nous fait assister à ses occupations quotidiennes. Sans être triste, Bossuet n'a jamais de gaieté exubérante :

★ **Bossuet à table :**

**12.** « Ce soir (5 janvier 1701) il a régalé MM. Payet, lieutenant-général, et le président de La Noue, avec M. l'abbé de Lusance et quelques-uns de ses chanoines ; et lui-même a été fait roi, ce qu'il a soutenu avec sa douceur et son affabilité, sans rien perdre de son sérieux et de sa gravité. » (Abbé Le Dieu, *Journal*, t. II, p. 170.)

Une de ses pénitentes raconte un trait où l'attitude du prélat est analogue.

★ **Bossuet à la promenade :**

**13.** « Il n'avait pas un moindre amour pour tout ce qui tendait à oublier son corps, pour ne songer qu'à son âme... Un jour cette même personne se promenant avec ce prélat, il vint tout à coup une pluie terrible : il y avait dans le jardin assez de monde, comme prêtres, religieux et autres. Tout le monde se mit à courir pour gagner la maison et on lui dit en passant : « Eh ! quoi, monseigneur, vous n'allez pas plus « vite ! » Il répondit avec un air très sérieux : « Il n'est pas de

« la gravité d'un prélat de courir; » et il alla toujours à petits pas. La pluie donnant cependant avec force, il s'aperçut que cette personne était inquiète de le voir tout mouillé; mais il lui dit avec un air content : « Ma fille, ne vous inquiétez point : « celui qui a envoyé cette pluie saura bien me garantir de toute « incommodité ». Il ne laissait pas pendant ce temps de parler à cette personne avec autant d'attention que s'il eût été très à son aise, et il revint trouver la compagnie, avec un air de joie qui était charmant, en disant : « Nous avons été mouillés un « peu plus que vous; mais nous ne sommes point si las, car « nous n'avons point couru. » (Sœur Cornuau, *Second Avertissement* sur les lettres que Bossuet lui avait écrites, éd. Lefèvre, t. XI, p. 305, 1836.)

La pondération apparaît dans les moindres choses. C'est son caractère essentiel, aux yeux mêmes de son secrétaire :

### ★ Modération générale de Bossuet :

**14.** « Son feu était modéré par une douceur, et une retenue qui a été le fondement de la sagesse de toute sa vie. » (Abbé Le Dieu, *Mémoires*, p. 11.)

## BOSSUET ORATEUR.

### *1° Sa théorie de la prédication.*

C'est en prêchant d'abord à Metz, puis à Paris, que Bossuet conquit sa renommée. Comment entendait-il la prédication ?

Dans un écrit de 1669, composé sans doute pour le jeune cardinal de Bouillon, Bossuet indique rapidement comment il fallait se préparer : c'est en somme sa propre formation qu'il nous rapporte :

### ★ Formation de l'orateur sacré :

**15.** « Pour la prédication, il y a deux choses à faire principalement : *former le style, apprendre les choses.*

« Dans le style, il y a à considérer : premièrement, de bien parler, ce qui ne manque presque jamais à ceux qui sont nés et qui ont été nourris dans le grand monde. Mais aussi cet avantage est-il médiocre pour les discours publics; car il faut

trouver le style figuré, le style relevé, le style orné ; la variété, qui est tout le secret pour plaire, les tours touchants et insinuants... (1)

« Mais ce qui est le plus nécessaire pour former le style, c'est de bien comprendre la chose, de pénétrer le fond et le fin de tout, et d'en savoir beaucoup, parce que c'est ce qui enrichit, et qui forme le style qu'on nomme *savant*...

« Venons maintenant aux *choses*. La première, et le fond de tout, c'est de savoir très bien les Écritures de l'Ancien et du Nouveau Testament (2)...

« Pour les Pères, je voudrais joindre ensemble saint Augustin et saint Chrysostome. L'un élève l'esprit aux grandes et sublimes considérations, et l'autre le ramène et le mesure à la capacité du peuple. Le premier ferait peut-être, s'il était seul, une manière de dire un peu trop abstraite, et l'autre trop simple et trop populaire... (3). » (BOSSUET, *Sur le style de la lecture des Écrivains et des Pères de l'Église pour former un orateur*, 1669.)

Entre tant de moyens que Bossuet indique pour former le prédicateur, il ne laisse aucune place à l'étude de ceux de son temps : c'est aux sources anciennes qu'il remonte.

---

(1) Suivent les auteurs profanes anciens et modernes, que Bossuet a lus. Nous avons cité ailleurs quelques-uns de ses jugements.

(2) Voir les nos 3 et 4 du présent chapitre.

(3) Bossuet cite aussi saint Grégoire, Tertullien, saint Cyprien. Il en avait lu encore bien d'autres. Il fut selon le mot du P. Campioni « une encyclopédie de tous les saints Pères. » (Lettre à Bossuet, septembre 1698). Mais saint Augustin et saint Chrysostome sont ceux dont il fut pénétré : « Avec la Sainte Ecriture, l'abbé Bossuet lisait les saints Pères, à Metz, et principalement saint Chrysostome, saint Augustin : saint Chrysostome, pour y apprendre les interprétations de ses livres, propres à la chaire, pour se familiariser avec sa grande et noble éloquence et ses tons incomparables d'insinuation, qui lui faisaient dire que ce Père était le plus grand prédicateur de l'Église. Il louait aussi Origène, ses heureuses réflexions et sa tendresse dans l'expression... Cette éloquence, douce et insinuante, a toujours été de son goût, et tels furent les modèles de l'éloquence de la chaire qu'il se proposa dans sa jeunesse.

« Pour saint Augustin, il le lisait plus qu'aucun autre, afin d'y apprendre, disait-il, les grands principes de la religion. On voit, dans ses extraits de ce saint docteur qu'il avait mis tous ses ouvrages par morceaux... Il était tellement nourri de la doctrine de saint Augustin et attaché à ses principes, qu'il n'établissait aucun dogme, ne faisait aucune instruction, ne répondait à aucune difficulté que par saint Augustin ; il y trouvait tout, et la défense de la foi, et la pureté des mœurs, témoins ses propres ouvrages dogmatiques, même le petit écrit publié contre l'opéra et la comédie, et enfin l'affaire du quiétisme. » (ABBÉ LE DIEU, *Mémoires*, p. 49-51.)

Dans ses propres sermons, Bossuet plusieurs fois indique quelle devait être l'éloquence sacrée : c'est sur le modèle des premiers évangélistes qu'il décrit son idéal d'orateur simple et pénétrant.

### ★ L'idéal de l'orateur chrétien :

16. « N'attendez pas, chrétiens, de ce céleste prédicateur, ni la pompe ni les ornements dont se pare l'éloquence humaine. Il est trop grave et trop sérieux pour rechercher ces délicatesses : ou pour dire quelque chose de plus chrétien et de plus digne du grand Apôtre, il est trop passionnément amoureux des glorieuses bassesses du christianisme, pour vouloir corrompre par les vanités de l'éloquence séculière la vénérable simplicité de l'Évangile de Jésus-Christ... (1)

« Trois choses contribuent ordinairement à rendre un orateur agréable et efficace : la personne de celui qui parle, la beauté des choses qu'il traite, la manière ingénieuse dont il les explique...

« N'attendez pas donc de l'apôtre ni qu'il vienne flatter les oreilles par des cadences harmonieuses, ni qu'il veuille charmer les esprits par de vaines curiosités. Écoutez ce qu'il dit lui-même. « Nous prêchons une sagesse cachée ; nous prêchons un Dieu crucifié. » Ne cherchons pas de vains ornements à ce Dieu, qui rejette tout l'éclat du monde. Si notre simplicité déplaît aux superbes, qu'ils sachent que nous voulons leur déplaire, que Jésus-Christ dédaigne leur faste insolent, et qu'il ne veut être connu que des humbles. Abaissons-nous donc à ces humbles ; faisons-leur des prédications dont la bassesse tienne quelque chose de l'humiliation de la croix, et qui soient dignes de ce Dieu qui ne veut vaincre que par la faiblesse.

« C'est pour ces solides raisons que saint Paul rejette tous les artifices de la rhétorique. Son discours, bien loin de couler

---

(1) Des idées analogues reviennent dans d'autres panégyriques ou des sermons : « Laissons donc, laissons aux orateurs du monde la pompe et la majesté du style panégyrique. Pour nous, qui sommes ici dans la chaire du sauveur Jésus, ornons notre discours de la simplicité de son évangile, et repaissons nos âmes de vérités solides et intelligibles. » (*Panégyrique de saint François d'Assise.*)

« Répandons dans nos discours le baume de la piété ; et au lieu de ces finesses, dont le monde est las, la vive et majestueuse simplicité, les douces promesses, l'onction céleste de l'Évangile. » (*Troisième Sermon pour la Circoncision.*)

avec cette douceur agréable, avec cette égalité tempérée que nous admirons dans les orateurs, paraît inégal et sans suite à ceux qui ne l'ont pas assez pénétré ; et les délicats de la terre, qui ont, disent-ils, les oreilles fines, sont offensés de la dureté de son style irrégulier. Mais, mes frères, n'en rougissons point. Le discours de l'Apôtre est simple, mais ses pensées sont toutes divines. S'il ignore la rhétorique, s'il méprise la philosophie, Jésus-Christ lui tient lieu de tout ; et son nom qu'il a toujours à la bouche, ses mystères qu'il traite si divinement, rendront sa simplicité toute-puissante. (1) » (Bossuet, *Panégyrique de saint Paul*, 1659[?], *1er point.*)

C'est là un idéal de « prédication évangélique », conçu sous l'influence de Vincent de Paul, que Bossuet n'a pas toujours poursuivi. Il est vrai qu'il y a chez lui un style dont les hardiesses jugées « irrégulières » pouvaient choquer des oreilles fines. Il est vrai qu'il prêche les mystères, et que c'est à son corps défendant qu'il a dû souvent faire des sermons de morale qui plaisaient mieux. Mais même alors il ne la détache pas du dogme :

### ★ Les mystères et la morale :

**17.** « On veut de la morale dans les sermons, et on a raison, pourvu qu'on entende que la morale chrétienne est fondée sur les mystères du christianisme. Ce que je vous prêche, *je vous le dis, est un grand mystère en Jésus-Christ et en son Eglise* (2), et ce mystère est le fondement de cette belle morale qui unit tous les chrétiens dans la paix, dans l'obéissance et dans la paix catholique. (3) » (Bossuet, *Sermon sur l'unité de l'Église*, 1681, 1er point.)

---

(1) Voyez aussi l'*Oraison funèbre du P. Bourgoing* (1662) où il l'étudie comme prédicateur. Il n'essayait pas de plaire « en chatouillant les oreilles » par des périodes mesurées, des « mouvements affectés », des « paroles arrangées », et « des figures artificielles ». « La parole de l'Évangile sortait de sa bouche, vive, pénétrante, animée, toute pleine d'esprit et de feu. »

(2) Saint-Paul, *Ephes.*, V, 32.

(3) « Il se plaignait depuis quelques années qu'on ne prêchait plus les mystères en un temps où il en croyait le besoin plus pressant que jamais, le nombre des libertins allant toujours croissant et les hommes devenant plus hardis à débiter leurs imaginations pour affaiblir la foi. Il lui semblait qu'on avait honte de prêcher Jésus-Christ : « et comment, disait-il, veut-on qu'il soit aimé, si on ne le rend « aimable et si on ne le fait connaître ? »... En son temps, il en annonça hautement les mystères dans ses sermons. » (Abbé Le Dieu, *Mémoires*, p. 112).

Malgré son admiration pour l'Apôtre qui « ignore la rhétorique », Bossuet en sut bien la valeur pour atteindre au but qu'on se propose, et dans un sermon, d'une date un peu postérieure, il fait sa place à l'art.

**★ Rôle de la rhétorique dans les sermons :**

18. « Pensez, maintenant, mes frères, quelle est l'audace de ceux qui attendent ou exigent même des prédicateurs autre chose que l'Évangile; qui veulent qu'on leur adoucisse les vérités chrétiennes, ou que, pour les rendre agréables, on y mêle les inventions de l'esprit humain ! Tel que serait le crime de ceux qui feraient ou exigeraient la célébration des divins mystères autrement que Jésus-Christ ne les a laissés, tel est l'attentat des prédicateurs et tel celui des auditeurs, quand ceux-ci désirent et que ceux-là donnent la parole de l'Évangile autrement que ne l'a déposée entre les mains de son Église ce céleste prédicateur que le Père nous ordonne aujourd'hui d'entendre : *Ipsum audite*.

« Car c'est suivant ces principes, mes sœurs, que l'Apôtre enseigne aux prédicateurs qu'ils doivent s'étudier non à se faire renommer par leur éloquence, mais à « se rendre « recommandables à la conscience des hommes par la manifes- « tation de la vérité »; où il leur enseigne deux choses : en quel lieu et par quel moyen ils doivent se rendre recommandables. Où ? — Dans les consciences. Comment? — Par la manifestation de la vérité; et l'un est une suite de l'autre. Car les oreilles sont flattées par la cadence et l'arrangement des paroles ; l'imagination, réjouie par la délicatesse des pensées; l'esprit, gagné quelquefois par la vraisemblance du raisonnement ; la conscience veut la vérité; et comme c'est à la conscience que parlent les prédicateurs, ils doivent rechercher, mes sœurs, non des brillants qui égayent, ni une harmonie qui délecte, ni des mouvements qui chatouillent; mais des éclairs qui percent, un tonnerre qui émeuve, un foudre qui brise les cœurs. Et où trouveront-ils toutes ces grandes choses, s'ils ne font luire la vérité, et parler Jésus-Christ lui-même ?..

« Que si vous voulez savoir maintenant quelle part peut donc avoir l'éloquence dans les discours chrétiens, saint Augustin

vous dira qu'il ne lui est pas permis d'y paraître qu'à la suite de la Sagesse : *Sapientiam...* (1) Il y a ici un ordre à garder : la sagesse marche devant, comme la maîtresse ; l'éloquence s'avance après, comme la suivante. Mais ne remarquez-vous pas, chrétiens, la circonspection de saint Augustin, qui dit qu'elle doit suivre sans être appelée ? Il veut dire que l'éloquence, pour être digne d'avoir quelque place dans les discours chrétiens, ne doit pas être recherchée avec trop d'étude. Il faut qu'elle semble venir comme d'elle-même, attirée par la grandeur des choses, et pour servir d'interprète à la sagesse qui parle. Mais quelle est cette sagesse, messieurs, qui doit parler dans les chaires, sinon Notre Seigneur Jésus-Christ, qui est la sagesse du Père qu'il nous ordonne aujourd'hui d'entendre ? Ainsi le prédicateur évangélique, c'est celui qui fait parler Jésus-Christ. Mais il ne lui fait pas tenir un langage d'homme, il craint de donner un corps étranger à sa vérité éternelle : c'est pourquoi il puise tout dans les Écritures, il en emprunte même les termes sacrés, non seulement pour fortifier, mais pour embellir son discours. Dans le désir qu'il a de gagner les âmes, il ne cherche que les choses et les sentiments. Ce n'est pas, dit saint Augustin, qu'il néglige les ornements de l'élocution, quand il les rencontre en passant et qu'il les voit fleurir devant lui par la force des bonnes pensées qui les poussent ; mais aussi n'affecte-il pas de s'en trop parer, et tout appareil lui est bon, pourvu qu'il soit un miroir où Jésus-Christ paraîsse en sa vérité, un canal d'où sortent en leur pureté les eaux vives de son Évangile ; ou, s'il faut quelque chose de plus animé, un interprète fidèle qui n'altère, ni ne détourne, ni ne mêle, ni ne diminue sa sainte parole. » (BOSSUET, *Sermon sur la Parole de Dieu* (2), 1661, 1er point.)

Avec une telle conception de l'éloquence, Bossuet s'inquiétait peu d'être applaudi et loué : humbles religieuses ou courtisans devaient entendre des leçons semblables ; la sévérité était peut-être même plus grande devant les courtisans, mais il n'ajoutait pas d'ornements. Le ton ne changeait pas devant le roi :

---

(1) *De doctr. Christi*, IV, 10.
(2) Bossuet le reprêcha en 1666 à Saint-Germain.

**★ Bossuet devant le Roi :**

**19.** « Ainsi il parlait au Roi et aux grands de leurs devoirs aussi librement qu'aux particuliers; mais de quels devoirs? Des devoirs de la royauté pour la défense de l'Église, pour le maintien de la religion, pour le gouvernement de l'État, pour la propre personne du Roi, sans sortir de son caractère, sans faire le ministre ni l'homme d'État, mais avec une sagesse et une prudence qui l'ont rendu aussi irrépréhensible en ce point que dans toutes les autres circonstances de sa vie. » (Abbé Le Dieu, *Mémoires*, p. 112.)

Ne visant qu'à l'instruction et non à l'applaudissement, Bossuet préparait ses sermons, mais ne les apprenait pas pour les réciter dans la chaire. Voici quelle était sa méthode de travail:

**★ Préparation des sermons :**

**20.** « L'abbé Bossuet n'a jamais prêché à la Cour de sermons étudiés et préparés. Il ne lui était pas possible d'y penser que peu de jours et souvent même peu d'heures avant que de les prononcer. Dès qu'il commença de prêcher à Metz, on lui fit cette plainte dans sa famille qu'il se laissait trop presser par le travail...

« Il prêchait donc de génie, et sa vivacité et son abondance lui donnaient une facilité inconnue aux autres. La considération actuelle des personnes, du lieu et du temps le déterminaient sur le choix du sujet (1)... Au travail, il jetait sur le papier son dessein, son texte, ses preuves, en français ou en latin, indifféremment, sans s'astreindre ni aux paroles, ni au tour de l'expression, ni aux figures : autrement, lui a-t on ouï dire cent fois, son action aurait langui et son discours se serait énervé.

« Sur cette matière informe, il faisait un méditation profonde dans la matinée du jour qu'il avait à parler, et le plus souvent sans rien écrire davantage, pour ne se pas distraire, parce que son imagination allait bien plus vite que n'aurait fait sa main.

« Maître de toutes les pensées présentes à son esprit, il

---

(1) Il n'y a pas contradiction entre ceci et ce que je viens de dire plus haut : le point de vue est différent.

fixait dans sa mémoire jusqu'aux expressions dont il voulait se servir; puis se recueillant l'après-dînée, il repassait son discours dans sa tête, le lisant des yeux de l'esprit comme s'il eût été sur le papier, y changeant, ajoutant et retranchant comme l'on fait la plume à la main. Enfin, monté en chaire et dans la prononciation, il suivait l'impression de sa parole sur son auditoire, et soudain, effaçant volontairement de son esprit ce qu'il avait médité, attaché à sa pensée présente, il poussait le mouvement par lequel il voyait sur le visage les cœurs ébranlés ou attendris. » (Abbé Le Dieu, *Ibid.*, p. 109 sq.)

L'autorité de l'abbé Le Dieu est grande : l'existence des manuscrits des *Sermons* ne l'infirme pas. Outre que nous en avons bien moins que Bossuet n'en prêcha, beaucoup ne sont qu'un « dessein » ; d'autres montrent matériellement le travail que l'abbé Le Dieu donne comme intérieur : ils sont pleins de corrections et d'hésitations : c'est en chaire que Bossuet devait choisir. Pourtant un petit nombre de sermons, qui parurent au prédicateur plus importants, furent préparés avec un soin tel qu'il ne put guère y changer en les prononçant.

Mais de tant de sermons, un seul (1) fut publié par Bossuet, parce qu'il avait la valeur d'une déclaration : le *Sermon sur l'unité de l'Église* (1681).

Peu soucieux de gloire littéraire, il ne voulut pas les recueillir ; il estimait qu'un sermon devait être non lu, mais entendu. Un orateur religieux ne cherche que le profit de ses auditeurs : la parole suffit (2) : un sermon est un acte qui porte avec lui toutes ses conséquences (3).

---

(1) Le *Sermon pour la profession de M^lle de La Vallière* fut aussi publié du vivant de Bossuet, mais sans son aveu. « L'auteur ne s'y reconnaissait pas. » (Le Dieu, *Mémoires*, p. 88.)

(2) « Il n'écrivait pas qu'il n'y fût forcé par quelque nécessité ou quelque grande utilité, et quand il avait composé son ouvrage, si la raison de le publier cessait, il le supprimait. « (*Ibid.*, p. 153.)

(3 Si des idées qu'il avait développées en chaire entraient dans le plan d'ouvrages qu'il avait entrepris, il les reprenait volontiers : « Je l'ai vu employer dans sa *Politique* sur les rois et la royauté des matériaux tirés de ses sermons prêchés à la Cour, tant il en estimait les principes sûrs et bien établis, et sans y trouver rien à changer en un âge si avancé et avec tant de lumières. » (*Ibid.*, p. 112.)

Il en est de même dans le *Traité de la Concupiscence* et le *Traité du Libre Arbitre.*

## 2° *Jugements sur les Sermons.*

La modestie littéraire de Bossuet lui a nui au XVIII[e] siècle. Mais en son temps, quelle estime eut-on pour son éloquence?

On ne peut douter qu'elle fut grande.

Le journaliste Loret, dès les débuts de l'abbé à Paris, enregistre ses succès, et par les noms des principaux assistants qu'il cite, révèle la qualité de ses admirateurs.

### ★ Débuts à Paris en 1657 :

**21.** Monsieur l'abbé Bossuet
Qui sans mentir n'est pas muet
Mais que d'ouïr on est bien aise
Soit hors la chaise, ou dans la chaise,
Puisqu'enfin c'est son élément
De discourir divinement,
Le jour du Docteur Angélique [St Thomas d'Aquin]
Cet orateur évangélique
(Mais orateur, s'il en fut onc)
Dans les Jacobins prêcha donc,
Et du Saint publiant la gloire,
Charma si bien son auditoire
Contenant plusieurs gens lettrés,
Et du moins, six ou sept mitrés,
Que tout de bon la voix publique
Loua tant son panégyrique
Qu'il fut, étant de tous prisé,
Lui-même panégyrisé ;
L'un soutenait à sa louange
Qu'il possédait un esprit d'Ange,
Alléguant ce raisonnement
Qu'il prêchait plus qu'humainement.
L'un disait : « A voir son visage,
Il est encor tout jeune d'âge,
Et pourtant, où voit-on des vieux
Edifier et prêcher mieux? »
Bref, sa harangue étant finie,
Toute l'illustre compagnie,

De l'exalter prit de grands soins ;
Et moi qui n'en pensais pas moins,
Je sentais que son éloquence
Avait touché ma conscience,
Dissipé presque ma langueur,
Et réchauffé mon tiède cœur.
Il presse, il enflamme, il inspire,
Et certes on a droit de dire
Que ce jeune prédicateur,
Dont chacun est admirateur,
Est une lumière nouvelle,
Qui d'une manière si belle
Nous enseigne la sainteté,
Qu'on ne saurait en vérité,
A moins qu'avoir l'âme brutale,
Tenir bon contre sa morale.

(Loret, *Muse historique*, 10 mars 1657, t. II, p. 309, éd. Livet.)

**22.** Bossuet, ce jeune Docteur,
Cet excellent Prédicateur,
Et dont l'éloquence naissante
Est si pressante et si puissante,
Lundi, dans les Feuillants prêcha,
Et plus que jamais épancha
Dans les cœurs de son auditoire
Le dégoût de la fausse gloire,
Et de ce grand éclat mondain
Que les sages ont à dédain
Et qui n'est qu'une piperie,
Alléguant l'époux de Marie...
Il débita cette matière
Avec tant d'art et de lumière,
Avec tant de capacité,
Avec tant de moralité,
Que l'Éminence Barbérine
Admirant sa rare doctrine,
Et plus de vingt et deux Prélats,
De l'ouïr n'étaient jamais las.

(Loret, *Ibid.*, 24 mars 1657, t. II, p. 315.)

### ★ « Panégyrique de Sainte Thérèse » (1657) :

23. Bossuet, Docteur signalé,
Duquel j'ai quelquefois parlé,
Et dont la parole diserte
A bien toucher est très experte,
Prêcha, me dit-on, l'autre jour,
Devant notre Reine et sa Cour,
Ayant pris pour matière et thèse,
Les vertus de sainte Thérèse,
Cette Reine, (dit-on aussi)
L'ordonnant et voulant ainsi.
A son plus grand honneur et gloire,
Il eut alors pour auditoire,
Outre sa dite Majesté,
Ayant Monsieur à son côté,
Multitude de personnages
Savants, qualifiés et sages,
Qui, l'oyant attentivement,
Firent de lui ce jugement,
Qu'un jour son éloquence exquise
Ferait un grand fruit dans l'Eglise.
Monsieur l'Éminent Cardinal
A cause qu'il se trouvait mal,
N'honora point de sa présence
Ce sermon beau par excellence,
N'étant ni trop long, ni succinct.
Mais le soir quelqu'un l'entretint
De sa rare et sainte méthode,
Que l'on trouvait fort à la mode,
De son discours net et coulant,
De sa bonne grâce en parlant,
De sa douceur insinuante,
Et bref de sa ferveur charmante,
Dont ce ministre illuminé...
Demeura plus que satisfait.

(Loret, *Ibid.*, 27 octobre 1657, t. II, p. 396.)

★ « **Panégyrique de Saint Joseph** » (**1659**) :

**24.** L'abbé Bossuet, esprit rare,
Qu'aux plus éloquents on compare,
Mercredi, jour de Saint Joseph,
Aux Carmélites, dans la nef,
Fit un sermon si mémorable,
Qu'il passa pour incomparable :
Car, soit qu'il fût bien énoncé,
Ou soit qu'il fût bien prononcé,
Soit pour quantité de passages
Tirés, par lui, des saintes pages,
Soit qu'il fût savant, spécieux,
Moral, méthodique et pieux ;
Certes, tous ceux de l'audience
En admirèrent l'excellence ;
Surtout les Prélats et Docteurs,
Et d'autres grands Prédicateurs,
Qui d'aller là prirent la peine ;
Et même notre Auguste Reine,
Dont l'Esprit dévot et chrétien
Discerne les choses fort bien,
Avant et durant sa retraite,
En parut plus que satisfaite.

(Loret, *Ibid.*, 22 mars 1659, t. III. p. 34.)

★ « **Sermon à la Cour** » (**1662**) :

**25.** Leurs Majestés, l'après-dînée
D'icelle très sainte journée,
Ouirent un jeune docteur
Admirable Prédicateur,
Et qui dès son adolescence
Prèchait avec tant d'éloquence
Qu'il s'acquit partout grand remom ;
L'abbé Bossuet, c'est son nom,
Dont certes la doctrine exquise
Est digne de servir l'Église ;
Et le destin qui dans ses mains
Tient la fortune des humains

Serait envers lui trop féroce
S'il n'avait un jour mitre et crosse;
On voit peut de gens aujourd'hui,
Les mériter si bien que lui.
(LORET, *Ibid.*, 4 février 1662, t. III, p. 464.)

Dès 1662, Loret promet l'épiscopat à cet éloquent docteur, et l'en juge déjà digne : il était en avance de sept ans.

Le fidèle abbé Le Dieu nous donne, d'après des renseignements sûrs, des indications plus précises encore sur l'effet des sermons prêchés par Bossuet; le *Panégyrique de saint Paul* dont nous avons cité des extraits resta célèbre :

**★ « Panégyrique de saint Paul » :**

**26.** « On donne à ce discours, comme l'on fait aux ouvrages des grands maîtres, ce nom par excellence, le *Surrexit Paulus* de M. l'abbé Bossuet, parce que ce texte si propre rappelait d'abord l'idée de toute la pièce. Nous verrons par d'autres exemples combien il était heureux à bien choisir les textes de ses sermons et à bien prendre ses desseins (1); mais aussi était-il sublime dans la manière de les traiter, et très passsionné dans l'action; de sorte que jamais orateur n'a su comme lui l'art d'attacher son auditoire. » (ABBÉ LE DIEU, *Mémoires*, p. 64.)

MM. de Port-Royal venaient écouter les prédications de Bossuet.

**★ Port-Royal auditeur de Bossuet :**

**27.** « En 1661, il prêcha le carême aux Carmélites mêmes, et commença par le sermon de la Purification, *qui eut*, disent les Carmélites, *un grand applaudissement*... Le prédicateur attira un grand concours et mérita toutes sortes d'applaudissements, disent encore les religieuses. On leur faisait remarquer que les gens doctes, qui y assistaient en grand nombre, s'attroupaient ensuite dans leur cour pour s'en entretenir, comme porte encore leur mémoire. Il est vrai qu'il était fort suivi par

(1) Le *Panégyrique de saint Joseph* prononcé en 1660, répétition de celui de 1659, dont Loret nous a parlé, reçut aussi un nom : « On nomma aussi ce sermon par excellence, le *Depositum Dei* de M. l'abbé Bossuet. » (LE DIEU, *Mémoires*, p. 72.

MM. de Port-Royal, cantonnés à tous les coins de son auditoire; ils étaient les plus vifs à exciter les applaudissements... De dire quelle intention avaient ces messieurs en s'attachant à notre abbé avec tant d'assiduité, c'est ce qu'il est inutile de deviner. Le zèle et la liberté apostolique du prédicateur, ses grands talents, sa sublime éloquence, son savoir, sa piété, sa doctrine si solide, si saine et si chrétienne, étaient d'assez puissantes raisons pour les attirer comme tant d'autres de tout rang et de toute condition (1). » (ABBÉ LE DIEU, *Ibid.*, p. 73-75.)

Tout sublime qu'il fût, Bossuet était aussi touchant :

★ **Pathétique de Bossuet :**

**28.** « On raconte l'effet merveilleux du sermon du 5 juin 1672, fête de la Pentecôte, à Saint-Germain dans la chapelle du château, en présence de la Reine (le Roi étant à sa campagne de Hollande), où ce prélat attendrit son auditoire jusqu'à lui faire répandre des larmes de joie en expliquant les dons du Saint Esprit. » (ABBÉ LE DIEU, *Ibid.*, p. 165.)

Je ne parlerai pas des faveurs que le roi accorda à Bossuet (la lettre de félicitation à son père, son élévation à l'épiscopat), conséquence des stations prêchées à la Cour.

Bornons-nous aux attestations des lettrés. La poésie élève la voix pour le louer. Santeul écrit des vers latins en son honneur, ailleurs profite dans ses vers d'idées exprimées par le prédicateur. Pellisson compose aussi en latin une ode où il célèbre Bossuet choisi pour l'évêché de Condom, et entre tous ses titres, c'est l'éloquence qu'il place le plus haut :

★ **Éloges de Pellisson :**

**29.** « Bossuet, toi qu'affectionne notre grand Roi; toi que les princes honorent, que révèrent à l'envi les seigneurs, les illustres du royaume; l'esprit de Dieu qui, si manifestement t'inspire, ta haute vertu, ton zèle ardent qu'on ne saurait

(1) L'abbé de La Rue qui eut communication des *Mémoires* pour composer l'oraison funèbre de Bossuet, avait sans doute ce passage dans l'esprit, lorsque dans la Préface de ses *Sermons*, il disait que Bossuet excellait dans toutes les parties de l'orateur : « Aussi sublime dans l'éloge, que touchant dans la morale, solide et précis dans l'instruction, insinuant dans la persuasion, juste et noble partout dans l'expression. »

trouver en défaut; l'éloquence enfin, l'éloquence, telle en soi, que jamais on ne l'avait vue à un si haut degré en aucun autre, voilà tes titres, et combien ils sont légitimes, aux honneurs qui te sont décernés aujourd'hui! » (PELLISSON, *Ode latine à Bossuet, évêque désigné de Condom*, 1669.)

La Monnoye établit de justes parallèles avec les plus grands noms:

**★ Éloges de La Monnoye :**

**30.** Sa bouche qui ravit le plus grand de nos Rois,
Est celle par où Paul à la France s'explique.
Oui, Paul en Bossuet nous est venu des cieux;
Je le connais au feu qui brille dans ses yeux,
A cet éclat de zèle, à cette voix qui tonne (1).
Mais le comble, après tout, de mon heureux destin,
C'est de voir, tout ensemble, en la même personne
L'éloquence de Paul et le rang d'Augustin.
(LA MONNOYE, 1669, *Œuvres*, t. IV, p. 228, éd. 1770.)

**★ Réserves aux éloges précédents :**

Il y a lieu cependant de noter quelques réserves. Lorsque le P. Rapin étudie en 1670 l'éloquence religieuse de son temps, il trace des portraits des orateurs les plus célèbres. L'un d'eux est pour lui l'orateur parfait. « Il faut un grand extérieur, de la dignité dans le visage, de la dévotion dans les yeux, de l'ardeur dans la prononciation, une liberté dans toute l'action et un air de prophète. Mais l'assemblage de ces seules qualités extérieures est si rare qu'il n'y a presque qu'un seul prédicateur en ce siècle qui ait eu, ce semble, ce naturel achevé pour la prédication (2) ». Plus loin, il dit encore : « Il avait la pénétration grande, l'intelligence exquise, le sens droit, la compréhension aisée, l'imagination nette, et un jugement fort solide ; sa capacité consistait dans une parfaite connaissance de la théologie, qu'il savait beaucoup mieux que ceux qui l'enseignent: ce qui lui donnait un air fort décisif dans les matières qu'il traitait; il avait joint à cette connaissance une science profonde des Pères,

---

(1) « Il avait la voix douce, sonore, flexible, mais aussi ferme et mâle. » (ABBÉ LE DIEU, *Mémoires*, p. 45).

(2) *Réflexions sur l'usage de l'éloquence de ce temps*, 2e éd., 1672, p. 74. La 1re édition est de 1670.

dont il avait coutume de se servir avec tant de bonheur et d'adresse qu'il semblait qu'ils n'avaient écrit les choses que pour lui. Mais rien ne relevait davantage l'éclat de cette capacité que cette admirable éloquence dont il se servait si heureusement pour faire les impressions qu'il voulait sur les esprits par le tour qu'il donnait aux choses. Les raisons se soutenaient tellement les unes les autres que les dernières étaient toujours plus fortes que les premières... Enfin son véritable talent était d'éclairer pleinement l'entendement et de toucher encore plus fortement le cœur, etc... (1). » Qui ne reconnaîtrait Bossuet ? Il ne s'agit que du P. Claude de Lingendes (1591-1660). Le P. Rapin est muet sur Bossuet : pas une allusion à son talent et à sa carrière oratoires.

Mme de Sévigné, si abondante sur Bourdaloue, ne dit rien des sermons de Bossuet prêchés de 1660 à 1669. Elle fait une brève et peu favorable critique du *Sermon pour la profession de Mlle de la Vallière.*

### ★ « Sermon pour la profession de Mlle de la Vallière » (1675) :

**31.** « Ce qui vous surprendra, c'est que le sermon de M. de Condom ne fut point aussi divin qu'on l'espérait (2). » (Mme de Sévigné, *Lettre à sa fille*, 5 juin 1675).

Ce jugement ne doit pas nous étonner : dans ce sujet très scabreux, où l'on espérait des allusions piquantes, il était difficile de plaire à tout le monde. En outre l'éloquence de Bossuet fut souvent discutée, parce qu'il s'élevait au-dessus du goût et des habitudes de ses auditeurs.

D'autre part n'oublions pas que Mme de Grignan ne quitta sa mère qu'au début de 1671 et c'est à sa fille que Mme de Sévigné parle si souvent de Bourdaloue. Elle n'avait pas eu à lui parler de Bossuet ; elles avaient sans doute été l'écouter ensemble.

Plus tard encore, Bossuet prêcha un sermon d'une importance considérable, à l'Assemblée générale du Clergé, le 9 novembre 1681. La situation était très délicate ; entre le roi, la papauté et le clergé français, il fallait user de mille tempéraments. Là aussi il était impossible que tous fussent satisfaits. Les ennemis de Bossuet firent courir cette épigramme offensante de l'abbé Faydit :

(1) *Réflexions sur l'usage de l'éloquence de ce temps*, p. 150 sq. Un second portrait est celui du P. Castillon, de l'Oratoire.

(2) Bayle dit aussi dans une lettre : « J'ai ouï dire que M. de Condom n'a guère réussi et qu'il ne fit que rebattre les pensées dont s'était servi M. l'évêque d'Aire (Fromentières). »

**★ Le « Sermon sur l'unité de l'Église » (1681) :**

32. Un auditeur un peu cynique
Dit tout haut en baillant d'ennui :
Le prophète Balaam est obscur aujourd'hui;
Qu'il fasse parler sa bourrique,
Elle s'expliquera plus clairement que lui.

(Abbé Faydit, cité par Burigny, *Vie de Bossuet*, 1762, p. 196.)

Une lettre de Bossuet le justifie suffisamment de ces accusations très peu fondées :

**33.** « Afin que vous soyez instruit de tout le fait, je lus le sermon à M. de Paris et M. de Reims deux jours avant que de le prononcer. On demeura d'accord qu'il n'y avait rien à changer. Je le prononçai de mot à mot comme il avait été lu. On a souhaité depuis de le revoir en particulier, avec plus de soin, afin d'aller en tout avec maturité. Il fut relu à MM. de Paris, de Reims, de Tournai, etc. On alla jusqu'à la chicane, et il passa tout d'une voix qu'on n'y changerait pas une syllabe.... Le Roi a voulu voir le sermon ; Sa Majesté l'a lu tout entier avec beaucoup d'attention, et m'a fait l'honneur de me dire qu'elle en était très contente et qu'il le fallait imprimer. L'assemblée m'a ordonné de le faire et j'ai obéi...

« Les tendres oreilles des Romains doivent être respectées et je l'ai fait de tout mon cœur. Trois points la peuvent blesser : l'indépendance de la temporalité des Rois, la juridiction épiscopale immédiatement de Jésus-Christ et l'autorité des conciles. Vous savez bien que, sur ces choses, on ne biaise pas en France, et je me suis étudié à parler de sorte que, sans trahir la doctrine de l'Église gallicane, je pense ne point offenser la majesté romaine. C'est tout ce qu'on peut demander à un évèque français, qui est obligé, par les conjonctures, à parler de ces matières. En un mot, j'ai parlé net, car il le faut partout et surtout dans la chaire, mais j'ai parlé avec respect, et Dieu m'est témoin que ç'a été à bon dessein. » (Bossuet, *Lettre au Cardinal d'Estrées, ambassadeur à Rome*, 1er décembre 1681.)

Quand l'évêque de Meaux mourut, l'abbé de Clérembault, oublieux du passé, déclara sans doute en pleine Académie qu'il « avait laissé

obtenir à ses rivaux le premier rang dans l'éloquence »; mais aussi le même jour, l'abbé de Choisy, dans son *Éloge de Bossuet*, montrait la grandeur de l'orateur :

### ★ Éloges posthumes de l'éloquence de Bossuet :

**34.** « Tantôt majestueux et tranquille comme un grand fleuve, l'orateur nous conduisait d'une manière douce et presque insensible à la connaissance de la vérité ; tantôt rapide, impétueux comme un torrent, il forçait les esprits, entraînait les cœurs, et ne nous permettait que l'admiration et le silence. » (Abbé de Choisy, *Éloge de Bossuet*, lu à l'Académie française le 2 août 1704.)

On n'avait donc pas oublié complètement les sermons. L'article nécrologique de Saurin y consacre quelques lignes précises, ainsi qu'aux oraisons funèbres :

**35.** « On sait avec quel éclat il parut dans la chaire. Les oraisons funèbres qu'on a de lui sont autant de chefs-d'œuvre. Ce n'est pas à nous à décider s'il a laissé derrière lui nos plus grands maîtres dans ce genre. On trouvera peut-être dans quelques-uns de ses concurrents une exactitude plus scrupuleuse, quelque chose de plus fini et de plus recherché ; mais l'art qui s'y fait partout sentir décèle le travail de l'orateur. Dans M. de Meaux l'éloquence n'est pas le fruit de l'étude, tout est naturel en lui, et tout y est au-dessus de l'art, ou plutôt de la sublimité même de son génie et de ses lumières naît sans effort et sans recherche un art supérieur à celui dont nous connaissons les faibles règles. De là ces tours nobles, ces grands traits, ces expressions vives et hardies ; cette force en un mot à laquelle rien ne résiste.

« A cette mâle et vigoureuse éloquence, il joignait dans ses sermons l'avantage que lui donnait une science profonde ; c'est d'être plein, solide, instructif ; il voulait que la religion fût connue, et ne gagnait le cœur qu'après avoir éclairé l'esprit (1). Sage, mais animé d'un zèle au-dessus des fausses

---

(1) « Il ne songea jamais à gagner le cœur de ses auditeurs qu'il n'eût auparavant convaincu l'esprit. » (Le chevalier Maffei, *Discours prononcé à l'Académie de la propagation de la foi*, à Rome, le 19 janvier 1705, *Mémoires et Journal* de l'abbé Le Dieu, t. IV, p. 420.)

considérations de la chair et du sang, on le vit remplir à la Cour toutes les obligations d'un prédicateur apostolique ; et ce courage, si rare même dans les premiers siècles de l'Église, donna de l'admiration et lui acquit la haute estime dont le Roi l'a toujours honoré. » (SAURIN, *Journal des Savants*, 8 septembre 1704.)

Si nous ne pouvons juger exactement quel était Bossuet dans la chaire, quelle action il produisait par sa parole savante, ardente et imagée, nous avons les moyens de contrôler par les textes autrefois inconnus l'opinion du public contemporain : l'élégance de Fléchier, la force de Bourdaloue furent peut-être plus admirées alors. Aujourd'hui nous ne nous permettons pas de comparer personne à Bossuet.

## 3° *Les Oraisons funèbres.*

L'orateur sacré doit parfois louer des saints ou des personnages défunts ; Bossuet tourne le panégyrique des saints en instruction.

### ★ Les panégyriques des saints :

**36.** « Lorsque nous faisons, dans l'église, les panégyriques des saints, c'est moins pour célébrer leurs vertus, qui sont déjà couronnées, que pour nous en proposer l'exemple. » (BOSSUET, *Panégyrique de saint François d'Assise.*)

De même, dans l'oraison funèbre, Bossuet n'a jamais perdu de vue son rôle de prédicateur et, dès le début, il rompit avec des habitudes qu'il jugeait mauvaises (1) :

### ★ Opinion de Bossuet sur l'Oraison funèbre :

**37.** « Quand l'Église ouvre la bouche des prédicateurs dans les funérailles de ses enfants, ce n'est pas pour accroître la

---

(1) L'oraison funèbre appartient à l'éloquence d'apparat : les orateurs du XVIIe siècle ne se rappelaient que cela, oubliant qu'ils parlaient dans une église. « La première cause de la difficulté des panégyriques vient, ce me semble, de ce qu'ils ne sont apparemment institués et introduits que pour l'ostentation, le divertissement et la pompe... L'ostentation veut un char de triomphe, un appartement superbe, un palais enchanté. Ainsi en est-il du panégyrique, qui est comme un tournoi et une montre, ou plutôt une entrée préparée pour un homme illustre... Il est nécessaire que l'orateur emploie en cette occasion tout son art et toutes les fleurs de son éloquence ; autrement il ne connaît pas son sujet et frustre l'espérance de ses auditeurs. » (FR. OGIER, *Actions publiques*, préface, 1652.) Rien n'est plus éloigné des idées et de la pratique de Bossuet.

pompe du deuil par des plaintes étudiées, ni pour satisfaire l'ambition des vivants par de vains éloges des morts. La première de ces deux choses est trop indigne de sa fermeté, et l'autre trop contraire à sa modestie. Elle se propose un objet plus noble dans la solennité des discours funèbres : elle ordonne que ses ministres, dans les derniers devoirs que l'on rend aux morts, fassent contempler à leurs auditeurs la commune condition de tous les mortels, afin que la pensée de la mort leur donne un saint dégoût de la vie présente, et que la vanité humaine rougisse en regardant le terme fatal que la Providence divine a donné à ses espérances trompeuses. » (Bossuet, *Oraison funèbre de Yolande de Monterby*, Exorde, 1656.)

Il fait ailleurs allusion en les condamnant aux procédés et au ton de ces oraisons ; il rappelle les difficultés que certains sujets comportent

### ★ Difficultés de certains sujets

**38.** « Je commencerai ce discours en faisant au Dieu vivant des remerciements solennels de ce que la vie de celui dont je dois prononcer l'éloge a été telle par sa grâce que je ne rougirai point de la célébrer en présence de ses saints autels et au milieu de son Église. Je vous avoue, chrétiens, que j'ai coutume de plaindre les prédicateurs, lorsqu'ils font les panégyriques funèbres des princes et des gens du monde. Ce n'est pas que de tels sujets ne fournissent ordinairement de nobles idées : il est beau de découvrir les secrets d'une sublime politique, ou les sages tempéraments d'une négociation importante, ou les succès glorieux de quelque entreprise militaire. L'éclat de telles actions semble illuminer un discours ; et le bruit qu'elles font dans le monde aide celui qui parle à se faire entendre d'un ton plus ferme et plus magnifique. Mais la licence et l'ambition, compagnes presque inséparables des grandes fortunes ; mais l'intérêt et l'injustice, toujours mêlés trop avant dans les grandes affaires du monde, font qu'on marche parmi des écueils ; et il arrive ordinairement que Dieu a si peu de part dans de telles vies qu'on a peine à y trouver quelques actions

qui méritent d'être louées par ses ministres. » (BOSSUET, *Oraison funèbre du P. Bourgoing*, Exorde, 1662.)

Quand plus tard, à son tour, Bossuet fut chargé de célébrer ces grands du monde, il hésita longtemps, mais dut se rendre.

**★ Bossuet compose par obéissance des Oraisons funèbres :**

**39.** « Les devoirs de l'obéissance, du respect et de l'amitié l'engagèrent à faire ces discours qu'il ne put refuser. On voit pour quelles personnes et quelles liaisons il avait eues avec elles toute sa vie. Mme la Princesse l'engagea à celle de la princesse Palatine, sa tante, si je ne me trompe. Il n'aimait pas naturellement ce travail, qui est peu utile, quoiqu'il y répandît beaucoup d'édification. » (ABBÉ LE DIEU, *Mémoires*, p. 182.)

Même dans ces sujets, il voulut en effet édifier.

**★ Il veut être utile :**

**40.** « Ce n'est pas un ouvrage humain que je médite. Je ne suis pas ici un historien qui doive vous développer le secret des cabinets, ni l'ordre des batailles, ni les intérêts des partis : il faut que je m'élève au-dessus de l'homme pour faire trembler toute créature sous les jugements de Dieu (1). » (BOSSUET, *Oraison funèbre d'Henriette de France*, 1669.)

A propos d'un ministre, chancelier de France et garde des sceaux, il dit encore en parlant de ses qualités admirées même de ses ennemis :

**★ Il évite de satisfaire la curiosité :**

**41.** « L'histoire en racontera de fameux exemples ; je n'ai pas besoin de les rapporter ; et content de remarquer des actions de vertu dont les sages auditeurs puissent profiter, ma voix

---

(1) En envoyant à l'abbé de Rancé, les *Oraisons funèbres* des deux Henriettes réunies en 1680, il écrivait ces lignes significatives : « Je vous envoie deux oraisons funèbres, qui, parce qu'elles font voir le néant du monde, peuvent avoir place parmi les livres d'un solitaire : en tout cas, on peut les regarder comme deux têtes de mort assez touchantes. »

n'est pas destinée à satisfaire les politiques et les curieux. » (BOSSUET, *Oraison funèbre de Michel Le Tellier*, 1686.)

Ne va-t-il pas jusqu'à transformer ces discours nobles et calmes en invective passionnée contre ses auditeurs libertins ?

**★ Il invite à profiter de son discours :**

**42.** « Vous donc qu'il assemble en ce saint lieu, et vous principalement, pécheurs, dont il attend la conversion avec une si longue patience, n'endurcissez pas vos cœurs ; ne croyez pas qu'il vous soit permis d'apporter seulement à ce discours des oreilles curieuses. Toutes les vaines excuses dont vous couvrez votre impénitence vous vont être ôtées. Ou la princesse Palatine portera la lumière dans vos yeux, ou elle fera tomber, comme un déluge de feu, la vengeance de Dieu sur vos têtes. Mon discours, dont vous vous croyez peut-être les juges, vous jugera au dernier jour ; ... et si vous n'en sortez plus chrétiens, vous en sortirez plus coupables. » (BOSSUET, *Oraison funèbre d'Anne de Gonzague, princesse Palatine*, 1685.)

Si l'on rapproche ces expressions de ce que nous avons vu plus haut dans le *Sermon sur la parole de Dieu* (1) on verra nettement comment Bossuet en célébrant les morts adresse une leçon aux vivants, considère en un mot l'oraison funèbre comme une variété de sermon.

Il ne pouvait pourtant se dispenser de retracer la vie des personnages dont il parlait : ici il devait craindre l'excès auquel sont exposés tous les panégyristes, l'abus de l'éloge qui transformerait un homme médiocre en héros sans rival.

En un mot, Bossuet a énoncé son principe :

**★ La vérité dans les Oraisons funèbres :**

**43.** « Nous ne donnons point de fausses louanges devant ces autels. » (BOSSUET, *Oraison funèbre de Marie-Thérèse*, 1683, p. 219, éd. Jacquinet.)

---

(1) Cf. le passage cité n° 18, et encore : « Il [Dieu] n'établit pas les prédicateurs pour être les ministres de la délicatesse et les victimes de la curiosité publique ; c'est pour affermir le règne de sa vérité ; de sorte qu'il ne veut pas voir dans son école des contemplateurs oisifs, mais de fidèles ouvriers. »

La sincérité cependant de Bossuet a besoin d'être définie : il ne loue pas les princes ou les princesses de ce qu'ils n'ont pas fait. Mais il ne les blâme pas toujours pour ce qu'ils ont fait de mal. S'il ne se tait pas sur certains moments de leur vie qu'il était difficile de supprimer (1), il n'y insiste pas : on ne doit donc pas chercher la vérité historique dans des ouvrages où les bienséances retenaient l'orateur ; on n'y peut trouver qu'une vérité relative. Elle est plus grande chez Bossuet que chez tous les autres, et elle s'accompagne d'une connaissance précise, le plus souvent personnelle, des morts dont il devait parler.

Les oraisons funèbres de Bossuet furent soigneusement préparées (2). Tous les détails de la forme en étaient pesés :

### ★ Soin de la rédaction :

44. « Quand il préparait les oraisons funèbres où il entre beaucoup de narratif à quoi il n'y a rien à changer, et ses autres discours où l'exposition du dogme doit être claire, simple et précise, il écrivait tout sur un papier à deux colonnes, avec plusieurs expressions différentes des grands mouvements, mises l'une à côté de l'autre, dont il se réservait le choix dans la chaleur de la prononciation pour se conserver, disait-il, la liberté de l'action en s'abandonnant à son mouvement sur ses auditeurs et tournant à son profit les applaudissements mêmes qu'il en recevait. » (ABBÉ LE DIEU, *Mémoires*, p. 117.)

Comme les *Oraisons funèbres* ont été publiées par Bossuet lui-même, étant donnés ses scrupules, il est certain qu'il les a livrées au public telles qu'il les a prononcées. Ce n'est pas sans répugnance

---

(1) Le chanoine Hermant dans ses *Mémoires* sur l'histoire ecclésiastique au XVIIe siècle écrit à propos de l'*Oraison funèbre du Père Bourgoing*, supérieur de l'Oratoire : « Un prêtre de l'Oratoire dit quelques jours après à M. Brousse que l'abbé Bossuet avait excellé une chose, savoir d'avoir bien su dorer les vertus de leur défunt et d'avoir passé ses défauts sous silence. » Mais, ajoute M. Gazier qui cite ce témoignage (édition des *Oraisons funèbres*, p. 2), l'auteur d'une oraison funèbre n'est pas chargé de faire connaître les défauts de son héros, et tout le monde convenait que le Père Bourgoing avait eu des vertus éminentes : cela suffit à justifier Bossuet.

(2) Il en avait le temps, puisqu'elles n'étaient prononcées qu'au service dit de quarantaine, et même un an après la mort, dans un service commémoratif. Ainsi l'*Oraison funèbre de Marie-Thérèse*, morte le 31 juillet 1683, fut prononcée un mois plus tard, le 1er septembre. La princesse Palatine mourut le 6 juillet 1684, et son oraison funèbre n'eut lieu que le 9 août 1685.

d'ailleurs qu'il consentit à laisser imprimer ces œuvres qui lui paraissaient peu utiles :

★ **Publication forcée :**

**45.** « Madame l'avait obligé à faire imprimer l'oraison funèbre de la reine sa mère. Il ne le put refuser à des ordres venus de si haut. Monsieur lui fit la même loi pour celle de Madame. Elles furent reçues du public avec de si grands éloges et une telle avidité que les éditions s'en multiplièrent bientôt en grand nombre. » (Abbé Le Dieu, *Ibid.*, p. 129.)

Les premières ayant été publiées, il ne put se soustraire à cette obligation pour les suivantes.

Bien que Bossuet ait donné un caractère d'édification à ces discours, il a fallu pourtant qu'il en appropriât le ton à la nature de la cérémonie : la pompe s'y étalait, comme une description d'une d'entre elles nous le montre ; la sublimité et la magnificence qu'on a parfois reprochées à Bossuet étaient d'accord avec la décoration somptueuse de l'église et de l'assemblée qu'il avait devant lui :

★ **Cadre où se prononce une Oraison funèbre :**

**46.** « Le 21, qui avait été destiné pour la cérémonie, la dite église [de Saint-Denis] se trouva tendue de noir, depuis les voûtes jusques en bas, d'une manière extraordinaire, avec un mausolée au milieu du chœur, si superbe qu'il ne s'en était pas encore vu un pareil ; et les Compagnies (1) s'y étant rendues sur les 10 heures du matin, ainsi que le clergé de France, après que chacun eût été placé en son ordre, le coadjuteur de l'archevèque de Reims célèbra pontificalement la messe. La princesse de Condé, la duchesse de Longueville et la princesse de Carignan, qui faisaient le grand deuil, y furent menées à l'offrande, la première par le prince de Condé, la seconde par le duc d'Enghien, et la troisième par le prince de Conti. L'abbé Bossuet, nommé à l'évêché de Condom, prononça l'oraison funèbre, au milieu de la messe avec tant de grâce et d'éloquence qu'il fut admiré de son illustre audi-

(1) C'est-à-dire le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des aides, la Cour des Monnaies, l'Université, le corps de Ville, le Châtelet et l'Election, invités spécialement.

toire ; où la reine se trouva incognito, accompagnée de la duchesse de Verneuil, de la comtesse de Soissons, de Mlle d'Elbeuf et de la duchesse de Chevreuse : le roi de Pologne y étant pareillement, ainsi que l'ambassadeur d'Angleterre et le duc de Buckingham, avec grand nombre d'autres seigneurs et dames de haute qualité. Ensuite on fit les encensements accoutumés ; puis le corps, qui était sous le mausolée, fut porté par les gardes de Monsieur dans le caveau, où la cérémonie se termina ainsi que vous l'apprendrez ailleurs. » (*Gazette de France*, 23 août 1670.)

Telles étant les nécessités de ce genre oratoire et la conception personnelle que Bossuet s'en est faite, comment furent jugés les discours qu'il publia (1) ?

La *Gazette de France* (23 novembre 1669) dit que l'*Oraison funèbre d'Henriette de France* fut écoutée « avec grand applaudissement de son auditoire ». Ce n'est qu'une formule qui revient à peu près identique l'année suivante pour celle d'Henriette d'Angleterre. Le succès de Bossuet nous est mieux garanti par le témoignage de l'abbé Le Dieu, et surtout par ce jugement de Saint-Évremond où un libertin admire si franchement l'éloquence et la personne d'un évêque.

**★ Éloge par Saint-Évremond des deux premières Oraisons funèbres :**

**47.** « Nous avons quelques pièces particulières, en français, d'une beauté admirable : telles sont les *Oraisons funèbres de la reine d'Angleterre*, et *de Madame*, par M. de Condom. Il y a, dans ces discours, un certain esprit répandu partout, qui

---

(1) Je ne parlerai donc pas des premières oraisons funèbres que Bossuet ne fit pas imprimer. Celle de M. Cornet vit le jour en 1698, sans l'aveu de Bossuet. Sainte-Beuve cite sur cette oraison un témoignage qu'il accompagne d'une remarque que voici : « On me dit qu'un excellent Esprit (le père Esprit) qui avait assisté à l'oraison funèbre de M. Cornet, faite par le sieur Bossuet, lui en avait fait [au prince de Conti] ce jugement, que la pièce paraissait décousue et déconcertée ; que le changement qui s'est fait depuis huit jours avait apparemment obligé l'auteur à ne pas dire tout ce qu'il avait préparé sur les matières du temps ; qu'il avait fait un discours assez peu rapportant à son texte, et de pièces rapportées. » (*Journal* de Des Lions, 27 juin 1663.)

« Cette oraison funèbre fut prononcée à un moment très embarrassé, dans des circonstances très délicates et Bossuet n'était pas à l'aise. De là ses dénégations pour se reconnaître dans cette oraison funèbre publiée plus tard malgré lui. » (SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, t. VI. p. 364.)

fait admirer l'auteur, sans le connaître, autant que les ouvrages, après les avoir lus. Il imprime son caractère en tout ce qu'il dit; de sorte que, sans l'avoir jamais vu, je passe aisément de l'admiration de son discours à celle de sa personne. » (SAINT-ÉVREMOND, *De quelques livres espagnols, italiens et français*, 1671, t. III, p. 107, éd. 1726.)

L'*Oraison funèbre de la princesse Palatine* fit une grande impression sur un auditoire qui n'était pourtant pas très affligé (1), et que la curiosité surtout avait amené :

**★ L' « Oraison funèbre de la Palatine » :**

**48.** « On y sent encore sur le papier un caractère de piété et d'onction qui attendrit le lecteur. Mais dans l'action même, il fut touchant jusqu'aux larmes; les princes et princesses en pleurèrent, comme je fis et tant d'autres (2). » (ABBÉ LE DIEU, *Mémoires*, p. 90.)

Parfois aux larmes ou aux applaudissements se mêlèrent des critiques : « critiques téméraires », comme dit Fénelon (*Lettre à Bossuet*, 8 mars 1686); « curieuses critiques » comme dit La Bruyère dans son *Discours* à l'Académie (1693). L'*Oraison funèbre de Le Tellier* y fut exposée.

**★ Critiques adressées à l' « Oraison funèbre de Le Tellier » :**

**49.** « Quoique cette pièce d'éloquence fût assez belle, le public ne trouva pas qu'elle répondît à l'ancienne réputation du prélat. » (MARQUIS DE SOURCHES, *Mémoires*, février 1686, t. I, p. 358.)

On reprochait à l'orateur des portraits de personnages secondaires plus brillants que celui de Le Tellier :

**50.** « M. de Meaux fit l'oraison funèbre du chancelier. On dit qu'il parla moins de lui que des cardinaux de Richelieu,

---

(1) La mort de la princesse remontait déjà à plus d'un an.

(2) Ce jugement favorable des contemporains est confirmé par une lettre de La Bruyère : « Elle a passé ici [à Versailles] et à Paris pour l'une des plus belles qu'il ait faites et même que l'on puisse faire. Il y eut de très beaux traits, fort hardis, et le sublime y régna en bien des endroits ; elle fut prononcée en maître et avec beaucoup de dignité. » (*Lettre à Condé*, 18 août 1685.)

Mazarin et de Retz et que de M. le prince. En un mot, on n'en est pas content. (1). » (MARQUIS DU BREUIL, *Lettre à Bussy-Rabutin*, 29 janvier 1686.)

Même genre de reproche fut adressé à l'*Oraison funèbre de Condé.*

**★ L' « Oraison funèbre de Condé » :**

**51.** « Comme j'ai ouï parler de l'oraison funèbre qu'a faite M. de Meaux; elle n'a fait honneur ni au mort ni à l'orateur. On m'a mandé que le comte de Gramont, revenant de Notre-Dame, dit au Roi qu'il venait de l'oraison funèbre de M. de Turenne. En effet on dit que M. de Meaux, comparant ces deux grands capitaines sans nécessité, donna à M. le prince la vivacité et la fortune et à M. de Turenne la prudence et la bonne conduite. » (BUSSY-RABUTIN, *Lettre à Mme de Sévigné*, 31 mars 1687.)

Mme de Sévigné qui avait d'abord rapporté le jugement favorable d'un prélat (2), quand elle lut le discours imprimé fit aussi des réserves sur cette partie, malgré les précautions de Bossuet qu'elle rappelle :

**★ Parallèle de Turenne et Condé :**

**52.** « Celle de Monsieur de Meaux l'est déjà [imprimée] (3). Elle est fort belle et de la main de maître. Le parallèle de M. le Prince et de M. de Turenne est un peu violent; mais il s'en excuse en niant que ce soit un parallèle et en disant que c'est un grand spectacle qu'il présente de deux grands hommes que Dieu a donnés au Roi, et tiré de là une occasion fort naturelle de louer sa Majesté qui sait se passer de ces deux grands capitaines, tant est fort son génie, tant ses destinées sont

---

(1) On fut au contraire très satisfait de Fléchier : « On vous aura sans doute mandé que M. l'abbé Fléchier fit vendredi dernier aux Invalides l'*Oraison funèbre de M. le chancelier Le Tellier*. Elle fut admirée de tous ceux qui l'entendirent, et surtout de ceux qui avaient entendu celle qu'avait faite M. de Meaux » (*Lettre* du marquis du Breuil à Bussy-Rabutin, 29 mars 1686.)

(2) « Je viens de voir un prélat qui était à l'oraison funèbre. Il nous a dit que M. de Meaux s'était surpassé lui-même et que jamais on n'a fait valoir ni mis en œuvre si noblement une si belle matière. » (Mme DE SÉVIGNÉ, *Lettre à Bussy*, 10 mars 1687.)

(3) Mme de Sévigné vient de parler longuement de l'oraison funèbre de Bourdaloue sur le même sujet ; il fut préféré à Bossuet, comme Fléchier précédemment. Cf. ch. XII, nos 22 et 23.

glorieuses. Je gâte encore cet endroit ; mais il est beau (1). » (M^me^ DE SÉVIGNÉ, *Lettre à Bussy*, 25 avril 1687.)

La supériorité du génie de Bossuet ne s'impose pas de suite et sans contestation. Mais, tout en continuant d'admirer ses rivaux, on le place vite au-dessus d'eux. Ainsi fait Mme de Sévigné quand elle revient plus tard à ces lectures :

**★ Admiration de Mme de Sévigné :**

**53.** « Nous relisons à travers nos grandes lectures, des *rogatons* que nous trouvons sous notre main ; par exemple, toutes les belles oraisons funèbres de M. de Meaux, de M. l'abbé Fléchier, de M. Mascaron, du Bourdaloue ; nous repleurons M. de Turenne, Mme de Montausier, M. le prince, feu Madame, la reine d'Angleterre ; nous admirons ce portrait de Cromwell ; ce sont des chefs-d'œuvre d'éloquence qui charment l'esprit ; il ne faut point dire : « Oh ! cela est vieux ! » non, cela n'est point vieux, cela est divin. » (Mme DE SÉVIGNÉ, *Lettre à sa fille*, 11 janvier 1690.)

La grandeur des idées et du style élèvent Bossuet loin au-dessus des orateurs élégants et fleuris. C'est à ces oraisons sublimes que songe l'abbé Du Jarry, lorsqu'il appelle Bossuet :

**★ Éloges de l'abbé Du Jarry :**

**54.** « Un prélat dont l'éloquence tient si fort de celle des prophètes. » (ABBÉ DU JARRY, *Sentiments sur le Ministère évangélique*, 1689, p. 412.)

Ces mêmes discours le rendent « inimitable », comme il l'affirme ailleurs.

**55.** « On ne songe pas que les grands hommes ne se sont élevés au degré de perfection où ils sont parvenus qu'en suivant leur génie, que si on les examine avec soin, on verra même que leur tempérament a beaucoup de part à leur éloquence ; que celui-ci ne doit cette réputation si bien acquise,

---

(1) Corbinelli « prit la liberté de dire » à Bossuet lui-même qu'il avait eu tort de pousser le parallèle jusqu'à celui de leur mort (31 mai 1687, *Lettre à Bussy*), « l'avantage du côté de Turenne étant trop grand ». C'était faire tort au héros célébré.

qu'à une certaine pénétration qui flatte la malignité naturelle de l'homme en la corrigeant (1); que je ne sais quelle majesté triste qui paraît dans le style de celui-ci semble retracer dans les esprits une image de ces pompes funèbres dont l'Église se sert pour honorer la mémoire de ces illustres morts qu'il a loués d'une manière si grande et si chrétienne; et que des caractères si singuliers sont tout à fait inimitables. » (Abbé Du Jarry, *Ibid.*, p. 296.)

Ces qualités supérieures, qui sont ici dans leur jour le plus éclatant se retrouvent dans toutes les œuvres de Bossuet: c'est avec raison que l'abbé Le Dieu en définissant cette éloquence rappelle qu'elle anime toujours cet écrivain orateur.

**★ Caractère éloquent de toutes les œuvres de Bossuet :**

**56.** « Son éloquence s'accommodait à tous les sujets : aux grandes prédications, aux simples entretiens, aux conférences particulières; il traitait le dogme et les mystères avec la même facilité que la morale et les vertus. Il excellait dans le dogmatique par sa sublimité; dans le pathéthique, il s'insinuait jusqu'au plus intime par ses tours nouveaux et inconnus. Ses tendres yeux, son air accueillant, sa voix douce, son geste modeste et naturel, sa noblesse et sa dignité, tout parlait, tout était passionné. Dans la narration, dans le panégyrique et dans les éloges funèbres, qui jamais a pu l'atteindre ? Les vives images, la naïveté, l'abondance modérée, le tendre et le passionné, l'ont rendu inimitable en ce genre comme dans les autres. On voit tous ces caractères dans ses oraisons funèbres, et ils ne sont pas moins répandus dans son *Histoire universelle* et dans les *Variations* à qui en a le goût et le sentiment. » (Abbé Le Dieu, *Mémoires*, p. 94.)

### BOSSUET PRÉCEPTEUR.

Le 13 septembre 1670 (2) Bossuet, depuis quelques mois désigné pour l'évêché de Condom, était nommé précepteur du Dauphin, en

(1) Il songe à Bourdaloue et à ses portraits.

(2) La nouvelle ne fut pas sans doute divulguée aussitôt ; mais on s'attendait au résultat, d'après ces lignes de G. Patin : « La charge de précepteur se donne ici

remplacement de M. de Périgny, mort après avoir exercé deux ans cette charge. La place était convoitée ; mais le Roi distingua Bossuet entre tous les autres : ce choix est en effet dû au Roi seul; c'est ce qui ressort des témoignages en désaccord sur d'autres points de Huet et de Montausier:

**★ Choix de Bossuet comme précepteur :**

**57.** « M. Huet rapporte dans ses commentaires (1) que dès que M. de Périgny fut mort, M. le duc de Montausier (2) projeta de faire remplir la place de précepteur du Dauphin par M. Huet lui-même ; que pour réussir il avait présenté au Roi une liste de cent personnes qui demandaient cet important emploi ; qu'après avoir fait le caractère de chacun, il avait dit au Roi que ceux qui paraissaient le plus convenir étaient MM. Ménage, Bossuet et Huet; que le duc avait pensé que Ménage ne serait point accepté, son nom étant à peine connu du Roi, et que M. Huet aurait la préférence sur M. Bossuet, dont la profession était d'être théologien et prédicateur; mais que le Roi s'était déterminé en faveur de M. Bossuet, que son éloquence avait rendu extrêmement célèbre à la Cour. Voilà ce que M. Huet assure avoir appris de M. de Montausier. Mais l'auteur de la vie de ce seigneur ne s'accorde point avec M. Huet. On y lit que le Président de Périgny étant mort, et le Roi étant embarrassé sur le choix d'un sujet pour remplir sa place, le duc proposa au Roi M. Bossuet comme le plus digne de ceux qu'il connût; que le Roi incertain avait dit à M. de Montausier quelques jours après : « Avez-vous réfléchi sur ce « que vous m'avez proposé? Avez-vous songé qu'un évèque « pourra ne vous pas accommoder? » Et que le duc avait répondu : « Je ne cherche pas celui qui me conviendra le « mieux, mais celui qui est le plus homme de bien, le plus « habile et le plus propre à l'emploi ; si M. de Condom est tel,

---

suivant les passions d'un chacun. Les uns veulent le père Mascaron, prêtre de l'Oratoire; d'autres M. de Bassompierre, évêque de Xaintes, et d'autres l'abbé Bossuet, qui est présentement évêque de Condom. Tous trois sont fort habiles ; mais je crois que ce dernier sera préféré ; cet emploi est de grande importance. » (G. PATIN, *Lettre à Falconet*, 17 sept. 1670.)

(1) Livre IV, p. 169.

(2) Gouverneur du Dauphin.

« nous vivrons bien ensemble : je n'ai garde de jamais rien « exiger d'un évêque qui puisse déroger au caractère sacré « et à la dignité dont il est revêtu» ; et qu'en conséquence le roi choisit M. Bossuet (1)... Ce choix fut applaudi de la Cour et de la ville. » (De Burigny, *Vie de M. Bossuet*, p. 89-91, 1762.)

Dix ans de la vie de Bossuet furent remplis par cette charge. Il s'y donna tout entier. Son temps, son activité furent absorbés par les soins de cette éducation et les travaux qu'il entreprit pour elle.

Quels en furent les résultats? Deux lettres de Bossuet nous montreront les sentiments qui le soutenaient au début de l'entreprise et son découragement à la fin devant le succès médiocre qu'il avait obtenu.

### ★ Résultats de l'éducation du Dauphin :

**58.** « Il faut que je vous dise un mot de Mgr le Dauphin. Je vois, ce me semble, en lui des commencements de grandes grâces, une simplicité, une droiture et un principe de bonté ; parmi ses rapidités, une attention aux mystères, je ne sais quoi qui se jette au milieu des distractions pour le rappeler à Dieu. Vous seriez ravi si je vous disais les questions qu'il me fait, et le désir qu'il me fait paraître de bien servir Dieu... » (Bossuet, *Lettre au Maréchal de Bellefonds*, 19 septembre 1672.)

**59.** « Me voilà quasi à la fin de mon travail. Mgr le Dauphin est si grand qu'il ne peut pas être longtemps sous notre conduite. Il y a bien à souffrir avec un esprit si inappliqué : on n'a nulle consolation sensible ; et on marche, comme dit saint Paul, en espérance contre l'espérance. Car encore qu'il se commence d'assez bonnes choses, tout est encore si peu affermi que le moindre effort du monde peut tout renverser. Je voudrais bien voir quelque chose de plus fondé ; mais Dieu le fera peut-être sans nous. Priez Dieu que sur la fin de la course, où il semble qu'il doit arriver quelque changement dans mon état, je sois en effet aussi indifférent que je m'imagine l'être. » (Bossuet, *Ibid.*, 6 juillet 1677.)

---

(1) Huet fut nommé sous-précepteur, c'est-à-dire, suppléant de Bossuet quand il était absent.

Si la médiocre intelligence du Dauphin résista aux efforts de ses maîtres, tout pourtant ne fut pas perdu : sans parler des éditions *ad usum Delphini* qui furent publiées alors et témoignent de l'érudition des savants français du XVII^e siècle, Bossuet lui-même composa pour son élève de grands ouvrages dont deux ont été publiés (1).

Le prélat a expliqué lui-même dans une lettre au pape Innocent XI où il expose le plan qu'il a suivi dans l'éducation du prince, quelles idées l'ont guidé dans le *Discours sur l'Histoire Universelle* :

### ★ Le « Discours sur l'Histoire Universelle » :

**60.** « Maintenant que le cours de ses études est presque achevé, nous avons cru devoir travailler principalement à trois choses :

« Premièrement, à une *Histoire Universelle*, qui eût deux parties : dont la première comprît depuis l'origine du monde jusqu'à la chute de l'ancien empire romain, et au couronnement de Charlemagne ; et la seconde, depuis ce nouvel empire établi par les Français. Il y avait déjà longtemps que nous l'avions fait lire au prince ; mais nous la repassons maintenant, et nous y avons ajouté de nouvelles réflexions, qui font entendre toute la suite de la religion, et les changements des empires, avec leurs causes profondes que nous reprenons dès leur origine. Dans cet ouvrage on voit paraître la religion toujours ferme et inébranlable, dès le commencement du monde ; le rapport des deux Testaments lui donne cette force ; et l'Évangile, qu'on voit s'élever sur les fondements de la loi, montre une solidité qu'on reconnaît aisément être à toute épreuve. On voit la vérité toujours victorieuse, les hérésies renversées, l'Église, fondée sur la pierre, les abattre par le seul poids d'une autorité si bien établie, et s'affermir avec le temps ; pendant qu'on voit au contraire les empires les plus florissants, non seulement s'affaiblir par la suite des années, mais encore se défaire mutuellement, et tomber les uns sur les autres. Nous montrons d'où vient, d'un côté une si ferme consistance ; et de l'autre, un état toujours changeant et des

---

(1) Le troisième, un traité sur *les Lois et les Coutumes particulières du royaume de France*, est perdu ou n'a pas été écrit.

ruines inévitables. Cette dernière recherche nous a engagé à expliquer en peu de mots les lois et les coutumes des Egyptiens, des Assyriens et des Perses, celles des Grecs, celles des Romains et celles des temps suivants (1); ce que chaque nation a eu dans les siennes qui ait été fatal aux autres et à elle-même, et les exemples que leurs progrès ou leur décadence ont donnés aux siècles futurs. Ainsi nous tirons deux fruits de l'*Histoire Universelle :* le premier est de faire voir tout ensemble l'autorité et la sainteté de la religion par sa propre stabilité et par sa durée perpétuelle ; le second est que, connaissant ce qui a causé la ruine de chaque empire, nous pouvons, sur leur exemple, trouver les moyens de secourir les États, si fragiles de leur nature : sans toutefois oublier que ces soutiens mêmes sont sujets à la loi commune de la mortalité qui est attachée aux choses humaines, et qu'il faut porter plus haut ses espérances. » (Bossuet, *Lettre à Innocent XI*, 8 mars 1679, *sur l'éducation du Dauphin.*)

Cet ouvrage, considérable pour les idées philosophiques et historiques de Bossuet, parut en 1681. La troisième partie, *les Empires* est restée célèbre (2), mais la deuxième, *la Suite de la Religion*, était la plus importante aux yeux de Bossuet :

**★ Importance de la seconde partie :**

**61.** « Il a avoué que ces derniers chapitres par où finit la deuxième partie, sont la force de tout l'ouvrage, c'est-à-dire la preuve complète de la vérité de la religion et de la certitude de la révélation des livres saints contre les libertins ; que là paraît tout ce qui est véritablement la pure production de son esprit ; que ce sont de nouveaux arguments qui n'ont pas été traités par les saints Pères, nouveaux, dis-je, puisqu'ils sont faits pour répondre aux nouvelles objections des athées. » (Abbé Le Dieu, *Journal*, février 1704, t. III, p. 57.)

C'est bien à cette partie que s'adressent les éloges.

**62.** « A cette fois, toutes les prophéties sur les Juifs, celles

---

(1) Le *Discours* s'arrête à l'époque de Charlemagne; il devait avoir une seconde partie, où Bossuet aurait étudié les temps plus récents et en particulier la religion de Mahomet. Le projet ne fut pas réalisé.

(2) A cause de la comparaison avec Montesquieu et les *Considérations*.

de Daniel, entre les autres apparaissent dans tout leur jour; et la perversité judaïque étant poussée jusque dans ses derniers retranchements, que lui reste-il que de rendre les armes? » (*Lettre de Jean de Néercassel, évêque de Castorie, à Bossuet*, 21 août 1681.)

Mais il faut aussi admirer l'enchaînement de tout le *Discours*, et l'éloquence de l'écrivain : ces raisons s'ajoutent pour Nicole aux raisons théologiques :

**★ Éloge de Nicole :**

**63.** « Il y a dans ce livre tant d'esprit, tant de solidité, d'élévation, de grandeur, de génie, de lumière, sur le fond de la religion, que c'est une honte à vous de ne l'avoir pas déjà lu et relu; y ayant peu de livres où un esprit bien fait puisse trouver plus de lumière. » (Nicole, *Essais de morale*, *Lettre 89*, t. VII, p. 266, éd. 1730.)

Le second ouvrage destiné au Dauphin est la *Politique tirée des propres paroles de l'Écriture Sainte.* Dans cette même lettre au pape, Bossuet en trace le dessein :

**★ « Politique tirée de l'Écriture Sainte » :**

**64.** « Par le second ouvrage nous découvrons les secrets de la politique, les maximes du gouvernement et les sources du droit dans la doctrine et dans les exemples de la Sainte Écriture. On y voit non seulement avec quelle piété il faut que les rois servent Dieu ou le fléchissent après l'avoir offensé; avec quel zèle ils sont obligés à défendre la foi de l'Église, à maintenir ses droits et à choisir ses pasteurs, mais encore l'origine de la vie civile; comment les hommes ont commencé à former leur société, avec quelle adresse il faut manier les esprits, comment il faut former le dessein de conduire une guerre, ne l'entreprendre point sans bon sujet, faire une paix, soutenir l'autorité, faire des lois et régler un État. Ce qui fait voir que l'Écriture sainte surpasse autant en prudence qu'en autorité tous les autres livres qui donnent des préceptes pour la vie civile, et qu'on ne voit en nul autre endroit des maximes aussi sûres pour le gouvernement. » (Bossuet, *Lettre à Innocent XI*, 8 mars 1679, *sur l'éducation du Dauphin.*)

Inachevé quand prit fin l'éducation du Dauphin, cet ouvrage fut repris par Bossuet à la fin de sa vie, et complété (1703). Il mourut avant d'y avoir mis la dernière main. Son neveu le publia en 1709. Mais on en connaissait depuis longtemps l'existence, car Saurin le louait dès 1704 :

★ **Eloge de Saurin :**

65. « De plus hautes leçons suivirent celles de philosophie ; l'ouvrage qui les renferme est peut-être ce qu'on a jamais vu de plus grand et de plus profond. C'est un traité de politique où sont établis les solides fondements de la souveraineté des rois et du repos des peuples, et où l'on fait voir comment les règles d'un sage gouvernement par rapport et au-dedans et au dehors de l'Etat, conviennent avec celles de la religion. » (Saurin, *Journal des Savants*, septembre 1704.)

Il faut avouer que c'étaient bien là les leçons que pouvait donner un évêque à un fils de roi.

BOSSUET CONTROVERSISTE.

L'autorité que Bossuet conquit dans l'Église de France l'engagea souvent dans de longues et difficiles controverses : nous n'entrerons pas dans le détail de ses polémiques avec Richard Simon, Malebranche, le P. Caffaro. Nous remettons au chapitre sur Fénelon quelques mots sur le quiétisme. Nous nous bornerons à la plus importante par son sujet et sa durée, la controverse avec les protestants.

Dès le début de sa carrière, Bossuet commença de discuter avec eux. Sa première œuvre imprimée est la *Réfutation du catechisme de Paul Ferry* (1655, Metz). La deuxième est son *Exposition de la foi catholique* (1671).

Elle eut d'abord son effet en manuscrit ; quand elle fut imprimée, son action devint plus considérable :

★ **« Exposition de la foi catholique » (1671) :**

66. « Ce livre [*l'Exposition*] qui a fait tant de bruit et dont le mérite est encore au-dessus de tout le bruit qu'il a fait, avait été composé d'abord en faveur de M. l'abbé de Dangeau dès le commencement de l'année 1668. La conversion de cet

illustre abbé en fut le premier fruit ; mais peu de temps après, celle du maréchal de Turenne instruit par M. l'abbé Bossuet, donna un nouvel éclat à cet ouvrage (1). Ce grand homme qui en connaissait tout le prix et toute l'utilité par sa propre expérience fut celui qui en pressa davantage l'édition. L'Église en a vu avec joie le succès ; à cette lumière les yeux se sont ouverts, et la pureté de la foi catholique a été reconnue. On peut dire avec vérité que cet excellent livre a préparé et achevé toutes les conversions sincères qui se sont faites dans le royaume, et dans les pays étrangers depuis qu'il a paru. Pour un tel ouvrage, il ne fallait pas une main moins habile et moins sûre que celle de M. de Meaux... Le talent qui éclate le plus dans l' *Exposition*, et que M. de Meaux possédait dans un degré éminent, est celui de démêler avec une facilité merveilleuse les questions les plus embarrassées, en écartant ce qu'on y mêle d'étranger, et en présentant à l'esprit ce qu'il y a d'essentiel sous l'idée la plus nette et la plus simple. » (Saurin, *Journal des Savants*, septembre 1704.)

Le ton de cet ouvrage d'abord le rendait engageant : Bossuet y reste poli et mesuré; il en fut de même dans ses conférences avec le pasteur Claude, et malgré les injures de son adversaire, dans ses réponses à Jurieu. Aussi Le Dieu peut-il rendre ce témoignage :

**★ Modération de Bossuet dans la controverse :**

**67.** « Jamais aucun [protestant] ne s'est plaint de ses rigueurs. Son esprit y était bien opposé ; et il donna au contraire ce rare exemple de douceur et de modération en suivant les traces des saints Pères. » (Le Dieu, *Mémoires*, p. 190.)

Et même on lit sous la plume d'un protestant cet hommage impartial :

(1) Ces succès entrèrent pour une part dans la diffusion du nom de Bossuet : « Il y réussit [à Paris] avec tant d'éclat que le roi et la reine-mère le firent très souvent prêcher devant eux les avents et les carêmes, toujours avec une nouvelle admiration. Tant de science et d'éloquence soutenue d'une grande régularité de mœurs, d'une modestie parfaite, d'une douceur charmante et de tous les agréments de la conversation, avec toute la solidité du commerce et même la science du grand monde, reçut un nouvel éclat d'un grand nombre de conversions et d'abjurations du Calvinisme entre ses mains, dont les plus illustres furent celle du fameux Turenne, de MM. de Duras et de Lorge ses neveux et de M[lle] de Duras leur sœur. » (Saint-Simon, *Ouvrage cité*, p. 483.)

**★ Éloge d'un protestant :**

**68.** « Je vous dirai franchement que les manières honnêtes et chrétiennes par lesquelles M. de Meaux se distingue de ses confrères ont beaucoup contribué à vaincre la répugnance que j'ai pour tout ce qui s'appelle dispute. Car, si vous y prenez garde, ce prélat n'emploie que des voies évangéliques pour nous persuader sa religion. Il prêche, il compose des livres, il fait des lettres, et travaille à nous faire quitter notre croyance par des moyens convenables à son caractère et à l'esprit du christianisme. Nous devons donc avoir de la reconnaissance pour les soins charitables de ce grand prélat, et examiner ses ouvrages sans préoccupation, comme venant d'un cœur qui nous aime et souhaite notre salut. » (Du Bourdieu, ministre protestant, *Lettre à un protestant de Montpellier*, Guettée, t. I, p. CXXV.)

L'*Exposition* était en outre fort habile : il ne paraissait pas qu'il y eût un fossé infranchissable entre protestants et catholiques :

**★ Habileté de l' « Exposition » :**

**69.** « On dit que M. de Condom en a fait un [livre], qui dit que, pourvu qu'on croie les mystères, c'est assez, et improuve toutes nos chicanes sur le Saint-Sacrement, qui ne font que des hérésies. On dit qu'il n'y a rien de plus beau. » (Mme de Sévigné, *Lettre à Mme de Grignan*, 13 septembre 1671.) (1).

Cette habileté inquiéta les protestants et les incita à réfuter tous les ouvrages de controverse de Bossuet :

**★ Réfutations nombreuses :**

**70.** « Monsieur l'évêque de Meaux s'est acquis une si grande réputation par ses ouvrages de controverse, que si les protestants eussent négligé de lui répondre, on n'eût pas manqué de soupçonner qu'ils ne savaient comment repousser les attaques de ce prélat. Il est certain qu'il tourne les choses d'une

---

(1) *L'Exposition* ne parut que le 1er décembre.

manière fort délicate ; qu'il évite adroitement les endroits scabreux et que l'air honnête, la modestie et l'art de paraître ingénu qui règnent dans ses ouvrages, peuvent rendre beaucoup de service à la cause qu'il soutient ; et c'est sans doute pour cela que Messieurs de l'Église romaine les ont rendus si célèbres par toute l'Europe (1), et que les protestants y ont fait tant de réponses. Pour ne rien dire de celles qui regardent l'*Exposition de la Doctrine de l'Église catholique*, voici déjà le quatrième auteur qui a réfuté l'ouvrage de ce prélat sur la communion sous les deux espèces. » (BAYLE, *Nouvelles de la République des Lettres*, avril 1684, p. 38, éd. fol. 1737.)

L'argument auquel recoururent les protestants, c'est que Bossuet n'avait pas exposé fidèlement les dogmes catholiques (2). Pour y répondre, non seulement il y a les approbations dont la première édition était accompagnée, et les traductions en toutes les langues de l'Europe, mais surtout il y eut l'approbation du pape ; voici comment les choses se passèrent :

**★ Approbations épiscopales et papale :**

**71.** « L'ouvrage qui mit M. Bossuet en plus grande réputation fut son *Exposition de la Doctrine catholique sur les controverses*. Il composa cet écrit pour l'instruction de M. Dangeau, dès le commencement de l'année 1668. Il servit beaucoup à la conversion du maréchal de Turenne, qui en répandit grand nombre de copies. Ce livre fit impression sur l'esprit de plusieurs personnes de la religion P. R. Après qu'il eût couru

(1) « Il n'y a pas encore bien des années que M. l'évêque de Lavaur étant allé à Puy-Laurent, y fit quantité de présents de l'*Exposition* de M. l'évêque de Condom, aux gens de la religion, s'imaginant peut-être qu'on la lirait mieux quand on saurait qu'elle n'avait rien coûté. » (BAYLE, *Critique générale de l'histoire du Calvinisme*, lettre 30, p. 155, t. II, éd. fol. 1735.)

(2) Il fut même repris par des ennemis de Bossuet, catholiques. A propos de la diète de Ratisbonne (1541) et du cardinal Contarini, le P. Maimbourg écrit en songeant très certainement à Bossuet : « On a vu de tout temps que ces prétendus accommodements et ménagements de religion qu'on a voulu faire pour réunir les hérétiques et les catholiques dans ces prétendues expositions de foi, qui suppriment ou dissimulent, ou n'expriment qu'en termes ambigus ou trop radoucis une partie de la doctrine de l'Église, ne satisfont ni les uns ni les autres, qui se plaignent également de ce qu'on biaise dans une chose aussi délicate que la foi, où l'on ne peut faillir en un point qu'on ne manque en tout. » (MAIMBOURG, *Histoire du Luthéranisme*, p. 214, 1686.)

près de quatre ans en manuscrit, on le mit sous la presse. L'auteur, voulant avant que de le rendre public le communiquer à plusieurs de ses amis tant prélats que docteurs, pour avoir leur avis, en fit imprimer un petit nombre d'exemplaires; et après y avoir fait quelques changements ou de lui-même ou par le conseil de ses amis, le fit paraître à la fin de l'année 1671, avec l'approbation de Messieurs les archevêques de Reims et de Tours, et des évêques de Châlons, d'Uzès, de Meaux, d'Auxerre, d'Autun, de Tarbes, de Béziers, de Grenoble et de Tulle... Il fut bientôt traduit en italien, et imprimé à Rome en 1675... ; l'abbé Montaigu le fit traduire en anglais; le père Porter en fit une traduction en irlandais; l'évêque de Castorie le fit imprimer en latin et en flamand; l'évêque de Strasbourg en allemand. Enfin le Pape Innocent XI l'approuva par un bref du 4 janvier 1679. Aussitôt que cet ouvage parut, les Prétendus Réformés, alarmés de son succès, firent d'abord courir le bruit qu'il ne serait pas approuvé, et que l'auteur n'avait pas exposé fidèlement la doctrine de l'Église. Bientôt après M. de la Bastide y fit une réponse anonyme, qui fut approuvée par les ministres de Charenton, et envoyée à M. Bossuet, alors évêque de Condom, par M. Conrart. Le ministre Noguier suivit de près; l'un et l'autre accusèrent M. de Condom d'avancer des propositions qui ne s'accordaient pas avec le Concile de Trente, ni avec la profession de foi que l'Église romaine exige de ceux qui se convertissent, et lui reprochèrent qu'il abandonnait les sentiments de son Église, ou que du moins il les exténuait ou les adoucissait pour s'approcher des Réformés. Néanmoins La Bastide déclare que *cette « Exposition » n'a rien de nouveau qu'un tour adroit et délicat, et qu'elle ne contient que des adoucissements apparents, qui n'étant que dans quelques termes ou dans des choses de peu de conséquence ne contentent personne et ne font qu'exciter de nouveaux doutes au lieu de résoudre les anciens.* M. de Condom pour leur fermer la bouche sur cet article fit paraître une seconde édition de son livre en 1680, munie de quantité d'approbations, et particulièrement du bref du Pape... « Cet oracle, dit M. de Condom « dans sa préface, a parlé; et il n'y a plus de procès à faire à « son livre sur la fidélité de l'Exposition de la foi de l'Église

« catholique (1). » (ELLIES DU PIN, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques du XVII[e] siècle*, Partie quatrième, 1719, p. 8-10.)

Bossuet pouvait être satisfait du résultat; mais il rêvait mieux; toute sa vie, il poursuivit la chimère de la réunion des protestants: une longue correspondance avec Leibniz en est la preuve. Les négociations ne pouvaient aboutir, pas plus que les livres. C'est avec raison que Bayle écrit :

**★ Chimère de la conversion en masse :**

**72.** « C'est apparemment une médisance des protestants d'avoir dit que ceux de l'Église romaine ont cru que ce seul livre de M. de Meaux convertirait tous les Huguenots de France, et qu'on n'aurait qu'à le leur montrer pour les faire revenir tous en foule. Il faudrait bien mal connaître les choses, pour s'imaginer qu'un livre, quelque bon qu'il soit, puisse faire changer de religion à tout un peuple, dans un siècle comme celui-ci... Il paraît par le grand nombre de réponses qu'on a faites à son *Exposition* que l'on en faisait un grand cas. » (BAYLE, *Nouvelles de la République des Lettres*, septembre 1685.)

L'ambition de convertir les protestants engagea pourtant Bossuet dans un autre ouvrage, plus vaste que tous les précédents : l'*Histoire des variations des Églises protestantes,* parut en 1688, 2 vol. in-4° (2). L'origine de cette entreprise fut la suivante :

**★ Origine de l' « Histoire des Variations » :**

**73.** « L'occasion fut la prétendue *Variation* qu'on lui avait reprochée dans la composition de son *Exposition.* Il lisait alors le *Syntagma confessionum*, où sont la confession d'Augsbourg

(1) « On le réimprime avec un avertissement que j'y ajoute et un bref de sa Sainteté qui donne à cet ouvrage l'approbation la plus authentique qu'on puisse souhaiter. J'espère qu'elle fera du bien aux protestants qui ne voulaient pas croire que la doctrine que j'exposais fût celle de l'Église. » (BOSSUET, *Lettre à Leibniz*, 1er mai 1679.)

(2) « Personne ne paraît en France avoir plus à cœur un retour de bonne foi des protestants à la communion romaine que M. l'évêque de Meaux. Le peu de fruit que produisit son traité de l'*Exposition de la Doctrine de l'Église,* qu'il publia dans cette vue il y a quinze ou seize ans, n'a pas été capable de le rebuter. Et comme il a espéré de mieux réussir en leur faisant un tableau désavantageux de la Réformation, il s'est résolu de tenter encore cette voie. » (BAYLE, *Nouvelles de la République des Lettres*, sept. 1688, p. 931.)

et toutes les autres confessions de foi des prétendus réformés de l'Europe. Leurs variations s'y firent bientôt remarquer à un esprit si clairvoyant et d'une dialectique aussi fine et aussi précise. De là donc le dessein des *Variations*. Il avait commencé ce travail en finissant celui de l'*Histoire Universelle*, et le bruit s'en était répandu, de sorte qu'il alla jusqu'aux protestants. Depuis, ils en prirent occasion de dire que cet ouvrage tardait bien à venir. Ils ne savaient pas que, depuis l'assemblée de 1682, un autre travail de plus longue haleine et d'une plus grande application avait rempli les veilles de l'évêque de Meaux (1). » (ABBÉ LE DIEU, *Mémoires*, p. 193.)

L'admiration des catholiques fut pleine et entière quand enfin parut l'ouvrage (2).

Mme de Sévigné s'écrie :

**★ Admiration de Mme de Sévigné :**

**74.** « Ah ! le beau livre à mon gré. » (*Lettre* du 1er juin 1689.)

**75.** « Nous avons lu les *Variations* avec délices. » (*Lettre* du 26 juin 1689.)

Plus tard, après tant de réfutations des protestants, on ne crut pas l'ouvrage amoindri :

**★ Qualités de Bossuet :**

**76.** « Quand l'*Histoire des Variations* parut, elle ne fit pas moins d'éclat qu'en avait fait l'*Exposition*. Toute la Réforme en fut émue ; elle ignorait sa propre histoire, et comme elle avait été surprise de trouver dans l'*Exposition* la doctrine de l'Église si belle et si pure, elle rougit de se voir dans les *Variations* telle qu'elle y est représentée. Il y a dans cet ouvrage une érudition vaste, un grand nombre de curieuses et savantes recherches, et surtout un tour et une éloquence inimitables. » (SAURIN, *Journal des Savants*, septembre 1704.)

---

(1) *La Défense de la déclaration de l'Assemblée de 1682*, en latin, publiée après sa mort.

(2) *Le Journal des Savants* se montra pourtant très réservé. Il se borne à résumer le livre sans faire aucun éloge, et il termine par cette phrase fort sèche : « Pour prendre une idée juste de l'*Histoire des variations* composée par M. l'évêque de Meaux, il faut lire la préface et les sommaires de chaque livre, ou plutôt l'ouvrage entier. » (*Journal des Savants*, 2 août 1688, p. 232.)

On en admirait la richesse et la variété :

★ **Variété de l'ouvrage :**

**77.** « On voit... que ce n'est pas une simple narration historique des variations et des changements des protestants, mais une histoire assez complète de leur prétendue réformation, mêlée de controverse. L'auteur y rapporte les faits en historien, justifiés par des citations, et après il les combat ou par des raisonnements ou par des traits vifs et perçants. Tantôt il est historien, tantôt controversiste et tantôt orateur, ce qui fait une assez grande variété dans le style de cet ouvrage. » (ELLIES DU PIN, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques du XVIIe siècle*, p. 31, 4e partie.)

Il était naturel que les protestants fussent moins favorables. Les journaux protestants qui paraissaient en Hollande (1) rendirent compte de l'ouvrage, comme s'il s'agissait d'une œuvre ambitieuse et manquée. Leur attention pourtant prouvait le sérieux de l'attaque de Bossuet.

★ **Les réfutations :**

Les réfutations furent très nombreuses. Il y en avait encore une en 1720. M. Rébelliau en énumère quatorze (2). La plus importante de toutes est celle de Jacques Basnage, parue pour la première fois en 1690, après un an et demi de travail et plusieurs fois reprise et remaniée par son auteur. Nous nous contenterons d'y emprunter quelques appréciations du livre de Bossuet : par lui, nous pouvons juger des autres.

Il montre d'abord le lien qui unit cet ouvrage à la Révocation de l'édit de Nantes :

★ **Lien avec la Révocation :**

**78.** « Monsieur de Meaux et ses amis... publient que cet ouvrage est le *coup de raison* par lequel ils ont détruit la Ré-

---

(1) L'*Histoire des ouvrages des Savants* par Basnage de Beauval, Rotterdam. *La Bibliothèque universelle et historique* par Le Clerc et La Croze, Amsterdam. *Les nouvelles de la République des Lettres* par Le Clerc, Larroque, etc.

Un journal allemand, *les Actes des Érudits de Leipzig*, analysa aussi longuement l'*Histoire des Variations* en 1689.

(2) *Bossuet historien du protestantisme*, thèse, 1891, in-8°.

forme, après que le roi l'a terrassée *par un coup de violence.* Il était à propos de faire voir que cette Réforme attaquée par de si puissants ennemis ne laissait pas de vivre. » (Basnage, *Histoire de la Religion des Églises Réformées... pour servir de réponse à l' « Histoire des Variations des Églises protestantes » par M. Bossuet : Épître à M. Burnet*, t. I, 1690, Rotterdam.)

Jacques Basnage repousse le point de départ de Bossuet, l'idée d'où tout le reste dépend :

**★ Fausseté de l'idée maîtresse de Bossuet :**

**79.** « Le fondement sur lequel M. de Meaux s'est appuyé est *que tout ce qui varie est nécessairement faux, et qu'on ne doit trouver ni ambiguité ni embarras dans les Confessions de foi, parce que le Saint-Esprit ne les connait pas* (1)... Mais l'inconstance est le partage de l'homme, et le Saint-Esprit ne dissipant pas parfaitement notre ignorance naturelle, on s'égare souvent lorsqu'on cherche la vérité ; du moins on tombe dans des embarras qui troublent l'esprit ; et conclure de là que tout ce qu'on croit est faux, c'est vouloir qu'il n'y ait point de religion au monde. Comme ce n'est qu'après un long examen et avec le secours d'un grand nombre de réflexions que la vérité se connaît, il arrive souvent que le dernier parti qu'on prend est le plus sain. Aussi bien loin que la variation soit par elle-même une marque de fausseté, elle est souvent nécessaire pour pénétrer dans le fond de la vérité que nous cherchons. » (Basnage, *Ibid.*, Préface.)

Déjà Bayle, alors que le livre était annoncé et qu'on n'en connaissait que la thèse générale, l'avait d'avance repoussée comme sans valeur :

**80.** « Je ne vois pas ce que l'on prétend gagner en nous accusant de cette espèce de changements. Nous n'avons jamais cru que ceux qui ont réformé l'Église dans le dernier siècle

---

(1) « On ne peut marquer plus de confiance que M. de Meaux en marque déjà dès la préface de son livre, où l'on le voit paraître d'abord avec un air de victorieux. Là il établit avant toutes choses cette maxime sur laquelle tout son ouvrage roule comme sur un principe incontestable.. Je ne sais si tout le monde conviendra aussi aisément de ce principe qu'il se l'imagine. » (Bayle, *Nouvelles de la République des Lettres*, septembre 1688, p. 932.)

fussent la dernière borne et le *non plus ultra* de l'esprit humain, ni que nous devions être plus privilégiés que l'âge d'or du christianisme, où il est sûr qu'il arrivait des variations considérables tous les cent ans... Je n'accorde point à M. de Meaux ce qu'il demande quant au fait (car peut-être nous va-t-il parler de mille variations qu'on lui niera) je dis seulement qu'au pis aller il n'apportera pas un préjugé légitime contre notre réforme. » (Bayle, *Nouvelles lettres critiques sur l'« Histoire du Calvinisme »*, 1685, t. II, p. 181, éd. in-fol. 1737.)

Basnage reproche encore à Bossuet la composition de son histoire. Outre des livres inutiles, pures digressions (le cinquième sur Mélanchton, le septième sur Henri VIII et Cramer, le treizième et le dernier qui « roulent sur des disputes particulières contre M. Jurieu »), il accuse l'ordre choisi par Bossuet d'être spécieux et trompeur.

**★ Reproches sur la composition :**

**81.** « Nous ne suivons pas la méthode que M. de Meaux a suivie : c'est le grand artifice de son ouvrage que d'avoir embarrassé son lecteur. S'il avait représenté dans un même livre toutes les variations qu'il nous reproche, on aurait découvert trop aisément que le nombre en est petit, et qu'il n'y en a point de considérable. Mais en le promenant de matière en matière, on le distrait, et en l'attachant à mille objets différents, on l'empèche d'en considérer exactement aucun. Après avoir lu deux gros volumes, on aime mieux se reprocher son peu d'attention ou accuser sa mémoire, que de les relire. On se contente de conserver une idée confuse de ce qu'on a lu ; on demeure dans le doute s'il y a des variations ou non, et c'est là le plus grand avantage qu'on pouvait tirer de cette histoire. Pour nous, nous remettrons les choses dans leur ordre naturel. » (Basnage, *Ouvrage cité*, 1re partie, ch. I, p. 12.)

Toutes sortes de critiques de détail sont adressées par Basnage à Bossuet, soit qu'il reprenne et examine les documents allégués (méthode de discussion historique), soit qu'il retourne contre son adversaire la méthode qu'il a employée (méthode de récrimination) (1).

---

(1) Bossuet avait semblé défier ses adversaires de recourir à cette arme : « Que si par de telles preuves [des faits constants et des décisions de foi authentiques] ils

Enfin à plusieurs reprises, Basnage accuse Bossuet de vouloir entraîner le lecteur par le prestige de la forme, au lieu de recourir à des arguments sérieux qui lui manquent ; c'est l'éloge des catholiques tourné en critique :

### ★ Reproches sur le ton éloquent de Bossuet :

**82.** « Tous les traits d'éloquence, les déclamations et les figures de rhétorique dont il s'est servi pour donner plus de force aux *Variations* ont fait mieux sentir la sécheresse et l'inutilité de cette matière, ce qui devait m'empêcher d'y répondre...

« M. de Meaux a imité Maimbourg qui cachait, sous le caractère d'historien, la passion violente qu'il avait contre nous, et au lieu d'éviter les défauts qu'on lui a reprochés, ce prélat en a augmenté le nombre. M. de Meaux paraît souvent accablé d'un dessein qui était trop grand pour lui, il semble qu'il chancelle à tous moments, on ne sait de quelle religion il est, tantôt il paraît semi-Pélagien, et tantôt il défend la grâce ; comme un peintre qui s'attacherait à donner des couleurs vives à tous les traits qui déshonorent un beau visage, il ne nous représente que les défauts de nos Réformateurs. Mais surtout on découvre dans cette *Histoire des Variations* une subtilité trop étudiée qui révolte le cœur et l'esprit. » (BASNAGE, *Ouvrage cité*, 1re partie, ch. I, p. 1 et 2.)

**83.** « Je laisse à M. de Meaux ces figures de rhétorique, ces exclamations sur la grandeur de notre aveuglement, ces apostrophes aux hommes de toutes nations et de toutes langues, ces réticences affectées comme si la Réforme avait des défauts qu'on eût horreur d'exprimer, ces injures et son emportement qui ne nous a point surpris. Car on sait depuis longtemps que sa douceur est feinte et sa modération apparente. On lui a reproché publiquement les violences qu'il a faites pendant la mis-

---

nous montrent la moindre inconstance ou la moindre variation dans les dogmes de l'Église catholique, depuis son origine jusqu'à nous, c'est-à-dire, depuis la fondation du christianisme, je veux bien leur avouer qu'ils ont raison ; et moi-même j'effacerai toute mon histoire. » (*Histoire des Variations*, Préface, n° 26.) Basnage ne fut pas seul à « récriminer », mais on se doute bien que Bossuet n'était jamais à court, et chacun restait sur ses positions.

sion dragonne (1). Il est vrai que quand on a commencé à tromper le monde, il faudrait le faire jusqu'à la fin. Mais les passions se lassent d'être renfermées et les vices échappent enfin par quelque endroit (2). » (BASNAGE, *Ouvrage cité*, 1re partie, ch. I, p. 13-14.)

Que Bossuet soit éloquent, c'est certain ; mais nul ne peut le condamner parce qu'il a trop de talent ; d'ailleurs Basnage exagère à plaisir. L'auteur ne recourt aux explosions d'éloquence, aux invectives ou à l'ironie que dans des cas très rares, toujours dans des discussions, non dans les exposés de faits. Il est aussi plus impartial que le veut croire Basnage : il sait reconnaître les grandes qualités des premiers réformateurs ; il suffit de se reporter aux portraits célèbres de Luther et de Calvin.

Le dessein très austère de Bossuet lui interdisait les grands effets que Basnage reprend.

**★ Justification de Bossuet :**

**84.** « On verra bien que cette histoire est d'un genre tout particulier; qu'elle a dû paraître avec toutes ses preuves, et munie, pour ainsi dire, de tous côtés; et qu'il a fallu hasarder de la rendre moins divertissante, pour la rendre plus convaincante et plus utile. » (BOSSUET, *Histoire des Variations*, Préface, n° 21.)

« Pour la rendre plus convaincante et plus utile » Bossuet ne s'était épargné aucune peine, et avait pris une voie qui lui semblait plus valable que toute autre pour le choix de ses documents :

**★ Ses sources :**

**85.** « Je n'en dirai rien [des réformateurs] qui ne soit tiré le plus souvent de leurs propres écrits, et toujours d'auteurs non suspects : de sorte qu'il n'y aura dans tout ce récit aucun

(1) Allusion à son attitude après la Révocation dans son diocèse de Meaux.

(2) Bossuet avait prévu cette critique : « Que de récriminations préparera-t-on contre l'Église, et que de reproches peut-être contre moi-même, sur la nature de cet ouvrage ? Combien de nos adversaires me diront, quoique sans sujet, que je suis sorti de mon caractère et de mes maximes, en abandonnant la modération qu'ils ont eux-mêmes louée, et en tournant les disputes de religion à des accusations personnelles et particulières ? Mais assurément ils auront tort. Si ce récit rend le procédé de la Réforme odieux, les bons esprits verront bien qu'en cela ce n'est pas moi, mais la chose même qui parle. » (Préface, n° 25.)

fait qui ne soit constant, et utile à faire entendre les variations dont j'écris l'histoire. » (BOSSUET, *Ibid.*, n° 19.)

Il s'est adressé uniquement aux sources protestantes : aux recueils de confessions de foi, au résultat des synodes nationaux, qu'il a vus « en forme authentique dans la bibliothèque du roi », aux historiens réformés, aux écrits des principaux chefs et aux lettres qu'on avait publiées dès cette époque.

Ces deux efforts pour être impartial et authentique méritent d'être signalés. Mais peut-on demander plus? Lui-même a marqué les limites où son caractère et ses croyances l'obligeaient à s'arrêter :

### ★ Bornes de son impartialité :

**86.** « Au reste, pour le fond des choses, on sait bien de quel avis je suis; car assurément je suis catholique aussi soumis qu'aucun autre aux décisions de l'Église... Après cela, d'aller faire le neutre et l'indifférent, à cause que j'écris une histoire, ou de dissimuler ce que je suis, quand tout le monde le sait et que je m'en fais gloire, ce serait faire au lecteur une illusion trop grossière : mais avec cet aveu sincère, je maintiens aux protestants qu'ils ne peuvent me refuser leur croyance, et qu'ils ne liront jamais nulle histoire, quelle qu'elle soit, plus indubitable que celle-ci; puisque, dans ce que j'ai à dire contre leurs Églises et leurs auteurs, je n'en raconterai rien qui ne soit prouvé clairement par leurs propres témoignages. » (BOSSUET, *Ibid.*, n° 20.)

Malgré toutes les discussions avec les protestants à propos de son livre, Bossuet resta persuadé de la valeur inébranlable de sa démonstration ; ainsi apprenant la publication d'un nouvel ouvrage sur ces sujets, il écrit à Leibniz :

### ★ Bossuet persuadé d'avoir dit la vérité :

**87.** « Je verrai avec plaisir l'*Histoire de la Réformation d'Allemagne* de M. de Seckendorf,... et je puis vous assurer par avance que si cette histoire est véritable il faudra nécessairement qu'elle se trouve conforme à celle des *Variations*.... puisque je n'y donne rien pour certain que ce qui est avoué

par les adversaires (1). C'est, Monsieur, à mon avis, la seule méthode sûre d'écrire de telles histoires, où la chaleur des partis ferait trouver sans cela d'inévitables écueils. » (Bossuet, *Lettre à Leibniz*, 10 janvier 1692.)

Quelle que soit la solidité de la thèse de Bossuet, quel qu'ait été le résultat de cette vaste entreprise, aboutissement de toute la controverse antérieure, l'*Histoire des Variations* reste un effort considérable et très méritoire, une œuvre de conscience et de science qu'embellit encore une forme toujours digne de Bossuet.

### CONCLUSION.

Que d'ouvrages encore de genres tout différents nous aurions à étudier si nous avions la prétention de faire une étude complète! Bossuet eut une activité incessante et universelle.

A toutes ses occupations littéraires, il ajoutait le soin de son troupeau ; pour lui encore il écrivait ; sans parler du *Catéchisme du diocèse de Meaux*, il composait pour les religieuses de ses couvents des ouvrages d'un caractère mystique et d'une simplicité pénétrante :

### ★ Ses œuvres mystiques :

**88.** « Mais afin de les communiquer partout [les exhortations faites dans les couvents], sous ce titre : *Élévations sur les mystères*, dans sa chère retraite de Germigny, pour se délasser en Dieu des grands travaux qui commençaient à l'occuper, il y a dix ou douze ans, au sujet du Quiétisme, il composa une explication suivie de toute la religion, sur la sainte Écriture, commençant par la toute-puissance divine et la création du monde, le déluge, les patriarches et la suite ; l'incarnation de Jésus-Christ, sa vie, sa mort, ses mystères, jusqu'à l'Apocalypse et la gloire éternelle ; tout cela pour les religieuses de son diocèse, chez qui bien des copies s'en sont répandues et même à Paris. » (Abbé le Dieu, *Mémoires*, p. 99.)

Ce caractère simple et très plein cependant de l'idée du mystère se retrouve aussi dans les nombreuses *Lettres de Direction* que Bossuet écrivit : on y voit comment il sait approprier ses con-

---

1 En réalité Seckendorf réfute Bossuet.

seils aux personnes et aux circonstances, et sa candeur, trait essentiel de son caractère, reparaît ici :

**★ « Lettres de Direction » :**

**89.** « Peinée de ce que le monde ne connaissait pour ainsi dire de ce saint prélat que ses grandes qualités, qui attiraient à la vérité l'admiration, mais qui étaient comme l'attention à ce haut degré de spiritualité où il était parvenu, et qu'il ne laissait remarquer qu'aux âmes qu'il conduisait, je suis ravie que votre Éminence rende à ce grand homme toute la justice qui lui est due en lui donnant le titre de grand maître de la vie intérieure, qui est seul capable de le faire connaître. » (Sœur Cornuau, *Lettre au Cardinal de Noailles*, t. XI, p. 296.)

**★ Ses vers :**

**90.** « J'ai cru aussi que vous seriez très aise de voir les vers que ce saint prélat faisait comme en se jouant, pour ainsi dire, quand nous lui en demandions feu Mme d'Albert et moi. Je m'assure que votre Éminence sera consolée de voir les grands et intimes sentiments de ce prélat, et combien son cœur était pris et épris du saint amour. Ce sont ses véritables sentiments qu'il nous donnait, comme il nous le disait, sans art et sans étude, en nous assurant qu'il ne voulait pas retirer nos esprits du véritable sens de l'Écriture ; qu'il aimait mieux que ses vers fussent moins élégants, et ne s'en pas détourner pour suivre de plus belles expressions. Il nous demandait comme le secret sur ses vers, ne voulant pas qu'on sût qu'il en faisait ; et il n'en faisait à ce qu'il nous disait avec confiance, que parce qu'il semblait que Dieu voulait qu'il contentât nos saints désirs là-dessus. » (Sœur Cornuau., *Ibid.*, p. 297.)

Admirable naïveté de Bossuet, qui sait s'unir à la sublimité la plus haute qu'aucun écrivain ait jamais atteinte ! On est pénétré de respect en face de ce génie, et l'on s'associe aux éloges de La Bruyère :

**★ Éloge de La Bruyère :**

**91.** « Que dirai-je de ce personnage qui a fait parler si longtemps une envieuse critique et qui l'a fait taire, qu'on admire

malgré soi, qui accable par le grand nombre et par l'éminence de ses talents ? Orateur, historien, théologien, philosophe, d'une rare érudition, d'une plus rare éloquence, soit dans ses entretiens, soit dans ses écrits, soit dans la chaire ; un défenseur de la religion, une lumière de l'Église, parlons d'avance le langage de la postérité, un Père de l'Église ; que n'est-il point ? Nommez, Messieurs, une vertu qui ne soit pas la sienne ? » (La Bruyère, *Discours de réception à l'Académie française*, 1693.)

On ne trouve pas de glorification plus significative après la mort de Bossuet. Pourtant en réponse à l'abbé de Polignac, son successeur à l'Académie, l'abbé de Clérembault dit :

**★ Éloge de l'abbé de Clérembault :**

**92.** « Ce grand personnage était un de ces hommes rares et supérieurs qui sont quelquefois montrés au monde pour lui faire seulement sentir jusqu'où peut être porté le mérite sublime, sans laisser presque l'espérance de leur pouvoir trouver de successeurs. Il sut gagner par les charmes de son commerce, dans lequel il savait tout rendre aimable, ce doux empire sur les cœurs, dont il a joui d'une manière si singulière. » (Abbé de Clérembault, *Discours en réponse à l'abbé de Polignac*, 2 juin 1704.)

Mais quelle oraison funèbre put valoir ces lignes de Saint-Simon qui portent simplement le même jugement que La Bruyère, et se bornent à citer des faits, plus éloquents que toutes les hyperboles !

**★ Éloge de Saint-Simon :**

**93.** « En deux mots, il ne manque à ce grand évêque que quelques siècles d'antiquité pour être un des plus illustres, des plus cités et des plus révérés Pères de l'Église. Cette grande lumière s'éteignit à Paris le 12 avril 1704, à soixante-quatorze ans. Paris et la France pleurèrent, Rome même pleura avec la France, et Rome et Paris se disputèrent d'obsèques et de panégyriques (1). Ce fut un deuil universel pour toute l'Église et pour tous les vrais savants. » (Saint-Simon, *Ouvrage cité*, p. 486.)

---

(1) Cf. p. 569, note 1.

# CHAPITRE XI

## LA BRUYÈRE
(1645-1696)

I. L'HOMME. — Son désir de plaire. — Son humeur singulière. — Son propre portrait. — Satire de Vigneul-Marville. — Jugement de Saint-Simon. — Caractère de philosophe.
II. « LES CARACTÈRES », SUCCÈS ET POLÉMIQUES. — Les personnalités. — Défenses de La Bruyère. — Protestation contre les clefs. — La Bruyère à l'Académie. — Attaques du *Mercure galant*.
III. LA COMPOSITION ET LE STYLE DES « CARACTÈRES ». — Absence de composition. — Méthode de La Bruyère. — Le plan prétendu. — Valeur du livre. — Originalité du style. — Critiques de Vigneul-Marville. — Excès de La Bruyère. — Éloge de Vauvenargues. — Théorie de La Bruyère sur le style : utilité de son étude. — Éloge de l'abbé de Fleury.

### LA BRUYÈRE : L'HOMME.

Peu agitée, fort retirée, la vie de La Bruyère s'est écoulée simplement. Aussi il n'a pas fait beaucoup parler de sa personne ; peu de ses contemporains l'ont dépeint : les traits qu'ils ont indiqués sont pourtant concordants et nous présentent la figure d'un philosophe désabusé.

Né avec le désir de plaire, et avec la conscience d'un mérite auquel de grands emplois auraient convenu, il fut par sa naissance, les circonstances, et aussi peut-être par une certaine incapacité à se faire valoir, tenu dans des emplois secondaires (1).

Cet effort un peu maladroit est noté déjà dans une lettre de Boileau, antérieure à la publication des *Caractères* :

#### ★ Son désir de plaire :

**1.** « Maximilien m'est venu voir à Auteuil, et m'a lu quelque chose de son *Théophraste*. C'est un fort bon homme, et à

---

(1) Il fut professeur d'histoire du petit-fils de Condé (1684) et resta dans la maison comme gentilhomme du duc.

qui il ne manquerait rien si la nature l'avait fait aussi agréable qu'il a envie de l'être. Du reste, il a du savoir et du mérite. » (BOILEAU, *Lettre à Racine*, 19 mai 1687.)

Il essayait parfois de plaire par des moyens singuliers pour un homme d'étude :

**★ Son humeur singulière :**

2. « M. Fougères, officier de la maison de Condé depuis plus de trente ans, disait que M. de La Bruyère n'était pas un homme de conversation (1), et qu'il lui prenait des saillies de danser et de chanter, mais fort désagréablement. » (*Journal de Galand*, La Bruyère, éd. Servois, t. I, p. LXXXV.)

Ses essais restaient sans succès : un Santeul, avec ses contorsions de singe, réussissait mieux auprès des princes (2). La Bruyère en souffrit et son caractère se rembrunit ; son visage, déjà sévère, devint renfrogné et forcé ; sous cet aspect, il ne parut pas plus agréable :

3. « C'était un bon homme dans le fond, mais que la crainte de paraître pédant avait jeté dans un autre ridicule opposé, qu'on ne saurait définir, en sorte que pendant tout le temps passé dans la maison de M. le Duc, où il est mort, on s'y est qu'il a toujours moqué de lui. » (VALINCOURT, *Lettre au Président Bouhier*, 31 octobre 1725 ; éd. Servois, t. I, p. LXXXVI.)

La Bruyère avait pourtant du goût pour l'amitié ; c'est à lui-même qu'il songeait en faisant le portrait du philosophe aisément accessible :

**★ Son propre portrait :**

4. « O homme important et chargé d'affaires, qui, à votre tour, avez besoin de mes offices, venez dans la solitude de mon cabinet : le philosophe est accessible ; je ne vous remettrai pas à un autre jour.... Entrez, toutes les portes vous sont

(1) « Il m'a paru que ce n'était pas un grand parleur » (*Menagiana*, t. III, p. 382, éd. 1715).
(2) Cf. son portrait, *Des Jugements*, n° 56, sous le nom de Théodas.

ouvertes ; mon antichambre n'est pas faite pour s'y ennuyer en m'attendant ; passez jusqu'à moi sans me faire avertir. Vous m'apportez quelque chose de plus précieux que l'argent et l'or, si c'est une occasion de vous obliger. Parlez, que voulez-vous que je fasse pour vous? Faut-il quitter mes livres, mes études, mon ouvrage, cette ligne qui est commencée? Quelle interruption heureuse pour moi que celle qui vous est utile! » (LA BRUYÈRE, *Caractères : Des biens de fortune*, n° 12.)

Cet accueil bienveillant et cordial est rappelé par Vigneul-Marville qui veut en tirer argument contre notre auteur et l'opposer à l'orgueil prétendu que le succès de son ouvrage aurait fait naître.

**★ Satire de Vigneul-Marville :**

**5.** « Rien n'est si beau que ce caractère (1), mais aussi faut-il avouer que sans supposer d'antichambre ni cabinet, on avait une grande commodité pour s'introduire soi-même auprès de M. de La Bruyère, avant qu'il eût un appartement à l'Hôtel de... Il n'y avait qu'une porte à ouvrir, et qu'une chambre proche du ciel, séparée en deux par une légère tapisserie. Le vent, toujours bon serviteur des philosophes, courant au-devant de ceux qui arrivaient et retournant avec le mouvement de la porte, levait adroitement la tapisserie et laissait voir le philosophe, le visage riant et bien content d'avoir l'occasion de distiller dans l'esprit et le cœur des survenants l'élixir de ses méditations (2)...

« Il faut avouer que M. de La Bruyère a beaucoup souffert de sa qualité d'auteur; et qu'il a été longtemps à étudier sur les bancs du Luxembourg et des Tuileries, la Cour et la Ville. Mais, à la fin, son mérite illustré par les souffrances a éclaté

---

(1) Celui que nous venons de citer.

(2) Ce tableau est peut-être tout fantaisiste. Coste, qui a réfuté longuement Vigneul-Marville, commence sa *Défense* en écrivant : « Avant toutes choses, j'avouerai sincèrement que je n'ai jamais vu La Bruyère. Je ne le connais que par ses ouvrages. Il ne paraît pas que Vigneul-Marville l'ait connu plus parfaitement que moi ; du moins si l'on en juge par ce qu'il nous en dit lui-même dans son livre. Car c'est sur le portrait que La Bruyère a fait de lui-même dans ses écrits que Vigneul-Marville croit qu'il est aisé de le connaître, et l'on ne voit pas qu'il ajoute de nouveaux traits aux différents caractères qu'il prétend que cet auteur nous a donnés de lui-même dans son livre. » (*Défense de La Bruyère*, 1701, 1re partie, t. II, p. 296, éd. 1744.)

dans le monde ; les gens ont ouvert les yeux, la vertu a été reconnue pour ce qu'elle est ; et M. de La Bruyère, changeant de fortune, a aussi changé de caractère. Ce n'est plus un auteur timide qui s'humilie dans sa disgrâce ; c'est un auteur au-dessus du vent, et qui s'approchant du soleil, morgue ceux qui l'ont morgué, et découvre leur honte...

« Il n'est point de philosophe plus humble en apparence, ni plus fier en effet, que M. de La Bruyère. Il monte sur ses grands chevaux, et à mesure qu'il s'élève, il parle avec plus de hardiesse et de confiance. » (VIGNEUL-MARVILLE, *Mélanges d'histoire et de littérature*, t. I, éd. 1713, p. 379, 381, 382.)

Qui croirons-nous de cet ennemi, insuffisamment renseigné, ou du perspicace auteur des *Mémoires ?* L'hommage que lui rend Saint-Simon, juge peu suspect pour un homme du rang de La Bruyère, a un grand prix :

### ★ Jugement de Saint-Simon :

**6.** « Le public perdit bientôt après (1696) un homme illustre par son esprit, par son style et par la connaissance des hommes ; je veux dire La Bruyère qui mourut d'apoplexie à Versailles, après avoir surpassé Théophraste en travaillant d'après lui, et avoir peint les hommes de notre temps, dans ses nouveaux *Caractères*, d'une manière inimitable. C'était d'ailleurs un fort honnête homme, de très bonne compagnie, simple, sans rien de pédant et fort désintéressé. Je l'avais assez connu pour le regretter, et les ouvrages que son âge et sa santé pouvaient faire espérer de lui. » (SAINT-SIMON, *Mémoires*, t. III, p. 84, éd. Boislisle.)

Il semble que l'on doive croire Saint-Simon ainsi que l'abbé d'Olivet, qui embellit peut-être son personnage, mais n'oublie pas à la fin la restriction qui rappelle ce que nous ont appris d'autres témoins :

### ★ Caractère de philosophe :

**7.** « On me l'a dépeint comme un philosophe qui ne songeait qu'à vivre tranquillement avec des amis et des livres, faisant un bon choix des uns et des autres, ne cherchant ni ne fuyant

le plaisir; toujours disposé à une joie modeste et ingénieux à la faire naître; poli dans ses manières et sage dans ses discours; craignant toute sorte d'ambition, même celle de montrer de l'esprit. » (D'Olivet, *Histoire de l'Académie*, t. II, p. 353, éd. 1730.)

C'est un *philosophe* par le caractère : voilà ce qui ressort de tous ces jugements; son œuvre aussi est celle d'un philosophe, mais d'un philosophe piquant et averti, que le monde intéresse et qui le peint.

## « LES CARACTÈRES » : SUCCÈS ET POLÉMIQUES.

La Bruyère n'a fait qu'un ouvrage : il suffit à lui assurer la gloire. Longtemps médité, lancé avec précaution, il eut un succès comme aucun livre n'en avait eu au XVIIe siècle.

### ★ Succès des « Caractères » :

8. « Je surprendrais bien des personnes si je leur disais que l'auteur de l'ouvrage en ce siècle le plus admiré a été dix ans au moins à le faire, et presque autant à balancer s'il le produirait. Ce genre d'écrire est extraordinaire, lui disait-on, vous aurez tous les critiques à dos. Le livre est à peine affiché que les exemplaires en sont enlevés. Une seconde, une troisième, une quatrième édition paraissent; en un mot, nous attendons la neuvième. Dites après cela qu'il n'y a pas un sort attaché au livre. » (Brillon, *Ouvrage nouveau dans le goût des « Caractères de Théophraste » et des « Pensées » de Pascal*, 1697, p. 181.)

Ce succès prodigieux était-il de très bon aloi? Les ennemis de La Bruyère ont prétendu que l'intérêt moral avait cédé le pas à l'attrait du scandale, et il ne faut pas douter que plus d'un lecteur du livre au XVIIe siècle l'a été par curiosité et malignité. Malgré l'animosité des rédacteurs du *Mercure Galant* contre La Bruyère, il y a certainement du vrai dans ce tableau :

### ★ Scandale des personnalités cherchées :

9. « M. de La Bruyère a fait une traduction des *Caractères de Théophraste*, et il y a joint un recueil de portraits satiriques, dont la plupart sont faux, et les autres tellement outrés qu'il a été aisé de connaître qu'il a voulu faire réussir son livre à

force de dire du mal de son prochain. Cette voie est, en effet, plus sûre que celle de la modération et des louanges, pour le débit d'un ouvrage. On court acheter en foule ces sortes de livres, non pas qu'on les trouve ni beaux ni solides, mais par le désir empressé qu'on a de voir le mal que l'on dit d'une infinité de personnes distinguées. Je me trouvai à la Cour le premier jour que les *Caractères* parurent, et je remarquai de tous côtés des pelotons où l'on éclatait de rire. Les uns disaient : « Ce portrait est outré; » les autres : « En voilà un « qui l'est encore davantage. » — « On dit telle chose de « Madame une telle, disait un autre; et Monsieur un tel, « quoique le plus honnête homme est très maltraité dans « un autre endroit ». Enfin la conclusion était qu'il fallait acheter au plus tôt ce livre pour voir les portraits dont il est rempli, de crainte que le libraire n'eût ordre d'en retrancher la meilleure partie. Voilà les effets que la satire produit. Les auteurs en sont souvent éblouis et attribuent à la beauté de leurs ouvrages ce qui n'est dû qu'au mal qu'ils disent de quantité de personnes. » (*Mercure Galant*, juin 1693.)

Cette même raison du succès du livre est donnée par Vigneul-Marville :

**10.** « J'avoue pourtant, en honnête homme et en critique sincère, que le livre de M. de La Bruyère est d'un caractère à se faire lire. De tout temps, ceux qui ont écrit contre les mœurs de leur siècle ont trouvé des lecteurs en grand nombre, et des lecteurs favorables à cause de l'inclination que la plupart ont pour la satire, et du plaisir que l'on sent de voir à découvert les défauts d'autrui, pendant qu'on se cache ses propres défauts à soi-même. » (Vigneul-Marville, *Mélanges d'histoire et de littérature*, t. I, p. 383.)

Mais, à côté du public de cour, toujours attentif aux applications scandaleuses, un public plus sérieux contribuait au succès de l'ouvrage; c'est à lui que Mathieu Marais songe dans cette lettre à Bayle; lui-même étant de ceux qui goûtèrent la vigueur et la force de La Bruyère :

**★ Succès à la ville :**

11. « Voilà un homme *au bon coin* (1). Il s'est vu de son vivant objecté aux anciens, lui qui en était l'admirateur. Les modernes l'ont saisi pour en faire un Théophraste de notre siècle. M. Perrault ne l'a pas oublié dans ses *Parallèles*. M. Ménage ou ses amis en ont parlé avec éloge, et ont très bien fait le caractère du faiseur de caractères. M. Despréaux l'a cité dans sa *Satire des Femmes*. Il s'est fait neuf éditions de son livre en peu de temps. Il n'y a jamais eu de réputation plus rapide. C'est un conquérant, un Alexandre dans les lettres, qui doit plus à sa vigueur et à sa force véritable qu'au goût des lecteurs qui aiment les choses satiriques, malgré tout ce qu'en ont dit ses adversaires, qu'il a battus, dos et ventre, dans le discours qu'il a mis à la tête de sa harangue. Vous devez, Monsieur, à cet illustre, à ce Montaigne mitigé, un grain de cet encens exquis que les Muses vous ont donné pour distribuer aux savants. » (MATHIEU MARAIS, *Lettre à Bayle*, éd. Servois, t. I, p. CLII.)

L'accusation d'avoir fait des personnalités fut si répandue que La Bruyère dut se défendre : il s'était borné à dire dans la Préface des premières éditions de son livre :

**★ Première défense de La Bruyère :**

12. « Je rends au public ce qu'il m'a prêté ; j'ai emprunté de lui la matière de cet ouvrage : il est juste que l'ayant achevé avec toute l'attention pour la vérité dont je suis capable, et qu'il mérite de moi, je lui en fasse la restitution... Je crois pouvoir protester contre tout chagrin, toute plainte, toute maligne interprétation, toute fausse application et toute censure, contre les froids plaisants et les lecteurs mal intentionnés. » (LA BRUYÈRE, *Les Caractères*, Préface, 1re édit. et 4e édit., 1688-1689.)

Mais ces précautions ne suffirent pas. Car, l'académicien qui le reçut sembla ajouter foi à tous les bruits qui couraient :

---

(1) Expression qu'il emprunte à Boileau à qui elle était familière.

★ **Insinuations de Charpentier :**

13. « L'agréable satire, Monsieur, que vous avez publiée depuis quelques années sur les mœurs de notre siècle, est aussi un témoignagne évident de l'excellence de notre langue. Vous nous donnez d'abord la traduction d'un auteur célèbre, qui nous a tracé une fidèle image des vices et des vertus de l'homme. Le style de votre version est noble, facile, coulant, et répond bien aux grâces de l'auteur, que l'élégance de son discours avait fait surnommer le divin Parleur. On ne peut s'empêcher, Monsieur, de vous admirer l'un et l'autre, lui pour avoir si bien représenté les inclinations de la nature humaine...; vous, Monsieur, pour avoir manié le même sujet d'une façon toute nouvelle, et pour avoir exprimé des caractères qui ne sont point imités des siens. Il a traité la chose d'un air plus philosophique; il n'a envisagé que l'Universel ; vous êtes plus descendu dans le particulier. Vous avez fait vos portraits d'après nature; lui n'a fait les siens que sur une idée générale. Vos portraits ressemblent à de certaines personnes, et souvent on les devine; les siens ne ressemblent qu'à l'homme. Cela est cause que ses portraits ressembleront toujours; mais il est à craindre que les vôtres ne perdent quelque chose de ce vif et de ce brillant qu'on y remarque, quand on ne pourra plus les comparer avec ceux sur qui vous les avez tirés. Cependant, Monsieur, il vous sera toujours glorieux d'avoir attrapé si parfaitement les grâces de votre modèle que vous laissez à douter si vous ne l'avez point surpassé. » (Charpentier, *Réponse à M. de la Bruyère*, 15 juin 1693.)

Ce langage certainement ne dut pas satisfaire La Bruyère, et en réponse il ajouta une phrase plus nette à sa Préface :

★ **Deuxième défense de La Bruyère :**

14. « Ce sont les caractères ou les mœurs de ce siècle que je décris; car bien que je les tire souvent de la Cour de France et des hommes de ma nation, on ne peut pas néanmoins les restreindre à une seule Cour ni les enfermer en un seul pays sans que mon livre ne perde beaucoup de son étendue et de

son utilité, ne s'écarte du plan que je me suis fait d'y peindre les hommes en général, comme des raisons qui entrent dans l'ordre des chapitres et dans une certaine suite insensible des réflexions qui les composent. » (La Bruyère, *Les Caractères*, Préface, 8e édit., 1694.)

Il protesta en outre avec énergie contre toutes les *clefs* qu'on faisait courir des portraits contenus dans son ouvrage.

### ★ Protestation contre les clefs :

**15.** « Ainsi en usent à mon égard... ceux qui se persuadent qu'un auteur écrit seulement pour les amuser par la satire, et point du tout pour les instruire par une saine morale, au lieu de prendre pour eux et de faire servir à la correction de leurs mœurs les divers traits qui sont semés dans un ouvrage, s'appliquent à découvrir, s'ils le peuvent, quels de leurs amis ou de leurs ennemis ces traits peuvent regarder, négligent dans un livre tout ce qui n'est que remarques solides ou sérieuses réflexions, quoique en si grand nombre qu'elles le composent presque tout entier (1), pour ne s'arrêter qu'aux peintures et aux caractères; et, après les avoir expliqués à leur manière, et en avoir cru trouver les originaux, donnent au public de longues listes, ou comme ils les appellent des *clefs ;* fausses clefs, et qui leur sont aussi inutiles qu'elles sont injurieuses aux personnes dont les noms s'y voient déchiffrés, et à l'écrivain qui en est la cause, quoique innocente.

« J'avais pris la précaution de protester, dans une préface, contre toutes ces interprétations, que quelque connaissance que j'ai des hommes m'avait fait prévoir, jusqu'à hésiter quelque temps si je devais rendre mon livre public (2), et à balancer entre le désir d'être utile à ma patrie par mes écrits, et la crainte de fournir à quelques-uns de quoi exercer leur malignité. Mais puisque j'ai eu la faiblesse de publier ces *Caractères*, quelle digue éleverai-je contre ce déluge d'explications qui

(1) Le nombre des portraits est bien inférieur à celui des réflexions ; ils étaient très rares dans les premières éditions.

(2) Des lectures préliminaires furent faites par La Bruyère (cf. nº 1 de ce chapitre : la lettre de Boileau). On connaît le mot de M. de Malézieu : « Voilà de quoi vous attirer beaucoup d'amis et beaucoup d'ennemis. »

inonde la ville et qui bientôt va gagner la Cour? Dirai-je sérieusement et protesterai-je avec d'horribles serments, que je ne suis ni auteur ni complice de ces clefs qui courent?...

« Mais d'ailleurs, comment aurais-je donné ces sortes de clefs, si je n'ai pu moi-même les forger telles qu'elles sont et que je les ai vues? Étant presque toutes différentes entre elles, quel moyen de les faire servir à une même entrée, je veux dire à l'intelligence de mes remarques? Nommant des personnes de la Cour et de la ville à qui je n'ai jamais parlé, que je ne connais point, peuvent-elles partir de moi et être distribuées de ma main? Aurais-je donné celles qui se fabriquent à Romorantin, à Mortagne et à Belesme, dont les différentes applications sont à la baillive, à la femme de l'assesseur, au président de l'élection, au prévôt de la maréchaussée et au prévôt de la collégiate?... Je suis presque disposé à croire qu'il faut que mes peintures expriment bien l'homme en général, puisqu'elles ressemblent à tant de particuliers, et que chacun y croit voir ceux de sa ville et de sa province. J'ai peint, à la vérité, d'après nature, mais je n'a pas toujours songé à peindre celui-ci ou celle-là dans mon livre *des Mœurs*... J'ai pris un trait d'un côté et un trait d'un autre; et, de ces divers traits qui pouvaient convenir à une même personne, j'en ai fait des peintures vraisemblables, cherchant moins à réjouir les lecteurs par le caractère, ou, comme le disent les mécontents, par la satire de quelqu'un, qu'à leur proposer des défauts à éviter et des modèles à suivre...

« Je nomme nettement les personnes que je veux nommer, toujours dans la vue de louer leur vertu ou leur mérite ; j'écris leurs noms en lettres capitales, afin qu'on les voie de loin et que le lecteur ne coure pas risque de les manquer. » (La Bruyère, Préface du *Discours de réception à l'Académie française*, 1694.)

La défense de La Bruyère a sa valeur, et il faut s'y rendre, avec quelques réserves cependant. En mettant à part les cas où il a nommé les personnages (voyez en particulier le chapitre *des Ouvrages de l'Esprit*) et ceux où, sans nommer, il a voulu faire un éloge (Æmile : le grand Condé), il y a encore des portraits où l'allusion est certaine : Handburg et Dorilas désignent trop

clairement Maimbourg et Varillas pour qu'on puisse hésiter. Enfin il y a des cas où toutes les clefs s'accordent. La Bruyère aurait-il pu nier que Cydias représentait Fontenelle? L'auteur avoue en outre avoir peint d'après nature : il n'est pas défendu de nommer des modèles qu'il a eus sous les yeux.

Cet intérêt particulier ne supprime pas d'ailleurs l'intérêt général, parce que La Bruyère a su dégager les traits importants qui transforment l'individu en type. C'est à tort que Charpentier prévoyait que ces portraits ne seraient plus lus avec intérêt après une génération, fausse critique que D'Olivet a reprise :

### ★ Fausse prévision de D'Olivet :

16. « Pourquoi les *Caractères* de M. de La Bruyère que nous avons vus si fort en vogue durant quinze ou vingt ans, commencent-ils à n'être plus si recherchés ? Ce n'est pas que le public se lasse enfin de tout, puisqu'aujourd'hui La Fontaine, Racine, Despréaux ne sont pas moins lus qu'autrefois. Pourquoi, dis-je, M. de La Bruyère n'a-t-il pas tout à fait le même avantage?

« Prenons-nous en, du moins en partie, à la malignité du cœur humain. Tant qu'on a cru voir dans ce livre les portraits des hommes vivants, on l'a dévoré, pour se nourrir du triste plaisir que donne la satire personnelle. Mais à mesure que ces gens-là ont disparu, il a cessé de plaire si fort par la matière. Et peut-être aussi que la forme n'a pas suffi toute seule pour le sauver, quoiqu'il soit plein de tours admirables, et d'expressions heureuses qui n'étaient pas dans notre langue auparavant. » (D'Olivet, *Histoire de l'Académie*, p. 353, éd. 1730.)

La peinture de l'égoïste, du gourmand reste toujours vraie, et au profit moral s'ajoute l'intérêt historique : en effet, curieux du passé, nous aimons, non plus par malignité, mais par souci de l'exactitude, savoir qui La Bruyère a eu sous les yeux en peignant Gnathon ou Cliton.

### ★ La Bruyère à l'Académie :

La liberté que La Bruyère s'était donnée dans ses *Caractères* de peindre les gens de son temps ne lui ferma pourtant pas les portes de l'Académie : candidat dès 1691, il fut élu en 1693. Ce choix et son *Discours* soulevèrent de nouveaux orages.

Le jour de sa réception, l'épigramme suivante fut trouvée sur la table de messieurs de l'Académie :

Quand, pour s'unir à vous, Alcipe se présente,
Pourquoi tant crier haro ?
Dans le nombre de quarante
Ne faut-il pas un zéro ?

Le *Discours* de La Bruyère donna prise à ses ennemis : tout en louant les académiciens dans leur ensemble, il fit le portrait d'un certain nombre d'entre eux ; il loua Bossuet sans rien dire de l'archevêque de Paris, Harlay de Chanvallon, qui assistait à la séance ; mais surtout, il sacrifia Corneille à Racine qui avait soutenu sa candidature. Les partisans de Corneille et Fontenelle, son neveu, prirent feu : l'article qui parut dans le *Mercure Galant*, dont La Bruyère avait parlé avec mépris, est à la fois une vengeance et une menace :

**★ Attaques du « Mercure Galant » :**

**17.** « Il a peint les autres dans son amas d'invectives; et dans le *Discours* qu'il a prononcé, il s'est peint lui-même, et après avoir tâché de prouver que les places de l'Académie ne se donnaient qu'au mérite, il a dit que la sienne ne lui avait coûté aucunes sollicitations, aucune démarche, quoiqu'il soit constant qu'il ne l'a obtenue que par les plus fortes brigues qui aient jamais été faites (1). Quelle différence des deux discours qui ont été prononcés en même jour, et des manières des deux nouveaux académiciens !... M. de La Bruyère se croit si digne du choix qu'on a fait de lui, par la haute réputation qu'il prétend que ses *Caractères* lui ont acquise, qu'il n'a daigné faire nul remerciement. M. de La Bruyère, fier des sept éditions que ses portraits satiriques ont fait faire de son merveilleux ouvrage, exagère son mérite, et fait entendre que c'est à ce seul mérite qu'il doit la place où il est reçu. Je n'entre point dans le détail du reste de son discours, puisque

---

(1) La Bruyère, en 1691, avait été soutenu par Bussy, et l'on a sa lettre de remerciement. Après la mort de Bussy, il trouva des partisans parmi les plus grands écrivains du siècle, ceux précisément qu'il loua dans son discours. La pression des princes de la famille de Condé s'exerça peut-être. En tout cas, on a une lettre de recommandation en faveur de l'abbé Bignon et de La Bruyère, candidats aux deux places vacantes de 1693, écrite par le contrôleur général des finances, Pontchartrain. (Cf. *Les Caractères*, Édition des *Grands Écrivains*, t. I, p. CXV.)

toute l'assemblée a jugé *qu'il était directement au-dessous de rien*. Il aurait tort de se plaindre de la manière dont j'en parle. Je me sers des propres termes dont il s'est servi quand il lui a plu de se divertir à parler hors de propos du *Mercure Galant*.

« Je suis fâché du chagrin que cet article pourra donner à M. de La Bruyère. Cependant, je le répète, il aura tort s'il se plaint, puisque c'est lui qui est l'agresseur. Quand il calomnie toute la terre, il ne doit pas vouloir empêcher une légère ébauche de ce qu'on lui répondra, s'il réplique ou s'il ajoute le moindre mot dans son livre à ce que sa vanité lui fait dire de gaieté de cœur contre moi, qui ne me suis rendu digne par aucun endroit des plaisanteries qui l'ont réjoui. Quand on insulte les autres, il faut être préparé à tout, et ne pas donner la comédie au public en se fâchant comme les enfants, qui ont souvent peur quoiqu'on ne fasse que les regarder. S'il se plaint, j'ai la justice pour moi. Il m'a attaqué sans nulle raison, je suis offensé, et je défends une infinité de personnes cruellement outragées dans *les Caractères des mœurs*. » (*Mercure Galant*, juin 1693.)

Les chansons satiriques du temps critiquèrent aussi l'élection, le rôle de certains personnages et le *Discours* :

**★ Critiques du « Discours » :**

**18.** Les quarante beaux esprits
Grâce à Racine ont pris
L'excellent et beau (1) La Bruyère,
Dont le *Discours* n'était pas bon.
Du dernier je vous en réponds,
Mais de l'autre, non, non.

Avec d'assez brillants traits
Il fit de faux portraits.
Racine au-dessus de Corneille
Pensa faire siffler, dit-on.

---

(1) Ironique. Voyez ce que nous avons dit du visage triste et renfrogné de La Bruyère.

Du dernier je vous en réponds,
Mais de l'autre, non, non.

Racine, ce franc dévot,
En a fait dire un mot
Par un grand et modeste évêque (1).
Qui vint menacer en son nom.
Du dernier je vous en réponds,
Mais de l'autre, non, non.

(*Chansonnier Maurepas*, t. VII, fol. 431, éd. Servois, t. I, p. 143.)

Mais les esprits désintéressés n'entrèrent pas dans ces vaines querelles, et jugèrent comme Bayle du *Discours* de La Bruyère :

### ★ Éloge de Bayle :

**19.** « Je ne sais pas ce que les connaisseurs en disent ; mais pour moi je l'ai trouvé tout à fait beau. C'est un style d'un tour fort singulier, et qui sans être selon toutes les règles du dégagement des périodes et des équivoques de nos nouveaux grammairiens, est plein d'idées, qui, en peu de mots, renferment de grands objets. » (BAYLE, *Lettre à* ***, éd. Servois, t. III, p. 151.)

Si aujourd'hui La Bruyère nous paraît avoir tenu le calme langage d'un homme qui sait s'élever au-dessus de son temps pour juger en toute équité parmi ses contemporains ceux qui passeront à la postérité, alors les colères et les menaces du *Mercure Galant* forcèrent notre auteur à reprendre la plume : de là cette violente Préface mise en tête du *Discours*, contre les « vieux corbeaux » qui « croassent » contre lui.

## LA COMPOSITION ET LE STYLE DES « CARACTÈRES ».

Ces « oiseaux lugubres » parmi « leurs cris continuels », revenaient volontiers au même : ils accusaient *les Caractères* d'être sans

(1) Il s'agit de Bossuet. Certains académiciens voulaient refuser l'impression du *Discours* de La Bruyère. Puis d'autres proposèrent de modifier le passage relatif à Corneille et à Racine. Celui-ci, par l'intermédiaire de Bossuet, fit dire qu'il ne paraîtrait plus à l'Académie si l'on changeait un mot au *Discours*.

composition, de n'être qu'un amas sans ordre de choses hétéroclites.

★ **Absence de composition :**

20. « L'ouvrage de M. de La Bruyère ne peut être appelé livre, que parce qu'il a une couverture et qu'il est relié comme les autres livres. Rien n'est plus aisé que de faire trois ou quatre pages d'un portrait, qui ne demande point d'ordre, et il n'y a point de génie si borné qui ne soit capable de coudre ensemble quelques médisances de son prochain et d'y ajouter ce qui lui paraît capable de faire rire. Ainsi il n'y a pas lieu de croire qu'un pareil recueil, qui choque les bonnes mœurs, ait fait obtenir à M. de La Bruyère la place qu'il a dans l'Académie. » (*Mercure Galant*, juin 1693.)

Boileau, sans être aussi dur, reprochait à La Bruyère de n'avoir pas composé plus savamment :

★ **Reproche de Boileau :**

21. « M. Despréaux disait de La Bruyère que c'était un homme de beaucoup d'esprit et d'érudition; mais que son style était prophétique, qu'il fallait souvent le deviner; qu'un ouvrage comme le sien ne demandait que de l'esprit, puisqu'il délivrait de la servitude des transitions, ce qui est, disait-il, la pierre d'achoppement de presque tous les écrivains. (1) » (*Bolæana*, XXIV, p. 77, t. V, éd. Saint-Marc.)

Quel est l'avis de l'auteur lui-même? Il n'est pas très net. Dans son *Discours sur Théophraste*, après avoir caractérisé les moralistes qui l'ont précédé, La Rochefoucauld et Pascal, il indique quelle a été sa méthode :

---

(1) Cf. encore ch. VII p. 434, note 1. Il jugeait aussi sévèrement son *Discours de Réception*, bien qu'il y eût sa place : « J'ai eu, continua-t-il, le courage de lui soutenir que son *Discours à l'Académie* était mauvais, quoique d'ailleurs très ingénieux et parfaitement écrit ; mais que l'éloquence ne consiste pas à dire simplement de belles choses, qu'elle tend à persuader, et que pour cela il faut dire des choses convenables aux temps, aux lieux et aux personnes. » (*Bolæana*, *Ibid.*)

### ★ Sa méthode :

**22**, « L'on ne suit aucune de ces routes (1) dans l'ouvrage qui est joint à la traduction des *Caractères;* il est tout différent des deux autres que je viens de toucher : moins sublime que le premier et moins délicat que le second, il ne tend qu'à rendre l'homme raisonnable, mais par des voies simples et communes, et en l'examinant indifféremment, sans beaucoup de méthode et selon que les divers chapitres y conduisent, par les âges, les sexes et les conditions, et par les vices, les faibles et le ridicule qui y sont attachés. » (La Bruyère, *Discours sur Théophraste*, 1688.)

« Sans beaucoup de méthode », dit-il lui-même en 1688. Mais plus tard, il parle d'une suite insensible des réflexions « qui composent chaque chapitre » (2). Il est naturel en effet de mettre ensemble toutes les remarques qui portent sur des sujets voisins. C'est ainsi que si l'on prend le chapitre *de l'Homme*, on y trouvera réunies les observations sur les enfants (n^os^ 50-59) et les vieillards (n^os^ 105-119), sur les sentiments de l'homme dans le bonheur et le malheur (n^os^ 19-31, 133-136), sur la mort (n^os^ 36-47), etc.

Mais La Bruyère ne s'est pas borné à cette affirmation évidente. Piqué par la critique du *Mercure Galant*, il écrivit :

### ★ Le plan prétendu des « Caractères » :

**23.** « N'ont-ils pas reconnu les premiers le plan et l'économie du livre des *Caractères?* N'ont-ils pas observé que, de seize chapitres qui le composent, il y en a quinze qui, s'attachant à découvrir le faux et le ridicule qui se recontrent dans les objets des passions et des attachements humains, ne tendent qu'à ruiner tous les obstacles qui affaiblissent d'abord et qui éteignent ensuite, dans tous les hommes, la connaissance de Dieu; qu'ainsi ils ne sont que des préparations au seizième et dernier chapitre où l'athéisme est attaqué, et peut-être confondu; où les preuves de Dieu, une partie du moins de celles que les faibles hommes sont capables de recevoir dans

---

(1) Suivies par ces deux moralistes (cf. notre *Dix-septième siècle*, ch. IV, n° 27 et ch. V, n° 26). En réalité La Bruyère leur a dû beaucoup, ainsi qu'à Malebranche.
(2) Cf. p. 609, n° 14.

leur esprit, sont apportées; où la providence de Dieu est défendue contre l'insulte et la plainte des libertins? » (La Bruyère, Préface du *Discours de réception à l'Académie*, 1694.)

Cette explication est trop tardive, et surtout trop visiblement tendancieuse, destinée à gagner les jésuites tout-puissants à un ouvrage « si sérieux et si utile », pour que nous y ajoutions beaucoup de créance.

Par conséquent, ordre superficiel par la distribution en chapitres et le groupement des pensées analogues, peu de raisons de l'ordre des chapitres (pourquoi le chapitre *des Jugements* n'est-il pas à côté de celui *de la Conversation?* et pourquoi deux chapitres distincts pour *la Mode* et *Quelques usages?*), voilà ce qui ressort de ces discussions ; il en résulte aussi qu'on ne trouve plus dans *les Caractères* un système de morale aussi bien lié, et surtout aussi original que chez Pascal et La Rochefoucauld.

Cette restriction n'ôte pas sa valeur au livre des *Caractères;* l'un des plus fins jugements qui en ont été faits a été rendu avant sa publication même par Bussy-Rabutin qui a bien vu le mérite de l'auteur et pour le fond et pour la forme :

### ★ Valeur des « Caractères » :

24. « J'ai lu avec plaisir, Monsieur, la traduction de *Théophraste;* elle m'a donné une grande idée de ce Grec, et quoique je n'entende pas sa langue, je crois que M. de La Bruyère a trop de sincérité pour ne l'avoir pas rendu fidèlement. Mais je pense aussi que le Grec ne se plaindrait pas de son traducteur, de la manière dont il l'a fait parler français.

« Si nous l'avons remercié comme nous l'avons dû faire, de nous avoir donné cette version, vous jugez bien quelles actions de grâces nous avons à lui rendre d'avoir joint à la peinture des mœurs des anciens celles des mœurs de notre siècle. Mais il faut avouer qu'après nous avoir montré le mérite de Théophraste par sa traduction, il nous l'a un peu obscurci par la suite. Il est entré plus avant que lui dans le cœur de l'homme, il y est même entré plus délicatement et par des expériences plus fines. Ce ne sont point des portraits de fantaisie qu'il nous a donnés, il a travaillé d'après nature, et il n'y a pas une décision sur laquelle il n'ait eu quelqu'un en vue. Pour moi, qui ai le malheur d'une longue expérience du monde,

j'ai trouvé à tous les portraits qu'il m'a faits des ressemblances peut-être aussi justes que ses propres originaux, et je crois que, pour peu qu'on ait vécu, ceux qui liront son livre en pourront faire une galerie.

« Au reste, Monsieur, je suis de votre avis sur la destinée de cet ouvrage, que, dès qu'il paraîtra, il plaira fort aux gens qui ont de l'esprit, mais qu'à la longue il plaira encore davantage. Comme il y a un beau sens enveloppé sous des tours fins, il sautera aux yeux, c'est-à-dire à l'esprit, à la revision. Tout ce que je viens de vous dire vous fait voir combien je vous suis obligé du présent que vous m'avez fait, et m'engage à vous demander ensuite la connaissance de M. de La Bruyère. Quoique tous ceux qui écrivent bien ne soient pas toujours de fort honnêtes gens, celui-ci me paraît avoir dans l'esprit un tour qui m'en donne bonne opinion et qui me fait souhaiter de le connaître. » (Bussy-Rabutin, *Lettre au Marquis de Termes*, 10 mars 1688.)

C'est par le style que l'ouvrage devait vivre. Mais ce style fut diversement apprécié. Comme Bussy, Perrault l'admire et le met par suite au-dessus de celui du modèle ancien :

### ★ Supériorité sur les anciens :

**25.** « Une pierre de touche bien sûre, c'est la traduction de *Théophraste* qu'on vient de nous donner, avec des pensées sur les mœurs de notre siècle ; il n'y a qu'à savoir combien la simplicité de *Théophraste* a été trouvée pauvre par tout ce qu'il y a de gens de bon goût dans Paris, au grand étonnement et au grand scandale des adorateurs des anciens, et savoir en même temps combien le public a préféré aux caractères du divin Théophraste les réflexions des modernes qui nous en ont donné la traduction. Les savants sont fort embarrassés là-dessus. (1) » (Perrault, *Parallèles des Anciens et des Modernes*.)

---

(1) Perrault loue en particulier la concision de La Bruyère. Citant une réflexion du chapitre *de la Cour* (n° 6), il dit : « Il y a là de quoi parler trois jours durant, et le sens qui est renfermé sous le peu de paroles simples et ordinaires que je viens de lire, fournirait de matière à un fort gros volume. » (*Parallèles*.)

La manière d'écrire de La Bruyère, si personnelle, si variée et volontaire, si opposée aux habitudes du XVIIe siècle, fut un attrait de plus pour le lecteur. Ménage loue très vivement l'écrivain :

### ★ Originalité du style :

**26.** « M. de La Bruyère peut passer parmi nous pour auteur d'une manière d'écrire toute nouvelle. Personne avant lui n'avait trouvé la force et la justesse d'expression qui se rencontrent dans son livre. Il dit en un mot ce qu'un autre ne dit pas aussi parfaitement en six. Ce qui est encore de beau chez lui, c'est que nonobstant la hardiesse de ses expressions, il n'y en a point de fausses et qui ne rendent très heureusement sa pensée. Je doute fort que cette manière d'écrire soit suivie. On trouve bien mieux son compte à suivre le style efféminé. Il faut avoir autant de génie que M. de La Bruyère pour l'imiter, et cela est bien difficile. Il est merveilleux d'ailleurs à attraper le ridicule des hommes et à le développer. Ses caractères sont un peu chargés, mais ils ne laissent pas d'être naturels. Si ce livre avait paru de notre temps, il n'aurait pas eu la vogue et la réputation qu'il a acquis; la raison est que les femmes y sont trop maltraitées, et que pour lors elles étaient en possession de décider de la destinée de ces sortes d'ouvrages. Comme à l'extérieur près, les femmes de ce temps-là ressemblaient à celles de celui-ci, il y a apparence que M. de La Bruyère ne les aurait pas épargnées davantage. » (*Menagiana*, t. II, p. 343, éd. 1713.)

Ces éloges parurent à quelques-uns tout à fait immérités. Vigneul-Marville prit occasion de ce passage du *Menagiana* pour faire le portrait satirique de La Bruyère que nous avons vu, et critiquer longuement son style :

### ★ Critiques de Vigneul-Marville :

**27.** « J'avoue encore que si M. de La Bruyère avait pris un bon style, qu'il eût écrit avec pureté et fini davantage ses portraits, on ne pourrait sans injustice mépriser son livre. Sa manière d'écrire, selon M. Ménage, est toute nouvelle; mais pour cela, elle n'en est pas meilleure. Il est difficile d'introduire un nouveau style dans les langues, et d'y réussir, prin-

cipalement quand ces langues sont montées à leur perfection, comme la nôtre l'est aujourd'hui.

« Qu'y a-t-il de plus dur dans la langue française, qui étant toute unie suit exactement l'ordre naturel dans ses constructions, que de transposer ses termes, et de former de l'embarras où il n'y en doit point avoir ?

« J'accorde que pour l'expression, il faut quelquefois hasarder pour soutenir des pensées fortes et sublimes ; mais quand on n'a rien que de commun à dire, et qu'on n'est pas capable de rien produire de fort relevé, il est de la sagesse d'accommoder son style à son faible génie et de réduire ses expressions à la médiocrité de ses pensées. J'ose même dire qu'un style simple, sans être bas, conviendrait davantage qu'un style si relevé au sujet que traite M. de La Bruyère... M. de La Bruyère qui n'a point de style formé, écrivant au hasard, emploie des expressions outrées en des choses très communes et quand il en veut dire de plus relevées, il les affaiblit par des expressions basses, et fait ramper le fort avec le faible. Il tend sans relâche à un sublime qu'il ne connaît pas, et qu'il met tantôt dans les choses, tantôt dans les paroles, sans jamais attraper le point d'unité, qui concilie les paroles avec les choses, en quoi consiste tout le secret et la finesse de cet art merveilleux.

« J'estime toutes les bonnes choses qu'il a tirées de nos bons auteurs ; mais je n'estime pas la manière dont il les a mises en œuvre. J'aurais mieux aimé qu'il nous les eût données tout bonnement comme il les a prises, que de les avoir obscurcies par son jargon, prétendant les faire passer pour des choses de son invention et d'une fonte nouvelle. Je loue la bonne intention qu'il a eue de réformer les mœurs du siècle présent, en découvrant leur ridicule ; mais je ne saurais approuver qu'il cherche ce ridicule dans sa propre imagination, plutôt que dans nos mœurs mêmes ; et qu'outrant tout ce qu'il représente, il fasse des portraits de fantaisie, et non des portraits d'après nature, comme le sujet le demande. Je fais cas des règles de bien écrire que M. de La Bruyère débite dans ses *Caractères ;* mais je ne puis souffrir qu'il viole ces règles qui sont du bon sens, pour suivre le dérèglement d'un génie

capricieux, et que, par dessus tout, il veuille faire passer ce dérèglement pour un sublime qui n'est connu ni goûté que des esprits les plus grands et les plus rares. En un mot, je loue le dessein de M. de La Bruyère, qui est hardi et très hardi, et dont le public pourrait tirer quelque utilité ; mais je dis sans façon que ce dessein n'est pas exécuté de main de maître, et que l'entrepreneur est bien au-dessous de la grandeur de son entreprise. » (VIGNEUL-MARVILLE, *Mélanges d'histoire et de littérature*, t. I, éd. 1713, p. 384-404 passim).

Ces critiques trouvent encore un écho chez l'abbé d'Olivet :

★ **Excès de La Bruyère :**

**28.** «... Lorsqu'une langue a tous les mots nécessaires pour exprimer toutes les idées simples et distinctes, le secret de l'enrichir ne consiste plus que dans l'usage de la métaphore, qui, joignant à propos les idées, sait tantôt les agrandir et les fortifier, tantôt les diminuer et les affaiblir l'une par l'autre. M. de La Bruyère serait un parfait modèle en cette partie de l'art, s'il en avait toujours respecté assez les bornes, et si, pour vouloir être énergique, il ne sortait pas quelquefois du naturel. Car voilà par où l'usage des métaphores est dangereux. Elles sont dans toutes les langues une source intarissable, mais source que l'imagination doit se contenter d'ouvrir, et où le jugement seul a droit de puiser. » (D'OLIVET, *Histoire de l'Académie*, p. 355, éd. 1730.)

En antithèse on peut lire le jugement enthousiaste de Vauvenargues :

★ **Éloge de Vauvenargues :**

**29.** « Il n'y a presque point de tour dans l'éloquence qu'on ne trouve dans La Bruyère ; et si on désire quelque chose, ce ne sont pas certainement les expressions qui sont d'une force infinie et toujours les plus propres et les plus précises qu'on puisse employer... Nous faisons trop peu d'attention à la perfection de ces fragments, qui contiennent souvent plus de matière que de longs discours, plus de proportions et plus d'art. » (VAUVENARGUES, *Réflexions critiques*.)

Dans le juste milieu se trouvera la vérité : il est vrai que La Bruyère recherche les expressions nouvelles, ou plutôt neuves pour rendre sa pensée : il avoue être obligé « de se détourner sur de petites choses » mais il fait effort pour « les relever par la beauté de son génie et de son style (1) ».

Le premier, La Bruyère a énoncé la théorie du mot unique :

### ★ La théorie du style :

**30.** « Entre toutes les différentes expressions qui peuvent rendre une seule de nos pensées, il n'y en a qu'une qui soit la bonne. On ne la rencontre pas toujours en parlant ou en écrivant; il est vrai néanmoins qu'elle existe, que tout ce qui ne l'est point est faible et ne satisfait point un homme d'esprit qui veut se faire entendre. » (LA BRUYÈRE, *Des ouvrages de l'esprit*, n° 17.)

Mais cette expression qui apparaît comme la plus naturelle et qui semble devoir se présenter d'abord et sans effort, s'il l'attrape souvent, elle lui échappe parfois, et il ne reste que la sensation du travail sans succès (2).

Trop tendu et cherché, le style de La Bruyère brille de grandes qualités ; seulement son éclat n'est pas toujours simple et naturel et il s'obscurcit par instants. Mais l'étude de cette lutte, tantôt victorieuse, tantôt moins heureuse, fait l'intérêt et le profit d'une telle lecture. Bayle le disait déjà avec raison :

### ★ Utilité de l'étude de ce style :

**31.** « Il y a un autre livre [que les *Essais de morale* de Nicole] fort propre pour donner de l'esprit aux jeunes gens, et à leur raffiner le goût : ce sont *les Caractères de ce siècle*, par feu M. de La Bruyère; c'est un livre incomparable. » (BAYLE, *Lettre à M. de Naudis*, 29 octobre 1696.)

---

(1) *Des ouvrages de l'Esprit*, n° 65.

(2) On peut remarquer que chaque fois que La Bruyère exprime une idée où son cœur a quelque part, où sa sensibilité transparaît, l'expression gagne en simplicité et en vigueur ; l'effort pour la chercher disparaît ; il semble qu'on sente jaillir la pensée du fond le plus intime de l'homme. Mais dans tous les passages où La Bruyère ne donne que le résultat de ses observations ou réflexions, il recherche l'expression avec tant de soin, que ce soin se montre, surtout là où la pensée est banale, ou veut être ironique. Comparez par exemple dans le chapitre *de l'Homme* d'une part les réflexions 60, 82, 111, 119, 127, 128, 135 et d'autre part 13, 45, 95.

Si « incomparable » nous paraît un peu trop fort, il n'en reste pas moins que *les Caractères* sont un beau livre, une œuvre riche et variée, d'une observation pénétrante, d'un style fort et coloré ; ce sera encore bien les juger, eux et leur auteur, que de dire avec le successeur de La Bruyère à l'Académie :

### ★ Éloge général de l'abbé Fleury :

32. « Un livre lu de tout le monde et souvent redemandé ne peut être sans mérite. Tel est l'ouvrage de cet ami dont nous regrettons la perte... ouvrage singulier en son genre, et au jugement de quelques-uns, au-dessus du grand original que l'auteur s'était d'abord proposé. En faisant les caractères des autres, il a parfaitement exprimé le sien ; on y voit une forte méditation, et de profondes réflexions sur les esprits et sur les mœurs; on y entrevoit cette érudition qui se remarquait aux occasions dans ses conversations particulières, car il n'était étranger en aucun genre de doctrine; il savait les langues mortes et les vivantes (1). On trouve dans ses *Caractères* une sévère critique, des expressions vives, des tours ingénieux, des peintures quelquefois chargées exprès, pour ne les pas faire trop ressemblantes. La hardiesse et la force n'en excluent ni le jeu ni la délicatesse : partout y règne une haine implacable du vice et un amour déclaré de la vertu; enfin, ce qui couronne l'ouvrage, et dont nous qui ayons connu l'auteur de plus près, pouvons rendre un témoignage certain, on y voit une religion sincère. » (ABBÉ FLEURY (2), *Discours de réception à la place de M. de La Bruyère*, 16 juillet 1696.)

---

(1) La Bruyère, chose rare au XVIIe siècle, savait l'allemand.
(2) Sous-précepteur du duc de Bourgogne.

# CHAPITRE XII

## LES RIVAUX DE BOSSUET DANS L'ÉLOQUENCE ET DANS L'ÉGLISE

I. BOURDALOUE (1632-1704). — Sa carrière d'orateur. — Son débit rapide. — Critiques de Fénelon. — Jugements de Mme de Sévigné. — L'*Oraison funèbre de Condé.* — Le style de Bourdaloue.

II. ORATEURS SECONDAIRES. — Mascaron (1634-1703). — Fléchier (1632-1710).

III. FÉNELON (1651-1715). — 1° *Son portrait* par Saint-Simon, Bossuet. — 2° *Fénelon éducateur;* le duc de Bourgogne transformé. — 3° *L'affaire du Quiétisme;* l'attitude de Fénelon et de Bossuet. — Leurs ouvrages. — Scandales et dangers de cette controverse. — Soumission de Fénelon. — 4° *Télémaque* (1699), son succès. — La satire du gouvernement. — Protestations de Fénelon. — Jugements de Bossuet, Faydit, Boileau, Mme de Grignan. — Vogue au XVIIIe siècle. — Le style de Fénelon. — Critiques de Voltaire. — 5° *Lettre à l'Académie* (1716). — Admiration des académiciens. — Incertitude ou valeur douteuse des idées exprimées. — 6° *Conclusion:* l'esprit de Fénelon supérieur à son style.

## BOURDALOUE (1632-1704).

La vie unie d'un religieux soumis ne peut laisser deviner un caractère très défini. Mais il ne faut pas oublier que les jésuites vivent dans le monde ; le P. Bourdaloue y parut et y fut goûté :

### ★ Bourdaloue dans le monde :

1. « Avec cette piété qui fait l'homme chrétien et l'homme religieux, que lui manquait-il d'ailleurs de ce qui fait, même selon le monde, l'honnête homme? Il en avait toutes les qualités : la probité, la droiture, la franchise, la bonne foi; ne disant jamais les choses autrement qu'il les pensait, ou si par sagesse il ne les pouvait dire telles qu'il les pensait, ne disant rien. Beaucoup de prudence et de pénétration dans les

affaires; mais au même temps beaucoup de retenue, pour ne s'y point ingérer de son mouvement propre; n'y entrant qu'autant qu'on l'y faisait entrer; proposant ses vues comme un ami, sans entreprendre de décider en maître, cherchant à se rendre utile et à servir, et non à se faire valoir et à dominer. Bien de l'agrément dans la conversation, un air engageant, des manières aisées, quoique respectueuses et graves, une douceur qui lui devait coûter, du tempérament dont il était; mais par dessus tout, une modestie qui lui attirait d'autant plus d'éloges qu'il avait plus de peine à les entendre, les fuyant, bien loin de les rechercher, élevant volontiers les autres, et ne parlant jamais de lui-même. Ce caractère dans un homme aussi distingué que le Père Bourdaloue ne le faisait pas moins honorer et respecter que tous ses talents. Après l'avoir admiré dans la chaire, on l'admirait dans l'usage de la vie. Où n'était-il pas reçu avec plaisir? » (*Sermons pour l'Avent*, Préface (1), p. XX, éd. 1758.)

Mais sa vie n'est pourtant remplie que de ses Sermons.

### ★ Sa longue carrière :

**2.** « Il a prêché durant trente-quatre ans, soit à la Cour ou dans Paris, et pendant ces trente-quatre années, il a eu l'avantage assez peu commun d'être toujours également goûté des grands, des savants et du peuple. On n'en doit point être surpris, dès qu'on fait réflexion au caractère de son éloquence. Ce qui est naturel est fondé sur la raison, plaît partout et est de tous les goûts et de tous les temps. » (*Avent*, Préface, p. XVII.)

Le naturel et la raison, voilà deux qualités de fond auxquelles s'ajoutaient les dons extérieurs :

### ★ Ses qualités :

**3.** « Ce grand orateur avait naturellement en lui toutes les dispositions nécessaires pour acquérir la perfection de l'élo-

---

(1) Par le père Bretonneau qui dirigea l'édition des *Sermons* parue de 1707 à 1721 (14 vol., plus 2 vol. en 1734.)

quence, un fond de bon sens et de bon esprit, l'imagination vive, la mémoire fidèle (1), la présence et le son de la voix agréables, la prononciation belle, le geste noble, une assurance honnête et une grande facilité de parler. » (*Mercure Galant* (mai 1704) : *Notice nécrologique de Bourdaloue.*)

Ces mêmes dons oratoires, la chaleur et la vivacité, sont notés comme propres au père Bourdaloue par l'éditeur de ses *Sermons :*

### ★ Rapidité de son débit :

4. « En quelque art que ce soit, ce n'est pas une petite science de découvrir au juste et de prendre dans ceux qui y ont excellé, ce qui nous convient, sans s'attacher à ce qui ne nous convient pas. Pour n'avoir pas su faire ce discernement, des prédicateurs qui n'avaient ni la vivacité et l'imagination, ni le nom et l'autorité, ni les qualités extérieures et la voix du Père Bourdaloue ont mal réussi à vouloir imiter ou son style diffus et périodique, ou les façons de parler dont plusieurs lui étaient particulières, ou cette rapidité dans la prononciation qui l'emportait de temps en temps et qui entraînait avec lui ses auditeurs. » (*Dominicales*, Avertissement, p. II.)

---

(1) Bourdaloue apprenait ses sermons par cœur. Quand on lui demandait lequel de ses sermons il préférait, il répondait : « celui que je sais le mieux ». On a prétendu que pour suivre son texte écrit d'avance, il prêchait les yeux fermés. Cette fausse tradition repose sur une mauvaise interprétation du portrait de Bourdaloue par Jouvenet, et il suffit pour la détruire de ces lignes du P. Bretonneau : « Comme on n'a tiré le Père Bourdaloue qu'après sa mort, on a été obligé de lui laisser les yeux fermés dans le portrait qui est à la tête de ce volume, et l'on n'a pas cru pouvoir mieux le mettre que dans la posture d'un homme qui médite. » (*Avent*, Préface, p. XXVII, éd. 1758). Il reste pourtant le témoignage de Fénelon dans les *Dialogues sur l'Éloquence :* « Vous nous avez parlé des yeux ; ont-ils leur éloquence ? N'en doutez pas... Vous me faites souvenir que le prédicateur dont nous parlions a d'ordinaire les yeux fermés ; quand on le regarde de près, cela choque. — C'est qu'on sent qu'il lui manque une des choses qui devraient animer son discours. Mais pourquoi le fait-il ? Il se hâte de prononcer, et il ferme les yeux, parce que sa mémoire travaille trop. — J'ai bien remarqué qu'elle est fort chargée ; quelquefois même il reprend plusieurs mots pour retrouver le fil de son discours. Ces reprises sont désagréables, et sentent l'écolier qui sait mal sa leçon ; elles feraient tort à un moindre prédicateur. » (*Deuxième Dialogue.*) On peut se poser la question de l'authenticité du texte publié par le chevalier de Ramsay (1718). En tout cas, il est bien extraordinaire que Mme de Sévigné n'ait jamais fait allusion à cette particularité.

Pourtant le talent de Bourdaloue, sans être défini d'autre manière, est jugé sévèrement par Fénelon dans ses *Dialogues sur l'Éloquence* Il lui reproche sa diction précipitée et sa froideur (1).

★ **Sévérité de Fénelon :**

5. « B. — ... Excepté les trente premières paroles, il dit tout d'un même ton ; et toute la différence qu'il y a entre les endroits où il veut s'animer, et ceux où il ne le veut pas, c'est que dans les premiers il parle encore plus rapidement qu'à l'ordinaire.

« A. — Pardonnez-moi, monsieur ; sa voix a deux tons, mais ils ne sont guère proportionnés à ses paroles. Vous avez raison de dire qu'il ne s'attache point à ces règles, je crois qu'il n'en a pas même senti le besoin. Sa voix est naturellement mélodieuse ; quoique très mal ménagée, elle ne laisse pas de plaire ; mais vous voyez bien qu'elle ne fait dans l'âme aucune des impressions touchantes qu'elle ferait si elle avait toutes les inflexions qui expriment les sentiments... Mais il faut pardonner à ce prédicateur l'uniformité de voix et d'action ; car outre qu'il a d'ailleurs des qualités très estimables, de plus ce défaut lui est nécessaire, N'avons-nous pas dit qu'il faut que l'action de la voix accompagne toujours les paroles ? Son style est tout uni, il n'a aucune variété : d'un côté rien de familier, d'insinuant et de populaire ; de l'autre rien de vif, de figuré et de sublime ; c'est un cours réglé de paroles qui se pressent les unes les autres ; ce sont des déductions exactes, des raisonnements bien suivis et concluants, des portraits fidèles ; en un mot, c'est un homme qui parle en termes propres, et qui dit des choses très sensées. Il faut même reconnaître que la chaire lui a de grandes obligations, il l'a tirée de la servitude des déclamateurs, il l'a remplie avec beaucoup de force et de dignité. Il est très capable de convaincre : mais je ne connais guère de prédicateur qui persuade et qui touche moins. Si vous y prenez garde, il n'est pas même fort adroit ; car, outre qu'il n'a aucune manière insinuante et familière, ainsi que nous l'avons déjà remarqué ailleurs, il n'a rien d'af-

(1) Il ne le nomme pas, mais tout le monde est d'accord à reconnaître le père Jésuite.

fectueux, de sensible. Ce sont des raisonnements qui demandent de la contention d'esprit.

« Il ne reste presque rien de tout ce qu'il a dit dans la tête de ceux qui l'ont écouté : c'est un torrent qui a passé tout d'un coup, et qui laisse son lit à sec... Mais ce que je trouve le moins naturel en ce prédicateur, est qu'il donne à ses bras un mouvement continuel, pendant qu'il n'y a ni mouvement ni figure dans ses paroles. A un tel style il faudrait une action commune de conversation, ou bien il faudrait à cette action impétueuse un style plein de saillies et de véhémence ; encore faudrait-il, comme nous l'avons dit, ménager mieux cette véhémence, et la rendre moins uniforme. Je conclus que c'est un grand homme qui n'est point orateur. » (Fénelon, *Dialogues sur l'Éloquence*, II.)

Plus loin, quoique ses reproches aient une portée générale, il semble pourtant qu'il ait encore songé à Bourdaloue en critiquant l'abus des divisions :

**★ Abus des divisions :**

**6.** « B. — Puisque vous aimez tant l'ordre, les divisions ne vous déplaisent pas.

« A. — Je suis bien éloigné de les approuver.

« B. — Pourquoi donc ? Ne mettent-elles pas l'ordre dans un discours ?

« A. — D'ordinaire elles y en mettent un qui n'est qu'apparent. De plus, elles déssèchent et gênent le discours ; elles le coupent en deux ou trois parties qui interrompent l'action de l'orateur et l'effet qu'elle doit produire ; il n'y a plus d'unité véritable, ce sont deux ou trois discours différents qui ne sont unis que par une liaison arbitraire. Le sermon d'avant-hier, celui d'hier et celui d'aujourd'hui, pourvu qu'ils soient d'un dessein suivi, comme les desseins d'Avent, font autant ensemble un tout et un corps de discours que les trois points d'un de ces sermons font un tout entre eux (1). » (Fénelon, *Ibid.*)

---

(1) Voyez la même critique dans La Bruyère : « Ils [les prédicateurs] ont toujours d'une nécessité indispensable et géométrique, « trois sujets admirables de vos attentions » : ils prouveront une telle chose dans la première partie de leur discours, cette autre dans la seconde partie, et cette autre encore dans la troisième. Ainsi,

Enfin dans le troisième dialogue, c'est encore sur Bourdaloue que retombe le reproche de quitter l'explication du dogme pour la morale.

★ **Abus de la morale :**

7. « Le prédicateur dont nous parlions tantôt a ce défaut, parmi de grandes qualités, que ses sermons sont de beaux raisonnements sur la religion et qu'ils ne sont point la religion même. On s'attache trop aux peintures morales, et on n'explique pas assez les principes de la doctrine évangélique. » (Fénelon, *Ibid.*, III.)

De là cette adondance d'analyses psychologiques et de portraits qui rendirent Bourdaloue célèbre, et firent de lui un modèle dangereux :

★ **Abus des portraits :**

8. « Les portraits sont une partie essentielle de la prédication... Mais comme les plus excellentes choses peuvent devenir les plus mauvaises quand on ne s'en sert pas avec les précautions nécessaires, j'ai remarqué quelques défauts considérables que l'on doit, ce me semble, éviter avec beaucoup de soin dans les portraits.... Le second défaut qu'on doit éviter dans les portraits, c'est le trop grand nombre; car sous ombre que la Providence a suscité de nos jours un prédicateur célèbre qui a surtout excellé dans cette partie de l'éloquence, et que le goût du siècle s'est trouvé conforme avec le talent de cet homme incomparable, presque tous les prédicateurs ont voulu l'imiter. » (Abbé du Jarry, *Sentiments sur le ministère évangélique*, 1689, p. 407.)

Les mystères tiennent beaucoup moins de place chez Bourdaloue que chez Bossuet, et tout en défendant le Père de ne les avoir pas

---

vous serez convaincu d'abord d'une certaine vérité, et c'est leur premier point; d'une autre vérité, et c'est leur second point; et puis d'une troisième vérité. et c'est leur troisième point : de sorte que la première réflexion vous instruira d'un principe des plus fondamentaux de notre religion; la seconde, d'un autre principe qui ne l'est pas moins; et la dernière réflexion, d'un troisième et dernier principe, le plus important de tous, qui est remis pourtant, faute de loisir, à une autre fois. Enfin pour reprendre et abréger cette division, et former un plan.., Encore! dites-vous, et quelles préparations pour un discours de trois quarts d'heure qui leur reste à faire! » (*De la chaire*, n° 5, 1694.) L'ironie est un peu longue et lourde.

expliqués, le P. Bretonneau laisse bien entendre que ce n'est pas l'essentiel chez lui : il oppose les prédicateurs qui exposaient les mystères en théologiens, et ceux qui recherchaient les « fleurs » sans mettre de « substance ». Puis il ajoute :

### ★ Jugement plus modéré du P. Bretonneau :

**9.** « Au milieu de ces deux extrémités, il y a un tempérament dont le père Bourdaloue ne s'est guère écarté. Il donne à un mystère tout l'éclaircissement convenable ; mais il y joint ensuite une morale toute fondée sur le mystère même ; et par le parfait rapport qu'il sait trouver entre l'un et l'autre, il les assortit si bien ensemble que le mystère sert de preuve à la morale et que la morale est la plus juste conséquence du mystère. » (*Mystères*, Avertissement, p. IV.)

Mais après avoir entendu les critiques adressées au P. Bourdaloue par les juges par nature les plus sévères, la contre-partie se fait d'elle-même en écoutant les éloges si nombreux et si complets que lui donne Mme de Sévigné pendant toute sa carrière :

### ★ Jugements de Mme de Sévigné :

**10.** « Le père Bourdaloue prêche divinement bien aux Tuileries. Nous nous trompions dans la pensée qu'il ne jouerait bien que dans son tripot. Il passe infiniment tout ce que nous avons ouï. » (*Lettre au comte de Grignan*, 3 décembre 1670.)

**11.** « J'ai entendu la Passion du Mascaron, qui en vérité a été très belle et très touchante. J'avais grande envie de me jeter dans le Bourdaloue ; mais l'impossibilité m'en a ôté le goût : les laquais y étaient dès mercredi, et la presse était à mourir. Je savais qu'il devait redire celle que M. de Grignan et moi entendîmes l'année passée aux Jésuites ; et c'était pour cela que j'en avais envie ; elle était parfaitement belle et je ne m'en souviens que comme d'un songe. » (*Lettre à Mme de Grignan*, 27 mars 1671.)

**12.** « J'ai été cette nuit (1) aux Minimes ; je m'en vais en Bour-

(1) A la messe de minuit.

daloue. On dit qu'il s'est mis à dépeindre les gens, et que l'autre jour il fit trois points de la retraite de Tréville (1) ; il n'y manquait que le nom, mais il n'en était pas besoin. Avec tout cela on dit qu'il passe toutes les merveilles passées, et que personne n'a prêché jusqu'ici (2). » (*Ibid.*, Noël 1671.)

**13.** « Le maréchal de Grammont était l'autre jour si transporté de la beauté d'un sermon de Bourdaloue, qu'il s'écria tout haut en un endroit : « Mordieu, il a raison ! » Madame s'éclata de rire, et le sermon fut tellement interrompu qu'on ne savait ce qui en arriverait. » (*Ibid.*, 13 avril 1673) (3).

**14.** « Le père Bourdaloue fit un sermon le jour de Notre-Dame (4), qui transporta tout le monde ; il était d'une force qu'il faisait trembler les courtisans, et jamais un prédicateur évangélique n'a prêché si hautement et si généreusement les vérités chrétiennes ; il était question de faire voir que toute puissance doit être soumise à la loi, à l'exemple de Notre-Seigneur, qui fut présenté au temple ; enfin, ma bonne, cela fut poussé au point de la plus haute perfection, et certains endroits furent poussés comme les aurait poussés l'apôtre saint Paul. » (*Ibid.*, 5 février 1674.)

**15.** « Nous sommes occupés présentement à juger des beaux sermons. Le Père Bourdaloue tonne à Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Il fallait qu'il prêchât dans un lieu plus accessible ; la presse et les carosses y font une telle confusion que le commerce de tout ce quartier-là en est interrompu. » (*Lettre à Bussy*, 27 février 1679.)

**16.** « Nous entendîmes, après dîner, le sermon du Bourdaloue, qui frappe toujours comme un sourd, disant des vérités à

---

(1) A la suite de la mort de Madame. C'est le *Sermon sur la Sévérité évangélique* prêché le troisième dimanche de l'Avent 13 décembre 1671.

(2) Le soir, elle ajoute à sa lettre ces mots qui marquent une désillusion : « J'ai été au sermon, mon cœur n'en a point été ému ; ce Bourdaloue

Tant de fois éprouvé,
L'a laissé comme il l'a trouvé ;

c'est peut-être ma faute. »

(3) Bourdaloue prêcha à Saint-Germain devant le roi le 10 avril, jour des Rameaux.

(4) Le 2 février, jour de la Purification de la Vierge, à Saint-Germain : c'est le premier des trois sur ce sujet dans la section : *Mystères*.

bride abattue, parlant contre l'adultère à tort et à travers : sauve qui peut, il va toujours son chemin. » (*Lettre à Mme de Grignan*, 29 mars 1680.)

**17.** « Je suis entêtée du père Bourdaloue ; j'ai commencé dès le jour des Cendres à l'entendre à Saint-Paul ; il a déjà fait trois sermons admirables. M. de Lauzun n'en perd aucun ; il apprendra sa religion, et je suis assurée que c'est une histoire toute nouvelle pour lui. C'était sur l'évangile du Centenier qui dit à Notre-Seigneur : *Domine non sum dignus*.... (1). Tout cela fut traité avec une justesse, une droiture, une vérité que les plus grands critiques n'auraient pas eu le mot à dire. M. Arnauld lui-même n'aurait pas parlé d'une autre manière. Tout le monde était enlevé et disait que c'était marcher sur des charbons ardents, sur des rasoirs, que de traiter cette matière si adroitement et avec tant d'esprit, qu'il n'y eût pas un mot à reprendre ni d'un côté ni de l'autre... Pour moi, j'étais toute ébaubie d'entendre le père Desmares avec une robe de jésuite. » (*Lettre au comte et à la comtesse de Guitaut*, 5 mars 1683.)

**18.** « Si nous n'avons bien fait nos Pâques, ce n'est vraiment pas la faute du père Bourdaloue ; jamais il n'a si bien prêché que cette année ; jamais son zèle n'a éclaté d'une manière plus triomphante ; j'en suis charmée, j'en suis enlevée, et cependant je sens que mon cœur n'en est pas plus échauffé, et que toutes les lumières dont il a éclairé mon esprit ne sont point capables d'opérer mon salut. » (*Ibid.*, 20 avril 1683.)

**19.** « Pour le père Bourdaloue, ce serait mauvais signe pour Montpellier (2) s'il n'y était pas admiré, après l'avoir été à la Cour et à Paris d'une manière si sincère et si vraie. Je comprends que ces endroits cousus par le sujet des nouveaux frères à la beauté ordinaire de ses sermons, font une augmentation considérable. C'est par ces sortes d'endroits tout pleins

---

(1) Saint Luc, VII, 6.

(2) On l'y avait envoyé en mission après la Révocation de l'Édit de Nantes. « On sut que le roi avait résolu d'envoyer des missionnaires dans toutes les villes nouvellement converties. Le P. Bourdaloue, qui devait prêcher l'Avent à la Cour, va à Montpellier, et le roi lui dit : « Les courtisans entendront peut-être des sermons « médiocres, mais les Languedociens apprendront une bonne doctrine et une belle « morale. » (*Journal de Dangeau*, 16 octobre 1685.)

de zèle et d'éloquence qu'il enlève et qu'il transporte : il m'a souvent ôté la respiration par l'extrême attention avec laquelle on est pendu à la force et à la justesse de son discours, et je ne respirais que quand il lui plaisait de les finir, pour en recommencer un autre de la même beauté. » (*Lettre au président de Moulceau*, 3 avril 1686.)

20. « Tous les prédicateurs de cette année sont écoutés, quand le *grand Pan* ne prêche pas : ce *grand Pan*, c'est le grand Bourdaloue. » (*Lettre à Mme de Grignan*, 28 mars 1689.)

21. « Le père Bourdaloue a fait des merveilles cet Avent. Ceux qui ont de la mémoire disent qu'ils connaissent ses sermons ; pour moi qui n'en ai point, ils me sont nouveaux. » (*Lettre à la comtesse de Guitaut*, 28 décembre 1692.)

Dans une circonstance, Bourdaloue eut à rivaliser avec Bossuet : il fut désigné, lui aussi, pour prononcer l'oraison funèbre du Grand Condé. Alors que Mme de Sévigné rapporte seulement les critiques formulées contre l'évêque de Meaux, elle résume complètement le discours d'apparat du jésuite.

### ★ L' « Oraison funèbre de Condé » :

22. « Je suis charmée et transportée de l'oraison funèbre de M. le Prince, faite par le père Bourdaloue. Il se surpassa lui-même ; c'est beaucoup dire.... Il était question de son cœur (car c'est son cœur qui est aux jésuites). Il en parla donc et avec une grâce et une éloquence qui entraîne ou enlève, comme vous voudrez. Il fit voir que son cœur était solide, droit et chrétien. »

Elle résume ces trois points et ajoute :

« Et il nous peignit sa mort avec des couleurs ineffaçables dans mon esprit et dans celui de l'auditoire, qui paraissait pendu et suspendu à tout ce qu'il disait, d'une telle sorte que l'on ne respirait pas. De vous dire de quels traits tout cela était orné, il est impossible, et je gâte même cette pièce par la grossièreté dont je la croque. C'est comme si un barbouilleur voulait toucher à un tableau de Raphaël. » (Mme de Sévigné, *Lettre à Bussy*, 25 avril 1687.)

Un endroit de l'oraison funèbre était difficile à traiter ; la défection du Prince pendant la Fronde. On sait comment Bossuet ne tait pas la faute. Bourdaloue suivit une autre voie, plus dangereuse :

**23.** « Il se jeta sans balancer tout au travers de ses égarements, et de la guerre qu'il a faite contre le Roi. Cet endroit qui fait trembler, que tout le monde évite, qui fait qu'on tire les rideaux, qu'on passe des éponges, il s'y jeta lui à corps perdu, et fit voir par cinq ou six réflexions, dont l'une était le refus de la souveraineté de Cambrai, et l'offre qu'il avait faite de renoncer à tous ses intérêts plutôt que d'empêcher la paix, et quelques autres encore, que son cœur dans ces dérèglements était droit, et qu'il était emporté par le malheur de sa destinée. On ne saurait vous dire avec combien d'esprit tout cet endroit fut conduit, et quel éclat il donna à son héros, par cette peine intérieure qu'il nous peignit si bien et si vraisemblablement. » (Mme DE SÉVIGNÉ, *Ibid.*)

Bourdaloue va toujours droit son chemin : il ne se soucie pas de plaire, ni même de s'adapter aux circonstances (1). Fénelon et Mme de Sévigné sont d'accord sur ce point. Il cherche plus à prouver qu'à persuader ; il s'adresse à la raison, non au cœur.

### ★ Le style de Bourdaloue :

C'est par ces qualités de fond plus que par l'éclat de sa forme qu'il conquit ses auditeurs. Son style était uni, peu figuré. C'est encore ainsi qu'il apparaît à le lire aujourd'hui. Nous devons pourtant nous

---

(1) Un récit curieux de Bayle nous montre que Bourdaloue ne savait pas toujours trouver la voie du cœur malgré ses beaux raisonnements : « On dit que le P. Bourdaloue ayant employé cinq ou six jours à résoudre à la mort le chevalier de Rohan, comme il fut question de monter sur l'échafaud, il trouva son pénitent dans le plus mauvais état du monde, et ne voulant rien moins faire que mourir. Le Père fait suer toute sa rhétorique, se munit des lieux communs de réserve et n'avance rien. Il s'en va prier quelques capitaines aux gardes qui étaient aux portes de la Bastille et aux rues voisines, de venir à son discours, que sa théologie était à bout, et qu'il ne savait plus de quel bois faire flèche. Là-dessus un capitaine aux gardes, nommé Magalotti, s'avança et exhorta le chevalier à mourir, d'une façon fort cavalière. Car il reniait souvent. — « Par la tête D..., Monsieur le chevalier, vous êtes bon de craindre la mort. Un homme de votre profession doit-il avoir peur de rien ? Et mort D..., figurez-vous que vous êtes à la tête d'une tranchée, au milieu de cent boulets de canons qui vous frisent la perruque ; songez que vous êtes à l'assaut. » Cela fut mieux goûté que toute la morale du jésuite, et le criminel envisagea la mort sans effroi après une exhortation si chrétienne. » (BAYLE, *Lettre à M. Minutoli*, 15 déc. 1674.)

montrer très réservés à l'apprécier. Bourdaloue n'a pas publié ses *Sermons* lui-même (1), et l'on sait que son éditeur, le P. Bretonneau, est intervenu pour les modifier. Il ne s'en cache pas dans ses préfaces :

24. « Je ne prétends point en finissant toute l'édition des *Sermons* du père Bourdaloue, rendre un compte exact des soins qu'elle a dû me coûter... Comme la grande réputation du père Bourdaloue lui attirait de continuelles occupations au dehors, il n'avait guère eu le loisir de retoucher lui-même ses sermons et d'y mettre la dernière main. C'est à quoi j'ai tâché de suppléer; et par une assiduité de travail assez constante, je suis enfin parvenu à faire paraître un cours de sermons pour toute l'année (2). » (LE P. BRETONNEAU, *Dominicales*, Avertissement, p. 1, éd. 1758.)

### ORATEURS SECONDAIRES : MASCARON, FLÉCHIER.

Beaucoup de prédicateurs obtinrent des succès au XVIIe siècle, peu d'entre eux ont triomphé de l'oubli : on a gardé le souvenir de Mascaron et de Fléchier.

### ★ Mascaron (1634-1703) :

Mascaron, évêque de Tulle, prononça l'*Oraison funèbre de Turenne:* cette pièce remporta de grands applaudissements. Mme de Sévigné qui avait si bien dans ses lettres pleuré la mort du grand général fut très satisfaite :

---

(1) Des éditions subreptices parurent du vivant de Bourdaloue; il les désavoua toujours; voyez *Journal des Savants*, 1er sept. 1692. « Un libraire de Bruxelles a imprimé 4 vol. in-12 sous le titre de *Sermons* du P. Bourdaloue. On n'aura pas de peine à découvrir que ce R. Père n'a aucune part dans cette impression. Il y a plusieurs *Sermons* où il n'y a rien de lui et les autres n'ont guère de lui que le texte et quelquefois la division. Il est bien aise qu'on sache qu'il a désavoué ces 4 volumes et les autres que l'imprimeur a bien voulu promettre de son chef au public. » En réalité la comparaison avec l'édition officielle est moins défavorable qu'on pourrait le penser à la suite de ce désaveu.

(2) Le mot est à retenir. La gloire de Bourdaloue intéresse sans doute son éditeur. Mais il cherche d'abord à édifier les lecteurs, et ensuite à être utile aux prédicateurs embarrassés à qui il veut fournir des modèles pour toutes les circonstances de l'année. Pour être même plus à leur portée, lorsqu'ils sont pressés, il a eu soin de mettre à la fin de chaque volume un résumé ou plan de chaque *Sermon ;* les prédicateurs, dit-il naïvement, n'ont pas toujours le temps de lire le développement tout entier.

**25.** « M. de Tulle a surpassé tout ce qu'on espérait de lui dans l'*Oraison funèbre de M. de Turenne ;* c'est une action pour l'immortalité. » (Mme DE SÉVIGNÉ, *Lettre à sa fille*, 6 novembre 1675.)

**26.** « On ne parle que de cette admirable *Oraison funèbre de M. de Tulle ;* il n'y a qu'un cri d'admiration sur cette action ; son texte était : « *Domine, probasti me et cognovisti me* », et cela fut traité divinement ; j'ai bien envie de la voir imprimée. » (*Ibid.*, 10 novembre 1675.)

Quand l'oraison fut imprimée, Mme de Sévigné fut aussi prodigue d'éloges, défiant Fléchier de faire aussi bien.

**27.** « Ne vous a-t-on pas envoyé l'*Oraison funèbre de M. de Turenne?* Il me semble n'avoir jamais rien vu de si beau que cette pièce d'éloquence. On dit que l'abbé Fléchier veut la surpasser, mais je l'en défie ; il pourra nous dépeindre un héros, mais ce ne sera pas M. de Turenne ; et voilà ce que M. de Tulle a fait à mon gré divinement. La peinture de son cœur est un chef-d'œuvre, et cette droiture, cette naïveté, cette vérité dont il est pétri, cette solide modestie : enfin tout. Je vous avoue que j'en suis charmée ; et si les critiques ne l'estiment plus depuis qu'elle est imprimée,

Je rends grâces aux dieux de n'être pas romain. »

(*Ibid.*, 1er janvier 1676.)

Mais l'amende honorable ne tarda pas à venir :

### ★ Fléchier (1632-1710) :

**28.** « En arrivant ici, Mme de Lavardin me parla de l'oraison funèbre de Fléchier : nous la fîmes lire, et je demande mille et mille pardons à M. de Tulle, mais il me paraît que celle-ci est au-dessus ; je la trouve plus également belle partout ; je l'écoutai avec étonnement, ne croyant pas qu'il fût possible de trouver encore de nouvelles manières de dire les choses : en un mot, j'en fus charmée. » (*Ibid.*, 28 mars 1676.)

Fléchier est un artiste en paroles et paraît un modèle parfait de style : il est de l'Académie dès 1673, à la place de Godeau, n'étant

encore connu que par ses prédications, la *Vie du cardinal Commendon* et l'*Oraison funèbre de la duchesse de Montausier*, sans parler de ses vers légers (1) : car l'abbé fut d'abord mondain et galant.

C'est dans cette période où il traverse les derniers salons précieux qu'il écrivit, selon la mode, son portrait par lui-même.

### ★ Son portrait par lui-même :

**29.** « Il a un caractère d'esprit net, aisé, capable de tout ce qu'il entreprend. Il a fait des vers fort heureusement, il a réussi dans la prose ; les savants ont été contents de son latin ; la Cour a loué sa politesse, et les dames les plus spirituelles ont trouvé ses lettres ingénieuses et spirituelles. Il a écrit avec succès ; il a parlé en public, même avec applaudissement....

« Pour son style et ses ouvrages, il y a de la netteté, de la douceur, de l'élégance, la nature y approche de l'art, et l'art y ressemble à la nature. On croit d'abord qu'on ne peut ni penser ni dire autrement ; mais après qu'on y a fait réflexion, on voit bien qu'il n'est pas facile de penser ou de dire ainsi. Il y a de la droiture dans le sens, de l'ordre dans le discours et dans les choses, de l'arrangement dans les paroles et une heureuse facilité qui est le fruit d'une longue étude. On ne peut rien ajouter à ce qu'il écrit sans y mettre du superflu, et l'on ne peut rien en ôter sans en retrancher quelque chose de nécessaire. » (FLÉCHIER, *Portrait par lui-même*, en tête des *Mémoires sur les grands jours d'Auvergne*.)

Fléchier se connaissait ; il a défini son talent élégant et fleuri aussi bien que les meilleurs juges. Ce ne sont pas d'autres qualités qu'admirent en lui Mme de Sévigné ou Bayle :

### ★ Jugements de Mme de Sévigné :

**30.** « Avez-vous lu la *Vie du grand Théodose* (2), par l'abbé Fléchier ? Je la trouve belle. » (*Lettre à Bussy*, 29 mai 1679.)

---

(1) L'un des premiers ouvrages de Fléchier sont les *Mémoires sur les grands jours d'Auvergne* qu'il composa lorsqu'il était précepteur chez M. de Caumartin (1662). Mais il resta inconnu jusqu'au XIXe siècle. On ne l'a publié pour la première fois qu'en 1844. Le récit est piquant ; on y trouve même un petit roman : l'histoire de *Mademoiselle de Combes*.

(2) Composée pour l'instruction du Dauphin, dont Fléchier était lecteur.

**31.** « Nous lisons la *Vie du grand Théodose;* mon fils la fait encore valoir, car vous savez comme mes enfants savent lire. C'est en vérité la plus belle chose du monde, et d'un style parfait; mais un tel livre ne nous dure que deux jours; je l'avais lu, il m'a été nouveau. Je serais fâchée par exemple que Pauline n'eût point de goût pour une si belle vie; les romans ne doivent pas gâter ces sortes de beautés, ou ce serait mauvais signe (1). » (*Lettre à sa fille*, 27 novembre 1689.)

★ **Jugements de Bayle :**

**32.** « Je suis sûr que les lecteurs qui se sont formé le goût sur les narrés historiques de M. Fléchier, par exemple, qui est un grand modèle, trouveront trop d'esprit et trop de figures étudiées dans l'endroit que je vous marque (2). » (Bayle, *Lettre à M. Rou*, 25 août 1696.)

**33.** « Il [le père Maimbourg] ne s'attache pas trop à cette exacte régularité de la grammaire française, que l'on admire dans M. l'abbé Fléchier et dans le père Bouhours. Ces Messieurs ne saurait souffrir un arrangement de paroles, qui puisse recevoir un double sens : les longues périodes leur semblent insupportables, ne considérant pas que c'est souvent parce que l'on veut être court et renfermer plusieurs pensées dans un même circuit de paroles, que l'on se sert de périodes un peu longues. » (Bayle, *Critique générale de l'histoire du Calvinisme*, lettre IV, p. 19, t. II, éd. in-fol. 1737.)

## FÉNELON (1651-1715).

### 1° *Son portrait.*

L'image de Fénelon a été tracée par un trop grand peintre pour que nous songions à en chercher les traits ailleurs que chez lui. Saint-Simon a bien rendu la complexité de cette figure singulière :

---

(1) Le 11 janvier 1690, elle recommande encore cette lecture pour sa petite-fille.

(2) Dans une lettre à son père du 13 juillet 1675, Bayle appelait déjà M. Fléchier, « une des meilleures plumes de France ». Cette plume aimait pourtant un peu trop les figures de rhétorique. « Il répandait, dit Huet, sa rhétorique jusque dans ses moindres billets, et les discours qu'il tenait dans son domestique étaient des enthymèmes, des chries et des apostrophes. »

**★ Fénelon peint par Saint-Simon :**

34. « Ce prélat était un grand homme maigre (1), bien fait, pâle, avec un grand nez, des yeux dont le feu et l'esprit sortaient comme un torrent, et une physionomie telle que je n'en ai point vu qui y ressemblât, et qui ne se pouvait oublier, quand on ne l'aurait vu qu'une fois. Elle rassemblait tout, et les contraires ne s'y combattaient pas. Elle avait de la gravité et de la galanterie, du sérieux et de la gaieté ; elle sentait également le docteur, l'évêque et le grand seigneur ; ce qui y surnageait, ainsi que dans toute sa personne, c'était la finesse, l'esprit, les grâces, la décence, et surtout la noblesse. Il fallait effort, pour cesser de le regarder. Tous ses portraits sont parlants, sans toutefois avoir pu attrapper la justesse de l'harmonie qui frappait dans l'original, et la délicatesse de chaque caractère que ce visage rassemblait. Ses manières y répondaient dans la même proportion, avec une aisance qui en donnait aux autres, et cet air et ce bon goût qu'on ne tient que de l'usage de la meilleure compagnie et du grand monde, qui se trouvait répandu de soi-même dans toutes ses conversations ; avec cela une éloquence naturelle, douce, fleurie ; une politesse insinuante, mais noble et proportionnée ; une éloquence facile, nette, agréable ; un air de clarté et de netteté pour se faire entendre dans les matières les plus embarrassées et les plus dures ; avec cela un homme qui ne voulait jamais avoir plus d'esprit que ceux à qui il parlait, qui se mettait à la portée de chacun sans le faire jamais sentir, qui les mettait à l'aise et qui semblait enchanter, de façon qu'on ne pouvait le quitter, ni s'en défendre, ni ne pas chercher à le retrouver. C'est ce talent si rare, et qu'il avait au dernier degré, qui lui tint tous ses amis si entièrement attachés toute sa vie, malgré

---

(1) Cette maigreur naturelle s'exagéra par les tortures morales, surtout pendant sa disgrâce : « Il est d'une maigreur extrême, le visage clair et net, mais sans couleur, disant lui-même : « On ne peut pas être plus maigre que je le suis. »... Je crois, pour moi, que c'est le chagrin qui le ronge ; car, outre la maigreur, il a l'air très mortifié ; et dans la demi-journée que j'ai été avec lui, et au retour d'un voyage qui le devait dissiper, il n'est pas sorti de sa profonde mortification, quoique ses manières fussent aisées et polies, mais avec le visage d'un saint Charles. » (Abbé Le Dieu, *Journal*, t. III, p. 159).

sa chute, et qui dans leur dispersion les réunissait pour se parler de lui, pour le regretter, pour le désirer, pour se tenir de plus en plus à lui, comme les Juifs pour Jérusalem, et soupirer après son retour, et l'espérer toujours, comme ce malheureux peuple attend encore et soupire après le Messie. C'est aussi par cette autorité de prophète, qu'il s'était acquise sur les siens, qu'il s'était acccoutumé à une domination qui, dans sa douceur, ne voulait point de résistance. Aussi n'aurait-il pas longtemps souffert de compagnon s'il fût revenu à la Cour et entré dans le Conseil, qui fut toujours son grand but; et une fois ancré et hors des besoins des autres, il eût été bien dangereux non seulement de lui résister, mais de n'être pas toujours pour lui dans la souplesse et dans l'admiration.

« Retiré dans son diocèse, il y vécut avec la piété et l'application d'un pasteur, avec l'art et la magnificence d'un homme qui n'a renoncé à rien, qui se ménage tout le monde et toutes choses. Jamais homme n'a eu plus que lui la passion de plaire, et au valet autant qu'au maître; jamais homme ne l'a portée plus loin, avec une application plus suivie, plus constante, plus universelle, jamais homme n'y a plus entièrement réussi (1). Cambrai est un lieu de grand abord et de grand passage; rien d'égal à la politesse, au discernement, à l'agrément avec lequel il recevait tout le monde. Dans les premières années on l'évitait, il ne courait après personne; peu à peu les charmes de ses manières lui rapprochèrent un certain gros. A la faveur de cette petite multitude, plusieurs de ceux que la crainte avait écartés, mais qui désiraient aussi de jeter des semences pour d'autres temps, furent bien aises des occasions de passer à Cambrai. De l'un à l'autre tous y coururent. A mesure que Mgr le duc de Bourgogne parut figurer, la cour du prélat grossit; et elle en devint une effective aussitôt que son disciple fut devenu Dauphin. Le nombre des gens

(1) L'habileté de Fénelon lui est souvent reprochée. L'abbé Le Dieu qui lui rendit visite en 1704, rappelle ce grief, même en matière purement religieuse : « On voit combien ce prélat est attentif à faire plaisir aux religieux, et, ce semble, par un bon principe, pour entretenir la paix, et ne pouvant mieux faire. Mais d'autres disent que c'est par politique, pour ménager tous les esprits et avoir l'approbation de tout le monde. » (Abbé Le Dieu, *Journal*, t. III, p. 167.)

qu'il avait accueillis, la quantité de ceux qu'il avait logés chez lui passant par Cambrai, les soins qu'il avait pris des malades et des blessés qu'en diverses occasions on avait portés dans sa ville, lui avaient acquis le cœur des troupes. Assidu aux hôpitaux et chez les moindres officiers, attentif aux principaux, en ayant chez lui en nombre et plusieurs mois de suite jusqu'à leur parfait rétablissement, vigilant en vrai pasteur au salut de leurs âmes, avec cette connaissance du monde qui les savait gagner et qui en engageait beaucoup à s'adresser à lui-même, et il ne se refusait pas au moindre des hôpitaux (1) qui voulait aller à lui, et qu'il suivait comme s'il n'eût point eu d'autres soins à prendre, il n'était pas moins actif au soulagement corporel...

« Ses aumônes, ses visites épiscopales réitérées plusieurs fois l'année, et qui lui firent connaître par lui-même à fond toutes les parties de son diocèse, la sagesse et la douceur de son gouvernement, ses prédications fréquentes dans la ville et dans les villages, la facilité de son accès, son humanité avec les petits, sa politesse avec les autres, ses grâces naturelles qui rehaussaient le prix de tout ce qu'il disait et faisait, le firent adorer de son peuple...

« Parmi tant d'art et d'ardeur de plaire, et si générale, rien de bas, de commun, d'affecté, de déplacé, toujours en convenance à l'égard de chacun ; chez lui abord facile, expédition prompte et désintéressée; un même esprit, inspiré par le sien, en tous ceux qui travaillaient sous lui dans ce grand diocèse, jamais de scandale ni rien de violent contre personne; tout en lui et chez lui dans la plus grande décence. Ses matinées se passaient en affaires du diocèse. Comme il avait le génie élevé et pénétrant, qu'il y résidait toujours, qu'il ne se passait point de jour qu'il ne réglât ce qui se présentait, c'était chaque jour une occupation courte et légère. Il recevait après qui le voulait voir, puis allait dire la messe, et il y était prompt; c'était toujours dans sa chapelle, hors les jours qu'il officiait, ou que quelque raison particulière l'engageait à l'aller dire ailleurs. Revenu chez lui, il dînait avec la compagnie, tou-

(1) C'est-à-dire aux soldats hospitalisés.

jours nombreuse, mangeait peu et peu solidement, mais demeurait longtemps à table pour les autres, et les charmait par l'aisance, la variété, le naturel, la gaieté de sa conversation, sans jamais descendre à rien qui ne fût digne et d'un évêque et d'un grand seigneur; sortant de table il demeurait peu avec la compagnie. Il l'avait accoutumée à vivre chez lui sans contrainte, et à n'en pas prendre pour elle. Il entrait dans son cabinet et y travaillait quelques heures, qu'il prolongeait s'il faisait mauvais temps et qu'il n'eût rien à faire hors de chez lui (1).

« Au sortir de son cabinet il allait faire des visites ou se promener à pied hors la ville. Il aimait fort cet exercice et l'allongeait volontiers; et, s'il n'y avait personne de ceux qu'il logeait, ou quelque personne distinguée, il prenait quelque grand vicaire et quelque autre ecclésiastique, et s'entretenait avec eux du diocèse, de matières de piété ou de savoir; souvent il y mêlait des parenthèses agréables. Les soirs, il les passait avec ce qui logeait chez lui, soupait avec les principaux de ces passages d'armées, quand il en arrivait, et alors sa table était servie comme le matin. Il mangeait encore moins qu'à dîner, et se couchait toujours avant minuit. Quoique sa table fût magnifique et délicate, et que tout chez lui répondît à l'état d'un grand seigneur, il n'y avait rien néanmoins qui ne sentît l'odeur de l'épiscopat et de la règle la plus exacte, parmi la plus honnête et la plus douce liberté. Lui-même était un exemple toujours présent, mais auquel on ne pouvait atteindre;

---

(1) Mêmes impressions nous sont données par un autre témoin, peu prévenu en faveur de Fénelon : « Tout se soutient dans Monseigneur de Cambrai, même sa conduite extérieure et son gouvernement, par une piété qui gagne tous les cœurs. J'en ai senti la douceur et la consolation dans ses entretiens, et je n'oublierai jamais combien il pose haut la fidélité des saintes âmes, le parfait attachement à Dieu, et le mépris de la vie, en santé et en maladie... Il est en vénération, non seulement dans sa ville et dans son diocèse, mais encore par toutes ces provinces, et il l'est auprès des grands encore plus qu'auprès des petits... Je m'en tiens à ce que j'ai vu dans Cambrai, où tout est à ses pieds; on est frappé de la magnificence de sa table, de ses appartements et de ses meubles; mais au milieu de tout cela, ce qui touche bien davantage, c'est la modestie, et à la lettre, la mortification de ce saint prélat. L'opulence de sa maison est pour la grande place qu'il remplit, et pour des bienséances d'état; mais dans sa personne, tout est simple et modeste comme auparavant; ses manières même et ses discours sont, comme autrefois, pleins d'affabilité. » (Abbé Le Dieu, *Lettre à Mme de la Maisonfort*, 30 octobre 1704 : *Mémoires* t. I, p. 234.)

partout un vrai prélat, partout aussi un grand seigneur, partout encore l'auteur de *Télémaque*. Jamais un mot sur la Cour, sur les affaires, quoi que ce soit qui pût être repris, ni qui sentît le moins du monde bassesse, regrets, flatterie ; jamais rien qui pût seulement laisser soupçonner ni ce qu'il avait été, ni ce qu'il pouvait encore être. Parmi tant de grandes parties un grand ordre dans ses affaires domestiques, et une grande règle dans son diocèse : mais sans petitesse, sans pédanterie, sans avoir jamais importuné personne d'aucun état sur la doctrine. » (SAINT-SIMON, *Mémoires*, t. XI, ch. III, éd. Chéruel.)

En lisant bien ces pages de Saint-Simon, on s'aperçoit aisément que deux camps jugent d'une façon tout opposée le caractère de Fénelon. Ses amis, ceux qu'il a gagnés par ses manières et le charme de son esprit l'admirent comme un saint et presque un martyr. Les autres, ses ennemis religieux et politiques, voient toujours une duplicité louche dans le moindre de ses actes.

Bossuet fut tour à tour de l'un et l'autre camp. C'est lui qui poussa Fénelon, qui le forma. Il avait la plus haute idée de ses talents.

### ★ Jugements opposés de Bossuet sur son caractère :

**35.** « Il me dit un jour : c'est la grande mode de trouver beaucoup d'esprit à M. de Cambrai, on a raison ; il brille d'esprit, il est tout esprit, il en a bien plus que moi. » (Mme DE LA MAISONFORT, *Mémoires* : Beausset, *Histoire de Fénelon*, t. II, p. 143, éd. 1808.)

Mais plus tard, après leurs grands démêlés, il ne garda rien de sa première tendresse.

**36.** « De là on est entré sur M. l'abbé de Fénelon, que M. de Meaux a tranché avoir été toute sa vie un parfait hypocrite, n'agissant avec lui-même dès ces premiers temps, qu'avec finesse, dissimulation et cachoterie pour aller à ses desseins ; que lui, M. de Meaux, ne s'en apercevait point du tout, le croyant sincère, comme il l'était lui-même à son égard. Mais que l'affaire de son livre le lui avait fait connaître pour ce

qu'il était, puisque dans ses défenses il avait usé de toutes sortes de déguisements, niant les vérités les plus certaines, les faits les plus constants, si bien que M. le cardinal de Noailles et M. l'évêque de Chartres, ses anciens amis, avaient eux-mêmes été convaincus de la duplicité de son esprit, qui paraissait encore plus dans les matières mêmes de doctrine qu'il avait traitées; en toute chose, il avait vu son affectation à se laisser toujours une porte de derrière sans jamais parler net. » (ABBÉ LE DIEU, *Journal*, octobre 1701, t. II, p. 242.)

La dureté de Bossuet avait des motifs personnels qui nous empêchent de nous rendre à l'autorité de son nom. Quelle qu'ait pu être l'habileté de Fénelon, voyons en lui un homme doué d'un charme enveloppant auquel Bossuet lui-même n'a pas su résister et contre lequel il a mauvaise grâce à récriminer.

## 2° *Fénelon éducateur.*

Le parallèle entre Bossuet et Fénelon n'est pas une invention de critique ; les faits l'imposent.

De même que Bossuet instruisit le Dauphin, Fénelon fit l'éducation du petit Dauphin, le duc de Bourgogne et de ses frères.

Le choix fait par le roi fut unanimement applaudi :

### ★ Fénelon nommé précepteur :

**37.** « Saint Louis n'aurait pas mieux choisi. Cet abbé de Fénelon est encore un sujet du plus rare mérite pour l'esprit, pour le savoir et pour la piété. » (Mme DE SÉVIGNÉ, *Lettre à sa fille*, 21 août 1689.)

**38.** « Vous me parlez de M. de Beauvilliers et de l'abbé de Fénelon et de la perfection de tous ces choix, comme je vous en ai déjà parlé : ils sont divins. » (*Ibid.*, 11 septembre 1689.)

**39.** « L'ancienneté de sa noblesse et les grandes alliances de sa maison sont assez connues. Le séjour qu'il a fait dans le séminaire de Saint-Sulpice est une preuve de sa piété. Il prêche avec cette éloquence qui a donné tant de réputation à saint Jean Chrysostome dans l'église grecque (1), et il a fait

---

(1) On loue Fénelon de son éloquence et surtout de sa douceur. Mais on ne peut le ranger parmi les grands orateurs. Il ne vise qu'à la simplicité « ... J'ai déjà prêché

plusieurs missions avec succès pour la conversion des hérétiques, dont un grand nombre s'est rendu à ses raisons et s'est confirmé dans la foi, encore plus persuadé par son exemple. Nous avons quelques ouvrages de lui, qu'on voit bien qui sont de main de maître (1). Il possède parfaitement les belles lettres, et sait très bien les langues savantes... Il a l'esprit doux, quoique très vif, et son humilité et sa modestie font assez connaître la solidité de sa dévotion... [Le Roi] est fort assuré qu'un semblable précepteur n'inspirera à ce jeune prince que des sentiments de grandeur, de piété et de sainteté. » (*Mercure*, août 1689.)

On n'évite pas non plus la comparaison entre les tristes résultats obtenus par Bossuet et l'extraordinaire transformation que le duc de Bourgogne subit entre les mains de son précepteur et de son gouverneur.

### ★ Le duc de Bourgogne transformé :

**40.** « Ce prince naquit terrible, et sa première jeunesse fit trembler. Dur et colère jusqu'aux derniers emportements et jusque contre les choses inanimées, impétueux avec fureur,

---

deux fois [à Cambrai], je donne aux prédicateurs l'exemple de ne chercher ni arrangement, ni subtilités, et de parler précisément d'affaires. » (Fénélon, *Lettre à l'abbé Fleury*, 19 mars 1696.)

Se fiant à sa facilité, il travaillait peu ses sermons et improvisait (ses théories, dans les *Dialogues sur l'Éloquence*, concordent avec sa pratique). Mais il n'évitait pas les dangers de cette méthode. L'abbé Trublet demande au P. Sigaud, jésuite, (1674-1748) ce qui valait mieux : apprendre par cœur ou improviser. « Le père Sigaud n'hésita pas à répondre qu'il fallait écrire... et pour confirmer son sentiment par la meilleure des preuves en pareille matière, par l'expérience, il ajouta, que si jamais quelqu'un avait été capable de prêcher excellemment sur-le-champ, et par conséquent dispensé d'écrire et de composer à loisir, c'était M de Fénelon ; qu'il l'avait entendu plus d'une fois ; qu'en admirant quelques endroits du discours que l'éloquent prélat faisait sans préparation, il en avait trouvé d'autres trop négligés, trop faibles, et par là nuisibles à l'effet des premiers ; que même il résultait de ce mélange de beautés et de défauts, de force et de faiblesse, une inégalité d'autant plus choquante, qu'on attendait davantage du prédicateur, à cause de sa réputation et qu'on exigeait plus à cause de sa dignité. » (Abbé Trublet, *Réflexions sur l'Éloquence*, 1755.)

(1) Fénelon n'avait encore publié que son traité de l'*Éducation des filles* (1687) composé vers 1681. La nature de l'ouvrage le signalait à l'attention pour un préceptorat ; en réalité ses succès dans sa mission de Saintonge et le patronage de Bossuet furent plus importants pour le recommander.

incapable de supporter la moindre résistance, même des heures et des éléments, sans entrer dans des fougues à faire craindre que tout ne se rompît dans son corps, c'est ce dont j'ai été souvent témoin; opiniâtre à l'excès, passionné pour tous les plaisirs, la bonne chère, la chasse avec fureur, la musique avec une sorte de ravissement, et le jeu encore où il ne pouvait supporter d'être vaincu, et où le danger avec lui était extrême; enfin, livré à toutes les passions et transporté de tous les plaisirs; souvent farouche, naturellement porté à la cruauté, barbare en railleries, saisissant les ridicules avec une justesse qui assommait; de la hauteur des cieux, il ne regardait les autres hommes que comme des atomes avec qui il n'avait aucune ressemblance, quels qu'ils fussent... L'esprit, la pénétration brillaient en lui de toutes parts. Jusque dans ses furies ses réponses étonnaient. Ses raisonnements tendaient toujours au juste et au profond, même dans ses emportements. Il se jouait des connaissances les plus abstraites. L'étendue et la vivacité de son esprit étaient prodigieuses, et l'empêchaient de s'appliquer à une seule chose à la fois, jusqu'à l'en rendre incapable...

« Tant d'esprit, et une telle sorte d'esprit, joint à une telle vivacité, à une telle sensibilité, à de telles passions, et toutes si ardentes, n'était pas d'une éducation facile... De cet abîme sortit un prince affable, doux, humain, modéré, patient, modeste, pénitent, et autant et quelquefois au delà de ce que son état pouvait comporter, humble et austère pour soi. Tout appliqué à ses devoirs et les comprenant immenses, il ne pensa plus qu'à allier les devoirs de fils et de sujet avec ceux auxquels il se voyait destiné. La brièveté des jours faisait toute sa douleur. Il mit toute sa force et sa consolation dans la prière, et ses préservatifs en de pieuses lectures... » (Saint-Simon, *Mémoires*, t. IX, ch. IX, éd. Chéruel.)

Fénelon fit donc trop bien : le but se trouva dépassé.

Je n'insisterai pas sur les moyens qu'il employa, pas plus que sur les ouvrages qu'il composa pour cette éducation : les *Fables*, les *Dialogues des morts* sont toujours classiques, mais ce sont des œuvres où se montre seulement l'habileté pédagogique de l'auteur, non un talent de penseur et d'écrivain supérieurs. Pour le *Télémaque*

qui seul parut du vivant de Fénelon, nous y reviendrons plus loin.

### 3° *L'affaire du Quiétisme.*

Un orage terrible traversa la carrière de Fénelon : ce fut la controverse qu'il soutint avec Bossuet sur la doctrine du Pur Amour ou Quiétisme.

A peine Fénelon était-il nommé académicien, et sacré archevêque de Cambrai par Bossuet, que la polémique à laquelle avait préludé l'examen des livres de la doctrine et de la vie de Mme Guyon, première cause de cette querelle, commença entre les deux prélats.

Nous retrouvons ici le parallèle, nécessaire pour montrer la situation de chacun d'eux dans l'Église et le monde au début de cette affaire :

#### ★ **Parallèle de Bossuet et de Fénelon :**

**41.** « On vit donc entrer en lice deux adversaires illustres, plutôt égaux que semblables. L'un, consommé depuis longtemps dans la science de l'Église, couvert des lauriers qu'il avait remportés, en combattant pour elle contre les hérétiques ; athlète infatigable, que son âge et ses victoires auraient pu dispenser de s'engager dans un nouveau combat, mais dont l'esprit encore vigoureux et supérieur au poids des années conservait dans sa vieillesse une grande partie de ce feu qu'il avait eu dans sa jeunesse. L'autre, plus jeune et dans la force de l'âge, moins connu par ses écrits, néanmoins célèbre par la réputation de son éloquence et de la hauteur de son génie, nourri et exercé depuis longtemps dans la matière qui faisait le sujet du combat, possédant parfaitement la langue des mystiques, capable de tout entendre, de tout expliquer, et de rendre plausible tout ce qu'il expliquait. Tous deux longtemps amis, avant que d'être devenus également rivaux ; tous deux recommandables par l'innocence de leurs mœurs, également aimables par la douceur de leur commerce ; ornements de l'Église, de la Cour, de l'humanité même... On vit couler de ces plumes fécondes une foule d'écrits qui divertirent le public, et affligèrent l'Église par la division de deux hommes dont l'union lui aurait été aussi glorieuse qu'utile. » (D'A-

GUESSEAU, *Mémoires sur les affaires de l'Église de France : Œuvres*, t. VIII, p. 204, éd. 1819.)

Le rôle de l'un et de l'autre a été très diversement apprécié. Bornons-nous à quelques jugements qui suffiront à nous indiquer qu'en ces matières délicates les profanes doivent observer une prudente réserve.

Le chancelier d'Aguesseau nous explique l'attitude de Fénelon sans tendresse ni haine pour lui :

**★ L'attitude de Fénelon :**

**42.** « Un naturel si heureux (1) fut perverti comme celui du premier homme par la voix d'une femme, et ses talents, sa fortune, sa réputation même, furent sacrifiés non à l'illusion des sens, mais à celle de l'esprit. On vit ce génie si sublime se borner à devenir le prophète des mystiques et l'oracle du quiétisme ; ébloui le premier par l'éclat de ses lumières et éblouissant ensuite les autres; suppléant au défaut de science par la beauté de son génie, fertile en images spécieuses et séduisantes plutôt qu'en idées claires et précises ; voulant toujours paraître philosophe et théologien, et n'étant jamais qu'orateur : caractère qu'il a conservé dans tous les ouvrages qui sont sortis de sa plume, jusqu'à la fin de sa vie ; effrayé des excès de Molinos que son cœur détestait et que la pureté de ses mœurs ne désavouait pas moins, mais trompé par la prévention de

(1) D'Aguesseau vient d'en faire un bel éloge que voici : « L'archevêque de Cambrai était un de ces hommes rares, destinés à faire époque dans leur siècle, et qui honorent autant l'humanité par leurs vertus, qu'ils font honneur aux lettres par des talents supérieurs ; facile, brillant, dont le caractère était une imagination féconde, gracieuse, dominante, sans faire sentir sa domination. Son éloquence avait en effet plus d'insinuation que de véhémence, et il régnait autant par les charmes de la société que par la supériorité de ses talents ; se mettant au niveau de tous les esprits, et ne disputant jamais, paraissant même céder aux autres dans le temps qu'il les entraînait. Les grâces coulaient de ses livres, et il semblait traiter les grands sujets, pour ainsi dire, en se jouant ; les plus petits s'ennoblissaient sous sa plume, et il eût fait naître des fleurs du sein des épines. Une noble singularité répandue sur toute sa personne, et je ne sais quoi de sublime dans le simple ajoutaient à son caractère un certain air de prophète. Le tour nouveau, sans être affecté, qu'il donnait à ses expressions, faisait croire à bien des gens qu'il possédait toutes les sciences, comme par inspiration ; on eût dit qu'il les avait inventées, plutôt qu'il ne les avait apprises, toujours original, toujours créateur, n'imitant personne et paraissant lui-même inimitable. » (D'AGUESSEAU, *Mémoires sur les affaires de l'Église de France : Œuvres*, t. VIII, p. 195.)

son esprit, qui avait saisi fortement une fausse idée de perfection, il forma le dessein hasardeux de condamner les conséquences, sans abandonner le principe, et il osa se donner à lui-même la mission de purger le quiétisme de tout ce que cette secte avait d'odieux, de le renfermer dans ses véritables bornes; de faire le personnage d'interprète, et comme de médiateur entre les mystiques et les autres théologiens, d'apprendre aux uns et aux autres la forces des mots dont ils se servaient, et de se rendre par là comme l'arbitre suprême de la dévotion. » (D'Aguesseau, *Ibid.*, t. VIII, p. 196.)

En antithèse, avec mille ménagements pour Fénelon encore vivant, et lorsque la dispute est calmée, Saurin loue la conduite de Bossuet:

★ **Attitude de Bossuet :**

**43.** « Après tant de victoires remportées sur les ennemis de l'Église, M. de Meaux ne songeait plus qu'à bénir celui qui avait dressé ses mains au combat, et jouissant en repos de la douceur que goûte un saint évêque dans la méditation de l'Écriture, il nous donnait ces précieux commentaires dont on a déjà parlé. L'affaire de Mme Guyon remise entre ses mains en 1693 vint interrompre ce paisible travail. Pendant le cours de cette affaire qui dura longtemps, et lui causa beaucoup d'inquiétude, il eut la joie de voir deux grands prélats ses intimes amis, élevés aux premières places de l'Église : M. l'abbé de Fénelon à l'archevêché de Cambrai, et ensuite M. l'évêque de Châlons à celui de Paris, qu'il occupe si dignement...

« Cependant l'affaire de Mme Guyon eut des suites qui affligèrent notre prélat. Une occasion délicate se présente ; la pureté de la doctrine est intéressée ; il est obligé de faire taire dans son cœur l'amitié la plus tendre et de sacrifier toutes les résistances secrètes à l'amour de la vérité; mais enfin par ses travaux la vérité est éclaircie, et maintenue ; le public est édifié, et tout le monde admire la providence qui a ménagé cette occasion avec une profonde sagesse, pour donner les deux plus grands exemples qu'on ait vus, l'un de ce zèle sans

égards humains que la vérité demande dans ses défenseurs; l'autre de cette humble soumission aux jugements de l'Église, qu'exige des plus sublimes esprits la docilité chrétienne. » (Saürin, *Journal des Savants*, septembre 1704.)

Chacun, pour soutenir son parti, écrivit maint ouvrage. La première passe de ce duel fut marquée par un triomphe de Bossuet.

Les *Maximes des Saints* et l'*Instruction sur les États d'oraison*, parues presque en même temps, ne furent pas semblablement accueillies :

### ★ Les premiers ouvrages sur le Quiétisme :

44. « Celui-ci (*Instruction sur les États d'oraison*), clair, net, concis, appuyé de passages sans nombre et partout de l'Écriture et des Pères et des Conciles, modeste, mais serré et pressant, parut un contraste du barbare, de l'obscur, de l'ombragé, du nouveau et du ton décisif du vrai et du faux, des *Maximes des Saints* (1) ; on le dévora aussitôt qu'il parut. L'un, comme inintelligible, ne fut lu que des maîtres en Israël ; l'autre, à la portée ordinaire, et secouru de la pointe de l'historique, fut reçu avec avidité et dévoré de même. Il n'y eut ni homme ni femme, à la Cour, qui ne se fît un plaisir de le lire, et qui ne se piquât de l'avoir lu, de sorte qu'il fit longtemps toutes les conversations de la Cour et de la ville. Le Roi en remercia publiquement M. de Meaux. » (Saint-Simon, *Mémoires*, t. IV, p. 89, éd. Boislisle.)

Bientôt l'affaire s'étendit : Fénelon demanda à être jugé à Rome. Dès lors, ce fut une guerre par lettres, par intrigues des représentants de chaque parti en Italie ; le roi intervint ouvertement et à plusieurs reprises pour faire condamner Fénelon.

---

(1) Bossuet rapporte ainsi les premières impressions sur le livre de Fénelon : « Le *livre* fait grand bruit, et je n'ai pas ouï nommer une personne qui l'approuve. Les uns disent qu'il est mal écrit ; les autres, qu'il y a des choses très hardies; les autres, qu'il y en a d'insoutenables ; les autres qu'il est écrit avec toute la délicatesse et toute la précaution imaginable, mais que le fond n'en est pas bon ; les autres que dans un temps où le faux mystique fait tant de mal, il ne fallait écrire que pour le condamner, et abandonner le vrai mystique à Dieu ; ceux-là ajoutent que le vrai est si rare et si nécessaire, et que le faux est si commun et si dangereux, qu'on ne peut trop s'y opposer. Je souhaite de tout mon cœur que Dieu mène tout à sa gloire. » (Bossuet, *Lettre à l'évêque de Chartres*, 13 février 1697.)

La querelle n'est encore qu'au début, et Bossuet n'est pas encore très ardent.

Il vint un moment où l'on ne discuta plus seulement sur les idées et la doctrine, mais encore où l'on voulut interpréter des actes antérieurs de la querelle même. C'est ce que fit Bossuet dans sa *Relation du quiétisme* (1698), « livre bien curieux » dit Bayle. (*Lettre à M. Bayze*, 9 septembre 1698). Comme le premier ouvrage de Bossuet, il fut très bien reçu à la Cour.

### ★ La « relation sur le Quiétisme » (1698) :

**45.** « Le livre de M. de Meaux fait un grand fracas ici ; on ne parle d'autre chose. Les faits sont à la portée de tout le monde ; les folies de Mme Guyon divertissent ; le livre est court, vif et bien fait ; on se le prête, on se l'arrache, on le dévore (1) ; il réveille la colère du Roi sur ce que nous l'avons laissé faire un tel archevêque ; il m'en fait de grands reproches. » (Mme DE MAINTENON, *Lettre au Cardinal de Noailles*, 29 juin 1698.)

Mais il résulta de cette nouvelle méthode un plus grand dommage que de toutes les obscures discussions qui avaient précédé.

### ★ Scandale de la querelle :

**46.** « Le scandale était moins grand tant qu'ils ne combattirent que sur le fond de la doctrine, et l'on pouvait le regarder du moins comme un mal nécessaire ; mais la scène devint plus triste pour les gens de bien lorsqu'ils s'attaquèrent mutuellement sur les faits, et qu'ils publièren des relations contraires, où, comme il était impossible qu'ils disent tous deux vrai, on vit avec douleur, mais avec certitude, qu'il fallait que l'un des deux dît faux ; et sans examiner ici de quel côté était la vérité, il est certain au moins que l'archevêque de Cambrai sut se donner, dans l'esprit du public, l'avantage de la vraisemblance. » (D'AGUESSEAU, *Mémoires sur les affaires de l'Église de France*, t. VIII, p. 204.)

De toute façon le public se gaussait ; l'on s'inquiétait des conséquences futures (2), sentiment que traduisent ces vers attribués

---

(1) L'opinion fut à nouveau retournée quand Fénelon eût fait paraître sa *Réponse à la Relation de M. de Meaux*.

(2) Fénelon lui-même, fin et pénétrant, s'apercevait de ces conséquences : « Nous sommes, vous et moi, l'objet de la dérision des impies, et nous faisons gémir tous les

à Racine et reproduisant un mot prononcé par le pape Innocent XII :

**★ Dangers de cette controverse :**

47. Dans ces fameux combats où deux prélats de France
Semblent chercher la vérité,
L'un dit qu'on détruit l'espérance
L'autre que c'est la charité :
C'est la foi qui périt et personne n'y pense.

(Attribué à Racine; cf. édition des *Grands Écrivains de la France*, t. IV, p. 250.)

Le pape condamna enfin par un bref (1699) les propositions extraites des *Maximes des Saints*, mais non les autres ouvrages de Fénelon composés pour les défendre. L'on vit bien que c'était une condamnation imposée.

**★ Soumission de Fénelon :**

Fénelon se soumit humblement, condamnant lui-même son propre ouvrage dans un mandement épiscopal (1); et se donna non seulement l'avantage de la modération dans la discussion, mais encore de la soumission sans restriction. A maintes reprises, il répéta qu'il réprouvait les doctrines du quiétisme et les propositions tirées de son livre, et protesta de son obéissance au pouvoir et à la doctrine du pape. Quelques-uns cependant ont encore douté de sa sincérité. Je ne prendrai pas parti : nul ne peut sonder jusqu'au fond du cœur, c'est vrai ; mais les paroles sont les seules inter-

---

gens de bien. Que tous les hommes soient hommes, c'est ce qui ne doit point surprendre ; mais que les ministres de Jésus-Christ, les anges de l'Eglise donnent au monde profane et incrédule de telles scènes, c'est ce qui demande des larmes de sang. Trop heureux si, au lieu de cette guerre d'écrits, nous avions toujours fait notre catéchisme dans nos diocèses pour apprendre aux pauvres villageois à craindre et à aimer Dieu. » (*Lettre sur la réponse aux préjugés légitimes*. Ed. Saint-Sulpice, t. III, p. 354.)

(1) Il est ainsi conçu : « Nous adhérons à ce bref, mes très chers frères, tant pour le texte du livre que pour les vingt-trois propositions, simplement, absolument, et sans encombre de restrictions. Nous les condamnons dans les mêmes formes et avec les mêmes qualifications. Nous vous exhortons à une soumission sincère, et à une docilité sans exemple. A Dieu ne plaise qu'il soit jamais parlé de nous, si ce n'est pour se souvenir qu'un pasteur a cru devoir être plus docile que la dernière brebis du troupeau. » C'est dans cette fin que Bossuet trouvait trop de faste. Mais un archevêque n'avait-il pas le droit de tirer de sa conduite une leçon pour les fidèles ?

prêtes des sentiments et comment n'y pas croire quand elles ont été si souvent redites et même dans des circonstances solennelles ? (1)

### *4° Le « Télémaque » (1699).*

L'affaire du quiétisme à peine terminée, Fénelon éprouva de nouveaux ennuis qui ne furent pas propres à le remettre en grâce auprès du roi.

**★ Publication de « Télémaque » :**

Un secrétaire indélicat livra au libraire une copie du *Télémaque* qu'il avait eue entre les mains ; l'impression fut arrêtée avant sa fin, mais bientôt paraissait en Hollande une édition complète. Personne ne douta que l'ouvrage fût de Fénelon, bien que le caractère en parut singulier :

**48.** « Bien des gens ont peine à se persuader qu'il soit de M. de Cambrai. » (Bayle, *Lettre* du 17 août 1699.)

Le succès fut considérable, mais il s'accompagnait de scandale et d'interprétations diverses, ce qui accroissait encore le succès, comme le dit justement le journaliste des *Nouvelles de la République des Lettres:*

**★ Succès de l'ouvrage :**

**49.** « Ce livre est généralement attribué à M. l'archevêque de Cambrai ; et il y a apparence qu'il l'a composé pour instruire et divertir tout ensemble les Fils de France dont l'éducation lui avait été commise. Les devoirs d'un Prince et d'un Souverain y sont effectivement enseignés d'une manière agréable, quoique fort poétique.

---

(1) Des assemblées du clergé eurent lieu pour enregistrer le bref. Dans celle que Fénelon tint avec ses évêques suffragants, il dut renouveler la proclamation de sa propre condamnation. Pour ce qui est des sentiments intimes de Fénelon, on juge qu'il condamna les *termes* dont il s'était servi, et non la doctrine elle-même. On s'appuie sur ce passage d'une conversation rapportée par le chevalier de Ramsay : « L'Eglise n'a point condamné le pur amour en condamnant mon livre ; cette doctrine est enseignée dans toutes les écoles catholiques ; mais les termes dont je m'étais servi n'étaient pas propres dans un ouvrage dogmatique. » (*Histoires de la vie et des ouvrages de Fénelon*, Londres, 1723, p. 155.) Dans un *Mémoire pour être remis au Pape après ma mort,* Fénelon revenait sur la doctrine de l'amour pur, sans prétendre se soustraire à la condamnation qui l'avait frappé.

« Ce livre, qui a été imprimé à Paris, y a été supprimé dès qu'il y a vu le jour, sans qu'on en sache bien la raison; peut-être n'est-ce que parce qu'on s'était servi d'un manuscrit très fautif et imparfait. Quoi qu'il en soit, cette suppression a produit l'effet ordinaire, c'est que ce livre s'est vendu sous le manteau dix fois au delà de son juste prix.

« Le sieur Moetjens en ayant eu un exemplaire en a fait une édition, qui, quoique fort nombreuse, s'est toute débitée en moins d'un mois. J'apprends qu'il a été assez heureux pour pouvoir recouvrir la suite en manuscrit, et qu'il l'imprime actuellement en trois petits volumes semblables au premier, duquel il fait aussi une nouvelle édition beaucoup plus correcte que la première. Il n'est pas nécessaire d'entrer dans aucun détail, pour exciter la curiosité du public, puisqu'il y a longtemps qu'il n'a paru de livre qui ait été recherché de tout le monde avec plus d'empressement. » (*Nouvelles de la République des Lettres*, août 1699, p. 198-9.)

Basnage y voit une allégorie pédagogique, écrite d'une manière un peu monotone et outrée:

**★ Jugement de Basnage:**

**50.** « Personne n'a balancé à donner les *Aventures de Télémaque* à M. l'archevêque de Cambrai. La renommée l'avait annoncé par avance. On admire qu'un prélat, élevé à la dévotion la plus sublime et la plus épurée, possède si parfaitement le langage des poètes. Son livre est un précis d'Homère et de Virgile, et un poème épique en forme : il n'y manque que la mesure des vers. Les politiques spéculatifs prétendent y trouver un sens mystique, et ne sauraient s'imaginer que les graves leçons que le sage Mentor fait au jeune Télémaque ne soient faites que pour gouverner la petite île d'Ithaque. Les grandes maximes qu'on y débite semblent ne convenir qu'à un Prince destiné à régir un plus grand empire. Le fils d'Ulysse, pour régner dans une bicoque telle que l'île d'Ithaque, n'avait pas besoin qu'on le fît ressouvenir tant de fois que *les Rois ne sont faits que pour les peuples*; qu'*ils sont assujettis aux lois*; que *le Roi est l'homme de son peuple*; et qu'*il est plus juste*

*qu'un seul serve à la félicité des peuples que non pas les peuples servent par leur misère à flatter l'orgueil d'un seul.* C'est ce qui fait que les gens qui raffinent sur tout y cherchent un sens mystérieux et allégorique. Vous en croirez ce qu'il vous plaira...

« Quoi qu'il en soit, il y a là beaucoup d'adresse et d'artifice. L'art surpasse la matière. Souvenez-vous toujours que c'est une prose poétique, sans quoi le style vous paraîtra trop enflé, et peut-être un peu trop guindé. Il chausse trop haut le cothurne. Il y a des descriptions brillantes et hyperboliques qu'on ne pardonne qu'aux poètes. Je ne sais même si elles ne reviennent point trop souvent, et si l'esprit ne se lasse point de figures et d'expressions métaphoriques, quand elles ont des retours si fréquents et si réguliers. Vous n'y trouvez point de ruisseau qui ne murmure ou qui ne serpente agréablement dans une prairie, point de tempête qui ne fasse écumer les flots, et mugir la mer irritée. » (BASNAGE, *Histoires des ouvrages des Savants*, juin 1699, p. 276.)

Mais beaucoup virent dans le roman une intention secrète d'opposition.

### ★ La satire dans « Télémaque » :

**51.** « Le maréchal de Noailles, qui ne voulait rien moins que toutes les places du duc de Beauvilliers, disait au Roi et à qui voulait l'entendre qu'il fallait être ennemi de sa personne pour l'avoir composé. » (SAINT-SIMON, *Mémoires*, t. XXI, p. 293.)

On fit des applications des principaux personnages. On reconnut le Roi et ses ministres (1) ; on tourna en critique du pouvoir et des institutions les théories semées dans le *Télémaque*.

Ses amis ont défendu Fénelon :

### ★ Justification de Fénelon :

**52.** « Il me reste à parler en peu de mots à votre Éminence de *Télémaque*. Notre prélat avait autrefois composé cet ouvrage,

(1) Cf. Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, chapitre XXXII, le passage sur Fénelon.

en suivant à peu près le même plan qu'Homère dans son *Iliade* et son *Odyssée*, et Virgile dans son *Énéide*. Ce livre peut être regardé comme un poème, à l'exception de la mesure des vers. Il avait voulu lui donner le charme et l'harmonie du style poétique, pour graver plus profondément dans l'esprit du jeune Prince son élève les leçons les plus pures et les plus graves sur l'art de régner, en flattant son oreille. A Dieu ne plaise qu'on puisse le soupçonner d'avoir voulu écrire une satire sous la forme d'un poème. » (ABBÉ DE CHANTERAC, *Lettre* (*latine*) *au Cardinal Gabrieli*, 1702 (?) : BEAUSSET, *Histoire de Fénelon*, t. II, p. 181.)

Fénelon a lui-même vivement protesté de la pureté de ses intentions.

★ **L'amour du peuple :**

**53.** « Pour *Télémaque*, c'est une narration fabuleuse en forme de poème héroïque, comme ceux d'Homère et de Virgile, où j'ai mis les principales instructions qui conviennent à un Prince que sa naissance destine à régner. Je l'ai fait dans un temps où j'étais charmé des marques de bonté et de confiance dont le Roi me comblait. Il aurait fallu que j'eusse été non seulement l'homme le plus ingrat, mais encore le plus insensé, pour y vouloir faire des portraits satiriques et insolents. J'ai horreur de la seule pensée d'un tel dessein. Il est vrai que j'ai mis dans ces aventures toutes les vérités nécessaires pour le gouvernement, et tout les défauts qu'on peut avoir dans la puissance souveraine. Mais je n'en ai marqué aucun avec une affectation qui tende à aucun portrait ni caractère. Plus on lira cet ouvrage, plus on verra que j'ai voulu dire tout, sans peindre personne de suite. C'est même une narration faite à la hâte, à morceaux détachés, et par diverses reprises : il y aurait beaucoup à corriger. De plus, l'imprimé n'est pas conforme à mon original. J'ai mieux aimé le laisser paraître informe et défiguré, que de le donner tel que je l'ai fait. Je n'ai jamais songé qu'à amuser M. le duc de Bourgogne par ces aventures, et qu'à l'instruire en amusant, sans jamais vouloir donner cet ouvrage au public. Tout le monde sait qu'il ne m'a

échappé que par l'infidélité d'un copiste. Enfin tous les meilleurs serviteurs qui me connaissent savent quels sont mes principes d'honneur et de religion sur le Roi, sur l'État et sur la patrie : ils savent quelle est ma reconnaissance vive et tendre pour les bienfaits dont le Roi m'a comblé. » (FÉNELON, *Lettre au P. Le Tellier*, 1710.)

Un ouvrage pédagogique, destiné à instruire en amusant, voilà ce qu'a certainement voulu faire Fénelon. Si quelques conseils donnés à son élève se retournent contre les coutumes de son temps, l'auteur ne le prévoyait qu'à demi, et ne le cherchait pas à plaisir. C'est pourtant cette inspiration libre et presque populaire qui plut longtemps et fit la fortune du livre au XVIIIe siècle :

**★ L'amour du peuple :**

**54.** « On fait grand cas de cet écrit. On trouve que le style en est vif, heureux, beau ; le tour des fictions bien imaginé, etc. ; mais sans doute, ce qui a le plus contribué au grand succès de la pièce est que l'auteur y parle selon le goût des peuples, et principalement des peuples qui, comme la France, ont le plus senti les mauvaises suites de la puissance arbitraire, qu'il a touchées et bien exposées. » (BAYLE, *Lettre à Mylord Ashley*, 23 novembre 1699.)

Outre l'interprétation politique, le point de vue littéraire est très important. On s'étonna de voir un archevêque composer un roman. Bossuet reconnaît dans cette entreprise l'habileté ambitieuse qu'il condamne chez son rival :

**★ Jugement de Bossuet :**

**55.** « Le samedi précédent au soir, il fut aussi fort parlé de *Télémaque*. Dès qu'il parut et qu'il en eut vu le premier tome, il le jugea écrit d'un style efféminé et poétique, outré dans toutes ses peintures, la figure poussée au delà des bornes de la prose et en termes tout poétiques. Tant de discours amoureux, tant de descriptions galantes, une femme qui ouvre la scène par une tendresse déclarée et qui soutient ce sentiment jusqu'au bout, et le reste du même genre, lui fit dire que cet ouvrage était indigne non seulement d'un évêque, mais d'un

prêtre et d'un chrétien, et plus nuisible que profitable au Prince à qui l'auteur l'avait donné... Il ne douta pas que ses amis n'eussent pris le temps que la condamnation du livre des *Maximes des Saints* était venue, pour le répandre dans le public et y conserver au moins à l'auteur la réputation du meilleur écrivain de la France, comme ils le prétendaient. Le manuscrit avait déjà fort couru, et depuis six mois chacun avait dans Paris une grande curiosité de le voir. Voilà ce que M. de Meaux pensa de ce *roman* dès le commencement, car ce fut là d'abord le caractère de ce livre à Paris et à la Cour, et on ne se le demandait que sous ce nom : *le roman de M. de Cambrai.*

« ... M. de Meaux trouva que les derniers livres de ce roman étaient une censure couverte du gouvernement présent, du Roi même et des ministres. C'est ce que tout le monde y a vu, et le Roi comme les autres. Pourquoi donc publier un écrit de cette nature, et à quoi bon pour M. de Cambrai ? « C'est encore apparemment, disait M. de Meaux, un dessein de ses amis pour lui mériter dans le public, avec la réputation du meilleur écrivain, l'honneur d'avoir seul le courage de dire la vérité. » (ABBÉ LE DIEU, *Journal*, janvier 1700, t. II, p. 12-13.)

De violentes diatribes reprochèrent à Fénelon d'avoir manqué à son caractère par les peintures scabreuses qui se trouvent dans le roman :

### ★ Critiques injustes des peintures amoureuses :

**56.** « Le profond respect que j'ai pour le caractère et pour le mérite personnel de M. de Cambrai me fait rougir de honte pour lui d'apprendre qu'un tel ouvrage soit parti de sa plume et que, de la même main dont il offre chaque jour sur l'autel au Dieu vivant, le calice adorable qui contient le sang de Jésus-Christ, le prix de la rédemption de l'univers, il ait présenté à boire, à ces mêmes âmes qui en ont été rachetées, la coupe du vin empoisonné de la prostituée de Babylone ; car c'est ainsi que les Pères ont nommé tous ces livres détestables qui, sous des fictions ingénieuses, ne contiennent que des histoires de galanterie et d'amourettes....

« Je n'ai presque vu autre chose, dans les premiers tomes du *Télémaque* de M. de Cambrai, que des peintures vives et natu-

relles de la beauté des Nymphes et des Naïades, et de celle de leurs parures et de leurs ajustements, de leurs danses, de leurs chansons, de leurs jeux, de leurs divertissements, de leur chasse, de leurs intrigues à se faire aimer et de la bonne grâce avec laquelle elles nagent toutes nues aux yeux d'un jeune homme pour l'enflammer. La grotte enchantée de Calypso, la troupe galante des jeunes filles qui l'accompagnent partout, leur étude à plaire, leur application à se parer, les soins assidus et officieux qu'elles rendent au beau Télémaque; les discours que leur maîtresse, encore plus amoureuse qu'elles, lui tient, les charmes de la jeune Eucharis, les avances qu'elle fait à son amoureux, les rendez-vous dans un bois, les tête-à-tête sur l'herbe, les parties de chasse, les festins, le bon vin et le précieux nectar dont elles enivrent leur hôte, la descente de Vénus dans un char doré et léger, traîné par des colombes, accompagnée de son petit Amour ; enfin la description de l'île de Chypre, et des plaisirs de toutes sortes qui sont permis en ce charmant pays, aussi bien que les fréquents exemples de toute la jeunesse, qui, sous l'autorité des lois et sans le moindre obstacle de la pudeur, s'y livre impunément à toutes sortes de voluptés et de dissolutions, occupent une bonne partie du premier et du second tome du roman de votre prélat, madame. » (Abbé Faydit, *La Télémacomanie ou la censure et critique du roman intitulé : « Les Aventures de Télémaque », à Eleutérople* (1), chez Pierre Philalèthe, 1700, in-12).

C'est un ennemi qui parle et qui noircit à plaisir des peintures bien innocentes.

Boileau, sévère sur la morale en mainte circonstance, loue le parfum d'antiquité qui se dégage de ces récits, et la valeur des préceptes enseignés: il ne critique que par comparaison avec Homère :

### ★ Jugement de Boileau :

**57.** « Il y a de l'agrément dans le *Télémaque* de M. de Cambrai, et une imitation de l'*Odyssée* que j'approuve fort. L'avidité

---

(1) Gaudeville publia aussi en 2 volumes une *Critique générale des « Aventures de Télémaque »*. Cologne, 1700.

avec laquelle on le lit fait bien voir que si on traduisait Homère en beaux mots, il ferait l'effet qu'il doit faire, et qu'il a toujours fait. Je souhaiterais que M. de Cambrai eût rendu son Mentor un peu moins prédicateur, et que la morale fût répandue dans son ouvrage un peu plus imperceptiblement et avec plus d'art. Homère est plus instructif que lui ; mais ses instructions ne paraissent point préceptes, et résultent de l'action du roman, plutôt que des discours qu'on y étale. Ulysse, par ce qu'il fait, nous enseigne mieux ce qu'il faut faire que par tout ce que lui ni Minerve disent. La vérité est pourtant que le Mentor du *Télémaque* dit de fort bonnes choses, quoiqu'un peu hardies, et qu'enfin M. de Cambrai me paraît beaucoup meilleur poète que théologien. » (Boileau, *Lettre à Brossette*, 10 novembre 1699.)

Même jugement chez la fille de Mme de Sévigné : Fénelon est un poète moraliste :

**★ Jugement de Mme de Grignan :**

**58.** « ... Ce n'est point un archevèque qui a fait l'île de Calypso ni *Télémaque*, c'est le précepteur d'un grand Prince, qui devait à son disciple l'instruction nécessaire pour éviter tous les écueils de la vie humaine, dont le plus grand est celui des passions. Il voulait lui donner de fortes impressions des désordres que cause ce qui paraît le plus agréable, et lui apprendre que le grand remède est la fuite du péril. Voilà de grandes et utiles instructions, sans compter toutes celles qui se trouvent dans ce livre, capable de former un honnète homme et un grand prince... Les poètes sont pleins d'une peinture terrible des passions : il n'y en a aucune de cette nature dans *Télémaque ;* tout y est délicat, pur, modeste, et le remède est toujours prêt et toujours prompt... Vous tournez en ridicule un précepteur qui apprend les poètes à son disciple d'une manière pure, délicate, et capable de rectifier les autres poètes qu'il ne peut éviter de lire dans le cours de ses humanités. » (Mme de Grignan, *Lettre à Mme de Simiane*, 1704.)

Toutes les critiques s'évanouirent quand Louis XIV fut mort. Il est curieux de lire le jugement du censeur royal, qui approuva l'édition définitive de *Télémaque*, donnée par le marquis de Fénelon en 1717.

**★ La vogue au XVIII^e siècle :**

**59.** « J'ai lu, par ordre de monseigneur le chancelier, cet ouvrage qui a pour titre *les Aventures de Télémaque*, avec une préface qui en découvre les beautés, et j'ai cru qu'il ne méritait pas seulement d'être imprimé, mais encore d'être traduit dans toutes les langues que parlent ou qu'entendent les peuples qui aspirent à être heureux. Ce poème épique, quoiqu'en prose, met notre nation en état de n'avoir rien à envier de ce côté-là aux Grecs et aux Romains. La fable qu'on y expose ne se termine point à amuser notre curiosité et à flatter notre orgueil. Les récits, les descriptions, les liaisons et les grâces du discours éblouissent l'imagination sans l'égarer ; les réflexions et les conversations les plus longues paraissent toujours trop courtes à l'esprit, qu'elles n'éclairent pas moins qu'elles l'enchantent. Entre tant de caractères d'hommes si différents que l'on y trouve, il n'y en a aucun qui ne grave dans le cœur des lecteurs l'horreur du vice ou l'amour de la vertu. Les mystères de la politique la plus saine et la plus sûre y sont dévoilés ; les passions n'y présentent qu'un joug aussi honteux que funeste ; les devoirs n'y montrent que des attraits qui les rendent aussi aimables que faciles. Avec *Télémaque*, on apprend à s'attacher inviolablement à la religion dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, à aimer son père et sa patrie ; à être Roi, citoyen, ami, esclave même, si le sort le veut. Avec Mentor, on devient bientôt juste, humain, patient, sincère, discret et modeste. On ne peut l'écouter qu'avec admiration, et on ne l'admire point que l'on ne sente qu'on l'aime encore davantage. Trop heureuse la nation pour qui cet ouvrage pourra former quelque jour un Télémaque et un Mentor. » (De Sacy, censeur royal, 1^er juin 1716, édition de 1717.)

Le XVIII^e siècle est déclaré en faveur de Fénelon, et je n'en citerai d'autre exemple que le jugement de Béat de Muralt (1), qui, après avoir parlé des *Caractères* de La Bruyère, leur compare le *Télémaque :*

---

(1) Protestant et suisse né à Berne vers 1665.

**60.** « L'autre de ces deux ouvrages nous présente un style poétique, aussi doux et harmonieux, aussi riche que la poésie même, la suite d'un des plus fameux poèmes de l'Antiquité encore; et cette suite, où la fiction, si avilie par l'abus qu'on en fait de nos temps, reparaît dans son ancien lustre, est remplie d'instructions importantes, dignes de l'attention des personnes, pour qui, principalement, elles sont écrites ; c'est-à-dire de ceux qui sont destinés à gouverner, et à qui, préférablement à tous les autres, les hommes de génie doivent leurs veilles. Cet ouvrage est peut-être pour nos temps ce que ceux du poète grec étaient pour les temps où ils parurent, je veux dire excellents par dessus tous les autres. On pourrait dire quelque chose de semblable de celui que nous lui associons... : tout se rapporte à l'homme, à l'homme dans l'ordre, et tout tend à l'y faire rentrer. Ces deux auteurs ne sont pas de beaux esprits ; ils ne sont pas de ceux qui se servent du bon, qu'ils n'ont que dans la tête, pour orner le beau, ou ce qui est fait pour plaire, et qu'ils ont dans le cœur. Ce sont des hommes d'esprit qui ont le bon dans le cœur et le beau dans la tête... Le caractère d'homme de bien, qui se fait sentir en tout ce qu'ils écrivent, fait son effet sur le lecteur plus que tout ce qu'il y a de beau ou de bien dit dans l'ouvrage même. » (Béat de Muralt, *Lettres sur les Anglais et les Français : Lettre cinquième sur les Français*, p. 228, Cologne, 1725.)

Le style poétique de Fénelon, bien qu'admiré par un grand nombre comme une nouveauté heureuse, n'est pas cependant du goût de tous les lecteurs. Déjà nous avons vu Basnage en critiquer certains défauts. Voltaire plus vivement et à plusieurs reprises fit le procès de ce style prétendu poétique. Il montre dans *le Temple du goût* Fénelon se livrant au travail de la lime qu'il s'était épargné :

### ★ Le style critiqué par Voltaire :

**61.** « L'aimable auteur de *Télémaque* retranchait des répétitions et des détails inutiles (1) dans son roman moral, et

(1) Ailleurs, il dit encore :

J'estime fort votre style flatteur
Et votre prose, encor qu'un peu traînante.

rayait le titre de poème épique que quelques zélés indiscrets lui donnent; car il avoue sincèrement qu'il n'y a point de poème en prose. » (VOLTAIRE, *Le Temple du Goût*, 1733.)

Ailleurs la même critique revient, aggravée du reproche de vague et d'imprécision ; après avoir cité la description du « Temple de l'Amour », au livre IV, Voltaire écrit :

**62.** « Je ne puis m'empêcher de convenir que cette description est d'une grande froideur... Rien ne caractérise ici le temple de l'Amour; ce n'est qu'une description vague d'un temple en général. Il n'y a rien de moral que la dernière phrase; mais l'*impudence* et la *dissolution* caractérisent la débauche, et non pas l'amour. Tout le mérite de ce morceau me paraît consister dans une prose harmonieuse ; mais elle manque de vie (2)...

« On m'a demandé souvent s'il y avait quelque bon livre en français, écrit dans la prose poétique du *Télémaque*. Je n'en connais point, et je ne crois pas que ce style pût être bien reçu une seconde fois. C'est, comme on l'a dit, une espèce bâtarde qui n'est ni poésie ni prose, et qui, étant sans contrainte, est aussi sans grande beauté ; car la difficulté vaincue ajoute un charme nouveau à tous les agréments de l'art. Le *Télémaque* est écrit dans le goût d'une traduction en prose d'Homère, mais avec plus de grâce que la prose de Mme Dacier ; mais enfin c'est de la prose, qui n'est qu'une lumière très faible devant les éclairs de la poésie. » (VOLTAIRE, *Connaissance de la poésie et de l'éloquence*, 1749 : *Mélanges*, t. IV, éd. Avenel, p. 653.)

Le nom d'Homère revient tout naturellement ; à propos des comparaisons, c'est encore la même opposition :

**63.** « Les comparaisons sont fréquentes dans Homère. Elles sont pour la plupart fort simples, et ne sont relevées que par

---

(1) Et de *variété*. Il écrit à D'Olivet : « Quoi, vous louez Fénelon d'avoir de la *variété* ! Si jamais homme n'a eu qu'un style, c'est lui ; c'est partout *Télémaque*. La douceur, l'harmonie, la peinture naïve et riante des choses communes, voilà son caractère ; il prodigue les fleurs de l'antiquité, qui ne se fanent point entre ses mains ; mais ce sont toujours les mêmes fleurs. » (*Lettre* du 6 janvier 1736.)

la richesse de la diction. L'auteur de *Télémaque*, venu dans un temps plus raffiné, et écrivant pour des esprits plus exercés, devait, à ce que je crois, chercher à embellir son ouvrage par des comparaisons moins communes. On ne voit chez lui que des princes comparés à des bergers, à des taureaux, à des lions, à des loups avides de carnage. En un mot ses comparaisons sont triviales ; et comme elles ne sont pas ornées par le charme de la poésie, elles dégénèrent en langueur. » (VOLTAIRE, *Ibid.*, t. IV, p. 657.)

Plus sévère encore est le jugement de Voltaire sur la description « des Enfers », célèbre pourtant par le mélange des idées païennes et chrétiennes.

**64.** « On ne saurait approuver que ce Télémaque descende aux enfers de son plein gré, comme on fait un voyage ordinaire. Il me semble que c'est là une grande faute. En effet, cette description a l'air d'un récit de voyageur plutôt que de la peinture terrible qu'on devait attendre. Rien n'est si petit que de mettre à l'entrée de l'enfer des grappes de raisin qui se dessèchent. Toute cette description est dans un genre trop médiocre, et il y règne une abondance de choses petites, comme dans la plupart des lieux communs dont le *Télémaque* est plein (1). » (VOLTAIRE, *Ibid.*, t. IV, p. 660.)

De tous ces jugements plus ou moins favorables, il ressort que Fénelon est un écrivain facile, harmonieux, mais négligé (2).

## 5° *La « Lettre à l'Académie » (1716).*

Avec le *Télémaque*, de tous les ouvrages de Fénelon, celui qui a contribué le plus à sa renommée est le court opuscule que l'on désigne sous le nom de *Lettre à l'Académie*. Ce n'est pas que cette lettre soit bien écrite : composée dans la dernière année de la vie

---

(1) La sévérité de Voltaire s'explique, si l'on songe qu'il est l'auteur de *la Henriade*. Les exemples heureux qu'il ne tire pas des anciens sont presque toujours puisés dans son poème.

(2) C'est à tort que Voltaire prétend n'avoir pas vu plus de dix ratures dans le manuscrit original du *Télémaque*. (*Siècle de Louis XIV*, ch. XXXII.)

du prélat, parue seulement après sa mort (1716), elle fut faite très rapidement, et les négligences n'y sont pas rachetées par des beautés poétiques.

Les idées variées, mais aussi souvent hardies et discutables, sur les principaux genres littéraires ont donné à cette lettre une gloire exagérée. L'Académie elle-même en est un peu cause : enthousiasmée par le premier *Mémoire* que Fénelon lui avait remis sur ses occupations, elle fit publier par son imprimeur (1) la lettre définitive. Tous s'accordèrent à louer la finesse des aperçus et le charme du style :

### ★ Admiration des Académiciens :

**65.** « Depuis que j'ai mis ce mémoire (2) entre les mains de M. le secrétaire, pour le donner à l'imprimeur, j'ai entendu lire dans l'assemblée le discours de feu M. l'archevêque de Cambrai sur le même sujet. Nous y avons trouvé d'excellentes observations sur les moyens de bien faire une Grammaire, une Poétique, une Rhétorique, et même pour perfectionner notre Dictionnaire ; il y a des réflexions sublimes, délicates, sensées (3), exprimées d'un ton élégant, gracieux, et très capable de plaire aux lecteurs en les instruisant. Mais nous en sommes encore à l'Académie à résoudre quel ouvrage nous entreprendrons, et il ne s'agit pas présentement de délibérer sur les moyens de le bien excécuter (4). » (Abbé de Saint-Pierre, *Discours sur le sujet des Conférences futures de l'Académie*, 1714, in-4°.)

Partisans des modernes ou des anciens, tant Fénelon avait là encore su habilement ménager les deux camps, crurent triompher.

### ★ Indécision sur Homère :

**66.** « Tout le monde fut charmé des idées justes que vous donnez à chaque chose ; il n'appartient qu'à vous d'unir tant

---

(1) J.-B. Coignard.

(2) Sur le même sujet que la *Lettre* de Fénelon. Il y eut une véritable consultation générale et motivée sur l'emploi que l'Académie pourrait faire de son temps. La question s'était déjà posée au xviie siècle.

(3) N'y a-t-il pas de l'ironie dans l'ordre de ces épithètes ?

(4) Ces beaux projets demeurèrent sans effet. L'Académie reste l'auteur d'un seul livre.

de solidité à tant de grâces : mais je vous dirai que sur Homère les deux partis se flattaient de vous avoir chacun de leur côté. Vous faites Homère un grand peintre; mais vous passez condamnation sur ses Dieux et sur ses Héros. » (La Motte, *Lettre à Fénelon*, 3 novembre 1714.)

### ★ Réserves sur la valeur de la « Lettre » :

Peu nette sur le débat qui agitait le monde littéraire d'alors, la *Lettre* n'est pas « juste », comme on se plaisait à le dire, dans maints de ses développements : nous avons eu plusieurs fois à réfuter ou à critiquer Fénelon (1). On le pourrait encore à propos de ses chapitres sur l'*enrichissement de la langue* ou sur la *poétique*. Même son chapitre sur l'*Histoire* dont on lui fait grand honneur, est très discutable: les conseils de Fénelon ne formeraient pas une méthode qu'adopteraient nos historiens.

La réputation de la *Lettre à l'Académie* n'est pas en proportion de sa valeur réelle.

## 6° *Conclusion.*

Esprit très ouvert et très curieux, mais chimérique, selon le mot de Louis XIV, sensible à des beautés ou à des sentiments que le XVIIe siècle n'avait pas toujours connus, Fénelon vaut plus par ses idées et l'influence qu'elles ont exercée que par ses qualités contestées d'écrivain.

Ce sont ces talents de son esprit plus que son style aisé que louait l'académicien Bergeret en le recevant:

### ★ L'esprit de Fénelon :

67. « L'obligation de vous acquitter d'une fonction si importante (2), fit aussitôt briller en vous ces rares qualités d'esprit, dont on n'avait vu qu'une partie dans vos exercices de piété : une vaste étendue de connaissance en tout genre d'érudition, sans confusion et sans embarras ; un juste discernement pour en faire l'application et l'usage; un agrément et une facilité d'expression qui vient de la clarté et de la netteté des idées; une mémoire dans laquelle comme dans une bibliothèque

(1) Voyez les chapitres sur Molière et Racine.
(2) L'éducation du duc de Bourgogne.

qui vous suit partout, vous trouvez à propos les exemples et les faits historiques dont vous avez besoin, une imagination de la beauté de celle qui fait les plus grands hommes dans tous les arts, et dont on sait par expérience que la force, et la vivacité vous rendent les choses aussi présentes qu'elles le sont à ceux mêmes qui les ont devant les yeux. » (BERGERET, *Discours en réponse à Fénelon*, 31 mars 1693.)

Et c'est encore « la force et l'ascendant de ce rare esprit » que peu de temps après rappelait La Bruyère :

**★ Jugement de La Bruyère :**

**68.** « Toucherai-je aussi votre dernier choix, si digne de vous? Quelles choses vous furent dites dans la place où je me trouve ? Je m'en souviens; et, après ce que vous avez entendu, comment osé-je parler? Comment daignez-vous m'entendre ? Avouons-le, on sent la force et l'ascendant de ce rare esprit, soit qu'il prêche de génie et sans préparation, soit qu'il prononce un discours étudié et oratoire, soit qu'il explique ses pensées dans la conversation. Toujours maître de l'oreille et du cœur de ceux qui l'écoutent, il ne leur permet pas d'envier ni tant d'élévation, ni tant de facilité, de délicatesse, de politesse : on est assez heureux de l'entendre, de sentir ce qu'il dit et comme il le dit : on doit être content de soi, si l'on emporte ses réflexions et si l'on en profite. Quelle grande acquisition avez-vous faite en cet homme illustre ! » (LA BRUYÈRE, *Discours de réception à l'Académie française*, 15 juin 1693.)

Ainsi nous revenons à la première impression que laissait le portrait de Saint-Simon; génie attirant et dominateur, Fénelon n'a peut-être pas donné sa mesure: les circonstances l'ont mal servi.

FIN DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

# TABLE DES MATIÈRES

## CHAPITRE III

### FRANÇOIS RABELAIS
### (1495-1553)



## CHAPITRE IV

### MICHEL DE MONTAIGNE
### (1533-1592)



## CHAPITRE V

### MATHURIN RÉGNIER. — AGRIPPA D'AUBIGNÉ

# LE DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

## CHAPITRE PREMIER

### LA POÉSIE DE 1600 A 1660
### MALHERBE ET LES INDÉPENDANTS



## CHAPITRE II

### LA PROSE DE 1600 à 1650

## CHAPITRE III

### CORNEILLE

### (1606-1684)



## CHAPITRE IV

### BLAISE PASCAL

### (1623-1662)



## CHAPITRE V

### MONDAINS ET MONDAINES

## CHAPITRE VI

### MOLIÈRE

### (1621-1673)



## CHAPITRE VII

### BOILEAU

### (1636-1711)

## CHAPITRE VIII

### JEAN RACINE

### (1636-1699)



## CHAPITRE IX

### LA FONTAINE

### (1621-1695)

## CHAPITRE X

### BOSSUET

### (1627-1704)

## CHAPITRE XI

### LA BRUYÈRE

### (1635-1696)



## CHAPITRE XII

### LES RIVAUX DE BOSSUET DANS L'ÉLOQUENCE ET DANS L'ÉGLISE



FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

10673-10. — Corbeil. Imprimerie Crété.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE PAUL DELAPLANE

HISTOIRE

# DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

PAR

**RENÉ DOUMIC**

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

1 fort vol. in-12, 18 × 12 (28e éd., **320e** mille), accomp. de *résumés*, d'indications *d'ouvrages et de textes à consulter*, broché. **3 50**
— Relié toile souple.......................... **4 »**

HISTOIRE

# DE LA LITTÉRATURE LATINE

PAR MM.

**ALFRED JEANROY et AIMÉ PUECH**

PROFESSEURS A LA FACULTÉ DES LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

1 vol. in-12, 18 × 12 (21e éd., revue, augmentée et entièrement recomposée, **78e** mille), accompagné de *résumés*, d'*indications d'ouvrages et de textes à consulter*, broché............ **3 »**
— Relié toile souple,.......................... **3 50**

HISTOIRE

# DE LA LITTÉRATURE GRECQUE

PAR

**MAX EGGER**

AGRÉGÉ DES LETTRES ET DE GRAMMAIRE, PROFESSEUR AU LYCÉE HENRI IV
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

1 vol. in-12, 18 × 12 (17e éd., revue, augmentée et entièrement recomposée, **75e** mille), accompagné de *résumés*, d'indications *d'ouvrages et de textes à consulter*, broché.............. **3 50**
— Relié toile souple .......................... **4 »**

EN VENTE A LA LIBRAIRIE PAUL DELAPLANE

# LA LITTÉRATURE FRANÇAISE
## PAR LES TEXTES

PAR

**RENÉ CANAT**

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
PROFESSEUR AGRÉGÉ DES LETTRES AU LYCÉE DE BORDEAUX, DOCTEUR ÈS LETTRES
LAURÉAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

1 vol. in-12, 18 × 12 ($2^e$ édit.), accompagné de *résumés*, d'indications de *lectures recommandées* et de *textes à consulter*, broché. **3 50**
— Relié toile souple .............................. **4 »**

# AUTEURS
# Grecs, Latins, Français

(ÉTUDES CRITIQUES ET ANALYSES)

PAR

LÉON LEVRAULT

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
PROFESSEUR AGRÉGÉ DES LETTRES AU LYCÉE CONDORCET

**Auteurs français** (Études critiques et analyses). [*Sections A, B, C, D.*] 1 vol. in-12, 18 × 12 ($15^e$ édition), broché ... **3 50**
— Relié toile souple .............................. **4 »**

**Auteurs latins** (Études critiques et analyses). [*Sections A, B, C.*] 1 vol. in-12, 18 × 12 ($11^e$ édition), broché..... **2 50**
— Relié toile souple.............................. **3 »**

**Auteurs grecs** (Études critiques et analyses). [*Section A.*] 1 vol. in-12, 18 × 12 ($8^e$ édition), broché .............. **2 50**
— Relié toile souple.............................. **3 »**

EXTRAIT DE L'AVERTISSEMENT. — « Ce livre a été écrit pour l'enseignement », dit M. René Doumic, en tête de son *Histoire de la Littérature française*. Au seuil de nos études sur les auteurs grecs, latins et français, nous tenons à faire la même déclaration. C'est le désir de rendre service à la jeunesse de nos écoles qui nous a toujours inspiré. Nous voulons **faciliter aux élèves la lecture des textes** qu'ils auront à étudier tout seuls, et les préparer en même temps à mieux comprendre et apprécier, pour les autres, les remarques érudites de leurs maîtres.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE PAUL DELAPLANE

**Pour paraître au début de 1911.**

---

LA

# LITTÉRATURE FRANÇAISE

## AU XIXe SIÈCLE

PAR

**F. STROWSKI**

PROFESSEUR DE LITTÉRATURE FRANÇAISE
A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

---

| | |
|---|---|
| 1 volume in-12 (18 cm. × 12 cm.), broché... | **3 50** |
| Relié toile souple........................ | **4 »** |

---

EN VENTE A LA LIBRAIRIE PAUL DELAPLANE

# LA LITTÉRATURE FRANÇAISE PAR LA DISSERTATION

A L'USAGE

DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DES GARÇONS
ET DES JEUNES FILLES
ET DES CANDIDATS A LA LICENCE LITTÉRAIRE

PAR

**M. ROUSTAN**

AGRÉGÉ DES LETTRES, DOCTEUR ÈS LETTRES
PROFESSEUR DE PREMIÈRE SUPÉRIEURE AU LYCÉE DE LYON

TOME I. — **Le Dix-septième siècle.** 1 volume in-12 contenant *614 sujets* accompagnés *de plans de développements*, de *conseils* et d'*indications de lectures recommandées*, broché. **4** fr.

TOME II. — **Le Dix-huitième siècle.** 1 volume in-12 contenant *436 sujets* accompagnés de *plans de développements*, *de conseils* et d'*indications de lectures recommandées*, broché. **3** fr.

TOME III. — **Le Dix-neuvième siècle.** Sujets accompagnés de *plans de développements*, de *conseils* et d'*indications de lectures recommandées*. 1 vol. in-12, broché............ **5** fr.

TOME IV. — **Le Moyen-âge et le Seizième siècle. Sujets généraux.** Sujets accompagnés de *plans de développements*, de *conseils* et d'*indications de lectures recommandées*. 1 volume in-12, broché....... (en préparation).

---

Cette série de quatre volumes qui renferment, le premier des sujets de dissertation *relatifs au XVII^e^ siècle*, le second des sujets *relatifs au XVIII^e^ siècle*, le troisième des sujets *relatifs au XIX^e^ siècle*, le quatrième des *sujets relatifs au moyen-âge et au XVI^e^ siècle* et des *sujets généraux*, s'adresse aux élèves de l'**enseignement secondaire des jeunes gens** (second cycle), aux élèves de l'**enseignement secondaire des jeunes filles**, et à ceux qui préparent une **licence littéraire**.

